

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.)

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXIIIe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1879.

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-troisième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame*.

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le *25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église*.

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame*.

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE
1er NUMÉRO — JANVIER 1879

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE DE N.-D. DE SOUS-TERRE
A l'occasion du nouvel an.

1.

J'ai vu le gracieux feuillage
Couronner au printemps la cime des ormeaux.
Maintenant triste est le bocage;
La rafale d'automne a brisé les rameaux.

2.

J'ai vu la riche plate-bande
Des roses et des lis étalant les couleurs.
Lis et roses, qui les demande?
Il est trop loin de nous le temps des belles fleurs.

3.

J'ai vu, dans la fertile plaine,
Au souffle du zéphir, onduler les épis.
La faux passa, laissant à peine
Le brin d'herbe si cher à la pauvre beauté.

4.

J'ai vu, sur la hauteur voisine,
Des grappes par milliers incliner le sarment.
Vite aux pampres de la colline
Le vigneron ravit leur suave ornement.

5.

Ainsi nous montre la Nature
Qu'ici-bas tout finit: honneur, plaisir, brebis..
Mais Dieu réserve à l'âme pure
Un spectacle plus doux, et pour l'éternité.

6.

Pourquoi s'attacher à la vie
Qui nous emporte et fuit comme l'eau du torrent ?
A d'autres biens Dieu nous convie ;
C'est là-haut qu'avec Lui l'homme est heureux et grand.

7.

Sur terre, en la nouvelle année,
Qu'attendre ? A l'horizon paraît plus d'un point noir.
L'Église au combat résignée
D'un triomphe prochain garde pourtant l'espoir.

8.

Avec elle, enfants de Marie,
Qui donnez à nos clercs votre obole et vos vœux,
Espérez !..... Car pour vous l'on prie ;
Notre-Dame entendra ses lévites pieux.

L'abbé GOUSSARD.

PIERRE OLIVAINT, PRÊTRE DE LA Cie DE JÉSUS (1)

Entré au noviciat de Laval le 3 mai 1845, Pierre Olivaint fut envoyé au mois d'octobre à Vannes, asile alors aussi précaire que le premier ; il y demeura jusqu'en septembre de l'année suivante, époque à laquelle il se rendit en Belgique au Collége de Brugelette où il professa l'histoire tout en continuant son noviciat.

Nous ne saurions mieux faire connaître ses dispositions intérieures et donner une plus juste idée de l'esprit qui anime la Compagnie de Jésus, qu'en transcrivant quelques passages d'une lettre que le Frère Olivaint écrivit de Bretagne à l'un de ses amis de Paris.

« Tu me pries de te mander ce *que je peux te dire*, veux-tu m'insinuer par là que tu me crois environné de secrets et gêné par la surveillance ? Ah ! mon ami, si tu connaissais la Compagnie ! Je ne crois pas qu'il y ait rien sur la terre après l'Église de Dieu qui lui soit comparable. Ici Jésus-Christ règne : ici se renouvelle tout ce qu'on lit dans les saintes annales des

(1) D'après sa biographie publiée par Palmé, Paris.

premiers chrétiens : charité, fraternité, douce joie, paix dans le Saint-Esprit, touchante *liberté!..* Oui, mon ami, ce mot t'étonne : liberté que tous les faiseurs de théorie ne connaîtront jamais, car ils ne la cherchent pas dans le cœur de Notre-Seigneur ; *je ne demande qu'une chose, c'est de vivre et de mourir dans la Compagnie de Jésus au milieu de mes frères d'armes, en combattant pour mon drapeau et la plus grande gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* » Héroïque prière qui sera un jour exaucée !

Vers la fin de 1847, Pierre Olivaint revint à Laval ; il y fit ses études de théologie. Il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1850. En cette même année, une loi rendue en conséquence de l'art. 9 de la constitution de 1848 avait, en supprimant le monopole, étendu le bienfait de la liberté d'enseignement à tous les citoyens français, même aux membres des congrégations non autorisées par l'État. Bien plus, mise en demeure de se prononcer explicitement sur la Compagnie de Jésus. l'Assemblée législative l'admit au bénéfice du droit commun, sur les éloquentes représentations de M. Thiers lui-même. Les Jésuites ouvrirent aussitôt plusieurs colléges en province, mais ce ne fut qu'en l'année 1852 qu'ils s'établirent à Vaugirard ; l'abbé Poiloup, le vénérable fondateur de ce collége, croyant ne pouvoir mieux perpétuer son œuvre que de la remettre entre leurs mains.

D'abord directeur de la première congrégation et professeur d'histoire, puis préfet, enfin recteur du collége jusqu'en 1865, le père Olivaint imprima aux études un mouvement ascensionnel qui ne s'est jamais ralenti depuis. Une éducation profondément chrétienne, excluant tout ce qui peut enlever à l'âme cette force virile sans laquelle on ne saurait supporter avec courage les luttes de la vie, était le complément ou plutôt la base de l'enseignement des lettres et des sciences ; aussi le père Olivaint, en disant à un de ses amis « donne moi ton fils, j'en ferai un homme, » formulait en un mot tout son programme : car c'était là le but unique qu'il poursuivait : faire des hommes pour Dieu, pour la famille et pour la patrie.

Toute une phalange de nobles jeunes gens, formés à cette

école, est là pour dire comment il sut l'atteindre ! Les traditions qu'il a laissées produisent toujours les mêmes effets, et son nom reste indissolublement attaché à celui du collége de l'Immaculée-Conception de Vaugirard.

Nommé recteur en 1857, le père Olivaint n'oublia jamais, au milieu d'incessantes occupations, le soin de sa propre sanctification. Il travaillait son âme comme le laboureur travaille son champ ; et, intimement persuadé que le privilége du supérieur est avant tout d'être victime, il accablait son pauvre corps, déjà labouré par les atroces douleurs d'un rhumatisme chronique, de sanglantes flagellations ; ce qui fit dire au frère qui, chaque matin, en effaçait les traces : « Il était bien méchant pour lui-même. » Le peu de nourriture qu'il prenait ne pouvait suffire à soutenir ses forces épuisées par de continuels labeurs : mais, à la façon des saints, c'était dans une union incessante avec son Dieu qu'il trouvait le secours !...

Les macérations qu'il s'imposait afin d'obtenir du ciel le succès de ses efforts auprès de ses chers enfants, ne suffisant pas à l'ardeur de son zèle encore ; — il établit dans la paroisse de Vaugirard l'œuvre de Saint-François Xavier et celle de l'enfant Jésus pour la première communion des jeunes filles pauvres. Chose bien remarquable et qui s'éxplique par les lois d'une reversibilité providentielle, les élèves de Vaugirard furent les premiers à recueillir les bienfaits de cette rosée divine. *Ame pour âme*, disait le P. Olivaint aux mères de ses enfants réunies par lui pour les intéresser en faveur des pauvres petites communiantes. « Donnez à Jésus l'une de ces âmes, il exaucera en retour les prières que vous faites pour vos chers fils. En fondant cette œuvre, ajoutait-il, ma pensée principale était de leur faire du bien, d'attirer les bénédictions du ciel sur leur carrière et de leur assurer une bonne première communion. »

En agissant ainsi, le père Olivaint ne songeait pas qu'il aurait une large part dans les divines faveurs, et que c'est de la petite chapelle, où si souvent il avait fait appel à la charité en faveur de ses pauvres petites filles que Jésus, porté par de faibles mains, irait le consoler dans son cachot et le fortifier pour le martyre !

L'âme si tendre du père Olivaint avait une prédilection particulière pour les petits enfants ; aussi donnait-il tous ses soins à la division *Saint-Joseph*, formée pour ménager aux chers petits qui la composaient une transition entre le régime facile de la famille et la discipline exacte du collège.

Chaque dimanche, après la messe, la division au complet allait faire visite au Père recteur dans sa chambre. Après la lecture des notes venaient les éloges, les encouragements ou le blâme. A la fin, la petite bande se tournait d'instinct vers le tiroir d'où devait sortir la fameuse boîte aux dragées. Le plus sage, parfois le plus étourdi, était chargé de la délicate mission de les offrir ; infaillible moyen d'adoucir l'amertume des reproches et de donner plus de prix aux témoignages de satisfaction.

Le père Olivaint se conduisait ainsi en *maman*, ne négligeant rien de ce que pouvait, dans sa faiblesse, réclamer ce petit peuple qui lui était confié ; mais quand il était avec ses grands jeunes gens, c'était le *père* avec son autorité, avec sa sagesse et son expérience, qui se montrait à eux. Il les dominait par sa parole incisive, éloquente, inspirée, et sa gravité tempérée, au besoin par de spirituelles saillies et de ces mots qui allaient au cœur, parce qu'ils partaient du sien !

Cette influence, il continua à l'exercer sur eux par une intelligente direction après son départ de Vaugirard. Nommé supérieur de la maison de la rue de Sèvres, l'obéissant religieux se rendit sans résistance à ce nouveau poste (11 août 1865). Et cependant, il l'avait dit, il l'avait prouvé par 20 années passées dans le laborieux ministère de l'enseignement. « L'amour des enfants est ma vocation. » Mais il ne murmura pas, il se soumit et, après une retraite dans laquelle il sentit tour à tour la crainte, l'ennui, le dégoût, envahir son âme, il fut consolé par l'ange de Dieu et ressentit une humble joie et je ne sais quel enthousiasme pieusement guerrier qui se révèle par ces saintes résolutions. « Je veux, Seigneur, me signaler à votre service, je veux faire comme ces chevaliers qui cédaient leurs châteaux à leurs princes ; je vous livre aussi tout mon cœur : faites-en un sanctuaire où tout chante vos louanges ; faites-en un fort armé pour le combat. »

« Travailler à Paris, ajoute le Père Olivaint, sur ces personnes du grand monde, au cœur même des trois concupiscences, je crains d'avoir le vertige, je crains de vous trahir cependant, je vous entends me dire d'avoir confiance ; par assez de signes, vous me montrez que vous m'attendiez là, je n'ai plus rien à dire. « Le dévouement est ma passion. » L'occasion est belle... Toutes mes fautes passées, je les jette en bloc dans le feu de vos miséricordes. « Le voilà donc prêt, le vaillant athlète, à remplir dignement l'office de supérieur auquel se joindra le double exercice de la prédication et de la direction.

On peut dire du Père Olivaint comme les Athéniens le disaient de St-Paul « qu'il fût le semeur de parole. » Chaque jour, sortant du silence de sa prière, il allait jeter à pleines mains, dans des cœurs bien préparés, ses instructions s'adressant presque toujours à des groupes particuliers de fidèles ou à des communautés religieuses. Sa parole flexible et variée prenait tous les tons, selon les besoins de son auditoire : elle devenait le plus souvent chaleureuse, véhémente et saintement passionnée quand elle avait pour auditeurs les jeunes gens qui, dès son arrivée à la rue de Sèvres, s'étaient groupés avec un pieux empressement autour de lui et qu'il portait au bien par ses exhortations fréquentes. Quand il s'agissait surtout de flétrir le vice et d'en montrer les dangers, tout frémissait en lui, et l'émotion qui l'agitait triomphait de toutes les résistances : c'était contre les mauvaises passions un véritable combat à mort.

Sa direction était ferme, vigoureuse ; une fois qu'on s'était placé sous sa conduite, on devait secouer toute lâcheté, toute paresse spirituelle : il ne les souffrait pas, surtout dans les âmes religieuses. « Jésus-Christ vous veut, » disait-il avec un inimitable accent ; et pour ranimer l'ardeur si vite défaillante, il répétait, dans ses brèves exhortations et ses lettres également laconiques, sa chère devise « courage et confiance. »

« Courage et confiance, » ces deux mots, il en comprendra lui-même toute la fortifiante portée dans la dernière phase de sa vie qui comprend les actes de son glorieux martyre.

Un humble servant de Marie.

La fin au prochain numéro.

SAUVONS LES ENFANTS PAR MARIE,
SAUVONS LE MONDE PAR LES ENFANTS.

Cet appel fait par la *Voix de Notre-Dame* en 1857 et la croisade de prières organisée pour y répondre, ont pu paraître alors un pieux enfantillage et laisser indifférents bon nombre de nos lecteurs ; il n'en saurait être de même aujourd'hui. L'enfance en effet n'eut jamais un plus pressant besoin d'être secourue et protégée contre tant d'ennemis qui s'acharnent à la perdre en l'éloignant de Dieu. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les yeux et de prêter l'oreille. L'enfer est déchaîné, partout ses suppôts sont à l'œuvre, et la persécution hypocrite ou violente devient universelle. En face d'une telle situation, n'est-il pas urgent que tous les vrais chrétiens s'arment de la prière et qu'ils s'unissent pour défendre ce que nous avons de plus précieux, le trésor des familles, la plus chère espérance de la religion et de la patrie ?

D'autre part, la société elle-même va s'affaissant chaque jour et menace de périr. Ceux qui s'étaient offerts pour la sauver et qui croyaient y réussir en écartant les seuls et véritables sauveurs : Jésus-Christ et son Église, sont aujourd'hui contraints d'avouer leur impuissance. Nous ne sommes pas surpris de leur mécompte, nous qui ne cessons de méditer sur ces paroles inspirées de l'apôtre : Dieu a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est fort ; il a choisi ce qui est vil selon le monde, ce qui est méprisable et ce qui n'est pas, pour détruire ce qui est, afin que nul homme ne puisse se glorifier.

Voilà pourquoi, après avoir fait un appel à tous en faveur des enfants, nous nous sommes adressés aux enfants eux-mêmes et à ceux qui leur ressemblent, pour sauver avec eux et par eux la société agonisante et le monde en détresse.

Tel est en effet le double but qu'on s'est proposé d'atteindre en formant la croisade de l'Immaculée-Conception.

Plus d'une fois déjà nous avons supplié nos lecteurs d'entrer dans cette sainte ligue, nous les en adjurons aujourd'hui avec de nouvelles instances.

Pas d'œuvre plus facile et dont l'influence doive être en même temps plus efficace, à cause de son triple caractère de foi, de petitesse et de confiance en Dieu.

Rappelons-en brièvement les conditions et les avantages.

Tous les fidèles peuvent en faire partie.

On leur demande :

1° De porter le scapulaire de l'Immaculée-Conception ou du moins la médaille miraculeuse ;

2° De réciter habituellement l Angelus trois fois par jour au son

de la cloche, le matin, à midi et le soir, pour demander que Jésus-Christ règne dans les cœurs des enfants ;

3° De se faire inscrire sur le registre de la croisade. (On s'adresse pour cet effet à M. le supérieur du Petit-Séminaire de Chartres).

L'inscription a lieu collectivement pour les familles et les communautés.

Les enfants qui n'ont pas fait leur première communion et les personnes qui ne savent pas l'*Angelus*, peuvent faire partie de la croisade, quand bien même ils ne réciteraient pas cette prière, pourvu que, deux fois par jour au moins, ils répètent la pieuse invocation : *Cœur de Jésus, sauvez la France.* C'est par eux et avec cette arme si facile à manier, que la campagne a été ouverte le 6 décembre 1872, en la fête de Saint-Nicolas. Leur expédition à laquelle d'ailleurs les personnes de tout âge peuvent concourir, a pris le nom de *Croisade des enfants.* En quelques mois, le chiffre des adhésions s'est élevé à plus de trente mille. De nouvelles et abondantes recrues ne se feront pas attendre, nous l'espérons.

Est-il besoin maintenant de faire ressortir les avantages de cette pieuse ligue, si elle vient surtout à s'étendre ? Quel bel hommage rendu par elle à Marie immaculée ! Quel acte de foi en sa puissante intercession ! Quel concert magnifique dans cette prière de l'ange trois fois répétée au son des cloches, le matin, à midi et le soir, pour faire descendre du ciel dans les cœurs des enfants les grâces précieuses qui découlent du mystère de l'Incarnation ! Quel espoir enfin d'un prompt et puissant secours au milieu de nos immenses besoins !

Des indulgences assez considérables sont d'ailleurs attachées à plusieurs des pratiques de la croisade.

Enfin, quatre messes sont célébrées chaque mois à l'intention des membres de l'association : la première, le 8, en l'honneur de l'Immaculée-Conception, pour tous les croisés en général ; la seconde, le premier vendredi, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, pour ceux d'entre eux qui se vouent à l'éducation de l'enfance ou de la jeunesse ; la troisième, le 25, en l'honneur de l'Enfant-Jésus, pour tous les enfants associés ; la quatrième, le premier mercredi, en l'honneur de Saint-Joseph, pour tous les membres de la croisade qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre de ces deux catégories.

Les croisés de l'Immaculée-Conception forment, comme on le voit, trois légions distinctes :

Elles sont placées, la première, sous le patronage du Sacré-Cœur ; la seconde, sous le patronage de l'Enfant-Jésus ; la troisième, sous le patronage de Saint-Joseph ; mais c'est Marie immaculée, la Vierge terrible comme une armée rangée en bataille, qui marche en tête et dirige tous les combattants.

En finissant, nous formerons un souhait : c'est que toutes les personnes qui auront lu ces lignes s'associent à nos efforts et redisent après nous de tout cœur:

Marie à Chartres nous appelle
Pour voler à de saints combats,
Près de cette reine immortelle
Accourons tous, soyons soldats.
Qu'un zèle brûlant nous enflamme :
Nouveaux croisés, formons nos rangs,
Et sur les pas de Notre-Dame,
Marchons au secours des enfants.

— A cet appel en faveur des enfants, nous ajouterons celui qu'un illustre ami du jeune âge vient de publier en faveur des écoles.

Monseigneur de Ségur, excitant les membres de l'Association de Saint-François de Sales à redoubler de générosité dans leurs aumônes, parle des efforts à déployer contre l'impiété, la franc-maçonnerie, les sectes protestantes; contre cette vaste conspiration que l'on revêt partout des noms pompeux de légalité, de raison d'État et de politique nationale.

De toutes parts déjà la lutte de la Révolution contre l'enseignement religieux est commencée. Les écoles catholiques sont attaquées avec violence : on veut arracher à l'Église la formation de la jeunesse.

« C'est à la charité privée, c'est à la foi vive, c'est aux Œuvres de foi et de zèle que va bientôt incomber, sur une grande échelle, la mission difficile et glorieuse d'aider nos évêques et nos prêtres à sauver la jeunesse catholique, à lui conserver la foi de son baptême et à sauvegarder ainsi l'avenir de la France chrétienne. »

Il faut que « l'*Œuvre de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance à l'intérieur*, » puisse continuer son travail providentiel de conservation, de préservation et de défense catholiques !

X.

L'USAGE DE L'ANGELUS

Le précédent article recommande la récitation de l'*Angelus*. Voici, au sujet de cette prière, d'utiles renseignements. Nous les trouvons parmi les notes nombreuses dont Messieurs H. et S., prêtres du diocèse de Chartres, ont enrichi leur charmant livre, 2e édition d'un ancien et précieux ouvrage (*Vie de M. Gilles-Marie*, curé de Saint-Saturnin (1).

« L'origine de l'*Angelus* est ancienne, car elle remonte au Concile de Clermont qui se tint en 1095. Le pape Urbain II ordonna que

(1) Voir à la fin du présent numéro, en tête de la bibliographie.

l'on sonnerait la cloche le matin, le midi et le soir, pour avertir qu'il fallait réciter l'*Ave Maria*, afin d'attirer la protection de la Sainte Vierge sur les Croisades. Lorsque ces guerres saintes eurent cessé, les fidèles, persuadés qu'ils avaient encore besoin du secours de la Sainte Vierge, conservèrent l'usage de réciter l'*Angelus* ou *Ave Maria*, et ils furent encouragés dans cette pratique par les indulgences nombreuses que les Souverains Pontifes y attachèrent. Cependant, après plusieurs siècles de ferveur, cet usage subit une période de relâchement, et au temps de Louis XI l'*Angelus* était presque complètement abandonné. Ce prince, si rempli de dévotion envers la Sainte Vierge, donna des ordres pour faire reprendre l'ancien usage de sonner trois fois le jour, et c'est pour cette raison que quelques historiens ont cru pouvoir lui attribuer l'introduction de l'*Angelus* en France. Nous pensons qu'on lira avec plaisir quelques lignes d'un vieil auteur qui se rapportent à ce fait : « Le premier jour de may 1472, fut faict à Paris une moult belle procession en l'église de Paris (Notre-Dame), et faict un preschement bien solennel par ung docteur en théologie, natif de Tours, nommé Jehan Breté, lequel dit et déclara entre autres choses, que le roy ayant singulière confidence en la benoiste Vierge Marie, exhortoit son bon populaire manans et habitans de la cité de Paris, que dores en avant à l'eure de midy que sonnerait la grosse cloche, chascun fust fléchy un genouil à terre, en disant *Ave Maria*, pour donner bonne paix et union au royaume de France. »

Nous ne savons si cette ordonnance fut fidèlement exécutée, mais deux siècles après, au temps de M. Gilles-Marie le zèle à sonner l'*Angelus* avait encore subi quelque refroidissement. A notre époque, la coutume de sonner trois fois le jour, est universellement observée dans les pays catholiques, etc..... Dans quelques provinces, en Bretagne notamment...., quand la cloche vient à donner le signal, chacun se met à genoux dans l'endroit où il se trouve, et, toute affaire cessant, récite sur-le-champ cette belle et pieuse prière à la Sainte Vierge. »

L'auteur de la page qu'on vient de lire croit qu'au XVIIe siècle la suppression de l'*Angelus* ne fut pas générale à Chartres. « Dans l'église Notre-Dame en particulier, on dut conserver cet usage dans toute sa ferveur primitive ; la régularité de sa sonnerie, en effet, faisait l'admiration de tout le monde, si nous en croyons le témoignage de M. Beuvelet, le célèbre auteur des *Méditations*, qui rapporte avec beaucoup d'éloges qu'en l'église Notre-Dame de Chartres, *il y a six clercs bénéficiers appelés marguilliers, destinés pour sonner les six cloches du chœur en habit clérical, en soutane et surplis.* »

Hommage venu de l'Italie à Notre-Dame de Chartres

Dans une revue italienne publiée à Naples, l'*Écho de l'Immaculée*, M. l'abbé A. M. Bonito, docteur en théologie, a parlé longuement de notre Congrès de septembre 1878. Il unit Notre-Dame de Chartres à Notre-Dame de Lourdes en termes si bienveillants, que les lecteurs de la *Voix* seront heureux d'entendre une note même affaiblie d'un lointain hommage rendu à leur bonne Mère.

Le rédacteur, tout ému encore au souvenir de ce qui s'est passé dans cette « chère cité de Chartres qui, selon la prédiction du grand évêque de Poitiers, est devenue un centre merveilleux de la dévotion à Marie pour les peuples d'Occident, » veut apporter aussi sa « petite pierre au gigantesque monument que ce glorieux événement va élever au nom de la France et au sanctuaire de Chartres. »

Il regarde la question ouvrière comme étant de la plus haute importance en Italie aussi bien que chez nous ; il trouve donc le Congrès très-opportun et loue beaucoup le mérite de ceux qui y ont pris part. Cependant, après les discours qui y furent prononcés, après ceux du « vénérable évêque de Chartres, à la bonté duquel il envoie du fond du cœur mille remerciements, » il ne veut pas revenir sur ce qui a été dit, mais il invite chaleureusement son pays à imiter le nôtre : « O mon Italie, apprends de la France, de cette auguste maîtresse dans l'amour et dans la foi, apprends à résoudre la grande question du jour.... la question ouvrière. Ah ! si jadis, comme le rapporte Tertullien, les chrétiens seuls pouvaient dire à Néron, le front haut, qu'ils n'étaient point compromis dans la conjuration des Nécroniens, tu le sais, ô mon Italie, aujourd'hui encore, seuls au monde, les vrais chrétiens, quoique opprimés et rejetés, quelle que soit leur condition, ne comploteront jamais contre le trône, parce qu'ils restent attachés à l'autel, unique base du pouvoir civil. Et les ouvriers qui.... ou bien servent de prétexte à mille associations de mensonge, à tant de promesses de revendications, ou bien en viennent à des actes menaçants de révolte même contre les ministres de la force publique, ils ne sont plus catholiques, s'ils se portent à ces excès. Et, s'ils ne sont plus catholiques, c'est parce que, pauvre Italie, tu as chassé la religion d'abord de leurs ateliers, puis de leur cœur. Tu leur as appris à mépriser le jour consacré au Seigneur, à désobéir à celui qui est son vicaire sur la terre, à haïr tout ce qui vient de l'Eglise..., etc... Admire la France, ô mon Italie, la France catholique, mère des Saints, terre des héros. Jette les yeux sur la France qui dernièrement a affermi une fois encore et affermit les glorieuses traditions de ses pères, les traditions de son attachement en tout et pour tout à l'Église du Christ. O France, unie d'aspirations et de pensées avec cette péninsule, fille de

prédilection du ciel et de nous... poursuis l'œuvre que tu as commencée après tes malheurs. Hélas ! chez toi aussi une génération ingrate a oublié ses devoirs, pour toi aussi se lève une ère d'abomination et de larmes. Mais Dieu veut te sauver et peut-être te sauver avant nous. »

L'auteur donne pour preuve de ce bon vouloir de Dieu à notre égard les apparitions de Lourdes. Or, l'Immaculée qui se montra sur les roches bénies de Massabielle appelait cette année à Chartres les ouvriers catholiques. En les appelant là, elle accomplissait la mission qu'elle s'est donnée de répandre de Lourdes comme d'un vaste foyer la lumière dont Dieu l'environne *(amicta sole)*, de mêler cette lumière à celle qui brille déjà dans d'autres cités privilégiées ou de la porter aux lieux qui ne l'ont pas vue encore. Il y a longtemps que la Vierge druidique, de son Pilier et de sa Crypte, éclaire ceux qui viennent l'invoquer. Le Congrès se fit donc « à Chartres, aux pieds d'une Vierge vénérée sous une image particulière, devant la Vierge qui doit enfanter (*Virgini pariturœ*). »

M. l'abbé Bonito trouve encore une raison de convenance à cette réunion des ouvriers auprès de notre Madone. La maison de Nazareth est le type des maisons chrétiennes et la sainte famille, le modèle des familles catholiques. Marie convoque les ouvriers à l'ombre de son sanctuaire pour rappeler à leur souvenir et présenter à leur imitation les grands exemples de Jésus, l'Homme-Dieu, se faisant ouvrier par amour pour nous, de Saint-Joseph et d'elle-même, issus du sang royal de David et appliqués néanmoins à un travail manuel. Heureux ceux qui ont su comprendre ces leçons sublimes, les enseigner, les pratiquer ! « Admirez-les donc, admirez-les, ces fortunés pèlerins de Chartres !... dans le cœur la foi, la foi la plus vive ; sur les lèvres un cantique qui le dispute en douceur au cantique des anges ; une arme à la main, l'arme propre aux enfants de l'Église, aux pèlerins de Marie, ils se groupent autour de cette Vierge qui nous enfante toujours à la grâce et à la gloire, aux pieds de la Vierge de Chartres, » comme ils ont fait autrefois et font encore sur les rochers de Lourdes.

Ce n'était pas assez (*ma non bastava*) ; « le Congrès commencé par un pèlerinage à Marie et à Marie de Chartres, devait se terminer par une visite à Jésus et à Jésus dans la dernière manifestation de son cœur très-saint. » L'amour de N. S. J.-C. pour les hommes passe de son cœur dans le cœur de l'Église ; elle seule est en état de résoudre la question ouvrière de manière à sauvegarder les droits de tous. Que l'humanité sache enfin quels sont ses vrais intérêts, et la Société, quels sont ses vrais amis ! Qu'elles retournent à l'Église et s'y renferment comme dans l'arche du salut !... C'est l'enseignement qui est parti « de Lourdes, de Chartres, de Loigny..., c'est

l'exemple qu'ont donné les Congrès et les Pèlerinages. »

Ces pages venues du pays d'outre-monts méritaient bien leur petite place dans la *Voix ;* elles montrent combien les efforts que fait la France pour rester le royaume du Christ et de Marie excitent l'enthousiasme et rencontrent de sympathies à l'étranger ; elles sont une preuve de l'union qui règne parmi nous. Le *Credo* du XIX° siècle est toujours le *Credo* des premiers temps, le signe auquel les fidèles se reconnaissent sur toutes les plages du monde ; vaillamment récité à Chartres et poussé hardiment jusqu'à ses conséquences par rapport à la question ouvrière, il a été le symbole qui a introduit les idées sociales du Congrès dans l'esprit des catholiques de tout l'univers, la clef qui a ouvert le cœur des lecteurs napolitains de l'*Écho de l'Immaculée* à la connaissance, à l'amour et au culte de Notre-Dame de Chartres. L. P.

LE CHRISTIANISME DANS L'INDE

M. Em. Clarisse, organisateur de secours pour les affamés de l'Inde, a fait, par l'intermédiaire de notre revue, plusieurs appels à la charité. Aujourd'hui il nous communique, à l'adresse des lecteurs de la *Voix de Notre-Dame*, la lettre de remerciement qu'il a reçue de M. Maury, directeur du Séminaire des Missions étrangères.

« Cher Monsieur. — Vous avez été si zélé pour les pauvres Indiens bien rudement éprouvés par la famine, pendant ces deux dernières années, que je regarde comme un devoir de vous faire connaître les fruits obtenus par vos envois.

Vous serez heureux d'apprendre que les dons de la charité, en secourant des malheureux, ont ouvert l'Église et le ciel à des milliers d'idolâtres.

Je ne parle ici que des trois vicariats dont notre Congrégation des Missions Étrangères a l'administration dans l'Inde parce que ce sont ceux-là qui ont le plus souffert, reçu avec plus d'abondance les secours des fidèles de France, et obtenu des résultats dont on n'avait pas eu d'exemple, depuis la prédication du grand apôtre des Indes, St François-Xavier. Quelque mots seulement sur l'importance relative de ces trois Missions.

Coimbatour. Ce vicariat compte une population païenne d'environ 2,000,000 d'âmes. Il a 1 évêque, 21 missionnaires français, 4 prêtres indiens et 24,000 catholiques.

Maissour. La population païenne de ce vicariat est d'environ 4,000,000 d'habitants. Il a 1 évêque, 22 missionnaires français, 9 prêtres indiens et une population catholique de 28,000 âmes.

Pondichéry. — La grande mission de Pondichéry qui, en dehors du territoire de la colonie française, s'étend sur plusieurs provinces de l'Inde anglaise, compte plus de 6,000,000 d'idolâtres. Il y a dans

ce vicariat 1 évêque résidant sur notre territoire, 25 prêtres indiens, et 68 missionnaires français. La population catholique dépasse en ce moment 175,000 âmes, dont 16,000 dans la colonie française de Pondichéry et 11,000 dans la colonie également française de Karikal.

Voici maintenant les résultats obtenus dans ces trois missions, pendant ces deux années de famine, par le zèle des missionnaires et la charité des chrétiens d'Europe.

		Baptêmes d'enfants païens moribonds.	Baptêmes de païens adultes.
Coïmbatour	1877.	1.127	2.526
—	1878.	1.100	6.661
Maissour	1877.	4.560	2.579
—	1878.	4.980	8.054
Pondichéry	1877.	7.400	20.707
—	1878.	18.300	29.420
		37.467	69.947

Voilà les magnifiques conquêtes de la charité chrétienne sur le paganisme. Votre zèle et vos dons y ont une belle part, et vous serez heureux, je n'en doute pas, d'y avoir contribué.

Presque tous les enfants baptisés en danger de mort sont allés au ciel prier pour leurs bienfaiteurs. Parmi les adultes, le plus grand nombre survivent et forment maintenant de nouvelles familles chrétiennes qui, elles aussi, prieront pour ceux qui les ont sauvés de la mort et aidés à parvenir à la connaissance du vrai Dieu. Ils sont pieux, mais bien pauvres, et leur situation demande encore une légère assistance.

La misère a diminué sensiblement en beaucoup d'endroits, mais elle est encore bien grande en beaucoup d'autres où les bonnes dispositions des païens se maintiennent toujours. Oh! combien nous regrettons que les ressources dont on peut disposer ne permettent pas d'accueillir et d'assister tous les païens qui se présentent pour se faire instruire et se préparer au baptême!

En vous offrant mes humbles remerciements, cher Monsieur Clarisse, je voudrais pouvoir les offrir aussi à la *Voix de Notre-Dame de Chartres* et à toutes les âmes généreuses qui vous ont confié leurs dons. Daigne le Seigneur les bénir et les récompenser de cette œuvre de foi et d'humanité!

Veuillez agréer, bien cher Monsieur, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S.

A. Maury,

Direct. du Sém. des Miss. Étrang. et prov. de l'Inde.

FAITS RELIGIEUX

— MONSEIGNEUR PIE AU RETOUR DE ROME. — Le 25 novembre, à l'occasion du vingt-neuvième anniversaire de sa consécration épiscopale, Mgr Pie a prononcé au grand séminaire, une remarquable homélie.

L'illustre prélat revenant de Rome, et tout pénétré des nobles et pieux sentiments qui avaient rempli son âme, en présence de Notre Très-Saint-Père, a communiqué à son auditoire les vives impressions que la vue du Souverain-Pontife imprime au cœur de tous ceux qui le visitent.

Avec quelle tendresse et quelle éloquence, dit la *Semaine de Toulouse*, le vaillant Evêque de Poitiers a parlé de cette paternité, que le monde chrétien a reconnue dès les premiers jours de l'Eglise, en donnant à son chef visible le nom de Pape, c'est-à-dire Père par excellence! Et Rome, cette patrie des âmes, comme il l'a saluée avec amour, depuis qu'on ne l'aborde plus qu'avec un serrement de cœur! Les Gentils ont envahi jusqu'au vestibule du temple ; ils stationnent à l'entrée de la demeure du Grand-Prêtre ; ils occupent et ils ont affecté à des usages profanes les asiles sacrés de la prière et de la doctrine. Et pourtant, telle qu'elle est, elle est encore l'espérance de l'avenir.

Léon XIII sera toujours le père de la famille chrétienne ; il faut donc que nous ayons pour lui l'affection de fils reconnaissants. Or notre amour filial se traduira d'abord par nos prières, puis par le zèle général avec lequel nous continuerons d'aller au-devant des besoins de notre Père. Un des ministres de la Chambre apostolique, rapporte Mgr Pie, n'a pas hésité à me dire : « Que les autres parties de la chrétienté fassent proportionnellement la moitié de ce que fait la France pour sa part, et nous n'aurions plus rien à désirer. » Déclaration grandement glorieuse pour notre pays, et qui doit stimuler notre générosité. A Dieu ne plaise que notre Père reçoive jamais le pain des mains des spoliateurs! « Si j'ai faim, ce n'est pas à toi que je le dirai : » *Si esuriero, non dicam tibi* ; « Car j'ai pour me nourrir l'univers et tous ceux qui l'habitent : » *Meus est enim orbis terrarum et plenitudo ejus.*

Au tribut de l'or et à celui de la prière, nous joindrons le tribut de l'obéissance.

Le savant Evêque, en terminant, a demandé aux jeunes lévites pour lui-même le bonheur qu'avaient fait goûter au cardinal Pecci, alors qu'il était évêque, les élèves de son séminaire de Pérouse ; puis, avec un sentiment d'exquise délicatesse, il a rappelé qu'en un pareil jour, il y a un an, avait été sacré, celui qui est aujourd'hui son auxiliaire, Mgr Gay, type de vertus par lesquelles l'évêque s'élève

à toute la hauteur de son état, qui est l'état de perfection par excellence.

— LA PRESSE. — Le Congrès catholique du Nord a émis un vœu relativement à la propagande des bons journaux. Pour comprendre combien ce vœu est opportun ; il faut savoir quelle est la diffusion des mauvais journaux.

Le *Siècle*, le *Rappel*, le *Voltaire*, le *XIX*[e] *Siècle*, l'*Evénement*, la *République française*, les *Débats*, la *Marseillaise*, etc., etc., ont un tirage quotidien qui s'élève au moins à 200,000 feuilles.

A ces grands reptiles s'ajoutent les petites vipères qui composent ce qu'on appelle la presse populaire, la presse à *un sou*.

Le *Petit Journal*, qui tire.	500.000	exemplaires
La *Petite République*	150.000	—
La *Lanterne*	120.000	—
Le *Nouveau Journal*	65.000	—
Le *Petit National*.	50.000	—
Le *Petit Lyonnais*	130.000	—

Nous en passons d'autres qui les suivent de près, ou même les distancent par le fond et par la forme de leurs blasphèmes.

Viennent ensuite les mauvais journaux de province. Pas de département qui n'en ait un, quelquefois plusieurs. En donnant à chacun, ce qui est peu, un chiffre de mille abonnés, vous avez environ 100,000 exemplaires.

En résumé voilà au minimum UN MILLION CINQ CENT MILLE journaux venimeux, qui chaque jour se répandent sur la France ! Que disent tous ces journaux en termes différents, ou plus ou moins couverts, tous la même chose : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !*

Il est donc vrai, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, aux quatre coins de la France, retentit QUINZE CENT MILLE fois par jour ce cri d'extermination : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! Mort au cléricalisme !*

— VŒU NATIONAL - ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE. — Nous avons déjà parlé plusieurs fois des différentes œuvres qui se rattachent au Vœu National ; nous avons expliqué l'Archiconfrérie et la Sainte Ligue. Aujourd'hui, pour exciter de nouveau le zèle, nous indiquerons d'une manière plus précise les principaux modes de souscriptions adoptés partout.

Ce sont :

Les décades. — (Assemblage de dix personnes pour réunir une offrande que recueille un dizainier) sont organisées à l'instar de la Propagation de la Foi, et tout en laissant à chacun la liberté la plus absolue de la quotité annuelle, n'en fournissent pas moins, par leur régularité, le revenu le plus précieux de l'Œuvre.

Les 1000. — La souscription des mille, dont les offrandes sont destinées à reconstituer l'avance que les fondations ont épuisée.

Les Pierres. — Qui consistent à payer une ou plusieurs pierres dont la place est connue et publiée, et sur lesquelles sont gravées les initiales du donateur. (Plusieurs personnes peuvent s'associer pour une même pierre).

Il y a des pierres de la Manse qui coûtent 120 francs et qui sont employées dans l'intérieur de la construction.

Les pierres de Château-Landon qui sont apparentes et qui coûtent 300 francs.

Chacun a droit à cinq lettres gravées, mais on ne peut exiger que cette inscription reste apparente dans la construction.

Les Piliers. — Les piliers rentrent dans cette catégorie d'offrandes ; il y en a de 5,000 fr., de 15,000 fr. et de 30,000 fr., comme l'on voit pour toutes les bourses ; aussi conviennent-ils bien aux villes, aux paroisses, aux grandes associations. Les donateurs de piliers ont droit à avoir leur nom ou leurs armoiries gravés dans l'ornementation du pilier. Il est bien entendu que ces piliers sont connus et deviennent une sorte de propriété.

Bulletin. — Enfin il y a le *Bulletin* : son prix, 3 francs par an, n'est pas rémunérateur, mais c'est le moyen de propagande le plus efficace. Il rend compte des travaux, des recettes, des dépenses, il contient une chronique de la Chapelle, des pèlerinages qui s'y font et des grâces qui s'y obtiennent ; il tient enfin au courant de tout ce qui se passe dans l'œuvre et en un mot de tout ce qui peut intéresser les adhérents et les zélateurs.

Il paraît le 10 de chaque mois.

S'adresser pour les messes, ex-voto, recommandations, et pour l'*Archiconfrérie*, au *R. Père SUPÉRIEUR* de la chapelle provisoire 31, rue de la Fontenelle, Paris ;

Pour la correspondance, les renseignements et la rédaction du Bulletin, ainsi que pour la *Sainte Ligue* à M. *ROHAULT DE FLEURY*, secrétaire, 6, rue de Furstenberg, à Paris ;

Pour les *offrandes*, les abonnements et pour les payements à M. *DAUCHEZ*, 6, rue de Furstenberg.

— Orléans. — Mgr Coullié, évêque d'Orléans, vient d'adresser à NN. SS. les archevêques et évêques de France une lettre dans laquelle il annonce que le procès de l'ordinaire pour la béatification de Jeanne d'Arc a été très-favorablement accueilli à Rome. Il demande ensuite aux prélats de vouloir bien accorder leur appui à ses démarches, en sollicitant avec lui du Saint-Siège, l'introduction définitive de la cause de Jeanne d'Arc, la libératrice d'Orléans et de la France.

— *Louisiane* — M. l'abbé Mignot, missionnaire apostolique et chanoine de la Nouvelle-Orléans, nous a écrit de nouveau à l'occasion de la famine qui a exercé ses ravages pendant plus de quatre mois en Louisiane. Il faut maintenant secourir les infortunés survivants. « Que de pauvres à soulager ! Que de veuves à défendre contre le désespoir ! que d'orphelins à dérober à la désolation et à l'abandon ! Tous sans doute sont dignes de notre pitié ; mais ce sont surtout ces pauvres petits enfants, privés de leurs soutiens naturels, qui doivent exciter notre sollicitude. » La Louisiane a été, comme elle est et comme elle restera toujours, la *fille de la France !* Elle a été généreuse envers notre pays après nos désastres de 1870 ; notre pays, à son tour, doit l'être pour elle. (Envoyer les offrandes aux secrétariats d'évêchés ou directement à M. le chanoine Mignot, hôtel et rue des Saints-Pères, 65, Paris.

— *Terre-Sainte.* — Trois Pères de la Société des Missions d'Afrique, envoyés d'Alger par Monseigneur l'archevêque de cette ville, sont arrivés à Jérusalem. Leur mission est de servir l'église Sainte-Anne. Ce sanctuaire appartient au gouvernement français qui accorde à ces missionnaires un subside annuel, à condition que tous les jours une messe y sera célébrée pour la prospérité de la France. Il est question d'élever auprès de cette église un bâtiment capable de contenir une quarantaine d'ecclésiastiques qui s'adonneraient spécialement à l'étude des Livres saints.

— *Lille.* — Lundi, 2 décembre 1878, après midi, a eu lieu la clôture solennelle du congrès catholique au milieu d'une assistance considérable.

Après la lecture de plusieurs rapports intéressants, on a entendu un éloquent discours de M. Chesnelong sur la persécution religieuse.

Puis M. l'abbé Didiot, doyen de la Faculté de théologie, a lu un savant et ferme rapport sur la *propagation des enseignements pontificaux.* M. G. Théry a exposé dans une forte thèse la situation légale des communautés religieuses ; bien fausse est l'opinion répandue que les communautés religieuses ne vivent en France que par tolérance ; il n'existe aucune loi qui puisse être invoquée contre elles. Monseigneur Mermillod a clôturé la séance par une émouvante allocution sur les grandes leçons de catéchisme que Dieu fait au monde. Des applaudissements enthousiastes et prolongés ont accueilli ces paroles.

— Monseigneur Elloy, *mariste*, évêque de Tipasa, vicaire-apostolique de l'Océanie centrale et des Navigateurs, est décédé récemment à Notre-Dame-de-bon-Encontre, près Agen. Une note biographique a fait admirer les vertus de l'évêque missionnaire. Lors

de son voyage en France pour affaires de sa mission, puis pour le Concile, il disait souvent que la terre d'Europe lui brûlait les pieds ; tant était grand son désir de retourner dans sa mission!

— Nous avons appris aussi la récente mort de Mgr Spacca-Pietra, archevêque de Smyrne. Il y a un certain nombre d'années, ce vénérable prélat, homme remarquable sous tout rapport, a profité d'un voyage en France pour faire son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, et il a prêché à la cathédrale. Ses récits sur Smyrne et Ephèse, sur les lieux qu'avaient habités la Sainte-Vierge et Saint-Jean, n'ont point été oubliés.

— Nous recommandons aux prières les deux illustres défunts que nous venons de nommer et, avec eux, M. l'abbé Codant, vicaire-général de Limoges, chanoine de plusieurs diocèses, supérieur des dominicaines de Sèvres, mort le 7 décembre à Pau où il prêchait l'Avent. Ses prédications nombreuses en notre ville et les preuves de sa grande dévotion à Notre-Dame de Chartres, sont pour nous un motif particulier de lui accorder nos suffrages.

— La Société de la jeunesse catholique italienne vient de publier un appel aux catholiques d'Italie pour les convier à un pèlerinage à Rome. Ce pèlerinage aura lieu lors des prochaines fêtes de l'Épiphanie.

Une audience de Sa Sainteté Léon XIII sera sollicitée pour les pèlerins.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes.— 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Décembre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 70 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 270.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 160.

Nombre de visites faites aux clochers : 60.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Décembre ont été consacrés 35 enfants, dont 8 de diocèses étrangers.

— *Pèlerinages.* — Malgré la mauvaise saison qui empêche les voyages, quelques prêtres pèlerins ont encore été remarqués, pendant le mois de décembre, devant nos Madones. Nous avons vu entre autres, des Pères Rédemptoristes qui venaient chercher des bénédictions pour leur apostolat dans deux paroisses de notre diocèse. Le jour de l'Immaculée-Conception, le célèbre sanctuaire de Notre-Dame-de-Longpont (au diocèse de Versailles) était représenté dans celui de Chartres par le digne curé de cette paroisse et une ou deux

autres personnes. Au mois de juillet dernier, un groupe de Chartrains s'était rendu à Longpont. Les relations entre les deux lieux de pèlerinage sont d'ancienne date.

— Dans notre dernier numéro, en citant des religieuses de différentes congrégations qui étaient venues rendre hommage à Notre-Dame de Chartres, nous avons mentionné, par erreur, sous le nom de Marianite, une sœur venue de Notre-Dame du Lac (Etats-Unis d'Amérique). Les religieuses de Notre-Dame du Lac s'appellent *Sœurs de la Sainte-Croix*, et sont distinctes des Marianites de Sainte-Croix dont l'Institut a sa maison-mère au Mans et dirige de nombreux établissements aux États-Unis d'Amérique.

— La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée le lundi 9. Il y aurait eu plus d'assistance à la procession un dimanche, et pourtant quelle affluence encore ! Le R. P. Bourgeot, mariste, avait dit en chaire, après les vêpres, les grandeurs de Marie. La glorification de cette bonne Mère ici-bas doit être en rapport avec sa dignité et son amour ; c'est ce qui explique les incomparables manifestations dont sont témoins les villes de Marie au jour anniversaire de la proclamation du dogme de la Conception Immaculée. Lyon s'est distingué comme toujours sur sa colline de Fourvières ; Chartres, dans sa cathédrale et surtout dans sa Crypte nonpareille.

— Monseigneur a annoncé par une lettre pastorale la quête annuelle pour le *denier de Saint-Pierre*, fixée au jour de Noël dans les églises du diocèse de Chartres. Ainsi font tous les évêques. L'unanimité de l'épiscopat dans une filiale sollicitude vis-à-vis des besoins du Pape n'est-elle pas bien touchante ? Quoi de plus propre à stimuler la générosité des *vrais* catholiques, pour une œuvre dont les résultats ne profitent pas seulement au personnel du Vatican, comme nos ennemis le prétendent, mais à la Chrétienté tout entière.

— Le service anniversaire pour le repos de l'âme des soldats morts à Loigny, en 1870, a été célébré en cette paroisse, le 2 décembre. On remarquait dans l'assistance un représentant de M. le Préfet, puis M. le sous-préfet de Châteaudun et plusieurs officiers supérieurs de l'armée. — Un beau discours a été prononcé par le R. P. Stanislas, frère mineur capucin, prédicateur bien connu.

— Les Membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ont eu leur retraite annuelle à la chapelle Saint-Martin dans la Crypte. C'est M. l'abbé Foucaut, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame, qui en a présidé les exercices. Elle a été close, le 8, par une communion générale et la pieuse séance trimestrielle tenue, comme à l'ordinaire, dans une salle du palais épiscopal. Dans cette réunion, un rapport toujours intéressant rend compte des travaux de la Conférence. Quels heureux succès obtenus particulièrement

au milieu des apprentis et ouvriers. L'Œuvre du Patronage prospère de plus en plus à Chartres, sous l'impulsion de la Conférence et avec le concours si zélé de M. l'abbé Genet, vicaire de St-Pierre, et du Frère Georges. La jolie fête de distribution de prix, très-spirituellement égayée par les jeunes ouvriers pour qui elle avait lieu, nous a mis à même, cette année encore, de constater la sympathie croissante du public pour les enfants du peuple qui veulent rester chrétiens.

— La paroisse de Saint-Aignan a célébré solennellement la fête de son patron, le 8. Messe en musique chantée par les élèves des Frères de l'école Saint-Ferdinand. Sermon aux vêpres par M. l'abbé Loriot, curé de Saint-Maurice-Saint-Germain.

— L'Ordination des Quatre-Temps a eu lieu dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Onze diacres et quatre sous-diacres, plusieurs clercs dans les ordres inférieurs.

— Le 28, fête des Saints-Innocents. Messe et vêpres capitulaires chantées par les enfants de chœur. Après les Complies, sermon à la Crypte par M. l'abbé Durand J., professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, ancien élève de la Maîtrise.

— Le 31, salut à la Crypte pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année qui finit.

— Fête de l'Adoration à la Crypte le jeudi 23 janvier.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je demande deux messes en actions de grâces à Notre-Dame de Chartres. Victime d'une criante injustice, je m'adressai à cette bonne Mère pour obtenir réparation et je promettais un ex-voto. J'ai été exaucée. Les personnes qui avaient voulu me causer dommage ont été éclairées, et satisfaction m'a été donnée sur tout point.

(L. de M., diocèse d'Evreux).

2. Nos désirs sont accomplis. La Providence a fait tourner à notre avantage des procédés administratifs qui tendaient plutôt à nous nuire ; avec notre bon père nous avons été heureux de pouvoir fixer enfin notre séjour là où devaient si bien nous recevoir nos amis. Ce déplacement obligé a été fort utile et agréable à la famille entière. C'est une faveur que nous croyons tenir de Notre-Dame de Chartres. Nous sommes depuis si longtemps attachés à son service. Depuis cinq ans, ma sœur et moi, nous n'avons pas cessé un seul jour de l'invoquer. Chaque soir, quand nous nous retirons dans notre chambre, nous récitons la belle prière composée en son honneur, et que vos petites feuilles ont tant répandue : « O Notre-Dame de Chartres, ma mère et ma souveraine, etc. »

(E. H., diocèse de Dijon).

3. Il y a quelque temps, une jeune femme de mes amies étant tombée dangereusement malade, je demandai instamment sa guérison par l'entremise de Notre-Dame ; et tous les jours deux fois, je fis un kilomètre pour me rendre au sanctuaire de Notre-Dame-des-Aydes, à Vienne-les-Blois. N'existe-il pas d'antiques relations entre ce béni sanctuaire et le vôtre ? Nous obtînmes bientôt un complet rétablissement. Gloire à Marie ! (T. M. N. de S. B.)

4. La semaine dernière, j'ai été en présence d'un grand danger en compagnie de plusieurs autres personnes ; le cheval qui conduisait notre voiture avait pris le mors aux dents ; et rien ne pouvait l'arrêter. Au moment où tout espoir semblait perdu pour nous, nous nous sommes écriées : « Notre-Dame de Chartres, avez pitié de nous ! Enfin le cheval s'est abattu, et nous avons été renversées sans grave blessure. Reconnaissance à notre Mère !

(Ch. R.. diocèse de Chartres).

5. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres, pour une conversion sollicitée depuis bien des années et obtenue au moment où l'on s'y attendait le moins. Faites brûler deux lampes et veuillez dire une messe en reconnaissance de ce bienfait.

(M. P., de Nogent-le-Rotrou).

— *Villeneuve Saint-Nicolas.* — La fête du pèlerinage de St-Maur, à Villeneuve-Saint-Nicolas, fête dont la solennité a été interrompue depuis quelques années, à cause de la construction de la nouvelle église, aura lieu le mercredi, 15 janvier prochain, suivant l'usage établi de temps immémorial. Une première messe sera célébrée à 8 heures ; la messe solennelle du pèlerinage commencera à 10 heures.

Nécrologie. — M. l'abbé Paty (Pierre-Henri), curé de Bailleau-le-Pin, est décédé le 3 décembre, à l'âge de 78 ans et demi. A ses obsèques ont assisté un vicaire-général, quatre autres chanoines, beaucoup de curés, en tout vingt-cinq prêtres. Les nombreux parents du défunt et les paroissiens remplissaient la grande église si bien décorée jadis par ses soins. M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale, originaire de Bailleau, a prononcé en chaire un touchant éloge de son ancien maître, de ce digne pasteur qui a vécu plus de cinquante ans dans la même paroisse, plein de dévouement dans toutes les fonctions du saint ministère, et particulièrement dans la préparation des enfants à la première communion.

BIBLIOGRAPHIE

— Vient de paraître l'intéressant ouvrage que nous avions déjà annoncé : *Vie de M. Gilles Marie*, curé de Saint-Saturnin de Chartres. — Deuxième édition, annotée.

(Pour se le procurer, écrire à M. l'abbé Haye, curé de Saint-Avit par Illiers, Eure-et-Loir. Prix : trois francs cinquante, franco. — On trouvera aussi ce livre chez les libraires de Chartres.)

— *Petites Méditations pour la récitation du Saint Rosaire*, par le T. R. P. Monsabré, des Frères prêcheurs (1re série : Jésus dans le Rosaire ; 2e série : Marie dans le Rosaire; 3e série : les fruits du Rosaire). Trois jolis volumes in-32. Prix 80 cent. et par la poste, 90 cent. A Paris, librairie Edouard Baltenweck, 7, rue Honoré-Chevalier. — Le nom de l'auteur assure à ces méditations un grand succès : doctrine, piété, onction, tout y est sous une forme littéraire qui en augmente le mérite et la saveur.

— *Courtes méditations* pour tous les jours et les principales fêtes de l'année, par le R. P, Léopold Stix, prêtre de la Congrégation du Saint-Rédempteur, traduite de l'allemand et publiées par les soins de M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine. (Quatre volumes in-32. Prix de chaque volume : 2 f. 50. A Paris, chez Plon et Cie, imprimeurs-éditeurs, 10, rue Garancière) — Dans cet ouvrage, doctrine très-sûre, toujours appuyée sur le texte sacré, toujours pratique et pleine d'une sage mesure ; divisions nettes et naturelles ; beaucoup de choses en peu de paroles.

— *La Médaille Miraculeuse*, son origine, son histoire et biographie de la Sœur Catherine Labouré, par un prêtre de la Mission. 1 vol. in-18. Prix 0,50 et franco 0,60. Librairie Josse, éditeur, 31, rue de Sèvres, Paris. A Poitiers, aux librairies religieuses.

Presque tous les fidèles portent la médaille miraculeuse ; mais combien ignorent son origine et l'histoire de cette humble Fille de la Charité que la Sainte-Vierge a daigné honorer de sa confiance !

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'il vient de paraître à la librairie A. Josse, 31, rue de Sèvres, à Paris, une petite brochure contenant le récit des apparitions de la Sainte-Vierge, tel que la Sœur Catherine Labouré l'a écrit de sa propre main, ainsi que l'abrégé de la vie de cette pieuse servante de Marie.

Nos lecteurs trouveront là des preuves bien touchantes de l'amour de la Sainte-Vierge pour les pécheurs et de sa bonté maternelle pour la France.

— La prière *O bon et très-doux Jésus* est récitée par la plupart des personnes pieuses après chacune de leurs Communions, à cause de l'indulgence plénière que les Souverains-Pontifes ont attachée à sa récitation. Il importe donc que cette prière soit bien comprise et bien récitée. Une *explication* de cette prière qui a paru dans la *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai* et qui a été reproduite dans plusieurs autres *Semaines*, est mise en vente, à Lille, rue de Bas, 17, chez M. Ducoulombier, en une double feuille ornée d'une belle gravure, au prix de : 10 exemplaires, 0,50 c.; le cent, 3 fr., le mille, 15 fr

Sa diffusion est particulièrement opportune dans ce mois consacré au soulagement des âmes du Purgatoire.

— En vente au profit de diverses bonnes œuvres : *Le Magasin Catholique illustré*, beau volume in-4° de 1,052 pages, avec une centaine de gravures du meilleur goût ; ouvrage de propagande et de *bibliothèque attrayante* pour cercles, patronnages, pensionnats, presbytères, familles, etc., etc. Prix : Cinq francs au lieu de huit, au bureau de l'Apostolat catholique, chez M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur, rue de Calais, 21, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

La Question du Travail entre Patrons et Ouvriers ou *la Permanence des Engagements dans le monde du Travail* (ouvrage couronné au Congrès de Chartres), par M. l'abbé Loriot, curé de St-Maurice-St-Germain. — In-12 de près de 400 pages. Prix 2 francs. Chez M. Haton, lib. édit., rue Bonaparte, 33, à Paris, et les principaux libraires du département.

JANVIER 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1879.

Chaque semaine, indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, après la comm. de la pr. : *En ego.*

1er janvier, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de S. Joseph.

2, jeudi — Ind. pl. p. la récitation devant le Saint Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. pl. 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.).

5 dimanche. — Indulg. plen.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie. (j. au ch.)
6, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales. (j. au ch.).
7, mardi.— Ind. pl. p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
8, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).
9, jeudi. — Indulg. pl. p. l'Apostol. de la prière (j. au ch.).
10, vendredi. — Indulg. plen. p. le scap. rouge.
11, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu. (comme au 4 janvier. — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 3° pour le rosaire ; 4° pour le scap. bleu ; 5° pour les possess. d'objets indulgenciés ; 6° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.
13, lundi. — Ind. plén.: 1° pour la Prop. de la Foi.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de S. (j au ch.)
14, mardi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. du chap. de l'Imm.-Concep. (j. au ch).
15, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
16, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
17, vendredi — Ind. plén. p. le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 4 janv. — j. au ch.)
19, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.)
20, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récit quot. de l'*Angelus*. (j. au ch.).
21, mardi. — Indul. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie. (j. au ch.).
22, mercredi. — Ind. pl. 1° p. le scap. du Carmel.
23, jeudi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. de la pr.: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
24, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.)
25, samedi. — Ind. pl. 1° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie ; 2° pl. et part. nomb. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 4 janv. — j. au ch.).
26, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° pour la récit. quot. du *Memorare* et du trisagion : *Sanctus*. (j. au ch.).
27, lundi. — Ind. pl. p. la récitation quotidienne du chap. brigitté. (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. l'Œuv. de St Franç. de S.; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° pour l'Arch. de St Joseph. (merc. au ch.)
30, jeudi. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotidienne de la prière : *Doux Cœur de Marie*. (j. au ch.).
31, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Erratum. — La petite poésie qui commençait notre numéro de Janvier a éprouvé un bizarre accident de typographie. Le mot : *brebis* devait avoir sa place à la fin de la troisième strophe, et le mot : *beauté*, au bout du second vers de la cinquième strophe. L'effet de la transposition a été assez étrange pour que tous nos lecteurs puissent remarquer la double faute à première vue, et faire les corrections avec la plume.

PIERRE OLIVAINT, PRÊTRE DE LA Cie DE JÉSUS
(Suite et fin).

Les dernières années qui précédèrent les douloureux événements de 1870, furent signalées par la recrudescence des passions révolutionnaires et anti-religieuses. L'Église, les congrégations, les jésuites, dénoncés à la tribune du Sénat et du Corps législatif, redevinrent le thème habituel des déclamateurs de clubs et des journalistes de faubourgs. Le dévergondage des idées fomentait le désordre et préparait l'émeute.

En voyant se multiplier les attaques contre la Compagnie de Jésus, le Père Olivaint vit bien que l'heure était venue de souffrir sans faiblesse la persécution dont le mystérieux attrait avait naguère décidé de sa vocation .. Aussi, au moment où la déclaration de guerre contre les Prussiens vint si douloureusement compliquer la situation et jeter les esprits dans d'inexprimables angoisses, le saint religieux sentit le besoin de se recueillir. Le 1er août 1870, il se mit en retraite pour se disposer à la *Passion* qui était proche.

Dès le commencement de janvier, il avait dit « la persécu-
« tion est à nos portes, elle sera terrible, nous traverserons un
« *bain de sang*... »

Mais cette effrayante perspective ne diminuait rien de son énergie et il était fermement résolu de rester à son poste, non-

seulement pour les Pères dont il était le supérieur, mais aussi pour les « chères âmes » qui recouraient à son ministère : car les malheurs de la guerre *prêchaient* et en ramenaient beaucoup au Seigneur.

Au milieu de toutes ces graves préoccupations, le Père Olivaint ne perdait rien de son généreux entrain et de sa merveilleuse activité. Dès le 20 août 1870, il organisa une vaste ambulance dans la maison de la rue de Sèvres. Eh ! bien le croirait-on ? Pour obtenir la faveur de se dévouer au service de nos braves soldats, il fallut vaincre d'étranges résistances !... Cependant l'investissement de Paris se complétait peu à peu. A l'approche du siège, il y eut une débandade générale, et ceux qu'une force majeure ne retenait pas dans la capitale, s'empressèrent pour la plupart de s'en éloigner. Les jésuites restèrent pour soutenir les courages, panser les blessures, réconcilier les mourants avec le bon Dieu et leur ouvrir le ciel. Chacune de leurs maisons avait une ambulance. Ils logeaient des mobiles et avaient des aumôniers aux fortifications et aux avant-postes. Plusieurs Pères furent blessés sur le champ de bataille en relevant des mourants. « Nous faisons, » écrivait le Père Olivaint, « tout ce que nous pouvons pour la patrie ! » La récompense de tant de dévouement et de bienfaits ne devait pas se faire attendre.

A ce long siège, qui s'acheva dans l'humiliation et la défaite, succéda bientôt l'abominable règne de la Commune. Le Père Olivaint entrevoyait bien l'issue des événements quand, dans une dernière allocution aux religieuses du couvent des Oiseaux, il prononçait avec un visage tout céleste ces paroles inspirées :
« Il faut du sang pur à la France pour la régénérer, mais qui
« de nous sera jugé digne de verser le sien ? Si nous sommes
« choisis, quelle grâce, si nous sommes laissés, humilions-nous. »

Il ne fut pas *laissé* le courageux athlète de Jésus-Christ. Dieu de toute Éternité avait entouré son front de l'auréole du martyre. (1)

(1) Nous ne voulons, en nous exprimant ainsi, qu'énoncer un jugement particulier sans prétendre en rien devancer celui de la Sainte-Église. Il en est de même pour les qualifications de saints, de bienheureux, de martyrs que nous donnons aux personnages dont nous écrivons la vie dans cette pieuse revue.

Ce fut le 4 avril au soir que deux délégués de la Commune, un certain docteur et un dentiste, « accompagnés d'une centaine d'hommes choisis dans ce que le 83e bataillon comptait de pire et de plus exalté, se présentaient à la maison de la rue de Sèvres. (1) Le Père Olivaint avait été plusieur fois instruit de la visite nocturne : « Je ne veux pas fuir devant les gens de la Commune, » répondait-il à tous ces avertissements, s'ils me font prisonnier, je les suivrai. S'ils font plûs, j'espère avec la grâce leur montrer comment sait mourir un jésuite. » A 6 heures du soir, on vint lui annoncer officieusement que la redoutable visite allait avoir lieu entre 7 et 8 heures. Pourquoi s'inquiéter ainsi ? répliqua de nouveau le Père Olivaint, « le meilleur acte de charité que nous puissions faire, n'est-il pas de donner notre vie pour Jésus-Christ ? » Il était en habit ecclésiastique, se promenait d'un pas ferme et décidé dans le long corridor du rez-de-chaussée en face de la porte d'entrée, récitant tranquillement son bréviaire. Un ami vint encore le trouver : « Mais, mon Père, que faites-vous là ? » dit-il. — Le Père lui serra la main et répondit : « *J'attends.* » (2)

Dès le matin, on avait eu soin de retirer le Saint-Sacrement de l'Église ; deux hosties consacrées, devant lesquelles brûlaient deux lampes, étaient gardées pour le moment suprême dans les cellules du Père Olivaint et du Père Lefèvre, son fidèle compagnon ; au moment où les communards se présentèrent à la porte de la maison, les deux religieux consommèrent les saintes espèces et, munis du saint viatique, se présentèrent aux envahisseurs. « Vous savez, dit le délégué, qu'à partir de ce « moment vos biens sont confisqués ? je viens pour voir si vous « n'avez pas d'armes. Eh ! non, répondit doucement le père « Lefèvre, nous n'avons pas d'armes, vous le savez aussi bien « que nous. » Du reste, reprit le communard, le temps me manque et je délègue le citoyen Lagrange, improvisé commissaire central du quartier, pour me remplacer... Avant de partir, il lui glissa cet ordre à voix couverte : « Si vous ne trouvez rien, emmenez-en deux, » et comme on ne *trouva rien*, pas

(1) Vie du P. Olivaint, p. 436. — Palmé, éditeur, Paris.

(2) Il avait été averti semi-officiellement par un membre de la Commune de ce qui s'apprêtait pour le soir.

même d'argent dans la caisse, on emmena le Père Olivaint et le Père Caubert, l'un supérieur et l'autre procureur de la maison.

Bien qu'il fut onze heures et demie du soir, les fédérés s'attardaient et répondaient mal à l'appel du tambour. « Nous n'avons pas été à la cave, s'écriaient-ils, nous avons oublié le *meilleur.* » Lagrange les apaisa en leur promettant de revenir bientôt. Après ce facile exploit, le commissaire s'en alla avec sa troupe au quartier-général de la place Vendôme. Un piquet d'hommes armés emmena les prisonniers au dépôt de la préfecture de police. La route fut très-pénible : à l'extrémité de la rue Dauphine, le P. Olivaint s'arrêta tout court, exténué et comme ne pouvant plus avancer. Un de ses gardes dut le prendre par le bras, le soutenir et l'entraîner. « Depuis que Jésus lui-même a voulu tomber sous la croix, on sait que la force peut faillir au courage. »

Les deux prisonniers, dès leur arrivée, furent enfermés dans une cellule séparée et mis au secret.

L'archevêque de Paris, le président Bonjean, les P. P. de Bengy, Clerc et Ducoudray, qui les avaient devancés dans ce triste séjour, furent emmenés à Mazas dans une voiture cellulaire le jeudi saint au soir, en qualité d'otages.

Dans une sanguinaire proclamation, la Commune déclarait que « toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un par-
« tisan du gouvernement de la susdite Commune, serait sur-
« le-champ suivie d'un nombre triple d'otages. »

L'arrêt de mort planait donc sur la tête de chaque prisonnier. Le P. Olivaint ne perdit rien de sa douce sérénité, et comme des personnes dévouées avaient organisé un petit service de ravitaillement il put se procurer des livres et tout ce qu'il fallait pour écrire. Ensuite, pour tromper ses longues heures de complète solitude, il commença la grande retraite de Saint-Ignace ; pendant le cours de ces saints exercices, une ineffable consolation lui était réservée ainsi qu'au Père Caubert : comme autrefois les matyrs ils purent, grâce au dévouement d'une femme courageuse, recevoir dans leur prison la visite du Dieu caché... Quelques heures après, ils étaient conduits à Mazas, toujours assujettis au régime cellulaire, véri-

table mort vivante pour les pauvres reclus. Néanmoins, le P. Olivaint ne perdait rien de sa joie. Le 32e jour de sa retraite, il lui échappa cependant une plainte, la seule qu'il eût jusqu'alors proférée. Voilà pourtant, écrivait-il, six dimanches passés à l'ombre ! Que de jours sans monter à l'autel. Ah ! quand on est privé d'un bien, comme on en sent mieux le prix ! » Et dans une autre lettre : « me voici au 41e jour de ma retraite, à partir d'aujourd'hui je ne veux plus méditer que sur l'Eucharistie, n'est-ce pas le meilleur moyen de me consoler de ne pouvoir monter à l'autel ? Si j'étais petit oiseau, j'irais tous les matins entendre la messe quelque part et je reviendrais après *volontiers* dans ma cage. »

Ce ne fut pas le prisonnier qui sortit, mais Dieu qui, pour la seconde fois, vint le visiter. Par une miséricordieuse libéralité du Divin Maître, plusieurs hosties consacrées lui ayant été remises cachées dans le double fond d'un petit pot de crême, le Père Olivaint put distribuer quelques parcelles de ce Pain qui fait les *forts* dans la Foi à l'archevêque et à tous les prêtres enfermés dans le corridor du 1er étage de la prison de la grande Roquette, où ils avaient été transférés de Mazas le lundi 22 mai 1871.

Mgr Darboy, M. Bonjean, M. Duguerry, les P. P. Clerc, Ducoudray et l'abbé Allard, furent les premiers appelés à payer le tribut du sang violemment exigé par des hommes en délire. Le vendredi 26 mai, les Pères Olivaint, Caubert et de Bengy firent partie des 52 victimes destinées au même sort. Le signal donné, on partit de Mazas... Autour des condamnés on hurlait, on chantait, on dansait, on leur jetait d'immondes projectiles... Arrivés à la croix formée par l'intersection de la rue de Paris et de la rue Haxo, la tête du cortége s'arrêta.. , on eut quelque peine à se mettre d'accord sur le lieu de la sanglante exécution.(1) Tout à coup on entendit une immense clameur, c'était la foule qui arrivait entraînant les otages dans une course précipitée : cette multitude envahit la longue allée bordée de maisons qui forme la cité proprement dite. Les victimes, serrées par la foule, acculées dans un espace carré qu'un mur très-bas sépa-

(1) Varlin, membre de la Commune, voulut, mais sans succès, s'opposer au massacre.

rait du jardin, se préparaient en silence au sort cruel qui les attendaient.

Il y eut un moment très-court d'hésitation. « A MORT, » s'écria un des incendiaires des Tuileries. Aussitôt l'horrible massacre commença. La boucherie dura une heure. Pour achever les blessés on se mit à piétiner, à danser sur eux ; on les cribla de coups de fusil et de pistolet, on les larda de coups de baïonnette ; on ne s'arrêta que lorsqu'on fut certain que tous étaient bien morts.

Deux fois le sang des justes, qui crie au Ciel miséricorde, avait coulé. Après l'expiation vint la délivrance. La Commune fut vaincue, et le dimanche de la Pentecôte, Paris sortait de ses ruines fumantes. Le corps des martyrs, retrouvés après de laborieuses recherches, furent inhumés au cimetière du Mont Parnasse et transportés ensuite au *Gesu* pour obéir à l'impulsion générale. Dès lors un courant de vénération publique de reconnaissance et de confiance s'établit envers ces cinq religieux qui avaient passé en faisant le bien, et dont la mort avait été encore plus glorieuse que la vie.

Plusieurs faits merveilleux, attribués à la médiation du Père Olivaint, ayant eu lieu depuis son glorieux trépas, une commission d'enquête fut instituée, en 1872, par son Éminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris. Ses travaux s'étant heureusement terminés, le dossier de la *cause* du Père Olivaint a été envoyé à Rome, où désormais le procès canonique doit se poursuivre.

CONFIANCE et COURAGE ! Que cette devise du saint religieux soit aussi la nôtre dans les malheureux jours que nous traversons. Par la confiance, nous attirerons le divin secours avec lequel nous soutiendrons vaillamment les rudes combats de la vie, et mériteront la couronne promise aux victorieux !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

PROPAGATION DE LA FOI.

Le compte-rendu sur la Propagation de la Foi, pour ce qui concerne les recettes du diocèse de Chartres, est fait annuellement par M. le chanoine Germond, secrétaire général de l'évêché. Le dernier rapport,

lu en présence de Monseigneur et des zélateurs ou zélatrices, se terminait par des réflexions bien justes et bien exprimées sur l'utilité de la lecture des *Annales* qu'il faudrait répandre avec zèle dans toutes les paroisses. Nous sommes à même de reproduire ici cette page importante qui inspirera sans doute à plusieurs une bonne résolution.

Là, dit M. le chanoine Germond en parlant des Annales de la Propagation de la Foi, là sont relatés les travaux, les souffrances, les besoins de ces hommes courageux qui quittent leurs familles et leurs amis, leur patrie, tout en un mot, pour se vouer à l'apostolat ; qui sont envoyés à des peuples sauvages qui ne leur réservent pour récompense, au moins au début, que la persécution et même le martyre. On y apprend combien sont lamentables les misères morales et matérielles des nations privées de la connaissance de la vérité, les sacrifices que doivent s'imposer ces hérauts de l'Évangile et les difficultés qu'ils ont à surmonter pour aborder ces pauvres infidèles, leur parler de Dieu et travailler au salut de leurs âmes. On peut y suivre encore les progrès de la religion dans le monde païen, notamment dans le dernier numéro de septembre, qui n'est autre chose qu'un exposé de l'état actuel des missions chez les infidèles comparées à celle de 1840. Tandis qu'à cette dernière date le nombre des catholiques dans les diverses contrées évangélisées n'était que de 4,500,000 environ : aujourd'hui, grâce à l'œuvre de la Propagation de la Foi, il est augmenté de 10 à 12 millions.

Mais ce n'est pas assez dire. Il ne suffit pas à nos missionnaires d'avoir porté la lumière de l'évangile et fondé des chrétientés aujourd'hui plus ou moins florissantes, depuis les régions glaciales des pôles jusque dans les îles innombrables de l'Océan. Tant qu'il reste des âmes à gagner à Jésus-Christ, leur zèle n'est pas satisfait ; et ils brûlent de marcher à de nouvelles conquêtes. Car des peuplades sauvages, encore assises dans les ombres de la mort, existent non-seulement sur le littoral, mais surtout dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, immense plage qui s'étend du 20e degré de latitude boréale au Tropique du Capricorne et au-delà ; c'est-à-dire de l'extrémité méridionale du grand désert du Sahara jusqu'à la Cafrerie et au pays des Hottentots, voisins du cap de Bonne-Espérance. Là se rencontrent les Mandingos, les Berbères, les Yolofs, les Betjouanas, la tribu de Monjou, sur le plateau éthiopien, et une foule d'autres dont les noms, même sur les cartes authentiques les plus récentes, sont suivis d'un point d'interrogation ; tant ces dénominations sont hasardées et reposent sur des documents peu précis. Il ne faut pas en être surpris ; car ces peuplades ont été plutôt entrevues qu'explorées par quelques voyageurs modernes, tels que Livingstone, prédicant de l'Angleterre, mort assez récemment, et qui a parcouru quelques-unes de ces contrées bien plus en amateur et en savant, que dans le but d'annoncer

l'Evangile même tronqué, tel que l'a défiguré la réforme d'Henri VIII. Un de nos compatriotes, le sieur Ballay, de Fontenay-sur-Eure, est encore aujourd'hui attaché à l'une de ces caravanes scientifiques qui ont pour but de faire des découvertes au milieu de ces steppes ignorées ; ces savants ont pour mobile un intérêt purement géographique ou l'espoir de baptiser de leur nom quelque lac ou quelques oasis encore innommés au moins dans notre idiome national. Du reste, leurs investigations et leurs travaux sont encore très-incomplets. Mais nous en savons assez par d'autres voies et surtout par les missions du littoral, pour affirmer que là se pratique encore au grand jour la traite des noirs, sinon pour nos planteurs français, auxquels la loi est censée interdire ce honteux trafic, du moins au bénéfice d'autres nations moins scrupuleuses, pour lesquelles la première loi consiste à s'enrichir par tous les moyens possibles. Là se pratiquent les sacrifices humains qui, sous prétexte de religion, sont offerts au prétendu Dieu de la guerre dans le Dahomey et sur la côte des esclaves, avec une atrocité dont on peut se faire une idée par les dessins insérés dans les derniers numéros du journal : *Les Missions catholiques*. Toutes ces choses ne nous permettent pas de douer qu'une semblable barbarie, ne soit également en honneur dans les contrées dont nous venons de parler.

Eh bien ! voilà les peuples que nos intrépides missionnaires, armés seulement du bâton pastoral et de la croix de Jésus-Christ, se disputent le privilége d'aller évangéliser, Dieu sait au prix de quels dangers ! Et, d'un autre côté, je vous laisse à penser quels besoins nouveaux vont en résulter pour notre œuvre. Tout est à créer dans ces contrées : églises à bâtir, enfants à recueillir, écoles à fonder, secours à distribuer, hôpitaux à élever, voyages qui entraînent des frais considérables. Et pour y pourvoir, pas d'autres ressources que la *Propagation de la Foi*.

Il est donc de la dernière importance d'en augmenter les revenus autant que possible. Et si je ne me trompe, la lecture des *Annales* serait un des moyens les plus efficaces pour obtenir ce résultat. A notre avis, il ne se peut que ces récits intéressants ne touchent pas de temps à autre quelques âmes chrétiennes et n'en déterminent pas un certain nombre à faire le faible sacrifice d'un sou par semaine, pour favoriser de si beaux dévouements et coopérer à de si grandes entreprises, sans parler de l'avantage spirituel qu'elles pourraient en retirer, puisque, par là, elles contribueraient incontestablement à étendre le règne de Dieu sur la terre ; un des plus nobles buts, sans contredit, que l'on puisse se proposer ici-bas. Je ne crains pas de le dire, ce serait un moyen très-propre à attirer les grâces divines sur notre malheureuse patrie, sur l'Église si cruellement éprouvée et sur son chef visible, en attendant la récompense éternelle que Notre-Seigneur a promise à celui qui donne en son nom un verre d'eau froide. A plus forte raison accordera-t-il cette récompense à ceux qui auront travaillé à lui rendre des milliers d'âmes rachetées au prix de son sang.

FAITS RELIGIEUX

— Notre Saint-Père le Pape vient d'adresser à tous les Evêques du monde une Lettre-Encyclique datée du 28 décembre 1878.

Dans cette Encyclique, le Pape signale l'extrême péril de l'heure présente ; il montre le mal social dans ses origines, dans ses développements et dans ses redoutables conséquences ; il rappelle avec la puissance de l'enseignement apostolique, les immuables fondements sur lesquels reposent la tranquillité et l'honneur de la société domestique, la paix et la dignité de la société civile, l'autorité dans les familles et dans l'Etat.

Un document d'une telle importance devait produire une profonde impression. Dans le monde entier les journaux s'en occupent. Déjà plusieurs souverains ont envoyé au Pape l'expression de leur admiration et de leur reconnaissance.

Puissent les gouvernements et les peuples ouvrir les yeux et comprendre que l'Eglise seule a les paroles de salut pour la vie présente comme pour la vie future !

— *Léon XIII.* — Voici un passage d'une lettre écrite par M. Chesnelong à M. Gabriel de Belcastel, l'illustre défenseur toulousain de la cause catholique :

« J'ai eu hier la joie précieuse et profonde d'être reçu par le Saint-Père, en audience privée. Il m'a gardé pendant plus d'une heure. J'ai reçu l'impression que nous avons un *Grand Pape* dont les vues sont fermes, les desseins arrêtées, qui sait tout ce qu'il veut et qui le veut résolument. D'un esprit très-élevé et très-orné, il subjugue par la supériorité et étonne souvent par la profondeur. »

« Il est admirablement au courant des hommes et des choses : il les connaît par leurs sommets et aussi dans leurs détails. Ce qu'il y a en lui de réfléxions accumulées, de vigueur préparée et condensée dans le recueillement et qui semble sortir d'un fond inépuisable et longtemps inexploité, m'a paru prodigieux. La Providence l'a disposé et mûri avant de le donner au monde. Il ne passera pas inutilement et laissera une grande trace. »

« Pie IX a eu cette gloire incomparable de refaire l'unité catholique ; Léon XIII l'organisera pour les luttes et les résistances nécessaires. Il sait, il veut et il fait, et avec cela une distinction sans raideur et une bonté pleine de charme : une grande âme à coup sûr d'où partent par moments des éclairs sublimes. »

— En recevant, il y a quelques semaines, plusieurs évêques français, Léon XIII a été sensiblement affecté d'apprendre que, dans plusieurs localités de France, les écoles congréganistes sont l'objet de vexations systématiques. Sa Sainteté a recommandé à cet égard de résister à l'arbitraire avec la plus grande énergie et de veiller, avec une

infatigable constance, tout en restant sur le terrain de la légalité, à ce que le juste et le faible ne soient pas les victimes de la brutalité et de l'injustice. Puis, en donnant audience aux prêtres qui accompagnaient ces évêques, le Saint-Père, revenant sur la question a ajouté : « N'en doutez pas, nous triompherons pourvu que nous ayons de la prudence et une fermeté inébranlables. » — J'ai le pressentiment, dit Sa Sainteté à Mgr Isoard, notre auditeur de Rote, que malgré tous les efforts des ennemis de la Religion, on ne parviendra pas à enlever la foi du cœur de la France, à cause des services de premier ordre qu'elle rend à l'Eglise universelle. »

— Bientôt les catholiques du monde entier célébreront avec piété l'anniversaire de la mort de Pie IX ; ce jour, en 1878, apporta une grande douleur aux enfants de l'Eglise ; le Pontife tant aimé ne peut être oublié dans nos prières. — On continue à parler de monuments élevés en l'honneur de Pie IX. Les catholiques de Turin, ceux du rit grec uni de la Pologne autrichienne, ceux de La Paz en Bolivie vont réaliser un projet de ce genre.

— Le 20 février, on célèbrera l'anniversaire de l'élection de Léon XIII.

— La fête de sainte Geneviève, patronne de Paris, a été célébrée magnifiquement en l'église Saint-Etienne-du-Mont, où son tombeau est en grande vénération. Affluence considérable.

— L'Ecole de Saint-Cyr a donné un bel exemple de foi le jour de Noël ; trois cent-dix élèves ont communié.

— Le rapport présenté par M. Gustave Théry à la dernière assemblée générale des Comités catholiques du Nord, a été publié à part, et on ne demande qu'à le propager. C'est une belle défense des Congrégations religieuses au point de vue de leur existence légale. Voici les conseils qui terminent ce travail.

« On a dit et répété que l'existence des ordres religieux est illégale en France, dites et répétez le contraire, et, qui mieux est, prouvez-le. N'hésitez pas à donner aux religieux l'appui de votre concours, de vos démarches et au besoin de votre bourse. Et si, par quelque loi nouvelle, on voulait ajouter à la légalité ce qui lui manque, vous avez un moyen que la loi vous fournit, n'hésitez pas à en user, c'est le *pétitionnement.*

» Voyez comme les ennemis de l'Eglise en usent pour le succès de leurs projets. N'est-ce point pour vous un enseignement ?

» Le pétitionnement, c'est le grain de sable qui, uni au grain de sable, forme les montagnes.

» Devant ces manifestations de l'opinion publique et ces revendications éclatantes du droit, les plus audacieux tremblent et quelquefois reculent.

» Agissons, messieurs, agissons. — C'est par l'action que nous réali-

serons la devise des comités catholiques : *Instaurare omnia in Christo*, c'est par l'action que Dieu rentrera eu maître dans la France ; si le danger nous presse, souvenons-nous que Dien est avec nous, et n'oublions jamais ces mots qui doivent être pour nous un cri de guerre et une source de confiance. *Si Dieu est avec nous, qui peut nous résister?*

— Le rapport lu, dans la même assemblée par M. l'abbé Didiot, doyen de la Faculté de théologie sur la *propagande des enseignements pontificaux*, a été aussi publié, grâce à des souscriptions particulières. (Les personnes qui désireraient en recevoir 25 exemplaires ou plus, pour les répandre, les recevront au prix de 2 fr. pour 25 ex. et de 8 fr. pour 100 ex. franco. S'adresser aux éditeurs MM. Pillet et Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, Paris). Les enseignements émanés du Siège apostolique devraient arriver facilement sous les yeux de tous les catholiques, la parole du Pape étant après celle de J.-C. la plus propre à éclairer les intelligences, à préserver ou ramener les cœurs. M. l'abbé Didiot a insisté avec éloquence sur cette vérité.

— *Tableau publié par la Gazette officielle d'Italie :* Dans le seul mois de novembre dernier, le gouvernement a fait vendre pour 1,000,532 fr. de biens ecclésiastiques. — En additionnant toutes les ventes faites depuis le 26 novembre 1876, nous avons le chiffre officiel de 539,381,182 fr. 01 (cinq cent trente-neuf millions) produit des biens enlevés aux Congrégatious religieuses. La part des pauvres n'a point été prélevée sur cetre somme hélas ! Les religieux ont été dépossédés, chassés, mais la misère augmente, et l'abîme qui a englouti tant de richesses accumulées par de nombreuses générations chrétiennes devient tous les jours plus profond.

— *Laponie.* — Hammerfest, la ville la plus septentrionale du monde, possède maintenant une belle église ogivale dédiée à l'archange Saint-Michel ; c'est la première église de la Laponie norwégienne ; elle a été inaugurée il y a quatre mois.

— *Amérique.* — *Hommages au catholicisme.* On lit dans le *New-York-Graphie*, journal américain non suspect de pencher vers l'Eglise catholique :

« Un de ces hommes que l'on appelle *les accapareurs du bon Dieu*, un jésuite, encore plein de vie, a reçu, à lui seul, huit mille protestants dans le giron de l'église catholique, et parmi ces convertis se trouvaient une dizaine de ministres protestants.

« On compte environ sept cent cinquante Péres jésuites aux Etats-Unis. Ils sont pour la plupart Américains. On peut en dire autant des Bénédictins et des Frères des écoles chrétiennes, qui ont ici un millier de membres de leur congrégation. A New-York, on estime chaque année au chiffre de neuf cents personnes, le nombre des adultes convertis. Dans l'espace de cinq ans, Mgr Baylay, archevêque de

Baltimore, a confirmé, à lui seul, 2,752 Américains convertis. »

— *Le Clergé de Genève.* — Les prêtres du clergé de Genève qui se sont montrés, au milieu des excitations les plus habiles et les plus perfides, tous sans exception, fidèles à leur foi et à leurs serments, viennent d'envoyer à S. G. Mgr Mermillod une adresse qui apporte au prélat exilé la plus douce consolation.

— *L'œuvre du Kulturkamph.* — L'*Univers* a publié un travail sur les résultats de la persécution religieuse en Allemagne. Nous en extrayons ce qui suit :

Il y a en ce moment 788 cures et 275 vicariats demeurés vacants par le décès ou la proscription de leurs anciens titulaires. Dans 788 paroisses, tout service religieux a donc cessé ; les catholiques sont obligés souvent de faire plusieurs lieues pour se confesser, pour communier, pour assister à la messe ; leurs malades et leurs mourants restent sans consolations religieuses.

Les archevêques de Posen et de Cologne, les évêques de Paderbonn, Munster, Limbourg et Breslau sont déposés et en exil ; les sièges de Fulda, Trèves et Osnabruck sont restés vacants après la mort de NN. SS. Koett, Eberhard et Beckmann, survenue pendant le kulturkamph et peut-être occasionnée par lui.

Il y a quelque temps, le ministre Falk se vantait en plein Parlement d'être venu à bout de faire table rase de 764 communautés de religieuses enseignantes sur les 819 vouées à l'extermination ; toutes auront disparu au 1er mai 1879. Quant aux sœurs hospitalières, qui ne peuvent plus admettre de novices ni faire aucun changement dans le personnel des communautés, ni réparer les pertes faites par l'âge, les maladies et les décès, leur extinction est certaine.

Les prêtres ordonnés depuis le régime des lois de mai sont à l'étranger en attendant des jours meilleurs pour rentrer.

Les séminaires sont fermés ; les biens des diocèses sont confiés à des administrateurs nommés par le gouvernement ; on sait que les jésuites, les rédemptoristes et toutes les congrégations d'hommes ont dû quitter le pays depuis les lois de 1873 et 1875.

— Au nombre des prêtres qui viennent d'être ordonnés à Paris, se trouve le plus jeune fils de M. le marquis de Mun, M. Bernard de Mun, qui a célébré, pour la première fois, la messe de la nuit et la messe de l'aurore de la Nativité dans la chapelle du château de Lumigny-en-Brie, en présence des siens ; il était servi à l'autel par ses frères, MM. Robert et Albert de Mun, Le nouveau prêtre a chanté ensuite la messe du jour à l'église de la paroisse.

M. Bernard de Mun s'est rendu à Rome *pour voir Pierre* et recevoir de son successeur la bénédiction apostolique.

— Un départ pour le pèlerinage de la Terre Sainte est fixé au 20 mars. S'adresser rue Furstenberg, 6, Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 plaques de marbre portant inscrit un témoignage d'action de grâces. — 4 cœurs dorés.

Lampes. — 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant N-D. de Sous-Terre 82 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 248.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 154.

Nombre de visites faites aux clochers : 33.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Janvier ont été consacrés 35 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

— Le dimanche de l'Epiphanie, à l'issue des vêpres, un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Jeunes Économes a été prêché, à la Cathédrale, par M. l'abbé Monsabré, curé de la Madeleine, à Vendôme. Frère du célèbre dominicain, ce vénérable curé a, lui aussi, une bonne réputation de prédicateur et nous avons joui de sa parole pieuse et sympathique.

— Le 21 janvier, une messe a été dite à la Crypte pour le repos de l'âme de Louis XVI, et pendant la messe une quête a été faite au profit de l'Eglise du Sacré-Cœur de Montmartre. On nous a fait inscrire aussi une messe le 10 février pour Madame Elisabeth de France. Ces souvenirs pieux de la famille royale, sanctifiée dans des supplices immérités ont leur raison d'être à Chartres encore plus qu'en mainte autre cité. Quand les princes et princesses, le 10 février 1790, consacrèrent la France au Cœur Immaculée de Marie, à l'instigation de Madame Elisabeth, cette dernière, appelée si justement l'ange de la cour n'oublia point Notre-Dame de Chartres. « Un cœur de Jésus joint au cœur de Marie, et fait en or le plus pur était offert et envoyé à Chartres, où on le voit encore aujourd'hui à la statue de Notre-Dame, si vénérée dans la Cathédrale. » (Détail emprunté à la notice sur Madame la comtesse de Saisseval). Cet ex-voto d'un double cœur est maintenant fixée sur la Sainte-Châsse.

— La fête de l'Adoration mensuelle a été célébrée à la Crypte, le jeudi 23. Magnifiques illuminations, autel brillamment décoré, chants harmonieux ; surtout très-grand nombre de communiants et d'adorateurs ; ce dernier détail est le plus important et le plus doux à connaître. M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise, a donné une excellente instruction avant le salut solennel auquel assistait Monseigneur. Le public religieux aime beaucoup les fêtes d'Adoration ; mais lorsque pareilles fêtes se solennisent au pied du trône de Notre-Dame, elles semblent encore avoir plus de charme. Il fait si bon unir, dans

l'effusion de son cœur, le culte de Jésus et de Marie! Il fait si bon regarder la Vierge sainte nous offrant son fruit béni comme elle se plaira à nous le montrer après les jours d'exil!

— On vient de nous demander une messe d'actions de grâces, à Notre-Dame de Chartres pour un fait que l'on nous a raconté comme il suit:

Trois Sœurs de Saint-Paul de Chartres s'étaient embarquées le 6 décembre pour la Guyane; après les îles Açores survint un temps fort mauvais, et durant trois jours, elles furent en danger. La mer était si grosse que tout le monde en était surpris. Les plus habiles marins attribuèrent ce bouleversement à un tremblement de terre qui devait avoir eu lieu dans quelqu'île voisine. Elles restèrent deux nuits sans oser se coucher; quelques dames se joignirent à elles pour réciter le chapelet et d'autres prières, les unes jetant à la mer des médailles, d'autres de l'eau de Notre-Dame de Lourdes. Dans leur frayeur, ces pauvres Sœurs se serraient l'une contre l'autre, se tenant par la main ou par les manches, disant que s'il leur fallait être englouties dans la mer, elles voulaient mourir ensemble.

Faisons remarquer en passant que depuis cent cinquante ans que les Sœurs de Saint-Paul traversent les mers, jamais aucune d'elles n'y a péri.

Nos religieuses, en face d'un péril si imminent, se cramponnèrent ainsi pendant trois jours comme elles purent.

Ces dames promirent les unes une messe pour les âmes du Purgatoire, les autres des cierges à la Sainte Vierge, si l'on échappait au danger. Quant aux Sœurs, le troisième jour qui était celui de l'Immaculée-Conception, voyant l'Océan de plus en plus menaçant aux approches de la nuit, et le vaisseau bien près de sombrer, elles promirent une messe à Notre-Dame de Chartres. Marie abaissa l'orgueil des flots, et les religieuses, ses filles dévouées, arrivèrent heureusement à la Martinique, d'où elles ont écrit à la Maison-Mère.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a prescrit, pour le 26 janvier, une quête dans les églises en faveur de l'Université catholique de Paris. La lettre que Sa Grandeur a écrite dans ce but à son clergé, constate les développements de cette Université, le nombre toujours croissant des élèves qui atteignaient le chiffre de 325 en 1878, leurs succès devant le jury de l'Etat comme devant le jury mixte, et, à l'occasion de tels succès, voici la réflexion que fait Sa Grandeur. « Il en sera toujours de même; car la jeunesse vertueuse, amie de l'application et conservatrice des sentiments chrétiens, ne manquera pas de surpasser les étudiants déjà imbus de mauvaises doctrines, qui veulent allier l'étude aux plaisirs de la capitale.

Monseigneur annonce que l'Université catholique de Paris s'occupe de la fondation d'une école de médecine. « L'entreprise est immense

et la réussite souverainement désirable. Plusieurs jeunes gens en effet qui se destinent à cette carrière et qui s'étaient longtemps conservés chrétiens et fidèles à leurs devoirs, courent les plus grands dangers sous le rapport de la foi et des mœurs, quand ils fréquentent les amphitéâtres et qu'ils ont des rapports journaliers avec certains étudiants ou maîtres déjà athées et matérialistes. »

Quant à la Faculté de théologie, Monseigneur se propose d'en parler avec plus de détails en temps opportun ; il se contente cette fois de dire que l'établissement est commencé et que tout y est disposé pour les élèves soit ecclésiastiques, soit laïcs qui voudront aller s'y instruire.

— *Nominations.* — Viennent d'être nommés chanoines honoraires de la cathédrale de Chartres, M. l'abbé Onillon, professeur d'Ecriture sainte au Grand-Séminaire, et M. l'abbé Paty, économe des Séminaires. Nos humbles et sincères félicitations à ces prêtres de mérite. Leurs titres à cette distinction honorifique sont assez connus pour que nous ayons à les énoncer ici.

M. l'abbé Lalizel, précédemment curé de Béthonvilliers, est nommé curé de Brunelles. — M. l'abbé Baldet, précédemment curé d'Oinville-Saint-Liphard, est nommé curé de Nonvilliers.

— Le R. P. Augustin, de l'ordre de St François, a prêché dernièrement une mission aux Etilleux. L'empressement à suivre les exercices a été admirable ; on s'y rendait même des paroisses voisines. On a compté environ quarante retours à la pratique du devoir chrétien.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Une terrible maladie ayant mis en danger les jours de l'aîné de mes fils, j'invoquai le secours de N.-D. de Chartres ; j'ai constaté une fois de plus qu'on n'implore pas en vain son intercession.

Dès le commencement de la semaine, le malade éprouva un mieux sensible qui a été croissant ; et en présence de cette amélioration subite et imprévue, le médecin dut avouer son étonnement. J'avais promis à Notre-Dame de demander l'insertion du récit de la guérison dans la *Voix* ; j'accomplis ma promesse ; veuillez faire bon accueil à ma demande. (M. H., de Paris).

2. Je suis heureuse de vous apprendre qu'après avoir été très-malade durant douze mois, j'ai vu, au retour d'un pèlerinage fait par moi à Chartres, le mieux se produire dans ma situation ; je suis arrivée à un état de santé que je ne connaissais plus depuis quatre ans. Voilà bien l'effet de la neuvaine demandée aux jeunes clercs. J'espère, au printemps, faire un voyage pour aller remercier la bonne Mère dans son sanctuaire de Chartres. (C. D., d'Orléans).

3. Mon enfant était gravement malade. J'ai fait, à son intention, une promesse à Notre-Dame de Chartres ; la guérison ne s'est pas fait attendre ; dès le lendemain, mes désirs commençaient à se réaliser. Gloire à Notre-Dame !

(C. F. à E., diocèse de Beauvais).

4. Action de grâces a N.-D. de Chartres ! L'enfant prodigue tant recommandé est revenu à de meilleurs sentiments ; il est maintenant au sein de sa famille. (R. M. de M., diocèse de Blois).

5. Voici le prix de mon abonnement et une offrande pour une messe. Je me propose, dans cet envoi, un nouvel hommage de reconnaissance à la Sainte Vierge qui m'a, cette année surtout, entourée d'une spéciale protection au milieu de grandes fatigues et de grands chagrins. Si, privée de presque tous mes revenus légitimes, je me suis encore trouvée à l'abri de la misère, je dois cette préservation à N.-D. de Chartres et à Saint-Joseph, dont j'ai demandé l'assistance par l'intercession du bien-aimé Pie IX.

(S. de N., diocèse de Séez).

6. Comme enfant de la très-sainte Vierge, je veux vous remercier pour une guérison obtenue après deux neuvaines. J'avais deux abcès à la jambe, reste de la guerre de 1870-1871, et le médecin avait déclaré la guérison totale impossible. Je me suis adressé avec beaucoup de confiance à Notre-Dame de Chartres et les plaies ont disparu. Il y a deux ans que ma jambe a été ainsi guérie, et depuis je n'éprouve que de légères douleurs lors des changements de température. Dieu soit béni !

(Un vieux militaire au diocèse de Chartres).

7. En consacrant à Notre-Dame de Chartres mon nouveau-né et en le vouant aux couleurs bleu et blanc, je rends de vives actions de grâces à cette bonne Mère qui m'a tirée d'un grand péril ; gravement malade après la naissance de mon enfant, j'ai été guérie par la Sainte Vierge. Je vous envoie une offrande et demande plusieurs messes. Des lampes ont brûlé à l'intention de mes enfants avant même qu'ils vinssent au monde ; j'attribue à cette cause les bonnes dispositions dont les a favorisés le Seigneur.

(M. F. d'A., diocèse de Paris).

NÉCROLOGIE.

Depuis l'apparition de notre dernier numéro, publié avant l'époque ordinaire à cause des embarras de poste de la fin d'année, le diocèse de Chartres a perdu plusieurs prêtres que nous recommandons aux prières de nos associés.

Ce sont : M. l'abbé Touzeau (Charles-Guillaume), curé de Dampierre-sous-Blévy, décédé le 21 décembre à l'âge de 76 ans et demi.

Il était à Dampierre depuis le 31 août 1831. Dans le dernier voyage qu'il a fait à Chartres il y a environ trois mois, nous avons eu des preuves de sa dévotion à Notre-Dame. Il s'est bien recommandé à la *bonne Mère*; elle l'aura aidé à saintement mourir.

— M. l'abbé Couturier (Antoine), curé de Bû, décédé le 27 décembre à l'âge de 85 ans ; ordonné prêtre en 1819, il avait desservi Crucey durant deux ans, Bailleau-sous-Gallardon de 1821 à 1824, Amilly du 20 octobre 1824 au 27 janvier 1827, et c'est à cette dernière date qu'a commencé l'exercice de son ministère à Bû ; il a donc été cinquante-deux ans dans cette paroisse, l'édifiant par ses vertus, surtout par ses habitudes de prière. Hiver comme été, et cela jusqu'à la fin de sa carrière, il a été fidèle à ses longues stations devant le Saint-Sacrement ; il était assidûment en toute saison dans son église avant cinq heures du matin, souvent dès quatre heures, et il ne rentrait chez lui que vers neuf heures. Combien l'ont vu ainsi agenouillé sans support sur le pavé du sanctuaire, et ont été profondément touchés de son attitude si pieuse et si recueillie ! Nous aurions beaucoup de traits à rapporter sur cette existence modeste, silencieuse et pleine de mérites ; mais on a eté fidèle à la défense qu'il avait plusieurs fois réitérée dans sa grande humilité ; il avait formellement enjoint de ne rien écrire en sa faveur dans une feuille publique après sa mort.

— M. l'abbé Livrayes (Pierre-Isidore-Faustin), curé de Nogent-sur-Eure, décédé le 2 janvier à l'âge de 66 ans et cinq mois. On a lu dans le *Courrier d'Eure-et-Loir* un excellent article, signé B., tout à l'éloge du respectable défunt. M. l'abbé Chaprond, curé d'Unverre, un des élèves de M. l'abbé Livrayes, avait raconté sa vie édifiante du haut de la chaire, lors des obsèques de son digne maître. Ces documents nous ont montré M. Livrayes tel qu'il était ; indulgent pour les fautes d'autrui sévère pour lui-même, menant une vie toute de dévouement et de mortification, charitable pour les pauvres et les malades jusqu'à se charger lui-même de les ensevelir ; on a eu soin de rappeler sa conduite héroïque au milieu de ses paroissiens pendant l'épidémie de 1849, son zèle pour la culture des vocations ecclésiastiques, pour la restauration de son église. etc. Le deuil des habitants de Nogent-sur-Eure a prouvé qu'ils avaient compris leur curé ; ils lui étaient reconnaissants d'avoir voulu vivre jusqu'à la fin au milieu d'eux, malgré l'offre de postes plus élevés, et d'avoir toujours agi en vue de leur bien. M. l'abbé Livrayes avait manifesté le désir de mourir au saint autel ; il fut en partie exaucé. Le 26 décembre, on l'emporta de l'église, sa messe à peine terminée, et, peu de jours après, Dieu l'appelait à l'éternelle récompense.

— M. l'abbé Nasse, chanoine honoraire, curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, décédé dans la nuit du 24 décembre, après une bien longue et douloureuse maladie.

M. Nasse (Louis-Blaise), né à Chartres le 10 octobre 1798 avait été, au sortir du séminaire, vicaire de Châteauneuf ; puis installé curé de Dammarie avec desserte de Corancez, le 1er septembre 1823, curé de canton à La Loupe le 11 septembre 1836, curé d'arrondissement à Nogent-le-Rotrou le 9 février 1851. Dans ces différents emplois, il a toujours été considéré comme un prêtre d'une grande foi, d'un caractère ferme et énergique, d'un zèle ardent pour la prédication.

Un de ses anciens vicaires, M. l'abbé Dancret, curé d'Authon, a prononcé un bel éloge funèbre à la fin de la messe d'inhumation. Un concours très-nombreux assistait à la cérémonie ; auprès des parents, parmi lesquels on remarquait un prêtre, neveu du défunt, avaient pris place M. l'abbé Barrier, vicaire-général, plusieurs chanoines honoraires, le clergé des paroisses et du petit séminaire, et la plupart des curés du canton. Les plus hauts fonctionnaires de la ville ont tenu les cordons du poële. Malgré la rigueur du temps et l'interminable longueur du chemin qui sépare l'église du cimetière actuel, une foule de paroissiens ont voulu suivre la dépouille de leur pasteur jusqu'au lieu de la sépulture. Là, après les dernières bénédictions, M. le maire de Nogent a pris la parole et, au nom de la population, a rendu un public hommage au défunt.

Quelques jours après, le journal de la localité publiait un article nécrologique sur M. l'abbé Nasse. C'était juste. M. l'abbé Nasse a appartenu à Nogent non-seulement par ses vingt-huit années de ministère, mais par celles de son éducation classique ; car il fut élève du collége de la ville, à une époque où cet établissement était dirigé par des ecclésiastiques et remplissait, vis-à-vis du clergé, le rôle dévolu depuis à une maison voisine de date plus récente, au petit séminaire dont la fondation et la prospérité devront toujours être chères aux Nogentais.

Pourquoi le rédacteur anonyme de cet article n'a-t-il pas soumis son œuvre au contrôle de quelque prêtre de ses amis, avant de la livrer à l'impression ? C'est toujours utile quand on traite des choses religieuses. Faute de cette précaution, l'article contient certaines erreurs que nous sommes contraint de relever.

Par exemple, on regrette ce trait appliqué à M. Nasse : « *nous oserons dire Gallican de vieille roche.* » — M. le curé de Notre-Dame gallican ! C'est une allégation bien grave. Quel catholique vraiment instruit de sa religion ignore aujourd'hui que la qualification de gallican est devenue infamante pour un chrétien, à plus forte raison pour un prêtre ? Le saint Concile du Vatican n'a-

t-il pas écrasé le gallicanisme sous ses anathèmes? Nulle illusion n'est possible sur ce point depuis que le Pontife infaillible s'en est expliqué avec tant de clarté et tant de force. Or, nous tenons trop à l'honneur du prêtre qui nous a baptisé, pour ne pas déclarer ici que M. l'abbé Nasse était fortement attaché à tout ce que le Pape aime, croit et enseigne. Ses paroissiens ont pu le constater de nouveau, quand, célébrant son jubilé sacerdotal, il vit, avec un inexprimable bonheur, arriver de Rome à son adresse une bénédiction de Pie IX. Ainsi sentent et agissent les prêtres *au cœur vraiment français*, pour nous servir des termes mêmes du journal le *Nogentais*, c'est-à-dire les prêtres qui, voyant dans leur chère France la fille aînée de l'Église, ne craignent rien tant qu'une infidélité à la doctrine apostolique et romaine.

Une autre erreur encore que le rédacteur anonyme aurait évitée, s'il eût demandé conseil. Il croit honorer son curé en disant qu'il se *gardait de mêler la Religion aux luttes ardentes des passions humaines.*

Mais le prêtre est, beaucoup plus que le journaliste, intéressé à connaître de telles luttes ; il est surtout beaucoup plus apte à les tempérer et à les éteindre. M. l'abbé Nasse, tout comme ses confrères, les a étudiées avec commisération, et si le biographe à qui nous répondons est un habitué du prône paroissial, il a vu souvent comment le bon curé savait *mêler la Religion* à ces choses, quelles paroles de feu passaient sur ses lèvres pour opposer aux luttes ardentes des passions humaines la Religion, seul frein modérateur de leurs excès et de leurs folies.

Voyait-il une vérité à faire connaître prudemment en chaire, une règle à suivre dans l'exercice de sa charge, un intérêt général à défendre pour le bien de ses paroissiens, il aurait frémi devant le seul mot de tolérance, mot parfois équivoque et trop souvent synonyme de coupable faiblesse. Notre rédacteur en question avoue que le défunt alliait à l'inflexibilité sur les principes un fonds inépuisable de charité ; après cette déclaration, pourquoi a-t-il fait ressortir dans son récit l'esprit de tolérance ? S'il s'agissait uniquement d'exprimer l'indulgence vis-à-vis des personnes, le mot : charité disait bien assez ; celui de tolérance, qu'on y adjoint, est un pléonasme qu'il ne fallait pas tant répéter. C'était autoriser certains soupçons qui nous répugnent. Plus d'un lecteur a supposé là une leçon indirecte aux ecclésiastiques, la demande de quelque sympathie pour le libéralisme moderne, malgré ses actes et ses projets. Fi donc d'une interprétation pareille ! Les journalistes ne savent-ils pas que le clergé ne va point s'instruire de ses obligations à leur école ? Notre rédacteur anonyme, certainement laïc (on le voit à son langage), nous paraît trop intelligent et trop honnête pour avoir de ces prétentions.

Finissons en disant que M. Nasse a marché sur les traces de ses prédécesseurs, les pieux abbés Brière, Béranger et Bermont. — Les ecclésiastiques, qui se dévouent actuellement au saint ministère dans la même ville, soutiennent admirablement à leur tour la dignité sacerdotale ; et l'auteur de la nécrologie pouvait les associer dans sa pensée au pasteur dont il louait la vie quand il écrivait : *de tels prêtres font aimer la Religion !*

L'abbé GOUSSARD.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*)

87° *MENDE.*

278. *Guillaume Durand*, surnommé le spéculateur, né à Puimisson, dans le diocèse de Béziers, était chanoine de Maguelonne en 1251, professeur à Bologne et à Modène après 1255 ; chapelain apostolique et auditeur général du Sacré-Palais, chanoine de Beauvais et de Narbonne, doyen en 1279 de l'église de Chartres dont il défendit les droits avec énergie et pour laquelle il composa son encyclopédie liturgique sous le titre de *Rational des divins offices.* Le manuscrit original et plusieurs copies de cet ouvrage à jamais célèbre se trouvent à la bibliothèque de Chartres (nos 330-341) et proviennent du Chapitre de Notre-Dame. Cet ouvrage fut imprimé par Fust en 1459 ; depuis il eut de nombreuses éditions et vient d'être traduit en français pour la dixième fois. — Guillaume Durand devint bientôt vicaire général pour le spirituel de la Romagne et de Bologne, trésorier de l'église romaine, et enfin évêque de Mende en 1286. Rouillard er Sablon disent qu'il fut évêque de *Mimate en Italie.* Il mourut à Rome et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve *où l'on voit encore son tombeau.* (Fisquet, 260. Roux, Mém. arch. II, 281. S. 61-64, 123).

2° *Guillaume de Chanac*, évêque de Chartres (1368-1369), transféré à Mende et cardinal, n° 11, mourut en 1384 et laissa par testament cent francs d'or au Chapitre pour un service annuel. (Fisquet, 138).

3° *Renaud de Beaune*, abbé de Bonneval et de Thiron, archevêque de Bourges et de Sens (n° 155) après avoir été évêque de Mende en 1577. C'était un personnage de grand mérite et *biendisant* d'après Pierre de l'Estoile.

88° *METZ.*

Pierre de Luxembourg, chanoine de Chartres, évêque de Metz en 1384, cardinal, *beatifié*, n° 51.

Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun en 1649, évêque de Metz, mort en 1697 (n° 203).

Henri de Bourbon, duc Verneuil, évêque de Metz en 1608, succéda dans le titre d'abbé de Thiron au célèbre poëte Philippe Desportes, né à Chartres, dont parle Boileau en citant : *Desportes et Bertaut.* Il posséda Thiron pendant 63 ans et fut remplacé par *Jean-Casimir.* Jean-Casimir était fils de Sigismond, roi de Pologne, *fut roi après son père* en 1649, abdiqua la royauté en 1668 pour devenir abbé de Thiron, de Saint-Germain-des-Prés et des Vaux de Cernay. (Fisquet).

279. *Ignace-Claude Laurent*, curé de Frétigny, du 11 février 1790 au 21 mai 1791, quitta sa paroisse pour se retirer à Paris, et peut-être aussi pour passer en exil, revint prêcher dans les chaires de la capitale, se fit remarquer à St-Leu, fut nommé par Napoléon 1er pour le siège

épiscopal de Metz qu'il n'occupa pas et mourut à Paris, précepteur des enfants d'une honorable famille.

Il fut un des premiers à refuser le serment schismatique de la constitution civile du clergé, composa diverses brochures pour défendre la vraie doctrine contre les erreurs de Gratien et fut pour ses confrères voisins un exemple et un soutien ; car il est digne de remarque que la plupart des curés des environs de Frétigny restèrent fidèles à leur mission. (Registres et tradition de Frétigny).

89° *MILAN.*

Hippolyte d'Est, abbé de Thiron, cardinal de Milan, n° 70.

90° *MONDONEDO en Galice.*

280. *Jean*, chapelain du pape, doyen de Chartres en 1245, fut élu évêque de Mondonedo, et confirmé par le Souverain-Pontife le 11 octobre 1248. (Fisquet, 258).

91° *MONDOVI en Piémont.*

Charles de la Chambre de Cannes, évêque de Mondovi *(Montis-Regalis)*, fut le 1er abbé commandataire de Bonneval et figura le 31 mars 1535 à l'assemblée du clergé du diocèse de Chartres. Il mourut le 8 février 1550. (Souchet, III, 584) l'appelle Jacques de la Chambre et le fait évêque de Montréal, c'est par erreur de traduction ; les titres portent *Mons-Regalis apud sub Alpinos*, qu'il faut traduire par Mondovi et non Montréal. (S. III, 584. — Histoire de Bonneval, Bigot, 140. — Fisquet, Guill. l'aîné, tome II, 128).

92° *MONTAUBAN.*

281. *Bernard d'Hugues de Cardaillac* était chanoine de Chartres et chapelain du Pape lorsqu'il fut appelé au siège épiscopal de Montauban en 1353. (S. III, 211).

Georges d'Amboise, né à Chaumont-sur-Loire, alors du diocèse de Chartres, évêque de Montauban, archevêque de Rouen et cardinal n° 84.

93° *MONTRÉAL (Canada).*

Bourget, chanoine d'honneur de la Cathédrale, actuellement archevêque *in partibus de Martianopolis*, n° 272. (Ordo diocésain).

94° *MUNSTER (Wesphalie).*

282. *Louis de Turinge* fut tiré du Chapitre de Chartres pour aller régir l'église de Munster en 1327. (S. III, 111).

95° *NANCY.*

Louis de Sabran de Forcalquier, vicaire-général de Chartres, nommé 1er évêque de Nancy, en 1774, transféré à Laon, n° 238.

François de Fontanges, évêque de Nancy et d'Autun, n° 121.

96° *NANTES.*

283. 1° *Anseau de Chantemesle*, chanoine de Chartres, fut élu évêque de Nantes vers 1388. (S. III, 254).

284. 2° *Charles de Bourgneuf*, évêque de Saint-Malo, ensuite de Nantes, retournant de la cour, délégué des états de sa province, estant demeuré malade depuis 20 jours, en l'hotellerie du *Chapeau Rouge*, est trépassé le lundi 17 juillet 1617. Son corps selon son ordonnance de dernière volonté a été porté en l'abbaye de St-Père-en-Vallée. MM. de Notre-Dame, (les chanoines), ont, comme curés primitifs de céans, (paroisse de St-Saturnin) levé son dit corps et pour l'honneur deub à icelluy, l'ont fait porter en leur église cathédrale, où ils ont fait le service solennellement et de là l'ont conduit en ladite abbaye... Il fut mis dans un caveau, situé dans la chapelle St-Jean de l'église St-Père. La famille réclama aussitôt ce corps, mais il ne lui fut rendu qu'en 1661, et transporté en Bretagne. (Registre de St-Saturnin. — S. IV, 331. — Memarch. V, 370).

3° *De la Vieuxville*, évêque de Bayonne (n° 135 bis) et de Nantes est probablement le même personnage. Il était à Chartres, vicaire-général, archidiacre de Pincerais et supérieur du monastère de la Visitation. C'était un homme expérimenté, savant et zelé pour le salut des âmes. Il quitta le diocèse de Chartres dans l'année 1720. Il fut remplacé dans la dignité de supérieur de la Visitation par l'abbé de Charnisay, probablement celui qui devint évêque de la Rochelle. (Sablon 155, M. S. de la Visitation).

97° *NAPLES*

285. *Jean de Sillisurfi*, chanoine de Chartres, fut nommé archeévêque de Naples par le pape Jean XXII, vers 1327. (S. III, 151).

98° *NARBONNE.*

Berenger-Fredoli, chanoine, archevêque de Narbonne, vers 1506, cardinal n° 28.

286. *François de Frétigny*, archevêque de Narbonne, vers 1419, neveu de Pierre de Frétigny, cardinal, n° 49, frère de Louis cardinal et d'un autre Pierre de Frétigny et de Jean évêque de Chartres que Fisquet prétend originaire de Frétigny près Thiron. (Fisquet 150, S. III, 332).

Georges d'Amboise, cardinal, n° 84, né en 1460, archevêque de Narbonne.

Hippolyte d'Est, cardinal en 1538, n° 70.

287. *Simon Vigor*, curé de Montreuil, petite paroisse au diocèse de Chartres, docteur en théologie, fut député avec Claude de Sainctis, évêque d'Evreux, pour discuter de la foi contre de Spina et le Rosier, ministres protestants, au colloque de Poissy. Il eut également l'honneur d'être l'un des douze docteurs de Sorbonne que Charles IX envoya au Concile de Trente. Ses talents et ses vertus le firent élever sur le siège archiépiscopal de Narbonne. (S. IV, 275. — Mém. de l'Estoille, 38).

99° *NEVERS.*

288. 1. *Gervais de Châteauneuf*, fils de Gervais III et de Marguerite de Nevers, était chanoine de Chartres lorsqu'il partit avec son père pour les croisades. Il assista à la prise de Constantinople en 1204 et en apporta le chef de St Mathieu, apôtre, dont il fit présent à l'église de Chartres. A son retour, il fut élevé sur le siège épiscopal de Nevers, grâce, sans doute, à l'influence de sa famille du côté maternel. (Dom. Liron. — Lepinois I, 446, Pitard, 439).

289. 2° *Guillaume Cornut*, chanoine de Chartres (S. III, 61).

290. 3° *Robert Cornut*, neveu d'Aubry Cornut, évêque de Chartres, devint évêque de Nevers.

291. 4° *Henri Cornut*, frère du précédent, lui succéda à Nevers d'où il fut transféré à Sens pour succéder à deux de ses oncles, Gautier et Gilles Cornut. (Cart. N.-D., III, 196).

292. 5° *Regnaud des Moulins*, frère de Philippe des Moulins, évêque d'Evreux (1383-1388) et de Noyon (1409), chanoine de Chartres, prévôt d'Ingré, s'en alla régir le diocèse de Nevers en 1360.

293. 6° *Pierre d'Intreville*, chancelier du duc de Bourgogne et chanoine de Chartres, succéda au précédent. (S. III, 234.)

294. 7° *Robert de Dangeau*, originaire de Dangeau, au diocèse de Chartres, dit Fisquet (263), frère de Miles de Dangeau doyen du Chapitre de Chartres, occupa le siège épiscopal de Nevers de 1401 à 1430, époque de sa mort. (D. Liron).

295. 8° *Jean d'Etampes*, chambrier et chanoine de Chartres, fils de Robinet d'Etampes, chevalier, pannetier de France, fut pourvu de l'évêché de Nevers en 1449. (S. III, 380).

296. 9° *Jacques-Paul Spifame*, né à Paris d'une famille originaire de Naples, abbé de Gassicourt auprès de Mantes dans le diocèse de Chartres, régent au collège Lemoine, évêque de Nevers, en 1559, quitta son évêché pour suivre l'hérésie protestante. Il vivait misérablement à Genève lorsque Calvin par excès de jalousie et de barbarie lui fit couper la tête sur la pierre de l'autel de la Cathédrale. (S. IV, 17. — Letoille II, 59. — Procès-verb. archéol. V, 172).

E. HAYE,
(La suite prochainement). Curé de Saint-Avit

BIBLIOGRAPHIE

— La librairie Durand-Pie, 12. cloître Notre-Dame, Chartres, vient de mettre en vente un PORTRAIT DE Mgr PIE, évêque de Poitiers, gravé au burin par F. Gaillard, auteur des portraits de Pie IX et du comte de Chambord.

Epreuves ordinaires : sur papier Chine 10 fr.; sur papier ordinaire 6 fr. 50 ; artiste 100 fr.; avant la lettre 30 fr. — (Il a été tiré 10 épreuves de marque qui sont cotées au prix de 500 fr.)

Extrait du compte-rendu du Salon 1878 : — « Une gravure sur acier et avant la lettre : Mgr Pie, évêque de Poitiers. La tête est de 3/4 pleine, ombre à gauche, belle lumière à droite Le dessin et le modelé sont à la fois larges et fins : excellente gravure. » Le portrait de Mgr Pie est une de ces œuvres sérieuses et fortes qui frappent davantage à mesure qu'on les examine, et dont on ne peut plus détacher le regard quand on l'a fixé pendant quelque temps.

Envoi contre mandats sur la poste. Ajouter 30 cent. pour recevoir franco les épreuves ordinaires.

— Vie de M. Gilles-Marie, curé de Saint-Saturnin de Chartres. Deuxième édition annotée. Pour se la procurer, écrire à M. l'abbé Hayes, curé de Saint-Avit, par Illiers (Eure-et-Loir). Prix : 3 fr. 50, franco. — On trouvera aussi ce livre chez les libraires de Chartres.

Nous avions déjà annoncé ce charmant livre. Nous pouvons dire aujourd'hui que le public lui a fait bon accueil. Des appréciations nous sont venues de la part de beaucoup de lecteurs, et toutes sont unanimes dans l'éloge. On est heureux de pouvoir s'édifier ainsi par les souvenirs de saintes existences consacrées au salut des âmes.

— Au même titre nous recommandons l'ouvrage suivant, qui vient de nous arriver et que la presse religieuse fait bien d'indiquer avec éloges : **Le Zèle pastoral** *ou Vie* de M. Charles-Florimond Tavernier, curé-archiprêtre de Saint-Quentin (du Tiers-Ordre de Saint-François), par l'abbé Th. Poindron, curé de Saint-Gobain (Aisne). Deuxième édition. Se vend au profit de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et du Denier de Saint-Pierre. L'ouvrage est dédié à Monseigneur l'évêque de Chartres. — Nous reviendrons sur ce livre.

— *Le Cléricalisme, voilà l'ennemi*, paroles de M. Gambetta, commentées par Emile Verney. Petite brochure de propagande Paris, Victor Palmé, rue Grenelle, 25. — Prix : 15 cent. Par la poste, 12 exempl., 1 f. 50 ; 25, 3 fr.; 50. 5 fr.; 100, 8 fr.

FÉVRIER 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1879.

Chaque mois ou chaque semaine, indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, après la comm. de la pr. : *En ego.*

1er février, samedi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 4° pour le scap. bleu et du Carmel ; 5° pour le rosaire ; 6° pour les posses. d'objets indulgenciés ; 7° pour la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge ; 8° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Propag. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales. (j. au ch.).
4, mardi. — Indulg. plen.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archiconf. du S. C. de Marie. (j. au ch.)
5, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
6, jeudi — Ind. pl. p. la récitation devant le Saint Sacrem., de la prière: *Regardez, Seigneur*.
7, vendredi. — Ind. pl. 1° p. la Conf. du C. de Jés.; 2° p. le scap. rouge.
8, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom au scapul. bleu. (comme au 1er février. — j. au ch.).
9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.)
10, lundi. — Ind. plén.: 1° pour la Prop. de la Foi.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de S. (j au ch.)
11, mardi.— Ind. pl. p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
12, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).
13, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
14, vendredi — Ind. plén. 1° p. le scap. rouge; 2° pour la récitation quot. du trisagion: *Sanctus*. (j. au ch.).
15, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 1er fév. — j. au ch.)
16, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Archic. du St Cœur de Marie.
17, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la récit quot. de l'*Angelus*; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales. (j. au ch.).
18, mardi. — Indul. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie. (j. au ch.).
19, mercredi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
20, jeudi. — Indulg. pl. p. l'Apostol. de la prière.
21, vendredi. — Indulg. plen. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
22, samedi. — Indul. plen. 1° pour les Tert. Fr; 2° plen. et part. nomb. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 1er févr. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. du chapelet brigitté; 3° pour une visite au S. Sacrement exposé aujourd'hui ou l'un des deux jours suivants.
24, lundi. — Ind. pl. 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récitat. quotidienne du *Memorare* (j. au ch.).; 3° pour l'Arch. de St Joseph; 4° pour les posses. d'objets indulg.
25, mardi. — Ind pl.: 1° p. la récitation quotid. du chap. de l'Imm.-Conception; 2° pour la récit. quotidienne de la prière: *Doux Cœur de Marie*. (j. au ch.).
26, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour l'Arc. de St Joseph. (merc. au ch.)
27, jeudi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. de la pr.: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
28, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE
3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ŒUVRE DE L'ENFANT JÉSUS
pour la première Communion des jeunes Filles pauvres. (1)

Cette œuvre si intéressante dans sa fondation et ses développements, nous a paru de nature à émouvoir nos pieux lecteurs ; la séparant donc de la biographie du Père Olivaint dont elle aurait dépassé les limites, nous allons lui consacrer un article spécial : ce qui nous permettra de reproduire l'histoire de son origine et de sa rapide extension.

En 1851 quelques âmes pieuses préoccupées des dangers que les jeunes filles convalescentes avaient à courir au sortir des hôpitaux, fondèrent douze lits pour les recevoir quelque temps. En 1856 l'œuvre avait grandi sous la protection de l'Enfant Jésus, son patron. Une maison à Vaugirard fut disposée pour recevoir 40 convalescentes. Dès l'année 1859 trois d'entre elles prolongèrent leur séjour pour apprendre le catéchisme, Une sœur de charité vint le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, proposer deux autres jeunes filles également privées de toute instruction religieuse. Elles ne sortaient pas des hôpitaux, empêchement sérieux à leur admission. Néanmoins on passa outre, et les pauvres enfants mirent tant de zèle à s'instruire qu'elles purent faire leur première communion avec leurs compagnes. Pour cette humble et touchante cérémonie, la petite chapelle fut ornée comme aux jours des plus belles fêtes, et les cinq jeunes filles vêtues de blanc, le cierge à la main, comme dans la parabole évangélique, s'avancèrent à la rencontre de l'Époux divin.

Le Père Olivaint prêcha la rénovation des vœux de baptême avec tout son zèle et tout son cœur. A peine sorti de la chapelle : « cinq jeunes filles ne suffisent pas, » s'écria-t-il ; « cinquante doivent ici faire leur première communion... » C'est qu'aux yeux de l'apôtre ce n'était pas assez de soigner des corps débiles, une pensée de foi et

(1) Pour tous détails, on peut s'adresser à Mlle Delmas, rue N.-D. des Champs, 33.

de zèle germait dans son âme sous une pensée de charité. Tant de jeunes filles dans cette grande ville sont privées par de tristes circonstances du bonheur de connaître et de recevoir leur Dieu ! Mais pour leur procurer cette inestimable faveur, il fallait construire de nouveaux bâtiments et fournir à l'entretien de ces pauvres enfants à peu près incapables de tout travail... Le Père Olivaint, pour trouver les fonds nécessaires à une telle entreprise, mit son espérance en Dieu d'abord, puis sur les mères chrétiennes de ses élèves. Elles se rendirent nombreuses à son appel, et il leur tint un langage qui rappelle l'admirable discours de St Vincent de Paul aux premières dames de la Charité. On sent que l'inspiration est venue de la même source, du Cœur infiniment miséricordieux de Jésus.

Ce langage fut compris de ces femmes généreuses, et l'élan une fois donné ne s'est plus ralenti (1). Les mères chrétiennes enflammées *d'un zèle eucharistique*, comme le nommait si bien le Père Olivaint, non contentes de recueillir des aumônes et d'ouvrir leurs bourses, ouvrirent aussi leur cœur, pour y faire place auprès de leurs propres enfants, aux pauvres petites filles les plus délaissées. On en a vu, à défaut d'or et d'argent, donner leurs parures ne mettant d'autres limites à leurs largesses que celles du possible. L'une d'elles qui supportait noblement de grandes infortunes, jeta dans la bourse des quêteuses son dernier diamant qui fut vendu 1200 francs au profit de l'œuvre. « Combien cette perle précieuse, épave d'un luxe englouti dans le naufrage, sera plus brillante au Ciel sur le front de l'héroïque donatrice ! » Les riches ne furent pas les seuls à donner et à se dévouer. Une humble servante se dépouilla de la robe qu'elle portait pour couvrir une pauvre petite fille, et comme on lui représentait sa propre indigence : « Le bon Dieu, répondit-elle avec une confiance sublime, saura bien remplacer ce vêtement !

Une ouvrière, sou par sou, ayant amassé douze francs, elle apporta ses 240 pièces d'un sou à la zélatrice de son quartier. Oh ! quand j'entendis ce fait, dit le bon Père Olivaint, j'aurais voulu arroser de mes larmes le trésor de cette femme ! « Mesdames, disait-il encore dans une réunion en faveur de l'œuvre, ne négligez pas les pauvres ; ils font la charité parce qu'ils ont beaucoup de cœur. Quant à celles d'entre vous qui veulent une âme, elles n'ont qu'à venir. Des dames seront aux portes de cette chapelle et vous tendront la bourse, *c'est la quête des âmes*.... Et en même temps l'ange de Dieu recevra dans le calice, COMME AUTANT DE GOUTTES DU SANG DE JÉSUS-CHRIST, les âmes que vous aurez sauvées. »

Ouvrir un asile, trouver des ressources, ce n'était que la moitié de

(1) Depuis sa fondation l'œuvre de l'Enfant Jésus a reçu 7,785 jeunes filles; 5,780 ont été adressées comme convalescentes, 2,045 ont fait leur première communion, 142 ont été admises, 447 ont été reçues jusqu'à 21 ans dans des maisons religieuses, 80 se sont consacrées à Dieu dans différentes congrégations. (Compte-rendu de 1877.)

la tâche, le plus difficile restait à faire. Comment arracher les pauvres jeunes filles des faubourgs à leurs ateliers, à leurs mansardes, à leur vie si souvent désœuvrée et vagabonde. Les dames zélatrices pouvaient bien tenter une expédition aventureuse dans ces quartiers excentriques, mais comme il était difficile d'y faire quelque conquête ! A cette industrie du zèle qui ne fut pas négligée, le P. Olivaint en joignit une autre plus efficace. Il fit des enfants qu'il avait sauvées, les apôtres de leurs compagnes.« Il y a quelques mois, disait-il en février 1861, » deux jeunes filles de 17 à 18 ans, se rendirent ensemble du faubourg Saint-Antoine, à Vaugirard. Elles s'arrêtaient à chaque église pour demander à Dieu d'exaucer leurs vœux secrets. Qu'allaient-elles donc chercher dans leur course lointaine ? Etait-ce de l'ouvrage, était-ce du pain pour elles si pauvres? Oh! non, un intérêt bien plus considérable les mettait en mouvement ; une pensée plus élevée dirigeait leurs pas. L'une d'elles n'avait pas fait sa première communion ; l'autre plusheureuse avait accompli ce grand acte, et devenue apôtre, elle avait inspiré à sa compagne le désir de s'agenouiller à la table sainte. Voici l'œuvre dans un seul trait avec sa physionomie toute de zèle.

D'autres pauvres jeunes filles ont amené à *l'Enfant Jésus*, une, deux, trois, quelquefois cinq de leurs anciennes compagnes. Et qui mieux qu'elles sauraient les retrouver, les aborder en plein carrefour, dans les lieux où elles-mêmes étaient naguère errantes et abandonnées ?

Animées par ces exemples, on vit des jeunes personnes non moins distinguées par le dévouement et la piété que par la fortune, consacrer leurs soins à cette œuvre dont les fruits sont merveilleux.

Ces enfants, venues on ne sait d'où pour la plupart, sont, au début, disait le Père Olivaint, « des espèces de sauvages » au milieu des raffinements de notre civilisation. Quelle grossiéreté ! Quelle rudesse ! Quelle malpropreté ! Quel éloignement de la discipline, de l'ordre, de l'obéissance ! Quelle horreur de tout joug ! Il faut parfois 4 ou 5 mois pour opérer une transformation qui les mette en état de s'approcher du divin banquet. Peu à peu, par suite de l'esprit de Jésus qui règne à Vaugirard et qui les enveloppe dans une atmosphère de dévouement et de paix, il se fait en ces âmes ignorantes du bien une transformation que l'une d'elles âgée de 17 ans, constatait pour son compte avec une naïveté charmante en s'écriant : « *Est-ce bien moi?* Dans les comptes-rendus de l'œuvre il y a des traits ravissants ; ne pouvant les citer tous, nous allons du moins en rapporter quelques-uns.

Un dimanche, une pauvre petite arrive au patronage avec ses vêtements de la semaine et l'air bien triste ; elle avait pleuré. On lui demande la cause de son chagrin ; son père l'a battue, il exige qu'elle

travaille et lui rapporte 3 francs. Aussitôt ses compagnes presqu'aussi pauvres qu'elle, se cotisent et lui remettent la somme qui lui permet de rester.

« Savez-vous ce qu'a fait ma fille? disait un brave homme. Elle a conduit ma femme à confesse et je sens bien qu'il faudra que j'en fasse autant. » Le bruit du bien qui se fait à Vaugirard se répand dans les ateliers et les mansardes et les jeunes filles qui ne peuvent y aller en sont désolées. Comme preuve: voyez cette pauvre enfant de dix-huit ans qui travaille chez une blanchisseuse. Elle repasse une robe blanche et se met à pleurer. Vous demandez pourquoi ? Cette robe blanche c'est la première communion qui lui apparaît, elle n'a pas eu le bonheur de la faire. Et quand elle apprend qu'il y a une première communion quelque part, elle y va, se met dans un coin, et à la vue des *Blanches*, comme elle les appelle, ses larmes coulent en abondance... De pieuses personnes en tarirent la source en la faisant entrer à Vaugirard. Jésus qui l'attendait l'attire, la reçoit, et à son tour elle a été du nombre des *blanches*.

« Mettez-moi où vous voudrez, mais ne me repoussez pas » disait une enfant que le peu de place et d'argent empêchait d'accueillir ; elle revint tous les jours jusqu'au moment où fut exaucée sa prière.

« *Ne me repoussez pas*, » c'est encore le mot que disaient ces chères enfants après leur première communion ; le Père Olivaint exauça cette touchante supplique en les confiant, au sortir de l'*Enfant Jésus*, jusqu'à l'âge de 21 ans à de pieuses maîtresses ou à des maisons religieuses. (1) Bon nombre d'entre elles se consacrent au Seigneur, et quand la mort vient surprendre quelqu'une de ces jeunes filles transfigurées par la grâce, on la voit quitter la terre sans frayeur et sans regret.

« Je suis heureuse de mourir, » disait une de ces enfants sur son lit d'hôpital, et baisant son crucifix, elle expira doucement. C'est le Ciel qui leur apparaît au delà de la tombe. Un jour qu'on décrivait la gloire des Vierges qui dans le paradis suivent l'Agneau partout où il va : « C'est moi qui en veux bien, » s'écria une pauvre enfant dans son naïf enthousiasme.

Une jeune fille du patronage, âgée de 22 ans resta huit mois à l'hôpital Necker donnant à tous l'exemple de la plus évangélique piété. Au chevet de son lit elle avait disposé comme une petite chapelle qui lu rappelait sans cesse la pensée de Dieu. Sans illusion sur l'issue de sa maladie, elle parlait de sa mort prochaine comme d'un voyage d'agrément qu'elle aurait projeté. Elle fit couper et vendre ses cheveux pour qu'après sa mort on fît dire des messes à son intention, et supplia le directeur de la faire enterrer avec tous les insignes de sa dévotion à la très-sainte Vierge. Quand elle eût rendu le dernier

(1) Un patronage réunit tous les dimanches les enfants placées par l'œuvre.

soupir, le directeur qui l'avait en haute estime de sainteté voulut que son corps fut exposé tout le jour dans une salle où les malades s'empressèrent de venir prier, et pour ses funérailles, il fit orner l'autel avec des lis et couvrir de fleurs son cercueil...

La Charité est cette fille du Ciel qui adoucit toutes les douleurs ! Voilà ce qui explique comment se manifestent sur notre pauvre terre, visitée par tant de maux, de si grandes merveilles. Vainement la bienfaisance essayerait-elle de les reproduire, le cœur de l'homme d'où elle découle, n'en possédant pas le secret, s'il ne le demande à Celui qui nous dit encore comme aux jours de sa vie mortelle : « Venez à moi vous tous qui êtes chargés et qui travaillez et je vous soulagerai !... »

C. de C.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres
M. l'Abbé LECOMTE.

Parmi les tombes sacerdotales rangées à l'entrée du cimetière de Notre-Dame, il en est une surtout qui attire l'attention à cause d'un portrait sculpté au sommet du mausolée. On aime cette belle et douce figure où le ciseau a reproduit avec assez de ressemblance les traits d'un prêtre vénéré. L'épitaphe présente, avec les noms du défunt, une série de titres qui ont fait sa gloire ; d'autres inscriptions tirées des Saints Livres résument l'histoire d'une admirable existence. Ces indications sommaires nous ont fait désirer, depuis bien des années, une notice explicative dans les annales du pèlerinage.

M. l'abbé Lecomte n'était point de ces hommes à qui convienne le texte : *Justus perit, et nemo est qui recogitet in corde suo ;* le Juste périt, et personne ne pense à lui dans son cœur. Is. VIII. 1. L'ancien archiprêtre vit dans des milliers de cœurs qui ont reçu ses soins. Sa biographie peut intéresser tous les dévots serviteurs de Notre-Dame de Chartres.

Nous allons essayer ce récit pour l'édification commune.

— Pierre-Alexandre Lecomte est né le 18 mars 1796 à Nogent-le-Rotrou. Sa maison natale est voisine de l'église Notre-Dame. Nous notons cette circonstance parce qu'il y attachait lui-même un grand prix ; il la rappelait comme un des motifs de sa dévotion à la Sainte Vierge. Mais sa consécration première à Marie, il l'expliquait surtout par un fait, à ses yeux providentiel, qu'il a raconté dans la cathédrale de la manière suivante :

« Avant la Révolution, une pauvre femme des environs de Nogent-le-Rotrou, avait eu dix-huit enfants et elle avait eu la douleur de n'en pouvoir élever aucun ; il ne lui en restait plus. Désolée, remplie d'une foi vive, elle résolut de s'adresser à Notre-Dame de Chartres. Elle entreprit à pied le pèlerinage long et pénible en ce

temps-là ; elle vint confier ses chagrins à la Mère de Dieu dans son temple illustre ; elle y fit ses prières, puis s'en retourna confiante et consolée. Elle eut un dix-neuvième enfant, une fille qui vécut, grandit et plus tard eut un fils. Le fils se consacra au Seigneur, devint prêtre, puis curé de cette paroisse de Notre-Dame de Chartres. Mes Frères, la dix-neuvième enfant conservée par la Sainte Vierge, c'était ma mère ; le prêtre c'est votre curé, c'est moi, envoyé pour payer la dette de reconnaissance de son aïeule. »

Disons tout de suite que la mère et le fils ont été dignes l'un de l'autre. Le jeune Lecomte montra de bonne heure l'affection expansive qui était le fond de son caractère, et ce fut tout d'abord pour celle qui lui avait donné le jour. Il l'associa, après 1827, à son existence du presbytère où les inquiétudes maternelles n'avaient d'autre objet que celles mêmes du saint curé, et, quand eut sonné pour elle l'heure du départ de cette vie, le prêtre sensible exprimait de la sorte les craintes du passé et les angoisses du présent : « Je n'ai jamais goûté le plaisir de posséder ma mère, par la pensée que ce jour viendrait où il faudrait m'en séparer. »

Du côté paternel, les ancêtres d'Alexandre étaient originaires de Dreux, et l'un d'eux a été inhumé dans une chapelle de l'église Saint-Pierre de cette ville, où on lit encore son épitaphe. Son père, officier ministériel à Nogent, avait une excellente réputation d'honneur et de bonté ; Alexandre, qui répondait si bien à ses vues, lui fournit souvent, par son intelligence précoce et des actes étonnants pour son âge, l'occasion de remercier le ciel. Voici un trait :

L'enfant avait remarqué depuis quelque temps chez son père une tristesse profonde ; il voulut tout faire pour l'adoucir ; et même, un jour de dimanche, il obtint dispense de la messe paroissiale afin de rester auprès de l'affligé comme un ange consolateur. Il le fut en effet, et dans des circonstances où parut le doigt de Dieu qui bénit les enfants. Il était dans sa dixième année seulement, et déjà, en modérant par ses baisers une douleur portée à l'excès, il recueillait sur les lèvres paternelles une confidence qu'il a su garder avec une discrétion constante ; il ne l'a révélée qu'au dernier mois de sa carrière sacerdotale et dans l'épanchement d'une conversation intime.

Peu de temps après la scène dont nous venons de parler, le père chrétien entendait avec foi le suprême appel de Dieu et quittait la terre ; à son épouse tendrement aimée revenait tout entière la responsabilité de l'éducation des enfants ; il y en avait trois et ils étaient bien jeunes : Pierre-Gabriel, Pierre-Arroche, et celui dont nous esquissons l'histoire, Pierre-Alexandre. Tous trois furent élèves du collége de Nogent ; cet établissement était en pleine prospérité sous la direction des abbés Mondésir et Beulé, hommes d'un vrai mérite.

Les frères Lecomte se distinguèrent par leur travail et leur intelligence : les aptitudes d'Alexandre surpassaient encore celle de ses aînés. On voulut en tirer au plus vite tout le parti possible ; en même temps qu'il suivait les hautes classes comme élève, il était chargé de professer des cours élémentaires ; malgré le surcroît d'ouvrage, il termina ses humanités avant l'âge de dix-sept ans.

A cette date, croyons-nous, se rapporte un événement qui donna de nouveau la mesure de sa tendresse fraternelle et de son amour filial. Son frère Arroche, beau et spirituel jeune homme, avait été enrôlé, à dix-huit ans, parmi les soldats de Napoléon ; et l'on apprit bientôt à Nogent qu'il ne reverrait plus la patrie. Un compagnon d'armes, de retour au pays natal, fit savoir que son ami était tombé sous la mitraille aux champs de Leipsick. Telle fut la consternation d'Alexandre, que toujours son cœur fut poursuivi par cette image funèbre ; et aussi telle fut sa délicatesse vis-à-vis de sa mère qu'il se fit un devoir, pour ménager sa sensibilité, de lui cacher les navrants détails qu'on lui avait confiés.

Alexandre était prédestiné à la vie du sanctuaire. Il était sous-principal du collége de Nogent, lorsqu'il fut envoyé à Versailles, comme les séminaristes chartrains d'alors, pour s'y préparer aux ordres. Il acquit aisément dans les études théologiques un riche fonds de doctrine auquel ses connaissances littéraires servirent de gracieuse parure. Son intelligence, d'ailleurs, était comme certains sols exceptionnels toujours favorables à la germination des bonnes plantes. Le suc généreux des sciences sacrées devint son aliment quotidien ; il continua à s'en nourrir lorsque, nommé professeur là même où il venait de briller comme étudiant, il dut occuper la chaire de philosophie. Il honora cette chaire comme il avait honoré précédemment celle de rhétorique ; le séminaire de Versailles ne s'étonna point trop de voir s'épanouir, sur le champ assez aride de la logique et de la métaphysique les fleurs de la poésie et de l'éloquence.

Le professeur avait hâte de faire connaître aux pauvres âmes le Dieu qui réjouit sa jeunesse ; quand il fit ses premiers essais de parole publique auprès des pécheurs, il accompagnait un prédicateur célèbre.

Dans la copie d'une allocution qu'il prononça le 5 décembre 1845, nous trouvons la phrase suivante : « L'année de mon ordination, je prêchais une retraite à un régiment de Versailles de concert avec le père Guillou ; ce savant missionnaire était alors plein de grâce et de vigueur, et les feuilles publiques m'ont appris hier son décès tout récent survenu par apoplexie et après les fatigues excessives de son ministère. » M. l'abbé Lecomte donnait cette nouvelle à son auditoire, en parlant des séparations inattendues que multiplie la mort...

Le novice en apostolat exerçait avec joie la fonction de catéchiste ; avant même sa promotion à la prêtrise, il saisissait les occasions d'aborder l'enfance pour l'instruire et lui parler du bon Jésus. Une des personnes qu'il a catéchisées ainsi étant diacre, nous rappelait dernièrement les saintes impressions laissées alors par le pieux lévite.

C'est à Versailles qu'il fut ordonné prêtre ; ses vertus allaient prochainement jeter un plus vif éclat sur un autre théâtre. Notre-Dame de Chartres le voulait près d'elle, et, à l'insu de son serviteur, elle lui préparait peu à peu l'accès à l'un des premiers emplois du diocèse spécialement voué à son culte.

Monseigneur de Latil ayant pris possession du siége épiscopal de Chartres le 8 novembre 1821, organisa sans délai un grand séminaire ; il demanda à celui de Versailles plusieurs maîtres. M. l'abbé Lecomte était du nombre ; chez nous aussi on le chargea du cours de philosophie et, le 6 avril 1822, il fut installé, en même temps que ses collégues, chanoine honoraire.

Plusieurs de ses élèves de Chartres nous ont dit les charmes de son enseignement. C'était le temps où les thèses et les discussisns se multipliaient autour des œuvres et du système de M. de Lamennais ; au milieu de ce mouvement intellectuel, un esprit vif et éclairé comme celui de M. Lecomte ne pouvait garder le repos ; sa science et sa littérature se dépensaient largement au service de la vérité. S'il mesurait d'un regard avide les horizons nouveaux, il voulait tout d'abord, en montrant à ses élèves le soleil de la doctrine chrétienne, ne point permettre à l'erreur d'en ternir quelques rayons. Plus tard, auprès de Monseigneur Clausel de Montals, l'athlète des bons combats, on remarquera encore mieux en lui l'adversaire des idées néo-catholiques.

Pendant quelque temps, Monseigneur de Latil eut son domicile au séminaire ; ses relations avec les directeurs étaient nécessairement fréquentes et il leur témoignait une grande bienveillance ; leur respectueuse affection répondait à de telles avances ; pourquoi ne citerions-nous pas un quatrain de M. Lecomte, traduisant ses sentiments et ceux de ses collègues un jour de Saint Jean-Baptiste, fête patronale de Monseigneur. Les vers font allusion au feu d'artifice préparé à l'occasion de la fête.

Notre tendresse, ô bon Pasteur,
Est par ces feux bien et mal figurée ;
Ils sont emblème par l'ardeur,
Et contre-sens par la durée.

L'évêque entra enfin dans son palais que cessait d'occuper le préfet du département. M. l'abbé Lecomte dut aussi bientôt faire ses adieux au séminaire. Des circonstances qu'il est inutile d'expliquer

nécessitaient la présence d'un vicaire administrateur dans la paroisse de Notre-Dame de Chartres; la situation réclamait un homme de patience et de tact, un homme déjà connu pour sa piété et ses talents. Le choix se porta sur le prêtre dont nous racontons la vie.

Il était nommé à son nouveau poste le 4 décembre 1823. Le 1er janvier suivant, on l'installait chanoine titulaire, et le 13 août 1824, il était reconnu curé de Notre-Dame, sans pouvoir toutefois résider au presbytère que son respectable prédécesseur continua d'habiter pendant quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort.

En acceptant la charge imposée par l'obéissance, M. l'abbé Lecomte résolut de tremper courageusement ses lèvres à un calice d'amertumes ; son espérance était en Marie dont il allait gouverner la famille privilégiée, et dont la basilique avait toujours eu pour lui tant d'attraits. Désormais il s'attachera plus fortement encore à ce saint temple ; à aucun prix on ne pourra l'en séparer. On le proposera pour l'évêché du Puy, au départ de Monseigneur de Bonald, nommé à la métropole de Lyon ; on lui offrira plus tard l'évêché de Clermont, puis celui de Séez, après la mort de Monseigneur de Saussol ; et toujours l'humilité de notre archiprêtre sera heureuse de motiver un refus sur le même sentiment exprimé avec énergie : « J'appartiens à Notre-Dame de Chartres, étant son serviteur et son enfant ; je veux m'endormir à ses pieds. »

De 1824 à la fin de 1827, M. l'abbé Lecomte partagea la demeure d'une famille bien honorable non loin de la cathédrale. La famille Vallou de Lancé a laissé dans notre ville d'assez nombreux témoignages de sa charité traditionnelle pour que nous la nommions ici. Les délicates attentions d'une religieuse hospitalité tempérèrent chez celui qui en était l'objet les soucis qu'on lui créait ailleurs par des procédés étranges. Plus d'un demi-siècle après l'accomplissement des faits, nous ne sommes pas tenu, dans notre récit, à la même réserve que s'ils étaient contemporains ; toutefois une phrase nous suffira. Certaines gens, désolés de la retraite de l'ancien curé, ne se contentèrent pas de lui témoigner les regrets d'une sympathie légitime, mais résolurent de faire acheter au nouveau leur tardive estime par des épreuves souvent cruelles.

Celui-ci eut donc à souffrir ; il ne perdit pas une occasion de pardonner. Il s'était voué à l'exercice de la douceur et de la miséricorde. Le lyrisme avec lequel il n'a cessé de chanter ces belles vertus prouve qu'il en était pénétré dès le début de son ministère. Rapprochons de notre assertion quelques lignes d'un discours qu'il prononça à la première messe d'un jeune ecclésiastique :

« Il ne faut pas de mesure à la charité du prêtre. Quelquefois on « nous accuse d'aller trop loin en miséricorde ; ceux-là connaissent « bien peu l'amour que le sacerdoce nous met au cœur. La charité

« du prêtre doit être de proportions majestueuses, gigantesques « comme les belles pyramides qui couronnent cette cathédrale. En « apercevant de loin, dans nos plaines fertiles, ces magnifiques clo- « chers élancés dans les airs, l'on se demande s'il est des maisons « qui avoisinent cet édifice ; car ces maisons ne sont que des « bruyères inaperçues auprès de ces majestueux chênes. Eh ! bien, « que la charité des personnes séculières soit de petites proportions, « de proportions ordinaires comme les maisons de notre cité, à la « bonne heure ; mais qu'on laisse celles de nos clochers à la charité « sacerdotale. Que dis-je ? la miséricorde du prêtre ne doit avoir « d'autres proportions que celles de l'infini, comme la miséricorde « de Dieu. Oui, je puis dire : infini ; car il n'y a rien de fini dans « l'Église du Seigneur, principalement dans le cœur du prêtre ca- « tholique. »

(A suivre prochainement).

L'abbé GOUSSARD.

L'histoire du Sacrifice. — Six Verrières.

Un orateur sacré disait dernièrement : « Dans nos belles cathédrales, tous les effets de leur vaste structure convergent vers un foyer d'unité qui est la place de l'autel ; dans le catholicisme, tout se relie au dogme eucharistique, lequel est comme sa clef de voûte et le centre de ses harmonies. » Telle est la première pensée qui doit présider aux constructions et aux décorations d'églises. Elle n'a pas été oubliée à New-York (États-Unis d'Amérique), dans le splendide monument que S. E. le cardinal Mac-Closkey vient d'élever à la gloire du Seigneur : une cathédrale en marbre blanc et d'imposante architecture, où rien n'a été omis de ce qui pouvait traduire, sous une forme artistique, le langage de la foi. Désireux surtout d'attirer les âmes à Jésus-Christ, l'illustre archevêque de New-York a voulu donner une large place à la prédication vivante de l'eucharistie qui est bien l'élément principal, le centre, la joie du catholicisme ; et il a résolu de faire éclater cet enseignement dans une série de grandes verrières.

Le travail a été confié, en 1874, à un artiste de Chartres, à M. Lorin. Espérant beaucoup, et avec raison, d'un talent qui a été déjà honoré de sérieuses récompenses, le cardinal Mac-Closkey est venu à Chartres lors d'un voyage d'Amérique à Rome, et il a fait ses conventions avec notre peintre-verrier sur le sujet de son choix : l'*histoire du sacrifice*. Le plan a été sans retard conçu, réalisé avec une perfection dont beaucoup de connaisseurs ont été juges. Maintenant les six verrières où a été développé le sujet dont nous parlons, sont posées au clerestory du chœur de la cathédrale de New-York.

Tous ces tableaux sont d'une composition savante et d'un riche dessin. Les actes et l'attitude des personnages feraient suffisamment

comprendre ces scènes variées ; l'intelligence en est rendue plus facile encore par les textes que des anges présentent sur une banderolle au tympan de chaque fenêtre. Nous ne pouvons assez féliciter celui qui a choisi pour les inscriptions des passages de l'Écriture sainte si bien en rapport non-seulement avec le fait spécial rendu par le tableau, mais avec l'idée générale qui domine l'ensemble des peintures.

C'est toujours le Christ qui est en vue dans le texte, comme il devait l'être dans le plan du dessinateur ; le Christ qui était hier, qui est aujourd'hui et sera dans les siècles des siècles ; le Christ, agneau de Dieu *immolé* en promesses et en figures *dès l'origine du monde, occisus ab origine mundi* (Apocal. XIII), immolé réellement sur le Calvaire. Etre attendu, venir, être reconnu par une postérité qui durera autant que le monde, tel est, selon Bossuet, le caractère du Messie.

Le suprême hommage rendu à Dieu, c'est le sacrifice que la théologie définit : l'oblation d'une victime immolée par un ministre légitime dans le but de reconnaître le souverain domaine du Seigneur sur sa créature. Durant de longs siècles « l'homme dégradé par le péché ne put offrir son cœur sur l'autel qu'en l'unissant à des symboles grossiers » et impuissants par eux-mêmes à attirer la miséricorde divine ; c'est à l'attente d'une hostie meilleure, d'une hostie sainte, innocente, que de telles oblations devaient quelque efficacité. Enfin le Rédempteur parut : « Les holocaustes et les immolations pour le péché ne vous ont pas plu ; alors j'ai dit : Me voici ; je viens pour accomplir votre volonté, ô mon Dieu, et ce qui a été écrit de moi en tête de votre livre. » Par cette parole, dit un pieux écrivain, Jésus-Christ s'est placé à la tête de toutes les victimes anciennes. Dès lors les figures ont été supprimées. Il nous est permis cependant, bien plus il nous est utile de contempler en de magistrales peintures ces premiers types du sacrifice final. *Ombres des biens futurs*, un reflet de l'avenir leur prêtait tant de majesté !

C'est d'abord Abel offrant les prémices de son troupeau ; le Seigneur lui sourit. Abel est prêtre ; pour mieux représenter le Christ qu'immoleront des frères coupables, il sera lui-même victime ; à ses côtés Caïn jaloux, tout à l'heure son meurtrier, semble écouter déjà le conseil de Satan dont on aperçoit la vile image. Tel est le premier vitrail. — C'est ensuite Noé, entouré de sa famille et offrant son holocauste qui, selon l'indication de la banderolle, fut jugé par Dieu comme étant d'une agréable odeur. Le déluge purifia le monde et l'effusion du sang de l'agneau symbolisa l'achèvement de cette œuvre ; ainsi l'eau baptismale qui nous fait renaître à la vie de la grâce nous consacre, dans le sang même du Christ, enfants adoptifs de Dieu. — Au troisième tableau nous voyons Melchisédech offrant le pain et le vin, et préfigurant ainsi non l'oblation sanglante du sacrifice, mais sa participation et son effet ; ce en quoi, dit Saint Thomas, consiste sur-

tout l'excellence du sacrifice de J.-C. qui, dans la Loi nouvelle, fait participer les fidèles à son sacrifice sous les espèces du pain et du vin. — La verrière voisine nous montre Abraham immolant son fils sur le mont Moriah tout près du Calvaire, si ce n'est sur le Calvaire lui-même. Ce fils, en qui devaient être bénies toutes les nations, et que, par obéissance pour le Très-Haut, son père n'a pas épargné, charme, émeut; on salue, dans le lointain, le Messie, l'Isaac du testament nouveau attirant tout à lui. — La cinquième verrière retrace une scène de la Pâque d'Israël. Entre les rites mosaïques, lequel convenait mieux ici à l'annonce de la grande victime, c'est-à-dire à l'Agneau du Calvaire qui, effaçant les péchés du monde, fait passer de la profane Égypte à la Terre promise ; à l'Agneau de l'autel qui éloigne, par l'application de son sang, les coups de l'ange exterminateur ?

Voilà donc déjà l'humanité, aux principales époques de son histoire, assistant par avance aux spectacles de la Rédemption. Abel c'est le sacrificateur de l'ère antédiluvienne ; Noé jouit de ce spectacle avec les survivants du cataclysme qui a changé le monde ; Melchisédech et Abraham sont là représentant la période des patriarches ; la période de la Loi écrite s'y trouve avec le cérémonial de la Pâque. Il est temps de déchirer le voile des prophéties et de considérer le mystère dans sa réalité. C'est le but du sixième vitrail. Regardons cette scène admirable ; la conception des détails est neuve sur plusieurs points ; l'exécution en est ravissante ; le choix des personnages et l'ordonnance des dessins sont dus surtout à un chanoine de la cathédrale de Chartres, à M. l'abbé Brou, qui avait déjà aidé de ses conseils la composition des cinq autres tableaux.

Le personnage principal, c'est l'Église. A sa gauche est la région de ténèbres, le désert ; on y voit la Synagogue et la Loi Mosaïque, sous la figure d'une femme, s'en allant triste, les yeux bandés ; elle emporte le recueil des prescriptions légales ; le glaive brisé qu'elle tient à la main indique la fin de son règne ; à ses pieds le mobilier des sacrifices anciens jonche le sol. — De l'autre côté, région de la lumière et de la vie, apparaît le Calvaire ; de la croix jaillissent et coulent les sept ruisseaux de la Grâce, emblème des Sacrements de la Loi nouvelle ; tout auprès sont des lis et des roses : la chasteté, la charité, qui sera poussée jusqu'au martyre, *usque ad effusionem sanguinis inclusive*, comme s'expriment les cardinaux dans la cérémonie de leur promotion, telles sont bien les fleurs par excellence de cette végétation surnaturelle qui s'épanouit au jardin de l'Église. Cette sublime épouse de Jésus-Christ apparaît là, avec un air de triomphe, tenant d'une main une croix hastée, l'exemple des souffrances par lesquelles se sanctifieront ses enfants, tenant de l'autre le calice eucharistique, grâce substantielle qui entretiendra la vraie vie et adoucira les souffrances en leur proposant un but et une récompense. Cet exemple, cette grâce

qui aide à le suivre, se rattachent tout d'abord à un précepte ; et le précepte est renfermé dans le livre des évangiles que nous remarquons sur un autel à côté de l'Église. Le précepte, l'exemple, la grâce, tous ces magnifiques objets de notre admiration, de nos vœux, de notre bonheur rayonnent de l'autel catholique, indiqué par la belle inscription que déploie l'ange au sommet du vitrail : *Ab ortu solis usque ad occasum sacrificatur oblatio munda.* La voilà enfin l'oblation pure qui, des pays de l'Orient à ceux de l'Occident, s'élève vers le Très-Haut ; c'est le corps, c'est le sang de Jésus-Christ.

Au bas de la verrière, on voit Mgr Mac-Closkey faisant l'offrande de son monument représenté en miniature ; tout près une pierre porte une inscription qui indique la date : 1876, époque où pour la première fois a été institué un cardinal en Amérique ; une autre pierre énorme est à côté et elle porte ces mots : *Tu es Petrus.* C'est sur Pierre en effet que l'éminent dignitaire de New-York a bâti son église ; c'est sur Pierre que Jésus-Christ édifia l'Eglise hors laquelle il n'y a pas de salut. Nous n'entreprendrons point la description des autres vitraux de la même cathédrale, œuvres remarquables également sorties des ateliers de M. Lorin. Leur provenance chartraine sera sans doute devinée à la lecture du mot : *Carnuti*, gravé sous le vitrail de Saint Bernard prêchant la seconde croisade.

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Le 7 février, la population romaine, célebrant l'anniversaire du décès de l'auguste Pie IX, s'est portée en foule au lieu où repose son corps. La basilique de Saint-Laurent hors les murs où doit s'ériger son tombeau a été aussi visitée avec empressement, et là ont été déposées des couronnes d'immortelles. Un service funébre a été chanté à la chapelle Sixtine et le Souverain-Pontife Léon XIII a fait l'absoute ; le Sacré-Collège, beaucoup d'archevêques et d'évêques, les membres du corps diplomatique, la noblesse romaine entouraient le Pape. Emotion générale.

— Le 20, fête d'un autre genre. A pareil jour, en 1878, le cardinal Joachim Pecci, archevêque de Pérouse venait d'être élu chef de l'Eglise et prenait le nom de Léon XIII. On a célébré avec joie cette date heureuse. Combien le nouveau Pape est cher à la Chrétienté ! Il a déjà tant fait pour elle. Nous résumons ici en simple nomenclature, les principaux actes accomplis depuis un an par le successeur de Pie IX. L'*Univers* nous a servi de guide dans son premier article du 20 février.

Première lettre adressée aux évêques par laquelle Léon XIII notifiait son avénement, puis désignait les causes des troubles dont le monde est rempli, et les moyens d'y rétablir la paix ; — son discours si encourageant adressé à la délégation des universités catholiques de France ;

— ses fortes exhortations aux pèlerins espagnols, français, belges, polonais, allemands; — son discours aux anciens officiers pontificaux où il revendique les droits du prince temporel; — sa mémorable lettre au cardinal La Valette sur l'instruction religieuse à donner aux enfants de Rome et de la Chrétienté; — sa lettre au cardinal Nina exposant ses vues de politique chrétienne dans ses rapports avec les gouvernements et les peuples; — son discours du 30 mai où il stigmatisait, à la face du monde entier, le honteux centenaire de Voltaire; — sa vigoureuse lettre à l'archevêque de Cologne, où sont exaltées la ferme résistance des catholiques aux persécuteurs aussi bien que l'inaltérable patience des persécutés; — les hautes leçons de philosophie données aux élèves des séminaires romains à l'audience du 30 juin; — les encouragements donnés aux beaux-arts dans ses éloges aux membres de l'Académie des Arcades; — ses paternels avis aux femmes chrétiennes dans sa réponse à l'union des pieuses dames romaines; — les conseils fortifiants qu'il adressait en décembre 1878 à la Société pour les intérêts catholiques, recommandant l'organisation des forces catholiques pour les luttes à venir; — d'autres discours encore qu'il serait trop long d'énumérer; — la restauration de la hiérarchie en Ecosse par un acte qui a été comme la première conquête de son pontificat; — sa bénédiction et ses encouragements aux missionnaires qui partaient pour l'Afrique centrale, désignée par lui comme devant être une terre chrétienne; — les marques singulières d'estime et d'affection données à l'épiscopat et que le Consistoire annoncé doit révéler mieux encore; — *la grande grâce du JUBILÉ, qu'il a déclaré être le don de joyeux avènement pour la solennisation de son anniversaire;* — l'Encyclique récente, faisant le jour sur les attentats de la Révolution contre les peuples et contre les trônes, victimes à leur tour des attentats contre l'Église ....

— *Le Jubilé* à l'occasion de l'exaltation de Léon XIII au souverain Pontificat, a été annoncé à Rome par une Encyclique du 15 février.

— *Notre-Dame de la Salette.* — Le Saint-Père vient d'élever l'église de Notre-Dame de la Salette au rang de basilique mineure; il a désigné S. E. le cardinal Guibert pour consacrer l'image de Marie vénérée sous cette appellation; l'image qui avait été adoptée jusqu'ici va subir quelque changements; un décret de la Congrégation des Rites déclare que le costume sera modifié conformément aux types approuvés par l'Eglise. — Par suite des faveurs nouvelles que nous venons d'indiquer, la dévotion à Notre-Dame de la Salette va prendre un nouvel accroissement et nous devons nous en réjouir. Il y a longtemps que le culte de la célèbre Madone des Alpes s'est implanté dans le diocèse de Chartres, sans rien faire perdre à l'éclat de notre pèlerinage chartrain tant de fois séculaire.

Plusieurs chapelles y ont été érigées en son honneur; de plus, une des verrières de l'église bâtie sur la montagne de l'apparition a été

offerte par plusieurs de nos compatriotes au nom de Notre-Dame de Chartres. Enfin, en 1857, une petite association de prières était formée chez nous pour le salut de la société par la prière et l'apostolat des enfants, et l'une des pratiques consistait à invoquer Notre-Dame de Chartres, secours des enfants, conjointement avec Notre-Dame de la Salette, réconciliatrice des pécheurs.

— *Belgique. — Les écoles.* — Les évêques de Belgique ont adressé aux fidèles de leurs diocèses une lettre collective dans laquelle est examiné et flétri doctrinalement le projet de loi ministériel dirigé contre la liberté de l'enseignement religieux, au mépris de la loi de 1842 qui assurait cette liberté. La lettre se termine par l'invitation aux prêtres de lire tous les dimanches, à la fin du prône de chaque messe, dans toutes les églises et chapelles, une prière spéciale qui a pour but le salut de la jeunesse menacée par l'athéisme révolutionnaire, et qui se termine ainsi : « *Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, préservez-nous; Seigneur.* »

— *Suisse.* — Monseigneur Lachat, évêque de Bâle, a reçu du Saint-Père une lettre de félicitations sur son courage au milieu des vexations qu'il a eues à souffrir.

— Monseigneur Mermillod vient d'adresser au clergé de Genève une magnifique lettre. Le passage suivant est bien propre à montrer ce qu'est un cœur d'apôtre, et ce qu'il y a de pur patriotisme dans cet admirable prélat depuis six ans exilé :

« Ni les ruines ni les outrages n'ont mis dans mon cœur ni sur mes lèvres un accent de haine : j'ai prié et je prie tous les jours pour ceux qui ont renversé nos œuvres et qui m'ont banni ; ils peuvent s'effrayer ridiculement de ma présence au milieu d'eux ; mais, je le répète, ils ne pourront jamais m'interdire de les aimer et d'user ma vie à soutenir les catholiques qui sont une des forces vitales de Genève. »

— *Procès de béatification.* — Dans une réunion plénière tenue, il y a quelques jours, la Sacrée Congrégation des Rites, après avoir examiné les différents rapports du martyre de cinq prêtres français sortis du collége des Missions Étrangères de Paris, et mis à mort pour la foi en Chine et en Cochinchine, a décidé de demander au Souverain Pontife la nomination d'une commission chargée de procéder aux actes du procès de béatification. Encore une espérance pour la France catholique !

— *Les Petites-Sœurs des Pauvres à Naples.* — Un essaim des Petites-Sœurs des Pauvres vient de s'embarquer à Marseille pour Naples, où elles vont fonder leur première maison d'Italie.

— M. Alphonse de la Bouillerie, fils de M. de la Bouillerie, ancien ministre de l'agriculture et du commerce, vient d'entrer au noviciat des RR. PP. Jésuites à Angers.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 cœurs donnés l'un par une famille d'Orléans, l'autre par une famille de Reims.

Lampes.— 104 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant N-D. de Sous-Terre 81 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 292.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 196.

Nombre de visites faites aux clochers : 50.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Février ont été consacrés 37 enfants, dont 13 de diocèses étrangers.

— *Mois de Saint Joseph.* — Nous ferons avec bonheur les exercices de ce mois béni. Les enfants de Marie doivent donner l'exemple de la dévotion à son virginal époux. Saint Joseph, protecteur de l'Eglise attend de nous un redoublement d'hommages, en ces jours troublés où l'Église se recommande avec larmes à sa tutelle. — A la Crypte, les exercices se feront selon le programme de chaque année. (1).

— Le 7 février, anniversaire de la mort de Notre Saint-Père Pie IX, plusieurs messes ont été dites à son intention dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Nous nous unissions ainsi au concert de prières qui a été provoqué dans toute la Catholicité par la reconnaissance envers celui qui en a été si longtemps l'auguste chef. Il était tout naturel que notre illustre église prît une large part à ce concert de pieux suffrages. Pie IX a fait beaucoup pour la Crypte et pour l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame, par les faveurs spirituelles dont il a enrichi le Pèlerinage et l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

— Le 20 février, anniversaire de l'élection de Léon XIII, les prières des prêtres et des fidèles se sont élevées ferventes, aux pieds de Notre-Dame de Chartres, pour le Souverain-Pontife qui, depuis un an, a le pouvoir de paître, conduire et enseigner l'Église catholique.

— Un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des pauvres malades a été prêché, le dimanche de la Septuagésime à la Cathédrale, par M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général de Paris. Le prédicateur a su appliquer à la circonstance un développement de l'évangile du

(1) Nous recommandons le *Mois de Saint Joseph* des Enfants de Marie, par le R. P. Huguet. Prix : 60 centimes.

Les enseignements de Nazareth, petit opuscule du Mois de Saint Joseph par Mme A. de Gentelles. Prix : 25 centimes. — 15 fr. le cent. Ces livres se trouvent dans toutes les librairies religieuses.

jour : Ne sommes-nous pas les ouvriers de la vigne du Seigneur ? Il nous faut la culture de notre âme par notre propre sanctification, la culture du monde par l'exercice de la charité. C'était une instruction substantielle et pleine de beaux mouvements oratoires ; elle s'est terminée par un touchant appel au dévouement envers les pauvres qui souffrent.

— Le dimanche, 16, à l'office de la paroisse de la Cathédrale, on honorait spécialement le Cœur sacré de Marie. C'était la fête patronale de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. La messe a été chantée en musique par les élèves-maîtres de l'Ecole Normale ; le salut du soir, par des amateurs alternant avec l'excellent chœur de cantiques de la *Maison bleue.* La procession qui a suivi les vêpres surpassait encore en solennité celle des premiers dimanches de chaque mois ; les congréganistes de la Sainte Vierge n'avaient pas manqué de se rendre fort nombreuses près de leurs bannières ; à côté d'elles pour la première fois prit place au chœur, un groupe des Enfants de Marie, définitivement organisées en association paroissiale dans l'église de Notre-Dame de Chartres. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Goussard, directeur de la Maîtrise ; il a commenté le texte de saint Paul qui figure toujours en tête de la revue du pèlerinage : *Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis.* C'est, on le sait, le texte que M. le chanoine Y., fondateur de la *Voix*, choisit toutefois pour épigraphe de cette feuille, jugeant qu'il exprimait à merveille le but du culte de Notre-Dame de Chartres.

— Monseigneur l'évêque de Blois, à son retour de Rome, s'est arrêté à Chartres et a dit la messe à la Crypte le 24 février.

— Prédicateur du Carême à la cathédrale : le R. P. Baudry, un des missionnaires diocésains de N.-D.-sur-Vire (Manche).

— La lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres pour le saint temps de Carême 1879 a commmuniqué au Clergé et aux fidèles de son diocèse la lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, datée de décembre dernier. Nous avons déjà donné un léger aperçu sur ce magnifique document que tous les catholiques devraient désirer connaître. (On le trouve publié en petit format, à Paris, chez les éditeurs, MM. Pillet et Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5. Prix, franco : 3 francs les 25 exemplaires).

— La fête de l'Adoration a été célébrée le 13, en l'église Saint-Pierre. Plusieurs cérémonies solennelles ; à celle du soir, la principale, grande affluence de fidèles ; chants en musique bien exécutés ; instruction excellente par M. l'abbé Rivierre, curé de Prunay-le-Gillon, sur l'Eucharistie considérée au point de vue de la Communion. Monseigneur présidait.

— *Nominations.* — M. l'abbé Marie, précédemment curé de Blévy, a été nommé curé de Bailleau-le-Pin ; il est remplacé à Blévy, par M. l'abbé Perthuy, ancien curé de Baigneaux. — *Erratum du numéro de février.* Page 39, au paragraphe des nominations, lisez : n'ayons pas, au lieu de : ayons.

—*Nécrologie.* — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Lubin, (Pierre-Augustin), chanoine honoraire, ancien curé de Saint-Jean de la Chaîne, à Châteaudun, décédé le 30 janvier, à l'âge de 83 ans et un mois. Ce respectable vieillard a été curé de Saint-Jean pendant quarante neuf ans et demi ; il donna sa démission vers le mois d'octobre 1876 ; il continuait, depuis cette époque, à rendre le plus de services possible à ses confrères ; c'est même en se dévouant pour remplacer un prêtre du voisinage dans une fonction nécessaire qu'il a contracté la maladie, cause de sa mort. Ses obsèques ont été célébrées, le 3 février, à Saint-Jean, devant une nombreuse assistance. M. l'abbé Hautin, curé de Marboué, a fait ressortir dans un brillant discours les qualités du prêtre défunt et ses longs services dans la paroisse ; la restauration complète de sa grande église et la fondation de l'école des sœurs ont été citées parmi ses œuvres les plus dignes d'éloges.

— *Œuvre du vénérable de la Salle* ; *district du Mans.* — Le Noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes, établi à Notre-Dame du Rancher (par Saint-Gervais, Sarthe) fournit les maisons des Frères, des six départements suivants : Sarthe, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Mayenne, Orne et Indre-et-Loire. Ouvert le 24 mai 1875 et complété en 1876 par un petit noviciat, il compte plus de 50 sujets et permet d'espérer qu'il sera possible de répondre aux nombreuses demandes de nouvelles écoles. Un sermon de charité en faveur du Noviciat a été prêché, avec l'autorisation de Sa Grandeur et en sa présence, dans la chapelle Sainte-Foy, à Chartres. C'est le R. P. Gay, supérieur des Pères Maristes, qui a plaidé en chaire, avec le talent et la sainte ardeur qu'on lui connaît, cette cause devenue encore plus intéressante en nos temps de crise religieuse.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Une faveur qui avait fait depuis bien longtemps l'objet de ma sollicitude vient de m'être accordée, et je l'attribue aux prières que vous avez bien voulu faire adresser à Notre-Dame de Chartres pour moi et pour le cher défunt que je pleure.... Grâces soient rendues à cette bonne Mère ! Daignent tous les associés de l'Archiconfrérie s'unir à moi, pour que ma reconnaissance soit plus manifestement exprimée ! (A. C. T., du diocèse de Séez).

2. N.-D. de Chartres nous a particulièrement protégés dans un événement de famille qui avait été précédé de vives inquiétudes. Bénis soient le Seigneur et sa divine Mère !

(A. V. de R., diocèse de Cambrai).

3. Il y a environ un an, ma sœur, dont la vue était gravement altérée, dut subir d'abord une première, puis une seconde et non moins douloureuse opération. Les suites de cette double opération furent si peu satisfaisantes que non seulement la vue continua de donner de plus en plus graves inquiétudes, mais encore la santé générale épuisée fut fort compromise. Dans cette extrémité, nous eûmes recours aux prières de vos pieux petits Clercs. Dès cette neuvaine et depuis lors, la santé et la vue sont revenues d'une façon toute inespérée et l'état actuel est des plus satisfaisants.

Ce n'est point une attestation médicale que je vous communique; hélas! à notre époque les oculistes eux-mêmes « *oculos habent et non videbunt,* » mais c'est un acte de foi en la protection manifeste de Celle que jamais l'on n'invoque en vain. Je ne viens pas davantage vous demander de crier « au Miracle, » mais nous osons espérer que vous, Monsieur le directeur, et vos Petits Clercs qui se sont faits, auprès de Notre bonne Mère la Dame de Chartres, les médiateurs de nos supplications, ne refusez pas d'être les interprètes d'actions de grâces que beaucoup avec nous regardent comme l'expression d'une légitime reconnaissance. Agréez, etc.....

(Ch. B., de Chartres).

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.
IV. Archevêques et Évêques *(Suite)*.

100° *NIMES.*

Jacques Seguier, évêque de Lombez, n° 248, puis de Nîmes.

297. *Denis Cauchon*, prévôt de Mazangey, en l'église de Chartres, évêque de Nîmes, prêcha devant le roi aux fêtes de Pâques, en 1636. (S. IV, 367).

101° *NOYON.*

1° *Etienne Albert*, chanoine de Chartres, *Pape* en 1352, sous le nom d'Innocent VI, n° 3.

298. 2° *Nicolas de Roye*, évéque de Noyon (1228-1240), laissa 50 sols de rente aux chanoines de N.-D. pour son anniversaire, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Joyenval dont sa famille était bienfaitrice. (Cart., n° III, 44. Fisquet, 558).

3° *Philippe Desmoulins*, évêque d'Evreux, n° 210, puis de Noyon (1388-1409).

4° *Claude d'Angennes,* frère du cardinal (n° 87), fut évêque de Noyon et du Mans (1588-1601), n° 266.

5° *Charles de Balzac*, évêque et comte de Noyon, parrain à Dreux, le 3 septembre 1602, de Charles de Montfreville. Registre de Dreux.

102° *NUMIDIE.*

Etienne Blanquet de Rouville, évêque de Caryste ***in partibus*** et de Numidie (n[os] 172. — 14). Chanoine de Chartres avant et après la Révolution.

103° *OLERON.*

299. ***Claude de Renti***, autrefois chevecier de St Georges de Vendôme, alors du diocèse de Chartres, devenu évêque d'Oleron fut faussement accusé de favoriser les hérétiques et mourut en 1595 en la communion de l'Eglise romaine (S. IV, 48).

300. *Antoine-Simon de Magny*, chanoine de Chartres à la fin du siècle dernier. (Inventaire des Archives, série G, n° 295).

104° *ORANGE.*

301. *Pierre Carré*, prieur du couvent des dominicains de Chartres fut nommé évêque d'Orange en 1483 par le Pape Sixte IV.— Fisquet, 546.

105° *ORLÉANS*, 12 *évêques.*

302. 1° *Maximin*, évêque d'Orléans au V[e] siècle. Il etait fils du gouverneur de Dourdan et frère de Ste Mesme *(Maxime)*, honorée le 5 mai dans les diocèses de Chartres et de Versailles.

Le père de Ste Mesme était païen et fit massacrer sa fille en haine de la Religion ; Maximin qui était également païen fut le bourreau. Mais sa bonne sœur pria pour lui au ciel et lui obtint une conversion si éclatante et une vie si pleine de vertus qu'il mérita d'être élevé sur le siège d'Orléans. (Breviaire et Pouillé de Versailles, de Lepinois, I, 284).

Les historiens ecclésiastiqnes d'Orléans semblent avoir de bonnes raisons pour nier l'identité de Saint-Mesmin, leur évêque, avec Mesmin de Dourdan, le meurtrier de sa sœur.

303. 2° *Isembard de Broyes* (1033-1063). Allié aux seigneurs de Nogent-le-Roi, Broyes et Pithiviers, donna à l'église de Chartres l'église d'Ingré, sise au territoire d'Orléans et tous les droits que l'évêque et l'archidiacre d'Orléans y exerçaient. En compensation, Agobert, évêque de Chartres abandonna au chapitre de St-Liphard de Meung l'église d'Oinville-en-Beauce. (Cart. N.-D., II, 93).

304. 2° *Odolric*, fils de Raymond, seigneur de Broyes en Brie et d'Héloïse fille d'Eudes, comte de Chartres et sœur de Roger, évêque de Beauvais (n° 137), devint évêque d'Orléans et succéda à son oncle dans la seigneurie de Nogent et le titre d'abbé de Coulombs dont il acheva la restauration avec une magnificence qu'on admire encore aujourd'hui, dit M. Merlet, dans son histoire de Coulombs. (M. Arch , III, 26.)

Odolric reconnaît devant St Fulbert, évêque de Chartres les droits de l'abbaye de Saint-Père, sur Orvilliers, paroisse de Germignonville. (Cart. St Père, 105). Il signe une lettre du pape Jean XIX en faveur de l'église de Maguelonne (Patrologie, I, 141, p. 1156). Il fut très-estimé du roi Robert-le-Pieux, et c'est à sa demande que ce prince contribua aux cérémonies de la translation des reliques des saints Aignan, Euspice, Monitor, Flosculus, etc. C'est encore par le crédit de ce pieux évêque que Robert renouvela les privilèges du monastère de Mici et reconnut comme propriété de ce monastère, Allaines, Bonville, Saumeray. Clévilliers, Fremay-en-Chartrain, Molitard-Conie et autres lieux. (***Vita Roberti regis***, patrologie, 141, p. 919-926-962.).

Il fit le voyage de la Terre Sainte d'où il apporta différentes reliques et en particulier une portion considérable du bois de la vraie croix que lui donna l'empereur Constantin VIII. (Darras, XX, 419.- R. Glaber,etc.)

305. 3° *Henri de Dreux*, évêque d'Orléans, obtint par l'intermédiaire du pape Célestin III, la liberté de son frère Philippe, évêque de Beauvais, pris par les Anglais vers 1194.

306. 4° *Guillaume de Bussi*, chanoine de Chartres, évêque d'Orleans (1237-1258. S. III, 61), exécuteur testamentaire d'Isabelle, comtesse de Chartres. (Cart. N.-D., II, 145, etc.)

307. 5° *Robert de Courtenai*, seigneur de Danville et Nonancourt, était doyen de Chartres en 1248. Il succéda au précédent sur le siège d'Orléans et mourut en 1279. (S. III, 61. Fisquet, 258).

308. 6° *Gilles Pastei*, prévôt de Normandie devint aussi évêque d'Orléans de 1282 à 1289. Il laissa des rentes pour son anniversaire. (Cart., N.-D., II, 301. — III, 167).

309. 7° *Jean Nicot*, prévôt de Mezangei, vers 1374. (S. III, 231).

8° *Christophe de Brilhac*, abbé de St-Père et de Pontlevoy, archevêque d'Aix (n° 93).

9° *Germain de Gannai*, évêque de Cahors (n° 163), d'Orléans et de Tours.

310. 10° *Jean de Morvilliers*, né à Blois, en 1507, alors du diocèse de Chartres, évêque d'Orléans, mort à Tours, en 1577. (D. Liron).

311. 11° *De Prunelé*. Cette famille, originaire de la Beauce et encore illustre dans nos contrées, a donné plusieurs évêques et gouverneurs à la ville d'Orléans. Jean de Prunelé fut abbé de St-Lomer de Blois. (M., arch. d'Orléans, II, 421.)

315. 12° *Louis Gaston Fleuriau d'Armenonville*, fils des seigneurs d'Armenonville-les-Gatineaux, qui porta quelque temps le nom d'Armenonville Fleuriau, chanoine de N.-D. de Chartres, ensuite trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, fnt nommé évêque d'Aire en 1698 et sacré le 18 janvier 1699 dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. Il partit de Paris le 10 mai, pour se rendre à son évêché, brûlant d'un véritable zèle de la gloire et du salut des âmes. (Registres d'Armenonville et de Gasville.

Il fut bientôt nommé à l'évêché d'Orléans où il fit son entrée solennelle le 1er mars 1707. Le premier acte de son administration fut d'appeler des prêtres de St-Sulpice pour diriger le grand séminaire de son diocèse, établi par son prédécesseur dans l'emplacement de la collegiale de St-Avit. (Abbé de Torquat).

313. *Rousseau, Charles-Louis*, originaire de Paris, chanoine de Chartres du 24 octobre 1767 à la Révolution, fut un prédicateur de mérite et se fit entendre avec distinction à la cour royale de Versailles. Il fut un des premiers à s'inquiéter des opinions révolutionnaires et les dénonça à ses collègues du chapitre, dans la séance du 7 mars 1789. Il fut évêque d'Orléans sous le premier Empire.

106° *ORVIETO.*

314. *Ponce Perrot*, natif de Gascogne, d'abord archidiacre de Vendôme en l'Église de Chartres, ensuite fait évêque d'Orvieto par Clement VI et vicaire du Saint-Siège dans l'État ecclésiastique. Cette dernière qualité lui procura l'honneur de faire l'ouverture de l'année sainte sur la fin de 1349. Sa principale occupation en Italie consistait à rompre les factions qui divisaient les Romains et à les maintenir dans la soumission à la papauté ; cela demandait beaucoup d'adresse et de fermeté et l'ancien archidiacre de Vendôme ne fut pas au-dessous de sa position. (Jager, XI, 345).

107° *OSTIE.*

1° *Pierre de Chappes*, né à Villemeux, évêque d'Arras, de Chartres, cardinal-évêque d'Ostie, meurt en 1336, n° 9.

2° *Etienne Albert*, chanoine de Chartres, *pape* sous le nom d'Innocent VI. — N° 3.

3° *Jean, cardinal du Bellay*, né à Souday. (N° 69-265).

4° *Guillaume Sudre*, cardinal, évêque d'Ostie, chanoine de Chartres, n° 44.

315. 5° *Henri de Secusa*, évêque d'Embrun puis d'Ostie (1250-1271), cardinal, auteur de la *Somme dorée* et l'un des plus célèbres canonistes de son temps, avait son anniversaire à la Cathédrale, fondé par Jean de Secusa, son neveu, chanoine de Chartres. (Cart. N.-D. III, 158.)

108° *PALERME.*

316. *Etienne du Perché*, membre de cet illustre famille des Rotrou, dont nous avons déjà parlé (n°s 204-176) fut appelé en Sicile par sa parente Marguerite de Navarre, fille de Julienne de L'aigle et de Garcias Ramyres V, roi de Navarre, épouse de Guillaume-le-Mauvais, roi de Naples et de Sicile, mère et régente de Guillaume II qu'elle éleva si bien qu'il fut surnommé le Bon.

Etienne se rendit en Sicile, l'an 1167, avec un cortège de 37 personnes, parmi lesquelles figurait le célèbre Pierre de Blois, destiné à faire l'éducation du jeune roi. Dès le commencement de son administration Etienne sut se concilier l'affection des Siciliens et fut peu après promu au siège archiépiscopal de Palerme. Mais comme dans tous les siècles la faveur populaire fut toujours chose éphémère, le peuple de Sicile oublia bientôt les éminentes qualités du ministre et son dévouement au bonheur du pays. Il fut traité d'étranger et l'amour qu'on avait eu pour lui se changea en haine ; les têtes s'échauffèrent, la fureur populaire ne connut plus de bornes, et une foule inombrable courut assiéger le palais archiépiscopal et y mettre le feu. Pour échapper à la mort Etienne dut se réfugier dans le clocher de l'église métropolitaine et ne put sauver sa vie qu'en abdiquant ses fonctions de chancelier et en donnant sa démission d'archevêque. Etienne partit alors pour la Palestine où il ne tarda pas à mourir. Il fut enterré à Jérusalem dans l'église même du Saint-Sépulcre vers 1160. (Pitard).

109° *PALESTRINE.*

Simon de Beaulieu, d'abord archidiacre de Chartres, puis cardinal n° 19.

Louis de Bourbon Vendôme, abbé de Coulombs, cardinal n° 63.

110° *PARIS.*

317. *Rainaud de Vendôme*, fils de Bouchard, comte de Vendôme et frère d'Elisabeth, 1re femme de Foulque Nerra, donna l'église de St-Etienne de Paris aux religieux de Marmoutiers. (Abbé Darras, XX, 277, Cart. Marm. Dun. 89).

318. *Berthier* évêque de Paris avait son anniversaire fondé en l'église de Chartres. Des biens situés en la paroisse Saint-Denis d'Authon assuraient cette fondation. (Cart. N.-D., II, 373.)

E. HAYE,

(La suite prochainement). Curé de Saint-Avit

BIBLIOGRAPHIE

— **Grains de Seneve**. — Recueil de faits intéressants qui peuvent servir à démontrer les vérités de la foi ou à persuader la pratique des vertus chrétiennes. Recueil mensuel. Un franc par an. Un abonnement gratuit pour chaque dizaine d'abonnements. S'adresser au gérant de la *Semaine religieuse* de Cambrai, à *Lille* (Nord), rue de Pas, 17.

— A la librairie de MM. Oudin frères, Poitiers, rue de l'Éperon, 4, et Paris, rue Bonaparte, 51 :

1° **Année liturgique** par le T. R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes, 12 volumes in-12, le volume, broché, 3 fr. 75. Le Temps de la Septuagésime, 1 vol. Le Temps du Carême, 1 vol. Le Temps de la Passion, 1 vol.

2° **Actes des Martyrs,** depuis l'origine de l'Église chrétienne jusqu'à nos temps, par le T. R. P. Dom Guéranger, 4 beaux volumes in-8°, 2e édition. Prix 24 fr.

MARS 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1879.

Chaque semaine, ou chaque mois indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, après la comm. de la pr.: *En ego.*

1er février, samedi. — Ind. pl.: 1° pour le scap bleu ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales. (j. au ch.).

4, mardi. — Indulg. plen.: pour l'Archiconf. du S. Cœur. de Marie. (j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.; 3° pour l'Archic. de St Joseph.

6, jeudi — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitation devant le Saint Sacrem , de la prière: *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. pl. 1° p. la Conf. du C. de Jés.; 2° pour le scapulaire rouge.

8, samedi. — Indul. pl.: 1° pour le scap. bleu ; 2° plén. et part. nom. des 7 basil. rom au scapul. bleu. j. au ch.).

9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.)

10, lundi. — Ind. plén.: 1° pour la Prop. de la Foi.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de S. (j au ch.)

11, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).

12, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).
13, jeudi. — Indulg. pl. p. l'Apostol. de la prière.
14, vendredi. — Indulg. plen. p. le scap. rouge
15, samedi. — Ind. pl: 1° pour le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 1er mars. — (j. au ch.)
16, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quot. du trisagion : *Sanctus* ; 3° et du chap. brigitté. (j. au ch.).
17, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la récitat. quotidienne de la prière : *Doux Cœur de Marie*. (j. au ch.).
18, mardi. — Indul. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie. (j. au ch.).
19, mercredi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 4° pour le scap. bleu et du Carmel ; 5° pour la Ste Enfa.; 6° pour les poss. d'objets indulgenciés ; 7° sept ans et sept quarant. pour une visite à N. D. de Sous-Terre et pour l'Archiconf.
20, jeudi. — Ind. pl.: p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
21, vendredi. — Ind. plén. 1° p. le scap. rouge ; 2° pour la récitation quot. du *Memorare*. (j. au ch.).
22, samedi. — Indul. plen. 1° pour les Tert. Fr; 2° plen. et part. nomb. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 1er mars. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. du *Memorare* et du chap. de l'Im-Concept. (j. au ch.).
24, lundi. — Ind. pl. pour le scap. bleu.
25, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 4° pour une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 5° pour le scap. bleu et du Carm.; 6° pour le rosaire ; 7° p. la Prop. de la Foi ; 8° pour les possess. d'objets indulg.; 9° pour la récitation qnotidienne. des litanies de la Ste Vierge.
26, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arc. de St Joseph. (merc. au ch.)
27, jeudi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. de la pr.: *Loué et remercié*.; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour. (j. au ch.).
28, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.)
29, samedi. — Ind. pl. 1° p. le scap. bleu ; 2° p. les Tert. Fr.;
30, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu ; 3° pour la récit quot. de l'*Angelus*. (j. au ch.).
31, lundi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° pour ceux qui ont suivi les exercices du mois de St Joseph.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

4e NUMÉRO — AVRIL 1879

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

M. DUPONT & LA BANNIÈRE DU SACRÉ-CŒUR (1)

La dévotion à la Ste Face de Notre-Seigneur fut le point culminant vers lequel convergèrent, comme vers un centre lumineux, les pratiques pieuses de M. Dupont, vulgairement dénommé *le saint homme de Tours*. Des prodiges sans nombre vinrent lui imprimer une magnifique sanction et depuis la mort de ce grand serviteur de Dieu (18 mars 1876), Mgr l'archevêque, répondant au vœu de son peuple, a permis de disposer en chapelle publique, l'oratoire qui renfermait la pieuse image copie fidèle de la SAINTE VÉRONIQUE conservée à St-Pierre de Rome et qui est placée au nombre des reliques majeures; de plus, pour perpétuer le culte expiatoire qu'y attachait M. Dupont, Sa Grandeur érigea dans cette chapelle, dès qu'elle fut consacrée, une association affiliée à l'Archiconfrérie réparatrice de Saint-Dizier, au diocèse de Langres.

Ces quelques mots nous ont paru nécessaires pour donner plus de clarté aux détails qui vont suivre sur la bannière du Sacré-Cœur si vaillamment portée au combat de Loigny.

C'était en 1870. A l'heure du péril suprême de la patrie; (l'ennemi victorieux menaçait d'entourer la capitale d'une muraille d'airain), les religieuses de la Visitation de Paray-le-Monial, afin de répondre selon leur pouvoir, au désir exprimé par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie (17 juin 1689) « de voir son cœur adorable peint » sur les étendards du roi pour rendre ses armes victorieuses », résolurent de faire une bannière représentant ce Cœur sacré et portant cette devise brodée en rouge sur un fond blanc — « CŒUR DE JÉSUS SAUVEZ LA FRANCE. » —

La bannière achevée elles voulaient l'envoyer au général Trochu afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur nos défenseurs. Mais toujours soumises à l'autorité épiscopale et ne pouvant d'ailleurs rien par elles-mêmes, les pieuses filles de St François de Sales adressèrent leur précieux travail à Mgr l'Evêque d'Autun, lui soumettant le plan qu'elles avaient formé... Malheureusement l'investissement complet de Paris le

(1) D'après l'intéressant récit de M. Aubineau dans son édifiant ouvrage, — le Saint Homme de Tours. — Palmé, éditeur.

rendait inexécutable ; on dut donc y renoncer. Néanmoins, par un de ces coups de Providence tout environné de mystères, le Drapeau sacré parvint à Tours sans être arrêté dans ce long trajet et fut remis à M. Dupont « pour être présenté à la SAINTE FACE et adressé ensuite *aux défenseurs de l'Ouest.* »

La dénomination était vague et bien que notre saint homme fut habitué à recevoir des messages parfois assez obscurs, il ne savait comment interpréter celui-ci. La lumière ne devait pas tarder à éclairer ces ténèbres. M. de Charette, lieutenant-colonel des zouaves pontificaux rentrés en France à la fin de septembre 1870, après la profanation de Rome, se rendit à Tours pour offrir au gouvernement *dit* de la Défense Nationale, les services généreux et disciplinés de cette troupe intrépide et merveilleuse... Le ministre de la guerre accepta le concours des zouaves, leur laissa leur vie propre et même leur uniforme, deux conditions du colonel primitivement repoussées, mais ne pouvant se résigner à leur conserver le nom qu'ils portaient, il offrit de le changer contre celui de *Volontaires de l'Ouest,* ce que M. de Charette agréa. Après avoir télégraphié à sa troupe, restée à Tarascon, de le rejoindre au plus vite, il se rendit tout joyeux chez une de ses parentes pour lui porter la bonne nouvelle de sa nomination et de la conservation de son corps. Parmi les personnes présentes à cette importante communication, se trouvait M. Dupont. « Commandant, dit-il en se levant à M. de Charette, » les religieuses de la Visitation de Paray-le-Monial ont brodé une bannière du Sacré-Cœur pour être remise au chef des *défenseurs de l'Ouest,* elle vous revient de droit. » M. de Charette accepta ce don avec reconnaissance ; le lendemain devant la Sainte Face, le drapeau lui fut présenté, mais il ne voulut pas encore s'en saisir, et l'on convint qu'il le recevrait sur le tombeau de St Martin. De plus, afin d'unir indissolublement le souvenir du grand Thaumaturge des Gaules au Sacré-Cœur de Jésus, les Carmélites brodèrent au revers de la bannière l'invocation : *Saint Martin, patron de la France, priez pour nous.*

Ainsi complétée la bannière fut portée au tombeau de St Martin : elle y passa une nuit, et le lendemain en présence de M. Dupont et de ses amis, le colonel de Charette prit ce glorieux étendard destiné à donner au combat de Loigny un immortel renom.

La veille de cette rencontre sanglante — épopée sublime que fait vibrer toutes les fibres du cœur, — le général de Sonis, suivant les ordres du général Chanzy, se dirigea avec son corps de Coulmiers sur Saint-Péravy-la-Colombe. « Il ne se dissimulait pas le mauvais état « de la plus grande partie de sa troupe, les divisions n'étaient pas « complètes, les régiments de marche n'étaient pas solides : les « hommes manquaient de chaussures. Le général comprenait qu'il « ne pouvait guère compter que sur les volontaires de l'Ouest et les « mobiles des Côtes-du-Nord. Il allait néanmoins allègrement au

« combat, à l'honneur, au devoir et tout naturellement son regard « s'élevait vers la Providence. » (1) Il était à cheval à la tête de la colonne, M. de Charette chevauchait à côté de lui. Ces deux *forts* dans la foi du Christ étaient unis de sentiments, de prières et de sacrifices. Dans un épanchement intime, le général de Sonis exprima au colonel son regret de n'avoir pas un emblème religieux sur son fanion. M de Charette lui parla aussitôt du drapeau du Sacré-Cœur, et, d'un commun accord, ils décidèrent que le lendemain, 2 décembre, premier vendredi du mois, un des aumôniers des zouaves célébrerait à 3 h. du matin une messe dans l'église de Saint-Péravy-la-Colombe avant le départ de la troupe, en présence de la sainte bannière, laquelle serait portée au combat. Des quinze personnes qui assistèrent à cette scène digne des Catacombes, six devaient être tuées dans la journée, les neuf autres blessées. Le général fut du nombre de ces dernières.

Parmi les six héros qui succombèrent, trois furent atteints en portant la bannière. Le sergent comte Henri de Verthamon (le premier qui eut ce double honneur), avait demandé plusieurs fois que le régiment entier fut consacré au Sacré-Cœur. Cette proposition devait être signée de son sang... Au moment où le général de Sonis enleva les zouaves en leur disant : « Montrons ce que peuvent des hommes de cœur. Vive la France ! Vive Pie IX ! En avant ! » le fanion fut déployé. Il n'était pas comme à présent fixé à une hampe de bois. Henri de Verthamon l'élevait de toute la hauteur de son bras ; il s'avançait ainsi fier et calme au centre et en avant du bataillon des zouaves marchant tous silencieusement, en cadence, au milieu des obus, vers le petit bois qui couvrait Loigny et qu'occupaient les Prussiens.

On sait comme ceux-ci en furent promptement délogés quand l'intrépide troupe, décimée déjà, ouvrit le feu à son tour aux cris ardents de VIVE LA FRANCE ! VIVE PIE IX ! Mais avant d'avoir atteint le bois, la bannière n'était pas restée aux mains du sergent frappé mortellement. Relevée d'abord par le comte de Bouillé, ramassée ensuite sur le corps inanimé de ce héros et portée toujours en avant par son fils Jacques, elle tomba encore plusieurs fois dans la bataille, se teignant du sang des blessés, après avoir été couverte de celui des morts, et elle fut enfin le soir rapportee à Patay, empourprée de ce sang des héros et consacrée à jamais dans les fastes de la patrie.

Le mois d'août suivant, le général de Charette réalisait dans la chapelle du séminaire de Rennes, le vœu du sergent de Verthamon. Il consacrait au Sacré-Cœur la légion des volontaires de l'Ouest au moment douloureux de son licenciement.

Deux ans plus tard, ce signe sacré était arboré de nouveau au grand pèlerinage de Paray, devant la châsse de la Bienheureuse Marguerite-Marie (2).

(1) Le saint homme de Tours, page 352.

(2) Une reproduction de cette précieuse relique est appendue aux murs de la chapelle de la Visitation.

Il le fut également au pèlerinage du Sacré-Cœur en 1873, auquel M. de Charette avait invité ses chers volontaires. A la messe célébrée pour eux, au moment de la communion, le héros chrétien se leva le premier comme à la bataille, et, après avoir reçu la Sainte-Hostie, il alla baiser l'oriflamme déposée aux pieds de la Bienheureuse. Tous ses zouaves firent comme lui. La vaillante et pieuse bannière resta tout le jour à sa place d'honneur. Elle continuait là sa garde auprès du Sacré-Cœur, montrant le sang des martyrs au Cœur percé de Jésus-Christ.

Cette bannière, que M. de Charette garde et *garde bien*, on la revit encore au lieu même où elle avait été déployée pour la première fois dans la maison de M. Dupont, le jour de la bénédiction de l'oratoire de la Sainte-Face, fête de St-Pierre 1876. Le général avait voulu que le glorieux étendard fut présent à cette cérémonie, et qu'il rendit hommage à la Sainte-Face comme elle l'avait rendu au Sacré-Cœur !

C. de C.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres
M. l'Abbé LECOMTE. *(Suite)*

M. l'abbé Lecomte, au milieu des peines que rencontra d'abord l'exercice de sa charge pastorale, s'était fait une loi de la clémence et de la bénignité vis-à-vis de tous. Résolution conforme aux inclinations de sa nature, mais pourtant méritoire et difficile à garder sans le secours divin. C'est une telle préoccupation sans doute qui lui inspira cette petite prière dictée, en 1824, à une religieuse : « Cher Sauveur, tenez vous-même bien serré dans vos douces mains mon pauvre cœur si puissant et si faible. O Sauveur, ô colombe de douceur et de paix, qu'il ne découle de mes lèvres que des paroles de douceur et de paix ! O Jésus de Thérèse, votre enfant se jette en vous amoureusement, joyeusement.... » Il écrivait à la même époque : « Cachez vos peines intérieures sous des dehors riants, de peur d'affliger un prochain que vous devez rendre heureux pour l'amour de Notre-Seigneur... Si vous êtes sur un Calvaire, faites que l'on vous croie sur un Thabor. C'est double profit et pour la charité qui alors pratique la sainte joie parmi des difficultés si grandes, et pour l'humilité qui souffre en silence et sous l'œil du seul Bien Aimé. »

Copiait-il dans ces lignes un extrait de son plan de vie ? On le dirait ; sa vertu n'était que l'application d'une telle règle ; aussi devait-elle bientôt vaincre l'antipathie ou l'indifférence de ses derniers adversaires.

Avant même d'avoir subi l'influence de sa charité, la plupart des paroissiens s'étaient déjà attachés au jeune prêtre, par admiration pour son éloquence.

Au commencement de notre siècle, la prédication eut un extraordinaire élan. Nos chaires avaient été muettes durant les années de la Révolution ; les intelligences, affamées de vérité, sortaient comme d'une longue nuit et appelaient les flots de lumière que verse l'Évangile. Dieu y pourvut en multipliant les orateurs sacrés. C'est surtout à partir de 1815, date du rétablissement de l'Œuvre des Missions, que l'apostolat catholique retrouva son antique splendeur en France. Nombreuse devint la phalange des prédicateurs distingués. Il y en eut à Chartres, comme ailleurs, dans l'ancien et dans le jeune clergé. Aucun d'eux n'obtint plus de succès que M. l'abbé Lecomte.

Les conférences quadragésimales qu'il donna en 1823, 1824 et 1825, dans l'église de Notre-Dame de Chartres, eurent beaucoup de retentissement. On parlait de sa puissante dialectique, de la nouveauté de ses aperçus, de la forme saisissante sous laquelle il exposait les grandes vérités de la foi. Dès lors on le regarda comme un homme supérieur, et jamais cette réputation ne se démentit. La réputation ! il en faisait peu de cas d'ailleurs. Il aimait à répéter cette exclamation d'un saint : « Oh ! que c'est grand d'être petit par humilité ! Cela est si grand qu'il a fallu qu'un Dieu vînt nous l'apprendre. » M. l'abbé Lecomte, que l'on a vu si oublieux de son mérite, devait se faire comprendre lorsqu'il écrivait : « Laissez les âmes imparfaites brûler quelques grains d'encens sur les hauts lieux, je veux dire conserver pour elles-même quelque estime. Celui qui voit clair se méprise souverainement. »

Ce n'est donc pas sa propre personnalité qu'il songeait à mettre en relief, mais uniquement et toujours la beauté de la sainte doctrine. Il demandait les prières des religieuses comme Saint-Paul celles des Colossiens, afin que le Seigneur ainsi invoqué mît sur ses lèvres le langage qui convient à la manifestation du mystère du Christ. « *Orantes simul et pro nobis, ut Deus aperiat nobis ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi, ut manifestem illud sicut oportet me loqui.* »

Il n'est pas étonnant qu'après cela le travail et les dispositions naturelles de l'esprit aient été si bien secondés par la grâce. L'effet produit par ses discours fut souvent immense.

A Dieu seul de voir tout le profit spirituel qu'en retirèrent les âmes, cette grande bénédiction désirée par un apôtre ; les hommes ne pouvaient que le conjecturer d'après des récits de conversion et l'accroissement général de l'esprit chrétien. Mais le résultat sensible pour tous et immédiatement constaté, c'était la satisfaction unanime des auditeurs. « Quel maître dans l'art de la parole ! » disait à la fin d'un sermon un haut fonctionnaire de l'Université qui avait voulu juger par lui-même les talents oratoires de l'archiprêtre. Une

autre fois un noble personnage, bon écrivain, qui avait été attiré par des vues plus surnaturelles, traduisait son enthousiasme par ce mot : « C'est de l'or, de l'or en barre. » Nous pourrions rapporter d'autres éloges. Pourquoi omettre un petit trait qui aura son importance aux yeux de certains lecteurs? Un jour de jeunes étudiants, rhétoriciens ou philosophes, sortaient du collége ; leur esprit ardent venait sans doute de terminer un voyage dans la vieille Rome ou à Athènes, et n'avait pas à cette heure une tendance bien marquée aux pures et utiles joies d'un entretien pieux. A leur arrivée dans la cathédrale, lieu ordinaire de leur passage, ils eurent l'idée d'écouter quelques moments l'instruction qui venait de commencer ; l'église était en fête, fête de dévotion non chômée au collége, et M. le curé parlait après l'évangile. Bientôt les jeunes gens se trouvèrent comme immobilisés par le charme du sermon ; ils restèrent jusqu'à la fin, et ils partirent en se communiquant leurs appréciations ; ils comparaient aux leçons pâles et froides de l'enseignement profane le chaleureux développement d'une page de Saint-Augustin qu'il leur avait été donné d'entendre ; l'impression avait été trop vive pour n'être pas durable ; l'un d'eux nous en a fait part plus de quarante ans après ce fait.

Saint Augustin était en effet un des auteurs favoris de M. l'abbé Lecomte. Une personne qui fréquenta sa demeure nous dit avoir remarqué ordinairement sur sa table de travail un ouvrage de l'évêque d'Hippone. puis quelques autres de Saint Grégoire de Nazianze, de Saint Jérôme, de Saint François de Sales, de Rohrbacher avec la Concordance de la Bible.

Voilà certes de bonnes sources, des livres qui donnent au prêtre les hautes conceptions et lui apprennent à les exposer au peuple.

Comme une liqueur précieuse plaît davantage présentée dans un vase d'or, la grande doctrine de l'Église emprunte un nouvel attrait au brillant langage d'un prédicateur. Aussi le digne archiprêtre donnait-il tout le soin possible à l'élégance de la diction comme au choix des pensées. Les images variées et riches affluaient grâce à son heureuse mémoire et à ses habitudes contemplatives ; l'onction découlait de son cœur aimant ; ces images et cette onction rehaussaient singulièrement son thème théologique, ou ses paraphrases de l'Écriture et des Pères.

Monseigneur Clausel de Montals disait en l'entendant : « Il y a là du Saint Augustin et du Fénélon. » Le jugement d'un tel connaisseur vaut une sentence en dernier appel.

Quant à nous rarement, dans notre jeunesse, nous avons été à même d'entendre cette prédication, tour à tour simple et savante, forte et gracieuse, toujours limpide et colorée. Nous eussions surtout désiré jouir de la retraite ecclésiastique qu'il composa dès le

commencement de son sacerdoce. Un curé de nos amis a examiné le manuscrit et se le rappelle comme une œuvre très-remarquable, une de celles à laquelle l'auteur lui-même tenait le plus.

Les années, en se succédant, ne faisaient qu'ajouter à la confiance des paroissiens pour leur pasteur, et par suite ouvraient de plus en plus le champ à son activité dans l'exercice du ministère ; de là une diminution croissante du temps destiné à l'étude. Dans les moments trop courts que lui laissaient les fonctions de sa charge, les visites nécessaires et les correspondances, il aimait à se retrouver en face des chers livres que nous avons désignés ; mais impossible de se livrer à une suite de compositions sérieuses comme celles de sa jeunesse sacerdotale. L'état de sa santé altérée de bonne heure était aussi un obstacle à cette sorte de travail pénible même pour les intelligences les mieux douées.

A la fin de sa carrière surtout, il n'écrivait que très-rarement ses instructions d'une manière complète ; toutefois il ne montait en chaire qu'après avoir médité et classé dans son esprit les principaux éléments de son discours.

L'homélie était devenu son genre habituel. Ne la considère-t-on pas comme une des formes de sermon les plus intéressantes et les plus fécondes ? Tout récemment des paroissiens de Notre-Dame, assez experts en ces choses, nous ont rappelé les prônes de leur ancien pasteur. C'était pour eux une vraie jouissance quand le dimanche, assis en docteur dans l'assemblée sainte et tenant sa grosse bible ouverte, il débutait par ces mots : En ce temps-là ! La première ligne du texte sacré appelait d'abondantes explications. Puis quelle mise en scène des personnages ! Comme d'un tableau touchant des miséricordes du Sauveur, il passait à des considérations dogmatiques ou à des vues élevées sur la marche des événements humains ! Bien qu'il préférât les épanchements affectueux qui encouragent à la confiance, il avait aussi, pour accuser les abus ou flétrir le vice, des accents d'une étonnante vigueur ; il semblait y dépenser toutes ses forces. Un jour qu'il avait déployé cette véhémence, il rencontra, à la descente de chaire, une personne compatissante qui le plaignait de son épuisement : « Vous me croyez fatigué de ce que j'ai dit, répliqua-t-il, je le suis bien plus de ce que j'ai dû taire. »

Comme Saint Philippe de Néri, Saint François de Sales et tant d'autres, M. l'abbé Lecomte aimait à semer la parole de Dieu ; inutile d'ajouter que, dans une ville comme Chartres, il ne pouvait manquer d'auditoires, et d'auditoires variés, pour la recueillir. De rares manuscrits qui lui ont survécu nous le montrent, dès 1824 et 1825, prédicateur de communautés religieuses ; déjà, à cette époque, il paraissait fréquemment au monastère de la Visitation.

Lui qui étudiait l'évêque de Genève dans ses ouvrages et dans son histoire pour se pénétrer de ses principes et calquer dans sa vie un si beau modèle, il devait savoir parler du bon Dieu aux pieuses Visitandines. Sa phrase correcte et gracieuse venait aisément revêtir une suite de conseils sûrs et conformes à ceux des auteurs mystiques ; puis, sur cette nourriture forte et souvent assaisonnée d'un rayon de miel, passait toujours le suave parfum de la divine charité.

Il connaissait si bien l'esprit particulier à cette admirable famille de religieuses ! Il leur disait : « Accoutumez votre front à la sérénité, votre bouche à un saint sourire, vos manières à une modeste cordialité. Le ciel le veut ainsi, le ciel le veut ainsi... L'aigle, pour éprouver ses petits, provoque leur essor et les entraîne à sa suite dans les hautes régions des airs. Il contemple fixement l'astre éblouissant du jour et commande au jeune aiglon d'imiter l'intrépidité de ses regards. Si la paupière du nourrisson trop timide s'abaisse ou se ferme devant le soleil, le père indigné méconnaît et immole ce fils dégénéré. Ainsi votre Bienheureux fondateur rayerait de la liste de ses filles bienaimées, ce qui n'arrivera sans doute jamais, une âme qui ne donnerait qu'une demi-application à la douceur. »

Il leur disait encore : « La douceur et la mansuétude sont tellement le cachet de votre ordre que, si une nouvelle tempête de révolution, confondant tout, rassemblait tous les débris des instituts religieux, on devrait reconnaître les filles de Saint François de Sales entre les autres à cette marque caractéristique de la douceur, comme, entre les feuilles de roses dispersées par un orage, on reconnaîtrait les feuilles de lys à leur blancheur. »

L'éloge de cette vertu revient sur ses lèvres sans cesse et d'autant mieux qu'elle est le but de ses propres efforts, et, à son insu, le plus bel ornement de son âme. Mais il a eu soin de la définir et de montrer comment elle s'harmonise avec l'énergie du chrétien militant. Il s'exprimait ainsi en 1830 : « J'entends cette douceur qui n'est ni fadeur, comme les cœurs seuls pourraient le croire ; ni lenteur, comme les esprits impétueux pourraient la nommer ; ni faiblesse, comme l'appelleraient les caractères raides et durs. J'entends cette douceur qui procède d'une bonté profonde, délicate émanation d'un cœur que la charité possède ; pur écoulement d'une exquise tendresse pour le prochain. J'entends cette douceur gracieuse et saintement caressante qui nous fait sourire à notre Dieu dans chacun de nos frères ; cette douceur compatissante qui exclut toute dureté de cœur, partage les peines d'autrui, les ressent jusqu'au fond de ses entrailles et goûte un indicible bonheur à les soulager.... »

Nous ne suivrons pas l'orateur dans le complet développement de ce sujet ; notre cadre ne nous le permet pas. Ajoutons plutôt d'autres

extraits de ses discours ou de ses lettres spirituelles. On y verra quel élan donnent à l'âme l'espérance et l'amour.

« Espérez en Dieu, et lui-même agira en vous. Il conduira votre justice comme la lumière, c'est-à-dire par des degrés aussi doux qu'effectifs. Laissez-le faire ; il portera votre vertu jusqu'à son midi. Voyez le soleil, il obéit à la main qui le guide. Observez comme chaque mouvement se présente plus radieux et plus magnifique. Rien de heurté dans son cours ; après les premiers jets de sa lumière viennent des rayons plus brillants. Il est arrivé à la plénitude de sa splendeur, et tout s'est fait sans bruit, tout s'est passé sans secousse. Espérez au Seigneur et lui-même agira en vous. »

Voici maintenant comment il encourage quiconque se met à l'école de la belle dilection : « Comme le saint amour aplanit les obstacles, simplifie les moyens, abrége la voie pour celui qui l'a choisi pour guide ! C'est le grand levier qui soulève notre nature jusqu'aux cieux malgré son poids qui l'entraîne vers les basses régions. Près de la capitale de ce royaume, une machine prodigieusement compliquée, surchargée et de bois et de fer, et de roues et de chaînes, portait laborieusement les ondes du fleuve à diverses reprises jusqu'au sommet d'une montagne ; maintenant que le feu y joue un rôle, ou plutôt y est le moteur unique, rien n'est plus simple que cette machine, et rien n'est plus fort. Une partie du fleuve, d'un seul essor, atteint la cîme élevée des coteaux. Ainsi, sans le feu du saint amour, l'affaire de notre salut, l'accomplissement de nos devoirs se complique d'une manière effrayante sans beaucoup de succès ; avec le feu du saint amour, l'âme s'élève sans peine et sans détours jusqu'au sommet de la plus sublime perfection. »

Dans une autre circonstance il s'écrie : O mon bien-aimé Jésus ! j'ai mis en vous toute ma confiance ; je me livre à vous, je me sacrifie à vous. La mer s'avance avec fureur ; il semble qu'elle va tout engloutir ; mais l'orgueil de ses vagues s'arrête au grain de sable que vous lui avez marqué, ô mon souverain Seigneur. La foudre ne brûle pas une herbe au-delà de ce qui lui est désigné par votre volonté suprême. Bien-aimé Sauveur, je me remets à votre chère Providence. Vous veillez invisible à mes côtés. Vous liez le fort armé et le fort n'est que faiblesse devant vous, et ses armes sont légères comme la paille, frêles comme les roseaux. Mes ennemis m'environnent en me disant : Où est ton Dieu ! Vous, très-aimé Jésus, vous m'assistez en me disant : Je suis ton Sauveur..... »

Souvent il y a de ces exclamations dans sa correspondance : Mon Dieu, qu'ai-je besoin de vivre si ce n'est pour vous aimer ?.. C'est bien de mourir à soi-même, mais cela n'est qu'un moyen ; le but, c'est le saint amour ; le terme c'est de vivre dans la divine dilection.»

Qu'on ne nous accuse point de prolixité. Pour mettre en pleine

lumière la vie d'un juste, il faut faire connaître son langage parlé ou écrit aussi bien que ses œuvres.

Ce qui précède aura montré l'homme de Dieu, un de ceux que le Seigneur lance à la poursuite des âmes avec tous les attraits qui rapprochent de son Cœur divin : *Venator animarum.*

A la manière de dire, au choix des comparaisons l'on aura reconnu l'auteur des *Effusions poétiques.*

Il nous reste à parler de ce charmant ouvrage arraché à la modestie de M. l'abbé Lecomte, en 1850, avec la simple signature : A.L. L'apparition du livre provoqua un concert de louanges dans le monde littéraire, et l'auteur ne s'était proposé qu'un appel au monde charitable en faveur d'une institution que nous nommerons bientôt.

Les *Effusions*, selon l'avertissement donné dans la préface, sont l'emploi de quelques heures de loisir, le délassement après la fatigue du devoir. Poètes, lisez cette préface ; vous y apprendrez ce qu'un riche fonds de pensées a gagné en substance, ce que le style gagne en fraîcheur et en parfum, quand le génie s'est allumé au flambeau de la foi. Nulle part nous n'avons trouvé sur la poésie, une théorie aussi finement développée et aussi facilement victorieuse des paradoxes qu'on surprend parfois même sur les lèvres de gens instruits, détracteurs de ce qu'ils ignorent ou ne peuvent imiter. Il y a là, sur l'Imagination, des pages qui figureraient avec honneur dans les traités de psychologie comme dans ceux de littérature ; elles se terminent par un hommage à plusieurs Pères de l'Eglise qui ont été à la fois grands philosophes et grands poètes.

M. l'abbé Lecomte dit que la muse des poètes chrétiens est un ange. Aucun autre nom ne caractériserait mieux la sienne, lorsque nous la voyons chanter la gloire de Dieu « dans le silence des bois, sur les montagnes ou les bords de l'Océan, en présence des fleurs qui sourient ou de la foudre qui menace. »

Son âme était comme une lyre toujours tendue et prête à rendre une mélodie. Elle eût souffert du silence devant les spectacles gracieux ou grandioses qui font penser à l'infinie bonté ou à la puissance infinie du Créateur :

Je sens Dieu dans ces belles scènes ;
Il est bien plus près de mon cœur ;
Plus près pour consoler mes peines,
Pour me révéler sa douceur.
Seigneur, ces spectacles tranquilles
Reposent l'esprit et les sens.
Ah ! les hommes ont fait les villes,
Mais c'est vous qui fîtes les champs.

Ces vers terminent de jolies stances sur la Nature. Il s'écrie dans une méditation sur la Nuit :

C'est un hymne admirable à la grandeur suprême
Que ces feux dans l'azur épars ;
Un fleuron détaché du divin diadème,
Descendu jusqu'à nos regards.

Ainsi s'élève toujours son idéal. Un élan d'amour vers Dieu, un soupir vers la Madone, un souvenir de famille, un sentiment de reconnaissance pour sa mère, ou d'inquiétude pour les enfants confiés à sa garde pastorale, tout l'inspire à merveille sur les plages de la mer aussi bien que dans les bocages de Voré.

Voré c'était la résidence de son frère aîné Pierre-Gabriel, chargé d'administrer la splendide propriété d'une noble famille. L'archiprêtre de Notre-Dame allait prendre ses vacances dans ce château, dans cette vallée royale *valle regis* d'où le pays tire son nom. Florian au parc d'Anet, Racine sous les grands arbres de Maintenon, avaient-ils une promenade plus favorable à la composition de leurs chefs-d'œuvre ?

M. l'abbé Lecomte se faisait accompagner à Voré par un ou plusieurs ecclésiastiques chartrains ; leurs entretiens, comme ceux du presbytère, roulaient souvent sur des sujets d'étude ; souvent aussi c'était une contemplation de la Nature qui se terminait par un jet poétique ; il y eût même des vers confiés à l'écorce des arbres. Après plus de cinquante ans on lit encore sur le tronc d'un vieux hêtre une prière tracée par M. l'abbé Féron, le fidèle Achate de notre saint curé :

. . . . Dulcissime Jesu,
Cor nostrum cordis flagret amore tui.

O très-doux Jésus, que l'amour de votre cœur enflamme notre cœur !

Nous avons tenu à réunir dans un même chapitre ce qui concernait le prêtre orateur et écrivain. Présentons-le maintenant sous d'autres aspects ; voyons-le en dehors de la prédication dans les différentes œuvres de son ministère.

(A suivre prochainement).

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— *Fait à la gloire de Pie IX.* — Dans un article nécrologique de la *Semaine* de Dijon, sur un missionnaire lazariste, le R. P. Coqueugniot, qui vient de mourir en Chine, nous trouvons un beau trait, qui tourne grandement à la gloire de Pie IX.

Le rédacteur laisse la parole au R. P. Coqueugniot, qui a lui-même raconté ce qui lui est arrivé, lorsqu'il était à Rome en qualité de zouave pontifical :

« J'étais dès avant deux heures au Vatican, écrivait ce bon zouave ; enfin mon tour arriva. En avançant d'un pas à chacune des prostrations d'usage je me trouvais auprès du fauteuil de Pie IX. »

— « Oh ! dit-il, un de mes zouaves ! »

— « Et moi, tout ému, je me pris à pleurer. Le Saint-Père me donna la main, en me disant :

— « Comment ! Est-ce que cela convient à un zouave de pleurer ? »

— « Je lui répondis : Très Saint-Père, je suis malade ; on ne veut plus de moi au régiment ; et avant de retourner en France, j'ai désiré voir une dernière fois Votre Sainteté et la prier de me bénir. »

— Oh ! *caro mio*, vous êtes Français ! oui, oui, je vous bénirai. Mais quelle est donc votre maladie ?

— « Très-Saint Père, je suis épileptique. »

— « Courage mon enfant, cela ne sera rien, cela vous passera tout de suite, *subito*. »

« Et d'une main m'appuyant la tête sur sa poitrine, il me fit un signe de croix sur le front, en prononçant quelques paroles que je ne pus saisir.

Dès lors j'eus l'intime conviction que je serais guéri. En effet, à partir de ce moment, je n'ai plus senti la moindre atteinte du mal dont j'avais si longtemps souffert et pourtant dans la matinée de ce même jour, j'avais éprouvé deux crises violentes. »

— *Léon XIII.* — Mgr Freppel, dit un correspondant de Rome, a été accueilli par le Souverain-Pontife avec une extrême bienveillance.

Monseigneur l'évêque d'Angers a offert la collection de ses ouvrages à Léon XIII. Les dix-huit volumes magnifiquement reliés, portant les armes du Saint-Père, avaient été déposés à ses pieds sur deux plateaux; en les acceptant avec une satisfaction visible, le Pape a aussitôt ajouté : « Je vous dirai, Monseigneur, que je possède déjà vos ouvrages, du moins ceux que vous avez publiés étant professeur à la Sorbonne ; j'ai même deux exemplaires de votre réfutation de M. Renan, l'un en français, l'autre en italien... »

La question des études ecclésiastiques, de l'enseignement de la philosophie et de la théologie ont eu leur place dans ce long entretien. Le Saint-Père doit adresser prochainement aux évêques une encyclique à ce sujet. Il se montre très-attaché, comme on l'a dit, aux doctrines de saint Thomas.

— *Suisse.* — Nous aimons beaucoup à parler à nos lecteurs de Mgr Lachat qui, si souvent, s'est fait recommander à Notre-Dame de Chartres. En même temps, nous donnons quelques nouvelles de cette pauvre Suisse dont la foi a lassé les persécuteurs.

Le grand conseil du Tessin, par 41 voix contre 18, a voté la loi réintégrant les Capucins dans les quatre couvents de Lugano, Higorio,

Locarno et Faide. Le parti conservateur, en reprenant le pouvoir dans le canton de Fribourg, avait déjà accompli le même acte de réparation.

Dans le Jura bernois domine le parti *moderé*. Sous le nom de pacification religieuse a paru une loi qui *permet* aux paroisses de *nommer* leurs curés et leurs fabriques. Au point de vue des principes cette loi n'est pas canonique ; mais elle prête à une bonne interprétation que 30 paroisses ont déjà appliquée.

L'évêque, Mgr Lachat, *nomme* un curé, et c'est sur lui que se portent tous les suffrages, lesquels n'ont alors que le caractère d'une *reconnaissance*, Mais ce n'est pas tout : 45 paroisses sont encore privées de leurs pasteurs et gémissent sous le régime sacrilége d'une vingtaine d'apostats ; et Mgr Lachat est toujours exilé ! Le curé, vieux catholique, de Courtemaîche, J.-B. Geoffroy, après une rétractation publique et sincère de ses égarements, s'est jeté, en toute humilité, aux pieds de son Évêque légitime, implorant son pardon devant Dieu et devant les hommes.

Le gouvernement de Genève voudrait aussi, sans trop paraître se donner tort, fabriquer une loi de pacification religieuse. Il faudrait laisser entrer dans sa patrie le courageux exilé, Mgr Mermillod.

— *Espagne*. — A l'occasion des travaux exécutés dans l'église cathédrale de Compostelle, on vient de découvrir, sous la sacristie du maître-autel, l'urne qui contient les ossements de saint Jacques le Majeur et les tombeaux de ses disciples. Grande jubilation dans la ville et dans toute l'Espagne. Mgr l'archevêque, S. Em. Paya y Rico, a ordonné un *Te Deum* d'actions de grâces. La découverte des restes glorieux du patron des pèlerins est une faveur providentielle pour notre époque, qui voit renaître les pèlerinages par toute la terre.

Une vaste association, calquée sur l'œuvre de nos cercles catholiques d'ouvriers, se forme dans la Catalogne, province la plus industrielle de toute l'Espagne, sous l'impulsion de Mgr Urquinaona, évêque de Barcelone.

L'association est placée sous l'invocation de Saint Joseph, et elle a pour but d'améliorer les conditions des ouvriers. Les membres se divisent en protecteurs et en affiliés. Les premiers versent une cotisation ; s'engagent à prêter gratuitement aux ouvriers leurs services comme avocats, médecins, instituteurs dans les cours du soir, visiteurs des malades, etc. Les seconds sont les ouvriers qui s'engagent à ne pas travailler les jours de fête, à éviter les blasphèmes, et à s'interdire tout acte ou parole hostile à la religion.

— *Amérique*. — Dans le Paraguay, petite république de l'Amérique du Sud, les journaux autrement inspirés que beaucoup de journaux d'Europe, proclament hautement qu'il est impossible de reconstituer ce peuple, jadis prospère et heureux, si l'on ne travaille à restaurer les

croyances et la morale chrétiennes, par le moyen d'un clergé savant et vertueux. C'est pourquoi les Chambres de ce pays ont décrété la fondation d'un séminaire et ont voté dans ce but une somme de 3,000 piastres ou 16,300 fr.

Le petit État du Paraguay, jadis habité par des sauvages, a été fondé, vers 1608, par des Jésuites espagnols, qui en étaient les régisseurs en même temps que les apôtres. On y comptait trente-deux villes et quarante mille familles. L'histoire de cette population néophyte a, pendant cent cinquante-neuf ans, fourni aux annales du catholicisme l'une de ses plus belles pages. Cela n'empêcha pas les souverains philosophes de la fin du dernier siècle de lui enlever les religieux qui faisaient son bonheur. L'expulsion des missionnaires jésuites a été pour le Paraguay la fin d'une prospérité qu'il ne verra peut-être plus.

— *Les écoles à Paris.* — La ville de Paris va dépenser annuellement une somme de 1,679,920 francs pour le nouveau personnel d'instituteurs qu'elle installe à la place des instituteurs congréganistes.

D'après les chiffres qui figuraient au budget de 1877, les 350 frères instituteurs à Paris recevaient, à raison de 950 à 1,000 francs chacun, une somme de 321,500 francs ; les 300 sœurs institutrices, à 850 francs, recevaient 331,500 ; les 98 sœurs des Salles d'Asile, à 850 francs, recevaient 83,300. Les indemnités diverses faisaient une somme de 3,700 francs. Total : 740,000 fr.

Il ne s'agit plus maintenant que de faire une soustraction. Et cette opération nous apprend que les nouveaux instituteurs laïques coûteront à la ville de Paris 939,620 francs de plus que les instituteurs congréganistes qu'ils auront remplacés.

— Les lycées et collèges de l'Etat, malgré l'appât des bourses et demi-bourses si nombreuses, ne comptent que 70,000 élèves ; les écoles libres tenues en général par les religieux et les prêtres, comptent 71,500. — On sait les projets concernant l'expulsion des congréganistes de l'enseignement. Les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais ont pris l'initiative des protestations ; d'autres villes ont suivi leur exemple.

— *Orléans.* — Mgr l'évêque d'Orléans annonce aux fidèles qu'il consacrera son diocèse au sacré Cœur de Jésus le jour de Pâques prochain, au salut. La cérémonie aura lieu dans toutes les églises et chapelles. Le mandement de Sa Grandeur pour le Carême traite de la *dévotion au Sacré Cœur.*

— *Russie.* — En 1878, cent trente nouvelles sectes ont éclos en Russie. La moins abominable n'est pas celle des *Vampires.* Elle baptise, non plus avec de l'eau, mais avec du sang tiré des veines de personnes du sexe : plusieurs sont mortes après ce rite sanguinaires Toutes les hérésies engendrent des monstruosités.

Souscription pour les prêtres polonais exilés en Sibérie et dans l'intérieur de la Russie.

M. Emile Clarisse nous communique une récente lettre qu'il a reçue de M. le comte Ladislas Later, le fondateur de l'Œuvre des pauvres prêtres polonais.

Villa Broelberg (Suisse), 1er Mars 1879.

Je viens de recevoir les sommes destinées à notre chère œuvre, je vous en rends grâces ainsi qu'aux souscripteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, au nom de nos pauvres exilés. — Leur situation a empiré comme *persécutés ;* ils sont traités comme des repris de justice, forcés de se présenter deux fois par semaine devant la police ; ils ont été contraints de signer une déclaration comme quoi dans le cas d'une tentative de fuite, ils doivent être *enchaînés* et envoyés dans une localité en Sibérie où le sort le plus affreux les attend. Outre cela depuis quelque temps ils sont soumis à des tracasseries continuelles des autorités locales ; on veut *les pousser au désespoir*, mais Dieu veille sur ces victimes de la barbarie. Plus que jamais nous avons besoin de la solidarité catholique bienfaisante, qui a déjà sauvé de la plus affreuse misère des centaines de dignes prêtres. Nous serons obligés de secourir les martyrs de Podlachie, si dignes d'assistance, ils sont déportés dans le gouvernement de *Cherson ;* ce sont des *milliers de paysans* de cette province livrés à un grand dénûment. Les prêtres Uniates qui les ont encouragés dans leur noble résistance sont internés par le gouvernement ; quoique non déportés, ils sont exposés à la misère. — Sans nul doute, notre œuvre est destinée à étendre sa sollicitude et son activité à cette colossale infortune ; cela ne pourra avoir lieu qu'avec le concours zélé de catholiques de divers pays, dont les sympathies grandissent chaque jour. Dans le courant du mois de *Mars*, le Saint-Père doit s'occuper de la situation déplorable de l'Eglise en Pologne ; cela produira un excellent effet en consolant et fortifiant les victimes de la persécution. — Il s'agit de la destruction systématique et progressive du catholicisme.

Veuillez recevoir mes remerciements renouvelés et l'expression de mes sentiments affectueux.

Cher Monsieur,

Comte L. PLATER.

Nota. — Les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* sont priés d'adresser les *moindres* offrandes, pour venir en aide aux prêtres polonais, mourant de faim et de froid en Sibérie, à M. Emile Clarisse, propriétaire, rue de Calais, 21, à St-Omer (Pas-de-Calais) ou à M. le chanoine Millaut, curé de Saint-Roch, à Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 3 cœurs. — Une plaque de marbre. — Une aube pour la Crypte.

Lampes. — 132 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mars, savoir : devant N-D. de Sous-Terre 83 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 30 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 309.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 131.

Nombre de visites faites aux clochers : 64.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Mars ont été consacrés 46 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

— Nous avons fêté le 15 mars, le trois cent onzième anniversaire de la délivrance miraculeuse de Chartres. La Sainte Vierge libératrice de sa ville, assiégée par les Huguenots, en 1568, sera toujours pour ses enfants Notre-Dame de la Brèche, Notre-Dame de la Victoire. Aussi, au retour de la chapelle où s'était rendue la procession capitulaire présidée par notre vénérable évêque, les chants des Confréries et la Fanfare de l'Ecole Saint-Ferdinand résonnaient à notre oreille comme l'hymne de l'espérance. De son côté le chœur des prêtres et des lévites s'avançait en redisant les versets du roi David qui conviennent le mieux à un souvenir de bataille soutenue au nom du Seigneur. Les combats de nos aïeux contre les protestants nous faisaient songer à la guerre religieuse d'aujourd'hui, et notre cantique était d'une actualité frappante : *Dominus petra mea, et robur meum, et Salvator meus.* « J'invoquerai le Seigneur digne de toutes louanges ; et il me délivrera de mes ennemis. Les douleurs de la mort m'ont assiégé ; les torrents (des persécutions) de Bélial m'ont épouvanté. Les liens de l'enfer m'ont environné... Je crierai vers mon Dieu, et il entendra ma voix de son temple... etc. »

— La promotion de Monseigneur Desprez, archevêque de Toulouse, et de Monseigneur Pie, évêque de Poitiers. au cardinalat a été annoncée par les feuilles publiques, il y a déjà plusieurs semaines. La France rend grâces à Sa Sainteté Léon XIII pour cette haute marque d'estime donnée aux deux vénérés prélats. Les diocèses de Chartres et de Poitiers saluent particulièrement comme un événement qui les honore eux-mêmes, l'élévation prochaine de Monseigneur Pie à la dignité cardinalice. Le futur prince de l'Eglise est né dans notre diocèse ; il y a fait son éducation ecclésiastique ; et il était vicaire-général de l'évêque de Chartres quand il fut appelé lui-même à l'épiscopat Avant de se diriger vers le Poitou comme chef d'une grande famille chrétienne, il se consacra de nouveau à Notre-Dame de Chartres, et

prit son image comme sujet d'armoiries avec cet exergue, témoignage de sa dévotion perpétuelle à la bonne Mère : ***Tuus sum ego.*** Les trente années qui nous séparent de ce fait ont été glorieuses pour l'évêque de Poitiers ; il n'est pas une de ses gloires qui n'ait causé une nouvelle joie à l'église de Chartres.

— L'ouverture solennelle du Jubilé à Chartres, a eu lieu, comme elle avait été annoncée, le 23 mars. Les fidèles avaient été convoqués spécialement aux Vêpres, au Sermon et à la procession qui suivirent, et cet ensemble d'exercices en commun constituait une visite solennelle ; c'était l'occasion d'un plus pressant appel à la divine miséricorde. — La même cérémonie s'est répétée le mardi soir pour toute la ville à l'église St-Pierre.

— On suit avec anxiété les récits des journaux qui inscrivent les expulsions de Frères ou de Sœurs et les substitutions d'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste. Mais c'est un soulagement pour le lecteur d'apprendre qu'ordinairement, là où les municipalités exerçent de pareilles mesures, de généreux catholiques protestent en soutenant par leurs offrandes les instituteurs ou institutrices appartenant aux Congrégations religieuses. C'est ainsi qu'à Nogent-le-Rotrou, les Frères du Vénérable de la Salle peuvent travailler dans une école libre, après avoir montré depuis tant d'années leur dévouement à l'école communale. Ainsi en est-il à Berchères-l'Evêque ; les Sœurs de Notre-Dame de Chartres, ayant été exclues de l'école communale dans cette paroisse qui a été le berceau de leur Congrégation, ont pu ouvrir une école libre, grâce à des aumônes que bénira le Seigneur.

— La station de Carême à la Cathédrale de Chartres, est suivie avec un vif intérêt. Le R. P. Baudry, missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire, veut faire aimer Notre-Seigneur ; il conduit les cœurs à cet amour par des instructions d'une véritable éloquence ; ses discours bien pensés et bien écrits sont dits avec mouvement et sur un ton très-sympathique. Le talent du missionnaire, goûté aux sermons ordinaires de la Station, ne l'a pas été moins dans les réunions de neuvaines qu'a organisées son zèle pour la préparation de différentes catégories de fidèles au Jubilé ou à la communion pascale. C'est aussi le R. P. Baudry qui a prêché le 15 mars à la chapelle de N.-D. de la Brèche, et le jeudi 20, dans l'église Saint-Aignan à l'occasion de la fête de l'Adoration mensuelle.

— M. l'abbé Robé, aumônier de l'Ecole Normale de Chartres prêche le Carême en l'église Saint-Pierre de Dreux ; sa parole instructive et chaleureuse a trouvé là comme en notre ville le meilleur accueil. — A Châteaudun en l'église Sainte-Madeleine, les exercices du Jubilé sont préparés par une série de sermons que donne un prédicateur

distingué d'Arras, M. Marin, supérieur-général de la Société de St-Bertin. — On nous a donné d'excellentes nouvelles des missions données par les Rév. Pères Maristes en plusieurs paroisses du diocèse, notamment à Berchères-la-Maingot.

— L'Œuvre des Tabernacles a eu son exposition annuelle, le 15 et le 16 mars, à l'Évêché. Beaucoup d'églises ont bénéficié des dons de l'Œuvre. Ces dons : chasubles, chapes, linges et vases d'autel, etc...., attestent un grand zèle de la part des Dames Patronesses et un long travail fait par des mains habiles, pour la gloire de Notre-Seigneur au lieu Saint.

— C'est en la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge qu'a eu lieu une première réception solennelle d'Enfants de Marie pour la paroisse Notre-Dame. Cette cérémonie s'est accomplie au sanctuaire du Pilier.

— *Petites-Sœurs des Pauvres.* — Une quête aura lieu, comme chaque année, le vendredi-saint, en faveur de l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres. Le bien produit en de pareils établissements est connu de tous ; il faut qu'il soit continué par de larges aumônes. Au lieu de longues considérations sur la charité qui doit faire vivre ainsi à Chartres comme ailleurs, plusieurs institutions et beaucoup de familles, nous relaterons deux faits dont la lecture nous a frappé il y a quelques jours. En temps de jubilé surtout nous croyons la citation utile : — 1° *Une famille d'autrefois.* Le chancelier François d'Aguesseau a laissé une biographie de son père Henri, on y trouve ces admirables détails :

« La règle ordinaire de mes parents était de réserver pour l'exercice continuel de leur charité une large part de tout ce qu'ils recevaient, et, à la fin de l'année, après avoir vu tout ce qui leur restait de leur revenu et ce qu'ils pourraient employer en fonds pour augmenter le patrimoine de leur famille, ils comptaient les pauvres pour deux de leurs enfants ; en sorte que, s'ils avaient 10,000 livres à placer, ils n'en plaçaient que huit et en donnaient deux aux pauvres qu'ils regardaient comme leur propre sang, par une adoption sainte et glorieuse pour ceux qui mettent Jésus-Christ même du nombre de leurs enfants. Mais les calamités publiques et particulières augmentaient presque toujours la part des pauvres bien au-delà de cette proportion, et nous avons vu par les registres de mon père qu'il y avait eu des années où leurs aumônes avaient passé le tiers du revenu dont ils pouvaient jouir. »

La ville de Limoges a la gloire d'avoir possédé cette famille si honorable, et nos rois allaient y chercher des hommes d'Etat. Aujourd'hui ces dignes Français pourraient-ils être seulement conseillers municipaux ? Il y a lieu d'en douter.

2° Mgr Dupanloup lut un jour en chaire la lettre suivante qui

lui avait été écrite par une dame d'Orléans : « Monseigneur, la Providence m'a envoyé mille francs pour avoir un cachemire. J'ai calculé que le pain étant à cinq sous la livre, ce serait quatre mille livres de pain que je porterais sur mes épaules... J'en serais écrasée. C'est pourquoi je vous les envoie pour que vous les distribuiez aux pauvres. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a 28 mois, dépouillée du peu que je possédais, malade, infirme, je me trouvais sans ressources, ne sachant quel travail entreprendre pour subvenir aux besoins de ma fille et aux miens. Survint le pèlerinage du Millénaire du voile de Notre-Dame de Chartres.

Ma fille fit le pèlerinage pour nous mettre sous la protection de cette bonne Mère. Depuis ce jour, et surtout depuis un an que nous sommes de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, sa protection a été si efficace que je vous prie d'insérer le témoignage de ma reconnaissance dans la *Voix de Notre-Dame* et de faire dire une messe d'action de grâces à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre.

(M. D. B., de Paris).

2. Ayant reçu du Ciel des grâces toutes particulières pour une personne à laquelle je m'intéresse bien vivement, et pour laquelle je prie depuis bien des années, je viens remercier Notre-Dame de Chartres de sa puissante intercession à cette occasion. Je prie cette bonne Mère de nous continuer sa maternelle protection, afin que l'œuvre de salut si bien commencée s'achève pour la gloire de Dieu et le bien de nos âmes.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'insérer ces lignes. C'est une dette de reconnaissance qu'il me faut ainsi acquitter.

(X., enfant de Marie, à B. l. d., diocèse de Verdun).

3. Actions de grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres ! Je reconnais lui devoir la guérison de mon fils abandonné du médecin.

L. G., de Chartres.

4. Un enfant de neuf ans fut atteint le 2 octobre 1878, d'une maladie aiguë dont les progrès devinrent si rapides qu'en moins de 3 jours les secours de l'art humain étaient devenus impuissants. Cependant dès le début de la maladie, une neuvaine fut demandée à Notre-Dame de Chartres, et le 8 octobre à 4 heures du matin les douleurs cessèrent et le petit malade revint dès ce jour même à la santé et aujourd'hui sa guérison est parfaite.

Amour et reconnaissance à Marie !

(Un associé de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre, St-Anth., diocèse de Clermont).

Nécrologie. — M. l'Abbé *Gangnolles.* — Mardi 11 mars, les directeurs et élèves du Grand-Séminaire sont allés à Gasville rendre les derniers devoirs à M. l'abbé Gangnolles, clerc tonsuré, décédé la veille dans d'admirables sentiments de foi et de résignation chrétiennes. Droite et franche nature, il sut toujours remplir son devoir avec exactitude et sans prétentions ; sa piété fut vive, mais sans éclat, son respect pour ses maîtres affectueux et plein de tact, ses relations avec ses confrères joyeusement cordiales. Sa belle âme souriait à tous. La confiance de ses supérieurs vint plusieurs fois l'investir de charges honorables ; il les reçut avec simplicité, s'en acquitta de manière à se concilier l'estime et l'affection de tous et ne s'en enorgueillit jamais. Son grand désir eût été de vivre assez pour envoyer, disait-il, quelques âmes le précéder au Paradis ; mais dès qu'il connut que le bon Dieu l'appelait sans plus de retard, il fit son sacrifice avec générosité et abandon. Comme la lampe du sanctuaire, il s'est consumé devant le tabernacle ; il eût pu propager le feu divin, mais Jésus-Eucharistie s'est réservé pour lui seul cette flamme si pure. Toute sa vie peut se résumer dans cette éloge des Saints Livres : « *Vir ille simplex et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo.* » « Sa simplicité et sa droiture firent son mérite ; plein de la crainte du Seigneur, si le temps lui manqua pour accomplir le bien qu'il désirait, il ne connut jamais le mal. » Et maintenant, devenu le représentant de ses frères au Ciel, il redit devant Dieu ces paroles qu'il était si heureux, il y a quelques mois à peine, de prononcer aux pieds de l'Évêque : « *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.* » « Le Seigneur est désormais et pour toujours la part de mon héritage et de mon calice. »

G. L.

— M. l'abbé Bourgeon, précédemment curé de Santilly, est maintenant curé de Bû.

JUBILÉ UNIVERSEL POUR L'ANNÉE 1879

Monseigneur l'évêque de Chartres a publié, au commencement du Carême, une lettre pastorale communiquant au clergé et aux fidèles de son diocèse les lettres apostoliques de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, qui accorde un Jubilé universel. Après avoir vivement exhorté ses diocésains à profiter du trésor des miséricordes divines et donné la traduction du texte de Rome, Sa Grandeur a fixé l'ouverture du Jubilé au 23 mars, et la clôture au soir de la Pentecôte. Voici en partie le dispositif concernant les conditions pour notre diocèse.

Visites ou stations. — Pour gagner le Jubilé, les fidèles devront visiter deux fois trois églises, ou trois fois deux églises, ou six fois la même église, s'il n'y en a qu'une. A chaque visite, dans chacune de ces églises, ils devront réciter quelques prières vocales pour la prospérité et l'exaltation de la Sainte Église et du Siége apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion des pécheurs,

pour la concorde des princes chrétiens, pour la paix et l'unité de tout le peuple fidèle et aux intentions du Souverain Pontife. Il suffira de réciter à ces différentes intentions cinq fois l'*Oraison dominicale et la Salutation angélique*, en latin ou en français.

Sont assignées pour stations, dans la ville de Chartres, l'église Cathédrale, celle de Saint-Pierre et celle de Saint-Aignan. On sera tenu de visiter deux fois chacune de ces églises.

Il en sera de même dans les autres villes qui possèdent trois églises paroissiales ou conventuelles, pourvu que ces dernières soient publiques, c'est-à-dire ordinairement ouvertes à tout le monde. Là où n'existent que deux églises, chacune d'elles devra être visitée trois fois ; là où il n'en existe qu'une seule, six visites sont requises ; et, dans tous les cas, ces visites doivent être distinctes, c'est-à-dire séparées les unes des autres.

Pour les religieuses, cloîtrées ou non cloîtrées, ainsi que leurs pensionnaires, est désignée la chapelle principale de leur monastère. Il en sera de même pour les colléges, les hôpitaux et les prisons.

D'après les Lettres apostoliques, les confesseurs peuvent indiquer pour les personnes infirmes ou empêchées par quelque autre obstacle, l'oratoire le plus voisin, ou commuer les visites en quelque autre œuvre de piété, de charité ou de religion.

Jeûne. — Un Jour unique de jeûne est prescrit par le Saint-Père, à tous les fidèles, quel que soit leur âge, et quand même ils ne seraient pas obligés aux autres jeûnes de l'Église. Toutefois MM. les Curés et confesseurs sont autorisés à commuer cette obligation, en cas de nécessité, en faveur des personnes qui ne pourraient pas observer cette clause.

Ce jeûne ne doit pas coïncider avec un autre jour de jeûne prescrit également par l'Église, ou, si c'est pendant le Carême, avec un des jours exceptés par l'Indult quadragésimal, c'est-à-dire que si l'on veut jeûner pendant le Carême, à l'intention du Jubilé, on ne pourra le faire que l'un des lundis, mardis ou jeudis où la dispense de l'abstinence est accordée par l'Indult.

Aumône. — Le Souverain Pontife fait de l'aumône une condition rigoureuse pour gagner l'indulgence du Jubilé. Cette aumône pourra être faite directement par chaque fidèle entre les mains des pauvres, ou remise à MM. les Curés pour quelque bonne œuvre, telle que la Propagation de la foi.

Cependant les personnes que leur pauvreté mettrait hors d'état de faire une aumône, quelque minime qu'elle soit, pourront y suppléer par quelques prières qui seront déterminées par leur confesseur.

Confession et communion. — La confession pourra être faite dans toutes les églises et chapelles et à tous les prêtres approuvés pour le diocèse. Elle doit être distincte de la confession annuelle, et, par

conséquent, si une personne qui ne se serait pas confessée depuis un an, ou plus, voulait gagner le Jubilé pendant le temps de Pâques, elle devrait faire deux confessions, une pour satisfaire au précepte pascal, et l'autre pour remplir cette condition du Jubilé.....

La communion du Jubilé pourra se faire également dans telle église ou chapelle que les fidèles voudront choisir. Il est désirable, mais il n'est pas indispensable que toutes les autres conditions aient été remplies avant la communion. Seulement, dans ce cas, le Jubilé ne peut être gagné que lorsque la dernière des conditions a été accomplie.

La communion pascale ne peut pas tenir lieu de la communion du Jubilé.

Les enfants qui n'ont pas encore fait la première communion, peuvent être admis par leur confesseur à la grâce du Jubilé, pourvu qu'ils remplissent les autres conditions.

Les Confesseurs pourront encore différer l'absolution et la sainte communion au delà de la durée du Jubilé pour ceux de leurs pénitents qui ne seraient pas suffisamment préparés. De même que les voyageurs de terre ou de mer pourront gagner l'indulgence, après qu'ils seront rentrés dans leurs foyers.

Enfin, MM. les Confesseurs sont, il est vrai, autorisés à commuer, quand il y a lieu, les œuvres prescrites pour gagner le Jubilé ; mais ces commutations doivent être faites en particulier, et non en public ni d'une manière générale. »

Exercices pendant le Jubilé. — Monseigneur a témoigné le désir que des exercices particuliers eussent lieu dans les paroisses durant quinze jours ou trois semaines, et a exhorté MM. les Curés à se prêter mutuel secours pour des prédications extraordinaires et pour les confessions. — Il n'y a pas eu de processions extérieures à Chartres ; dans les autres paroisses et même dans l'enceinte des communautés, elles ont été autorisées comme moyen de suppléer aux visites.

BIBLIOGRAPHIE

La QUESTION DU TRAVAIL entre Patrons et Ouvriers. *De la Permanence des engagements. Question sociale.* Par M. l'abbé Th. Loriot, curé de Saint-Maurice-St-Germain (Eure-et-Loir). Prix de M. le duc de Larochefoucaud-Doudeauville. Concours de 1878. Prix 2 francs Se vend à Paris, chez René Haton, libraire-éditeur, 33, rue Bonaparte, et chez les principaux libraires du département De précieux témoignages d'approbation ont honoré ce livre dont la lecture convient non-seulement dans les usines, mais partout où il y a relations de maîtres à serviteurs.

Monseigneur l'évêque de Poitiers a écrit à l'auteur en date du 16 mars 1879 : « J'ai lu avec grande satisfaction votre opuscule .. C'est une étude très-complète et très-pratique de la question et je la recommande autour de moi à tous ceux qui s'intéressent à la question sociale. »

Le célèbre professeur de Louvain, M. Ch. Perin, a écrit aussi en date du 15 mars : « Je souhaite de voir répandre le plus possible partout, et particulièrement en Belgique, ce petit volume qui fait si bien comprendre à tous la nécessité du patronage industriel et les avantages de la corporation pour ramener notre monde ouvrier à la permanence des engagements... »

— *La France ecclésiastique*, Almanach du Clergé pour 1879, vient de paraître à la librairie E. Plon et Cie Indispensable, non-seulement à MM. les Ecclésiastiques, mais aussi aux personnes en relations avec le Clergé, cette publication donne la composition du Ministère des cultes, la Cour de Rome, le Clergé de France, avec sa hiérarchie, le Tableau des cures, succursales et vicariats, les Congrégations et Communautés, l'Aumônerie des armées de terre et de mer, la Nécrologie des Prélats décédés dans l'année. Elle renferme, en outre, un tableau de tout l'Episcopat français depuis 1789. Vol. in-18. Prix 4 fr., rue Garancières, 10, Paris.

— *Guide pratique du Jubilé de* 1879, par M. A. G.; approuvé par Monseigneur l'évêque d'Amiens ; in-18 avec portrait de Sa Sainteté Léon XIII. Prix : 0 fr. 25 l'exemplaire ; 2 fr. 50 la douzaine ; 20 fr. le cent. Se vend à la librairie catholique A. Guillaume, place Saint-Denis, 5 et 7, Amiens.

— La *Journée du Petit Enfant chrétien*, par la vicomtesse de Pitray (née de Ségur). 1 vol. in-18, prix 1 fr. 30. Se vend chez Gaume et Cie, éditeurs, Paris, 3, rue de l'Abbaye.

— *Une Méditation pour chaque Jour de l'année*, d'après S. Alphonse de Liguori, docteur de l'église, par le R. P. Eugène Pladys, Rédemptoriste. 1 vol. in-18, 3 fr. — Se vend chez Gaume et Cie, éditeurs, Paris, 3, rue de l'Abbaye.

— *Saint-Benoît, protecteur de la France.* — Ce petit opuscule se vend à St-Benoît-sur-Loire, chez les RR. PP. Bénédictins, au profit de la basilique où repose le corps du patriarche des moines d'Occident. Prix : 50 centimes.

— VIE DE M. GILLES-MARIE, curé de Saint-Saturnin de Chartres. Deuxième édition annotée. Pour se la procurer, écrire à M. l'abbé Hayes, curé de Saint-Avit, par Illiers (Eure-et-Loir). Prix : 3 fr. 50, franco. — On trouvera aussi ce livre chez les libraires de Chartres.

Nous avions déjà annoncé ce charmant livre. Des appréciations nous sont venues de la part de beaucoup de lecteurs, et toutes sont unanimes dans l'éloge. On est heureux de pouvoir s'édifier ainsi par les souvenirs de saintes existences consacrées au salut des âmes.

— La librairie Durand-Pie, 12, cloître Notre-Dame, Chartres, vient de mettre en vente un PORTRAIT DE MONSEIGNEUR PIE, évêque de Poitiers, gravé au burin par F. Gaillard, auteur des portraits de Pie IX et du comte de Chambord.

Epreuves ordinaires : sur papier Chine 10 fr ; sur papier ordinaire 6 fr. 50 ; artiste 100 fr.; avant la lettre 30 fr. — (Il a été tiré 10 épreuves de marque qui sont cotées au prix de 500 fr)

Extrait du compte-rendu du Salon 1878 : — « Une gravure sur acier et avant la lettre : Mgr Pie, évêque de Poitiers. La tête est de 3/4 pleine, ombre à gauche, belle lumière à droite. Le dessin et le modelé sont à la fois larges et fins ; excellente gravure. » Le portrait de Mgr Pie est une de ces œuvres sérieuses et fortes qui frappent davantage à mesure qu'on les examine, et dont on ne peut plus détacher le regard quand on l'a fixé pendant quelque temps.

Envoi contre mandats sur la poste. Ajouter 30 cent. pour recevoir franco les épreuves ordinaires.

AVRIL 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1879.

Chaque semaine, ou chaque mois indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, après la comm. de la pr. : *En ego.*

1er avril, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).

2, mercredi. — Ind. pl. : p. le scap. du Carmel.

3, jeudi — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. à genoux devant le Saint Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jés.; 3° pour le scapul. bleu et rouge.

5, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).
6, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° pour le rosaire; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales; 3° pour la Propag. de la Foi. (j. au ch.).
8, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie.* (j. au ch.).
9, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu et du Carmel.
10, jeudi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° p. la Conf. du Cœur de Jésus
11, vendredi. — Ind. plén. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scapul. bleu et rouge; 3° pour une visite au reposoir. (La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les indulgences du vendredi et du samedi).
12, samedi. — Ind. pl: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu.
13, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. l'Archic. de St Joseph; 4° pour le scap. bleu; 5° p. le rosaire; 6° pour les poss. d'objets indul.
14, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. l'Arch. du Saint Cœur de Marie. (j. au ch.)
15, mardi. — Indulg. plen. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyenn. visite à la Ste Vierge. (j. au ch.)
16, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour l'Arc. de St Joseph. (merc. au ch.)
17, jeudi. — Indulg. pl. p. l'Apostol. de la prière. (j. an ch).
18, vendredi. — Indulg. plen. p. le scap. rouge
19, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu. (comme au 5. — j. au ch.).
20, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quot. du trisagion: *Sanctus*; 3° et du *Regina* (j. au ch.).
21, lundi. — Ind. plén.: 1° pour la Prop. de la Foi.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de S..(j au ch.)
22, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archiconf. du S Cœur de Marie. (j. au ch.).
23, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
24, jeudi. — Ind. pl.: p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
25, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.)
26, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 5. — j. au ch.).
27, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. du chap. brigitté et du chap. de l'Imm. Conception.
28, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 3° pour la récitation quotid. de la pr.: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
29, mardi. — Indul. pl. p. la récit. quot. du *Memorare*. (j. au ch.).
30, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LA SŒUR ROSALIE

Supérieure de la Maison des Filles de la Charité, rue de l'Épée-de-Bois, au faubourg St-Marceau (1)

On raconte qu'un visiteur, attiré de loin dans la rue de l'Épée-de-Bois par l'extraordinaire renom de la sœur Rosalie, demanda, après avoir été introduit auprès d'elle, qu'on le présentât à la supérieure de l'établissement ; on ajoute qu'en apprenant qu'il venait de la voir :

« Comment ! s'écria-t-il, la sœur Rosalie *ce n'est que celà ?* Oui, ce n'était que *celà* en apparence, c'est-à-dire une sœur dévouée aux pauvres comme le sont toutes les filles de Saint-Vincent, portant leur costume, observant leur règle en ayant la simplicité, le dévouement, l'esprit de sacrifice ; mais il faut ajouter qu'à ces vertus communes à toutes les filles de Saint-Vincent-de-Paul, la sœur Rosalie avait reçu de Dieu ce qui donne l'autorité et la puissance, ce qui fait les esprits supérieurs et les âmes d'élite ; elle avait la prudence, l'intelligence et le génie ; elle aurait pu passer sa vie à faire de grandes choses, elle a préféré l'uniformité d'une existence obscure dans laquelle le travail du jour renouvelle ou continue celui de la veille, et suit, sans jamais en sortir, le sillon creusé par la Charité.

Placée bien jeune encore à la tête d'une très-petite communauté, située dans le plus misérable quartier de Paris, pendant les 50 ans qu'elle y demeura, elle acquit, sans sortir de sa mai-

(1) D'après sa vie écrite par le vicomte de Melun et couronnée par l'Académie. Poussielgue, éditeur.

son de secours, une réputation plus qu'européenne ; les sommités du pouvoir, de la fortune, de l'intelligence, se pressaient dans son petit parloir où les audiences de faveur étaient réservées aux malades et aux indigents. Ses avis devenaient pour tous des oracles, et sa protection était à la fois un sûr appui et une consolation.

Le moindre de ses dons acquérait un prix inestimable par la manière dont elle le présentait ; son grand cœur embrassait toutes les misères et ne trouvait ni joie ni repos, tant qu'elle en connaissait une qu'elle n'avait pu encore soulager.

Ici se présente dans toute leur fécondité les bienfaits immenses de l'association. Seule, la sœur Rosalie n'aurait atteint que des résultats nécessairement bornés, mais avec les nombreuses *légions* qui, formées à son exemple, répondaient à son appel, la sainte fille multipliait le bien, et lui faisait prendre ces mille formes à l'aide desquelles la Charité adoucit toutes les infortunes et allége tous les fardeaux !

La chère sœur ne laissait échapper aucune occasion *d'utiliser* les nombreux visiteurs qui venaient la consulter... A *celui-ci* elle faisait écrire ses lettres, à *celui-là* elle confiait le soin de visiter tel pauvre, de porter secours à tel ou tel malade : à cet autre, personnage influent et haut placé dans la Société, elle demandait son concours pour obtenir la grâce d'un coupable repentant, ou pour procurer un emploi à un homme estimable mais sans fortune.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul lui dut à ses débuts sa première famille à visiter. Les petites sœurs des pauvres, en arrivant à Paris, reçurent d'elle leur premier vieillard et leur premier lit. Les sœurs Augustines leur premier dîner. Les religieuses Polonaises tous les secours que réclamait leur position d'exilées : enfin les dames des pauvres malades, les encouragements et les conseils dont elles avaient besoin pour ressusciter l'œuvre admirable créée par St-Vincent-de-Paul, son saint et glorieux patron.

La main puissante de la sœur Rosalie ne s'arrêta pas à Paris, elle contribua au dehors à la fondation d'un grand nombre de maisons religieuses, d'institutions charitables ; à la cons-

truction, à la réparation d'une multitude d'églises et d'écoles ; en un mot, elle fut mêlée à tout ce qui se faisait de bien dans toutes les parties de la France et même de l'Univers catholique.

Le langage de la sœur Rosalie était simple, son maintien réservé, ses manières bienveillantes ; mais sa douceur avait une sorte de majesté, et le feu d'une grande âme brillait au fond de son limpide regard.

Maintenant que cette chère sœur est apparue à nos regards, toute rayonnante d'une céleste splendeur, nous allons détacher de sa belle vie quelques épisodes qui mettront en relief son héroïque courage et son incomparable charité.

Pendant les deux révolutions où le peuple eut son heure de souveraineté, en 1830 et en 1848, la sœur Rosalie exerça son ascendant au profit de la paix et sut épargner aux vainqueurs l'abus de leur victoire. Par malheur, il y eut un moment où, dans le 12e arrondissement comme dans les autres, les cabarets se transformèrent en clubs où l'ouvrier passait ses journées. Or, dans les clubs, on le sait, l'homme ne se possède plus ; enivré de déclamations et de sophismes, son intelligence chancelle, et, sous l'impression de discours qui troublent ses idées, font bouillonner ses passions et lui donnent le vertige, sa personnalité s'efface et disparaît.

« Ces voix confuses, dont chacune isolée était pacifique, poussent réunies un formidable rugissement, et chacun, absorbé dans l'ensemble, devient entre les mains des agitateurs l'élément d'une émeute, le pavé d'une barricade, l'engin destructeur d'une révolution !

« Le faubourg Saint-Marceau ne put échapper à cette fatale ivresse : il eut aussi ses journées de juin ; la bataille y fut meurtrière.

« En ce jour, la sœur Rosalie et ses compagnes furent elles-mêmes sous les armes... Elles n'avaient pu empêcher le combat ; elles voulurent du moins en adoucir les rigueurs et diminuer le nombre des victimes. »

La maison de secours devint une ambulance où tous ceux qu'on y conduisait recevaient les soins d'une charité qui ne distingue plus les partis en présence des blessures et de la mort.

Au plus fort de la lutte, un officier de mobiles, emporté par son élan au-dessus de la barricade, s'élance d'un bond dans la rue de l'Épée-de-Bois, et, trouvant ouverte la porte de la maison de secours, se précipite au milieu des sœurs comme dans un refuge que lui offre la Providence. Une bande d'insurgés l'y suit. Les sœurs, la supérieure en tête, se rangent par un mouvement spontané entre la victime et les meurtriers.

Devant ce rempart inattendu, les insurgés s'arrêtent un instant et commencent avec la sœur Rosalie une négociation à haute voix où, pendant plus d'une heure, la charité dispute la vie d'un homme à la vengeance...

« Laissez-nous le prendre, disaient-ils, nous ne le tuerons pas ici ; nous le conduirons dans la rue, il y recevra la peine de son crime. »

Et malgré les prières, les supplications, les promesses, malgré le plus touchant appel à la pitié, les émeutiers avancent toujours, réclamant leur proie et resserrant le cercle qui les en sépare : déjà, pour atteindre plus sûrement le but, le canon des fusils s'appuie sur l'épaule des sœurs, les doigts sont sur la détente, le coup mortel va partir, lorsque la sœur Rosalie se jetant à genoux :

« Voilà cinquante ans, s'écrie-t-elle, que je vous ai consacré ma vie ; pour tout le bien que j'ai fait à vous, à vos femmes, à vos enfants, je vous demande la vie de cet homme ! »

A ce spectacle, à ce cri, les armes se relevèrent, la troupe recule comme frappée de repentir, un hourra d'admiration s'échappe de ces lèvres noircies par la poudre, des larmes d'attendrissement coulent de ces yeux tout à l'heure impitoyables... Le prisonnier était sauvé.

Deux jours après, l'ordre avait triomphé, la justice reprenait son cours, et les insurgés attendaient dans les prisons la peine de leur sédition vaincue. A force de démarches et d'instances, la sœur Rosalie obtint l'élargissement de ceux qui n'avaient été qu'entraînés. Quant aux autres, ne pouvant fléchir la justice, elle *alla* les visiter jusque dans *les forts* où ils étaient enfermés, portant à tous des paroles de consolation et d'espérance.

Parmi eux se trouvait un ouvrier laborieux auquel la sœur

s'intéressait beaucoup. Avant la révolte, il passait pour un des hommes les plus honnêtes du quartier, mais il avait cédé à un mouvement de délire et des charges très-graves pesaient sur lui ; tous les efforts pour obtenir sa grâce avaient échoué, il ne lui restait plus qu'à attendre une prochaine et terrible condamnation.

Sa fille, âgée de cinq à six ans, pleine de gentillesse et de grâce, suivait l'école des sœurs ; elle y venait pleurer tous les jours, depuis l'arrestation de son père, rien ne pouvait la consoler.

Sur ces entrefaites, le général Cavaignac vient voir la sœur Rosalie ; elle le conduit à l'école, et, appelant la petite fille : « Mon enfant, lui dit-elle, voilà un Monsieur qui, s'il le veut, peut vous rendre votre père. »

A ces mots, l'enfant s'agenouille, joint les mains, et d'une voix entrecoupée de sanglots :

« O mon bon Monsieur, » dit-elle, rendez-moi mon papa ; il est si bon ! nous avons si grand besoin de lui ! »

— Mais, répond le général, il a sans doute fait quelque chose de mal ?

— Non, bien sûr, maman m'a dit que non ; et d'ailleurs, je vous le promets, il ne le fera plus ; grâce ! grâce ! rendez-le moi, je vous aimerai bien. »

Les regards suppliants de la sœur appuyaient les paroles de l'enfant ; on eut dit un ange inspiré par une sainte. Le général sortit très-ému, et peu de jours après le prisonnier était rendu à sa famille, heureux d'avoir eu pour plaider sa cause deux avocats qui n'en perdent guère l'innocence et la charité.

Sur la fin de sa laborieuse existence, la sœur Rosalie fut frappée de cécité : hé bien, toujours semblable à elle-même, elle ne regrettait qu'une chose dans cette privation de la vue si pénible à supporter, c'était de ne pouvoir plus voir ses pauvres !...

Sa mort fut un deuil public et son convoi, où les grands et les petits de ce monde s'unissaient dans une commune douleur, pourrait à juste titre s'appeler, la marche triomphale de la Charité !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres
M. l'Abbé LECOMTE. (3e *article)*

Amener les âmes au tribunal de la pénitence et là réaliser en elles toutes les merveilles du sacrement, c'est une mission très-laborieuse mais sublime ; c'est un devoir que le pasteur embrasse avec un zèle proportionné à son amour pour Dieu.

Le pieux abbé Lecomte se livrait ardemment à tout ce qui étend le règne de Jésus-Christ dans les cœurs ; il se dévouait donc au ministère du confessionnal. Les enfants avaient la première place dans ses soins comme dans les affections du divin Maître. Un chrétien dont il fut le premier confesseur nous a dit : « On ne saurait croire ce qu'il nous inspirait de respect et d'attrait pour le saint tribunal dès l'enfance. Mes confessions faites à l'âge de sept et huit ans dans son presbytère, ont été le vrai point de départ de mes bonnes habitudes ; à cause de ce souvenir, j'ai acheté et je conserve le fauteuil où M. le curé prenait place pour m'entendre et me bénir. »

Bien entendu c'était seulement certaines classes de pénitents qu'il confessait à la cure. Il exerçait habituellement ce ministère à la cathédrale dans la chapelle de la Transfiguration ; c'est là que s'élevait, avant la Révolution, l'autel des Vierges. M. le curé ignora longtemps cette particularité ; en l'apprenant, il ne put contenir sa joie et l'exprima aussitôt dans une lettre dont nous transcrivons quelques lignes. « La chapelle des Vierges ! Quel beau nom !.. Moi qui ne puis offrir les divins mystères que dans cette intention d'ouvrir les sources sacrées de l'esprit virginal, pour qu'il inonde la terre, mais pour qu'il vous inonde surtout, pauvres chères enfants !... Que je vais aimer cette chapelle, depuis que je sais que les Saintes Vierges y ont reçu les hommages de nos pieux ancêtres ! »

Ce lieu béni a été en effet le rendez-vous de cœurs purs dont le pasteur « vénérait religieusement la sainteté » et qu'il traitait « comme la plus délicate portion de l'humanité de Notre-Seigneur. » Là aussi, comme « dans une chaste fontaine, » selon le mot de M. l'abbé Lecomte, se sont purifiées et transfigurées bien d'autres âmes flétries par le vice.

M. le curé vivait habituellement dans l'atmosphère de la vertu et, par ses entretiens ou ses correspondances, il en communiquait les suaves émanations aux serviteurs et servantes de Dieu, gens du peuple ou personnages de haut rang, dévots laïques ou religieuses cloîtrées ; mais plus d'une fois aussi sa parole sut atteindre de malheureuses créatures habituées à un tout autre milieu. Il imita la charité du Sauveur transformant Madeleine en austère pénitente ; grâce aux industries de son zèle et à de prudents intermédiaires, il y eut, où l'on peut le moins en espérer, des renoncements connus au désordre

public, des résolutions de vie chrétienne qui se réalisèrent et ne se démentirent jamais.

Il y eut aussi des infidélités. Une des repenties, à qui de funestes entraînements firent reprendre ses chaînes, fut rencontrée un jour loin de Chartres par une pieuse personne qui l'avait connue en des temps plus heureux. Celle-ci crut devoir aborder la coupable et lui lancer comme un trait le nom de M. Lecomte qui avait déjà quitté ce monde. Ce fut assez. Le coup avait porté. L'infortunée, qu'on eut pu croire dans un terrible endurcissement, versa d'abondantes larmes en s'écriant : « Ah ! ne désespérez plus ! Je sens qu'il me faut changer de vie et que notre bon père prie pour moi. »

Le zèle du vénéré pasteur en présence des brebis égarées a été chose notoire dans la paroisse de Notre-Dame. On comprend qu'il se soit plu à répéter à un de ses meilleurs confrères cette parole de Saint François de Sales : « Dieu seul et moi aimons les pécheurs. » Mais si telle a été sa conduite vis-à-vis de ses paroissiens, vis-à-vis des étrangers elle n'était pas moins admirable.

Un jour un inconnu s'agenouille à son confessionnal ; ce devait être un homme d'un caractère fort bizarre si nous en jugeons par l'acte qui lui servit d'entrée en matière. A peine la petite grille est-elle ouverte qu'il lance au visage du confesseur toute l'eau d'une fiole apportée pour la circonstance. Le pauvre curé, quoique très-surpris d'une si violente aspersion, s'essuie en paix, et, au lieu de reproches certes légitimes, ce sont les paroles les plus affectueuses qui coulent de ses lèvres. « Décidément, réplique le singulier pénitent, vous êtes un homme de Dieu, j'ai une entière confiance en vous, pardonnez-moi ; et cela dit, il se décharge de ses fautes. Plusieurs heures s'étaient écoulées depuis son départ ; Monsieur le curé, rentré au presbytère, prenait son modeste repas, quand la servante lui présente un paquet très-proprement arrangé ; c'était une douzaine de jolis mouchoirs que venait de lui remettre à la porte un étranger avec cette seule indication : De la part de l'inconnu que M. l'archiprêtre a entendu à telle heure dans la cathédrale. « Ah ! dit joyeusement l'archiprêtre à un ami présent : « C'est pour m'essuyer. » Et il raconta l'aventure en toute simplicité.

Voici un autre fait :

M. l'abbé Lecomte était à Voré et se promenait dans les bois, en compagnie d'un respectable curé des environs, quand un militaire de passage près d'eux les aborde timidement et demande l'aumône. Muni d'un congé, il se rendait pour cause de maladie à la capitale, où l'attendait sa mère. Conduire le voyageur au château et l'entourer de soins, rien en cela que de conforme aux habitudes hospitalières de la famille Lecomte. Entre l'hôte et le jeune homme s'établit

facilement un entretien amical qui se termina par la confession. La charité avait porté ses fruits. Quelque temps après, arrivait au presbytère de Notre-Dame de Chartres une lettre datée de Paris et écrite par la pauvre mère du soldat ; elle annonçait la mort très-chrétienne de son fils, décédé à l'hôpital, et remerciait, au nom du cher défunt, l'ange gardien de son voyage et l'auteur, après Dieu, d'une conversion si inattendue et si consolante.

On a gardé à Voré d'autres souvenirs analogues. Si l'on y voyait des personnes de distinction s'honorer d'une entrevue avec M. le curé de Chartres, on remarquait encore mieux l'empressement des pauvres autour de sa personne. Son passage laissait d'autres traces que l'aumône du pain matériel ou des paroles consolatrices ; il aida plus d'une fois de sincères retours à Dieu. Parmi les personnes qu'il rappela ainsi aux pratiques pieuses, on nous a cité deux jeunes gens, parents de sa belle-sœur, qui entrèrent bientôt au séminaire de Saint-Sulpice et devinrent des prêtres de mérite dans le clergé de Paris. C'est de l'un d'eux que M. Gabriel Lecomte, l'excellent chrétien, écrivait, le 8 septembre 1829, à son frère l'archiprêtre : « Nous sommes dans la joie. Je n'ai point pleuré comme toutes ces bonnes personnes : j'ai admiré, j'ai élevé les yeux plus haut afin de louer cette aimable Providence qui dispose toutes choses pour le salut de ses enfants..... J... est plein de reconnaissance envers la très-sainte Vierge, notre bonne Mère... Je lui conseille de s'en rapporter à tes avis ; qu'il est heureux ! »

Le saint curé se sentait partout ministre du Seigneur et partout il savait le faire aimer. Si les circonstances le conduisaient au milieu d'une population toute chrétienne, là encore il ne négligeait rien pour rendre son sacerdoce utile. C'est ainsi qu'en 1843, les instances du médecin l'ayant forcé aux bains de mer, il sanctifia son séjour au joli pays d'Arromanches, sur les côtes de Normandie, par une suite de prédications et par d'autres actes bien capables d'attirer à Dieu. Les familles de pêcheurs étaient heureuses de ses bonnes visites ; il allait souriant à leur rencontre avec des médailles et des chapelets dont la distribution était accompagnée d'une causerie édifiante.

Nous laissons la parole au témoin oculaire qui nous a communiqué les détails relatifs à Arromanches. « Le jour de la fête de Saint-Pierre, patron de la paroisse, je vis M. Lecomte fort inquiet. L'office commençait célébré par un prêtre chartrain, son compagnon de voyage ; et lui, il restait à la sacristie mettant en mouvement des commissionnaires dans un but que j'ignorais. Enfin, au *Gloria*, son visage s'épanouit ; on vient de l'informer que la voiture publique est arrivée, et on dépose devant lui une grande boîte apportée à son adresse. Elle contenait des vases magnifiques et de magni-

fiques fleurs artificielles. C'étaient les objets attendus. Avec un bonheur indicible, il a promptement tout arrangé sur les gradins de l'autel ; et, après l'évangile, il s'explique en chaire sur le don qu'il a fait ; c'est l'occasion d'une instruction charmante. La paroisse n'était pas à convertir puisque, parmi les personnes obligées au devoir pascal, trois seulement avaient omis de le remplir ; mais il cherchait à faire goûter davantage les délices de la Religion. »

Ce que nous avons déjà dit de la bonté de M. l'abbé Lecomte a dû suffire pour donner raison de son facile accès auprès des cœurs. « C'est là proprement la vertu convertissante, affirme-t-il dans un de ses écrits. Le zèle le plus actif dénué de bonté ressemble à cette température aigre et glacée qui laisse la nature stérile et assoupie. Le zèle doux est comme cette température de printemps, délicatement chaleureuse, qui éveille sans bruit toute la végétation, féconde et vivifie tout. Toute âme n'est pas violette pour éclore sous les frimas. Que de choses languissent, sont en souffrance et même se brisent en ce monde, par l'absence de cette vertu que Dieu avait destinée, comme une huile mystérieuse, pour adoucir et faciliter le jeu des rouages, assouplir et conserver les ressorts de cette merveilleuse machine !... »

La cause principale des succès de M. le curé, n'en doutons pas, ce fut son recours perpétuel à la Sainte Vierge qu'il aimait tant à montrer comme la voie qui conduit à Jésus et par où nous viennent les miséricordes de Jésus.

Des mères le modèle, ô divine Marie,
Ton saint nom fut l'objet de ses chères amours,
Le baume consolant qui parfumait sa vie,
Le thème inspirateur de ses plus beaux discours,

Ces vers sont extraits d'une belle ode composée à la mémoire de M. Lecomte, après sa mort.

Sa dévotion à Notre-Dame ne pouvait être oubliée par le poète.

Qui donc, en effet, plus que M. le curé, se préoccupa du culte de notre *Vierge aux miracles* dans la première moitié du dix-neuvième siècle ? Nous savons qu'en des jours de grandes souffrances, il fit vœu de travailler à la restauration de l'église de Notre-Dame-Sous-Terre, si la Sainte Vierge mettait un terme à ses douleurs. Le billet sur lequel il écrivit ce vœu se trouve dans un des cœurs de vermeil qui ornent le sanctuaire de Marie. Il n'était pas dans les desseins de la Providence de le conserver pour cette œuvre ; la restauration de la Crypte « grand événement pour l'Église de France » a dit un illustre évêque, devait être confiée plus tard à d'autres mains.

N'était-ce pas assez pour la gloire du vénérable curé d'avoir rétabli dans la cathédrale de Chartres la Confrérie tombée en oubli depuis le bouleversement révolutionnaire ? — Reconstituée sur des

bases nouvelles, cette Confrérie fut, une des premières en France, dès le 8 février 1827, solennellement dédiée au très-saint Cœur de Marie-Immaculée, d'après un rescrit apostolique daté du 24 août 1826. Les saints pontifes Léon XII et Grégoire XVI l'enrichirent d'indulgences. Il ne faut pas la confondre avec l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, instituée beaucoup plus tard pour le soutien des vocations ecclésiastiques ; mais, comme celle-ci, la belle association de 1827 a pris, même en dehors de la ville et du diocèse de Chartres, de grands développements ; c'est elle que l'on a nommée souvent depuis l'Œuvre des Couronnes, à cause d'un mode d'organisation dont la *Voix de Notre-Dame* a parlé.

Si ce rétablissement de la Confrérie a été un fait mémorable dans l'histoire du Pèlerinage chartrain, il faut dire aussi que c'était une circonstance d'heureux augure au commencement de l'administration pastorale de M. l'abbé Lecomte. Il sut en profiter pour donner un nouvel élan à la piété chartraine. Plus encore que par le passé, il allait montrer le *pilier* de Notre-Dame comme un trône de la miséricorde, et la célèbre Madone comme la dispensatrice de toutes grâces. Les exercices en l'honneur de la Sainte Vierge se multiplièrent. Les réunions mensuelles avec procession telles que nous les avons aujourd'hui ; les saluts mensuels aussi avec l'acte de consécration, selon une formule que M. le curé composa dans un épanchement d'amour à Notre-Dame ; la glose dominicale après la récitation du chapelet : voilà autant de moyens adoptés par lui pour l'entretien de la dévotion ; nous pourrions en signaler d'autres, comme le mois de Marie rendu si populaire, par une succession régulière de lectures et de délicieuses instructions qui coûtaient peu à son talent.

Pour son profit personnel, il voyait dans la tendre piété au Cœur Immaculé de la Mère comme dans celle au Cœur de Jésus, le plus puissant et le plus doux ressort des mouvements de l'âme : « Aspirez toute votre vie de là, disait-il, respirez en eux toute votre vie. » Il appuya une telle recommandation par son exemple. Dans cet abandon filial au Seigneur et à Notre-Dame, dans cette respectueuse intimité avec les Sacrés-Cœurs, il puisa des inspirations généreuses, l'idée de saintes entreprises qui ont compté pour beaucoup parmi les fructueux travaux de son ministère. Au premier rang mettons celles qui concernent le salut de la jeunesse.

(A suivre prochainement).

L'abbé GOUSSARD.

RECOURS A NOTRE-DAME DE CHARTRES

VIRGINI PARITURÆ

Patronne et protectrice de l'éducation chrétienne.

Au commencement du mois béni qui va être l'occasion de tant de

prières à la Sainte Vierge, nous sommes heureux de publier la lettre suivante. La *Voix* ne pouvait offrir rien de plus opportun, de plus utile.

MON CHER AMI,

Vous me demandez si je n'ai rien à dire en faveur de ces pauvres petits dont la foi et le salut courent en ce moment les plus redoutables périls. Ce que je dirais, je l'ai dit et redit cent et cent fois depuis plus de vingt ans. Répétez-le à votre tour à vos milliers de lecteurs, sans jamais vous lasser : SAUVONS LES ENFANTS PAR MARIE, SAUVONS LE MONDE PAR LES ENFANTS.

Dites-leur bien que c'est à Notre-Dame de Chartres, *Virgini Pariturœ*, qu'il faut surtout recourir dans une circonstance aussi décisive ; qu'elle est la patronne et la protectrice de l'éducation chrétienne ; que c'est par elle, dans son sanctuaire druidique, que les premières lueurs de l'Évangile ont éclairé notre chère patrie et préparé sa naissance à la vie surnaturelle.

Dites-leur que c'est par un de nos pontifes, par les enseignements de saint Solemne, que le premier roi chrétien a reçu la lumière de la foi. Dites-leur que d'âge en âge les bonnes mères sont venues consacrer leurs enfants à notre auguste Patronne, que les chrétiens de tout sexe et de toute condition s'empressent encore aujourd'hui aux pieds de son image et, humblement agenouillés, demandent qu'on lise sur leur tête le passage du texte sacré, ce précieux codicille du testament du Sauveur, par lequel Il nous a légué sa mère pour qu'elle devint la nôtre. Dites-leur que, grâce aux pontifes qu'elle s'est choisis pour son église, nos écoles ont toujours été florissantes, que, au XVII[e] siècle comme aujourd'hui, les Frères des Écoles Chrétiennes, ces instituteurs si pieux, si habiles et si dévoués, ont rencontré sur le siége épiscopal de Chartres leur protecteur le plus généreux et leur défenseur le plus intrépide.

N'est-ce pas aussi un de nos plus grands évêques qui a le premier et le plus vaillamment combattu pour la liberté de l'enseignement chrétien des écoles ?

N'est-ce pas au désir, à la passion du salut des enfants que la *Voix de Notre-Dame de Chartres* a dû surtout son existence, comme le prouve le texte de Saint Paul qu'on a pu lire au frontispice de cette humble revue, dès le jour de son apparition, et où se révèle l'idée principale de l'Œuvre dont elle est l'organe : « Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. »

Dites-leur que l'enfance chrétienne, toujours si chère au cœur de Notre-Dame, avait dès lors un double asile aux abords de notre auguste basilique, et qu'elle pouvait s'appliquer, en parlant de Marie, ces touchantes paroles que l'Église met sur les lèvres de cette divine

mère : Sa main gauche sert d'appui à ma tête, et sa main droite me tient embrassée.

Dites-leur que, dès l'année 1857, une croisade de prières en l'honneur de l'Immaculée-Conception s'est formée sous les auspices de Notre-Dame pour *sauver les enfants par Marie et le monde par les enfants*, et que jamais cette œuvre ne fut plus opportune. Pressez-les de s'y associer avec zèle ; qu'ils prennent les livrées de Marie Immaculée : son scapulaire et sa médaille bénite ; qu'ils récitent l'*Angelus* trois fois le jour, et qu'ils nous fassent parvenir avec leur adhésion personnelle toutes celles qu'ils pourront recueillir.

Ayons après cela bon espoir. C'est de là sans doute que nous viendra le salut. Non, ce n'est pas en vain que, depuis vingt-cinq ans passés, la petite légion des Clercs de Notre-Dame aura plus de vingt fois le jour répété cette pieuse invocation : Bénie soit la Sainte et Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie ! Ce n'est pas en vain non plus que des milliers et des milliers de fois on aura dit et redit partout : O Vierge Immaculée, qui devez enfanter à la grâce et à la gloire tous les élus de Dieu, daignez nous recevoir dans votre sein maternel et nous former en vous, pour que nous ressemblions à Jésus !

Oui, Marie enfantera de nouveau ceux qui se confient en elle ou pour lesquels on la supplie ; et, par l'effet de cette grande merveille devenue chaque jour plus éclatante, le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, suivant la parole du plus illustre de ses fils, deviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

Voilà ce qu'il faut dire sans vous lasser jamais. Oui, criez sans relâche, *clama, ne cesses ;* vous finirez par être entendu ; et ce ne sera pas la première fois que l'intervention maternelle de Notre-Dame aura sauvé la France d'un effroyable danger.

Dans cette douce attente, croyez-moi toujours, mon cher ami, tout à vous et avec vous pour le salut des enfants, le bonheur de la France et le triomphe de la Sainte Église.

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Le Saint-Père vient d'adresser au cardinal-vicaire une lettre relative aux *Écoles de Rome.* Il s'élève avec force contre les tentatives faites dans la ville éternelle pour donner aux enfants une éducation anti-chrétienne et montre combien la prospérité publique et l'intérêt « social sont compromis par une instruction telle qu'on la « veut aujourd'hui, en dehors de l'esprit du christianisme, des pra- « tiques de la religion et des fermes principes de la morale. » Pour

atténuer l'excès du mal, le Souverain-Pontife nomme une commission composée de Prélats et de seigneurs du patriciat romain, et qui aura, dans Rome, la haute direction et la surveillance de toutes les écoles catholiques élémentaires.

—*Protestation des catholiques de Rome contre un scandale.*—A la suite des doctes apologies que les prédicateurs de la station quadragésimale ont faites en l'honneur de la divine maternité de Marie, le 25 mars, fête de son Annonciation, on a vu un misérable renégat, devenu pasteur protestant, annoncer par de grandes affiches, qui ont pu être exposées deux jours durant, une conférence publique dans laquelle il *réfuterait, comme le plus horrible des blasphèmes, la croyance à la maternité divine.* En vain cet outrage a-t-il soulevé parmi la population de Rome un frémissement d'indignation générale. En vain les catholiques ont-ils envoyé chez les autorités de police une députation pour réclamer que les affiches sacriléges fussent enlevées, — si l'on ne voulait pas les contraindre eux-mêmes à agir, — ce n'est qu'après quarante-huit heures que la police est intervenue pour commencer à faire disparaître les affiches, c'est-à-dire lorsque déjà elles avaient produit le scandale voulu dans les principaux quartiers de la ville.

Les catholiques ont compris qu'il ne leur restait plus qu'à opposer eux-mêmes une réparation solennelle à un outrage aussi audacieux. A leur tour, ils ont couvert les murs extérieurs des églises de grandes affiches dont les unes exposent les plus solides arguments tirés des Ecritures et de la tradition à l'appui du dogme de la divine maternité de la Sainte Vierge, tandis que d'autres résument les plus célèbres témoignages rendus à ce dogme si consolant par des écrivains de tous les pays, et surtout par des littérateurs italiens.

Le Souverain-Pontife, voulant contribuer lui-même à ces actes de réparation, a concédé dernièrement une indulgence de 300 jours à tous les fidèles qui, à la prière bien connue : *Bénie soit la sainte, immaculée et très-pure conception de la bienheureuse Vierge Marie*, ajouteront ces mots : *Mère de Dieu.*

Enfin, une cérémonie spéciale de réparation a été annoncée comme devant avoir lieu dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, le dimanche de Quasimodo, sur l'initiative de la *Société romaine pour les intérêts catholiques.*

— Le pèlerinage national français qui sera le premier du règne de Léon XIII, est parti le 21 avril pour Rome. L'audience a été fixée par le Pape au 1er mai. Parmi les sanctuaires du voyage à l'aller se trouvait Assise, et parmi ceux du retour, Lorette et le tombeau de Saint Augustin à Pavie.

— *Jeanne d'Arc.* — A son retour de Rome, Mgr Coullié, évêque d'Orléans, a dit à ses diocésains : « Le procès de canonisation de Jeanne d'Arc est en très-bonne voie ; la question a fait beaucoup de

chemin à Rome. Plusieurs cardinaux, en étant maintenant mieux instruits, admirent la piété et les vertus de Jeanne d'Arc autant que son héroïsme. Ce qui frappe surtout à Rome, c'est l'opportunité de cette cause pour la France dans la situation où elle se trouve. »

— Le consistoire dans lequel Mgr Pie sera créé cardinal aura lieu prochainement. Voici comment l'*Unita cattolica* apprécie le choix du Saint-Père : « L'Évêque de Poitiers est un illustre et vaillant champion de toutes les grandes causes, si grand lui-même par l'energie et par la pureté de ses principes, par l'ardeur qu'il apporte à leur défense, par son éloquence et par ses vertus, par la constance et le sublime élan de sa foi, qu'il est devenu un objet d'admiration pour les catholiques de la France et du monde. En lui le Souverain Pontife donne à la France un cardinal militant, pour bien montrer où se trouve le salut, c'est-à-dire pour promouvoir un retour absolu vers tous les principes régénérateurs de la société. »

— *Marpingen.*— On se souvient des apparitions de la sainte Vierge à trois petites filles de la paroisse de Marpingen, dans le diocèse de Trèves (Prusse).

L'autorité prussienne s'en alarma. On commença par mettre en prison les trois jeunes voyantes ; mais elles n'en continuèrent pas moins à dire et soutenir leurs premiers récits. La liberté leur fut ensuite rendue, pour cette raison qu'elles n'étaient pas en âge de commettre un délit punissable selon la rigueur des lois.

Cette première défaite ne découragea pas l'autorité prussienne. Poursuivant son but avec énergie, elle se mit donc à procéder contre les parents des voyantes, contre le vénérable curé de l'endroit et quelques curés voisins, contre quelques écrivains qui avaient publié l'histoire des apparitions et enfin contre les miraculés eux-mêmes. Il y avait vingt et un inculpés, tous accusés d'une spéculation d'escroquerie. L'instruction du procès a duré deux ans et demi. On a entendu deux cents témoins à charge et vingt-six à décharge. L'affaire a été enfin jugée, pendant le mois de mars, au tribunal de Sarrebourg : il y a eu dix-huit séances ; à la dernière, le ministère public a abandonné l'accusation vis-à-vis de neuf inculpés et le tribunal a remis au samedi, 5 avril, le prononcé du jugement sur les treize autres inculpés. Ce prononcé a été un *acquittement complet pour tous.*

En somme, cette affaire se trouve être un argument en faveur de la vérité des apparitions. Le tribunal de Sarrebourg a fait la moitié de l'enquête canonique que devra faire Mgr l'évêque de Trèves, lorsque le calme aura fait place à la persécution. Le procureur impérial a fait appel à une cour supérieure.

— *Bernadette.* — Bernadette Soubirous, en religion sœur Marie-Bernard, est morte le mercredi 16 avril, dans la communauté des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, où elle

avait fait profession. Personne n'ignore que Bernadette Soubirous est cette petite fille de Lourdes qui, en 1858, fut favorisée de nombreuses apparitions de la Sainte Vierge. Elle quitta bientôt sa ville natale pour s'ensevelir dans l'humilité du cloître. Quel bonheur pour sa belle âme de revoir au paradis Celle qui daigna la visiter sur la terre en venant ouvrir aux grottes Mossabielle une nouvelle source de célestes bénédictions !

— *Franc-maçon converti.* — Dernièrement on a remis, à la chapelle de Notre-Dame-de-Fourvière à Lyon, des rubans, médailles et autres insignes de franc-maçonnerie, avec ces mots : *A Marie, refuge des pécheurs !*

Offrande de joyeux retour au bercail apostolique, de la part d'un pauvre franc-maçon désabusé et converti !

— *Paris.* — Plus de *trois mille HOMMES* ont fait leurs Pâques, dimanche dernier, dans l'église Notre-Dame de Paris. Dans la foule on remarquait bon nombre d'officiers et d'élèves de l'École Polytechnique.

— *Alger.* — Mgr Lavigerie organise un nouveau départ de 10 missionnaires pour l'évangélisation de l'intérieur de l'Afrique. Plusieurs anciens officiers et soldats des zouaves pontificaux se présentent pour faire partie de cette difficile mission et protéger les missionnaires.

Brésil. — Les Indes et la Chine n'ont pas été seules à éprouver les horreurs de la famine et de maladies pestilentielles. Le grand empire du Brésil (Amérique du Sud) vient d'offrir le même spectacle. On écrit de la vaste province de Céara, qui est située au sud de l'embouchure du grand fleuve des Amazones, que la population a été réduite de neuf cent mille à quatre cent mille. Une terrible épidémie, s'étant jointe à la famine, a fait vingt-un mille victimes sur les soixante-quinze mille habitants de la ville de Fortalègre, capitale de cette province.

Il faut gémir profondément sur de telles calamités, mais on ne peut s'empêcher d'y voir un effet de la colère de Dieu.

Le gouvernement du Brésil se conduit envers le catholicisme comme certains mauvais gouvernements d'Europe. On sait la protection qu'il accorde à la franc-maçonnerie, et comment il a eu le triste courage de laisser condamner à quatre ans de travaux forcés deux évêques seulement coupables d'avoir défendu les droits de l'Eglise contre ses ennemis.

Angleterre. — L'Angleterre protestante peut donner à nos adversaires une leçon de justice et de bon sens. La conférence d'histoire de l'Université de Cambridge a délibéré, l'année dernière, sur la question de la suppression des monastères en Angleterre. Après trois jours de discussion, la conférence, *exclusivement composée d'anglicans et de gradués de l'Université* qui se destinent au ministère de l'Église anglicane, a pris, à la majorité de 88 voix contre 60, un arrêté conçu en

ces termes : « La suppression des monastères par Henri VIII a été un cruel malheur pour le pays, et les circonstances actuelles exigent impérieusement le rétablissement d'institutions analogues parmi nous. »

Espagne. — Les ordres religieux se réorganisent en Espagne, et la Péninsule revient de plus en plus aux mœurs religieuses antérieures à 1834. Depuis cette époque, en effet, on n'avait pas vu les moines se livrer publiquement aux exercices de leur ministère, revêtant l'humble bure et enseignant par leur exemple le renoncement à toutes les vanités d'ici-bas. Aujourd'hui le journal officieux et libéral le *Diario Espagnol* loue avec enthousiasme les ordres religieux qui envoient leurs missionnaires aux colonies, et rappelle ces paroles qu'un vice-roi adressait à Charles III, au siècle dernier : « Dans chaque moine qui vient aux îles Philippines, Votre Majesté a un capitaine général et une armée ; » et cet autre propos tenu par le général Oréa, un des derniers commandants des Philippines : « Envoyez-moi une compagnie de moines, elle me servira plus que quarante bataillons.

La liberté de l'enseignement chrétien en France. — Le mouvement catholique produit dans tout le pays par les projets de lois contre la liberté de l'enseignement chrétien, se développe rapidement, et tous les cardinaux, archevêques et évêques français revendiquent, avec la haute autorité de leur caractère, les droits sacrés de la famille et de l'Eglise. D'autre part, les laïques remplissent courageusement leur devoir, et leurs pétitions se couvrent de signatures sur tous les points du territoire, Les formules varient, mais le fond est le même, et la résistance unit dans une même croisade les catholiques de la France entière.

Nous ne savons quel sera le sort des projets annoncés, mais leur résultat déjà acquis aura été de montrer quel est, en France, la force du sentiment religieux, quand on porte atteinte aux droits de Dieu et à la liberté de la conscience chrétienne.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une plaque de marbre. — Une garniture d'autel pour la chapelle St-Joseph. — Une lampe pour la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre.

Lampes. — 98 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Avril, savoir : devant N-D. de Sous-Terre 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5 ; devant Sainte-Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 258.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 381.

Nombre de visites faites aux clochers : 104.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Avril ont été consacrés 33 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— Toutes les feuilles religieuses ont constaté l'empressement à célébrer les fêtes de Pâques. Les journaux même les plus mondains, nous ne parlons pas des feuilles impies, se sont plu à donner des détails sur la splendeur des cérémonies et sur le grand nombre des assistants ; et ils en ont conclu que la réaction religieuse commence. A ce concert de témoignages nous ajouterons notre note qui ne sera point discordante. A Chartres, aussi, nous avons remarqué une belle affluence aux églises. A la cathédrale, on avait pu s'y attendre en voyant si bien suivies les chaleureuses et fortes instructions du R. P. Baudry ; les conférences pour les hommes avaient attiré beaucoup d'auditeurs ; le couronnement de la station quadragésimale devait s'en ressentir.

Les communions du jour de Pâques ont été fort nombreuses ; à la messe spéciale pour les hommes, il y a eu plus de communiants que l'an dernier à pareil jour, et beaucoup d'hommes se sont approchés de la sainte table à d'autres messes, particulièrement à celle du *Patronage des Jeunes Ouvriers.* A l'office capitulaire, l'éclat de la fête devait être rehaussé par une grande et belle musique ; l'attention semble s'être portée surtout avec un vif intérêt sur l'allocution que Monseigneur fit après l'évangile. Sa Grandeur, usant de son droit épiscopal, a protesté avec énergie contre la persécution actuelle. Après avoir déclaré qu'il s'agissait là non d'une question politique, mais d'une question religieuse, Monseigneur a exposé les conséquences des mesures projetées et déjà en partie réalisées au sujet de l'enseignement, et l'auditoire paraissait sympathique à de tels accents d'une sainte indignation.

— Le mardi de Pâques, une cloche a été bénite en l'église de Saint-Aignan. Après la messe et une allocution de M. le curé, Monseigneur a procédé à la bénédiction solennelle. L'assistance considérable suivait religieusement les rites sacrés dont le magnifique symbolisme est si bien en rapport avec la destination des cloches dans la maison de Dieu. Le parrain était M. Maurice de Mianville ; la marraine, Mlle Gabrielle Marchand.

— Le mercredi de Pâques, une autre cérémonie beaucoup plus importante, quoiqu'elle eut peu de témoins, avait lieu dans la partie méridionale de la longue église de Notre-Dame de Sous-Terre. Monseigneur a consacré l'autel de la chapelle Saint-Nicolas, spécialement destinée à la commémoration des âmes du Purgatoire. On avait attendu pour cette solennité la fin des travaux exécutés d'après les plans et sous la direction de M. Paul Durand ; un compte-rendu de la *Voix* sur la décoration de la chapelle Saint-Nicolas en a déjà fait ressortir le grand mérite ; depuis, quelques détails ont complété l'ensemble attendu.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Gloire à Notre-Dame de Chartres! Sa maternelle protection a éclaté admirablement sur nous depuis le pèlerinage du Millénaire du Saint Voile. Aussi sommes-nous heureuses, ma fille et moi, de faire partie de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

(N. D. B., de Paris).

2. Il y a quelques semaines, nous avons fait recommander à Notre-Dame de Chartres un petit garçon qui lui est consacré. Il était atteint d'une maladie fort grave qui ne laissait que très-peu de chances de guérison. La bonne Mère a eu pitié de nous; elle a exaucé les prières de vos enfants au grand étonnement du médecin la santé est revenue; et, la maladie en se retirant n'a laissé aucune de ses infirmités qui en sont d'ordinaire la triste conséquence. Merci mille fois à Notre-Dame! En reconnaissance, nous envoyons un cœur pour Notre-Dame du Pilier ou pour la Crypte, selon que vous le jugerez plus convenable. (X., diocèse de Chartres).

3. Un brave homme sans emploi et sans protection s'est adressé à la Sainte Vierge et à saint Joseph. Il a fait le pèlerinage de Chartres; et il a obtenu ce qu'il désirait. Placé avec bonnes références, il voue à Notre-Dame une bien affectueuse reconnaissance.

(A. de St-G., diocèse de Versailles).

4. Veuillez nous aider à remercier Notre-Dame de Chartres. Après un demi-siècle d'erreur la vérité est revenue dans un cœur. (A. B.)

5. Nous avons obtenu plein succès. Remerciements à Notre-Dame! Je vous adresse une offrande comme ex-voto. (R. M., du Mans).

6. Le jeune homme pour qui j'avais demandé des prières dans le but de l'arracher à une liaison dangereuse est revenu à de meilleurs sentiments. En actions de grâces à Notre-Dame de Chartres, je demande plusieurs lampes devant son image. (M. L., du Mans).

7. A partir de la neuvaine que je vous avais demandée, ma mère est sortie du triste état qui inspirait les craintes les plus vives; et l'amélioration tout-à-coup sensible n'a pas discontinué. Que Notre-Dame agrée l'offrande qui lui avait été promise en ex-voto.

(G. et L., d'A., diocèse de Chartres.)

Nécrologie. — M. l'abbé Sureau (Louis-Philippe-Léger), chanoine honoraire de Poitiers, curé d'Épernon, est décédé dans sa paroisse le 1er avril dans sa 82e année. Il administrait cette paroisse depuis un demi-siècle; c'est dire que plus d'une génération dans la plupart des familles a pu profiter de son zèle et de son dévouement. M. le curé de Rambouillet qui, durant la cérémonie des obsèques, a porté la parole devant les paroissiens et un grand nombre de prêtres, a résumé dans un langage justement élogieux les services de toute

sorte rendus par le défunt ; il a rappelé entre autres ceux de 1870 ; après le combat livré autour de la ville, les démarches multipliées, les procédés habiles et l'attitude imposante de M. l'abbé Sureau atténuèrent singulièrement les rigueurs premières du vainqueur et diminuèrent de beaucoup pour Epernon les charges de l'occupation allemande.

Avant de terminer sa longue carrière, le bon vieillard a eu la joie de voir nommer prince de l'Eglise l'illustre prélat qui fut autrefois son élève et qui à ce titre eut l'hospitalité au presbytère d'Epernon. Deux lettres de Monseigneur l'évêque de Poitiers vinrent lui donner de précieux encouragements avant le passage à l'éternité.

— La fête de l'Adoration mensuelle a eu lieu le 17 avril à l'église Sainte-Foy. — Prédicateur : le R. P. Reculon, qui résida jadis à Chartres et dont la parole attrayante retentit souvent dans notre cathédrale.

— Au mois d'octobre 1878, nous annoncions que les deux professeurs de théologie du Grand Séminaire de Chartres, venaient d'être proclamés docteurs en théologie, après des examens subis à Rome. Aujourd'hui nous annonçons avec une satisfaction égale que M. l'abbé Legué Emile, professeur de philosophie au même grand Séminaire, vient à son tour de conquérir à Rome le doctorat théologique.

— M. l'abbé Germain, précédemment curé de Boncé, est maintenant curé de Nogent-sur-Eure et Chauffours.

— Les missions continuent dans le diocèse à l'occasion du Jubilé. Les RR. PP. Gay et Bourgeot, maristes de Chartres, prêchent dans les trois paroisses de Nogent-le-Rotrou. A Châteaudun, un R. P. capucin a prêché à Saint-Valérien ; nous avons parlé, au mois dernier, des instructions données à l'église de la Madeleine par M. l'abbé Marin. A Dreux, on est encore sous le charme des discours de M. l'abbé Robé ; un ecclésiastique nous a écrit que ce langage d'apôtre avait ramené un certain nombre de pécheurs à l'accomplissement du devoir chrétien.

— Le Congrès des Comités catholiques tenu à Paris pendant la semaine de Pâques, a été un admirable manifestation de foi. Son Em. le cardinal Guibert, Monseigneur Goux, MM. Chesnelong, Belcastel et d'autres orateurs ont prononcé de magnifiques discours. La question de la liberté d'enseignement a été supérieurement traitée ; il y en a eu d'autres qui méritaient aussi une sérieuse attention. Dans le compte-rendu de la séance du 16 avril, l'*Univers* donne un paragraphe que nous allons reproduire textuellement :

« **M. Dubreuil**, de Chartres, donne lecture d'un très-intéressant rapport sur les tiers-ordres, dont il rappelle l'origine à une époque où, selon les témoignages du cardinal Pecci, aujourd hui le

pape Léon XIII, heureusement régnant, la société allait périr sous le coup de fléaux pareils à ceux dont nous sommes accablés. Armé de cette autorité, à laquelle il associe les beaux enseignements de Pie IX sur ce sujet, l'orateur montre éloquemment la nécessité de chercher en notre temps dans les mêmes moyens la réforme des mœurs et la défense de la religion, en un mot, le salut de la société civile et religieuse. C'est ce que disait le vénérable curé d'Ars, c'est ce qu'ont proclamé hautement Pie IX et Léon XIII, tous deux membres de ces tiers-ordres destinés à agir si efficacement pour l'œuvre de notre régénération. » L'Assemblée a adopté le vœu proposé par M. Dubreuil sur la propagation des tiers-ordres.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.
IV. Archevêques et Évêques *(Suite)*.

PARIS (Suite)

319. *Guillaume de Montfort*, chanoine de Chartres, fils d'Amaury, comte de Montfort, alors du diocèse de Chartres, et frère de la fameuse Bertrade de Montfort, femme de Foulques d'Anjou, *Philippi primi Francorum regis pellicis*, dit Souchet dans ses notes sur les lettres de Saint Yves. Ad epist., 43.

Saint Yves dans sa 43[e] lettre fait savoir au pape Urbain que Guillaume élevé dans l'église de Chartres a été choisi pour évêque par l'église de Paris et qu'il lui a conseillé de céder à cette élection et de ne point se soustraire à la volonté de Dieu. Dans sa 50[e] lettre, à l'archevêque de Sens, et sa 54[e] à l'archevêque de Lyon, le saint évêque de Chartres leur annonce que l'élection de Guillaume a été libre et que les chanoines de Paris n'ont été influencés ni par crainte du roi Philippe, ni par aucune instance de la prétendue reine Bertrade, sœur de Guillaume, (Parthénie, II, 89).

La conduite de Guillaume montra en effet qu'il ne devait pas le siège de Paris à l'influence de sa sœur.

Dans la légende de St Maurice, Guillaume est appelé doyen de l'église de Chartres, titre que je ne lui vois donner nulle part ailleurs. Il mourut en 1102. (St Yves. — Souchet, II, 327, bréviaire.)

320. *Pierre Lombard*, l'illustre *Maître des sentences*, chanoine de Chartres fut pourvu de l'évêché de Paris, en 1159, par la cession que lui en fit Philippe de France, son disciple, qui avait été élu coucurremment avec lui. (S. II, 472. Jager, III, 112.) Un autre personnage du même nom, clerc et chanoine sous-diacre de Notre-Dame qui fut célèbre 150 ans plus tard a fait croire à quelques auteurs que le Maître des sentences ne fut jamais chanoine de Chartres. (Lépinois, I, 158).

321. *Eudes de Sully*, mort évêque de Paris en 1208 descendait des comtes de Chartres, suivant sa généalogie établie n° 74.

322. *Barthélemy*, doyen du chapitre de Chartres, mérita par sa science des saints canons et l'intégrité de ses mœurs d'être appelé au siège de Paris en 1223. Il mourut le 19 octobre 1229 et donna au chapitre pour son anniversaire trente sous de rente à prendre sur ses biens situés au Boullay, paroisse de St-Denis d'Authou. (S. III, 61). Il *est vénérable* et sa fête se célèbre le 19 octobre. St Barthelemy en l'île, à Paris, lui doit probablement son nom. (Cart. N.-D.). Collin de Plancy. Vie des Saints.)

323. *Etienne de Bourret, de Borreto*, sous-doyen de Poitiers et depuis doyen de Chartres, fut choisi pour évêque par le chapitre de Paris, en 1321. Il mourut le 24 novembre 1325. Fisquet le croit originaire de Bourray près Arpajon. (S. III, 106-155. — Cart. N.-D., III, 72.)

324. *Girard de Montaigu*, frère du grand maître de Montaigu, vidame de Laon, surintendant des finances, 1er ministre de Charles VI, plus célèbre encore par sa fin malheureuse que par les faveurs de la cour, frère aussi de Jean de Montaigu, évêque de Chartres, fut d'abord prevôt de Normandie et chanoine de Chartres, devint évêque de Paris vers 1409 et se retira en Savoie après la disgrâce de son frère. (S. III, 302).

325. *Pierre du Moulin*, chanoine de Chartres, frère de Denis du Moulin, patriarche d'Antioche, élu évêque de Paris, ensuite de Toulouse, fut appelé en conférence avec Regnaud de Chartres, archevêque de Reims et d'autres évêques pour décider lequel serait reconnu pour pape légitime de Eugène IV ou de Félix V. Eugène fut reconnu et Martin Gouge, évêque de Clermont, après l'avoir été de Chartres fut chargé de faire connaître le résultat de l'assemblée. (S. III, 375).

Etienne de Poncher, évêque de Bayonne, n° 135, le fut aussi de Sens, de Tours et de Paris. (S. III, 510. — Mém. arch. III, 198).

Audouin Aubert, évêque de Paris, cardinal (n° 34), vers 1363.

Emery de Magnac, vers 1367, cardinal n° 43.

Jean cardinal de Bellay, n° 69, vers 1560.

111° *PÉRIGUEUX.*

326. *Emmanuel Louis de Grossolles de Flamarens*, chanoine de Chartres, évêque de Périgueux, indiqué ailleurs comme évêque de Quimper. (Fisquet 15. — Inv. des Archiv., série G, n° 295.)

112° *POITIERS.*

327. *Gilbert de la Porée*, chanoine et chancelier de l'église de Chartres, devint évêque de Poitiers, avança quelques propositions sur la Trinité, déclarées erronées par le Concile de Reims, se soumit volontiers au jugement de l'Eglise et mourut en 1154. Il avait étudié sous Hilaire de Poitiers, Bernard de Chartres et Anselme de Laon. (Patrol. Migne, t. 162, p. 1177). Son anniversaire était fondé dans la Cathédrale de Chartres. — Cart. N.-D., III, 167.

328. *Guillaume de Charpeignes*, prébendé de l'église de Chartres, évêque de Poitiers en 1442. (S. III, 378).

Jean cardinal de la Trémouille, archevêque d'Auch et de Poitiers, nos 60 et 74.

329. *Pierre d'Amboise*, abbé de Jouin-sur-Marne, évêque de Poitiers, mort en 1505. Il était frère du célèbre cardinal Georges d'Amboise, n° 84.

330. *Édouard Pie*, né à Pontgouin en 1815, élevé au petit-séminaire de St-Cheron, vicaire-général en 1846, sacré évêque de Poitiers dans la cathédrale de Chartres le 25 novembre 1849 et récemment promu au cardinalat. Il est encore une des plus pures gloires de l'Eglise de France. Un poète disait en 1867 en parlant de Saint-Cheron et de Mgr Pie :

Or c'est dans Saint-Cheron, l'aimable séminaire,
Que toujours de la foi le pur rayon a lui,
Saint-Cheron, autrefois, sous l'aile d'un bon père,
Fut l'aire d'un aiglon, brillant aigle aujourd'hui.

Besse de Lartz.

113° *PHILADELPHIE.*

331. *Philippe*, évêque de Philadelphie était résidant à Chartres et suppléait Louis Guillard, evêque de Chartres en 1560. (Mém. arch. II, 136. — 217.)

114° *PORTO.*

332. *Louis, cardinal de Bar*, seigneur de Nogent-le-Rotrou, n° 81.

115° *LE PUY.*

333. *Martin de Beaune*, fils de Guillaume, baron de Semblancay, et de Bonne Cottereau-Maintenon, frère du célèbre Regnault de Beaune, archevêque de Bourges (n° 155), était chancelier de Catherine de Médicis lorsqu'il fut désigné en 1557 pour le siège du Puy qu'il n'occupa pas. Il fut abbé d'Aurillac, de Bonneval et de Coulombs (1561-1577). Il se démit de cette dernière abbaye en faveur de J.-B. Tiercelin de la Roche du Maine, son parent. (Fisquet, 339. — Bigot sur Bonneval, 147, M. arch. IV, 77).

334. Pourquoi n'inscririons-nous pas ici également M. l'abbé *Lecomte Pierre-Alexandre?* Né à Nogent-le-Rotrou en 1796, curé de Notre-Dame de Chartres à l'âge de 27 ans, il sut bientôt mériter l'estime et l'affection de tous ceux qui le connurent. Mgr de Bonald qui l'avait vu à Chartres, y étant grand vicaire, ne voulait quitter l'évêché du Puy qu'à la condition de l'avoir pour successeur. L'humilité de ce vertueux prêtre lui fit refuser un siège qui lui était si gracieusement offert. Il refusa également les sièges de Clermont et de Séez. Il mourut le 31 décembre 1850. (Annuaire 1851, page 392).

116° *QUÉBEC.*

335. *François de Laval*, « premier évêque de Québec, ville capitale de tous les pays de la nouvelle France, parrain le 5 mai 1675, à Montigny-sur-Avre, de François de Laval, fils du seigneur de Montigny. » Je ne sais si François de Laval habita Montigny mais sa famille y resta pendant de nombreuses années. (Ex. registres de Montigny.)

336. *Cassegrain Paul*, chanoine de Chartres, né à Angerville en 1693, mort à Auneau, en 1771, en odeur de sainteté, refusa l'évêché de Québec qui lui était proposé par le cardinal de Fleury.

Paul Cassegrain fut le fondateur de cette communauté si dévouée aux malades connue à Chartres sous le nom de Bon-Secours. La vie de ce vertueux prêtre serait très-édifiante à lire si elle pouvait être publiée. Il paraît qu'elle existe en manuscrit chez les Dames de Bon-Secours. (Hénault, histoire d'Angerville. — Doyen II, 432).

117° *QUIMPER.*

337. *Bernard de Chartres*, célèbre grammairien fut tour à tour chanoine et chancelier de Chartres et évêque de Quimper (1159-1167) Il fut appelé aussi *Bernardus Silvestris*, et est auteur de divers ouvrages qui eurent de son temps une grande réputation : *le Mégacosme*, *microscosme* et d'un commentaire sur l'Eneïde. Il était frère cadet de Thierry de Chartres, illustre aussi par ses nombreuses connaissances. Jean de Salisbury évêque de Chartres dont il fut le maître l'appelle « la source la plus abondante de l'érudition. »

(Voyez Mémoire lu par M. Hauréau à l'académie en 1873. Revue des questions hist. Juillet 1873).

Emmanuel de Grossolles de Flamarens, évêque de Périgueux, n° 326.

118° *RAVENNE.*

338. *Gerbert* qui fut évêque de Reims, de Ravenne, et pape sous le nom de *Silvestre II*, aurait été, d'après une chronique incroyable, filleul et serviteur de Berthe comtesse de Chartres et moine du Puiset. (Hist. d'Orléans par Symph. Gujon. Annuaire d'Eure-et-L., 1875, p. 42.)

Aimery de Chateluz, cardinal n° 10, évêque de Chartres et de Ravenne.

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

(La suite prochainement).

BIBLIOGRAPHIE

— *N.-D. de la Salette*, par l'abbé Nortet, missionnaire apostolique au diocèse de Grenoble (1 vol. in-12, broché : 2 fr.; franco : 2 fr. 30). Ouvrage dédié à Mgr Fava et revêtu de six approbations. — En vente, à Paris, librairie Palmé, 25, rue de Grenelle-St-Germain ; à Grenoble, librairie Baratier et Dardelet, Grand'Rue, 4.

— *Le Jubilé de l'exaltation de Sa Sainteté Léon XIII* (instructions et prières), par M. l'abbé H. Fanien, curé de Lagnicourt (diocèse d'Arras). 36 pages in-18. caractère compacte. Se vend à la librairie Sueur-Charruey, à Arras (Pas-de-Calais). Prix franco par la poste : 10 cent. l'exemplaire ; 1 fr. les treize ; 7 fr. le cent ; 50 fr. le mille.

— *Commentaire de l'Epître de Saint Paul aux Romains*, par M. l'abbé Maunoury, professeur au Petit Séminaire de Séez.
M. l'abbé Maunoury est déjà connu du monde savant par ses publications grecques. Il met au service de l'étude de saint Paul ses connaissances philologiques et linguistiques, qui étaient une préparation indirecte mais excellente à l'explication des écrits du grand apôtre. Il se propose de publier en quatre volumes, qui se vendront séparément, le commentaire complet des Epîtres, et il a commencé naturellement par l'Epître aux Romains. Après une préface, qui sert d'introduction et dans laquelle il fait connaître brièvement le but et la doctrine de l'Epître, ses différentes parties, ses commentateurs, etc., l'auteur aborde le commentaire proprement dit. Le travail de M. l'abbé Maunoury est grandement loué par la presse catholique.

— *La Vie et la Mort de M. l'abbé Bécourt*, ancien curé de Dugny, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Paris ; mis à mort pour la foi le 27 mai 1871, à Paris. Poésie et documents ; par E. Rolland, curé de Dugny, docteur en théologie. — Vendu au profit du monument de M. l'abbé Bécourt. S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse de Paris*, place du Panthéon, 5.

— *Mois de Marie d'Ars*, avec appendice du *Guide indicateur d'Ars*, par M. Martin, protonotaire apostolique, ancien vicaire-général de Troyes et d'Avignon. S'adresser à Paris, librairie J. Vic, 23, rue Cassette.

— *Exercices pour le Mois de Marie.* — **Le Cœur de notre Mère**, par Madame A. de Gentelles, approuvé par Mgr l'évêque d'Amiens. Prix 0 fr. 20 l'exemplaire ; 15 fr. le cent. Pour chaque jour : un sujet de méditation, une prière, un exemple, une pratique et un bouquet spirituel. S'adresser à la librairie catholique A. Guillaume, 5 et 7, place St-Denis, à Amiens.

MAI 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1879.

Chaque semaine ou chaque mois, indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, après la comm. de la pr.: *En ego.*

1er mai, jeudi. — Ind. pl.; 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les poss. d'objets indulg.; 3° pour la récitat. de la prière: *Regardez, Seigneur*, devant le Saint Sacrem.

2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scapul. rouge.

3, samedi. — Ind.: 1° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).; 2° pour la Propagation de la Foi.

4, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. les Archic. du St Cœur de Marie et de St Joseph ; 3° p. le scap. bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

5, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la Propag. de la Foi. (j. au ch.).

6, mardi. — Ind. pl. pour l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie. (j. au ch).

7, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

8, jeudi. — Indulg. pl. p. l'Apostol. de la prière. (j. au ch).
9, vendredi. — Indulg. plén. p. le scap. rouge
10, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu. (comme au 3 mai. — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. les Tert. Fr.; 3° pour la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (j. au ch).
12, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la Propag. de la Foi. (j. au ch.).
13, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archiconf. du S. Cœur de Marie. (j. au ch.).
14, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.)
17, samedi. — Indulg.: 1° plen. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 3 mai (j. au ch.); 2° pour les Tert. Fr.
18, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du C. de Jés.; 3° pour la récit. quot. du chap. brigitté ; 4° du trisagion : *Sanctus*. (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° pour le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° pour les poss. d'objets indulg.
23, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scapuaire rouge.
24, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 3 mai. — j. au ch.).
25, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° pour la récitat. quot. du *Regina* (j. au ch.).
26, lundi. — Ind. plén.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour la récit. quot. du chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).
27, mardi. — Indulg. plénière pour la récitation quotidienne de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
28, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.).
29, jeudi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. de la pr.: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
31, samedi. — Ind. pl : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. du *Memorare* ; 3° pour avoir suivi les exercices du Mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE
6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE CŒUR DE JÉSUS EST L'AMOUR MÊME!

On rapporte dans la vie de Sainte Gertrude que, dans une vision où l'apôtre Saint Jean lui était apparu, elle lui demanda pourquoi il n'avait rien dit en écrivant son Évangile des adorables merveilles du cœur de Jésus qui lui avaient été révélées, lorsqu'il reposa sa tête virginale sur sa divine poitrine ;

« Il fallait avant tout, » répondit à la sainte le Disciple bien aimé, « instruire l'Église naissante touchant la personne du Verbe Incarné, pour qu'elle transmît ces grands et insondables mystères aux siècles à venir. »

« Il est réservé *aux derniers temps* de connaître les ineffables prodiges d'amour que j'ai découverts sur le sein de mon Maître, afin que, par ce moyen, le monde vieillissant et glacé par l'indifférence se ranime à la chaleur de la Divine dilection. »

« Ainsi se déroule le long des âges les merveilleux progrès de la lumière et de l'amour dans l'Église catholique. Après avoir proclamé les grands dogmes, les vérités fondamentales ; après les avoir défendus contre les attaques répétées de l'hérésie ; après les avoir fait passer dans la foi générale du monde; voici maintenant que l'épouse de Jésus-Christ sonde les divines profondeurs de nos mystères, et nous voyons se révéler dans leur radieuse splendeur, d'une part la beauté sans tache de Marie; de l'autre les charmes, les amabilités, les tendresses du Sacré-Cœur de Jésus (1) »

Il y en a dans ce pauvre monde qui, malgré leur titre d'en-

(1) Le divin ami des hommes ou le Cœur de Jésus étudié dans son Évangile. — Délicieux petit Mois du Sacré-Cœur. — Abbé Perrier. — Chez Briday, avenue de l'Archevêché, 3, Lyon.

fants de l'Église, demandent en ricanant « ce que c'est que le Cœur de Jésus. » Ah ! le Cœur de Jésus, pourrait-on leur répondre avec le Père Lacordaire, c'est celui d'un homme qui (sans cesser d'être Dieu), fut pauvre, longtemps méconnu ; haï pour avoir passé en faisant le bien, qui pleura sur ses ennemis, mourut pour eux, et c'est à cause de cela que son cœur est appelé SACRÉ.

Le Cœur de Jésus est non-seulement l'amour incarné du Verbe qui nous sauva de la mort éternelle et nous a communiqué jusqu'à la plénitude de la vie ; mais il est encore cet amour immense, tendre, généreux, qu'il a dépensé pour nous ; qui ne s'est pas concentré à sa Divinité ni même à sa sainte âme ; qui a retenti jusque dans son cœur de chair et a pris dans ce cœur de chair le fleuve de la Rédemption. Il avait donc raison de nous dire en nous le montrant : « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes. »

« Ah ! oui, ce Cœur nous a tant aimés que, semblable à une harpe harmonieuse, il a redit sur tous les tons les hymnes du Divin amour ! » (1)

Dans un endroit de l'Écriture sainte, le Prophète, dévoilant la douleur la plus poignante de l'Homme-Dieu, s'écrie : « J'ai cherché un consolateur qui compâtit à mes peines et je n'en ai pas trouvé. » Hélas ! c'est parce que ces plaintes déchirantes et ces gémissements ineffables n'ont trop souvent rencontré qu'une inqualifiable indifférence, que les ennemis du catholicisme, se croyant les plus forts, ont levé le drapeau de l'impiété et, appelant à eux leurs nombreux bataillons, leur ont donné pour mot d'ordre : « Guerre à mort à l'Église de Jésus-Christ. » Que ferons-nous en particulier, lecteurs de la *Voix*, pour combattre cette satanique audace ? Nous ne pouvons peut-être pas tous contribuer par nos largesses et nos écrits à la défense de notre sainte et noble cause ; mais chacun de nous ne peut-il pas devenir, pour le Cœur de Jésus, *ce consolateur* qu'il réclamait avec une si mélancolique tendresse ? Pourrions-nous croire qu'en répondant aux vœux amoureux de son cœur, nous n'aurons pas sur lui un immense empire ?.. S'il nous appelle à lui,

(1) Père Monsabré, conférence sur le Sacré-Cœur.

c'est bien moins pour lui que pour nous. C'est pour communiquer sa force aux faibles, son intrépidité aux timides, son humilité aux orgueilleux, à tous enfin son immense commisération pour toutes les misères de l'humanité.

Le saint Évangile nous dit qu'un jour le Seigneur chassa plusieurs démons du corps d'un possédé ; il ajoute que ce groupe infernal s'appelait *légion*, pour nous indiquer son nombre et son obéissance à répondre à l'appel de Satan.

Pour nous, ce n'est pas l'esprit de ténèbres qui nous dit : « *Venez*, » mais c'est le Christ, c'est Jésus, notre Sauveur bien aimé, notre ami, notre Père.

Serrons-nous autour de lui... Devenons une LÉGION SAINTE *sans peur ni reproche*... Souvenons-nous que l'ouverture du Cœur de Jésus « faite par *ce fer audacieux qui ne fut point impie*, (1) » n'est point une blessure, mais un épanouissement, une issue, un passage ! Élargi par le Cœur d'un Dieu, il peut contenir l'Univers !

C'est dans sa plaie adorable qu'il tient ses assises Divines... Eh bien ! puisque le mois de juin lui est spécialement consacré, n'en laissons passer aucun jour sans aller y recueillir ses grâces et ses leçons ; et puis, quand il nous aura parlé au cœur, à notre tour nous lui présenterons nos pieuses requêtes, nous lui exposerons l'étendue des maux de notre chère patrie. Mais pour donner à ces résolutions une forme pratique, accordons une place d'honneur dans nos maisons à une image ou une statue du Sacré-Cœur : si nous avons des petits enfants, faisons-la toucher à leurs lèvres si pures et qu'ils redisent ensemble la touchante et patriotique invocation : « Cœur de Jésus, sauvez la France ; » on néglige trop l'appui de ces chers innocents dont les anges voient la face de Dieu dans le ciel.

D'ailleurs, les promesses de Notre-Seigneur sont formelles : « Je bénirai moi-même, » a-t-il dit à la Bienheureuse Marguerite Marie, « les maisons où l'image de mon Sacrè-Cœur sera exposée et honorée » et, pour exciter de plus en plus notre zèle, il ajoute ces mots après lesquels nous n'avons plus qu'à garder le silence.

(1) Mgr Ch. Gay, conférences aux mères chrétiennes, chez Oudin, 8, r. Bonaparte, Paris.

« *Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom inscrit dans mon cœur et il n'en sera jamais effacé.* » C. de C.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres M. l'Abbé LECOMTE. (4e *article)*

Une image populaire que l'on rencontre souvent à Chartres dans les livres d'office, représente M. l'abbé Lecomte bénissant une petite fille ; au bas de la gravure on lit : « Il pressait sur son cœur les petits enfants et, leur imposant les mains, il les bénissait. » Ce texte, tiré de saint Marc, nous dit la tendresse du Sauveur pour le jeune âge. Appliquées à M. l'abbé Lecomte, les mêmes paroles révèlent une de ses inclinations les plus connues, un des principaux éléments de sa vie.

Les piéges tendus à l'enfance par Satan et par le monde le préoccupaient sans cesse. Voyons ce qu'il fit d'extraordinaire pour la protéger.

A l'époque de son arrivée à la cure, la ville de Chartres ne possédait aucun ouvroir proprement dit. Il y en a maintenant plusieurs qui rivalisent d'efforts et de succès ; ce sont comme des ruches placées de distance en distance où les jeunes abeilles préparent le miel de l'avenir. Le plus ancien de ces ouvroirs date de 1831. Il mériterait un chapitre à part dans les annales de la charité chartraine ; nous lui devons au moins un paragraphe dans la biographie qui nous occupe.

La maison du saint Cœur de Marie, dite vulgairement *maison bleue*, est aujourd'hui en pleine prospérité, quoique toujours à la merci des dons de la Providence. Sa nouvelle chapelle se dresse au milieu de la rue Avedam comme un gracieux ex-voto à Notre-Dame, fidèle pourvoyeuse des pauvres ouvrières. Jusqu'ici chapelle et maison délabrées se cachaient au milieu des habitations voisines comme un nid dans les bruyères touffues.

Cet établissement commença par deux internats distincts vivant sous le même toit quoique sous une direction séparée, et aboutit, en 1852 seulement, à l'organisation actuelle. La grande et la petite maison, selon le langage employé en ce lieu, ont eu leurs héroïnes ; les noms de Suzanne Bey et de Cécile Lefebvre rappellent chacun une mission différente, et tous deux une vraie gloire.

La dernière nommée a été la principale coopératrice de M. l'abbé Lecomte, au moins pour la formation morale de l'établissement tel que nous l'admirons aujourd'hui. En 1832, Mlle Cécile s'y enfermait comme institutrice à côté des pieuses maîtresses d'ouvrage ; les enfants écoutèrent ses leçons avec amour ; ses habitudes de vie religieuse devinrent celles d'un grand nombre qui ne voulurent point

quitter sa compagnie à l'âge réglementaire où finit l'internat de l'apprentissage. Telle fut l'origine de la Congrégation du Saint Cœur de Marie, qui compte maintenant des succursales à Flers, à Mortagne et à Regmalard, et qui a été reconnue par Rome et par l'État. Sœur Cécile en fut la première supérieure ; elle est décédée saintement dans l'exercice de cette charge en 1878.

L'œuvre si chère à M. le curé avait perdu, depuis trente ans déjà, sa première bienfaitrice. Cette noble femme a eu une trop grande part dans la fondation et les premiers développements de la Communauté nommée tout à l'heure, pour que nous ne consacrions pas quelques lignes à son éloge. Madame la baronne de Coussay, née Foullon de Doué, autrefois exilée par la Révolution, avait promis à Dieu de consacrer une large aumône à l'éducation de douze enfants pauvres quand elle serait de retour en France. A son retour, en effet, le Seigneur la mit à même d'accomplir sa promesse. Ayant fixé sa résidence à Chartres, elle se trouva bientôt en rapport avec l'archiprêtre qui méritait si bien d'être son *aumônier ;* elle ne se contenta pas d'alléger de ses dons la détresse ordinaire aux institutions naissantes ; on la vit longtemps se rendre chaque jour à la *maison bleue*, se mêler aux maîtresses et aux enfants qui la considéraient comme leur modèle dans la prière et le travail.

Quand ses visites devinrent plus rares, elle ne cessa point pour cela ses largesses. Voici comment M. le curé savait formuler l'expression de sa reconnaissance en même temps qu'une nouvelle demande d'aumône. Il lui écrivait, le 19 janvier 1848, environ neuf mois avant qu'elle allât rendre compte de sa belle vie au Seigneur : « Je suis si bien placé pour voir les vrais besoins du corps, mais surtout des âmes ! Oh ! que ceux qui m'aident à préserver l'innocence et à purifier les mœurs, seront magnifiquement récompensés du Dieu de bonté et de charité ! Encore une fois, bien chère dame, qui avez eu pour moi pendant neuf ans les bontés d'une vraie mère, mille et mille remerciements ! Veuillez aider encore le pauvre berger à sauver ses petits agneaux de la dent cruelle des loups. Que c'est là une belle œuvre ! qu'elle a de portée ! Après une expérience de tant d'années de ministère, c'est à mes yeux la première des œuvres possibles. »

Si cette demande faisait mention de la maison du Cœur de Marie, elle visait plus spécialement une création nouvelle. Depuis quelques années, un autre asile avait été ouvert à l'innocence par M. le curé ; celui-là ne survécut pas au fondateur.

C'était une humble Nazareth, où l'on s'occupait beaucoup de la confection des fleurs pour les églises ; mais on s'y proposait avant tout la culture des fleurs morales ; et le pieux jardinier qui avait à cœur leur entretien, passait de son domaine de la rue Avedam à ce

parterre plus modeste, en portant de l'un à l'autre son tribut d'affectueux dévouement.

C'est une bien grande chose que la tutelle des consciences. Là même où vous constatez un bel ordre extérieur résultant de la discipline et du respect de l'autorité, il y a pour le prêtre une continuité de sollicitudes, un travail souvent occulte et que le monde ne soupçonne point. N'est-ce pas autour du cœur sacerdotal comme une couronne d'épines destinée sans doute à devenir plus tard une couronne de roses, que cette succession de désirs et de craintes, d'avis et de supplications convergeant au même point : la grande affaire du salut de telle ou telle âme ? Les correspondances de M. l'abbé Lecomte trahissent à chaque page ce genre d'anxiété. Il écrivait un jour à ses jeunes protégées : « Je ferais le voyage d'Amérique pour préserver le blanc lys de votre pudicité d'une poussière d'indélicatesse ; mais en grâce, vertueuses enfants, gardez-vous vous-mêmes un peu ; ce sera un grand repos pour ma sollicitude paternelle ou plutôt maternelle. »

Le public auquel est destinée cette esquisse biographique n'est composé que de vrais chrétiens ; habitués aux délicatesses de la piété, ils ne trouveront dans une telle citation rien qui les étonne. En voici d'autres qui seront également comprises : « Oh ! que j'ai donc demandé de grand cœur à la divine Bonté et Sainteté de vous conserver tout angéliques, ou bien de vous prendre sur place ! J'ai tant horreur du monde ; son affreuse laideur, grossièreté et ignominie me navrent si cruellement le cœur, que je ressemble à la pauvre mère poule qui se dessèche à garder, couvrir et protéger ses pauvres petits poussins innocents que cet exécrable vautour menace. »

Il voulait dans ses enfants la magnanimité et le courage intrépide. « Les âmes molles et flasques ne savent pas garder la couronne virginale, que le moindre souffle de vanité dérobe à leur tête, comme la plus légère haleine des vents enlève les parcelles dont se composent vos charmants ouvrages de fleurs artificielles. » — Puis, afin de donner à la générosité des résolutions un élan plus facile, il aimait à rappeler la récompense : « Qu'il fera bon pour vous, douces et blanches enfants, dans le joyeux quartier des Vierges, en la céleste Jérusalem, près de Marie l'incomparable en virginité ! Vous serez de toutes les fêtes du paradis, vous suivrez l'Agneau partout où il ira, et les satellites des cieux ont reçu la consigne de vous laisser passer, soit que l'Agneau descende ou monte.... Courage, oh ! courage, mes enfants ! Les grandes joies sont pour les grands courages ! »

Il s'est rencontré sous la direction de M. le curé, nous l'avons dit, de hautes intelligences, de vrais talents. A tous il prêchait la sim-

plicité : » Toutes les fois que je la rencontre, disait-il, je confesse qu'elle me délecte, d'autant plus que cette aimable vertu s'allie merveilleusement, sans que cela paraisse, avec la plus haute élévation de sentiments. » A plus forte raison exigeait-il de ses pauvres enfants, comme garantie morale, cette qualité dont trop de petites gens semblent avoir peur pour eux-mêmes. Il la leur recommandait dans le costume, dans les relations sociales comme dans les pratiques religieuses. Nous avons lu dans un de ses autographes un avis ainsi conçu : « Allez tout bonnement à Dieu, tout à la bonne foi et à la façon des petits enfants. Point de finesses avec le prochain, point de détours de la politique humaine ; on ne traite pas ainsi avec ceux qu'on aime. N'aspirez pas tant à l'esprit. Ce n'est rien du tout que l'esprit... Le bon sens, gouverné par l'esprit de Dieu, vaut cent fois mieux que l'esprit du monde.... Honorez les talents d'autrui avec une profonde humilité, mais estimez par dessus tout la vertu ; car c'est elle que le Seigneur couronnera. »

De tels sentiments expliquent une réponse qu'il adressa à l'un de ses ouvroirs dans les termes suivants : « Comme je remercie la petite X. de sa gentille épître, que je préfère de beaucoup aux lettres de Cicéron et plus encore aux lettres de Madame de Sévigné qui, malgré leur célébrité, sont pour moi le sublime ennuyeux, à cause de leur frivolité mondaine et de la plus forte odeur de vanité qu'on puisse jamais sentir. »

Voilà certes un jugement que nous ne soumettrons pas à la sanction de l'Académie. Mais, pour n'avoir point considéré comme des diamants de la plus belle eau ce que nos théoriciens ont appelé les modèles du style épistolaire, M. l'abbé Lecomte n'en gardera pas moins intacte sa réputation d'homme de goût. C'était, lui aussi, un artiste en paroles, nous l'avons prouvé précédemment ; mais l'absence de toute afféterie donnait un charme de plus à son langage. Quel naturel dans ses lettres et aussi dans les poésies qu'il composa pour ses filles spirituelles ! Les pièces intitulées : *Le Pasteur ; La Ruine ; Encore le Pasteur*, sont plus qu'un chef-d'œuvre littéraire ; on dirait les modulations d'un saint qui chante ses angoisses et sa prière. L'apôtre évangéliste courant après le disciple infidèle, François d'Assise allant crier aux échos de la forêt que Jésus n'est point assez aimé, devaient avoir quelque chose de ces accents

— Les œuvres fondées par M. l'abbé Lecomte en faveur de l'éducation chrétienne prospéraient comme une vigne féconde abritée par un palmier bienfaisant. Il déploya le même zèle vis-à-vis de jeunes gens qu'il put atteindre. Si, conformément à la proposition de Monseigneur de Freyssinous, grand-maître de l'Instruction publique, il eut consenti à régir le collège de Chartres au lieu de continuer son professorat du Séminaire, sa présence dans l'Université y

eût laissé de fortes traces. Resté en dehors de cette administration, il ne laissa pas que de se préoccuper souvent de l'enseignement donné au nom de l'État. Se trouvait-il en rapport avec des élèves sur lesquels il pût exercer quelque influence, il s'attachait à maintenir leur esprit dans les notions du vrai en ce qui concerne l'Église.

Un jour il rencontra dans un faubourg un aspirant au baccalauréat qui semblait dévorer des yeux son manuel avec toute l'ardeur que donne la perspective d'un diplôme. M. le curé s'approche, prend le livre à la page où en était le lecteur, et y remarque aussitôt une appréciation fausse du caractère de Grégoire VII. Immédiatement il emmène le futur bachelier à la cure ; chemin faisant il développe une belle leçon d'histoire qu'il continue une fois arrivé devant sa bibliothèque, en faisant lire à l'élève une lettre écrite par le saint pape Grégoire VII lui-même, lettre qui suffisait à réfuter les calomnieuses insinuations du manuel.

M. le curé avait dans son voisinage un pensionnat de jeunes gens fort bien gouverné. Le directeur, un des hommes respectables qui aimaient à aller causer science aux soirées du presbytère, était toujours heureux de voir le digne archiprêtre dans sa maison. M. l'abbé Lecomte profitait largement de si louables intentions. Il visitait frequemment la chère jeunesse ; que d'espiègles détenus lui ont été redevables d'une amnistie ! Il paraissait même aux examens et là il traitait les auteurs classiques comme de vieilles connaissances, à la grande satisfaction d'hommes experts qui admirèrent alors ses traductions faciles et ses commentaires improvisés. De ce contact avec les élèves résultait pour ces derniers un bien immense : l'amour du pasteur et l'abandon confiant à ses désirs.

D'ailleurs M. Brou, l'excellent laïque, chef de l'institution dont nous parlons, servait généreusement sur un autre point les desseins de M. le curé. Celui-ci présentait souvent comme élèves des enfants en qui il croyait reconnaître des aptitudes à l'état ecclésiastique ; avec ce considérant, la gratuité de l'externat leur était accordée. « Je suis touché, mon cher et tendre ami, de votre générosité à nous seconder : Dieu et moi nous vous en tiendrons éternellement compte. Il vous bénira surtout dans vos enfants. » Tel fut le remerciement gracieux que nous trouvons dans un autographe daté de 1843 à l'adresse de M. Brou père.

A combien de jeunes gens M. l'abbé Lecomte n'a-t-il pas ainsi frayé la voie du sanctuaire ! Persuadé que la vocation sacerdotale est une plante céleste dont Dieu a jeté la semence en bien des âmes, mais aussi que cette semence reste souvent stérile faute de culture, il étudiait soigneusement à ce point de vue les enfants de son catéchisme ; il était prêt à tous les sacrifices pour favoriser le dévelop-

pement de si précieux germes, n'importe où il les rencontrait. Cette disposition de son cœur lui permit de faire parfois d'heureuses trouvailles même loin de sa paroisse.

Une fois c'était dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, au diocèse de Séez. Voyant là tout en larmes aux pieds de Marie un enfant de physionomie intelligente, il s'approche et lui demande la cause de son émotion : « Monsieur, je viens demander la grâce d'être prêtre. Vous êtes mon cousin, emmenez-moi à Chartres, j'étudierai bien, je vous assure. » Ainsi répondit le jeune Adrien Jourdain. Aussitôt il fut exaucé ; il devint séminariste de Chartres ; en 1845 il était sous-diacre professeur ; quatre ans après il terminait, à la tête d'une forte paroisse, sa trop courte carrière embellie de toutes les vertus sacerdotales. Celui qui écrit ces lignes est heureux de rendre ici hommage à la mémoire de l'un de ses premiers maîtres de Saint-Cheron.

Une autre fois, dans un presbytère de Normandie, M. l'abbé Lecomte s'adressait à un petit garçon dont il avait remarqué depuis quelques jours le caractère et les allures, et voici à peu près leur dialogue : Quel état prendras-tu ? — Je veux être prêtre. — Eh ! bien, voudrais-tu me suivre ? — Oh ! volontiers, avec vous j'irais au bout du monde. » Le bout du monde pour le petit garçon, ce fut bientôt la cathédrale de Chartres avec la maison curiale où il logea tout en suivant les classes de la pension Brou : il passa de là au séminaire qu'il ne quitta que pour aller remplir, à l'exemple de son bienfaiteur, le ministère pastoral.

Lorsque les protégés de notre archiprêtre étaient à Saint-Cheron, il continuait de leur témoigner un intérêt paternel. Il était mis au courant de leurs aventures et Dieu sait si une vie d'écolier en est semée. Nous nous souvenons qu'en 1846 il arriva malheur à l'un d'eux ; nous avons la copie des paroles consolatrices que lui envoya alors le vénérable et bon curé : « J'apprends que tu viens d'avoir le bras cassé. Je serais déjà à ton chevet si je n'avais été retenu par des occupations impérieuses.... Dieu, mon cher petit M.., brise souvent des instruments avant de s'en servir. (Ici une allusion charmante à l'accident qui avait un moment fait trembler pour l'avenir d'un jeune prince)... Dans une sphère plus modeste, il en sera ainsi de toi. Dieu guérira ton pauvre membre endolori. Et toi, te souvenant du mal comme du médecin, au cours de ta vie entière, tu n'emploieras plus ce bras qui t'aura été rendu, qu'à des œuvres salutaires et dignes. Tu en feras un de ces mille instruments par lesquels la divine Providence agit sans cesse, doucement et puissamment dans les choses de ce monde... »

Laisserons-nous les noms des séminaristes si affectionnés par M. Lecomte glisser l'un après l'autre dans notre mémoire, sans que

nous arrêtions au passage et que nous fixions sous notre humble plume le plus glorieux de tous ; le nom que la catholicité tout entière a depuis longtemps appris à vénérer ; celui qu'en ce moment les échos de Poitiers et de Chartres surtout renvoient aux échos de Rome, saluant de concert le nouveau prince de l'Église ? C'était autrefois l'abbé Édouard Pie, hôte assidu et privilégié du presbytère de Notre-Dame de Chartres. Ses cinq années de vicariat à la cathédrale ne firent que fortifier les liens entre l'archiprêtre et lui, et quel fut le chagrin de M. l'abbé Lecomte quand, en 1844, Monseigneur de Montals fit de l'abbé Pie son vicaire-général ! On prétendait par là rattacher davantage le jeune ecclésiastique à la cathédrale et à la ville : « Oui, répondit l'archiprêtre, pour quatre ou cinq ans ; mais vous verrez qu'ensuite on nous l'enlèvera pour en faire un évêque. » Il fut bon prophète. En 1849, après dix ans seulement de prêtrise, M. l'abbé Pie fut promu à l'évêché de Poitiers ; et immédiatement il témoigna sa profonde vénération et un sentiment vraiment filial à M. l'abbé Lecomte en lui donnant les lettres de vicaire-général honoraire.

Si les élus du Ciel s'associent aux solennités religieuses de la terre, nous croirons entendre, pendant les fêtes du cardinalat, une voix parlant de là haut pour répondre à nos joies, et répétant l'exclamation de respectueuse tendresse à laquelle elle était habituée ici-bas : « Oh ! mon bon ami ! »

(A suivre prochainement). L'abbé GOUSSARD.

CHRISTINE LA DENTELIÈRE (1)

Flora de W... était une charmante petite personne : mais, fille unique et chérie, elle n'avait jamais trouvé de résistances à ses volontés. Naturellement bonne, elle voulait que tout le monde fut heureux autour d'elle, mais à la condition que le bonheur des autres ne gêneraient en rien aucune de ses fantaisies qui, du reste, se renfermaient dans un cercle assez étroit. Elle passait sa vie à se parer.

Nous allons voir les lamentables effets de ce genre de bonté (égoïsme déguisé, s'il en fut jamais), et de cet amour de la toilette que sa mére, hélas ! lui avait légué en mourant. Cette dame avait une telle passion pour ce qui tenait aux ajustements, qu'à peine sa fille était-elle née, qu'elle commanda au meilleur dessinateur de Valenciennes (ville voisine de son beau castel), une dentelle magnifique pour le jour de son mariage. La comtesse de W... n'eut pas la satisfaction de la lui voir porter, elle mourut jeune encore ; mais la dentelle se continua : il y avait près de quinze ans qu'on y travaillait, lorsque Flora apprit tous ces détails ; on était au mois d'avril de

(1) D'après M. Lavergne : *Dans les Neiges d'antan.*

l'année 1770 (1), et son mariage avec M. le marquis de M..., officier de marine très-distingué, (ce qui ne l'empêchait pas d'être un excellent chrétien), était fixé au 10 août suivant, il n'y avait donc pas un moment à perdre, il fallait à tout prix activer l'achèvement de la dentelle.

Faisant donc atteler son élégante calèche, elle ordonna au cocher de la conduire rue des Blancs-Pignons, chez l'ouvrière chargé de la faire... Quel fut son étonnement quand, au lieu d'entrer de plain pied dans une chambre clarteuse et aérée, elle se vit contrainte de descendre dans une cave sombre et humide, car c'est dans des caves que se fabriquent ces dentelles dont nous admirons la beauté.

« Je n'y vois rien ; qu'on apporte des bougies, » s'écria Flora avec sa vivacité ordinaire. — Que Mademoiselle ferme les yeux quelques instants, dit une jeune fille dont les doigts légers maniaient délicatement la multitude de fuseaux chargés d'un fil presque imperceptible, — et après elle y verra clair. Ce qui arriva en effet. Mlle de W... jeta un cri de surprise et d'admiration en contemplant l'œuvre de fée que l'ouvrière déploya à ses regards.

Que c'est beau ! que c'est beau ! reprit-elle plusieurs fois dans son enthousiasme. Mais quand sera terminé ce magnifique volant destiné à orner ma robe de noces ? — A l'époque promise... Mademoiselle peut compter que je la lui remettrai le sept septembre, la veille de la fête de la Bonne Notre-Dame.

— Impossible d'attendre jusque là, je me marie au mois d'août.

— Pour vous satisfaire, dit doucement la jeune fille, il me faudrait renoncer au séjour que je fais tous les ans au mois de mai à *La Croisette*, chez ma marraine.

— Tu ne le peux pas, interrompit une vieille femme aveugle qui filait dans un coin ; ce temps de repos est nécessaire à ta santé et te permet de continuer après un travail qui t'épuise. Je ne le vois pas, mais je le devine, je le sens ; avant de t'en donner la charge, j'y ai laissé la vue.... je m'y résigne..... Mais si je venais à te perdre que deviendrais-je, ma Christine, ma fille bien-aimée ? Et tandis qu'elle parlait ainsi, de ses yeux sans lumières, s'échappaient de grosses larmes que la jeune coquette n'aperçut même pas !... Vous trouverez bien quelque autre garniture, ajouta l'infirme, après un court silence.

— Non, non, reprit Flora, *il me la faut, il me la faut*, ni point de Bruxelle, ni dentelle d'argent ne sauraient en tenir lieu, n'est-ce pas ma petite Christine, ajouta-t-elle, d'un ton calin, vous la ferez ?... Vous vous reposerez après ; d'ailleurs ne craignez rien, j'aurai bien soin de vous, et je veillerai à ce que rien ne vous manque ; puis glissant dans la main de l'ouvrière quelques pièces d'or elle s'éloigna le cœur léger, croyant avoir fait une bonne action...

(1) Cette histoire remonte, comme on le voit par cette date, au siècle dernier.

Sa cause était gagnée... Christine alla passer un seul jour au village, et se remit ensuite à son fatigant travail. Mais la santé de la pauvre fille déclinait chaque jour. Flora qui la visitait souvent, *elle* et sa dentelle, s'en étant aperçue, lui envoya son médecin, un panier de bon vin et force confitures. Mais tout en la soignant à sa manière, elle insistait de plus en plus sur la nécessité d'avoir sa dentelle ; elle en avait, disait-elle, parlé à toutes ses amies, elle en avait écrit à la cour ; devant une pareille publicité, impossible de reculer. Flora, pour arriver à son but, encourageait l'ouvrière par des cadeaux et de flatteuses paroles, et la pauvre fille, animée d'une ardeur fébrile, ne sentait qu'à demi les ravages du mal qui minait son existence.

Enfin, le 8 août, l'ouvrage fut achevé. Le bruit du carosse de Mlle de W... se fit entendre ; Christine courut au devant de Flora pour lui dire « c'est fini... » Mais la belle fiancée s'était contentée d'envoyer sa femme de chambre ; elle était si occupée ! et puis, avouons-le en rougissant, sa présence n'était plus nécessaire pour la réalisation de ses désirs ! *(A continuer).*

FAITS RELIGIEUX (1)

— *Rome. — Audience des pèlerins français.* — Le vendredi 2 mai, le Saint-Père a daigné recevoir en audience solennelle le pèlerinage national français, parti de Paris sous la présidence de M. le vicomte de Damas. Lecture d'une belle Adresse, réponse bienveillante du Pape, baisement du pied, bénédiction de Léon XIII.

Le 4 mai, les pèlerins ont été admis à la messe de Sa Sainteté. Le pape a daigné communier de sa main tous les laïques qui y assistaient. En sortant, il a béni de nouveau la France et il a manifesté aux directeurs du pèlerinage sa satisfaction en même temps qu'il leur donnait ses paternels encouragements.

— Vingt ouvriers de Paris du patronage de Notre-Dame de Nazareth, ayant amassé pendant quatre ans quelques petites économies pour faire le voyage de Rome, ont été reçus par Léon XIII le 7 mai dernier. Le Saint-Père, après avoir célébré la messe en leur présence et donné la communion aux assistants, a parlé à chacun d'eux, s'informant de leur genre de vie. « Vous laisse-t-on la liberté de pratiquer vos devoirs religieux ? » Aux deux typographes de la maison Didot il a demandé quel était maintenant le chef de cet établissement et si l'on imprimait quelque œuvre importante. S'approchant ensuite d'un jeune étudiant mêlé à un groupe d'ouvriers, Sa Sainteté a voulu des détails sur les diverses facultés, sur le nombre des élèves de chacune et s'est mis à parler avec vivacité de l'intérêt très-tendre qu'Elle porte aux universités catholiques de France.

(1) Nous devons les renseignements qui suivent à l'*Univers* dont nous avons abrégé les récits.

Le cardinal Nina étant entré dans la salle :

— Monsieur le cardinal, a dit Léon XIII, voyez ces charmantes physionomies françaises : ce sont de jeunes ouvriers chrétiens que la foi et l'amour ont conduits aux pieds de leur Père. Ils sont venus faire leur jubilé à Rome, et je leur ai donné tout à l'heure la sainte communion. Que leur attitude me plaît ! Que je suis heureux de m'entretenir avec eux et de les bénir.

Alors s'est passé une scène des plus émouvantes. Un jeune élève architecte s'est prosterné en pleurant à chaudes larmes. Les mains tendues vers le Pape, il s'est écrié : — Je demande la conversion de mon père. Priez ! oh ! priez pour lui. Par vous Dieu accordera tout.

Léon XIII s'est troublé. Autour de lui l'émotion mettait des larmes dans tous les yeux. Il n'a pu retenir les siennes, et se penchant vers l'ouvrier : — Oui, âme chère, je prierai ! Oui. Et vous, continuez de donner à votre père l'exemple de votre vie, et vous contribuerez par là à sa conversion...

Le Pape a distribué ensuite à chacun des écrins contenant une médaille d'argent à son effigie.

— Mes chers enfants, a dit Léon XIII à voix très-haute, vous direz à vos camarades que vous avez vu le Pape ; vous leur direz que le Pape aime les ouvriers et les bénit. Et vous, je bénis aussi comme je vous aime, vous garderez fortement votre foi au milieu du monde, vous ne rougirez jamais de Jésus-Christ. »

Quels souvenirs et quelle récompense pour ces vaillants ouvriers !

— Dans le Consistoire secret du 12 mai, le Pape a nommé neuf cardinaux. Voici ce que M. l'abbé Jules Morel a écrit sur les deux évêques français promus à cette éminente dignité :

— *Mgr Desprez.* — Dès que la promotion au cardinalat de Mgr l'Archevêque fut connue à Toulouse, la nouvelle, au lieu de circuler tacitement, a-t-elle éclaté de mille manières. Adresses, discours, sérénades, tous les signes de l'enthousiasme, de l'amour envers le premier pasteur, et de la reconnaissance envers le Saint-Père, ont convergé en un clin d'œil vers l'archevêché. Mgr Desprez était bien digne de ces ovations spontanées par la sympathie que son caractère inspire, comme il était digne de la pourpre par une longue vie de labeurs et de vertus.

Ajoutez que Toulouse était à son tour aussi digne de ces honneurs. L'antique métropole du Midi, avec ses traditions qui tiennent une si grande place dans l'histoire de la France et de l'Église, avec ses habitudes inébranlables de foi et de piété que ses grandes familles entretiennent chez le peuple par l'ascendant de l'instruction et de l'exemple, la métropole toulousaine est par sa prédestination comme une espèce de titre cardinalice français, et elle a contracté à ce point l'habitude de

la pourpre, qu'il semble lui manquer quelque chose tant que son Archevêque n'est pas Cardinal. En le fêtant aujourd'hui, elle se fête elle-même.

— MONSEIGNEUR PIE. — Disons-le à l'honneur du clergé français, cette dignité ne pouvait tomber sur la tête d'un évêque plus grand. Mgr l'évêque de Poitiers, encore dans la force de l'âge, touche à sa trentième année d'épiscopat. Et quel épiscopat saint et fécond ! On ne peut rappeler son nom sans rappeler celui de saint Hilaire. Cette comparaison se trouve partout, au loin comme auprès, dans les pièces pontificales comme dans les compliments des orateurs. Et combien cette comparaison est pleine de vérité et dénuée de flatterie ! Les monuments existent et parlent eux-mêmes.

Ce sont d'abord et déjà huit volumes d'œuvres complètes, ainsi appelées, non qu'elles doivent contenir tout, mais tout ce qui est destiné à être connu avant la mort. Et ces œuvres, splendides d'éloquence et de doctrine, sont plus que les actes d'une Église particulière. Elles seront la manne du peuple chrétien répandu dans les deux mondes, après avoir été l'histoire contemporaine de l'Église en France. Tout événement qui importe a là son écho, et tout problème venant au jour y trouve sa solution. Éloquence qui n'appartient pas à l'auteur personnellement, parce qu'il l'a butinée dans les Écritures, dont il a fait sa langue maternelle ; dans les volumes des Pères, qu'il a étudiés tous les jours, et dans la *Vie des Saints*, qui sont les Pères et la Bible mis en action. Doctrine pure, universelle, comme la veut Vincent de Lérins, et comme on la puise à Rome.

C'est avec bonheur que nous publions dans les annales de Notre-Dame de Chartres ce nouveau témoignage d'admiration pour son Éminence le cardinal Pie. En bien d'autres circonstances la *Voix* a raconté ses antécédents. Pontgouin, lieu de sa naissance, nos séminaires diocésains et celui de Saint-Sulpice, témoins de ses études ; notre cathédrale, premier théâtre de son ministère, etc. Que d'agréables souvenirs !.... La *Semaine liturgique de Poitiers* a dit, elle aussi, toutes ces choses. Elle a donné bien d'autres détails. Quelles pages intéressantes lui ont fournies les cérémonies auxquelles a donné lieu la réception des insignes cardinalices ! Honneur aux Poitevins si catholiques dans leurs manifestations !

— *Mort de Mgr Berteaud.* — Mgr Berteaud, ancien évêque de Tulle, a rendu sa belle âme à Dieu, le vendredi 2 mai, à l'âge de 81 ans. Il a été un pèlerin de Notre-Dame de Chartres.

Ce grand évêque était une gloire de l'Église et de la France. Son éloquence, toute pleine de théologie et de poésie, rappelait l'éloquence des Basile et des Grégoire de Naziance. Le charme de sa parole fascinait les foules avides de l'entendre. Sa science était immense dans les

lettres sacrées. Un grand nombre de ses discours et mandements vivront toujours par la hauteur des idées et par la beauté de l'expression.

— *Quelques détails sur la fin de Bernadette Soubirous.* — Bernadette Soubirous à qui la Vierge Immaculée avait apparu, en 1858, dans la Grotte de Lourdes, vient de mourir à Nevers, dans le couvent de St-Gildas, nous l'avons dit au numéro de mai. Elle s'y était retirée en 1866 et y avait fait profession religieuse sous le nom de Sœur Marie-Bernard.

Après l'émission de ses vœux perpétuels, le 22 septembre 1878, elle fut atteinte de la maladie qui l'a menée au tombeau. Dieu, avant de l'appeler à lui, a voulu la purifier par la souffrance.

La violence de la douleur, dit le *Journal de Lourdes*, lui arrachait des cris qu'elle ne pouvait contenir ; mais elle les changeait en prières ardentes. Elle disait avec énergie : « Mon Dieu, je vous aime... Oui, mon Dieu, je veux votre croix. »

La croix avait aussi touché son âme. Le démon la torturait de ces terribles épreuves de la conscience, qui donnent ici-bas une idée de l'enfer aux âmes généreuses qui ont accepté d'être victimes pour les péchés du monde. Bernadette n'avait pas oublié une des grandes paroles de la Grotte : la prière et la pénitence pour les pécheurs. Lorsque le directeur de son âme la fortifiait par la pensée du ciel et par le souvenir des attraits divins de la Sainte Vierge qu'elle avait contemplée à la Grotte : « Oh ! oui, répondait la religieuse, cette pensée me fait du bien. » La croix brisait ainsi les liens qui rattachaient Bernadette à la vie. Quand on l'engageait à en faire le sacrifice : « Ce n'est pas « un sacrifice, disait-elle, de quitter une pauvre vie dans laquelle on « éprouve tant de difficultés pour appartenir à Dieu. »

L'aumônier de la communauté, M. l'abbé Febvre, pense qu'elle eut un pressentiment de sa mort prochaine. Qu'avez-vous demandé à St-Joseph ? disait-il à sœur Marie-Bernard, après la fête du 19 mars. La religieuse répondit avec force : « Je lui ai demandé la grâce d'une bonne mort. »

Le mardi de Pâques fut le jour de son agonie spirituelle. Le démon la tourmenta violemment, comme il a tourmenté Jésus-Christ et ses saints. Dans la nuit du lundi on l'avait entendue s'écrier plusieurs fois : « Va-t-en, Satan ! » Le matin, elle confia à son directeur que le démon lui avait causé une grande frayeur en essayant de se jeter sur elle ; mais qu'elle avait prononcé le nom de Jésus et que tout avait disparu. L'athlète du Christ se fortifia, le mardi matin, par le Saint-Viatique, et le combat recommença bientôt. Le soir, la sœur Nathalie, seconde assistante de la Congrégation, en qui la sœur Marie-Bernard avait une religieuse confiance, se trouvait près d'elle : « Ma chère sœur, j'ai peur..., j'ai peur, s'écria la pauvre agonisante. » La religieuse chercha à la calmer. — « Ah ! reprit-elle, j'ai tant reçu de

grâces ! J'ai peur d'en avoir si peu profité » La chère sœur lui rappela les miséricordes infinies de Jésus. « Le doux Sauveur est assez riche pour payer toutes nos dettes ; nous aussi, nous voulons vous aider par nos prières. » Sœur Marie-Bernard poussa comme un cri de bonheur : « Maintenant je suis tranquille. » Ce calme dura jusqu'à la fin.

Le mercredi, 16 avril, sœur Marie-Bernard était assise sur son fauteuil, priant et attendant la mort. A une heure après midi, elle fit appeler son confesseur ; elle voulut se purifier encore par le sacrement de pénitence. Elle prononça avec amour le doux nom de Jésus, dans l'intention de gagner l'indulgence plénière que l'Église accorde aux mourants.

On récita les prières des agonisants. D'une voix faible, mais distincte, elle répétait les actes qu'on lui suggérait. Tous les assistants remarquaient avec émotion que, de temps en temps, ses grands yeux s'ouvraient avec vivacité et jetaient des regards de feu sur le crucifix attaché à la muraille. On le mit entre ses mains défaillantes. Le prêtre lui rappela la parole du Cantique des cantiques, par laquelle l'Époux divin invite l'âme fidèle à le placer, lui, son Époux, comme un sceau sur son cœur. La mourante saisit avec force le crucifix et le tourna vivement vers son cœur, comme si elle avait voulu l'y enfoncer. On attacha le crucifix sur sa poitrine, de manière à ce qu'elle pût le baiser et le presser sur son cœur. On la vit aussi étendre ses deux bras en forme de croix, en murmurant : « Ah ! je l'aime. »

La fin approchait ; Bernadette était dans la paix. Les sœurs récitèrent des prières. La mourante s'y joignait du cœur et même de sa voix presque éteinte. Enfin, elle murmura deux fois la seconde partie de l'*Ave Maria*, qu'elle avait si souvent et si joyeusement redit à la Grotte. Une troisième fois, elle dit : « Sainte Marie, Mère de Dieu... » Elle ne put achever. Ses compagnes, la voyant mourir, se hâtèrent de dire : » Jésus, Marie, Joseph, « assistez-nous dans notre dernière agonie. »

Bernadette inclina la tête et rendit son âme à Dieu. Il était trois heures, l'heure où Jésus mourut sur la croix. C'était le mercredi, le jour consacré à Saint Joseph, le bienheureux Patron, à qui Bernadette avait demandé la grâce de la bonne mort.

La dépouille précieuse resta exposée pendant trois jours et l'église fut encombrée de fidèles qui venaient contempler et prier. Monseigneur l'évêque de Nevers a prononcé un magnifique discours à la cérémonie fort solennelle des obsèques.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une garniture d'autel. — Des branches de lys.

Lampes. — 124 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou

plus, ont brûlé en Mai, savoir : devant N-D. de Sous-Terre 105 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 7 ; devant Sainte-Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 291.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 917.

Nombre de visites faites aux clochers : 404.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mai ont été consacrés 52 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— *Pèlerinages.* — Le 24 mai, Monseigneur Isoard, ancien auditeur de Rote, évêque préconisé d'Annecy, est venu mettre son épiscopat sous la protection de Notre-Dame de Chartres ; il a dit la sainte messe à la Crypte. Plusieurs fois déjà nous avons eu occasion de signaler Sa Grandeur parmi nos illustres pèlerins.

Le 15 mai, les Sœurs de Saint-Paul de Châteauneuf sont venues de cette ville à Chartres avec leurs élèves et une messe a été dite en présence de ce groupe pieux à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre.

D'autres groupes ont été ainsi remarqués dans le cours du mois qui vient de finir.

Au moment où notre numéro est sous presse, grandes caravanes de pèlerins. On avait annoncé en effet pour le 28 la paroisse de Saint-Sulpice de Paris ; et pour le 29 le collége de l'Immaculée-Conception de Vaugirard (Paris) dirigé par les Jésuites.

— Le Chapitre de la cathédrale de Chartres a présenté ses hommages à Son Eminence le cardinal Pie, dans une belle adresse qui exprime les titres particuliers du grand évêque de Poitiers au respect et à l'affection du diocèse de Notre-Dame de Chartres. — Les Séminaires et la Maîtrise ont envoyé chacun leur adresse spéciale à l'éminent Prélat. Celle de la Maîtrise rappelle les hauts encouragements que Monseigneur Pie donna jadis à la fondation et aux développements de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame.

— Le mois de Marie a été prêché à la Cathédrale de Chartres par le R. P. Oury, de l'Institut de la Miséricorde. Ce bon religieux a fait preuve d'un vrai zèle non seulement dans la série des discours quotidiens, mais encore à l'occasion d'autres sermons que plusieurs Œuvres demandaient à sa bonne volonté.

— La chapelle des âmes du Purgatoire, à la Crypte, chapelle dont nous avons annoncé la consécration au mois dernier, est déjà chère aux fidèles. Une messe s'y dit à heure fixe tous les lundis.

— Nous avons la douleur d'apprendre la mort d'un jeune prêtre. M. l'abbé Vannier (Eugène-Albert-Désiré), âgé de 33 ans, est décédé à Baudreville où il était curé depuis huit ans. Nous le recommandons aux prières.

— Monseigneur Wicart, ancien évêque de Laval et Monseigneur Berteaud, ancien évêque de Tulle, ont été du nombre des illustres pèlerins de Notre-Dame de Chartres. Ils ont rendu leur âme à Dieu. Nous recommandons aux prières ces gloires de l'épiscopat.

— *Nominations dans le clergé.* — M. l'abbé Thirant est maintenant curé de Bailleau-l'Évêque ; il a été remplacé à Broüé par M. l'abbé Tramblay, précédemment curé de Levesville. — M. l'abbé Colas, précédemment à Châssant, est maintenant curé de la Croix-du-Perche.

M. l'abbé Godard, curé de La Bazoche-Gouet, a été installé le 18 mai chanoine honoraire. Il avait reçu sa nomination quinze jours auparavant dans son église même, en présence de ses paroissiens. Monseigneur, se trouvant à La Bazoche pour la confirmation, avait voulu donner publiquement ce témoignage de sa haute estime au digne pasteur de la paroisse.

— Nous devons faire part à nos lecteurs d'un succès obtenu tout récemment aux examens universitaires par un de nos jeunes ecclésiastiques. M. l'abbé Victor Dirringer, ordonné prêtre l'an dernier à Chartres, vient d'être reçu licencié ès-lettres ; il a été proclamé un des premiers. M. l'abbé Dirringer est un ancien élève de la Maîtrise et de Saint-Cheron.

— Le clergé du canton Chartres-sud, frappé dans la suppression de deux écoles : l'école communale de Saint-Pierre dirigée par les Frères, et celle de Berchères-l'Évêque dirigée par les Sœurs de Notre-Dame, a envoyé à qui de droit une adresse collective où il demande énergiquement la conservation des établissements congréganistes.— On sait que le mouvement pétitionniste a continué partout avec entrain, même après l'ouverture de la session parlementaire actuelle. Dans le diocèse de Chartres, l'empressement de plusieurs populations rurales à donner des signatures n'a pas été moindre que celui des villes. Ainsi en est-il sur tous les points de la France. Un journal catholique nous a appris qu'il y a trois semaines, le nombre des feuilles de pétition contre les projets Ferry dépassait déjà deux cent mille ; nous parlons de celles adressées au comité Chesnelong.

— *La Voix de Notre-Dame* a adhéré ainsi que le *Courrier d'Eure-et-Loir* à la belle protestation de la presse catholique contre les projets de loi Ferry.

— Nous sommes de plusieurs mois en retard avec le rapport de M. le Curé de la Cathédrale sur l'Œuvre des pauvres malades pour l'année 1878. Nous l'avons lu avec grande édification, et nous tenons à en présenter un extrait à nos lecteurs... Après avoir déclaré que le chiffre des visites faites par les dames et les bonnes sœurs dans le cours de l'année, à 688 malades, a été de 3250, et que les 19

décès ont tous été, grâce à Dieu, dans de consolantes conditions ;

« Treize de nos dames, dit Monsieur le Curé, sont allées recevoir, nous l'espérons, la récompense promise à leur charité. Mesdames Le Tellier, Chaligne, de Bassoncourt, Riom, Vangéon, Georgeon et de Bridieu ; Mesdemoiselles Vivier, du Londe, Louise Potier, Aline de Bernard, Peluche et Marie Hervet un ange aux ailes si pures à la suite de ses compagnes d'hier sur le champ de bataille de la charité.

La charité ! et pourquoi lui laisser ici ses secrets, Monseigneur, puisque la sainte Écriture nous autorise à les révéler ? Madame Gauron nous remettait avec un charitable empressement un legs de cent francs donné par sa pieuse sœur. Mademoiselle Hervet, conseillère depuis la fondation de l'Œuvre si bien sienne par sa douloureuse expérience des besoins nombreux et pressants des pauvres malades, après nous avoir donné tout son cœur pendant sa vie, tient encore à nous rester toujours unie par la rente annuelle d'un don de cinq cents francs. Madame de Bassoncourt, en faisant remettre au Conseil par ses chers enfants une somme de cent francs continue la liste de nos généreuses bienfaitrices. Même souvenir de la part de Madame la comtesse de Bridieu qui, longtemps malade, elle-même, laisse à sa sœur bien aimée, en nous remettant cent francs, le soin de nous donner cette nouvelle marque de l'intérêt qu'elle portait à l'Œuvre. Mademoiselle Georgeon remettait également une offrande de trente francs au nom de sa vénérable mère en la recommandant aux prières de l'Association. Enfin un don de vingt francs offert chaque année par la reconnaissance d'un fils à la mémoire d'une mère vénérée. »

Les noms propres que vient de signaler le rapport nous rappellent presque tous des associés à notre Archiconfrérie. Il en est un qui a un droit plus spécial encore à notre souvenir. C'est celui d'une dévouée servante de Notre-Dame de Chartres : Mademoiselle Hervet qui pendant plus de vingt ans, a prodigué ses soins pieux et quotidiens au sanctuaire de la Vierge du Pilier.

— Nous insérons bien volontiers l'article suivant que nous envoie un respectable confrère. Ce sera un document à l'appui de la note nécrologique du mois de mai.

AU SERVICE DU PAYS

Souvenirs de 1870. — *M. l'abbé Sureau, curé d'Epernon.*

Il est des hommes que leurs œuvres louent plus éloquemment que tous les discours. De ce nombre a été Monsieur l'abbé Sureau, curé d'Epernon.

Cinquante et un ans consacrés à l'exercice d'un laborieux apostolat; la parole de Dieu annoncée avec un zèle infatigable, non-

seulement à Épernon, mais encore dans plusieurs localités du diocèse de Versailles, le culte de l'innocence et la piété envers la Ste Vierge enseigné à de nombreuses générations, un cœur trés-généreux mis au service de tous, des services multipliés rendus par la sagesse de ses conseils, tel fut le tissu de la vie de M. Sureau, tels sont ses titres au seuil de l'Éternité. Pour achever de le peindre, pour montrer tout son dévouement à sa chère paroisse, nous allons nous reporter aux jours douloureux de 1870. Nous empruntons cet extrait à l'une de ses lettres. « Pour ce qui me regarde, je n'ai eu *personnellement* que les angoisses des huit jours qui ont suivi *la bataille du* 4 *octobre* (bataille d'Épernon), et les francs-tireurs m'ont fait passer des jours plus difficiles que les Prussiens. Vous savez que je me *suis trouvé seul pour représenter notre ville.* » Vous dire tout l'abandon de soi-même qu'il a fallu pour suffire à toutes les exigences, ne serait pas croyable, aussi en étais-je accablé : je vais mieux pour le moment. Quant aux Prussiens, j'ai pu rendre leurs chefs assez traitables pour en obtenir une grande *modération dans toutes leurs réquisitions.* « Notre petite ville est, je crois, la plus épargnée du département. La maison seule des absents a eu à souffrir... Mais en général nous n'avions pas à nous plaindre, en nous comparant même aux plus faibles communes.

J'ai risqué ma vie pour éloigner les francs-tireurs : je leur ai montré ma poitrine pour recevoir la balle dont ils me menaçaient, et cela par trois fois différentes. *Sans cette démonstration*, nous aurions éprouvé le sort de Châteaudun. Les officiers prussiens ont eu connaissance de ce fait, et à dater de ce jour ils ont recommandé d'épargner Epernon. — (Suit la mention des réquisitions en foin et avoine dont il a dû s'occuper, la dépense des aliments pour les hommes.)

Notre plus grande dépense a été le *sacrifice fait pour les ouvriers* auxquels on a donné du travail pendant l'hiver. Mais une combinaison de prévoyance est venue à notre décharge. D'abord, 100 sacs de blé et autant d'avoine achetés par prévoyance, ont été revendus un tiers plus cher. Puis, les travaux ont fait découvrir un gisement de pierres meulières qui produira de 8 à 10,000 francs. Par ces avantages, on couvre presque toutes les dépenses. Quand je lis votre lettre, et que j'entends le récit navrant des personnes habitant des pays saccagés et pillés, j'élève les mains vers le Ciel pour remercier Dieu de nous avoir épargnés. »

FÊTE DU PATRONAGE DE SAINT-JOSEPH

L'Œuvre du Patronage des apprentis devait cette année une grande reconnaissance à St Joseph, car sa protection à l'égard de nos jeunes apprentis s'était révelée d'une manière sensible par ce consolant

résultat : que tous avaient su résister aux provocations qui tendaient autour d'eux à les détourner de la religion, et que pas un seul d'entre eux n'avait manqué à l'accomplissement du devoir pascal.

Aussi, en reconnaissance de cette grâce, la fête du Patronage de ce grand saint a été célébrée avec plus de solennité que de coutume.

Dès le matin, la chapelle de la rue du Puits-Berchot, gracieusement décorée par les mains aussi habiles que dévouées du bon frère Georges, a vu ses bancs se garnir d'une pieuse jeunesse ouvrière attirée de tous les quartiers de la ville, par le désir d'honorer son glorieux et puissant Patron.

A 7 heures, le Saint Sacrifice a été célébré par le directeur spirituel de l'œuvre, M. l'abbé Genet, dont les émouvantes paroles ont communiqué aux âmes de ses auditeurs les sentiments d'une foi vive en la présence réelle, pour les disposer à une sainte communion. Cinquante-six apprentis et jeunes ouvriers se sont approchés de la table sainte, leur recueillement témoignait de la piété sincère que l'efficacité de la parole de Dieu assidûment entendue a fait germer dans leurs cœurs.

A 2 heures, les vêpres ont été présidées par M. l'abbé Bourlier, supérieur du grand séminaire, qui a bien voulu manifester l'intérêt qu'il porte à nos apprentis en leur adressant d'excellents conseils.

Dans un discours remarquable par l'élévation et la forme saisissante des pensées, il s'est appliqué à les mettre en garde contre les dangers du respect humain. Il leur a montré que Dieu est l'Être qu'il faut respecter avant tout ; qu'abandonner Dieu par un motif de respect humain, c'est sacrifier sa liberté, le plus grand et le plus précieux bien de l'homme et se soumettre à un esclavage indigne d'un ouvrier chrétien. Il a terminé en citant l'exemple d'un jeune homme, qu'il a particulièrement connu, et qui, après avoir essuyé, pendant de longs mois, les plus cruelles persécutions de la part de ses compagnons d'atelier, a obtenu à la fin par sa persévérance leur estime sincère et leur affection dévouée.

Cette instruction a fait une profonde impression sur l'auditoire.

Après une interruption de quelques heures, consacrée aux recréations habituelles, les apprentis se sont réunis de nouveau dans la chapelle ; l'enceinte s'est trouvée alors trop étroite pour contenir le grand nombre des assistants qui étaient venus témoigner à l'Œuvre leur sympathie.

Après le chant de l'hymne *Te Joseph*, M. l'abbé Goussard, directeur de la Maîtrise, a fait un éloquent sermon.

Il a rappelé que le splendide monument de la Cathédrale a été l'œuvre d'un association d'ouvriers dont le zèle ardent et le désintéressement n'avaient qu'un but : élever un temple à la gloire de Dieu. Leur esprit d'union au service du Seigneur les a fait réussir, et

notre admiration ne se lasse point de contempler le chef-d'œuvre qu'ils ont produit il y a plusieurs siècles. Puis il a ajouté : Vous aussi, mes chers amis, vous avez un grand travail à accomplir. Il vous faut coopérer à la reconstruction de l'édifice social. Dans cette restauration catholique la part de concours assignée par la Providence aux Œuvres ouvrières est importante. Pour répondre aux desseins de Dieu vous avez besoin avant tout d'être de solides chrétiens. Et vous trouverez la force : 1° en venant chercher ici ensemble le pain de la vérité que vous distribuera le prêtre, comme Joseph, intendant du Grand Roi ; 2° en aimant de plus en plus, le pain eucharistique que saint Joseph présentait au monde, Jésus que le Patronage vous prépare si bien à recevoir. »

Le prédicateur a couronné le développement de ces deux points par une exhortation pressante à la fidélité au Patronage qui garantit par de si puissants moyens la jeunesse contre les entraînements du monde.

Ensuite le salut du Saint-Sacrement a été donné par M. l'abbé Vassard, curé de St-Pierre.

La soirée a fini par un souper servi dans la salle des jeux et auquel nos jeunes apprentis ont fait honneur. Ils se sont montrés touchés de la condescendance de M. l'abbé Roussillon et de M. l'abbé Genet, qui, selon leur habitude, se sont faits leurs serviteurs, en contribuant d'une manière active, au service des tables autour desquelles ils étaient assis au nombre de 92.

Un membre de la Commission.

Association *à la Prière perpétuelle, établie chez les R. R. Mères Carmélites du PATER NOSTER, à Jérusalem.* — Sur le Mont des Oliviers, au lieu même où Notre-Seigneur enseignait la prière à ses Apôtres, et en mémoire de cet enseignement, s'élève un sanctuaire, connu des Pèlerins, sous le nom d'église du *Pater*. A ce sanctuaire est annexé un monastère fondé récemment par une colonie de Carmélites françaises. Les filles de sainte Thérèse, en prenant possession de ce lieu béni, ont pris à la lettre et ont voulu mettre en pratique par l'établissement de la *Prière perpétuelle*, les paroles du divin Maître : « Il faut toujours prier et ne jamais cesser. » Elles se relèvent d'heure en heure, et chacune vient à son tour s'agenouiller sur la pierre sacrée pour réciter l'oraison dominicale.

Qui ne s'estimerait de faire une fois dans sa vie ce que les Carmélites du *Pater* font à chaque heure du jour et de la nuit pour le triomphe de la Sainte Eglise, la conversion des pécheurs, des hérétiques et des schismatiques. Mgr le Patriarche de Jérusalem, voulant procurer cette consolation aux âmes pieuses, a fait de la *Prière perpétuelle* des Carmélites une institution canonique, enrichie d'indulgences, qui pût s'étendre hors du Monastère. L'association est ouverte à toute personne qui prend l'engagement de réciter elle-même un *Pater*, à une heure déterminée en quelque lieu qu'elle se trouve et en union à la Religieuse Carmélite qui prie à la même heure. Ainsi la *Prière perpétuelle* a son foyer au lieu même où Notre-Seigneur l'a allumée dans le cœur et sur les lèvres de ses Apôtres et comme le soleil elle portera ses rayons et sa chaleur jusqu'aux extrémités du monde.

Approbation de l'Association. — Nous, soussigné, approuvons l'association ci-dessus, et accordons 80 jours d'indulgence à tous les associés pour chaque fois qu'ils réciteront le *Pater* à l'heure indiquée. Jérusalem, le 24 avril 1878. Vincent, Patriarche de Jérusalem.

Mode d'agrégation. — Chaque demande d'agrégation doit contenir douze noms de personnes, avec désignation de l'heure choisie par chacune d'elles, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Pendant la nuit, si l'on est éveillé, on récite la prière à l'heure correspondante.

Pour être affilié, on écrit à M. Alfred Monbrun. Cette lettre, où l'on peut exprimer ses intentions particulières, cachetée si l'on veut, est mise sous enveloppe et adressée

au Carmel du *Pater Noster*. Un diplôme d'affiliation sera envoyé à chaque personne. Pour couvrir les frais de correspondance et de l'envoi des diplômes, les affiliés sont invités à joindre une offrande à leur demande. *Un franc* au moins par affiliés.

Les demandes d'affiliation doivent être adressées à M. Alfred Monbrun, Officier d'Académie, rue de la Monnaie, 18, à Bordeaux (Gironde).

BIBLIOGRAPHIE

— ÉCHOS DE NOTRE-DAME DE PARIS. — Sous ce titre, M. Ch. Vervoitte, inspecteur général de la musique religieuse dans les Maîtrises et les Ecoles normales de France, vient de publier un Recueil de Solos appelé, nous n'en doutons pas, à un grand succès. Le nom de son auteur indique assez la valeur de cet ouvrage et suffit à sa recommandation. En vente à Paris, chez Gérard, éditeur, boulevart des Capucines ; chez Graff, éditeur, 80, rue Bonaparte, et chez l'auteur, rue Raynouard, 69.

— QU'EST-CE QU'UN JÉSUITE ?... Charmant opuscule à répandre. Nous félicitons l'auteur, M. Ch. Buet, de ce travail qui peut dissiper bien des préjugés dans les esprits de bonne foi. Prix 0,25 cent à Paris, aux bureaux de la *Société générale de Librairie catholique*, rue Grenelle-St-Germain, 25. Il faut propager ces sortes de livres.

— LES FRANCS-MAÇONS... Cet opuscule de Mgr de Ségur donne la clef de bien des événements qui nous préoccupent aujourd'hui. Prix : 30 cent. chez tous les libraires.

JUIN 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1879.

Chaque semaine ou chaque mois, indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, de la pr.: *En ego.*

1er juin, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° p. les possessseurs d'objets indulg.; 6° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl.; 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales ; 3° p. la Propag. de la Foi. (j. au ch.).

3, mardi. — Ind. pl. pour l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie (j. au ch).

4, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).

5, jeudi. — Ind. pl. pour la récitat. à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière: *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scapul. rouge.

7, samedi. — Ind.: 1° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).

8, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bleu.

9, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales; 2° pour la Propag. de la Foi (j. au ch.).
10, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie. (j. au ch.).
11, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
12, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Apost. de la prière. (j. au ch.).
13, vendredi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapulaire rouge,
14, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu (comme au 7 juin. — j. au ch.).
15, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus; 3° p. l'Archic. de St Joseph; 4° pour le scap. bleu; 5° p. le rosaire; 6° pour les poss. d'objets indulg.
16, lundi. — Ind. plén.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récit. quot. du *Memorare* (j au ch.).
17, mardi. — Indulg. plén.: 1° pour le scap. bleu; 2° pour la récit. quotidienne de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
18, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.).
19, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. de la pr: *Loué et remercié.* (j. au ch.).
20, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
21, samedi. — Indulg. plen.: 1° en l'honneur de St Louis de Gonzague; 2° pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 7 juin — j. au ch.).
22, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° pour l'Apostol. de la Prière.
23, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la récit. quot. du trisagion: *Sanctus*; et 2° de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
24, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du St Cœur de Marie; 2° pour le scap. bleu; 3° pour les poss. d'objets indulg.
25, mercredi. — Ind. pl. 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
26, jeudi. — Ind. pl. 1° p. la récit. quot. du chap. brigitté; 2° du chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).
27, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire rouge; 2° p. les Tert. Fr.; 3° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).
28, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 7 juin. — j. au ch.).
29, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du C. de Jésus; 3° pour l'Archic. de St Joseph; 4° pour les posses. d'objets indulg.; 5° sept ans et sept quarant. p. l'Archic. de Notre-Dame de Sous-Terre.
31, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récit. quot. de l'*Angelus*.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

7e NUMÉRO — LA VOIX — JUILLET 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE A MESSIEURS LES CHANOINES DE CHARTRES

Niort, le 15 Juin 1879, en visite pastorale.

MESSIEURS,

Vous me pardonnerez le retard que j'ai mis à répondre à votre lettre de félicitations, qui m'a profondément touché. Il n'a pas tenu à moi d'aller vous remercier de vive voix ; j'avais à cœur de porter aux pieds de Notre-Dame de Chartres l'expression de tous les sentiments que fait naître dans mon âme la promotion si extraordinaire dont je viens d'être honoré ; et je voulais aussi réitérer à Monseigneur votre évêque l'assurance de ma gratitude. Une visite pastorale trop longtemps retardée me rappelait immédiatement dans mon diocèse, et c'est de la ville de Niort que je puis enfin vous dire tout le prix que j'attache au souvenir bienveillant de mes anciens collègues et de mes frères de l'insigne Chapitre de Chartres. Daignez prier pour que votre humble compatriote ne se montre pas trop indigne d'une élévation qui impose tant de devoirs.

Bon nombre de prêtres et de pieux laïques m'ont adressé leurs congratulations. Dans l'impuissance où je suis de m'acquitter envers chacun d'eux, je vous serais reconnaissant si ces quelques lignes, publiées dans la *Voix de N.-D. de Chartres*, portaient à tant d'honorables personnes de la ville et du diocèse l'expression de ma reconnaissance.

Je suis demeuré et je demeurerai toujours chartrain de

cœur, et rien ne m'est plus doux que les sentiments qu'on veut bien me garder sur ce sol béni de Notre-Dame de Chartres, notre commune et tendre mère.

Agréez, je vous prie, l'assurance de l'attachement particulier avec lequel j'aime à me dire,

Messieurs,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

† L.-E. card. PIE, évêque de Poitiers.

— C'est un honneur pour notre modeste revue comme pour les archives capitulaires d'avoir eu à insérer cette communication. Nous le déclarons avec joie à nos abonnés, en leur demandant de répondre au désir du nouveau prince de l'Église par leurs prières à Notre-Dame de Chartres.

Ne peut-on pas déjà compter sur l'effet de ces prières ? Ne peut-on pas merveilleusement augurer du cardinalat de Monseigneur Pie, en voyant le redoublement de sympathie qui semble se manifester autour de sa personne auguste ? Quelles fêtes que celles de son entrée solennelle le 2 juin dans sa ville épiscopale ! Procession religieuse, apparat militaire, décoration des églises et des rues, illuminations, discours, tout était beau et grand. Spontanées et chaleureuses aussi ont été les ovations de Niort, lorsque Son Éminence s'y est rendue à l'occasion de la Confirmation.

Au milieu de ces solennités vraiment triomphales décrites au long par la *Semaine liturgique de Poitiers* et le *Courrier de la Vienne*, les allocutions du cardinal ont révélé ses sentiments intimes ; il était touchant d'entendre sur les lèvres de celui qui était si légitimement honoré le beau langage de l'humilité et de la confiance au Seigneur. « *Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus ; nimis confortatus est principatus eorum.* » Ps. 138. « A mon sens c'est trop d'honneur rendu à vos amis, ô mon Dieu ; la gloire de vos princes est exaltée outre mesure. » Tel a été le texte développé par Son Éminence dans la cathédrale de Poitiers.

CHRISTINE LA DENTELIÈRE (1)

(*Suite*)

En voyant la caméristе au lieu de sa maîtresse, le cœur de Christine se serra... « Elle n'est pas venue, lui dit-elle avec tristesse ? » — Non, elle n'a pu s'absenter en un pareil moment, mais voici une gratification qu'elle vous envoie en attendant la somme qui vous est due ; vous avez de la chance, ma petite, depuis deux ans que je

(1) D'après M. Lavergne : *Dans les Neiges d'antan.*

supporte ses caprices et que je la sers jour et nuit, elle ne m'a jamais tant donné. Mademoiselle m'a de plus bien recommandé de vous engager à sa noce ; elle a fait écrire à votre prétendu pour qu'il y danse avec vous, n'y manquez pas ; mais fardez-vous, croyez-moi, car vous avez l'air d'une déterrée. »

La soubrette reçut des mains de Christine le carton contenant la dentelle, et disparut pour ne plus revenir. Après son départ, l'ouvrière ouvrit le paquet envoyé par Flora. C'était une toilette au complet. Rien n'y manquait, pas même un joli tablier, dont la pochette renfermait une bourse contenant cinq louis d'or...

Sa marraine, mère de Géry, accompagna Christine au mariage de Flora. Tandis qu'un interminable festin rassemblait les nobles invités au château, des tables dressées dans le parc recevaient les fermiers, les vassaux, grands et petits. Le soir il y eut de belles illuminations, on tira un feu d'artifice ; on dansa sous la feuillée, enfin tout se passa au mieux. Malheureusement, Christine prit froid au retour, et la pauvre aveugle s'aperçut que sa chère petite fille frissonnait en se mettant au lit.

Huit jours après son mariage, la nouvelle marquise de M... faisait ses visites en carosse à quatre chevaux, radieuse et parée : elle sortait d'une maison de la rue Verte, donnant la main à son mari, et allait remonter en voiture, quand une petite clochette se fit entendre, et un prêtre passa tenant le saint sacrement ; quatre hommes portaient le dais, et deux enfants de chœur des flambeaux !

M. de M... se mit à genoux, et se relevant ensuite, il suivit le bon Dïeu ... Flora se tenait près de lui.

Arrivé devant une maison de la rue des Blancs-Pignons, le cortège s'arrêta. Flora pâlit : elle descendit à la suite du vieux prêtre cet escalier, dont elle connaissait chaque marche, avec la triste certitude que la malade que le Seigneur allait visiter pour la dernière fois, n'était autre que Christine, l'habile dentelière ! C'était elle, en effet... Etendue sur son lit, les mains jointes, souriante et paisible, elle semblait en extase...

Sa bonne grand'mère à genoux, soutenait son oreiller. Le prêtre parla quelques instants à la jeune mourante ; c'était lui qui l'avait baptisée, qui lui avait fait faire sa première communion ! Il lui rappela toutes ces grâces, tous ces bonheurs, et la conviant ensuite à une fête plus grande encore, celle qui n'aura pas de fin, il lui donna le Saint Viatique, et lui promit de revenir le lendemain.

« Ce sera trop tard, » lui dit Christine. Et quand la cloche de l'église voisine tinta l'*Ave Maria*, cette âme angélique brisant ses liens mortels alla continuer dans les cieux les louanges de la Vierge Marie.

Cependant, la grand'mère de Christine restait agenouillée aux

pieds de sa couche funèbre. Lorsqu'on voulut la relever, on s'aperçut seulement alors qu'elle avait cessé d'exister !...

Une même tombe réunit et la jeune ouvrière et la vieille aveugle. Géry, après la cérémonie funèbre, alla frapper à la porte des jésuites, sollicitant d'y être admis à titre de frère Coadjuteur.

Dix ans après il rangeait la chapelle ; la dernière messe venait de finir, quand une dame en grand deuil de veuve s'approcha : « Frère Géry, dit-elle, me reconnaissez-vous ? » Il leva les yeux, il vit un doux visage qui semblait brûlé par les pleurs.

« Pardon, madame, fit-il, en s'inclinant, je ne me rappelle pas vous avoir jamais vue. »

« Vous reconnaîtrez peut-être ceci, » reprit la dame ; et sortant de dessous son mantelet un grand sachet de soie, elle en tira une dentelle magnifique. Géry pâlit et s'appuya sur sa chaise sans dire un mot.

« Vous remettrez cette dentelle au R. P. Supérieur, » je la donne à la Vierge de votre chapelle : je ne l'ai portée qu'une fois, une seule !

« De grâce, madame, dit Géry, donnez-la vous-même au père ministre, Je ne saurais y toucher ; pour moi, cette dentelle, c'est le *linceul de Christine.* »

Le linceul de Christine ! Cette parole dut transpercer comme un glaive aigu le cœur de Flora, car c'était elle même, en lui rappelant les lugubres résultats de ses exigences de jeune fille... Elle ne les avait point oubliées d'ailleurs. Depuis la mort de l'ouvrière, elle ne goûta pas une joie qui ne fut empoisonnée par ce poignant souvenir, et quand après dix ans d'une chrétienne union, la mort lui enleva son époux, elle accepta cette cruelle épreuve en expiation de sa coupable coquetterie.

C. de C.

LE SACERDOCE

Monseigneur Isoard, préconisé dernièrement évêque d'Annecy, et dont nous avons parlé plusieurs fois à l'occasion de ses pèlerinages à Notre-Dame de Chartres a publié ses belles conférences sur le *Sacerdoce* (1). Cet ouvrage est destiné aux laïques aussi bien qu'au clergé. Nous savons gré à un honorable correspondant qui signe A. R. d'avoir attiré l'attention de nos lecteurs, en adressant à la *Voix* la page suivante ; elle convient parfaitement au bulletin de l'Œuvre des vocations ecclésiastiques.

« Le sacerdoce est sans doute l'objet fondamental de cet ouvrage, le centre auquel tout revient ; mais le sacerdoce, n'est-ce pas la constitution même de l'Eglise à laquelle nous appartenons ? Le sacerdoce est fait pour nous, il s'exerce parmi nous, la vie du clergé est intimement mêlée à celle du peuple chrétien, ils agissent sans cesse très-puissamment l'un sur l'autre ; les prêtres sont nos fils et

(1) *Le Sacerdoce*, par Mgr Isoard. 2 vol. chez Victor Palmé, Paris.

nos frères avant de devenir nos pères en Jésus-Christ, et leur paternité est plus ou moins féconde et fructueuse, selon l'idée que nous en avons, et le concours que nous lui prêtons. Il n'est donc point surprenant que Mgr Isoard ait eu la pensée de parler aux fidèles de leurs pasteurs, aux enfants de leurs pères. Disons mieux : rien n'était plus opportun, à une époque où l'on cherche à amoindrir le rôle du prêtre, où l'affaiblissement de la foi n'en laisse plus comprendre la grandeur et la beauté ; où le ministre de Dieu ne marche qu'entouré de préventions et de défiances, quand ce n'est pas de haines et de calomnies, obligé en quelque sorte de se faire pardonner un titre qui devrait lui attirer toutes les sympathies et tous les respects. Aussi le nombre des vocations diminue ; les familles, même chrétiennes, ne tiennent plus à honneur de donner leurs fils à l'Église, et il faudrait trembler sur l'avenir de la religion, si nous ne savions que l'Esprit de Dieu est toujours là, prêt à renouveler toute chose et à se répandre sur ceux qui l'invoquent. Exhorter le clergé à une sainteté plus grande, afin que l'ascendant de ses vertus ramène à lui les âmes qui s'en éloignent, rappeler les fidèles à l'esprit chrétien, leur montrer ce qu'est le sacerdoce, afin que, plus unis au clergé, animant et secondant son zèle, tous ensemble redoublent d'efforts pour lutter contre le mal et faire en ce monde l'œuvre divine, telle est la pensée, tel est le but de Mgr Isoard.

Il est bon à l'âme chrétienne d'apercevoir ces horizons, de respirer sur ces hauteurs : quelque chose lui en restera pour élever sa pensée et ennoblir sa vie.

... Pénétré de la haute mission du sacerdoce, Mgr Isoard demande beaucoup aux prêtres, mais il demande beaucoup aussi aux fidèles ; il veut réveiller, éclairer les consciences endormies, particulièrement chez les classes dirigeantes, celles qui possèdent l'influence et la richesse ; il montre à tous leur part de responsabilité dans le succès ou l'insuccès de l'œuvre commune. Etudions les grandeurs du sacerdoce pour connaître notre propre grandeur : le prêtre nous dira ce que c'est qu'un chrétien, et alors, animés d'un zèle nouveau, sentant à quoi nous sommes appelés, nous comprendrons le cri de Mgr Isoard : Faites des prêtres ! Nous chercherons donc à en augmenter le nombre, et participant de tout notre pouvoir à leurs travaux apostoliques, nous les aiderons à sauver les âmes. A. R.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres
M. L'ABBÉ LECOMTE. *(5e article)*

Dans l'article précédent, nous avons vu M. l'abbé Lecomte en présence de la jeunesse et particulièrement de la jeunesse lévitique. Il est tout naturel que celui-ci continue de présenter ses rapports

avec le clergé. Nous considérerons ensuite son attitude vis-à-vis des autres classes sociales.

La douce parole multiplie les amis, nous disent les saints Livres ; il en doit être ainsi surtout quand elle s'échappe d'un cœur d'or. Les jeunes abbés que différentes circonstances avaient mis en contact avec M. le curé durant le cours de leurs études, entraient comme de droit dans le cercle de plus en plus élargi de ses confrères intimes. Il leur marquait sa bienveillance par des services de toutes sortes ; deux lettres tombées entre nos mains nous en ont particulièrement convaincu. L'une nous le montre faisant triompher un jeune prêtre des hésitations auxquelles le poussait sa famille devant une décision épiscopale ; l'autre nous peint ses sollicitudes au sujet d'une installation de desservant à laquelle sa présence ajouta un grand éclat.

Voici un document qui indique un caractère spécial de ses relations avec les membres du clergé. C'est une note que nous trouvons dans l'histoire du Congrès scientifique tenu à Chartres en 1869 : « J'ai dit que M. Lecomte avait fait école à Chartres : outre le disciple principal que je viens de nommer (Monseigneur Pie), je pourrais citer, groupée autour de lui, une pléiade d'ecclésiastiques dont quelques-uns ont fourni des travaux d'une certaine importance à la Société archéologique d'Eure-et-Loir. » Et en effet le correspondant à qui l'on doit ces lignes cite plusieurs noms honorés parmi nous d'une bonne réputation littéraire ou oratoire.

C'est dire assez qu'au presbytère de Notre-Dame on rencontrait, avec les liens de l'affection, l'influence du talent garanti par la sainteté et, à cause de cela, toujours utile dans ses communications spontanées : *bonum sui diffusivum.* Aux vicaires de M. Lecomte appartenaient les premiers bienfaits de cette influence comme les premières effusions de son amitié. De là une admirable harmonie de sentiments et de volontés entre le pasteur et ses collègues, et par conséquent une grande force collective pour le bien spirituel de la paroisse.

Aux marques de déférence que ne lui ménageaient point ses chers collaborateurs, M. le curé répondait souvent par cet humble avis : ne me considérez que comme le premier entre des égaux, *primus inter pares.* Puis il cherchait à les mettre en évidence ; il les déléguait à tour de rôle pour la présidence des processions de confrérie ou pour la célébration de la grand'messe. Nous parlons d'après l'assertion d'un respectable vieillard, seul survivant des vicaires de M. l'abbé Lecomte. Un abandon aussi facile des droits de préséance ne diminuait d'ailleurs en rien le prestige de l'autorité, et de celle-ci l'archiprêtre savait faire le meilleur usage, surtout en imprimant une direction commune au ministère particulier de chacun.

Il aimait à s'entretenir avec ses collaborateurs ; et l'on nous assure qu'une de ses thèses favorites au milieu d'eux c'était la question de la suprématie pontificale, bien qu'elle ne fut pas encore, comme elle l'a été plus tard, le point culminant de toutes les discussions religieuses. Dès lors, les propositions de l'archiprêtre étaient en accord parfait avec les décisions promulguées depuis au Concile du Vatican. Aussi, après la proclamation dogmatique de 1870, n'avons-nous pas été étonné d'entendre ces paroles sur les lèvres d'un laïque : « Dieu merci ! je n'ai rien à modifier dans mes croyances ; toutes ces choses m'avaient été enseignées dans mon enfance par M. Lecomte. »

Ce que le bon curé répétait surtout à ses vicaires, c'étaient ses principes relatifs au développement de la piété. Il leur demandait entre autres choses de se mettre en garde contre les méthodes trop rigoristes. Le jansénisme que Monseigneur de Ségur appelle le fils aîné de l'enfer, qui a perdu la France et préparé les voies à Voltaire, à Rousseau, à la révolution antichrétienne, a été frappé à mort par les anathèmes de l'Église, on le sait ; toutefois, en plus d'un lieu et longtemps après sa condamnation, on a pu remarquer les traces de son passage dans certaines pratiques et certaines abstentions peu conformes aux tendances et aux besoins d'une religion bien éclairée. Pour garder la juste mesure dans la conduite des âmes, M. le curé voulait qu'on s'en rapportât au Concile de Trente et aux maximes des Saints. Par là il devait obtenir les résultats que nous sommes, aujourd'hui encore, à même de constater et d'admirer.

Qui donc plus que lui propagea la communion fréquente en rendant aimable tout ce qui touche au culte de Notre-Seigneur ?

Il avait introduit les exercices du mois de Marie à la cathédrale, et le niveau de la dévotion à la Sainte Vierge avait monté visiblement. D'accord avec ses collaborateurs, il mit en honneur les exercices du mois du Sacré-Cœur, espérant ouvrir plus abondantes sur ses paroissiens les sources de l'amour divin. C'était une bien louable initiative que celle-là.

Dans notre cité, il appartenait aux prêtres de Notre-Dame de Chartres de solenniser ainsi les premiers, dans chacun de ses jours, le mois de juin, époque ordinaire des fêtes eucharistiques. Ne convient-il pas aux fidèles de l'église principale de donner le branle à toute autre assemblée pieuse, quand il s'agit d'une pratique sainte reconnue par qui de droit d'une utilité générale ?

Le mois du Sacré-Cœur a été ainsi célébré durant plusieurs années à la chapelle qui porte ce vocable dans la cathédrale ; lectures ou instructions, cantiques, rien n'y manquait ; et les paroissiens venaient volontiers clore leur journée auprès de Celui qui repose de toutes fatigues et console toutes peines.

Des motifs maintenant oubliés empêchèrent de reprendre cette suite de cérémonies quotidiennes ; leur suppression n'entraîna pas du moins celle du salut mensuel avec amende honorable. De nos jours, dans l'église paroissiale de Notre-Dame, l'Œuvre de l'Apostolat de la prière est venue fournir un élément de plus et donner comme un nouvel aiguillon au zèle pour la dévotion au Sacré-Cœur.

Si les vicaires de M. l'abbé Lecomte le secondaient avec une admirable unité de vues et d'action dans la propagande des idées chrétiennes et des habitudes sanctifiantes, de son côté il les appuyait fortement au milieu des difficultés de leur ministère. En cas d'attaque, les adversaires du clergé pouvaient s'attendre à voir le pasteur se substituer à ses auxiliaires et parer lui-même aux coups.

Un jour, certaine feuille peu cléricale s'était avisée de lancer des reproches contre un vicaire qui n'avait pas voulu se prêter à une sépulture d'enfant non baptisé. Voilà aussitôt M. le curé l'arme à la main ; et l'arme, c'était sa plume ordinairement si douce et si moëlleuse transformée en fine lame pour la défense de la vérité et des droits de l'Eglise. Nous avons sous les yeux une copie de la vigoureuse lettre qu'il fit insérer dans un journal du temps. C'est un court et substantiel plaidoyer en faveur de la discipline ecclésiastique dont les mesures ne peuvent jamais être taxées d'intolérance, dans l'application hostile du mot ; de ce mot vague, indéfini, vaporeux, qui n'a guère d'application maintenant que contre les prêtres.

« Ah ! de grâce, dit l'archiprêtre en finissant, que le monde nous laisse donc notre antique code de lois, notre rituel catholique, brillant de toute la majesté des âges en face de la mobilité des législations humaines ! Qu'on laisse à la milice sacerdotale sa vieille consigne et sa vieille bannière ! Quoique le feu de tant de batailles l'ait noircie et déchirée, on peut lire encore sur cette bannière cette sacrée devise : « Aimer tendrement les hommes, les aimer quand même et ne pas les craindre. Avec un principe tel que celui-là, on ne saurait être intolérant ni lâche. »

Un tel homme, intrépide lutteur vis-à-vis du mal à poursuivre, quoique vrai type de bénignité vis-à-vis des personnes, devait avoir une large part à l'amitié de son évêque que nous avons appelé, au commencement de la présente notice, l'athlète des bons combats. Monseigneur Clausel de Montals se plaisait à conférer avec lui sur les graves questions qui alors agitaient les esprits et que ses lettres pastorales ont traitées si magistralement. Soit dans sa propre demeure où Monseigneur venait surprendre de temps en temps le soir une réunion d'amis, soit au palais épiscopal où il eut souvent à discuter même en présence de personnages étrangers, l'archiprêtre savait ne point s'écarter des égards dus au vénéré Prélat, et en même temps garder l'indépendance du langage en soutenant l'opinion qu'il croyait la vraie. *Amicus Plato, magis amica veritas.*

C'est en de pareilles circonstances que M Louis Veuillot, plusieurs fois convive de notre ancien évêque, apprit à connaître M. le curé de la cathédrale. L'éminent publiciste emporta de ses voyages de Chartres une haute estime de M. l'abbé Lecomte, à en juger par les lignes élogieuses qu'il consacra à sa mémoire dans son esquisse sur Monseigneur de Poitiers (1).

Ces fréquents rapports avec Monseigneur de Montals attiraient de temps à autre à l'archiprêtre un surcroît de considération qu'il était loin de rechercher. Voici une aventure qui embarrassa singulièrement son humilité.

En revenant d'une communauté, il rencontra un voyageur qui désirait être dirigé vers le palais épiscopal ; c'était un évêque. Monsieur le curé s'offre comme cicerone. En chemin la conversation tombe naturellement sur des faits d'histoire locale. « Il paraît, dit l'aimable étranger, que vous avez ici pour curé de cathédrale un prêtre fort distingué, à qui l'on a offert l'épiscopat. » C'était vrai ; nous avons expliqué plus haut comment M. Lecomte avait refusé successivement les évêchés du Puy, de Clermont et de Séez. Mais le respectable voyageur n'avait pu prévoir l'effet de sa parole qui jaillissait au visage du guide comme un encens peu désiré. L'archiprêtre s'en tira en homme spirituel sans compromettre son secret et tourna habilement l'entretien sur une autre matière. On arrive ainsi au palais, où la réception est des plus gracieuses. A peine entré en conversation, Monseigneur de Montals questionne le prélat visiteur sur différents cas d'administration ou de polémique. « Et Monsieur le curé de la cathédrale, qu'en pense-t-il ? » dit tout à coup l'hôte auguste en se tournant vers M. Lecomte, qu'on avait prié de rester durant l'entrevue. Quelle ne fut pas la surprise de l'étranger ! La dénomination inattendue lui révélait à qui il avait eu à faire le long de sa route ; il admira d'autant plus les réponses faciles et sages de son introducteur ; puis il allait lui multiplier ses excuses et ses remerciements quand il le vit s'esquiver avec politesse et promptitude, dans la crainte sans doute d'un nouveau jet d'encens pourtant bien mérité.

Monsieur le curé disait plus tard aux enfants de l'un de ses ouvroirs : « On gagne de l'esprit en se frottant à Monseigneur ; on gagne des infirmités à fréquenter votre pauvre père. » C'était l'édification et la force de la vertu que l'on trouvait auprès de ce père qui s'ignorait lui-même ; le trait raconté tout à l'heure prouve que l'esprit n'y manquait pas non plus, et un esprit portant le cachet du vrai mérite, c'est-à-dire accompagné de la modestie.

Il ne faudrait pas croire que cette modestie dégénérât en pusillanimité. Comblé des témoignages de la confiance épiscopale : curé-

(1) Voir l'ouvrage : *Célébrités catholiques contemporaines.*

archiprêtre de Notre-Dame, vicaire-général de Chartres et plus tard de Poitiers, chanoine théologal, supérieur du monastère de la Visitation à partir de 1841, nous ajouterons, pour être complet, membre du Conseil académique d'Eure-et-Loir, M. l'abbé Lecomte semblait moins préoccupé de ses dignités que des devoirs par elles indiqués. Dans une lettre familière datée du 2 octobre 1848 ; il écrivait : « Il est vraiment bien question de nous, et de tous les microscopiques intérêts de notre amour *malpropre !* Dieu ! Dieu ! puis le salut dû prochain à la bonne heure ! Voilà qui mérite d'occuper une âme noble, généreuse et chrétienne ! »

—Ses titres étaient peut-être un sauf-conduit fort utile pour pénétrer en certaines maisons où des mondains ne mesurent à un visiteur leur concession d'estime que d'après l'éclat de ses charges honorifiques. Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, c'est que dans les familles de grands qu'il fréquentait le plus, les sentiments chrétiens régnaient assez pour que sa seule qualité de pasteur lui valût un cordial accueil.

La plupart de ces familles n'ont plus de représentants à Chartres ; mais leur souvenir y reste. Les de Coussay et de la Rochejacquelin, les de Mauny, de Gogué, de Cacqueray, etc., traitaient Monsieur le Curé de Notre-Dame en saint prêtre et en ami vénéré. L'affection était réciproque. Aussi, en 1849, lorsque M. le comte du Temple de Rougemont termina sa belle carrière par une fin chrétienne comme sa vie, M. l'abbé Lecomte, parlant sur sa tombe devant les plus hauts personnages de notre cité, terminait son discours en des termes qui empruntaient une force particulière à sa situation exceptionnelle : « Imitez, Messieurs, de si nobles et de si saints exemples... C'est mon cœur d'ami et de pasteur, tendrement intéressé au bonheur d'ici-bas, quoique si fugitif, plus vivement intéressé sans doute à votre bonheur pour les siècles des siècles ; oui, Messieurs, c'est mon cœur de pasteur et d'ami qui a placé sur mes lèvres ces courtes paroles. Que Dieu les bénisse !... »

— Le vertueux curé, si étroitement lié avec ses paroissiens de haute classe, n'en était pas moins cher à ceux des classes inférieures, parce que lui-même était animé d'une sainte dilection pour tous, appliquant dans sa propre conduite le conseil qu'il donnait un jour à un prêtre récemment ordonné : « Vous aimerez tous vos frères, mon jeune et cher ami, tous : les grands et les petits ; rejeter les uns ou les autres, c'est un fâcheux esprit de système ou une pensée diabolique. »

Trait d'union entre les riches et les pauvres, il faisait bénéficier ceux-ci des bonnes dispositions de ceux-là. Grâce à son intermédiaire, il arrivait souvent que les uns étaient plus volontiers généreux et les autres plus largement secourus. Les aumônes arrivaient à ses mains sacerdotales pour subvenir à une foule de misères ; mais comme les affluents d'un réservoir qui laisserait s'échapper à mesure

mille filets d'eau sur les terres voisines, elles suffisaient rarement aux infortunes ou aux œuvres qui comptaient sur ses dons. Bien entendu dans ce trésor des pauvres aussitôt épuisé que rempli dont il était forcément le dépositaire, il commençait par mettre son appoint personnel, et son appoint c'était tout ce qu'il avait en sa possession.

Son désintéressement n'est-il pas devenu proverbial ? Monsieur l'abbé Brière, de pieuse mémoire, un de ses confidents et son successeur à Chartres, a dit de lui en chaire devant les paroissiens de Notre-Dame : « Si, entraîné par sa charité, il est allé parfois au delà de ses ressources, ne lui en faisons pas un crime ; c'est là un beau défaut après tout, et que trop peu de gens méritent qu'on leur reproche. Il a tant fait, je l'avoue, qu'il est mort plus pauvre que ceux qu'il secourait : mais ce sera son titre le plus assuré aux récompenses divines ainsi qu'à vos bénédictions éternelles. »

M. l'abbé Lecomte aurait tant désiré ne jamais s'occuper d'argent. Il revient plusieurs fois sur l'expression de ce désir dans ses correspondances. Elle était bien sincère l'apostrophe suivante adressée à une Visitandine qui allait prononcer ses vœux ! Nous l'extrayons du sermon prononcé par lui à la cérémonie de profession : « Je vous estime heureuse de renoncer à un peu de boue pour conquérir les cieux. Je ne vous appellerai pas pauvre, ô vous qui possédez Jésus-Christ... Non, non, je ne saurais vous trouver indigente, ô vous qui tenez ce trésor entre vos mains. Quel échange vous allez faire ! Vous allez donner à Dieu, quoi donc ? A peine l'aperçois-je, une poussière ; et Dieu va vous donner en retour... lui-même. On appelle cela le vœu de pauvreté. Vous, mon enfant, vous l'appellerez le vœu de votre richesse...» Et après une longue tirade consacrée au développement de cette pensée, il s'écriait : « Qu'y a-t-il de digne d'envie, sinon Dieu ? Quelle chose est désirable sinon celle qui surpasse tout ?... O surabondante vie ! Océan de vie d'où découle tout ce qui respire ! O mon Dieu, qui est semblable à vous pour mériter les recherches de notre cœur ! »

Le digne archiprêtre n'attachait donc aucun prix aux éléments ordinaires de la fortune ou du bien-être matériel, lorsqu'il ne fallait pourvoir qu'à ses besoins. Quelques traits vont montrer à nos lecteurs comment il savait pourvoir aux besoins d'autrui.

(A suivre prochainement). L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Dans une lettre aux archevêques de Turin, de Gênes et de Verceil, le Pape se réjouit de la sollicitude que déploient ces prélats pour défendre le mariage religieux ; le Saint-Père déplore la nouvelle loi italienne sur le mariage, loi qui est contraire à la religion et à la liberté de conscience.

— La police italienne a osé chasser de l'*Observatoire* fondé par Pie IX le R. P. Ferrari, directeur de cet établissement depuis la mort du célèbre Père Secchi, et à sa place a été installé un directeur laïque. Nombreuses protestations des catholiques.

— Une consultation a été demandée à la congrégation du concile de Trente sur le mariage civil. Une correspondance rapporte ainsi l'importante décision qui a été rendue.

« Divers théologiens et canonistes considéraient le mariage civil comme *une promesse d'épousailles* pouvant causer un empêchement à un mariage subséquent. D'autres voulaient y voir un mariage clandestin qui, bien que gravement illicite, pouvait être validement contracté dans les pays où le Concile de Trente ne fut pas formellement promulgué. La question était depuis longtemps soumise à la Sacrée Congrégation ; plusieurs des plus savants théologiens avaient dû rédiger là-dessus de volumineuses consultations

« A la suite d'un dernier travail de son éminent secrétaire, Mgr Verga, la Congrégation des EE. cardinaux a décidé que le mariage civil ne pouvait être considéré que comme *un acte purement civil qui, bien que permis en tant qu'il s'agit de satisfaire aux exigences de la loi civile*, ne pouvait avoir aucune valeur canonique aux yeux de l'Église, ni, par conséquent, produire *aucun empêchement canonique* quelconque (décision du 13 mars). »

— Dans une allocution récente, M. de Mun a cité le trait suivant : « Je me souviens d'avoir lu dans l'histoire des premières conquêtes algériennes, l'épisode qui suit. Plusieurs prisonniers français étaient tombés entre les mains des Arabes. Parmi eux se trouvait un petit clairon parisien du quartier Mouffetard, à la physionomie intelligente et éveillée... Furieux du succès croissant de nos armes françaises, les Arabes mettaient leurs prisonniers à mort à moins qu'ils ne voulussent abjurer la religion chrétienne et se faire musulmans. — On fit cette proposition au jeune soldat, il réfléchit, hésite, se ravise et s'écrie : « Eh bien, ma foi non ! J'ai été baptisé..., je ne veux pas faire ça ! »

Une scène analogue se passe en ce moment. On pousse la France à l'apostasie, on la lui propose sous mille formes, elle retrouvera, je l'espère, l'accent de sa vieille foi catholique pour s'écrier comme ce brave petit clairon : Non ! je ne puis pas... Je ne veux pas renier mon baptême ! *(Semaine religieuse de Versailles).*

— Dans une ville du midi de la France, M. le maire, personnage tout à fait avancé, a débuté par persécuter les Frères des écoles chrétiennes. Il aurait voulu les faire partir tous ; mais il n'a pu y réussir. Après cela, il s'est tourné contre le clergé paroissial, faisant supprimer le traitement communal des trois vicaires. Instruit de ce méfait, Mgr l'évêque a retiré ces trois prêtres. Ceci ne faisait pas l'affaire de la population : elle s'est plainte et à tel point que M. le maire est allé

trouver l'évêque et le prier de rendre à la paroisse de.... ses trois vicaires. « Vous rencontrez mal, répondit le prélat ; en ce moment je n'ai pas de sujets disponibles. — Monseigneur, je m'offre à payer de ma bourse le traitement de l'un de ces messieurs. — Ce n'est pas ainsi que les choses doivent s'arranger. Vous avez dépouillé mes prêtres d'une manière soi-disant légale ; il faut que vous les rétablissiez d'une manière officielle. »

Finalement, la municipalité s'étant exécutée, les vicaires sont revenus après deux à trois mois d'absence. Mais M. le maire avait toujours à cœur de communiquer son venin à la population, et pour cela il a fondé un théâtre dans sa petite ville. L'inauguration a eu lieu dans le mois de février dernier. Mais, hélas ! ce pauvre maire, qui présidait cette triste solennité, a été frappé sur son fauteuil d'une attaque d'apoplexie, dont il est mort deux heures après, sans avoir pu se reconnaître et par conséquent sans être préparé à paraître devant le Souverain Juge.

— *La liberté de l'enseignement.* — On sait qu'en Belgique un mot d'ordre, parti des loges de la franc-maçonnerie, a mis en grand péril la liberté de l'enseignement. Aussitôt les catholiques se sont mis en défense, et l'enthousiasme pour le pétitionnement contre les projets liberticides des francs-maçons a été général. Voici la traduction d'un chant devenu très-populaire parmi les Flamands à cette occasion :

Refrain. « Ils ne l'auront point l'âme si belle de l'enfant ; ils ne l'auront point tant qu'en Flandre il restera un seul Flamand. »

I. « Ils ne l'auront point l'âme si belle de l'enfant, en dépit des artifices diaboliques ; ils ne l'auront point aussi longtemps que le beau soleil du bon Dieu brillera sur nos Flandres ; ils ne l'auront point aussi longtemps qu'il y aura un liard dans notre sacoche. »

II. « L'enfer est déchaîné ; l'école est un champ de bataille ; on veut arracher à l'Église du bon Dieu l'âme des petits ! Nous, catholiques flamands, nous ne tolérerons jamais pareil brigandage ; nous sommes encore du sang de ces héros qui donnèrent leur vie pour la foi. »

III. « Laissez-les venir, nous sommes prêts pour la bataille. Nous ne voulons pas que la Flandre devienne un guêpier de brigands ; nous voulons que, fidèles à l'Église et à Dieu, nos enfants ne deviennent point du gibier de potence, ne soient pas les clous de notre cercueil ! »

IV. « Nous consentons à périr, s'il le faut, mais perdre la foi, jamais ! Jusqu'au dernier soupir, un pied dans la tombe, nous crierons encore : Jamais nos enfants n'iront à l'école où le crucifix ne brille plus à la place d'honneur ! Nos enfants ne sont point destinés à être jetés dans une basse-fosse où jamais on n'entend retentir la parole de Dieu. »

Et chaque couplet se termine par ces mots :

« Les francs-maçons n'auront pas nos enfants. »

— *Napoléon Ier et l'enseignement chrétien.* — En 1813, un Frère des Ecoles chrétiennes avait été tiré de son école par une levée en masse. Napoléon Ier, en ayant été informé, écrivit du fond de la Russie : « J'ordonne que ce Frère soit immédiatement rendu à son école ; je puis remplacer un soldat, mais on ne remplace pas de tels maîtres.»

« Fontanes, disait-il à son ministre de l'instruction publique, il « faut me faire des hommes... et vous croyez que l'homme peut être « homme s'il n'a pas Dieu ! Sur quel point d'appui posera-t-il son « levier pour soulever le monde, le monde de ses passions et de ses « fureurs ? L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793... « De cet homme-là, j'en ai assez. Ah ! et c'est cet homme-là que « vous voudriez faire sortir de mes lycées ? Non, non, pour former « l'homme, je me mettrai avec Dieu ; car il s'agit de créer, et vous « n'avez pas encore trouvé le pouvoir créateur, apparemment ! »

— Mgr Bataille évêque d'Amiens, a rendu, le 9 juin son âme à Dieu. Il n'a fait que passer sur le siège de cette illustre cathédrale, mais ses vertus et ses talents l'ont font aimer et vénérer de tous.

Ses obsèques ont eu lieu mardi 17, à dix heures. Elles ont été présidées par Mgr Langénieux, archevêque de Reims et métropolitain d'Amiens.

Le *Dimanche*, revue catholique d'Amiens a raconté tous les détails de cette fin édifiante. Ses paroles à son clergé, après les cérémonies de l'extrême-onction, ont été fort touchantes ; il nous en coûte beaucoup de ne pas tout reproduire.

« Messieurs, dit Monseigneur en terminant ses recommandations : *Nolite contristari sicut cœteri qui spem non habent.* Continuez à vous montrer toujours plein de zèle pour la formation des jeunes prêtres qui vous ont été ou qui vous seront donnés pour auxiliaires.

» Je vous recommande un attachement inviolable au Souverain-Pontife ; vous le voyez, j'ai voulu avoir le portrait de notre bien-aimé Léon XIII au-dessus de ma tête ; soyez-lui toujours unis et dévoués ; là est la vérité, là est le salut. »

Aux élèves du Grand-Séminaire, il dit, la veille même de sa mort :

« Mes chers enfants : je ne savais pas qu'il fût si facile de mourir, c'est une grâce ; priez pour moi afin que Dieu me la continue. Priez encore pour moi plus tard. N'allez pas croire que parce que je suis Evêque je n'aie rien à craindre du Purgatoire ; les expiations sont nécessaires aux Evêques comme aux autres ; j'espère que vous ne l'oublierez pas. De mon côté si je vais au Ciel, comme j'en ai la confiance, je penserai à vous, je prierai pour vous. Lorsque vous serez prêtres, travaillez avec ardeur à procurer les saluts des âmes ; les temps sont difficiles, vous n'aurez pas tout le succès que vous pouvez désirer ; mais vous ferez du bien. Il est triste de penser qu'il y a des vides dans le diocèse ; à vous de les combler en favorisant les vocations au sacerdoce, et aussi en priant : *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam ;* et maintenant mettez-vous à genoux, je vais vous bénir ! »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques de marbre. — Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre, offert par les prêtres de la dernière ordination. — Un cœur à N.-D. du Pilier.

Lampes.— 132 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juin, savoir : devant N-D. de Sous-Terre 105 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2; devant Sainte-Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7; devant la statue du Sacré-Cœur, 7.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 360.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 345.

Nombre de visites faites aux clochers : 200.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Juin ont été consacrés 42 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Nous avons parlé au dernier numéro des pèlerins de la paroisse Saint-Sulpice ; Ils étaient plus de 600 ; procession, messe avec motets et cantiques, sermon, vêpres, consécration à Notre-Dame, tout comme les années précédentes ; c'était le 28 mai. — Le 29 mai environ, 700 pèlerins ; c'était le personnel du Collège de l'Immaculée-Conception de Vaugirard (Paris). Les Jésuites avec leurs élèves ont traversé la distance de la gare à l'église, musique en tête et bannières déployées. Très-bel office à la cathédrale le matin et dans l'après-midi. Grande affluence autour d'eux, surtout au moment du départ ; partout marques de sympathie générale pour cette jeunesse de si bonne tenue et de si bonne réputation sous le rapport de la discipline et du succès. — Le 22 juin, un autre groupe de pèlerins de Paris : les ouvriers du Patronage de Nazareth, de ce patronage si heureusement représenté il y a un mois, à Rome par une députation que Léon XIII reçut avec la plus grande bonté ; notre livraison de juin a raconté leur audience au Vatican. Les vingt-cinq patronnés de Nazareth que nous avons vus à Chartres venaient demander à Notre-Dame une compensation aux pieuses jouissances qu'ils auraient bien voulu, eux aussi, aller chercher à Rome. — Outre les caravanes dont nous venons de parler, il y a eu, dans le cours de juin, beaucoup de pèlerins isolés ou réunis en petits groupes ; nous signalons particulièrement les premiers communiants des pensionnats ou des paroisses voisines. Notre-Dame de Chartres, qui doit enfanter Jésus-Christ dans les âmes, ne devait-elle pas être pour eux *Notre-Dame de la première Communion,* selon un des titres populaires donné depuis quelques années à la Sainte Vierge ?

— *Ordination du 7 juin.* — 9 prêtres. MM. Béguin, Béchu, Crenier, Guérin, Henriot, Hubert, Legras, Métivier, Vassor Just. Quatre d'entre eux sont anciens élèves de la Maîtrise : MM. Béchu, Henriot,

Hubert et Métivier. Ils doivent être signalés comme clercs de Notre-Dame dans le bulletin de notre Œuvre. La première messe de M. l'abbé Hubert, professeur à la Maîtrise depuis un an, a été solennisée par les jeunes clercs à la Crypte ; cette belle cérémonie est devenue traditionnelle depuis déjà bien des années.

Procession de la Fête-Dieu. — Temps favorable. Préparatifs magnifiques ; 8 reposoirs dans la haute ville, rivalisant tous de luxe et de grâce ; escorte militaire ; fanfare du régiment et celle de l'école des Frères ; quantité de bannières et d'oriflammes ; immense défilé du clergé, des confréries et des pensionnats. Tentures sur toutes les maisons du parcours, sauf cinq dont deux ou trois inhabitées. En résumé manifestation plus brillante encore à notre avis, que les années précédentes.

— Fête de l'Adoration à la chapelle de la communauté de Saint-Paul, le 26 juin. Prédicateur : M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise.

— Très-jolie fête de la Sainte-Enfance à la cathédrale, le 5 juin. Prédicateur : M. l'abbé Durand, vicaire de Notre-Dame.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Quel bonheur pour moi de vous faire part des grâces obtenues par l'intercession de N.-D. de Chartres ! Dernièrement je vous demandais une neuvaine de messes, bien qu'il n'y eut plus guère d'espoir à conserver pour un changement dans l'état de la personne recommandée. Marie a daigné nous exaucer ; la conversion tant sollicitée a eu lieu. Nous en avons eu une autre. Une pauvre femme priait et faisait prier depuis vingt ans pour le retour de son mari aux pratiques religieuses. Enfin elle l'a fait recommander à N.-D. de Chartres dans ce but ; et elle a eu la joie de voir son mari l'accompagner à la table sainte ; il n'avait pas communié depuis cinquante ans ; elle demande une messe d'actions de grâces.

(J. B., diocèse du Mans).

2. Il est de mon devoir de vous faire connaître que, au mois d'octobre 1877, j'ai eu recours à Notre-Dame de Chartres dans une circonstance pénible. Aussitôt après la recommandation, la faveur demandée a été accordée ; car un mieux sensible s'est fait sentir dans ma position très-bonne depuis cette époque. Grâces en soient rendues à cette bonne Mère ! (H. B. de L., diocèse de Chartres).

3. Un jeune homme, menacé dans son honneur, a fait une neuvaine à Notre-Dame de Chartres et cette bonne Mère a écarté tout péril. Plein de reconnaissance, il se consacre à jamais à elle et veut publier les bienfaits de Marie. B. d'Y... (diocèse de Chartres).

4. Je demande une messe d'actions de grâces à N.-D. de la Crypte et un cierge devant N.-D. du Pilier. Mon mari, qui souffrait depuis longtemps, a éprouvé un grand soulagement dès les premiers jours de la neuvaine. C'est la 2[e] fois que N.-D. de Chartres vient à notre secours. — Il y a 5 ans, ma fille étant affligée d'une terrible maladie, a éprouvé la même faveur.

Gloire et remerciements à notre bonne Mère et à notre bon St-Joseph que nous avons imploré en même temps ! Nous remercions aussi les jeunes Clercs qui ont bien prié pour nous.

J'espère aller avec mon mari remercier N.-D. de Chartres comme j'y suis allée avec ma fille. (J. B., diocèse d'Evreux).

Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur dans l'église St-Aignan

Le jeudi, le vendredi et le samedi de la première semaine du mois de juin, une foule pieuse se pressait dans les nefs trop étroites de l'église Saint-Aignan, pour prendre part aux exercices du Triduum annuel, célébré en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Les progrès de la dévotion au Sacré-Cœur faisaient espérer un grand concours de fidèles et le nom du prédicateur ne pouvait qu'augmenter l'affluence.

L'attente n'a pas été trompée. M. l'abbé Robé fut heureusement inspiré dans le choix des matières qu'il traita devant un auditoire sympathique accouru de tous les points de la ville pour l'entendre. Il nous parla dans son premier discours de la nécessité de connaître et d'étudier Jésus-Christ ; tous nous avons saisi avec émotion et nous mettrons fidèlement en œuvre les moyens faciles qu'il nous donna d'avancer dans la connaissance de Jésus-Christ : la lecture de l'évangile et la contemplation du crucifix. L'Evangile, livre que nos pères cultivaient, qui avait sa place sur la table du riche comme sur celle du pauvre, livre que nous délaissons trop. Le crucifix, c'était autrefois le plus ordinaire comme le plus bel ornement des maisons ; on le relègue aujourd'hui au fond de quelque réduit obscur d'où on le retirera que dans les circonstances douloureuses de la mort d'un membre de la famille.

Les ecclésiastiques et les laïques instruits auront surtout admiré la seconde conférence dans laquelle, avec une parfaite sûreté de doctrine et un grand talent d'exposition, le prédicateur mit à la portée de tous ses auditeurs les hautes doctrines de l'Eglise et les enseignements ardus de la théologie sur l'Homme-Dieu, sur l'union des deux natures en la personne du Verbe fait chair.

Les paroissiens de Saint-Aignan ont dû goûter plus particulièrement la troisième conférence ; elle traitait d'une dévotion qui leur est chère, de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, de son objet matériel : le cœur de chair de N. S. J. C., indissolublement uni à la seconde personne de la Sainte Trinité, de son objet formel qui est l'amour de N. S. J. C. pour les hommes. L'orateur montra ensuite les raisons dont la Providence

semble s'être inspirée en conviant les générations modernes au culte du Sacré-Cœur. Le secours vient à l'Église selon le besoin. C'est la conduite ordinaire de Dieu. La dévotion au Sacré-Cœur apparaît à son heure, parce que notre temps est coupable, qu'il a besoin de pardon et que le pardon est dans le Cœur de Jésus, parce que notre époque est une époque de trouble et de division, qu'elle a besoin de paix et d'union et que la paix et l'union sont dans le Cœur de Jésus.

Avec le souvenir des paroles éloquentes de M. l'abbé Robé, le Triduum de 1879 laissera aux paroissiens de Saint-Aignan, comme signe de ralliement et d'union, une riche bannière aux armes du Sacré-Cœur. Puisse cet étendard bénit retenir toujours sous ses plis les âmes déjà dévouées au Sacré-Cœur et ramener tant d'autres âmes faibles ou hésitantes auxquelles il ne manque que d'approcher du Cœur de Jésus pour sentir leur foi se réveiller et la charité renaître vive et ardente !

L. P.

— Trois séminaristes de Chartres se sont rendus à l'Université catholique de Paris pour y subir les examens de baccalauréat en théologie ; après les épreuves écrites et orales qui ont eu lieu le 24 et le 25 juin, tous les trois ont été reçus bacheliers. Ce sont MM. Havard, Tissier et Clerval.

— M. l'abbé Chrétien (Antoine-Christian), curé de Néron, est décédé le 29 mai dans sa 65e année. Ses confrères et ses paroissiens rendent hommage à ses vertus bien connues. Nous recommandons son âme aux prières.

— Nous apprenons à l'instant la mort de M. l'abbé Auguste Lambert, prêtre habitué à Mainvilliers ; il était âgé de 78 ans. Nous prierons aussi à son intention.

— *Nominations.* — M. l'abbé Gouache, précédemment curé de Mézières-en-Drouais, est nommé curé d'Épernon ; M. l'abbé Coutant, précédemment curé de Jaudrais, est nommé curé de Dampierre-sous-Blévy ; M. l'abbé Cirou, précédemment vicaire de La Bazoche, est curé de Beaudreville ; M. l'abbé Mulot, précédemment vicaire d'Yèvres, est nommé curé de Conie.

Nouveaux prêtres : Ont été nommés. M. l'abbé Béchu, curé de Mittainvilliers ; M. l'abbé Guérin (Émile), curé de Jaudrais ; M. l'abbé Legras, curé de La Chapelle-d'Aunainville ; M. l'abbé Henriot, curé de Boncé ; M. l'abbé Métivier, curé de Levesville ; M. l'abbé Vassort (Just), vicaire de La Bazoche-Gouet.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques *(Suite).*

119° *REIMS.*

339. *Samson de Mauvoisin*, prévôt et doyen de Chartres, fonda en

1133, à Mantes, sa patrie, le prieuré de Ste Marie-Madeleine, devint archevêque de Reims et mourut le 21 septembre 1161. (Fisquet, 253-393.)

340. *Samson des Prez*, chanoine de Chartres, mourut archevêque de Reims en 1162. (S. II, 474). C'est peut-être le même que le précédent.

Guillaume de Champagne, cardinal n° 8, évêque de Chartres, archevêque de Sens et de Reims en 1176.

341. *Pierre Barbet* (1274-1298), donna à Jean de Brosse, chanoine de Chartres, des maisons canoniales qu'il possédait à Chartres, rue des Vasseleurs. (Cart. N.-D., II, 194).

342. *Robert de Courtenai* qui fut peu de temps doyen du chapitre de Chartres vers 1299, dit Souchet (III, 94.)

Regnault de Chartres, seigneur de Chêne-Doré, archevêque de Reims, cardinal, évêque de Beauvais n° 140. (Mém. arch., II, 253).

Louis d'Est, cardinal, archevêque de Reims, n° 77.

Louis d'Est, neveu du précédent, aussi cardinal, archevêque de Reims, mort en 1620, n° 78,

343. *Leonor d'Etampes de Valençay*, évêque de Chartres, de 1620 à 1641, fut transféré à Reims. Il eut commission de tout le clergé de France qui le mettait au rang de ses plus grands prélats, d'écrire au Souverain Pontife pour lui demander la béatification de St François de Sales son ancien ami. (Hist. MS. de la Visitation par l'abbé Trouillard.) Vie de Bourdoise, 559.

Jean-Baptiste de Latil, premier évêque de Chartres après la révolution, de 1817 à 1824, transféré à Reims, cardinal n° 14.

120° *RENNES.*

344. *Thibaut*, religieux de Bonneval, prieur de Fontaines au diocèse de Tours, abbé de Clermont dans le Maine, devint évêque de Rennes, rebâtit sa cathédrale et mourut en laissant après lui la réputation *d'un saint.* Vers 1330. (Histoire d'Arnaud de Bonneval, par l'abbé Marquis).

RIEZ.

345. *Pierre de Brizai*, abbé de St-Père de Chartres après son oncle Charles Hémard, fut évêque de Riez, vers 1540.

121° *RIMINI.*

Ascanio-Parisano, cardinal n° 65, abbé de Coulombs.

346. ..... Le martyrologe de l'abbaye de St-Jean en Vallée, porte que le comte Eudes aurait donné aux religieux de St-Jean sa terre du Muret, franche de toutes charges, que de leur collège aurait été tiré un évêque d'Arimini (ou Rimini) et autres grands personnages. (Parthenie, II, 177 b.)

122° *LA ROCHELLE.*

347. *Louis-Charles Braille*, signe une profession de foi comme chanoine de Chartres et devient évêque de la Rochelle. (Invent. des Arch., série G., n° 295.)

348. *Augustin de Menou de Charnisay*, chanoine, évêque de la Rochelle. (Fisquet, 15). Peut-être le même qui fut archidiacre de Dreux, vicaire-général et supérieur de la communauté de la Visitation. Il était, dit l'histoire manuscrite de cette communauté, « d'une vertu consommée et renfermait en lui tous les talents qui forment le grand homme. » vers 1714.

123° *ROUEN* 11 *Archevêques.*

349. *Robert*, fils de Richard I, duc de Normandie, beau-frère, à cause de Mathilde, de Eudes, comte de Chartres, réédifia la cathédrale de Rouen (*quam a fundamentis magnificam construxit Obiit anno* 1037).

Il fut inhumé dans l'église abbatiale de St-Père de Chartres, dont il était un des principaux bienfaiteurs (Cart. St-Père, 93-115-107).

Une inscription latine placée encore dans une chapelle de St-Pierre rappelle cette inhumation. *Hic jacet, etc.*

350. *Nicolas de Beaufort*, archevêque de Rouen, reçut de son oncle, le pape Grégoire XI, ancien chanoine de Chartres, le titre de prévôt d'Anvers, en 1354. (S. III, 198).

351. *Louis d'Harcourt*, chanoine et prévôt de Normandie, archevêque en 1408. (S. III, 296.)

352. *Louis de Tressan de la Vergne*, chanoine de Lyon, aumônier du duc d'Orléans, régent, succéda à son oncle evêque du Mans, dans la dignité d'abbé de Bonneval, en 1711, devint évêque de Vannes, de Nantes et archevêque de Rouen. Il mourut subitement en son château de Gaillon, en 1733. (Bigot, Hist. de Bonneval, 191).

Rappelons pour mémoire les personnages nommés ailleurs qui occupèrent aussi ce siège de Rouen.

Rotrou de Nogent, évêque d'Evreux, — Pierre de Colle-Medio, cardinal. — Pierre de la Forest, cardinal. — Guillaume de Flavacour, évêque d'Auch. — Charles de Bourbon, cardinal. — Georges Ier et Georges II d'Amboise, tous deux cardinaux. (Nos 204, 17, 38, 80, 84, 85, 117).

Georges Ier d'Amboise fit fondre la célèbre cloche de Rouen dont l'inscription rappelait une de nos gloires chartraines :

« *Jehan le Maçon demourant à Chartres ma faicte.* » (Mém. arch., IV, 138).

124° *RUSSE.*

353. Un religieux jacobin de Chartres remplissait les fonctions épiscopales dans le diocèse pendant l'absence du titulaire en 1358. Il avait le titre d'évêque de Russe, suffragant de l'archevêque de Varize sous le patriarche de Constantinople. C'est lui qui bénit le cimetière réservé aux chanoines, situé au rond-point de l'Eglise cathédrale. (S. III, 208).

125° *SABA.*

354. *Pierre Talon*, cordelier, assistait l'évêque de Chartres dans les fonctions épiscopales avec le titre de Saba, au nom de *Louis Guillard* il consacra les autels de l'église de St-Georges-sur-Eure, le 15 avril 1526. Il mourut en 1531. (Archiv. de St-Georges, titre de consécration sur parchemin.)

126° *SAINTES.*

355. *Geoffroi de Perucia*, chanoine, secrétaire du pape, vers 1411. S. III, 304.)

127° *SAINT-BRIEUC.*

356. *De la Vieuville Pierre-Guillaume*, évêque de St-Brieuc après l'avoir été de Vannes (Fisquet 15). *L'histoire manuscrite de la Visitation* fait le plus bel éloge d'un abbé de la Vieuxville, archidiacre de Pinserais, et supérieur de la Visitation, qui devint évêque de Bayonne; c'est peut-être le même.

128° *SAINT-FLOUR.*

De Saint-Rome de Gualy, vicaire-général de Chartres en 1824, fut évêque de St-Flour avant de devenir archevêque d'Albi. (No 97 bis).

129° *SAINT-MALO.*

357. 1° *Yves de Bois-Rœssel*, aumônier de l'Hôpital de Nogent-le-Rotrou, devint évêque de Saint-Malo, de Quimper et de Tréguier, en 1280. (S. III, 71.)

358. 2° *Boyer*, évêque de Saint-Malo, ancien prévôt de Normandie à Chartres en 1557, donna un beau tableau en broderie, représentant le crucifiement de Notre-Seigneur. (Souchet).

3° *Charles de Bourgneuf*, décédé à Chartres, à l'hôtel du *Chapeau-Rouge*. (Voyez Nantes n° 284).

359. 4° *Desmaret François*, abbé commendataire de St-Denis, de Nogent-le-Rotrou, approuve la donation que Dom Claude Havé, fait aux orphelins de Nogent de sa ferme de Bel-Ebats ou Croix-la-Comtesse, le 7 septembre 1716. (Archives des Hospices de Nogent, 162).

360. 5° *Jean-Joseph de Fogasses d'Entrechaux de la Bastie*, archidiacre de Pincerais, vicaire-général de l'évêque de Chartres, abbé de Josaphat, fut sacré évêque de St-Malo en 1740. Il fut une des lumières de l'Eglise de France, et sembla suscité par la Providence pour réparer les maux que le jansénisme avait produits dans son diocèse. On lui doit quelques excellentes instructions pastorales. (Fisquet, 447).

130° *SAINT-PAUL DE LÉON (Bretagne)*.

361. *Philippe de Kbetkis*. Voyez Tours.

131° *SAINT-PONS DE TOMIÈRES*.

362. *Alexandre Guenet*, évêque, ancien chanoine. — Fisquet, 15.

363. *Jean François de Brizay*, et

364. *Guillaume de Ségonzac*. (Archives de la Préfecture, n° 295, série G.)

132° *SALERNE*.

Raoul Pie de Savoie, cardinal n° 64. (Mém. archéol. IV, 73).

133° *SARLAT*.

Nicolas Gaddi, abbé de Coulombs, aussi évêque de Gonza (Naples). N° 222.

134° *SARRAGOSSE*.

Guillaume d'Aigrefeuille, cardinal n° 36.

135° *SEBASTE*.

365. *Barthelemy Simon*, religieux et abbé de Saint-Cheron, fut sacré en 1531 évêque *in partibus* de Sébaste, par Louis Guillard qu'il suppléa pendant ses absences jusqu'en 1538.

366. *Claude Andry*, administrateur de la léproserie du Grand-Beaulieu, succéda au précédent dans la dignité d'évêque de Sébaste (1542) et dans les fonctions de coadjuteur de Louis Guillard jusqu'en 1550. Dans cet intervalle il consacra l'autel de Notre-Dame du Moussel en 1544 et l'église de Monthireau. (Mém. archéol. II, 117-129. Archives de Sorel-Moussel et de Monthireau.)

367. *Jean Lunel*, succéda à Claude Andry dans la dignité d'évêque de Sébaste (mars 1556) qui semblait attachée aux coadjuteurs des prélats chartrains, et reçut de Charles Guillard, le 14 septembre 1557, des pouvoirs pour exercer toutes les fonctions épiscopales dans le diocèse de Chartres, jusqu'à la fin de 1558.

Jean Lunel était originaire de la Ferté-Bernard et abbé de St-Sébastien à Rome. Il n'oublia pas sa ville natale qu'il visitait tous les ans ; l'histoire nous le montre s'occupant activement d'obtenir des indulgences en faveur de l'église de la Ferté, alors en construction ; et c'est peut-être aux conseils de cet abbé, placé au foyer de l'art, près de Raphaël et de Michel-Ange, que l'on doit quelques-unes des nombreuses merveilles de cette belle église. Un changement subit et accusant l'influence italienne qui s'opère dans le style de l'église, au moment où Jean Lunel entreprend ses voyages de Rome, nous le donne du moins à penser. (Hist. de la Ferté-Bernard, par l'abbé Charles, 152-192. Mém. archéol., II, 214-136.)

368. Un autre évêque de Sébaste consacra l'église de Gilles le 1er mai 1559. (Archiv. de Gilles).

136° *SÉBASTOPOL.*

Louis de Crevant, abbé de Thiron et de Vendôme, cardinal n° 68-72.

137° *SÉEZ.*

369. ***Gervais de Belleau***, né à Nogent-le-Rotrou, succèda sur le siège épiscopal de Sèez en 1356 à Guillaume Mauger, né à la Perrière près Bellême. (Pitard sur le Perche 383).

370. ***Etienne Goupillon***, abbé de Joyenval, secrétaire du pape Sixte IV; chanoine de Chartres en 1474 et évêque de Séez le 8 mai 1478. (Fisquet, 562.)

371. ***Jacques Camus de Pont-Carré***, autrefois chanoine de Chartres fut prélat assistant à la consécration de Mgr d'Estampes évêque de Chartres, en 1620. — Le 11 mai 1630 il rendit une sentence de réunion des deux paroisses de St-Malo et de St-Jean de Mortagne, après avoir obtenu le consentement d'*André Frémion, archevêque de Bourges (omis)*, prieur de St-Denis de Nogent-le-Rotrou, patron de St-Malo. (Pitard, 308.)

372. ***Jean Forcoal***, prieur de Moutiers, près Regmalard, autrefois du diocèse de Chartres, évêque de Séez en 1671. (Pitard, 331).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

(La suite prochainement).

BIBLIOGRAPHIE

— Lettres de l'Épiscopat français a propos des projets Ferry, précédées d'une introduction par M. Eugène Veuillot et suivies des Lois sur l'Enseignement de 1850, 1873 et 1875, avec une Table analytique des arguments. (*Société générale de Librairie catholique*, Paris, Victor Palmé, 25, rue de Grenelle). Prix : 5 fr.

— Etat contre Dieu. — *La Révolution dénoncée par elle-même*, par M. Auguste Nicolas, in-18 broché, chez Victor Palmé. Prix : 1 fr.

— Les Jésuites et la liberté religieuse sous la Restauration, par Antonin Lirac, 1 vol. in-18 Jésus broché, même éditeur. Prix : 2 fr.

— Qu'est-ce qu'un Jésuite ? par Charles Buet, brochure in-18 de 36 pages ; même éditeur. 25 centimes.

— Consultations sur les projets de lois *de M. Jules Ferry contre la Liberté d'enseignement*, avec adhésion de très-nombreux jurisconsultes. Publié par les soins de la Revue catholique des Institutions et du Droit, chez Oudin frères, Poitiers, 4, rue de l'Eperon ; ou à Paris, 51, rue Bonaparte. — Prix : 1 fr.

— Les erreurs de M. Spuller *dans son rapport sur le projet de loi de M. Ferry*, relatif à la liberté de l'enseignement. Erreurs de principes, erreurs de faits, erreurs de citations, erreurs de statistique. Paris, chez Lecoffre fils, 90, rue Bonaparte. Prix : 1 fr.

— *Suis-je Français ?* Examen de conscience d'un Jésuite, par P. Georges Longhaye. Paris, E. Dentu, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans. Prix : 1 fr.

— Glanes d'or des Enfants de Marie dédiées à Mgr de la Bouillerie. (Collection de 16 volumes in-72, édition encadrée) Ces opuscules, dit Monseigneur Mermillod, renferment la sève la meilleure de l'Imitation de Jésus-Christ et des paroles des Saints. Ils remplaceront dans les pensionnats et les écoles des images indignes par leur vulgarité ou leur afféterie.

Titres des 16 volumes. — 1. Les Petites Vertus. — 2. L'Imitation consultée. — 3. Petites Fleurs de la vie dévote. — 4. Nos petits mérites. — 5. Plaintes et complaisances — 6. Le Livre d'or. — 7. Tribut d'honneur à la T.-S. Trinité. — 8. Tribut d'honneur au Sacré-Cœur. — 9. Tribut d'honneur à Marie. — 10. Tribut d'honneur à St-Joseph. — 11. Tribut d'amour à Jésus-Hostie. — 12. Tribut d'amour à Jésus-Epoux. — 13. Tribut d'amour aux âmes du Purgatoire. — 14. Aux pieds de l'Eucharistie. — 15. Cantique des cantiques. — 16. Trésor des trésors.

Cette collection a été honorée, dès l'apparition des premiers volumes, de l'approbation et des encouragements de 17 membres de l'Episcopat.

Prix de vente à la librairie Périsse frères, 38, rue St-Sulpice, Paris. Chaque volume broché, jolie couverture imprimée, 30 c. Relié en percaline noire, tranches rouges, ou percaline de couleurs variées, tranches dorées, 60 c. La collection entière, brochée, franco, 4 fr. 50. La collection entière, reliée, franco, 9 fr.

— La Vie chrétienne ou la journée sanctifiée, suivie de quelques exercices de piété, par Monseigneur Cortet, évêque de Troyes. (Lyon, chez Josserand, place Bellecour, 3) Prix : 40 cent. La douzaine 3 fr. 60, et par la poste 4 fr. 25.

— Les Triomphes de Jésus, récits intimes sur la première communion à Paris, comprenant une retraite préparatoire, par M. l'abbé G. Delmas, directeur de catéchismes à Saint-Ambroise. (Librairie Périsse ou Bourgnet-Colas, 38, rue St-Sulpice). On ne peut rien lire de plus touchant. Il y a là une révélation des plus sublimes sentiments chez les enfants chrétiens. M. l'abbé Delmas avait déjà publié un livre du même genre, intitulé : *Les Mystères de la première communion à Paris*, 2e édition. Prix : 2 fr.

— Société de la bibliothèque de tout le monde, M. Augustin Boisleux, fondateur. Pour la France : à Tourcoing (Nord). Pour la Belgique : à Mouscron.

— Le bon Grain, revue populaire paraissant tous les mois, par livraison, avec la couverture, 12 pages in-8° Abonnement annuel, prix : 1 fr. 2e année. On peut se procurer la 1re année. Envoyer 1 fr. On peut aussi se procurer chaque numéro séparément et par nombre de 10, 20, 50, 100 et plus, à raison de dix centimes l'exemplaire. S'adresser à M. Augustin Boisleux, Tourcoing (Nord).

AVIS AU CLERGÉ. — Nous croyons rendre service au clergé en lui recommandant la *Maison Saint-René*, ouverte au Pouliguen (Loire-Inférieure), en faveur des ecclésiastiques qui désirent passer quelque temps au bord de la mer. On y reçoit, avec les prêtres, les élèves des grands et des petits séminaires, ainsi que les laïques accompagnant les ecclésiastiques. Les Messieurs seuls sont admis. La maison est admirablement située en face de la mer. Une chapelle munie de quatre autels permet aux prêtres de célébrer commodément la sainte messe. Le prix de la pension reste fixé à 5 fr. par jour pour la chambre et la table.

L'établissement est tenu par des religieuses de Sainte-Marie d'Angers. Prévenir d'avance, autant que possible, Madame la Supérieure.

Le chemin de fer transporte les voyageurs jusqu'au Pouliguen.

— *Librairie et Imagerie religieuse*, J. L'ANGLOIS, rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres. — Choix de Livres de piété et Paroissiens, reliure riche et ordinaire pour premières communions. — Chapelets blancs depuis 0,80 c. la douzaine, Images chromo. — Plus de 2,000 douzaines d'Images dentelle, depuis 0,10 c. la douzaine. Cachets de première communion depuis 0,05 c. pièce.

JUILLET 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1879.

Chaque semaine indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*

1er juillet, mardi. — Ind. pl. pour l'Archiconf. du S. Cœur de Marie. (j. au ch).

2, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

3, jeudi. — Ind. pl. pour la récitat. à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scapul. rouge.

5, samedi. — Ind.: pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).

6, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.); 3° pour le rosaire; 4° p. le scap. bleu; 5° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales. (j. au ch.).
8, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie. (j. au ch.).
9, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p, le scap. du Carmel.
10, jeudi. — Ind. pl. pour l'Apost. de la prière. (j. au ch.).
11, vendredi. — Ind. pl. pour le scapulaire rouge.
12, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom au scapul. bleu (comme au 5 juillet. — j. au ch.).
13, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. du trisagion: *Sanctus*; 3° de l'*Angelus*. (j. au ch.)
14, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 3° pour la Propagation de la Foi. (j, au ch).
15, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
16, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. l'Arch. de St Joseph. (merc. au ch.).
17, jeudi. — Ind. pl. pour la Conf. du Cœur de Jésus. (j. au ch.)
18, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la Prière. (vend. au ch.)
19 samedi. — Indulg. plen. et part. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 7 juin — j. au ch.).
20, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récitation quot. du chap. brigitté. (j. au ch.)
21, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récit. quot. du chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).
22, mardi. — Indulg. plén. pour la récit. quotidienne de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
23, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
24, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. de la pr.: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
25, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire rouge; 2° p. l'Arch. de St Joseph; 3° pour les poss. d'objets indulg.
26, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 5 juil. — j. au ch.).
27, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. 2° pour la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
28, lundi. — Ind. pl.: pour l'Œuvre de St François de Sales.
29, mardi. — Ind. pl. p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour. (j. au ch.).
30, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.).
31, jeudi. — Ind. pl. pour la Propag. de la Foi (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — AOUT 1879

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS

St-TAURIN, évêque d'Évreux

Tarquinius, le père de Saint Taurin, était plongé dans les ténèbres de l'infidélité ; mais Eutice, sa mère, avait embrassé la foi chrétienne ; on croit même qu'elle eut la gloire du martyre.

Comme autrefois Anne, l'épouse d'Elcana, elle gémissait de ne pas avoir d'enfants, et priait Dieu « *dans son cœur,* » de lui accorder la grâce de la fécondité... Ses vœux et ses supplications désolées ne restèrent pas sans effet. Un ange lui apparut et lui fit connaître qu'elle avait été exaucée. Remplie d'une joie reconnaissante, Eutice offrit aussitôt au Seigneur l'enfant qu'elle attendait de sa bonté et le voua à son service pour procurer sa plus grande gloire.

Quelques mois après cette vision, il y avait à Rome, dans la demeure de Tarquinius, une allégresse inaccoutumée ! Un petit enfant venait de naître et l'on saluait en lui l'héritier d'un noble nom joint à d'immenses richesses. Sa mère, qui avait des vues plus élevées, se félicitait d'avoir mis au monde un futur citoyen de la céleste patrie. Dans cette pensée elle lui fit donner le Baptême, et quand on lui rapporta ce cher fils, devenu le temple du Saint-Esprit, posant avec respect ses lèvres sur sa petite poitrine, elle l'offrit de nouveau au Seigneur !...

Taurin montra en grandissant beaucoup d'application à l'étude ; mais la vertu et la piété dominaient encore chez lui la science. Aussi, répondant à l'appel de Dieu, il embrassa le sacerdoce dans des vues tout apostoliques ; car, après avoir reçu les saints ordres, il quitta sa famille et son pays pour aller travailler dans des contrées éloignées à la conversion des infidèles.

Les conseils évangéliques étant toujours présents à son esprit, il partit sans provisions, sans argent, s'abandonnant à la divine Providence et, pénétrant dans les Gaules, il parvint, après un long parcours dans cette contrée, jusqu'aux portes d'Évreux. *Mediolanum Eburovicarum,* comme on l'appelait, était une belle et riche cité, dont l'amphithéâtre et les temples apparaissaient dans toute leur splendeur.

L'apôtre, après bien des rebuts et des vicissitudes diverses, y trouva l'hospitalité chez le riche et compatissant Lucius, dont la maison devint la première église de la province. Comme il y prêchait et que plusieurs croyaient à sa parole, il advint que la fille de son hôte, la jeune Euphrasia, saisie tout à coup du mauvais esprit, s'élança dans un brasier ardent où elle trouva une mort instantanée. A cette vue, le malheureux père éclate en sanglots, et le peuple s'unit à sa douleur. Quant au saint, il recourt à la prière, puis, élevant la voix : « Jurez de croire à mon SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, dont je suis le serviteur, dit-il aux nombreux témoins de cette scène lugubre, et Euphrasia ressuscitera soudain. » « Nous le jurons, » s'écrie le peuple. Alors le saint, prenant la jeune fille par la main, lui commande, au nom du Seigneur Jésus, de marcher. O miracle ! la vierge s'éveille comme d'un songe pénible ; elle se lève, elle marche, elle est sauvée, et la conversion de 120 idolâtres, devient le fruit de ce beau miracle.

Cependant l'infatigable apôtre allait par les villes et par les villages, prêchant la parole de Dieu, renversant les idoles et faisant construire de petits édifices pour y loger les pauvres et pourvoir à leurs besoins. Il guérissait les malades qui venaient en foule réclamer son secours. Il rendit la vue à huit aveugles ; l'ouïe et la parole à plusieurs sourds et muets ; enfin, on peut dire qu'il semait le miracle sous ses pas ; ce qui, joint à la sainteté de sa vie et à la force de sa parole inspirée, remuait les cœurs et les gagnait à Jésus-Christ.

Le démon mit tout en œuvre pour arrêter les progrès de l'Évangile sur cette terre qu'il a regardée jusqu'alors comme son domaine et détourner Taurin d'accomplir sa sainte mission. Mais lui, l'athlète du Christ, ne se laisse effrayer ni par l'appa-

rition de bêtes horribles prêtes à se jeter sur lui pour le dévorer, ni par les tentatives des païens pour lui ôter la vie.

Il chasse les unes en s'armant du signe de la croix, et triomphe des autres avec le secours divin ... Vainement Licinius, le préfet d'Évreux, le condamne-t-il à mourir sous les fouets de la flagellation. Les bras des bourreaux, enchaînés par une force invisible, retombent impuissants en laissant échapper les instruments du supplice.....

Ce prodige l'irrite sans le rendre meilleur ; sa femme, au contraire, ouvre les yeux à la lumière de la foi dont Taurin fait briller à ses regards le céleste flambeau. Licinius se venge de ce qu'il appelle une honte pour son nom, faisant jeter Léonille, ainsi que l'apôtre, dans un affreux cachot.

Mais, frappé bientôt dans ses plus chères affections par la perte d'une fille chérie, il se souvient alors du prisonnier, et l'amour du père, dominant les résistances et la haine du gouverneur, il fait venir Taurin qui, après une fervente prière, rend son enfant à la vie.

C'en est fait. Licinius s'avoue vaincu, il demande le baptême et fait hautement profession de la foi chrétienne.

Tous ces prodiges amenèrent la complète conversion des habitants d'Évreux, dont Saint Taurin devint le premier évêque. Les pays circonvoisins subirent également l'influence de sa sainteté, de ses mérites et de sa doctrine, et abandonnant leurs idoles, ils embrassèrent le christianisme.

L'homme de Dieu avait envers la Trés-Sainte Vierge une confiance sans bornes. Il l'établit patronne et protectrice spéciale de la contrée, et substitua au faux culte, rendu naguère par ses habitants à *Diane la Chasseresse*, le culte si doux et si chaste de la mère Immaculée du Sauveur.

Enfin, après tant de travaux, il plut à Dieu d'appeler à lui son fidèle serviteur. Un ange lui annonça le moment de son départ pour le Ciel... Taurin, l'âme remplie d'une sainte ivresse, se rendit le jour qui lui avait été fixé par le messager de la *bonne nouvelle*, dans l'église qu'il avait élevée au Très-Haut sous le vocable de la Vierge Marie. La célébration des saints mystères étant achevée, il exhorta son peuple à la persé-

vérance, lui promettant, s'il demeurait fidèle, une protection spéciale de la divine Providence. Levant ensuite sur l'assistance qui fondait en larmes ses mains vénérables, il lui donna sa bénédiction. Les anges reçurent son âme sainte pour la présenter au Seigneur, et l'on entendit un concert d'esprits bienheureux qui chantaient des louanges en son honneur.

Une église fut élevée sous son vocable dans un des faubourgs d'Évreux ; on y joignit ensuite un monastère qui devint une célèbre abbaye de bénédictins. Il s'y est toujours opéré beaucoup de miracles.

En 1690, la dame Anne le Tac ayant fait une neuvaine au tombeau de Saint Taurin pour être délivrée d'une paralysie qui, depuis sept années, résistait à tous les remèdes, se trouva complétement guérie le septième jour de cette neuvaine. Le mari de la miraculée, qui avait été calviniste et ne s'était converti qu'en apparence, n'avait pas cru, jusqu'alors, à l'intercession des saints ; mais, étant tombé dangereusement malade, il usa avec esprit et foi de quelques linges qui avait touché la Châsse de Saint-Taurin, et son mal le quitta aussitôt.

Un an après, le 10 mars 1691, un pauvre petit épileptique, perclus des deux jambes, reprit le mouvement et revint à une parfaite santé à la suite d'une messe célébrée pour lui en l'honneur de Saint Taurin.

L'église de Chartres possède des reliques de ce grand thaumaturge que l'on porte en procession pour obtenir de la pluie quand une trop longue sécheresse menace les récoltes des fertiles plaines de notre Beauce.

Saint Taurin vivait au 4e siècle de l'ère chrétienne, comme on le croit généralement ; nous sommes au 19e. Hé bien ! ces apparitions, ces miracles qui en sont l'irréfragable sanction ; toutes ces merveilles, dont les échos de la *Salette*, de *Lourdes*, de *Pontmain*, de *Marpingen* et de tant d'autres lieux où le bon Dieu se plaît à faire éclater la toute puissance *suppliante* de Marie ou des saints, ne sont donc pas des choses nouvelles... La vie surnaturelle n'est donc point le fruit d'une exaltation passagère et peut devenir, dans ce degré éminent qu'on nomme l'*extase*, le partage de certaines âmes privilégiées que Dieu choisit

pour être les instruments de sa gloire, soit dans une vie de prière humble, cachée, solitaire, dans les travaux de l'apostolat et de la charité ; vouloir détruire cette vérité, c'est enlever au christianisme une de ses beautés, une de ses gloires... Mais cette négation ne peut être sérieuse et doit tomber devant la chaîne non interrompue de saints qui, depuis la fondation de l'Église jusqu'à nos jours, ont donné au monde l'étonnant spectacle de leurs vertus poussées jusqu'à l'héroïsme, de leur puissance d'intercession atteignant le miracle et le faisant descendre du Ciel sur la terre comme une bienfaisante rosée.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LE ROSAIRE ET SES TROIS FORMES (1)

Le Rosaire est une admirable dévotion inspirée par la T. S. Vierge elle-même à saint Dominique, au commencement du treizième siècle. Nous sommes heureux d'en parler à l'occasion de la fête prochaine de ce grand saint.

Cette dévotion consiste à réciter 15 dizaines d'*Ave Maria*, chacune précédée d'un *Pater* et suivie d'un *Gloria Patri*, en joignant à cette récitation la méditation des quinze principaux mystères de la vie de Jésus et de Marie.

Les 15 dizaines du *Rosaire* entier sont divisées en trois séries (ou *chapelets*) composées chacune de 5 dizaines, auxquelles correspondent cinq des principaux mystères de notre foi.

Voici le tableau de ces mystères :

MYSTÈRES

JOYEUX	DOULOUREUX
Annonciation de la B. V.	Agonie de Jésus.
Visitation.	Flagellation de N.-S.
Nativité de Notre-Seigneur.	Couronnement d'épines.
Purification de Marie.	Portement de Croix.
Recouvrement de N.-S.	Crucifiement.

GLORIEUX.

Résurrection de Notre-Seigneur.
Ascension de Notre-Seigneur.
Descente de l'Esprit-Saint.
Assomption de Marie.
Couronnement de la sainte Vierge.

On ne peut pas substituer à la méditation de ces 15 mystères des considérations sur d'autres sujets pieux (S. Cong. Ind., 13 août 1726).

Le Rosaire *en lui-même* est enrichi de diverses indulgences que peuvent gagner en le récitant tous les fidèles, alors même qu'ils n'appartiennent à aucune de ses trois formes ou organisations principales.

(1) D'après la *Couronne de Marie*, excellente revue mensuelle qui paraît à Lyon.

Les trois formes du Rosaire.

Ces trois formes sont : 1° la Confrérie du Rosaire ; 2° l'Association du Rosaire perpétuel ; 3° l'Association du Rosaire vivant.

A. Confrérie. — *(Un rosaire par semaine).*

Origine. — Saint Dominique, seul véritable instituteur de la dévotion du Rosaire, d'abord nommé *Psautier de Marie*, réunit sous le nom de Confrérie une pieuse société de fidèles qui se proposaient de prier et d'honorer la T. S. Vierge par la récitation du Rosaire et la méditation de ses quinze mystères, par la pratique des vertus qui découlent de ces mystères et par les bonnes œuvres de la vie chrétienne.

Avantages. — La Confrérie du Rosaire (ou grand Rosaire), la plus ancienne de toutes les Confréries, est aussi, entre les trois formes du Rosaire, la plus riche en privilèges et en indulgences personnelles ou locales accordées par vingt-quatre Souverains-Pontifes. — Toute Confrérie locale jouit des mêmes privilèges que l'Archiconfrérie érigée dans l'église de la Minerve à Rome, et demeure soumise à l'autorité suprême du Général des Dominicains.

Conditions. — 1° Pour *appartenir* à la Confrérie, il suffit de se faire inscrire (noms et prénoms) sur le registre d'une Confrérie *canoniquement* érigée (voir § III) (1). — 2° Les obligations consistent à réciter chaque semaine le Rosaire entier — 15 dizaines — en disant, si l'on veut, séparément chaque chapelet et même chaque dizaine (moyenne : *deux dizaines* par jour et en méditant les mystères, condition indispensable, à moins d'impossibilité, pour le gain des indulgences. — 3° Les confrères sont invités à participer aux autres pratiques générales de la Confrérie : récitation du Rosaire en commun ou à l'église, visite de l'autel du Rosaire, assistance aux processions et fréquentation des sacrements à certains jours. — Rien n'est obligatoire sous peine de péché.

B. Rosaire perpétuel. — (*L'heure de garde mensuelle*).

I. Le Rosaire perpétuel ou *Garde d'honneur de Marie* est une association par laquelle le Rosaire se récite jour et nuit sans interruption pour rendre à la T. S. Vierge un perpétuel *hommage* et obtenir d'elle un *perpétuel secours*.

II. Le Rosaire perpétuel, institué par un religieux Dominicain, vers 1635, a été rétabli en 1858 sous une forme nouvelle (une heure *par mois)* au lieu d'une heure *par an)* avec une puissante organisation de chefs de division et de section, par le P. Marie-Augustin Chardon, Dominicain du couvent de Lyon, mort très-

(1) Dans les localités où il n'existe pas une Confrérie canonique, la réception peut être faite par tout prêtre muni des *pouvoirs personnels* relatifs au Rosaire. Ces pouvoirs permettent aussi de bénir les rosaires ou chapelets et d'y appliquer, entre autres, l'indulgence de 100 jours pour chaque *Pater* et *Ave* (Benoît XIII, 1726). On trouve ces pouvoirs dans tous les couvents de Dominicains. — **Frais de pagelle : 1 f.50.**

pieusement en 1862. Pie IX, par un Bref du 12 avril 1867, a solennellement approuvé cette organisation et l'a enrichie d'indulgences.

III. — Les Associés doivent nécessairement appartenir à la Confrérie du Rosaire. — Outre leurs obligations de chaque semaine, ils choisissent une heure par mois (le jour ou la nuit), pendant laquelle ils récitent le Rosaire entier (Ind. pl.).

C. Rosaire vivant. — *(La dizaine quotidienne du Rosaire).*

I. Cette Association fut fondée en 1826, à Lyon, par Mlle Pauline-Marie Jaricot, de pieuse mémoire, dans le but de réveiller la dévotion du saint Rosaire, considérablement affaiblie par le malheur des temps. — Le pape Grégoire XVI l'approuva et l'enrichit d'indulgences le 27 février 1832.

II. L'Association du Rosaire vivant est formée par des groupes de quinze personnes, réunies sous la direction de l'une d'entre elles, qui porte le nom de *zélateur* ou *zélatrice*. Au commencement du mois, les quinze associés, s'étant assemblés, tirent au sort les quinze mystères du saint Rosaire. Chacun d'eux dit ensuite, en particulier, et chaque jour du mois, un *Pater*, dix *Ave*, un *Gloria*, en méditant sur celui des quinze mystères qui lui est échu. Au commencement du mois suivant, on fait, par les soins du zélateur ou de la zélatrice, un nouveau tirage au sort, qui donne une nouvelle distribution des quinze mystères, et ainsi de suite de mois en mois; chaque membre continuant à réciter chaque jour un *Pater*, dix *Ave*, un *Gloria*, en méditant sur le mystère qu'il a tiré.

III. On peut être membre de l'Association du Rosaire sans appartenir à la Confrérie du Rosaire ; mais alors on ne gagne pas les très nombreuses indulgences accordées aux Confréries du Rosaire. Les églises où se réunissent les Associés du Rosaire vivant ne jouissent pas des privilèges et des indulgences locales attachées à la Confrérie du Rosaire.

IV. Par son bref solennel du 17 août 1877, S. S. Pie IX a confié la charge de *Directeur suprême* du Rosaire vivant au Général des Dominicains et sa direction locale aux Directeurs des Confréries canoniques du Rosaire. Les directeurs et zélateurs *de fait* en charge au 15 novembre 1877 ont été confirmés, pour leur vie durant, dans leurs fonctions, par le Rme P. Sanvito, vicaire-général des Frères Prêcheurs, mais la nomination de nouveaux *Directeurs* appartient exclusivement au Directeur suprême et aux Provinciaux Dominicains.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres
M. L'Abbé LECOMTE. (6e *article*)

Dès le commencement de son ministère, M. l'abbé Lecomte donna à penser que sa conduite réaliserait la parole du divin Sauveur : Vous avez toujours des pauvres avec vous.

Les pauvres abondaient autour de lui ; ils l'attendaient aux portiques de l'église qui ont été ainsi les témoins de ses bonnes œuvres et par la même des louanges données à sa charité ; *laudent eum in portis opera ejus*. On suivait ses pas, et sa petite provision de monnaie s'éparpillait vite entre tant de mains avides. A défaut d'argent, l'archiprêtre recourut parfois à des libéralités d'autre sorte. Un soir d'hiver, se trouvant sans la moindre obole, il gratifia un mendiant d'abord de son sourire habituel, puis. . de la paire de souliers qu'il avait aux pieds. Rentré chez lui en assez triste état, il ajourna toute explication avec la domestique qui devait fournir d'autres chaussures et rester discrète ; il lui raconta le lendemain son histoire sur un ton fort gai ; mais la plaisanterie pouvait-elle avoir du succès ? Belle intendance pour la gouvernante que celle d'un vestiaire qui perdait ainsi ses meilleures pièces au profit des étrangers ! Monsieur donnait jusqu'à des chemises, hélas !

Monsieur Vallou de Lancé, qui tint à honneur, nous l'avons déjà dit, de loger Monsieur l'abbé Lecomte jusqu'à ce que le presbytère fut disponible, remarqua chez son curé une manière spéciale de se créer des ressources.

Il lui avait fait présent d'une montre ; au bout de quelque temps il s'assura qu'elle avait été vendue à un prix raisonnable sans que le vendeur en devint plus riche. Monsieur de Lancé garda le silence sur sa découverte, et renouvela délicatement le cadeau. Même résultat. Enfin, désireux de la victoire dans une lutte de générosité, il offrit au jeune pasteur une montre de valeur encore plus grande, en lui disant : « Celle-là, je ne vous la donne pas, je vous la prête. » Et le prêt fut nécessairement respecté.

Une fois installé à la cure, l'archiprêtre put faciliter l'accès de toutes personnes auprès de lui ; les indigents furent les premiers à comprendre cet avantage. Il est vrai que M. l'abbé Lecomte mettait à leur disposition des bons de pain et de viande, du bois, des vêtements, et qu'il faisait les distributions lui-même en joignant au don un avis gracieux.

Les besoins du saint temple n'étaient pas oubliés dans ses réserves pour les pauvres. Sous son impulsion, plusieurs dames recueillaient et confectionnaient des objets nécessaires au culte ; on préludait ainsi à l'organisation de l'Œuvre actuelle des Tabernacles si bien dirigée et si utile. La pieuse baronne de Coussay, qui s'enfermait avec d'autres dames pour *comploter*, c'était son mot, en faveur des malheureux, étendait sa sollicitude aux églises, et c'est surtout de ce travail commun que M. Lecomte pouvait transmettre le fruit aux curés solliciteurs. Un prêtre qui a été de ce nombre nous racontait dernièrement comme il se trouva bien d'un pareil présent. Lors de son installation (1845), il avait été fort chagrin de

trouver une sacristie dépourvue d'effets autant qu'une hutte champêtre. Enhardi par la nécessité, il s'était décidé à repartir pour Chartres et à se rendre chez l'archiprêtre. Son voyage à la ville fut heureux ; il en revint presque riche. Sa joie n'eut d'égale que la stupéfaction du sacristain, à l'aspect de tant de beaux linges désormais confiés aux planches vermoulues de l'armoire antique.

M. l'abbé Lecomte était très-anxieux devant une infortune au-dessus de ses moyens de secours ; alors il priait intérieurement et attendait de la Providence quelque heureuse aubaine. « Tout à l'heure, disait-il un jour en se mettant à table, je me proposai de donner cinq francs à une visiteuse affligée, et je n'ai pas trouvé assez dans ma bourse. Vite je m'adresse au bon Dieu ; puis voilà que, promenant la main sur ma cheminée, j'agite comme par hasard un vase qui laisse tomber une pièce de cinq francs ; elle n'y était pas ce matin ; qui donc l'a déposée depuis ? Personne ne se déclarant l'auteur du dépôt, quelqu'un répliqua : « Monsieur le curé, vous aimez tant Dieu et le prochain, que le Ciel a voulu vous tirer d'embarras. » Telle était l'opinion autour de l'archiprêtre ; l'efficacité de ses prières inspirées par la charité n'aurait pu être révoquée en doute. C'est ce que nous avons voulu montrer par l'anecdote ci-dessus, sans prétendre fixer l'attention sur une apparence de merveilleux.

Une chose nous paraît admirable tout d'abord : c'est que le vertueux prêtre ait été favorisé de l'assistance céleste, au point d'accomplir dans de si vastes proportions ses desseins de bienfaisance. Des familles entières vivaient de ses aumônes

Une petite fille vient sonner à sa porte et demande du pain. Questionnée sur la situation de ses parents, elle révèle une grande misère. On va vérifier sur place le récit, et l'on trouve un père depuis longtemps malade, une mère infirme et quatre enfants en bas âge. L'archiprêtre prend aussitôt tout ce monde sous sa protection, envoie des vivres chaque jour jusqu'à ce que le malheureux ouvrier soit placé à l'hôpital. Là il visite fréquemment le malade et console ses derniers moments en lui promettant les meilleurs soins pour la famille à laquelle la mort va l'arracher. Le père s'en alla ainsi vers Dieu plein d'une douce espérance qui ne fut point trompée. Le bon pasteur continua ses secours à la veuve et aux orphelins. Il plaça deux petites filles dans son établissement de Nazareth. L'aînée, aujourd'hui femme d'un âge mûr, nous a elle-même dit son histoire ; elle se souvient encore de l'amabilité enjouée avec laquelle M. le curé lui remit devant ses compagnes des vêtements qu'il avait fait préparer pour la pauvre mère

Un parent de M. l'abbé Lecomte nous a cité un fait que nous aimons à rapprocher du trait précédent. Nous rapportons ses paroles : « J'allais voir tout dernièrement un vieillard vénérable d'une

condition bien au-dessus de l'aisance. A peine me suis-je fait connaître. — Ah ! cher ami, s'écrie-t-il, c'est M. le curé, votre bon parent, qui m'a fait ce que je suis. J'étais dans un dénûment extrême, et il m'a nourri pendant cinq mois. J'avais cinq enfants, quelle charge ! Mon inquiétude d'alors s'est changée en regret pour trois d'entre eux ; car ils m'ont été enlevés par la mort ; les deux qui restent sont dans une position encore plus brillante que la mienne. Tout cela je le dois à M. Lecomte. Après m'avoir sauvé la vie matérielle, il m'a procuré le poste que j'occupe. Voyez ici son portrait ; il n'est pas de jour que je ne pense à lui dans mes prières. »

L'archiprêtre gardait souvent l'incognito auprès des personnes qu'il secourait, voulant tenir sous la sauvegarde de l'humilité le mérite de ses aumônes. Pour cela, il envoyait ses offrandes par des intermédiaires avec recommandation du silence le plus complet sur le nom du donateur. Nous avons connu un de ces heureux commissionnaires ; à l'époque où il remplissait un tel rôle, il était fort jeune. « Voulait-on m'initier à l'exercice de la charité ? nous a-t-il dit, voulait-on que l'aumône apportât une satisfaction de plus en passant par la main d'un enfant ? J'ai toujours cru à cette double intention de Monsieur le curé, qui savait suivre en tout des vues surnaturelles. Un soir, il me mit dans la main une certaine somme et m'indiqua la maison où il fallait la porter. Je devais monter un escalier assez élevé, frapper à telle porte et attendre qu'on m'ouvrît. M. le curé me précisait les moindres détails ; puis il ajouta : Tu verras devant toi un homme grand et souffreteux ; c'est une victime de la Russie, un Polonais. Tu lui présenteras cette somme en lui disant : « C'est de la part de Dieu, » rien que cela ; et tu reviendras. » — Je remplis ponctuellement mon mandat. Un homme qui me parut bien malheureux, en effet, s'offrit à mes regards. « Puis-je savoir de la part de qui ? me demanda-t-il en recevant mon argent. — De la part de Dieu, répondis-je ; et je me retirai précipitamment afin d'échapper à d'autres questions.

Que de misères morales empêcha l'archiprêtre en diminuant d'abord les misères physiques, et réciproquement ! Une fois, il régularisait la situation d'un ménage où n'étaient intervenues ni la bénédiction sacramentelle ni la loi, et, après avoir payé de sa bourse tous les frais, il procura encore quelque argent aux nouveaux mariés qui tâchèrent ensuite de se montrer dignes de leur bienfaiteur.

Une autre fois, il obtenait d'un père trop peu chrétien qu'il se dessaisît de sa petite fille et la laissât entrer comme pensionnaire gratuite dans un ouvroir ; c'était le seul moyen d'arracher l'enfant à une mauvaise éducation. Mais pour arriver à ce résultat, le vénéré pasteur n'hésita point à donner quelques écus et des vêtements au

père qui voulait vendre son consentement et en fixer lui-même le prix.

Ce n'était pas seulement sur son chemin ou dans son voisinage que M. l'abbé Lecomte avait à se montrer généreux. On lui écrivait de fort loin pour lever un tribut sur sa charité. Quelqu'un nous a dit s'être trouvé au presbytère, quand arriva une lettre datée de Lyon et non affranchie ; il fallait la refuser ou payer trois francs de port. M. le curé prit ce dernier parti, dans la persuasion qu'il s'agissait d'une demande d'aumône. Il ne s'était pas trompé ; et la lettre était signée par un soldat qui avait été autrefois de passage à Chartres. La demande ne fut point infructueuse ; peu après, le militaire lyonnais recevait le secours désiré en même temps qu'une charmante épître. Qu'on nous permette une réflexion à ce sujet.

Parmi les nombreuses missives qui chargent les courriers quotidiens et se croisent dans toutes les directions, combien chaque jour s'arrêtent ainsi aux maisons de prêtres, déjà assiégées plus que les autres par les mendiants qui se présentent en personne ! Beaucoup d'entre elles annoncent une peine à soulager, une misère à adoucir, une fondation pieuse à aider. Les prêtres suivent la même voie pour transmettre la consolation et aussi l'offrande, fruit des épargnes faites presque toujours sur leur pauvreté. Ne peut-on pas dire que tant de messages au service du bien, se promenant de bureaux en bureaux dans une forêt de papiers trop souvent nuisibles, forment un heureux contraste et peuvent opérer un résultat sanitaire ? Il y a là, à côté d'exhalaisons sataniques qui portent la mort, des parfums de christianisme qui portent la vie. Certaines productions de la presse, colportées chaque matin autour de nous, ne contiennent-elles pas plus de poison qu'il n'en faut pour asphyxier moralement tout un peuple ? Puissent les correspondances de bonnes œuvres diminuer le mal sur leur passage par des émanations purifiantes !

M. l'abbé Lecomte aurait voulu ne faire que des heureux ; il fut à même de remarquer qu'il faisait aussi des ingrats. Parfois des propos malveillants, des reproches impossibles à justifier lui arrivèrent en échange de ses dons ; on alla jusqu'aux mauvais traitements. Le Seigneur permet de ces anomalies, afin d'épurer davantage les intentions de ses serviteurs qui doivent rapporter tous leurs actes à sa gloire.

Le charitable curé avait cru faire une vraie largesse à un indigent, quand celui-ci lui adressa, en pleine rue, des paroles insolentes, comme s'il eût eu droit à tout un trésor ; l'aménité persistante du prêtre finit par calmer l'insulteur.

Une autre fois M. l'abbé Lecomte, sortant d'une maison de la rue Chantault, rencontre deux hommes de mauvaise mine qui demandent de l'argent avec une désinvolture assez peu rassurante. Il dé-

clare n'être pas en mesure de les satisfaire pour l'heure. Aussitôt les individus s'avancent, et le plus proche, un misérable qui avait déjà plus d'une fois profité de la bourse de Monsieur le curé, pousse l'audace jusqu'à lui donner un soufflet. « Merci ! mon bon ami, reprend doucement le pasteur ; mais ce n'est pas assez, voici l'autre joue jalouse ; frappez-la à son tour. » Confondu par une telle attitude, le coupable tombe à genoux et implore son pardon.

La charité, qu'elle s'exerce vis-à-vis des indigents ou des infirmes, mais surtout si elle se dévoue aux pauvres dans la souffrance, c'est la monnaie du ciel, la marque des prédestinés. Une telle considération est bien capable de stimuler le zèle d'un ministre de Dieu. Un autre motif le presse ; c'est qu'il voit Jésus-Christ dans la personne de ceux qui souffrent. Auprès d'eux, à cause de cela, le cœur sacerdotal se dilate ordinairement en raison de sa foi. Il n'est donc pas étonnant que, naturellement tendre, le cœur de M. l'abbé Lecomte soit devenu comme débordant d'affection pour les gens déshérités de la fortune et victimes de la maladie. Il leur prodiguait les soins matériels et l'assistance pieuse.

Nous l'avons vu, dans une anecdote racontée plus haut, fournir des vivres à un ouvrier cloué sur le lit de douleur ; c'était ordinairement la meilleure part des aliments destinés à sa propre table. Il était assez coutumier de tels actes. En plus d'une circonstance il fit encore mieux ; il porta lui-même ces aliments. A son arrivée au domicile des malades, un mot plaisant, comme il savait en trouver, mettait tout le monde en bonne humeur, et il fallait que la gaieté dominât l'attendrissement causé par la reconnaissance. « Oh ! disait-il un jour en déposant chez une personne infirme des bouteilles de vin qu'il avait tenues cachées sous sa soutane, me voilà enfin libre de toute crainte ! Les murs et les bornes côtoyés de trop près, un étourdissement qui jette à terre, que de choses auraient pu me trahir ! »

On nous a parlé d'une forte querelle qui survint au presbytère de Notre-Dame ; elle était dirigée par la servante contre le plus fidèle gardien de la maison, un très-placide animal qui, lui, n'en voulait à personne. Il était accusé d'avoir retiré de la broche un poulet bien dodu qu'il voulait malhonnêtement s'approprier. Or, c'était une calomnie. Le pauvre chien ressemblait à celui dont parle La Fontaine :

Il était tempérant plus qu'il n'eut voulu l'être,
Quand il voyait un mets exquis ;
Mais enfin il l'était. . . . . . .

Ah ! s'il eut pu se disculper devant son maître ! Mais le maître était absent. Que faisait Monsieur le curé à cette heure ? Il était à une petite distance de sa maison, dans une chambre de convales-

cents, et là il avait fait sa première révérence en retirant de dessous sa houppelande un objet mystérieux enveloppé de forts papiers. « Prenez-moi cela, avait-il dit ; il n'y manque que la sauce. » L'assaisonnement du poulet inattendu en pareil lieu, ce fut l'aimable entretien du bienfaiteur qui rentra ensuite chez lui à jeun, mais le cœur rempli de joie.

Lorsqu'il avait encore le bonheur de posséder sa mère, M. l'abbé Lecomte avait risqué de temps à autre des tours de ce genre. Les libéralités ne lui coûtaient pas plus alors que dans la suite. La bonne dame n'approuvait pas tout et se permettait des avis plutôt que des reproches. « Allons, allons, ma chère mère, point de ces inquiétudes ! Je vous laisse à votre ministère ; vous ne pouvez comprendre toutes les obligations du mien. » Telle était la réponse du curé ; réponse qui rappelle les paroles du Sauveur : « Ne faut-il pas que je m'occupe des choses de la maison de mon Père ? » La vertueuse femme n'insistait pas. D'ailleurs, si elle croyait à un excès dans la pratique de la charité, elle pouvait s'attribuer à elle-même une partie de la faute. Une vertu développée à ce degré dans l'âge mûr devait se ressentir des essais de l'enfance ; c'est que les exemples des parents avaient singulièrement aidé le fils dans l'apprentissage de l'aumône.

(A suivre prochainement). L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— *Léon XIII.* — Une correspondance de Rome nous apporte des détails sur une des dernières audiences du Saint-Père :

Le Pape s'est arrêté devant un vieillard, conseiller, dit-on, à la Cour d'appel de Paris. En considération de son grand âge, le Saint-Père le fait asseoir et lui témoigne un intérêt exceptionnel. « Très-Saint-Père, dit le vieillard, je porte le lourd fardeau de quatre-vingt-quatre ans, il ne me reste plus que peu de temps à vivre ; j'ai demandé à Dieu de m'accorder une double faveur : celle de voir le Vicaire de Jésus-Christ avant de mourir, et celle de recevoir la sainte communion de sa main ; Dieu m'a exaucé, ajoute-t-il, je suis content. Après que j'aurai reçu une dernière bénédiction de Sa Sainteté, je rentrerai en France pour y vivre en paix, jusqu'à ce qu'il plaise au souverain Juge de m'appeler à lui. » Et le Pape, touché de ces nobles sentiments, bénit à plusieurs reprises le bon vieillard ; il lui dit quelques paroles émues qui mettent le comble à son bonheur.

— *J'aime trop la France...* — Le R. P Louis Lafaye, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus, a raconté dans une allocution récente les impressions qu'il a rapportées de son voyage de Rome et de ses entretiens avec le Saint-Père :

« ... Oh ! comme j'étais ému pendant qu'agenouillé à ses pieds, je contemplais cette figure si noble, si douce, si imposante, si gracieuse. J'exposai alors au Saint-Père le but de notre Congrégation ; la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, l'adoration perpétuelle, l'instruction de la jeunesse et les missions. Il levait les mains et les yeux vers le ciel, disant : « Quelle belle institution ! que ses œuvres sont utiles et chères à l'Église, surtout dans les temps malheureux que nous traversons et qui demandent tant de réparation et de dévouement. » Il en faisait ressortir lui-même l'excellence et les avantages. Il s'arrêta pour me dire : « Mais, mon enfant, levez-vous ! » — « Non, lui répondis-je, Très-Saint-Père, ma place est aux pieds de Votre Sainteté. » Je lui demandai ses bénédictions pour notre famille religieuse. « Je bénis votre bon supérieur, dit-il, je bénis toute la famille, son association extérieure, toutes vos œuvres. »

Une autre fois, dans une audience générale, le Saint-Père m'aperçut : « C'est vous, mon cher enfant, je vous félicite de n'avoir pas voulu quitter Rome sans me voir de nouveau ! » Je commençais à lui exprimer mes sentiments en latin. — « Non, non, me dit-il, parlons français ; j'aime trop la France pour ne pas aimer aussi sa langue.

— *Suis-je Français ?* — Sous ce titre, le Père Longhaye a publié une brochure, chef-d'œuvre de verve, de logique, de bon sens et de bon style. Nous l'avons déjà recommandée à nos lecteurs.

« En 1849, raconte le P. Longhaye, un père de famille se rencontrait dans un château de la Seine-Inférieure avec un jeune homme, brillant lauréat des grands concours, mais compromis à la suite de Ledru-Rollin et réfugié là, en province, chez un ancien compagnon d'études. La conversation fut longue ; le réfugié la résuma : « Nous autres socialistes, nous n'avons qu'un seul ennemi, c'est le catholicisme. » A quoi il ajouta pour bien préciser la pensée : « Quand nous » irons demander 50,000 francs à un bourgeois qui en a 100,000, il » les donnera pour sauver les 50,000 autres ; mais quand nous irons » demander à un père sincèrement catholique de nous livrer son en- » fant pour le faire instruire selon nos vues, alors nous aurons de la » résistance et de la résistance jusqu'au sang. — Soyez-en sûr, » répliqua l'interlocuteur, « car je suis père et catholique, et si vous veniez » me demander mon fils pour le former à votre école, ou vous me » casseriez la tête ou je vous la casserais. — Je le crois, » fut-il répondu.

Je cite et j'en ai le droit. Le catholique était mon propre père, et le réfugié a depuis lors fondé la ligue d'enseignement : il s'appelle M. Jean Macé. S'il conteste ces paroles, je le renverrai à l'interlocuteur dont je transcris les souvenirs.

Quelques mois après cette rencontre, je partais pour Brugelette. Je sais déjà plus d'un père de famille qui a dit à son fils : « *Si l'enseignement catholique s'exile, tu le suivras.* »

Il y a une quinzaine de jours, le M. Jean Macé nommé tout à l'heure est venu à Chartres et a péroré au théâtre devant des auditeurs qui feraient bien, pour la plupart, de retourner au catéchisme. Ce Monsieur voudrait organiser une Société républicaine d'enseignement laïque !!!!!

— *Sauvons les écoles !* — La souscription ouverte à Paris pour les écoles chrétiennes libres monte à 224,657 fr. Elle donne lieu à des traits admirables de dévouement et de sympathie de la part de ceux *qui ne sont pas riches et qui vendent de petits souvenirs* pour en donner le produit à l'œuvre. La souscription pour l'Université catholique de Paris est arrivé au chiffre de 2,670,726 fr.

— *Beau portrait du Frère des Écoles chrétiennes.* — L'éloquent M. de Mun a prononcé, le 11 juillet, un discours dont toute la presse conservatrice a dit l'immense portée. C'était dans une réunion privée du Cirque d'Hiver, à Paris. L'auditoire se composait de 5,000 hommes; la salle ne pouvait en contenir davantage. De cette admirable protestation en faveur des écoles chrétiennes, nous citerons un passage qui a été particulièrément applaudi.

« Vous n'attendez pas que je fasse ici le panégyrique du Vénérable de la Salle. Il n'y en a pas de plus éloquent que l'assemblée qui m'écoute et qui proteste en faveur de ses fils (Salves d'applaudissements). Depuis deux cents ans, il se survit à lui-même, et chaque fois que vous voyez passer un de ces hommes vêtus de ce costume qui a fait le tour du monde, avec sa grossière chaussure, son rabat, son manteau et sa robe fermée par des agrafes de fer, saluez-le ! c'est l'ignorantin qui faisait trembler Voltaire (Acclamations et bravos).

» Il est partout et partout le même, dans mille écoles de France où il répète, dans l'humilité, la leçon de dévouement que La Salle donnait au dix-septième siècle ; dans l'Europe entière et jusque dans l'extrême-Orient, où il fait à la France un renom de grandeur et de popularité qui survit à toutes les défaites (Mouvement) ; au Canada, où il entretient pieusement le souvenir et la langue qui furent ceux de la mère-patrie (Applaudissements) ; dans toute l'Amérique, qui l'appelle au secours de sa civilisation naissante, et dans ces îles d'Afrique où il fait aimer à la fois l'Eglise et la France !

» Vous l'avez vu, tel qu'Horace Vernet a peint le Frère Philippe, assis dans une humble cellule, sur une chaise de paille et près d'une table de bois, avec un seul ornement près de lui, ce Christ qui pend au mur, qui résume tout, le principe et la fin, qui explique tout et qui est toute la récompense ! (Bravos prolongés). Il est partout, messieurs ! à la peine pour lui-même, à l'honneur pour ses élèves, et, quand vient l'heure tragique où la patrie lui demande un suprême sacrifice, il est encore là, le dernier sur le champ de bataille où l'ennemi le contemplait avec admiration, ajoutant à sa gloire une palme inattendue que l'Académie lui donnera, pour saluer dans son dévouement

le plus bel acte de patriotisme dont la France s'honore dans ces tristes jours ! (Vifs applaudissements).

— Une cérémonie funèbre réunissait vendredi dernier, en l'église Saint-Aignan, une assistance d'élite parmi laquelle on remarquait plusieurs membres du haut clergé de la ville et des représentants des Œuvres de Chartres et d'Illiers. C'est qu'une noble existence venait de s'éteindre. Le comte Armand de Chabannes, nouvellement établi à Chartres, avait été enlevé à l'amour de sa famille le mercredi 23 juillet, à l'âge de 66 ans. Héritier de la foi et de la loyauté des anciens preux dont il portait si dignement le nom, on peut dire de lui « *qu'il fut sans peur comme sans reproche.* »

Entouré de tous les secours que notre sainte religion prodigue aux mourants, son dernier sourire comme son dernier baiser furent pour la croix du Sauveur ; et sa mort, comme celle du Juste de nos livres saints, peut être comparée à un sommeil dont le réveil a dû être une bienheureuse éternité.

— *Lois Ferry.* — On a voulu exclure du Conseil supérieur de l'Instruction publique les évêques et les magistrats. Monseigneur l'évêque d'Angers a protesté par une vigoureuse lettre, qui fait ressortir admirablement la mission de l'épiscopat vis-à-vis de l'enseignement. Précédemment le même Prélat avait publié une réfutation des discours qui prétendaient justifier la loi Ferry devant la Chambre des députés. Nous avons lu depuis un autre écrit plus étendu sur la même question : *Lettres à MM. Jules Ferry et Paul Bert*, en réponse à leurs attaques contre l'enseignement catholique, par le P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus (deux brochures in-8°, chez Lecoffre. Prix de chacune : 60 centimes). Ces lettres, vraiment curieuses, redressent des erreurs palpables par des faits précis et donnent la mesure de la science ou de la bonne foi des personnages auxquels elles sont adressées.

Si la loi Ferry interdisant l'enseignement aux religieux non reconnus par l'État est appliquée, elle frappe seize congrégations d'hommes et cent vingt de femmes. Des milliers et des milliers de jeunes gens perdront d'excellents maîtres ; plus de vingt mille familles auront été lésées dans leur droit de choisir les précepteurs de leurs enfants. Et que diront les seize cent mille pétitionnaires qui ont protesté contre cette loi ? — *Notre-Dame de Chartres, protectrice des étudiants priez pour nous !*

— A Paris, dit le *Pèlerin*, la messe de Saint Henry (15 juillet), a reçu de la présence et de l'attitude d'un immense public un éclat accoutumé ; elle a conservé la forme traditionnelle d'une prière recueillie.

— Le pèlerinage du salut à Notre-Dame de Lourdes est définitivement fixé au 19 août. Le nombre des malades abonde. Départ de Paris le 19 ; journée du 20 à Poitiers ; la matinée du 21 à Ligugé, les

22, 23, 24 et la matinée du 25 à Lourdes. Rentrée à Paris, le 26 dans l'après-midi. (Ecrire à Paris, chez les Pères Augustins de l'Assomption, rue François 1er, 8).

— *Couronnement de Notre-Dame de la Salette.* — Le 20 août prochain, consécration de la basilique par le cardinal archevêque de Toulouse ; le 21, couronnement de la statue de la Vierge par le cardinal-archevêque de Paris. Retraite préparatoire sur la sainte montagne à partir du 10 août. (Adresser les offrandes pour les dépenses de l'église et du pèlerinage au R. P. Supérieur des Missionnaires de la Salette par Corps (Isère).

— Au mois de mai dernier a été posée solennellement à Jérusalem, la première pierre d'un hôpital catholique, dû à la générosité du jeune comte de Piellat, qui consacre à cette œuvre son temps et sa fortune.

— Les 12, 13 et 14 juillet, douzième centenaire de Saint-Dié, fondateur de l'église et de la ville de ce nom. Plusieurs évêques ; concours immense ; gloire à la Lorraine !

Lille. — Les fondateurs de l'université catholique de Lille ont procédé à la bénédiction de la première pierre d'une maison de famille, située sur le boulevard Vauban.

Les membres du conseil d'administration et le corps professoral tout entier assistaient à cette cérémonie.

Après avoir donné la bénédiction, l'évêque recteur de l'université, a prononcé une allocution.

« Les bénédictions du ciel, a-t-il dit, nous sont maintenant plus nécessaires que jamais. Ce n'est pas devant vous, messieurs, qu'il faut peindre les angoisses de l'heure présente ; les périls qui menaçent notre œuvre religieuse et patriotique ne vous sont que trop connus, Mais rien n'a pu jusqu'ici ébranler votre confiance ; rien ne sera capable d'arrêter votre indomptable énergie.

« Cette force, nous la puisons dans la prière. Le sentiment du droit, quand il s'appuie sur Dieu, est inébranlable : il possède la ferme assurance de survivre à ceux qui peuvent bien le méconnaître pour un temps, mais non le supprimer.

Voilà pourquoi nous bâtissons, alors que des jours pleins de menaces semblent se lever sur nous. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un calice et un bel ornement avec deux aubes. — Un autre ornement d'un dessin très-gracieux. — Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre. — Un cœur à N.-D. du Pilier. — Une garniture de nappe d'autel au crochet. — Une plaque de marbre.

Lampes. — 109 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juillet, savoir : devant N-D. de Sous-Terre

85 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte-Anne, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 350.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 410.

Nombre de visites faites aux clochers : 260.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juillet ont été consacrés 61 enfants, dont 27 de diocèses étrangers.

— La fête de N.-D. des Anges aura lieu comme à l'ordinaire le 2 août prochain, à la chapelle Sainte-Madeleine, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre. Sermon de la veille par le R. P. Favre ; sermon du jour par le R. P. Bourgeot. Les visites pour l'indulgence de la Portioncule commenceront le 1er à trois heures de l'après-midi pour finir avec le salut du 2).

— *Pèlerinages*. Des prêtres de beaucoup de diocèses, notamment de ceux-ci : Paris, Nantes, Angers, Saint-Brieuc, Rennes, Coutances, Soissons, Versailles, Orléans, Cambrai, Meaux, etc. — Des religieux de différents ordres. — Un groupe de Frères instituteurs. — D'autres petits groupes d'étrangers. — Des séminaristes de Versailles ayant fait à pied une grande partie du chemin. — Plusieurs jeunes missionnaires Lazaristes ; l'un d'eux était à la veille du départ pour la Chine.

— Le 2 juillet, première communion à la Cathédrale. Prédicateur : M. l'abbé Foucault.

— Le 7 juillet, pèlerinage des premiers communiants de Saint-Pierre avec le clergé de la paroisse et beaucoup d'autres fidèles à Notre-Dame de Chartres.

— Le 13 juillet, pèlerinage du cercle des demoiselles de Commerce. Elles sont venues nombreuses de Paris, conduites par des Sœurs de Saint Vincent-de-Paul et un aumônier.

— Le 19, fête de Saint Vincent-de-Paul, à l'Hôtel-Dieu. Grande cérémonie ; inauguration du nouvel autel. Prédicateur : le P. Donguy, mariste. Les membres de la Conférence de Saint Vincent-de-Paul ont eu leur fête à la Crypte, le 20.

— Le 15, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, au monastère des Carmélites. Prédicateur : le R. P. Bourgeot, mariste.

— Le 31, fête de l'Adoration au monastère de la Visitation. Prédicateur : M. l'abbé Ligneul, professeur à Saint-Cheron.

— Un service funèbre a été célébré à la Cathédrale de Chartres pour le jeune prince Louis-Napoléon, mort au Cap où il combattait dans l'armée anglaise contre les Zoulous. Celui qui fut en France le prince impérial est tombé glorieusement. Il a laissé pour consolation à sa mère le souvenir d'une vie très-chrétienne. On cite de lui plusieurs traits qui font honneur à sa foi. Il n'avait quitté l'Angleterre

qu'après réception des sacrements et autres actes de vraie piété. A sa mort il portait sur lui des objets de dévotion.

Nominations. — M. l'abbé Gautron, curé de Duncé, a été nommé curé de Mezières-en-Drouais. — M. l'abbé Baumer est curé de Droue et vicaire d'Epernon ; M. l'abbé Bordier le remplace à Vérigny.

Deux chanoines honoraires ont été installés le jour de la fête du Carmel. Ce sont : M. l'abbé Denizet, curé de Saint-Valérien à Châteaudun, et M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire et supérieur des Sœurs de l'Immaculée-Conception à Nogent-le-Rotrou. Ces deux ecclésiastiques, dont le mérite est bien connu, ont été salués à Chartres par de nombreuses félicitations.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières un prêtre défunt : M. l'abbé Goujet (Eugène-Médéric), curé de Berchères-la-Maingot ; il est décédé le 14 juillet à Montigny-le-Chartif dans sa 36e année. Ce digne ecclésiastique était depuis longtemps dans l'impossibilité de remplir son ministère ; il acceptait la douleur comme la meilleure préparation à la mort.

Nous recommandons aussi un pieux laïque dont le souvenir est fixé depuis longtemps au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres par un ex-voto. Nous voulons parler de Pierre Turgis, le fidèle valet de chambre du glorieux Pie IX. Ce bon breton de Javené près Fougères, a vécu bien des années à Rome ; il est mort à Dax, le 9 mai, en se rendant à Lourdes.

— *La Croisade de Notre-Dame de Chartres pour le salut des enfants*, annoncée plusieurs fois par notre revue, prend sans cesse de nouveaux développements. (Adresse pour l'inscription : M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres). Elle devait être en effet bien accueillie partout l'idée d'enrôler sous la bannière de Marie Immaculée, comme une forte milice, la jeunesse chrétienne qui doit voler à de saints combats. Nous sommes heureux que cette organisation de la croisade ait été goûtée dans les plus florissantes maisons d'enseignement catholique. C'est ce que vient de nous prouver encore un récit des Annales de Lourdes. Il nous montre le collège des Jésuites de Toulouse faisant un magnifique pèlerinage à Lourdes, sous la direction du R. P. Servières, comme de « nouveaux croisés sous l'étendard de l'Immaculée-Conception, » Et leur cantique rappelle le chant des croisés de Notre-Dame de Chartres.

— La fête de l'Adoration, à la chapelle des religieuses Carmélites, est fixée au jeudi 28 août.

— La paroisse de Champhol est venue en pèlerinage à Saint-Piat, le 23, pour obtenir un temps favorable aux moissons. On a célébré partout dans le même but une neuvaine ou un *triduum*.

— Retraite ecclésiastique à Chartres du 17 août au 23. Prédicateur : R. P. Stouflet, rédemptoriste.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Un enfant voué à la Ste Vierge, était pris d'une méningite déclarée mortelle. Nous avons invoqué Notre-Dame de Chartres pour lui et il a été guéri. Action de grâces!

(Un membre de l'Archiconfrérie de N.-D. de Chartres).

2. Je suis heureuse de solder ma petite dette annuelle à Notre-Dame de Chartres, à qui je dois tant de reconnaissance. La faveur que j'avais sollicitée par son intercession est obtenue. Avec le prix de mon abonnement à la *Voix*, je vous adresse une demande de messes en l'honneur de la Bonne Mère.

(D. C. de B., diocèse de Cambrai).

3. Au huitième jour de notre neuvaine, le médecin visitant notre petite malade, a pu dire : elle est sauvée. « C'est Notre-Dame de Chartres qui a protégé l'orpheline ! » s'est écriée ma sœur religieuse augustine. Ensemble nous venons rendre hommage à la céleste Protectrice ! (E. M., de Paris).

4. Je m'empresse de vous faire savoir que Notre-Dame de Chartres a exaucé les prières faites pour notre cher malade ; il est parfaitement rétabli. Reconnaissance à Marie !

(Br. de R.. diocèse de Chartres).

5. Mon enfant, consacré à Notre-Dame de Chartres, était gravement malade ; nous avons fait avec vous une neuvaine à son intention ; le cinquième jour, il était hors de danger. C'est la troisième fois que la bonne Mère nous vient ainsi en aide d'une manière visible. Je désire que l'expression de notre reconnaissance soit inscrite dans la *Voix*. (M. R., diocèse de Chartres).

6. Que de remerciements je vous dois pour toutes les bonnes prières faites à mon intention ! Les difficultés dont je vous avais parlé sont aplanies. J'entre au noviciat. Priez de nouveau pour ma persévérance. (D. de F., diocèse du Mans).

8. Complet succès ; Honneur à Notre-Dame de Chartres ! Nos cœurs battent pour elle d'un amour ardent. Aussitôt que possible, mon fils et moi, nous irons la remercier dans son église de Sous-Terre.

(de G., diocèse de Nantes).

7. Il y a cinq semaines je vous demandais neuvaine et cierge à l'intention d'une pauvre malade dont l'état était à peu près désespéré. Tout-à-coup un mieux sensible s'est opéré, et les médecins (trois docteurs) ont manifesté leur surprise d'un tel changement. La famille me prie de vous faire connaître son bonheur, afin qu'avec nous tous vous rendiez grâces à Dieu et à Notre-Dame de Chartres.

(H. de D., diocèse de Versailles).

— Les aspirants au baccalauréat et aux brevets de capacité sont venus nombreux, cette année encore, invoquer N-D. de Chartres, protectrice des étudiants. Plusieurs sont venus en personne lui dire leur reconnaissance après l'obtention du diplôme. D'autres ont écrit en nous priant d'être leurs interprètes au sanctuaire vénéré.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.
IV. Archevêques et Évêques *(Suite).*

138° *SENLIS.*

372. *Roland*, évêque de Senlis, originaire de Chartres, vers 1007. S. II, 205.

373. *Gautier de Chambli* et

374. *Robert de Crésonsart*, furent tous deux tirés du chapitre de Chartres pour aller régir l'église de Senlis, vers 1271. (S. III, 61).

375. *Charles de Blanchefort*, 1506, archidiacre de Vendôme et chanoine de Chartres. (S. III, 462-477).

Louis Guillard, évêque de Chartres, de Tournai, de Châlons-sur-Saône et de Senlis, n° 183.

376. *Sanguin Christophe* et

377. *Sanguin Denis*, signent tous deux, comme chanoines de Chartres une profession de foi conservée aux archives de la Préfecture d'Eure-et-Loir. (Série G, n° 295).

378. *Sanguin Nicolas* reçut de M. Bourdoise, prêtre chartrain, quelques ouvrages que celui-ci et ses amis, entre autres Nicolas Janvier, ancien curé d'Yèvres et principal du Collége de Chartres, avaient composés sur la cléricature ; il les reçut d'autant plus volontiers qu'ayant été chanoine de Chartres, il connaissait les auteurs. (Vie de M. Bourdoise, p. 183).

139° *SENS.*

Guillaume de Champagne, évêque de Chartres et cardinal en 1176, n° 8.

379. *Gilles Cornut*, décédé en 1254, eut son anniversaire fondé à Chartres sur des biens situés à Reboulin en Boisville-la-Saint-Père.

380. *Pierre-Henri Cornut*, frère et successeur à Nevers de Robert Cornut, neveu et successeur à Sens des deux archevêques Gautier et Gilles Cornut ; neveu aussi d'Albéric Cornut, évêque de Chartres, fut d'abord archidiacre de Chartres. Il remplit cette fonction avec une vigueur digne d'éloge et mourut en 1250. *Administrationem strenuè gessit.* (Cart. N.-D., III, 196).

Guillaume des Dormans, chanoine de Chartres, vers 1367 et évêque de Meaux. N° 274.

Renaud de Beaune (1594), cardinal (Voyez Bourges n° 155). Ce prélat fut pour beaucoup dans la conversion de Henri IV.

140° *SIDON*

Pierre Habert de Montmort, évêque aussi de Cahors. N° 164.

141° *SISTERON.*

Pierre le Filleul, archevêque d'Aix. N° 94.
Michel Poncet, de Bourges. N° 156.

142° *SOISSONS.*

381. *Jean Milet*, nommé évêque de Soissons, avait été élevé dès sa jeunesse en l'église de Chartres où il était chanoine. Il donna au chapitre des biens situés à Louville-la-Chenard et mourut le 7 avril 1512,

à l'âge de 88 ans et le soixantième d'épiscopat. (S. III, 452. — Cart. N.-D., IIII, 103).

382. *De Simony Jules-Antoine*, né à Toulon, fit partie quelque temps du clergé de Chartres. Il reçut de Mgr de Latil des lettres de vicaire-général et d'archidiacre de Dreux. Il quitta le diocèse quand Mgr de Latil fut transféré à Reims et ne tarda pas à être nommé évêque au siège de Soissons, dont il prit possession en 1825 et qu'il occupa pendant 23 ans. Il mourut un an après sa démission en 1849. (Journal l'*Abeille*, 1849).

143° *STRASBOURG.*

383. *Louis-Constantin de Rohan*, coadjuteur de Strasbourg marie son procureur fiscal au Gué-de-Longroi, le 26 novembre 1765 (registres). Devenu cardinal et évêque titulaire de Strasbourg, il fait donation à Charles-Armand-Jules de Rohan, prince de Rochefort, son neveu, de la moitié de la terre et seigneurie de Beaumont-le-Chartif. — Acte aux archives de la Préfect. d'Eure-et-Loir. (Série B. N° 1021).

E. HAYE,

(La suite prochainement). Curé de Saint-Avit

BIBLIOGRAPHIE

— Catéchisme de la Réparation, par P. Servais, prêtre, directeur des *Annales de l'Archiconfrérie réparatrice du blasphème et de la profanation du dimanche*, à Saint-Dizier (Haute-Marne) Demander ce catéchisme à M. le directeur de l'Archiconfrérie, Saint-Dizier. Prix : 0 fr. 15 cent. l'exemplaire, 1 fr. 50 cent. la douzaine, 12 fr le cent.

La Réparation est une œuvre divine destinée à sauver la Société. Jésus-Christ est, à proprement parler, seul Réparateur. De l'union intime de Jésus avec les fidèles, il suit que les justes sont devenus des co-réparateurs Nous devons particulièrement réparer le *blasphème* et la *profanation du dimanche*, crimes qui attaquent, dans sa substance même, l'adoration due à Dieu.

Le catéchisme explique, par demandes et par réponses, cette doctrine qu'on ne peut trop étudier. Puis il donne des notions claires sur l'Archiconfrérie réparatrice (origine, conditions, avantages, fêtes, règlement). — Nous recommandons la propagande de ce charmant opuscule.

— *Le grand Péril de notre temps ou la Franc-Maçonnerie*, par Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise. — Un volume in-12. Prix : 1 fr. et franco 1 fr. 25.

Monseigneur l'évêque de Tarentaise qui publiait, l'année dernière, chez Gaume (rue de l'Abbaye, 3, à Paris), sur l'*Emigration rurale*, une étude à laquelle la crise que subit en ce moment l'agriculture en France donne un intérêt nouveau, vient de publier, chez A. Josse, éditeur, rue de Sèvres, 31, Paris, une brochure de 150 pages : *Le Grand péril de notre temps* ou la *Franc-Maçonnerie.*

Cette étude a, sur celles qui l'ont précédée, l'avantage précieux d'être tout à fait actuelle par les preuves, le but et la méthode des démonstrations. Un adepte de la Franc-Maçonnerie portait naguère à la presse catholique, le défi de démontrer que la Franc-Maçonnerie fût opposée à la morale, à la religion, à l'ordre moral ; l'évêque de Tarentaise relève ce défi, et accable les défenseurs des sociétés secrètes sous des démonstrations écrasantes et absolument irréfutables.

— M. Victor Palmé vient de publier deux nouveaux écrits de Mgr Freppel réunis en une brochure de 36 pages et intitulés : *Remarques de Mgr l'Evêque d'Angers sur le rapport de M Spuller* et *Lettre à M. Ferry en réponse à l'une des assertions de son discours du 27 juin.*

Le rapport de M. Spuller est résumé et apprécié ainsi :

« Cette doctrine est celle de l'absolutisme de l'Etat en matière d'enseignement et « d'éducation, à l'encontre de la liberté, soit individuelle, soit collective L'on rompt « ouvertement, non-seulement avec les lois de 1850 et de 1875, mais encore avec la « Charte de 1830 et la constitution de 1848, sans même en excepter le décret du 19 « décembre 1793 ; en un mot, avec toutes les constitutions et toutes les lois qui, « sous une forme et dans une mesure quelconques, avaient promis ou réglé dans « notre pays la liberté de l'enseignement. »

Dans sa *Lettre à M. Ferry*, qui l'avait mis personnellement en cause dans son discours du 27 juin, Mgr Freppel dément catégoriquement les assertions du ministre : chose doublement curieuse de voir comment un ministre de France encourt publiquement de telles leçons et comment un évêque les lui donne.

Il faut que tout le monde lise ces nouvelles pages de l'éminent prélat, non-seulement pour leur verte allure, leur vigoureuse logique, leur pur et profond patriotisme, mais pour la justification des innocents et le triomphe de la vérité.
Prix : 1 ex. 10 cent.
Il faut lire aussi et répandre par milliers :
L'*Outrage au Sacré-Cœur*, réponse à M. Paul Bert, et les *Vieux Mensonges*, par Paul Féval. (2 brochures de 36 pages. 10 centimes chacune).
Le premier, Ecrit vif, brûlant, indigné, dans lequel le grand converti du Sacré-Cœur, devenu son apôtre, son *député*, fustige le député du radicalisme en termes qui terrassent aussi bas l'impiété qu'ils élèvent haut la foi. — Le second, le mot de Voltaire : *Mentez, il en restera quelque chose*, y trouve une riposte digne de lui ; de lui aussi il restera *quelque chose* CONTRE les menteurs et les mensonges !
Ecrits consolants ! Ecrits vengeurs !

— *Les Écoles populaires et les droits des pères de famille*. Discours prononcé par M. Baragnon, sénateur à Paris, salle Rivoli. Ce discours est publié en brochure par la Société bibliographique, 35, rue Grenelle. Prix : un exempl. franco 15 cent. Douze, 1 fr. 20. Cinquante 4 fr. 75, Cent 8 fr. 50.

— **Gardons nos Frères**. Discours prononcé au Cirque d'Hiver par M. le comte Albert de Mun. Brochure de 72 pages, a paru à la Société bibliographique, rue de Grenelle. 35 ; 1 exempl. 20 cent. ; douze 1 fr. 80 ; cinquante 7 fr.; cent 12 fr. 50.
Nous avons déjà recommandé cette publication dans l'intérieur du numéro.

— *Grains de Senevé*. Petit recueil mensuel, annexe de la *Semaine religieuse de Cambrai*. Choix de faits intéressants. Abonnement : 1 fr. par an. Par chaque dizaine d'abonnements, un gratuit. S'adresser à Lille, rue de Pas, au gérant de la *Semaine religieuse*.

AOUT 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1879.

Chaque semaine ou chaque mois indulg. plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, de la prière: *En ego.*

1er août, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scapul. rouge.



A partir de 3 heures du soir jusqu'au coucher du soleil demain, ind. plén. de la Portioncule à gagner par tous les fidèles chaque fois qu'ils visiteront la chapelle privilégiée en y priant aux intentions du S. Pontife. Les Tertiaires Franciscains jouissent de la même faveur partout où ils se trouvent. (La communion peut se faire la veille ou le jour de la fête).

2, samedi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bleu ; 2° pour la récit. quotid. du chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).

3, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

4, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

5, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch).

6, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.).

7, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bleu; 2° pour la récitat. à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière: *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi. — Ind. pl. pour le scapulaire rouge.
9, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).
10, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
11, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la Propag. de la Foi (j. au ch.)
12, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
13, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).
15, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du Cœur de Jésus; 3° pour l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph, 4° pour le scap. rouge, bleu et du Carmel; 5° pour le rosaire; 6° p. la Propag. de la Foi; 7° pour les possess. d'objets indul.; 8° pour la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge; 9° sept ans et sept quarantaines pour la visite de N.-D. de Sous-Terre.
16, samedi. — Indul. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 basil. rom au scapul. bleu (comme au 9 août. — j. au ch.).
17, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récitation quot. du trisagion: *Sanctus*; 3° de l'*Angelus* (j. au ch.)
18, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)
19, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
20, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
21, jeudi. — Ind. pl. pour la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
22, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la Prière (vend. au ch.).
23 samedi. — Indulg. plen. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 9 août. — j. au ch.).
24, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour les posses. d'objets indulg.; 3° p. l'Archic. de St Joseph.
25, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 3° pour la Propagation de la Foi (j. au ch.).
26, mardi. — Indulg. plén. pour la récit. quotidienne de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
27, mercredi. — Ind. pl.: 1 pour le scap. du Carmel; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
28, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° pour la récitation quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
29, vendredi. — Ind. plén. pour le scapulaire rouge.
30, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 9 août. — j. au ch.).
31, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. 2° pour la récit. quot. du chap. brigitté; 3° du *Memorare* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Anne-Madeleine de RÉMUSAT, la seconde Marguerite-Marie (1)

Le titre de l'ouvrage de Mgr Van der Berghe est à lui seul une révélation de la mission surnaturelle que la Vierge marseillaise fut appelée à remplir, et qui fut une continuation immédiate de celle accomplie par sa sainte devancière si bien nommée la VIERGE DU SACRÉ-CŒUR.

M. et Madame de Rémusat, les parents d'Anne-Madeleine, étaient sincèrement chrétiens. Ils occupaient un rang distingué dans le haut commerce et avaient une nombreuse famille qu'ils élevaient dans la crainte et l'amour du Seigneur.

Anne-Madeleine se faisait remarquer entre tous ses frères et sœurs par une piété bien au-dessus de son âge. Elle avait à peine huit ans quand, cédant à ses prières, son père et sa mère la mirent au second monastère de la Visitation Ste-Marie, où elle fit sa première communion. Les faveurs extraordinaires que le bon Dieu accordait à cette âme si pure effrayèrent son humilité, et, craignant l'illusion, elle demanda qu'il lui fut permis de prendre pour directeur le Père Milley, religieux de la Compagnie de Jésus, aussi savant que pieux. La supérieure d'Anne-Madeleine n'ayant pas accédé à son désir, la prudente jeune fille pria ses parents de la retirer auprès d'eux, ce qu'ils firent avec joie. Elle se mit alors sous la conduite du père Milley et, d'après ses sages conseils, elle mena dans sa famille une vie partagée entre la prière et les œuvres de charité. Mais le Seigneur voulait plus encore de ce cœur aimant et généreux... Anne-Madeleine le comprit et, surmontant tous les

(1) D'après sa pieuse et intéressante biographie qui se trouve à Paris, chez Roger et Chernoviz, 7, rue des Grands-Augustins ; in-12 de 320 pages

obstacles, elle entra, avec l'adhésion de Mgr de Belzunce, évêque de Marseille, au premier monastère de la Visitation, où l'esprit de St-François de Sales se perpétuait dans toute son aimable et douce vigueur.

C'était donc à cette communauté bénie de Dieu que devait revenir l'incomparable gloire de posséder dans son sein la messagère de Sacré-Cœur à l'égard de l'antique cité évangélisée au 1er siècle de l'Église par Lazare, le ressuscité de Béthanie.

Avant d'entrer plus avant dans notre récit, arrêtons-nous, pour lui rendre hommage, devant la vénérable figure de ce grand évêque qui a été dernièrement l'objet des insultes de quelques-uns de ces *pygmées* dont le 19e siècle semble avoir le triste privilége de fournir le type abâtardi.

Élevé sur le siège de Marseille en l'an 1709, Mgr de Belzunce fut l'un des plus saints et des plus illustres prélats dont s'honore le clergé de France. Durant un épiscopat de plus de 45 ans, on vit ce pontife, humble et doux, gouverner son troupeau avec l'amour et la vigilance incessante d'un bon pasteur ; rassemblant des synodes, perfectionnant son clergé par des retraites, évangélisant les villes, les bourgs, les villages et les monastères. Il n'y eut pas jusqu'aux bagnes, ces tristes réceptacles de toutes les misères morales, qui ne ressentissent les merveilleux effets de sa parole et de sa charité.

Malgré le zèle incomparable de Mgr de Belzunce pour maintenir ses diocésains dans les sentiers de la vraie foi, un grand nombre d'entre eux s'en étaient détournés et suivaient les voies erronées du jansénisme, cette hérésie desséchante qui frappait au cœur la religion du Christ en s'attaquant à ces deux attributs de la Divinité, les plus consolants pour l'humanité déchue, la miséricorde et l'amour !...

La sœur Anne de Rémusat fut avertie, par une céleste révélation, que la justice divine allait s'appesantir sur les habitants de Marseille s'ils ne se repentaient pas de leurs fautes multipliées. Un prodige accompagna l'avertissement d'en haut. On était au commencement du carême de l'année 1718 et, selon la coutume, on avait exposé le Très-Saint-Sacrement dans l'église des Cordeliers. Tout à coup la sainte Hostie parut res-

plendissante et jeta des éclairs qui répandirent l'effroi dans l'âme des fidèles impuissants à soutenir l'éclat de cette lumière miraculeuse.

Au même moment, Notre-Seigneur apparut à sa fidèle servante, lui apprit ce qui se passait aux Cordeliers et lui dit que ce prodige étant le dernier effort de son amour à l'égard d'un peuple prévaricateur, s'il n'en profitait pas, il frapperait la ville du plus terrible des fléaux.

Anne-Marie conjura le Sauveur, en cette qualité de *victime* qu'elle avait reçue de lui, de décharger sur elle le poids de sa juste colère et d'épargner la cité coupable. Le Seigneur, sans répondre à ses héroïques instances, lui ordonna seulement de tout révéler à Mgr de Belzunce pour qu'il avertît à son tour les principaux prévaricateurs.

Dès que le saint évêque eut connaissance du message divin, fidèle à l'avis du Ciel, il prévint les plus coupables et n'épargna rien pour faire revenir son peuple de ses égarements ; mais, au lieu d'imiter Ninive dans sa pénitence, la populeuse cité persévéra dans ses crimes, insoucieuse des menaces de son évêque, le Jonas de la nouvelle loi !

Cependant l'heure de la justice ayant sonné, l'ange du Seigneur que Saint Jean nous représente dans l'apocalypse devant le trône de l'agneau immolé, renverse la coupe de la colère Divine sur la ville coupable comme autrefois sur l'empire romain prévaricateur ; au même moment la peste noire arrive de *Seyde* portée dans les flancs du *Saint-Antoine*, le plus grand des vaisseaux qui abordent au port.

La terrible contagion s'étend avec une effrayante rapidité et transforme en peu de mois la florissante cité en une lugubre nécropole. Les églises, les places publiques deviennent désertes ; les travaux sont suspendus ; le commerce est interdit ; les navires sont tenus à distance ; le cours de la justice est suspendu et les crimes restent sans répression... Des cris lamentables rompent seuls un effrayant silence, et sous des dehors horribles la mort se montre partout... Les liens sacrés de la famille paraissent rompus ; l'égoïsme, enfanté par la terreur, s'empare des âmes. On croit, en abandonnant les malheureux pestiférés,

sauver sa propre vie ; mais c'est en vain, la contagion est LA saisissant au seuil de leurs demeures ceux qui par peur, ont lâchement abandonné un père, une mère, un enfant, un ami !..

Les cadavres, entassés les uns sur les autres, s'élèvent en couches hideuses sur la voie publique, et des troupes de galériens, qui exposent leur vie pour acheter leur pardon et leur liberté, ne peuvent suffire à les enlever... Pour combler la mesure de tant de maux, l'ange du Seigneur verse une seconde coupe sur la malheureuse cité... et la famine apparaît, ajoutant ses tortures aux épouvantables ravages de la contagion !

« Le bon pasteur de l'Évangile donne sa vie pour son troupeau : » réalisant la parabole Divine, Mgr de Belzunce expose à chaque instant la sienne, ne songeant qu'à sauver ses chères brebis. A la tête d'une phalange de prêtres, de religieux accompagnés de quelques citoyens de courage et de cœur, il se précipite au milieu des plus grands dangers ; il court, il vole au secours des plus malheureux ; il pénètre dans des réduits infects où trop souvent les mourants sont couchés auprès des morts. Il console les justes et réconcilie les pécheurs : pour tous, il trouve des paroles d'encouragement et de consolation. Tout ce qu'il possède, il le donne aux faméliques ; tout ce qu'il a de force et de vie est pour ses chers pestiférés. On rapporte qu'un jour, pour ranimer le courage défaillant de ceux qui relèvent les morts, ce pontife héroïque monte sur le tombereau qui reçoit ces froides dépouilles et les conduit, en priant, jusqu'à leur funèbre destination.

Au seul point de vue humanitaire, une telle conduite est sublime... N'est-ce pas dans son élévation même que se trouve le secret des outrages qu'elle reçoit en la personne du saint évêque... Il y a des âmes que le souvenir de la vertu importune, parce qu'elles se sentent impuissantes à l'imiter.

Tandis que Mgr de Belzunce brave tous les périls pour sauver ses ouailles expirantes ; tandis que nombre de ceux qui lui servent d'auxiliaires tombent à ses côtés, frappés par le fléau (1),

(1) 18 jésuites, entre autres, furent les martyrs de leur charité ; parmi eux se trouvait le Père Milley, directeur d'Anne de Rémusat.

Anne-Madeleine, sous son voile virginal, ne reste pas étrangère à tous ces héroïques sacrifices. « Je t'ai choisie pour victime, » lui a dit un jour le Seigneur, et le moment est venu pour elle de s'offrir en holocauste et, à force d'expiations et de souffrances volontaires unies à celles du Sauveur expirant sur la croix, obtenir la fin du fléau et, par suite aussi, une diffusion toujours croissante de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus à laquelle, dans des jours meilleurs, elle avait si ardemment travaillé.

Mais tous les pieux efforts d'Anne-Madeleine pour faire connaître la puissance d'amour renfermée dans le Cœur de Jésus n'étaient que les prémices de ce que Dieu, en récompense de sa fidélité, lui réservait d'accomplir.

Le fléau sévissant toujours, la supérieure d'Anne-Madeleine lui ordonna un jour de demander au Seigneur quelles seraient les pratiques en l'honneur de son Divin Cœur qui pourraient faire cesser tant de maux. L'humble religieuse obéit ; et, après la sainte Communion, le Seigneur lui fit comprendre que sa miséricorde avait encore plus de part que sa justice dans les châtiments dont il avait affligé son peuple ; puis, répondant à ses supplications désolées, le bon maître « ajouta qu'il demandait que l'on célébrât solennellement la fête qu'il avait fixée lui-même, le lendemain de l'Octave du Saint-Sacrement, et, qu'en attendant l'époque où cet honneur lui serait rendu, il fallait que chaque fidèle se dévouât par une prière désignée par l'évêque, à honorer, selon le dessein de Dieu, le Cœur adorable de son fils. » A ce prix, le Seigneur promit la disparition du fléau et, comme si tant de bontés ne suffisaient pas encore à son amour, il ajouta ces consolantes paroles :

« Tous ceux qui s'adonneront à cette dévotion ne manqueront de secours que lorsque ce Divin Cœur manquera de puissance. » Quel encouragement pour lui rendre un culte qui répond si bien à nos besoins et à ses désirs !

La sœur Anne-Madeleine se hâta d'informer Mgr de Belzunce de cette importante révélation, et le saint prélat, ne doutant pas de sa réalité, prit aussitôt les mesures nécessaires pour correspondre aux desseins du Très-Haut !

Ce sera l'immortelle gloire sur la terre et l'éternelle joie d'Anne-Madeleine dans le Ciel, d'avoir été le porte-voix et l'intermédiaire de la Providence dans cette circonstance mémorable.

Il est vrai que, malgré les témoignages contemporains les plus authentiques, la plupart des historiens ont négligé de rapporter la part mystérieuse et cependant si grande qu'eut Anne-Madeleine dans la délivrance de Marseille par le SACRÉ-CŒUR ; mais ne sait-on pas que, dans presque toutes les merveilles de ce genre qui appartiennent à l'ordre surnaturel, il y a pour l'ordinaire un instrument humble, ignoré, qui en est le principal moteur ; c'est ce qui apparaît ici d'une manière sensible. Monseigneur de Belzunce *agit*, mais c'est l'humble Visitandine qui reçoit directement les ordres du Ciel... *O altitudo*... O profondeur ! qui pourra jamais assez s'abaisser devant les adorables desseins de la Providence, les adorer et les bénir !

(*La suite au prochain numéro*).

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres
M. L'ABBÉ LECOMTE. (7e *article*)

Monsieur l'abbé Lecomte recommandait en ces termes à une sœur infirmière le dévouement aux malades : « Une attention douce à leurs besoins et paisible dans son activité, est ce qui convient le mieux. » « J'étais malade, dira le bien aimé Sauveur, et vous avez pris soin de moi. » Cette pensée doit vous remplir de la plus sainte compassion. Les anges nous envient nos fonctions auprès des infirmes. Oh ! que nos paroles avec ceux qui souffrent doivent être bénignes, empreintes de l'onction la plus exquise et la plus délicate ! »

Elles étaient en effet bénignes et onctueuses les paroles de Monsieur Lecomte, quand il s'adressait aux victimes de la douleur. Nous en avons trouvé dans sa correspondance. Il consolait par la réflexion suivante une personne consacrée à Dieu : « Il est impossible de recevoir les célestes caresses de l'Époux sacré, sans être déchiré par les épines de sa couronne. Il faut l'aider à boire son calice d'amertume, en buvant à sa place quelques gouttes de sa coupe douloureuse. Le plaisir souille, la douleur purifie. » A une autre habituellement malade, il écrivait : « Que vous êtes bien un petit linge appartenant au Crucifié, puisque sa main imprime si profondément sur vous la marque de cette sacrée appartenance ! » Une de ses pénitentes, qui souffrait beaucoup et qu'il voulait rendre plus

digne de la divine miséricorde, en la détachant davantage d'elle-même, recevait cet avis : « Les souffrances sont des raisons de se réjouir. Plus, plus de *moi ;* pas même une petite racine de ce chiendent ; néanmoins, de ce que nous le voyons vouloir repousser, ne nous effrayons pas. Il est mort et nous le jetterons au feu du saint amour de Dieu. » Une institutrice convalescente, que le médecin contraignait à quelques promenades, était ainsi encouragée : Je vous adresserai ce mot du cœur adressé par les Romains à N.-S. Père Pie IX, partant pour la campagne : Oh ! bon voyage, amusez-vous bien et ne pensez à rien ! La pensée, chez certains êtres délicats et sensibles, par l'action occulte et méchante des démons, la pensée use la santé, épuise le courage et finirait par détruire les plus chers instruments de Dieu. Faites une douce diversion aux idées tristes ; on a besoin, dans la vie, de secouer beaucoup d'impressions décourageantes. Oh ! que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit !..... « Je prends bien part à vos peines, disait-il dans une autre circonstance ; cela va au fond de mes entrailles...., sanctifiez toutes ces amertumes par le plus tendre amour de Notre-Seigneur.»

Nous aurions pu multiplier les citations. D'après celles-ci, conjecturons quel prix les malades attachaient à un mot de sa main. A plus forte raison soupirait-on après ses visites ; et il ne les ménageait pas. En ces rencontres, Dieu permit-il que des faits surprenants manifestâssent le puissant crédit de son serviteur auprès de Lui ? D'après certains témoignages, il y aurait lieu de le croire. On nous a parlé d'une guérison opérée sur une religieuse au seul contact d'un chapelet que l'archiprêtre venait de lui donner en l'excitant à une vive confiance. — Autre guérison : M. l'abbé Lecomte passait un soir, en compagnie de M. l'abbé Féron auprès de sa chère Maison Bleue où il savait une jeune fille malade. Pensant qu'il était trop tard pour entrer dans la communauté, il se contenta de diriger une bénédiction à travers la muraille. La jeune fille, qui ne pouvait rien prévoir de semblable, signala pourtant à ses maîtresses étonnées le passage et la bénédiction invisibles du bon pasteur, et en même temps le mal disparut.

Nous sommes ici simple rapporteur et nullement juge. Le renseignement qu'on vient de lire sur les deux faits extraordinaires nous a été communiqué par les supérieures de la Maison du Saint Cœur de Marie ; ils ont toujours été considérés comme authentiques par leur communauté. Ni la croyance personnelle des sœurs ni la nôtre n'obligent, en pareil cas, de crier au miracle ; mais aucun de nos lecteurs, après cette relation, ne pourra réprouver ce cri : *Dives in omnes qui invocant illum ;* Dieu est riche d'amour et de bonté envers ceux qui l'invoquent, et Il prend qui bon lui semble comme coopérateur de ses desseins.

Deux circonstances principales ont mis en tout son relief le zèle de M. l'abbé Lecomte pour les malades : ce sont les épidémies de 1832 et de 1849. A la première de ces dates, le choléra-morbus fit à Chartres de terribles ravages ; il disparut soudain lors d'une procession générale faite dans les rues avec la Châsse qui contient le voile de la Sainte Vierge. Dix-sept ans après il revint, mais moins terrible, et l'on s'arma encore de prières contre le fléau. Le 1er septembre 1849, l'Association pour la distribution des secours ou médicaments gratuits et à prix réduits ayant tenu séance, un rapport combla d'éloges les dévouements qui avaient provoqué l'admiration lors de la double invasion du choléra. Les médecins du corps furent signalés à la reconnaissance des concitoyens ; les médecins spirituels pouvaient-ils être oubliés ? Que de choses édifiantes le peuple n'a-t-il pas racontées sur ses prêtres ! Voilà les premières sentinelles du bon Dieu auprès du lit des moribonds.

Or, d'après les récits sommaires qui nous sont parvenus, M. l'abbé Lecomte se montra, par ses exemples de courage, le digne chef des soldats du Christ qui couraient au-devant des dangers pour sauver les âmes. Au souvenir de l'un de ces actes généreux, acte qu'il accomplit de concert avec M. l'abbé Féron dans une maison de la rue au Lait, se rattache la composition d'une touchante poésie assez connue sous ce titre : *La mère et sa fille.*

Le clergé, aussi bien que les fidèles, faisait appel au cœur compatissant de l'archiprêtre. On a vu des vétérans du sacerdoce, oubliant bien volontiers la distance de leur âge au sien, recevoir avec bonheur les bienfaits de son ministère, surtout quand la maladie les avertissait du prochain départ pour l'éternité. Quelques lignes échappées à M. l'abbé Lecomte dans un épanchement amical, nous laissent deviner le caractère de ses entrevues avec les confrères mourants. A propos de l'Enfant-Jésus « le divin petit Roi, » qui attend nos hommages dans sa crèche, l'archiprêtre, en veine de *joyeusetés*, s'exprime de la sorte : « Voyez comme *Il* se laisse tourner et retourner, prendre et déposer, reprendre, au gré des mains maternelles. Comme il trouve que sa petite Mère fait bien toutes choses ! La Sagesse éternelle ne juge plus que par le jugement d'une jeune Vierge de seize ans. Ce qui me rappelle la candeur du bon M. Pellerin, lorsque je lui donnai l'extrême-onction dans son fauteuil ; il me souriait d'un air charmant qui valait des caresses, ayant l'air de dire : Comme cet enfant-là donne bien l'extrême-onction ! C'est plaisir de voir comme il s'y prend bien !... » Le bon M. Pellerin était chanoine titulaire, ancien curé de Saint-Pierre de Chartres ; il finit ses jours en 1841, à l'âge de 82 ans.

Ce que le pieux vieillard semblait penser en présence du pieux curé, beaucoup de gens dans le même cas l'ont senti pour leur propre compte.

Les garde-malades ont loué la dévotion de l'archiprêtre dans l'administration des derniers sacrements. C'est ainsi qu'au chevet de ses paroissiens, il achevait par une édification vraiment touchante l'œuvre de leur salut souvent commencée par l'influence de ses démarches assidues et de ses soins paternels.

Un poëte célèbre a dit : L'expérience personnelle du malheur nous forme à la compassion pour les misères d'autrui : *Haud ignara mali, miseris succurrere disco.* On doit être plus facilement sensible aux souffrances du prochain, quand on est soi-même sous l'étreinte de la douleur. Telle était la situation de Monsieur l'abbé Lecomte. Sa constitution avait été ébranlée par les fatigues de l'enseignement et ensuite par les tribulations de ses premières années de cure. Il avait à peine trente-six ans que déjà l'altération progressive de sa santé donnait de vives inquiétudes.

En 1832, sa chère Œuvre du Saint Cœur de Marie échangea un domicile provisoire de la rue Muret contre celui de la rue Avedam qu'elle occupe aujourd'hui ; les Visitandines lui laissaient cette maison et s'en allaient à leur nouveau couvent de la Barre-des-Prés. La prise de possession de la Maison Bleue fut sanctifiée par une cérémonie, et Monsieur le curé prêcha au pied du calvaire érigé dans la cour. Il n'acheva que très-difficilement son instruction ; un mal violent l'avait atteint soudain et commençait la longue série de tortures qui ne finirent qu'avec la vie. C'était bien inaugurer une fondation appelée à de si beaux résultats au point de vue du salut des âmes. La douleur, répète-t-on souvent, est la consécration solennelle des grandes missions, le signe divin du Crucifié sur les œuvres qu'Il inspire. En faisant son acte solennel de dévouement à la communauté naissante, le fondateur consentait une fois de plus à l'immolation, comme l'y invitait la présence du calvaire. Dès lors, sœurs du Saint Cœur de Marie, votre avenir était assuré.

Monsieur le curé avait accepté avec courage le calice d'amertumes ; tout en s'y abreuvant chaque jour, il essayait de dissimuler son mal sous son habituel sourire. Si de temps en temps il lui échappait une plainte auprès de ses plus intimes amis, elle était accompagnée d'une parole de résignation ou d'un appel à la prière.

« Je suis d'une souffrance incroyable ; le Seigneur m'éprouve beaucoup. Oh ! qu'un petit regard de pitié de la part de ce bon Jésus et de sa sainte Mère ferait de bien à mon cœur ! Priez pour ce pauvre homme sans force. » - « Je me recommande aux très-doux Cœurs de Jésus et de Marie. Je mérite sans doute qu'ils soient sourds. Rien ; pas l'ombre d'un soulagement pour ainsi dire. Avec cela, mille affaires qui me réclament ; des malades, des mourants qui ne veulent que moi ; mille lettres auxquelles il faut répondre... Il faut bien aussi faire quelques instructions. Hélas ! que je sens ma

faiblesse !.. Je baise la main de l'aimable Seigneur (5 mars 1837). » Une autre fois, il lutte contre la mélancolie, résultat de la souffrance, et il s'écrie : « Allons ! mon cœur ; il faut être gracieux à tous, suave à tous, débonnaire à tous, doux et bénin à tous, et cela sans exception et à toute occurrence, pour délecter le Cœur du Bien aimé ! » Au milieu de ses crises, les pensées surnaturelles pouvaient seules tempérer la violence du mal. Un jour, pendant qu'il conversait avec l'un des vicaires de Notre-Dame, survient tout à coup un de ces spasmes que semblait occasionner une lésion de l'organisme intérieur ; il jette un cri à fendre l'âme ; puis il s'adresse au vicaire d'un air suppliant : « Vite, mon ami, quelques bonnes paroles ! Oh ! dites-moi quelque chose du bon Dieu ! »

Ses douleurs physiques se compliquaient des douleurs morales. Nous avons parlé, à l'occasion de ses œuvres, de ce genre de tourments. L'archiprêtre attribuait souvent ses tristesses à la malignité de l'infernal ennemi. Nous trouvons l'aveu suivant dans une de ses correspondances : « Depuis que je me connais, le démon n'a cessé de me broyer. Je n'en démordrai pas pourtant. J'ai voué toute ma vie à la sainte cause de Dieu. »

Il aimait à se distraire dans la compagnie de quelques amis ; de temps en temps il gagnait d'un pas pénible le grand séminaire, et s'associait à la récréation de séminaristes auxquels il s'était spécialement intéressé ; on eût dit qu'il pensait retrouver sa vigueur au contact d'une jeunesse toujours pleine d'espérances. Mais rien ne le consolait comme la prière. Il devait répéter avec grand profit une invocation qu'il composa et fit connaître à une religieuse affligée. « Le ciel de mon âme se couvre de nuages épais ; la douce lumière cesse de briller sur elle. Ah ! lumière éternelle, apparaissez à mon cœur ! Riant soleil des cieux, Jésus, dissipez ces ténèbres !.. Je suis au port, pourquoi éprouvé-je encore les agitations de la tempête ? O front serein de mon Dieu, brillez doucement sur moi !.. O Jésus, aimable vie, réveillez ma langueur. Mon intérieur est devant vous comme un désert aride, répandez du moins une goutte de votre rosée pour consoler votre petite créature... J'espère au regard de votre œil miséricordieux, comme Pierre au sourire de votre bouche paternelle ; au mouvement de votre main pour me soutenir. »

Il s'écriait encore : « Il me faut mon Dieu, mon Sauveur. La vie, la vie, quelle chimère ! Je n'en veux pas, si ce n'est pour vous aimer. Oh ! qu'il m'est doux de vivre, puisque je puis vous aimer, mais qu'il me serait dur de vivre, si je ne vous aimais pas ! O Dieu, je ne veux pas dérober à votre amour une seule seconde de ma vie ; que serait cette seconde destituée de votre amour ? O Jésus, je n'en veux pas une seule de cette nature dans toute ma vie. Et pour que le temps du sommeil soit consacré à votre amour, ô mon Jésus, je

vous consacre chaque battement de mon cœur. Mon cœur, l'entends-tu bien ? tu ne palpiteras plus que pour mon bien aimé Sauveur. O Jésus, ô Jésus, que vous êtes aimable ! Pour votre cher amour, ô mon bien aimé, *prier*, *souffrir !* prier en grande simplicité, souffrir en grande douceur. O Jésus, à vous tout mon cœur, et sur la terre et dans les cieux ! »

Une autre page où il s'épanche avec le même abandon, se termine par cette phrase : « Jésus, délaissé sur la croix, en proie aux puissances des ténèbres, à leurs épouvantements, j'unis mon effroi à vos frayeurs, mes angoisses à vos serrements de cœur, ma mort, s'il le faut, à votre mort. Pourvu que je vous aime, pourvu que je vous aime, la vie et la mort ne me sont rien. »

Parfois aussi moins indifférent devant cette alternative, il demandait la prolongation de l'existence mais avec la condition posée par saint Martin : *non recuso laborem*, je ne refuse pas le travail. La pensée qu'il n'avait pas rempli sa tâche de pasteur et que les agneaux avaient encore besoin de sa protection contre les loups, le poussaient à dire :

Je ne fais rien sur cette terre
Que payer tribut aux douleurs :
Sous le soleil, notre carrière
Se mouille à chaque pas de pleurs.
Mon corps languissamment se traîne,
Machine usée et sans ressort :
J'aime pourtant encor ma chaîne ;
Je ne veux pas mourir encor.

Lorsqu'il composait ces vers, il se berçait de l'espoir de sa guérison, mais ce n'était qu'un rêve ; en l'attendant, il croyait sa vie inutile, et c'était une illusion de son humilité. Non, elle n'était pas inutile l'existence consacrée tout entière à l'adoration des décrets mystérieux de la Providence, au désir d'étendre le règne de Jésus-Christ, bien plus à un holocauste perpétuel pour les péchés d'autrui. Un malade, dans ces dispositions et ces habitudes, accomplit un précieux labeur ; malgré son infirmité, à cause de son infirmité, il exerce autour de lui la puissance d'action dont se réjouissait saint Paul : *cùm infirmor tunc potens sum.*

L'action de M. l'abbé Lecomte, ainsi comprise, n'avait pas un moment d'arrêt. « J'ai couché longtemps dans sa chambre, nous a écrit un membre de sa famille ; toutes ses nuits étaient à la douleur ; il vomissait affreusement ; je m'endormais et, à mon réveil, je le retrouvais dans le même état. C'était merveille, après cela, de voir reprendre son ministère de charité, bien que fort entravé dans ses dernières années. »

Lorsque les insomnies n'etaient pas trop cruelles, il lui arrivait

d'employer ses heures à traduire poétiquement ses pieuses contemplations. Il se plaignait alors que les vains bruits de la terre vinssent trop tôt rompre l'entretien de cœur à cœur avec Dieu ; il invitait le mouvant lampadaire des cieux à rouler plus lentement sa moelleuse lumière.

Si, au contraire, les angoisses étaient grandes, le patient se gardait d'en perdre le mérite. Ecoutons-le rendant compte de ses intentions. « J'ai passé cette nuit avec mon cher Jésus à souffrir d'une façon extraordinaire. C'était un mal de cœur qui donne l'idée de l'agonie de Gethsémani. Oh ! que je l'ai offert volontiers pour obtenir votre persévérance. » Il songeait aux chères âmes dont il était le protecteur et qui l'entendirent répondre à leurs adieux du soir : « Mes bonnes nuits, à moi, c'est l'assurance que vous préféreriez mille morts à l'offense de Dieu... Soyez chastes comme les anges, douces et patientes à l'infini ; c'est là ce qui me guérira. »

(La fin au prochain numéro). L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— *Une nouvelle Encyclique.* — Sa Sainteté Léon XIII vient de faire paraître une Encyclique dont le but est de faire remettre en vigueur dans les écoles la philosophie chrétienne d'après l'esprit et les principes de saint Thomas d'Aquin.

Elle montre en premier lieu le rôle important de la raison humaine par rapport à la foi. Il appartient, en effet, à la première, d'établir les préambules de la seconde, de lui aplanir la voie, de donner la forme scientifique aux doctrines révélées et de les défendre contre les attaques.

Ensuite, l'Encyclique fait connaître la méthode que le catholique doit suivre en philosophie, et elle montre combien cette méthode est raisonnable ; car elle sauvegarde en même temps l'obéissance due à la foi et la dignité de la raison, qui tire de la foi de si précieux avantages.

Le document pontifical rappelle que les Pères firent un grand usage de la philosophie pour expliquer, défendre et persuader les vérités révélées, et que la science des Pères fut recueillie, ordonnée et augmentée par les scolastiques et en particulier par saint Thomas d'Aquin, dont le Saint-Père fait un magnifique éloge.

Le souverain Pontife déplore ensuite que, depuis le seizième siècle, ce trésor de doctrine ait été abandonné, au grand détriment de cette même science. Il expose les raisons d'ordre religieux, social et scientifique qui conseillent de retourner à la philosophie de saint Thomas, de laquelle n'ont rien à craindre les vrais progrès des sciences modernes, progrès que le Saint-Père déclare apprécier beaucoup.

Il exhorte enfin les évêques à répondre à ses intentions en remettant en honneur dans les chaires et dans les académies la vraie doctrine de saint Thomas.

— *Chine.* — La famine continue. La province de Chan-sy a perdu à elle seule plus de onze millions d'habitants. Envoyer les secours par l'entremise du R. P. Marie de Brest, procureur des Missions franciscaines, Paris. — Au Tong-King méridional aussi famine affreuse. Envoyer les secours au Directeur des Missions étrangères, Paris.

— Mgr Comboni, évêque de Claudiopolis *in partibus* et vicaire apostolique de la mission qu'il a fondée dans la région du Nil supérieur, s'est vu offrir une décoration par le gouvernement italien, voulant, disait-il, récompenser les services que cet intrépide missionnaire rend à la civilisation ; mais cet énergique prélat a refusé de la recevoir : « Dans ma conscience de catholique et d'évêque, a-t-il répondu, je crois devoir renoncer à cet honneur, puisqu'il me serait rendu par une puissance qui a osé faire de Rome la capitale de son royaume. »

— *A propos des mesures vexatoires contre les congréganistes.* — La *Chaîne d'Union, journal de la Maçonnerie universelle* (mai 1879), nous a révélé la joie de tous les francs-maçons à la vue de l'entreprise de destruction de M. Jules Ferry.

« Le F.·. Jules Ferry, dit ce journal, a eu l'insigne honneur d'être nitié à nos mystères en même temps que l'illustre Littré.

« Mais, *si le F.·. Jules Ferry poursuit une œuvre* ESSENTIELLEMENT MAÇONNIQUE, *il nous appartient, à nous maçons, de le soutenir dans l'accomplissement de sa mission.* »

— *Incorrigibles les bons Frères.* — Voici les résultats généraux des examens pour l'obtention des certificats d'études à Paris. Les élèves des 99 écoles laïques communales ont obtenu 871 certificats, soit une moyenne de 8,80 par école ; les élèves des 48 écoles communales dirigées par les frères ont obtenu 624 certificats, soit une moyenne de 13 par école.

En d'autres termes, bien qu'ayant une population moyenne moins nombreuse, les écoles des frères ont fait admettre 4,20 élèves de plus par école que les institutions laïques.

Voilà pourtant des chiffres. — Qu'importe à ceux qui rêvent la religion et les vertus... laïques !

— Il existe près de Saint-Cyr, à Villepreux, un ouvroir appelé l'ouvroir Sainte-Julie, qui reçoit des jeunes filles détenues correctionnellement jusqu'à leur majorité. Une directrice laïque est placée à la tête de cet établissement ; c'est le seul qui se trouve dans ce cas ; tous les autres du même genre sont confiés à des religieuses.

Or, il s'est produit dans l'ouvroir Sainte-Julie des désordres assez graves pour que l'administration supérieure ait jugé nécessaire de le

fermer. Les jeunes filles qu'il renfermait en ont été extraites dernièrement et dirigées sur Paris. Elles ont été versées, partie dans l'établissement du Bon-Pasteur de Limoges, partie dans un autre, voisin de Belfort, l'un et l'autre tenus par des religieuses.

Cette expérience montre assez clairement que les religieuses ont seules assez de patience et de douce fermeté pour maîtriser ces jeunes âmes révoltées.

— *L'Instruction publique en* 1789 *et en* 1842.— Un de ces hommes riches de suffisance, qui ne *font* pas les lois, mais les *défont*, a osé récemment répéter, après cent autres beaux parleurs « qu'en somme l'instruction publique est un bienfait de la révolution de 1789. »

Un statisticien, connu et compétent, M. Fayet, ancien recteur d'Académie et inspecteur d'Académie en retraite, a publié dans l'*Univers*, pour répondre à ces impertinences de langage, un article motivé où nous trouvons l'éloquent tableau ci-dessous :

	Avant 1789.	En 1842.
Nombre de colléges	562	358
Colléges de plein exercice	208	194
Nombre des collégiens	72.747	44.091
Collégiens à gratuité complète	40.621	5.760
Collégiens à gratuité incomplète...	7.199	

L'auteur de ce tableau comparatif a été M. Villemain, ministre de l'instruction publique de 1840 à 1844. Il l'a donné le 3 mars 1843, dans un rapport sur l'instruction secondaire.

— En 1829, un an après l'expulsion des jésuites des quelques colléges qu'ils possédaient en France, deux d'entre les premiers politiques de l'époque, MM. Viennet et Benjamin Constant, eurent un jour cet entretien.

« Je me trouve malheureux de ne rien croire, disait le premier. Si j'avais des enfants, je chercherais à les préserver de ce malheur ; et pour cela je les mettrais dans un collége de jésuites. »

« Je suis et je pense tout comme vous, répondit le second, le manque de foi est pour moi un supplice. »

Le Bienheureux Labre. — La neuvaine solennelle qui a été célébrée à Amettes, en l'honneur du Bienheureux B. J. Labre, a revêtu, cette année, un éclat inaccoutumé. Le 24 juillet, on a consacré l'église paroissiale et posé la première pierre des stations monumentales du chemin de la croix. La consécration de l'église a été faite par Mgr l'évêque d'Arras, entouré d'un nombreux clergé.

Depuis cinq heures du matin jusqu'à midi, l'église regorgeait littéralement de pèlerins dont l'attitude calme et recueillie a été trés-remarquée. Le soir, toute cette foule, qui comptait plus de 4,000 personnes, se rendit processionnellement à la maison du Bienheureux, où le R. P. Ponche, prédicateur de la neuvaine, lui adressa un magnifique sermon sur le mauvais riche et le bon pauvre Lazare.

Ars. — Les fêtes d'Ars du 4 août ont été presidées par M. l'abbé de Boissieu, vicaire-général de Belley. Elles ont eu lieu en présence de nombreux fidèles venus de localités voisines. On y remarquait aussi la présence d'une centaine d'habitants de Dardilly. Les compatriotes du curé d'Ars étaient venus au tombeau du vénérable M. Vianney, rendre à Mgr l'Evêque de Belley la visite qu'il avait faite, à Dardilly, aux lieux qui virent naître le grand serviteur de Dieu.

Angers. — Le Congrès annuel des œuvres ouvrières catholiques, qui s'est tenu l'année dernière à Chartres, doit s'ouvrir à Angers, le 1er septembre.

Le président de cette réunion privée sera Mgr Freppel, évêque d'Angers. Les travaux du Congrès seront dirigés par Mgr de Ségur.

Paris. — AUMÔNERIE MILITAIRE. — On sait qu'il est grandement question de supprimer le petit nombre d'aumôniers qui restent au service de l'armée française, il n'est donc pas hors de propos de faire remarquer que dans le récit de l'inhumation du Prince impérial chez les Zoulous, un aumônier militaire catholique s'est trouvé là pour remplir son ministère. Le *Français* rappelle à ce propos que le service des aumôniers militaires catholiques est parfaitement organisé dans l'armée anglaise, bien que le gouvernement britannique soit un gouvernement protestant. Dans la campagne d'Abyssinie, c'était un jésuite qui accompagnait les colonnes d'expédition, et cet aumônier en robe noire trouva au quartier général, auprès des officiers d'état major, tous les égards qui lui étaient dus. Noble leçon de respect et de liberté de conscience donnée par des protestants à beaucoup de catholiques.

— M. Emile Clarisse, de St-Omer, communique aux lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, la lettre ci-après de M. le Comte Ladislas Plater (1), qui fera sensation partout où elle sera publiée.

Je viens de recevoir par votre bonne entremise la somme de..... destinée à notre chère œuvre des pauvres prêtres polonais mourant de faim et de froid en Sibérie, je vous en remercie mille fois ainsi que vos charitables souscripteurs, au nom de nos si nombreux exilés. Ils sont encore plus persécutés depuis que l'état de siège, auquel presque toute la Russie est aujourd'hui soumise, les a livrés complètement à *l'arbitraire* des autorités locales. La prophétie de Pie IX s'accomplit, la Russie ressent déjà le châtiment pour ses crimes et son impiété ; elle avoue elle-même par ses organes que sa génération actuelle est *perdue* à cause de la dissolution sociale, et que la *Religion seule* peut sauver la génération prochaine. Cependant le gouvernement est loin de partager cette opinion, et il ne voit de salut que dans le terrorisme et la potence.

La sainte cause de la Religion menacée aujourd'hui en France triomphera dans un avenir plus rapproché qu'on ne le croit, c'est la conviction des catholiques.

(1) M. le comte Ladislas Plater est le fondateur-directeur de l'Œuvre d'assistance des prêtres polonais.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une plaque de marbre. — Deux cœurs : l'un à Notre-Dame du Pilier, l'autre à Notre-Dame de Sous-Terre.

Lampes.— 103 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Août, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 76 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; devant Sainte-Anne, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 308.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 678.

Nombre de visites faites aux clochers : 334.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Août ont été consacrés 41 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Un ouvroir de Paris amené par les Sœurs de St-Vincent-de-Paul. — Les novices des Pères du Saint-Sacrement venus de Saint-Maurice (Seine-et-Oise) où est la maison du noviciat. — Beaucoup de Frères des Ecoles chrétiennes. — Plusieurs religieux Capucins, Dominicains, Liguoriens, Jésuites, Bénédictins. — Des religieuses de la Sagesse, Clarisses, de la Présentation, etc. — Des prêtres séculiers de différents diocèses. — Le 22 août, Dom Couturier, le révérendissime abbé des Bénédictins de Solesmes ; le 23, Monseigneur Fabre, évêque de Montréal (Canada).

— La fête de l'Adoration mensuelle aura lieu à la cathédrale, le jeudi 11 septembre, pendant l'octave de la Nativité qui est toujours célébrée très-solennellement à Chartres. Le prédicateur de l'Adoration du 28 août au Carmel a été M. l'abbé Provost, professeur à l'Institution de Notre-Dame.

— Les sermons de l'octave de la Nativité, à la cathédrale, seront prêchés par M. l'abbé Benoît, curé du Pecq (diocèse de Versailles.)

— Procession aux flambeaux dans la Crypte, le 15 septembre, après le sermon du soir.

— La fête de l'Assomption a été bien belle à la cathédrale. Beaucoup de communions, à la Crypte surtout. La décoration du sanctuaire de la sainte Vierge dans l'église supérieure dépassait en éclat tout ce qu'on y avait vu jusqu'alors. L'assistance aux offices a été nombreuse. Monseigneur tenait chapelle. La procession, après les vêpres, s'est développée dans les rues de la ville avec magnificence. De toutes parts hommages rendus à la Sainte-Châsse que portait le clergé au milieu du peuple. Au retour de la procession, sermon par le R. P. Gay, supérieur des Maristes.

— Le R. P. Stouflet, rédemptoriste, prédicateur de la retraite pastorale à Chartres a paru dans la chaire en homme de Dieu. Sa parole, sans recherche dans la période, était forte de doctrine, riche de conseils et toujours appuyée sur la Sainte Ecriture ; on l'a aimée comme un fidèle écho de celle de Saint Liguori.

— La cérémonie de distribution des prix au pensionnat des Frères de Dreux a été présidée, le 7 août par le général de Cathelineau, commandeur de Sa Sainteté Pie IX et chevalier de la Légion d'honneur. Le général a prononcé un discours on ne peut plus énergique en faveur de l'éducation catholique. Les Frères des Ecoles chrétiennes avaient eu déjà l'an dernier, en pareille circonstance, un éloquent défenseur en la personne du général Ambert. Cette année, à son tour, M. de Cathelineau a donné aux religieux le témoignage de son admiration pour leur enseignement.

La distribution des prix chez les Frères de Chartres a été remarquable par l'affluence de témoins sympathiques. A Nogent-le-Rotrou, où les Frères, expulsés de l'école communale ont créé une école libre, la cérémonie a été fort brillante et a prouvé une fois de plus l'attachement de la population aux Congréganistes.

— A l'Institution Notre-Dame, beaux succès obtenus aux examens de baccalauréats.

— Le lundi 25 août, Monseigneur l'évêque de Chartres a béni la nouvelle chapelle de la Maison du Saint-Cœur de Marie. Sermon par M. l'abbé Provost, curé de Mortagne-sur-Huisnes, du diocèse de Séez. Le lendemain, M. le curé de la cathédrale a dit une messe à la chapelle pour les bienfaiteurs de l'Œuvre ; un salut d'action de grâces y a été chanté dans l'après-midi.

Nominations. — M. l'abbé Dancret, précédemment curé d'Authon, doit être installé prochainement curé d'arrondissement, à Nogent-le-Rotrou. L'estime des paroissiens de Notre-Dame lui est depuis longtemps acquise ; il exerça autrefois au milieu d'eux les fonctions de vicaire qu'il ne laissa que pour se dévouer à la fondation d'un établissement ecclésiastique appelé depuis le Petit-Séminaire de Nogent.

— M. l'abbé Guérard-Valdorne, précédemment vicaire de Dreux, a été installé, le 15, curé de Berchères-la-Maingot. — M. l'abbé Goussard Benjamin, précédemment vicaire de Courville, a été installé, le 17, curé de Fruncé.

— Le 23 août a été bénite solennellement à Voise une maison d'école de filles ; des Sœurs de Saint-Paul vont y diriger les classes.

— Une précieuse existence vient de s'éteindre à la Communauté des Sœurs de St-Paul de Chartres. Sœur Exupère (Marie-Thérèse-Euphrasie Yson), était depuis onze ans supérieure du beau pensionnat annexé à la Maison-mère de la Congrégation ; elle avait autrefois rempli la même charge à Angerville puis à Dourdan. Dans les différents postes qu'elle a occupés elle a laissé d'ineffaçables souvenirs. Elle avait toutes les qualités qui attirent le respect et facilitent le commandement ; ses exemples inclinaient les cœurs à la pratique de l'abnégation et du dévouement. Il y a eu nombreuse assistance à

ses obsèques. Il était touchant de voir les anciennes élèves, s'associer au deuil des élèves actuelles. Les unes comme les autres aiment tant leurs Sœurs institutrices !

— Plusieurs personnes de Chartres ont pris part aux magnifiques pèlerinages de Lourdes et de la Salette. A Lourdes les trains de Paris ont conduit environ 3,000 voyageurs dont 600 malades. Quels actes de foi ! Comment s'étonner que la Vierge immaculée les récompense par les miracles ? — A la Salette, spectacle merveilleux. La consécration de la basilique et le couronnement de Notre-Dame au nom du Pape ont donné lieu à de splendides fêtes suivies par un immense concours de peuple.

— Le 19 septembre, la fête de N.-D. de la Salette sera célébrée plus pompeusement que jamais à Mignières, en commémoration du couronnement qui vient d'avoir lieu sur la sainte montagne. Le R. P. Gay prêchera les pèlerins.

— M. l'abbé Darssonville, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres, vient d'être reçu licencié en théologie à l'Institut théologique de Poitiers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Gloire et remerciements à Notre-Dame de Chartres et à Notre-Dame de Lourdes, pour la faveur signalée que je viens d'obtenir par l'intercession de cette bonne Mère du Ciel !...

Un de mes frères qui se tenait depuis près de douze ans éloigné de toute pratique religieuse, et qui avait jusqu'alors résisté aux pressantes sollicitations d'une famille qui le chérissait, vient enfin de céder à nos instances réitérées et de rentrer dans la voie du bien, à la suite de la lecture du *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, et des miracles opérés par la Vierge immaculée qui a apparu à Bernadette.

Mon frère a reçu, en vrai chrétien, les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et de Confirmation ; je ne crains plus maintenant pour son salut ! Marie l'a pris sous sa sauvegarde protectrice.

J'avais promis à ma bonne Mère de publier cette conversion si ma prière était exaucée ; je viens m'acquitter aujourd'hui de cette dette de reconnaissance par l'organe d'une de ses revues privilégiées : « *La Voix de Notre-Dame de Chartres.* »

(Marie B..., de St-L..., diocèse de C...)

2. Notre enfant était bien malade ; les médecins n'avaient plus d'espoir pour sa guérison. Dans notre désolation nous nous sommes adressés avec confiance à Notre-Dame de Chartres ; la neuvaine de prières a été d'une prompte efficacité ; le cher petit malade est revenu des portes de la mort à une pleine santé ; et la guérison a

paru à tous les témoins inexplicable en dehors de la protection de Marie. (De F., de B. de B., diocèse de Chartres.)

3. Il y a quelques mois nous demandions une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour la guérison de notre bonne mère gravement malade. Nous avons été complètement exaucés, elle est maintenant tout à fait remise et nous vous demandons une messe d'actions de grâces à son autel pour la remercier d'une faveur si précieuse.

(E. F., de N...)

4. Je viens témoigner ma reconnaissance à Notre-Dame de Chartres. Après une deuxième neuvaine cette bonne Mère m'a exaucée.

Amour et gloire à Notre-Dame de Chartres !

(L. B., d'Orléans).

5. Nous avons su crier grâce, pitié, pour notre excellente mère ; Notre-Dame de Chartres a eu pitié de nous, elle a obtenu la vie alors que trois médecins avaient condamné la malade et que la fin approchait. Et aujourd'hui nous tardons à venir vous dire merci..., ce n'est pas bien.

Sachez donc que Madame N. P. L., en grand danger quand nous vous avons demandé une neuvaine de messes est aujourd'hui en convalescence. C'est une résurrection que nous croyons fermement devoir à Notre-Dame de Chartres. (B. P. L., de P., près Paris.)

6. M..., dès le premier jour de la neuvaine, s'est trouvé beaucoup mieux. « Sans la Ste Vierge, a-t-il dit lui-même, je ne serais pas guéri. » Il avait été opéré trois fois en vingt-quatre heures pour un charbon au-dessus de l'œil. Il a reçu le prêtre avec bonheur, et se montre déterminé à vivre en parfait chrétien. Béni soit Notre-Dame de Chartres ! (M. L., diocèse du Mans.)

SEPTEMBRE 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1879.

Chaque semaine ou chaque mois indulg. plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitat. à genoux, devant un crucifix, après la comm. de la prière: *En ego.*

1er septembre, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Prop. de la Foi (j. au ch.)

2, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch)

3, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p, le scap. du Carmel.

4, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr; 2° pour la récitat. à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière: *Regardez, Seigneur.*

5, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour la Confr. du Cœur de Jésus; 2° pour le scapul. rouge.

6, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).

7, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

8, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confrérie du Cœur de Jésus ; 3° pour l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 4° pour le scapul. bleu et du Carmel ; 5° pour l'Archiconfr. de N.-D. de Sous-Terre ; 6° pour les possess. d'objets indul.; 7° pour la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge.

9, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

10, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

11, jeudi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).

12, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scapulaire rouge ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

13, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 6 sept. — j. au ch.).

14, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le rosaire ; 3° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)

15, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

16, mardi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).

17, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel.

18, jeudi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Apos. de la Prière (j. au ch.)

19, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° pour la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)

20, samedi. — Indulg. plen. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 6 sept. — j. au ch.).

21, dimanche — Indul. pl.; 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de St Joseph. ; 3° pour les poss. d'objets indulg.

22, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. le chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).

23, mardi. — Indulg. plén. pour la récit. quotidienne de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

24, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.); 3° p. le scap. du Carmel.

25, jeudi. — Ind. pl. pour la récitat. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

26, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapulaire rouge ; 3° p. l'Apostolat de la Prière (vend. au ch.).

27, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu (comme au 6 sept. — j. au ch.).

28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. de l'*Angelus* ; 3° du *Memorare* (j. au ch.).

29, lundi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bleu ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

30, mardi. — Ind. plén.: 1° pour le chap. brigitté ; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1878-1879.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — Prix : Hippolyte Picard, de Châteaudun. — Accessit : Léon Lebel, d'Angers.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Lempereur, de Jonville, diocèse de Verdun. — 2e prix : Alfred Charpentier, de St-Arnoult-les-Bois. — Accessit ex æquo : Eugène Boulay, de Nogent-le-Rotrou : Joseph Sonntag, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Joseph Redaud, de Voise. — 2e prix : Henri Alary, de Chartres. — 1er accessit : Auguste Romet, de St-Germain-la-Coudre, diocèse de Séez. — 2e accessit : Auguste Fournier de la Grande-Loye, diocèse de St-Claude.

Septième. — 1er prix : Emmanuel Delluarde, de Paris. — 2e prix Charles Lemarinier, de Chartres. — 1er accessit : Alexandre Paillard, de Marnes-la-Coquette, diocèse de Versailles. — 2e accessit : Henri Billault, de Rennes.

Huitième. — 1er prix : Victor Gouhier, de Nogent-le-Rotrou. — 2e prix : Adolphe Guillet, de Paris. — 1er accessit : Georges Gobillon, de Chartres. — 2e accessit : Ulysse Hetté, de Varize.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE.

Quatrième. — Prix : Léon Lebel, 2 fois nommé. — Accessit : Hippolyte Picard, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Lempereur, 2 fois nommé. — 2e prix : Alfred Charpentier, 2 fois n.— Accessit : Joseph Sonntag, 2 f. n.

Sixième. — 1er prix : Joseph Redaud, 2 fois nommé. — 2e prix : Henri Alary, 2 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Jacoutot, de Montenois, diocèse de Besançon. — 2e accessit : Auguste Romet, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 2 fois nommé. — 2e prix : Stanislas Varoqueaux, de St-Denis-des-Puits. — 1er accessit : Narcisse Lacroix, de Senonches. — 2e accessit : Charles Aubert, de Belhomert.

Huitième. — 1er prix : Camille Michelot, de Beurey, diocèse de Verdun. — 2e prix : Georges Gobillon, 2 fois nommé. — 1er accessit : Victor Gouhier, 2 fois nommé. — 2e accessit : Paul Daret, de Voglans, diocèse de Chambéry.

THÈME LATIN.

Quatrième. — Prix : Félix Guédou, de Conie-Molitard. — Accessit : Léon Lebel, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : François Cousin, de Paris. — 2e prix. Eugène Lempereur, 3 f. n. — Accessit : Georges Loiseau, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Henri Alary, 3 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 3 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Jacoutot, 2 fois nommé. 2e accessit : Léon Moraine, de Bailleau-le-Pin.

Septième. — 1er prix Alexandre Paillard, 3 fois nommé. — 2e prix : Stanislas Varoqueaux, 2 fois nommé. — 1er accessit : Léon Potdevin, de Beurey, diocèse de Verdun. — 2e accessit ex æquo : Constant Briard, de Dompierre-aux-Bois, diocèse de Verdun : Jules Manoury, de Coulonges-les-Sablons, diocèse de Séez.

Huitième. — 1er prix : Paul Daret, 2 fois nommé. — 2e prix : Fréjus Tafforeau, de la Ferté-Villeneuil. — 1er accessit : Adolphe Guillet, 2 fois nommé. — 2e accessit : Ernest Salmon, de Villars.

VERSION LATINE.

Quatrième. — Prix : Hippolyte Picard, 3 fois nommé. — Accessit : Félix Guédou, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Boulay, 2 fois nommé. — 2e prix : Georges Loiseau, 2 fois nommé. — Accessit : Joseph Pérot, de Viabon.

Sixième. — 1er prix : Henri Alary, 4 fois nommé. — 2e prix : Auguste Romet, 3 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Redaud, 4 fois nommé. — 2e accessit : Alexandre Blanche, de Coudray-au-Perche.

Septième. — 1er prix : Charles Lemarinier, 2 fois nommé. — 2e prix : Jules Manoury, 2 fois nommé. — 1er accessit : Léon Potdevin, 2 fois nommé. — 2e accessit : Alexandre Paillard, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Adolphe Guillet, 3 fois nommé. — 2e prix : Lucien Bothéreau de St-Mars-de-Réno, diocèse de Séez. — 1er accessit ex-æquo : Paul Daret, 3 fois nommé ; Victor Gouhier, 3 fois nommé. — 2e accessit : Camille Michelot, 2 fois nommé.

VERS LATINS.

Quatrième. — Prix : Félix Guédou, 3 fois nommé. — Accessit : Hippolyte Picard, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Alfred Charpentier, 3 fois nommé. — 2e prix : Eugène Lempereur, 4 fois n. — Accessit : Joseph Pérot, 2 fois n.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — Prix : Gustave Maréchal, de la Ferté-Villeneuil. — Accessit : Louis Plunian, d'Angers.

THÈME GREC.

Quatrième. — Prix : Léon Lebel, 4 f. n. — Acces. : Félix Guédou, 4 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Joseph Sonntag, 3 fois nommé. — 2e prix : Eugène Lempereur, 5 f. n. — Accessit : Georges Loiseau, 3 fois n.

Sixième. — 1er prix : Amédée Lemaire, de Sandarville. — 2e prix : Auguste Romet, 4 fois nommé. — 1er accessit : Henri Alary, 5 fois nommé. — 2e accessit : Léon Moraine, 2 fois nommé.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — Prix : Léon Lebel, 5 f. n. — Acces. : Félix Guédou, 5 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Boulay, 3 fois nommé. — 2e prix : Georges Loiseau, 4 fois n. — Accessit : Joseph Sonntag, 4 fois nom.

Sixième — 1er prix : Joseph Redaud, 5 fois nommé. — 2e prix : Auguste Romet, 5 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Parant, de Dompierre-aux-Bois, diocèse de Verdun. — 2e acces. : Henri Alary, 6 f. n.

Septième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 5 fois nommé. — 2e prix : Léon Potdevin, 3 fois nommé. — 1er accessit : Narcisse Lacroix, 2 fois nommé. — 2e accessit : Jules Manoury, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — Prix : Léon Lebel, 6 f. n. — Acces: Félix Guédou, 6 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Lempereur, 6 fois nommé. — 2e prix : Alfred Charpentier, 4 fois n. — Accessit : Joseph Sonntag, 4 fois n.

Sixième. — 1er prix : Joseph Redaud, 6 fois nommé. — 2e prix : Auguste Jacoutot, 3 fois nommé. — 1er accessit Auguste Romet, 6 fois nommé. — 2e accessit : Léon Moraine, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 6 fois nommé. — 2e prix : Stanislas Varoqueaux, 3 fois nommé. — 1er accessit ex æquo : Charles Aubert, 2 fois nommé ; Emmanuel Delluarde, 2 fois nommé. — 2e accessit : Narcisse Lacroix, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Victor Gouhier, 4 fois nommé. — 2e prix : Paul Daret, 4 fois nommé. — 1er accessit : Adolphe Guillet, 4 fois n. — 2e accessit : Fréjus Tafforeau, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Alfred Charpentier, 5 fois nommé. — 2e prix : Édouard Truffot, de Câteau-Cambrésis, diocèse de Cambrai. Accessit ex æquo : Eugène Lempereur, 7 fois nommé ; Joseph Sonntag, 6 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Joseph Redaud, 7 fois nommé. — 2e prix : Auguste Jacoutot, 4 fois nommé. — 1er accessit : Léon Moraine, 4 fois nommé. — 2e accessit : Auguste Romet, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Léon Potdevin, 4 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 3 fois nommé. — 1er accessit : Stanislas Varoqueaux, 4 fois nommé. — 2e accessit : Alexandre Paillard, 7 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Auguste Jacoutot, 5 fois nommé. — 2e prix : Léon Moraine, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Joseph Redaud, 8 fois nommé. — 2e accessit : Amédée Lemaire, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 5 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 4 fois nommé. — 1er accessit : Narcisse Lacroix, 4 fois nommé. — 2e accessit : Alexandre Paillard, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Camille Michelot, 3 fois nommé. — 2e prix : Raphaël Lhermitte, de Saint-Eliph. — 1er accessit : Paul Daret, 5 fois nommé. — 2e accessit ex æquo : Marie Badufle, de Rouvray-St-Florentin ; Antoine Debut, de St-Jean-de-Rebervilliers.

HISTOIRE.

Quatrième. — Prix : Léon Lebel, 7 fois nommé. — Accessit ex æquo : Hippolyte Picard, 5 fois nommé ; Amédée Picard, de Voves.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Boulay, 4 fois nommé. — 2e prix : Joseph Pérot, 3 fois nommé. — Accessit : Camille Masson, de St-Loup.

Sixième. — 1er prix : Joseph Redaud, 9 fois nommé. — 2e prix : Joseph Parant, 2 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Romet, 8 fois nommé. — 2e accessit : Auguste Fournier, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Charles Aubert, 5 fois nommé. — 2e prix : Albert Margat, de Maule, diocèse de Versailles. — 1er accessit : Emmanuel Delluarde, 3 fois nommé. — 2e accessit : Stanislas Varoqueaux, 6 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Adolphe Guillet, 5 fois nommé. — 2e prix : Camille Michelot, 4 fois nommé. — 1er accessit : Antoine Debut, 2 fois nommé. — 2e accessit : Ulysse Hetté, 2 fois nommé.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — Prix : Hippolyte Picard, 6 fois nommé. — Accessit : Félix Guédou, 7 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Lempereur, 8 fois nommé. — 2e prix : Eugène Boulay, 5 fois n. — Accessit : Joseph Pérot, 4 fois nom.

Sixième. — 1er prix : Joseph Redaud, 10 fois nommé. — 2e prix : Auguste Jacoutot, 6 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Fournier, 3 fois nommé. — 2e accessit : Léon Moraine, 6 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Narcisse Lacroix, 5 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 6 fois nommé. — 1er accessit : Albert Margat, 2 fois nommé. — 2e accessit : Léon Potdevin, 5 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Camille Michelot, 5 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Victor Gouhier, 5 fois nommé ; Antoine Debut, 3 fois n. 1er accessit : Adolphe Guillet, 6 fois nommé. — 2e accessit : Ulysse Hetté, 3 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE.

1er *Cours.* — 1er prix : Eugène Boulay, 6 fois nommé. — 2e prix : Emmanuel Delluarde, 4 fois n. — Accessit : Hippolyte Picard, 7 f. n.

2e *Cours.* — 1er prix : Joseph Redaud, 11 fois nommé. — 2e prix : Auguste Fournier, 4 fois nommé. — 1er accessit : Alexandre Paillard, 9 fois nommé. — 2e accessit : Léon Moraine, 7 fois nommé.

3e *Cours.* — 1er prix : Fréjus Tafforeau, 3 fois nommé. — 2e prix : Narcisse Lacroix, 6 fois nommé. — 1er accessit : Alfred Duclos d'Epernon. — 2e accessit : Joseph Parant, 3 fois nommé.

4e *Cours.* — 1er prix : Auguste Jouannet, des Mesnus, diocèse de Séez. — 2e prix : Louis Guion, de Sancheville. — 1er accessit : Gaston Déniau, de Droué, diocèse de Blois. — 2e accessit : Modeste Bayeul, de Fontaine-Simon.

EXAMEN.

Quatrième. — Prix : Félix Guédou, 8 fois nommé. — Accessit : Léon Lebel, 8 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Alfred Charpentier, 6 fois nommé. — 2e prix : Camille Masson, 2 fois nommé. — Accessit : Joseph Pérot, 5 fois nom.

Sixième. — 1er prix : Auguste Jacoutot, 7 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 12 fois nommé. — 1er accessit : Léon Moraine, 8 fois nommé. — 2e accessit : Auguste Romet, 9 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 7 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 7 fois nommé. — 1er accessit : Alexandre Paillard, 10 fois nommé. — 2e accessit : Narcisse Lacroix, 7 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Raphaël Lhermitte, 2 fois nommé. — 2e prix : Camille Michelot, 6 fois nommé. — 1er accessit ex æquo : Paul Daret, 6 fois n.; Antoine Debut, 4 f. n. — 2e acces. : Georges Gobillon, 3 f. n.

MUSIQUE.

Chant : Soprano. — 1er prix : Adolphe Guillet, 7 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Alexandre Paillard, 11 fois nommé ; Stanislas Varoqueaux, 8 fois nommé. — 1er accessit : Edouard Truffot, 2 fois n — 2e accessit : Charles Lemarinier, 3 fois nommé.

Alto. — Prix : Amédée Lemaire, 3 fois nommé. — Accessit : Auguste Jacoutot, 8 fois nommé.

Plain-Chant : — 1er prix ex æquo : Léon Lebel, 9 fois nommé. — Louis Plunian, 2 fois nommé. — 2e prix : Auguste Romet, 10 fois n. — 1er accessit : Victor Lefèvre, de Paris. — 2e accessit : Joseph Parant, 4 fois nommé.

Piano. — 1re division. — Prix : Francois Cousin, 2 fois nommé. — Accessit : Eugène Lempereur, 9 fois nommé.

2e division. — Prix : Eugène Boulay, 7 fois nommé. — Accessit : Alfred Charpentier, 7 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS.

Quatrième. — Félix Guédou, pour 5 accessits ; Hippolyte Picard, pour 4 ; Léon Lebel, pour 3.

Cinquième. — Joseph Sonntag, pour 5 accessits ; Joseph Pérot, pour 4.

Sixième. — Léon Moraine, pour 7 accessits ; Auguste Romet, pour 6 ; Auguste Jacoutot pour 3 ; Auguste Fournier, pour 3 ; Joseph Parant, pour 3.

Septième. — Alexandre Paillard, pour 6 accessits ; Narcisse Lacroix, pour 5 ; Léon Potdevin, pour 3 ; Jules Manoury, pour 3.

Huitième. — Paul Daret, pour 4 accessits ; Ulysse Hetté, pour 3 ; Antoine Debut, pour 3 ; Adolphe Guillet pour 3.

La première rentrée est fixée au samedi 30 août,
et la rentrée générale au jeudi 2 octobre.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

10e NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Anne-Madeleine de RÉMUSAT, la seconde Marguerite-Marie (1)

(Suite et fin).

Ce fut par un mandement du 22 octobre 1720, que Mgr de Belzunce annonça à son peuple qu'il érigeait et rendait obligatoire, dans son diocèse, la fête du *Sacré-Cœur de Jésus* pour le vendredi qui suit l'Octave du St-Sacrement ; mais, comme cette époque était encore éloignée, il fixa au 1er novembre le grand acte que le Seigneur désirait.

Au matin de ce jour à jamais mémorable, on vit avec attendrissement le bon pasteur, les pieds nus, la corde au cou et le crucifix entre les mains, marcher à la tête de son clergé réduit à douze ecclésiastiques, et s'acheminer processionnellement vers l'autel qui avait été dressé par ses ordres à l'entrée du cours. Une foule immense de peuple le suivait, fondant en larmes et faisant retentir l'air de ses gémissements : tous ceux qui avaient échappé à la mort étaient accourus sur les pas de l'homme de Dieu. Un long cri de détresse s'échappait de leurs poitrines oppressées et s'élevait comme une ardente supplication vers le Ciel pour l'apaiser. Arrivé au pied de l'autel, Mgr de Belzunce, le visage baigné de larmes, prononça d'une voix distincte, mais profondément émue, une amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus ; puis il consacra solennellement sa personne, sa ville épiscopale et tout son diocèse à ce Cœur divin. Le pontife monta ensuite les degrés de l'autel, y offrit le Saint-Sacrifice et distribua le pain de vie à tous ceux qui voulurent s'en nourrir.

(1) D'après sa pieuse et intéressante biographie due à la plume inspirée de Mgr Van-der-Berghe. — Roger et Chernoviz, 7, rue des Grands-Augustins, Paris

Touchant et sublime spectacle que celui d'une cité entière prosternée pour la première fois devant le Cœur de son Dieu, implorant le pardon de ses crimes, la fin de ses malheurs, et lui confiant pour toujours ses destinées.

Les prières du saint évêque et de sa ville humiliée furent exaucées ; le fléau diminua tout à coup d'intensité et bientôt disparut entièrement. Aussi, lorsqu'arriva la première fête du Cœur de Jésus, désormais si aimé (19 juin 1721), Mgr de Belzunce renouvela vers le soir, devant le même autel du cours, l'amende honorable et la consécration de l'année précédente. Mais que les choses étaient changées ! Cette fois, l'ange de l'église de Marseille, escorté d'un brillant cortège, s'avançait rayonnant de bonheur et d'une douce majesté, tenant entre ses mains vénérables le très Saint-Sacrement. Une foule reconnaissante le suivait, tandis que des groupes agenouillés adoraient et bénissaient l'adorable eucharistie.

Malheureusement, Marseille, oubliant bientôt ses malheurs et les miséricordes du Cœur de Jésus, retomba dans ses anciens désordres et attira de nouveau sur elle les effets terribles de la justice divine. Le fléau reparut, et avec lui la mort et ses épouvantements.

Ce fut alors que, sur les représentations de Mgr de Belzunce, les échevins qui n'avaient pas concouru publiquement au grand acte expiatoire, résolurent de réparer cette omission en faisant « le vœu ferme, stable et irrévocable, entre les mains de Mgr « l'évêque, pour eux et leurs successeurs ; d'aller chaque « année, le jour de la fête du Sacré-Cœur, entendre la messe « dans l'église du premier monastère de la Visitation, dite des « Grandes-Maries, y communier et offrir, en réparation des « crimes commis en cette ville, un cierge ou flambeau de cire « blanche du poids de 4 livres, orné de l'écusson de la ville, « pour brûler ce jour-là devant le Saint-Sacrement, et d'assis- « ter sur le soir du même jour à une procession générale d'ac- « tions de grâces. »

Cette importante détermination eut son premier accomplissement le 12 juin 1722 ; il fit renaître l'espérance dans tous les cœurs et remplit d'une joie ineffable la promotrice cachée de ces grandes choses.

A partir de ce jour, le nombre des malades diminua sensiblement et, à la fin d'une neuvaine ordonnée par Mgr de Belzunce dans la chapelle de la Visitation, la peste disparut pour toujours de la cité privilégiée du Sacré-Cœur de Jésus.

Plus favorisée que la Bienheureuse Marguerite-Marie qui ne vit pas le complet épanouissement de la mission divine qui lui avait été confiée, Anne de Rémusat assista au triomphe du Cœur de Jésus, acheté par tant de larmes et de soupirs ; préparé par tant d'efforts humbles et généreux !

Le langage humain ne saurait décrire l'allégresse, l'enthousiasme, la gratitude dont son âme était remplie. Brûlant de la flamme des séraphins, elle s'offre à son Dieu comme une hostie de louange et de bénédiction, se sacrifiant avec une fidélité sans bornes au bon plaisir de son Maître adoré.

Anne-Madeleine vécut près de six ans dans ces tortures et ces délices mystiques qui échappent à une froide et profane analyse ; enfin, consumée de souffrances et d'amour, elle rendit sa belle âme à son créateur dans la 33e année de son âge, le 15 février 1730.

Dès que Mgr de Belzunce eût appris la funèbre nouvelle, il accourut auprès du lit de mort de sa fille chérie et offrit la sainte messe pour le repos de son âme dans l'église du monastère. Il revint encore à la tête de son clergé quand l'heure fut venue de célébrer les obsèques solennelles.

Étendue devant l'autel, la défunte était comme enveloppée de la virginale splendeur d'une épouse de Jésus-Christ immolée avec son maître sur l'autel de la croix. Une foule pieuse se pressait devant la grille du sanctuaire, avide de contempler les traits de la noble victime et de faire toucher à ses restes vénérés des médailles, des croix et des chapelets.

Pour satisfaire la dévotion de cette multitude, Mgr de Belzunce permit l'entrée de la clôture. La porte, une fois ouverte, un flot compacte se précipita dans le chœur et l'on eut grand' peine à se faire jour pour descendre le cercueil dans la tombe. Il fallut ensuite montrer la cellule que la sœur avait habitée. En un instant, tout ce qui s'y trouvait fut enlevé : crucifix, sentences, images, rien ne put échapper à ce pillage pieux...

On peut dire en toute vérité que la ville entière s'émut à l'annonce de la perte irréparable qu'elle venait de faire, et partout retentissait ces paroles : « La sainte est morte..., la sainte est morte. » Le Ciel lui-même sembla confirmer cette canonisation populaire en répondant par des prodiges aux suppliques de ceux qui recouraient à l'intercession d'Anne-Madeleine de Rémusat.

Et nous aussi, *allons à elle* avec confiance et persévérance pour obtenir la disparition du matérialisme et de l'incrédulité, ce double fléau qui sévit avec une désolante intensité sur notre chère patrie.

Le remède à tant de maux, elle nous le montre en nous indiquant le Cœur de Jésus. « Consacrez-vous à lui, vous tous « qui l'aimez encore, » semble-t-elle nous dire du fond de la tombe ou plutôt du haut Divin séjour, « que la pénitence se mêle « à vos prières et l'expiation à vos larmes... Pour mettre fin à « une terrible contagion, un saint pontife fit élever à Marseille « un autel d'où il fit descendre la bénédiction de Dieu sur la « ville coupable, mais repentante et désolée. Hé bien ! cette « même pensée n'a-t-elle pas pris des proportions grandioses « sur ce mont des martyrs, au sommet duquel apparaissent « déjà les murs d'un monument expiatoire consacré au Cœur « de Jésus ? Courage donc, chrétiens fidèles, concourez *tous* à « l'érecteur de cet autel du Ciel, *ara cœli*, à l'achèvement de « cette incomparable basilique qui, en dominant la grande cité, « deviendra pour elle et pour la France entière un *palladium* « sacré. »

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Un ancien Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres
M. l'Abbé LECOMTE. *(8e et dernier article)*

Dans ses dernières années, M. l'abbé Lecomte était souvent condamné par la maladie à la plus dure des privations : il ne pouvait dire la sainte messe. Parfois il était assez fort pour prolonger le jeûne, mais trop faible pour rester debout à l'autel et accomplir les rites sacrés ; alors il se tenait près de la sainte table et les fidèles le voyaient avec édification les précéder au banquet eucharistique. Quelle ferveur et quel recueillement ! Mais aussi quel regret quand le besoin d'un aliment quelconque l'avait empêché d'attendre la

communion ! Voici une page adressée par lui à ses enfants de Nazareth dans une de ces circonstances :

« Hier matin, je me rendis à l'église après avoir écrit sur mon pauvre cœur le nom sacré de Jésus et de Marie, après avoir dit à Notre-Seigneur que je ne voulais pas sortir, s'il ne sortait avec moi; j'assistais au saint sacrifice, puisque mes souffrances, résultat de mes peines de pasteur et de père, ne me permettent pas de l'offrir. Je vous ai vues communier ensemble de la main de mon saint ami, curé de Notre-Dame de Nogent (M. l'abbé Brière). Quand vous fûtes retournées à vos places, mes prières très-pressantes pour vous redoublèrent avec une extrême ferveur. J'avais laissé là mon bréviaire et je répétais en votre faveur l'oraison des vierges..... Je reprends ensuite le psaume que j'avais interrompu, et voici ce que le Seigneur me répondit par les sacrées paroles du prophète. » Ici l'archiprêtre traduit en joli style beaucoup de versets ; il termine en faisant ressortir l'à-propos du texte qu'il a reçu comme de la bouche du Sauveur, et en promettant un commentaire de vive voix. Puis il laisse échapper encore ces mots mélancoliques. « Oh ! mes enfants, bénites enfants, je n'ai jamais eu que des peines dans ma vie ; ne voulez-vous pas me ménager quelques consolations avant mon départ ? Ah ! soyez de vraies saintes. J'ai faim et soif de votre justice, de votre sainteté, de votre humilité..... » Il signe : « Votre vrai bon père qui invite ses chères enfants à bien réfléchir, et qui les bénirait encore, quand même elles oublieraient de consoler son pauvre cœur. Lecomte. »

Le digne archiprêtre, dans les lignes qu'on vient de lire, a révélé un pressentiment de son départ. Départ, c'est le mot chrétien qui fait penser au grand voyage de l'éternité. Monsieur l'abbé Lecomte était donc convaincu qu'il allait bientôt mourir, mourir d'épuisement ; et pourtant il se dérobait le moins possible aux fatigues de sa charge. C'était souvent de l'héroïsme. Vers 1851, un autre prêtre d'une extraordinaire vertu, le R. P. Libermann, ne disait-il pas à des religieux ? « Allez bonnement et sans peur ; un serviteur fidèle doit être entre les mains de Dieu comme un outil bien trempé, qui s'use jusqu'au manche dans les mains de l'ouvrier. » Vrai conseil de saint ; M. l'abbé Lecomte, qui venait de décéder, y eût applaudi de son vivant ; il l'avait pratiqué à la lettre.

Avec l'exercice du ministère pastoral que ses collaborateurs savaient d'ailleurs adoucir le plus possible en le partageant, M. l'abbé Lecomte eut à cœur jusqu'à la fin son ministère dans les communautés et particulièrement au monastère de la Visitation, où nous l'avons déjà considéré comme prédicateur.

Un monastère ! Ce mot éveille dans les esprits des idées bien différentes. Aux yeux de l'homme du siècle, le couvent est une pri-

son où la jeune fille mal inspirée, conduite par des illusions frivoles et un fanatisme incompréhensible, va ensevelir son existence faite pour un bonheur qu'elle ne connaîtra jamais. Aux yeux du chrétien c'est une maison sainte où de pieuses femmes, prenant pour loi de leur conduite la vie cachée, les vertus et les actes de Marie, la Vierge de Sion, se constituent, dans toute la force du terme, les servantes du Seigneur. Elles se réfugient derrière de hauts remparts, comme la colombe fidèle de l'Écriture, retirée dans le creux de la pierre et dans les enfoncements de la muraille. Là elles travaillent, c'est la loi générale du genre humain ; elles prient, c'est leur mission spéciale : « Voilà ce qui sauve la France, » disait Napoléon Ier en entendant la cloche d'un couvent à l'heure de la prière commune. Elles souffrent, et volontairement, parce que Jésus attend d'elles l'expiation, tant que les pécheurs lui prodigueront l'outrage.

Ces conditions de la vie monastique se trouvent dans tous les couvents, mais avec un caractère particulier à chacun d'eux ; de là des nuances spéciales qui correspondent aux divers besoins des âmes appelées à une haute perfection. L'esprit de la Visitation est suffisamment indiqué dans ces paroles de l'évêque de Genève à Madame de Chantal : « Il (Dieu) nous destine à établir un ordre où présideront la charité et la douceur de J.-C., où seront admises les faibles et les infirmes, et qui s'emploient à soigner les malades et à visiter les pauvres. » Bien que sur ces deux derniers points il y ait eu plus tard des modifications à cause de la clôture définitivement adoptée, la disposition de dévouement au prochain est restée intacte et au premier rang des vertus exigées de la Visitandine. « Ce peuple, avait dit de ces religieuses une prédiction rappelée par la mère de Chaugy, ce peuple tournera entièrement son cœur vers la Sainte Vierge, Mère de Dieu, sous la protection duquel il marchera, vivra et obtiendra le royaume des cieux. Ce peuple servira Dieu d'un cœur loyal et fidèle ; il pratiquera une obéissance entière, une pauvreté mystique mais parfaite, une pureté angélique, une simplicité de colombe, une douceur cordiale, une humilité très-profonde fondée sur la connaissance de sa faiblesse, une force d'esprit admirable, une très-haute charité tant envers Dieu qu'envers le prochain..... »

Dans ce programme des Filles de Sainte-Marie, le prophète ne s'était pas trompé d'un iota. En ayant égard à la différence des situations et des ministères respectifs, nous aimons à appliquer les linéaments de cette peinture au vénérable ecclésiastique dont nous esquissons le portrait et racontons l'histoire. Qui, comme nous, n'a pas remarqué les analogies ? Nous ne sommes donc pas étonné si de bonne heure Dieu sembla préparer le digne curé à la direction des Visitandines.

Quand l'une de ses pénitentes allait associer sa vie à leur vie, ses

encouragements la suivaient au cloître ; c'était pour les religieuses un motif de faire souvent appel à une parole qui savait si bien communiquer le feu sacré ; il paraissait surtout aux fêtes de prise de voile et de profession ; des allocutions qu'il prononça en ces solennités sont conservées au monastère ainsi que plusieurs de ses lettres, comme un mémorial d'onctueuse et en même temps de généreuse piété.

Tels furent durant seize ou dix-sept années les rapports du couvent de la Visitation avec le pasteur de la paroisse. Il plut à la divine Providence de resserrer davantage encore les liens sacrés en 1841. Le monastère chartrain était alors gouverné par la très-honorée mère Marie de Chantal, née Delapierre. Rendons hommage en passant à la mémoire de cette vénérable religieuse qui a passé plus d'un demi-siècle dans l'ordre et presque toujours dans la première charge de l'ordre, soit à Chartres, soit à Poitiers. C'est elle qui, aux jours où le catholicisme réparait en France les ruines faites par la Révolution, releva dans notre cité l'établissement de la Visitation ; elle était aidée dans son œuvre courageuse par quelques anciennes sœurs de la maison détruite en 93. Ayant à procéder au choix d'un supérieur pour sa communauté, elle eut la joie de voir le chapitre qu'elle présidait porter ses voix sur M. l'abbé Lecomte ; c'était le 8 mai 1841. L'évêque, agréant pleinement l'élection, la notifia aussitôt à l'archiprêtre qui se rendit aux vœux des Sœurs.

« J'accepte, leur écrivit-il, la sainte et tendre paternité qui m'est offerte ; mais vous avez élu le plus mauvais estomac qui soit au monde. Si vous n'obtenez pas ma santé, je ne pourrai vous être absolument d'aucun secours. Je vous bénis, mes bonnes et chères filles, et vous souhaite toutes les plus douces bénédictions de Notre bien aimé et de sa très-sainte Mère.

Oh ! que je vous souhaite donc bonnes, douces et suaves à l'infini, simples et naïves comme les petits enfants, sans finesse et prudence humaines, vides de ce *moi* qui déplaît tant à Notre-Seigneur et pleines de ce tendre amour de Jésus et du cher prochain en Jésus !... Ne craignez rien, petit troupeau ; je veux vous paître en esprit de dilection et de gracieuse paternité. Je vous envoie encore une fois mes plus douces bénédictions, mes très-chères filles. » A. Lecomte. —

Le prêtre uni à Jésus-Christ entre dans les sentiments divins vis-à-vis des âmes qu'il doit conduire au nom de Jésus-Christ ; le langage interprète les sentiments. Le nouveau père spirituel ne pouvait se montrer ici plus surnaturellement affable ; s'il parle avec une aisance presque familière, c'est que les religieuses ont déjà l'habitude de ses conseils. Désormais elles le verront fréquemment à la communauté, et une connaissance plus approfondie de ses hautes qualités, favorisera son influence au milieu d'elles.

Son mérite fut justement apprécié par les très honorées sœurs qui sous son administration, remplirent les fonctions de supérieure. Après celle nommée plus haut, ce fut, en 1846, la mère Marie-Emmanuel Delisle que nous croirions louer suffisamment, si sa modestie nous permettait un éloge, en disant que notre archiprêtre l'avait en grande estime. Ce fut ensuite, de 1849 jusqu'àprès la mort de M. Lecomte, la mère Marie-Désirée Jucquin, qui trépassa elle-même en 1867. Voici ce qu'on lut alors dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres:* « Sœur Marie-Désirée Jucquin admise, il y a trente-quatre ans à la vie du cloître, fut de bonne heure le modèle de la perfection religieuse ; aussi, à diverses reprises, fut-elle appelée par ses pieuses compagnes aux premières dignités de la maison. Ange du monastère, elle représentait aussi par une prudence consommée et par une fermeté toujours d'accord avec sa douceur, la femme forte dont parle l'Ecriture. Enlevée à ses chères filles dans la soixante-deuxième année de son âge, cette mère vénérable en a fini avec une vie de travaux et d'épreuves pour aller se joindre au cortège virginal de l'Agneau. »

Les témoignages que rendirent au zèle affectueux et fécond de leur supérieur les premières dignitaires du couvent, n'ont pas été perdus pour nous ; quelques lignes venant du monastère nous les ont résumés. La révérende mère, aujourd'hui en charge, après nous avoir dit l'assiduité de M. Lecomte aux visites fixées par la règle, le ton paternel de ses entretiens avec chacune des sœurs lors de ces visites, la solidité de ses avis après les indulgentes paroles qui avaient accueilli la première ouverture de conscience, ajoute ce détail : « La dernière année de sa vie, ce saint prêtre venait plus souvent donner des instructions à notre communauté ; à l'occasion de la Présentation de la Sainte Vierge, en l'année 1850, il prêcha une fois par jour les 18, 19, 20 et 21 novembre ; le jour de la fête il fit une exhortation, à l'heure du renouvellement des vœux ; il était animé d'une ferveur telle que nos sœurs conserveront toujours le souvenir de ses brûlantes paroles. »

Les religieuses auraient pu les recueillir comme le testament spirituel de leur père ; quarante jours seulement le séparaient de la mort. La surexcitation qu'avait soutenue le désir de se dépenser une fois encore au service du monastère fut suivie d'un affaissement étrange. Puis les crises redoublèrent d'intensité. Sans doute afin d'embellir de nouveaux diamants la couronne qu'il lui donnerait bientôt, le bon Dieu semblait faire une exception pour notre malade à la promesse de la Sainte Ecriture : « Heureuse l'âme qui conçoit des pensées de miséricorde envers son prochain et qui arrête un regard affectueux sur le pauvre et l'indigent. Celle-là le Seigneur la délivrera au jour de l'affliction... Il l'assistera sur le lit de sa douleur et

par une bonté particulière, Lui-même, le Seigneur, retournera son lit afin de lui procurer un doux repos dans ses infirmités. »

Nous lisons dans la biographie d'un prêtre dijonnais récemment reconnu vénérable par l'Eglise, qu'après avoir été un modèle de paix et de confiance, il ressentit beaucoup de frayeur à l'approche de sa fin. Il pleurait et s'écriait en tremblant : « Ah ! je suis dans une grande appréhension de paraître devant Dieu ; il est la sainteté même, et moi je suis un grand pécheur ! » Ces sentiments durèrent peu d'ailleurs et cédèrent aux encouragements d'une parole sacerdotale. Monsieur l'abbé Lecomte éprouva quelque chose de semblable ; une parole amicale et chrétienne suffisait aussi ordinairement pour apaiser ses craintes. « J'ai peur, dit-il un soir à un paroissien qui se disposait à veiller toute la nuit à ses côtés, j'ai peur ; le bon Dieu m'a comblé de tant de grâces ! Me croyez-vous dans son amitié ? — Monsieur le curé, lui fut-il répondu, nous vous connaissons trop pour en douter ; le bon Dieu vous regarde et vous traitera en ami. — Merci, merci, que vous me faites de bien ! »

L'interlocuteur ici en scène parlait avec conviction ; il était initié aux habitudes de son pasteur ; souvent appelé à lui rendre quelques services, il l'avait étudié de près. Il l'assistait de temps à autre à la promenade et surtout aux bains de rivière prescrits par le médecin. Notons en passant que M. Lecomte ne consentit à ce dernier exercice hygiénique qu'après avoir doté à ses frais l'établissement public d'une installation plus convenable. En nous communiquant ces détails et d'autres analogues, le témoin, signalé tout-à-l'heure avait des termes d'admiration qui nous faisaient penser au verset du Livre sacré : « Combien est belle la race chaste avec l'éclat de la vertu ! Sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes. » Sag. IV, 1.

L'aggravation du mal qui avait motivé la présence d'un gardien de nuit, n'était pourtant pas telle en apparence que l'on pût croire à une prochaine catastrophe. Le malade songeait à la mort ; longtemps auparavant il avait tracé ces mots sur un morceau de papier tombé depuis entre nos mains : « La mort m'appelle. Pour augmenter nos maux, elle vient pas à pas. Par combien de douleurs s'achète le trépas ! » Mais il ne semblait pas encore à la dernière étape de la vie sur un chemin sillonné de tant de souffrances. Le terme de ces douleurs était proche néanmoins ; il apparut soudain.

On était au 31 décembre 1850. Les paroissiens de l'archiprêtre se préparaient à lui souhaiter une année nouvelle plus heureuse que les précédentes. Ils n'eurent pas le temps de lui exprimer leurs vœux. Avant l'heure des visites amicales, l'archiprêtre, malgré sa grande faiblesse, voulut se lever et se mettre sur son fauteuil ; on remarqua aussitôt les symptômes d'une mort imminente. Un vicaire, appelé

en grande hâte de la cathédrale au presbytère, donna l'extrême-onction, et immédiatement après reçut le dernier soupir.

Ainsi M. l'abbé Lecomte, qui s'était vivement effrayé des jugements de Dieu, échappait à la torture des derniers combats. Une telle rapidité dans le trépas est souvent un châtiment terrible pour le pécheur ; c'est souvent une grâce pour le juste. Notre pieux curé, bien disposé à paraître devant le tribunal suprême, put sans doute profiter de cette promptitude de la mort comme d'une bénédiction ; et commencer, en quittant ce monde, le cantique de reconnaissance que l'évêque de Genève, son bien aimé modèle, avait répété à l'approche des derniers moments : « Ah! Dieu, je chanterai pour un jamais, votre miséricorde ! Ah ! Dieu, j'ai déjà ressenti dans mon cœur et dedans tout mon corps une saillie qui me porte jusque dans votre sein, qui est une source de vie et d'immortalité ! »

La nouvelle du décès se répandit dans la cité comme un éclair. La douleur fut générale ; générale aussi se montrait la croyance à l'heureux sort du défunt qui s'était fait précéder de tant de bonnes œuvres devant le Grand Juge. Comment ne se serait-on pas rappelé alors l'âme de St Jean l'aumônier s'envolant au ciel accompagnée d'une troupe innombrable de pauvres, d'orphelins, de malades qui portaient un rameau d'olivier et chantaient : Soyez bénie, soyez bénie vous à qui nous devons le ciel !

Mgr Clausel de Montals prit une grande part au deuil ; il avait perdu un de ses meilleurs prêtres, nous dirons plus, un aide précieux de son administration épiscopale, un ami. Les réceptions qui se multiplièrent dans son palais à l'occasion du nouvel an furent empreintes d'un vif sentiment de tristesse ; les compliments poétiques des séminaristes furent supprimés comme il convenait à une visite de condoléance ; et nous nous souvenons que le vrai complimenteur de la soirée fut l'évêque lui-même nous redisant d'une manière si intéressante les vertus et les qualités de son archiprêtre.

Les obsèques eurent lieu à la cathédrale, le jeudi, 2 janvier, au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles. Que de larmes versées autour du cercueil ! Tant de personnes voyaient se briser là leur appui et leurs espérances ! Au cimetière, un ami du défunt, se fit l'écho de la foule et prononça quelques paroles émues. La douleur commune eut d'autres interprètes. La chaire et le journal ne pouvaient rester muets sur ce triste événement ; la lyre des poètes trouva des inspirations à la hauteur du sujet. M. l'abbé Féron, vicaire de Notre-Dame, et deux séminaristes diacres, MM. Hénault et Lavanne composèrent des stances qui méritaient bien la publicité.

Mais un fait à relater comme témoignage de la reconnaissance des Chartrains, c'est surtout leur adhésion empressée à la souscription pour le monument funèbre. En tête de la liste des souscripteurs

parut le nom du Maire de Chartres avec un chiffre de cent francs. A cette belle offrande s'ajoutèrent d'autres sommes présentées toutes par des cœurs généreux sinon par des mains opulentes. Enfin, au-dessus de la dépouille mortelle du vénéré pasteur s'éleva le tombeau avec le portrait en relief, dû au sculpteur Elie Dubois, et des inscriptions bien choisies. Le tout forme un imposant ensemble qui rappelle aux paroissiens de M. l'abbé Lecomte ses meilleures leçons empruntées à l'Ecriture : Glorifiez Dieu de toute votre âme et rendez honneur à ses prêtres (Eccl. VII, 33.) — Seigneur, oh ! que votre esprit est bon et suave en tout. (Sag. XII, 1).

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Léon XIII se livre au travail avec une infatigable ardeur ; outre les préoccupations dont le mouvement des nonciatures a été pour lui la cause, les questions à l'ordre du jour de l'enseignement, du mariage civil, du divorce, occupent une grande partie de son temps. Sa Sainteté est très-émue des dangers qui menacent en France l'enseignement chrétien.

— Le 19 septembre, réunion consistoriale pour la création de quatre nouveaux cardinaux entre lesquels Monseigneur Meglia que vient de remplacer comme nonce, à Paris, le comte Czascki, récemment sacré évêque, tendrement aimé de Pie IX. — Le 22 septembre, seconde réunion consistoriale pour l'imposition du chapeau aux nouveaux cardinaux. Le cardinal Pie a reçu le titre de Sainte-Marie de la Victoire. Beaucoup de Poitevins l'ont suivi à Rome. Son Éminence est attendue à Chartres à son retour de Rome.

— On a lu avec intérêt dans la *Voix* une esquisse historique résumant le bel ouvrage de M. l'abbé Baunard sur Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur de Jésus. La cause de béatification et canonisation de cette vénérable servante de Dieu est introduite à Rome.

— *Écoles congréganistes.* — Le Conseil municipal de Paris a décidé la suppression totale des écoles primaires congréganistes. Au fur et à mesure que la Préfecture de la Seine recrute le personnel laïque enseignant qui lui faisait défaut, elle applique sans retard cette décision. Voilà un fait brutal qui atteint la plus grande partie du peuple honnête de Paris, en imposant à ses enfants un mode d'éducation et d'enseignement qui n'est pas de son choix. Il s'est aussitôt formé un Comité diocésain pour la fondation d'écoles congréganistes libres. Les ressources arrivent pour subvenir aux dépenses de premier établissement, dépenses considérables, obligées, immédiates. L'appel fait à toutes les bonnes volontés donne lieu à des traits de désintéressement

qui émeuvent. Les pauvres comme les riches veulent concourir, parfois au prix de grands sacrifices, à une œuvre qui conservera parmi eux des maîtres chrétiens persécutés. La souscription montait à 308,000 francs vers la mi-septembre. — Ce qui se fait à Paris sera sans doute imité partout où les municipalités républicaines jugent bon de fermer quelque école de religieux ou de religieuses. A Nevers, la souscription ouverte en faveur des écoles chrétiennes atteint déjà 15,000 francs.

— *Pas de mots, des chiffres!* — *Concours pour les bourses aux écoles supérieures à Paris.* 840 élèves de toutes les écoles ont pris part à ce concours. Sur les 362 élèves déclarés admissibles, 244 appartiennent aux écoles des Frères, 118 aux écoles dirigées par des laïques. Sur les 25 premiers, les Frères en ont 21, dont les 5 premiers ; sur les 50 premiers, ils en ont 37 ; sur les 100 premiers, 75 ; sur les 150 premiers, 110 ; sur les 200 premiers, 144 ; sur les 300 premiers, 206.

Concours de dessin. 48 écoles communales congréganistes et 99 écoles communales laïques : les Frères ont obtenu 7 prix sur 10, savoir : 1er, 2e, 4e, 6e, 7e, 8e et 9e.

Certificats d'études. Les écoles communales congréganistes ont obtenu 624 certificats, soit en moyenne 13 par école ; les écoles communales laïques ont obtenu 873 certificats : moyenne 8.82.

Ce sont des élèves des jésuites qui, au concours de licence, ont obtenu le *premier prix* à Grenoble, à Aix et à Paris.

— *Grenoble.* — Mgr Fava, évêque de Grenoble, est traduit comme d'abus devant le Conseil d'État, pour avoir érigé en basilique l'église de la Salette, en vertu d'une bulle pontificale que Sa Grandeur n'a pas fait enregistrer.

Malheureusement pour les accusateurs, il n'y a pas eu de bulle pontificale publiée à cette occasion.

— Monseigneur de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges, est mort le 17 septembre presque subitement. Il venait de terminer une ordination. C'est une grande perte pour l'Église. Le pieux archevêque n'avait que cinquante-trois ans ; il en a passé dix-huit sur le siège de Bourges.

Université catholique de Paris. — Les évêques fondateurs se sont réunis à l'archevêché les 3 et 4 septembre, pour la session annuelle de leur Conseil supérieur.

L'examen des comptes a démontré que, malgré les menaces suspendues au-dessus des Universités libres, malgré la concurrence de plus en plus onéreuse des autres œuvres que la guerre partout déclarée aux écoles chrétiennes impose à la charité, la situation financière de l'Université catholique est satisfaisante, les recettes ont répondu aux prévisions, le capital des fondations s'est augmenté et l'exercice prochain promet de s'ouvrir dans des conditions rassurantes.

Les résultats de l'enseignement donné pendant l'année qui vient de finir ne sont pas moins consolants. L'Université compte environ quatre cents étudiants. Les examens de la Faculté de droit ont fait honneur à l'institution du jury spécial et il a été démontré une fois de plus que le niveau des épreuves y est plus élevé qu'au jury de l'Etat, par l'effet naturel de l'émulation entre les examinateurs. Il y a eu cette année trois cent trente-quatre examens de droit, dont cent quatre-vingt-neuf devant le jury spécial et cent quarante-cinq devant le jury de l'Etat. Les examens de doctorat ont été particulièrement honorables pour la faculté. Les installations de la faculté des sciences ont achevé de se compléter et présentent aujourd'hui un ensemble tel qu'aucune école scientifique en France, à part la Sorbonne, ne peut lui être préféré. La faculté des lettres s'était accrue cette année d'un cours de littérature étrangère et l'ensemble des cours, exercices et conférences qui préparent à la licence y est aujourd'hui très-complet.

La rentrée des diverses facultés se fera le 5 novembre prochain dans les conditions accoutumées.

— *Jeanne Jugan*, en religion sœur Marie de la Croix, vient de mourir à la maison-mère des Petites-Sœurs des Pauvres, à l'âge de 86. ans. C'est une des fondatrices ; celle qui reçut dans sa mansarde de Saint-Servan, les premiers éléments de l'Institut.

— A la fête du couronnement de N.-D. de la Salette se trouvaient 12 prélats, archevêques ou évêques, 1,000 prêtres environ, de 12 à 15,000 pèlerins ; des villages entiers de montagnards avaient fait à pied de huit à dix lieues pour s'y rendre. Enthousiasme indescriptible. Satan a écumé de rage, et cette écume s'est mêlée à l'encre de journalistes libertins qui vivent sur la stupidité de leurs lecteurs.

— Les pèlerinages à Lourdes les plus remarqués, depuis celui de Paris, ont été celui de Nantes qui comptait 3,000 bretons, et surtout celui des espagnols présidés par Monseigneur l'évêque de Léon ; (2,500 femmes, 2,000 hommes dont 800 prêtres).

Une miraculée de Lourdes. — Une mourante, Maria Jaspierre, partit il y a trois ans avec le pèlerinage national au milieu des anathèmes de sa famille, qui croyait, comme nous le redoutions nous-même, qu'elle mourrait avant d'arriver. On nous promettait, après l'accident qui paraissait inévitable, un grand scandale dans les journaux rouges.

— Mais si je guéris, avait dit l'enfant de cette voix qu'on distinguait à peine, car elle n'avait plus qu'un souffle.

— Oh ! alors je croirai tout, répondit le frère, employé au chemin de fer et le plus opposé au voyage.

— Et nous aussi, reprenaient les parents qui n'avaient point le bonheur de croire.

Maria Jaspierre est subitement guérie et subitement fortifiée. En

rentrant à Paris, elle conduisait toute la famille à Saint-Roch, et là tous, déjà confessés, après qu'ils avaient reçu par le télégraphe et par des lettres la nouvelle du miracle communiaient en action de grâces.

Maria Jaspierre entra chez les Sœurs de la Charité, suivant son vœu.

Sa Sœur se fit Petite Sœur de l'Assomption auprès des religieuses qui conduisent les malades à Lourdes.

Son frère, si terrible à la gare, se fit trappiste.

Au moment où le train de 1879 part, la petite sœur garde-malade de l'Assomption reçoit une lettre pleine d'enthousiasme de la Trappe de Sainte Marie du Désert ; son frére lui annonce qu'il vient de prononcer ses vœux perpétuels.

M. Jaspierre est devenu pour toujours Frère Marie Ephrem, et il envoie, au lieu de colères des bénédictions au train qui emporte les malades à Lourdes.

— Le 28 octobre à Nantes, grande solennité pour l'inauguration du monument funéraire du général de Lamoricière, dans la cathédrale.

Église du Vœu National. — Le numéro du Bulletin de l'Œuvre nous apprend que les travaux de construction marchent très-sensiblement. Les murs de la crypte, à l'exception des chapelles absidiales, ont été montés jusqu'à la neuvième assise inclusivement. Avant peu, la crypte tout entière sera élevée à ce même niveau, c'est-à-dire jusqu'à la naissance des voûtes. Le mur du fond de la grande chapelle carrée qui termine le monument est parvenu jusqu'à sa quinzième assisse, et déjà l'on peut apercevoir, aux deux angles intérieurs de cette chapelle, les naissances de voûte sur une hauteur de cinq assises.

— Les catholiques italiens se préparent de leur mieux à célébrer de la manière la plus solennelle le vingt-cinquième anniversaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la glorieuse Vierge Marie. Dans le plan projeté il y aura, pour ce jour-là, une députation de chacun des diocèses d'Italie auprès du Souverain-Pontife. Les députés iront offrir au Vicaire de Jésus-Christ l'hommage de leur vénération et de leur dévouement ainsi que les aumônes de leurs codiocésains. Sa Sainteté Léon XIII leur a déjà promis qu'il les recevrait, le 8 décembre.

— On s'occupe activement, dit la *Défense*, dans les congrégations romaines, de la canonisation des martyrs anglais, c'est-à-dire des glorieuses victimes de l'intolérance protestante. Le cardinal Newman a contribué, durant son séjour à Rome, à donner une nouvelle impulsion aux travaux préparatoires à cette cause.

— Les évêques de Belgique viennent, dans une lettre-circulaire, de déclarer que les parents ne peuvent, en conscience, envoyer leurs enfants dans les écoles de l'État, telles que la loi belge nouvellement votée les établit. Ils prescrivent en même temps les mesures à prendre pour que chaque paroisse ait, à la rentrée, son école catholique.

— *Missions étrangères.* — Nous avons sous les yeux le dernier nécrologe de la Société des Missions étrangères de Paris. En dix mois, dix-sept prêtres sont morts sur le théâtre de leurs travaux apostoliques et l'âge moyen n'atteint pas 40 ans ; on meurt vite sur ce champ de bataille. La vie du missionnaire ne se mesure pas au nombre des années, mais aux œuvres qu'il accomplit.

— *Le Pardon du Rosaire ou l'Indulgence* **toties quoties** *du* 1er *Dimanche d'Octobre.* — Entre toutes les indulgences de la Confrérie du Rosaire il n'en est pas de plus précieuse que l'Indulgence **toties quoties** (analogue à celle de la Portioncule) accordée par le Pape St Pie V (1572) en souvenir de la victoire de Lepante. Confirmée par Clément VIII en 1593 et insérée par Pie IX, de sainte mémoire, dans le nouveau catalogue de la Confrérie, (18 sept. 1862) cette Indulgence peut être gagnée par tous les fidèles, à chaque visite, le 1er dimanche d'octobre (fête du Rosaire), dans les églises où est érigée canoniquement la Confrérie du Rosaire. (*Les paroisses où est établie seulement l'Association du Rosaire vivant, ne jouissent pas de ce privilège.*)

Une courte notice sur cette Indulgence vient d'être publiée par les R. R. P. P. Dominicains de Lyon. — Prix : 1 fr. 25 les cent exemplaires. — S'adresser au R. P. sécrétaire du Rosaire, 104, rue Bugeaud, à Lyon.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Une grande et belle mosaïque portant cette inscription : A Notre-Dame de Chartres le Congrès de l'Union des Œuvres ouvrières, 9-14 septembre 1878. *Ave Maria.* Cet ex-voto a été envoyé de Paris par le Bureau central de l'Union. — 2° Trois cœurs.

Lampes.— 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Septembre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 69 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte-Anne, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 : devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 355.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 845.

Nombre de visites faites aux clochers : 530.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Septembre ont été consacrés 74 enfants, dont 29 de diocèses étrangers.

— Fête de l'Adoration mensuelle à la chapelle de N.-D. de la Brèche, le jeudi 23 octobre.

— *Pèlerinages.* — Notre dernière liste de pèlerins s'arrêtait au nom de Monseigneur Fabre, évêque de Montréal (Canada), arrivé à

Chartres le 23. Le lendemain, Sa Grandeur, accompagnée d'un de ses chanoines, M. l'abbé Lesage, a présidé notre procession annuelle commémorative de la délivrance du choléra et de la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836. La présence de Monseigneur Fabre à une cérémonie chartraine devait être bien agréable à quiconque connaît les sentiments des Canadiens pour la France, leur mère-patrie, et de plus les liens de fraternité qui unissent l'église de Montréal à celle de Chartres depuis plus d'un siècle.

— En septembre, les étrangers sont venus en plus grand nombre que durant le mois d'août saluer N.-D. de Chartres. Nous avons vu un abbé mitré de la Trappe et plusieurs autres religieux de la Société de Jésus, de St-Benoît, des Sulpiciens, des lazaristes, des maristes, des capucins ; des vicaires-généraux de Reims, d'Avignon, de Saint-Brieuc ; plusieurs missionnaires, dont l'un allait partir pour le Tong-King ; d'autres ecclésiastiques de Paris, de Verdun, de la Rochelle, d'Avignon, d'Aix, de Lyon, de Pont-Audemer, d'Évreux, de Séez, de Namur en Belgique, etc., etc.; — des Frères des Écoles chrétiennes ; des Sœurs de Saint-Paul, de Saint-Vincent, de la Providence d'Évreux, etc... — Quelques groupes importants, surtout l'ouvroir des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Sulpice de Paris (15 septembre), et l'orphelinat des enfants délaissés, paroisse de Notre-Dame-des-Champs de Paris (10 septembre). — Ce dernier groupe faisait un pèlerinage d'actions de grâces pour une guérison obtenue, il y a plusieurs mois. Les pèlerines étaient au nombre d'environ 130 ; le personnel de la Sainte-Famille de Chartres se joignit à elles ; ensemble elles assistèrent à une messe spéciale ; puis, dans l'après-midi, revêtues des insignes de Marie et couvertes d'un voile blanc, elles organisèrent une procession dans l'église souterraine et dans la cathédrale ; la fête se termina à la Crypte par une allocution et un salut. — Le 21 septembre, une députation du Patronage de Saint-Jean (Paris) ; les ouvriers étaient conduits par des Frères de Saint-Vincent de Paul.

— La fête de la Nativité de la Sainte-Vierge a donné lieu, comme toujours, à de bien belles cérémonies dans les principaux centres de dévotion à Marie. A Chartres, la solennité, d'abord très-pieuse aux messes de communion, a été de plus très-brillante aux offices capitulaires présidés par Monseigneur.

M. l'abbé Benoît, curé du Pecq (Seine-et-Oise), annoncé comme prédicateur de la fête et de toute l'Octave, a inauguré après les vêpres la série de ses fort bonnes et intéressantes instructions. La Maîtrise, bien que réduite à un assez petit nombre de chanteurs à cause des vacances, a fait entendre, au salut comme à la grand' messe, plusieurs motets en musique. — Les saluts, du 9 au 14, ont

été chantés par les jeunes filles de l'ouvroir du Saint-Cœur de Marie, toujours prêtes à payer à la Vierge leur tribut d'amour filial. — Le 11, fête de l'Adoration mensuelle, la dévotion des fidèles s'est manifestée avec un nouvel éclat par l'empressement à visiter le Dieu de l'Eucharistie. — Le 15, à la clôture de l'Octave, une foule immense et toujours respectueuse a rempli les nefs de la cathédrale pour assister surtout à la procession aux flambeaux. L'église supérieure est d'une extraordinaire beauté à cette heure du soir, quand les feux se condensent en faisceaux au maître-autel ou s'alignent sous les arcatures du triforium. Mais la Crypte offre un spectacle plus merveilleux encore avec ses illuminations féeriques projetant leurs flammes en dessins variés sur les charmantes peintures murales. Le défilé des fidèles dans le vaste pourtour de l'église souterraine s'est fait avec ordre, malgré les rangs pressés ; il a duré trois quarts d'heure. Le chœur de cantiques de la Sainte-Famille, placé près de l'autel de la Madone, aidait au recueillement et à la prière par ses pieux refrains. Beaucoup d'étrangers étaient venus s'unir aux chartrains pour cette cérémonie de plus en plus connue. L'assemblée sainte ainsi composée semblait mieux honorer notre auguste Patronne sous le titre qu'autorise l'histoire nationale : celui de Notre-Dame de la France.

— Le 31 août, Monseigneur a ordonné prêtres MM. Legendre, Pichot et Villain. Les deux premiers sont depuis un an professeurs au petit séminaire ; ils ont fait leurs premières études à la Maîtrise. Clercs de Notre-Dame, ils devaient paraître ensemble aux pieds de la Vierge de Sous-Terre, selon notre usage, et là appeler sur leur avenir les grâces de l'Esprit-Saint par l'intercession de Celle qui garda leur jeunesse. Ils ont dit successivement leur première messe au même autel en présence de leurs anciens maîtres, des jeunes clercs et de leur famille respective.

— Le pèlerinage national à Lourdes du mois dernier a été marqué par un grand nombre de guérisons, on le sait ; les impies seuls feignent de le révoquer en doute. Dans la liste des personnes subitement guéries, deux noms appartiennent au diocèse de Chartres. Voici les renseignements donnés par le *Pèlerin* sur la première :

Marie *Rosnay*, de Châteaudun, 26 ans, atteinte de coxalgie depuis plusieurs années, a été traitée 19 mois à l'hôpital de Châteaudun par des remèdes violents ; elle ne pouvait faire que quelques pas sur ses béquilles, il fallut la porter partout en route, elle avait en outre des plaies. Elle fut soignée à Poitiers par les sœurs du couvent de Sainte-Croix et de Sainte-Radegonde.

A Lourdes, on la transporta à la crypte, elle y communia, et une demi-heure après elle se levait, laissait tomber ses béquilles, se dé-

clarait guérie, allait elle-même au télégraphe et le lendemain en pèlerinage à Bétharam.

Des médecins qui se trouvent à Lourdes, M. le docteur E. Baujon, médecin en chef des mines de Blanzy, et M. le docteur Turbaux, de Paris, déclarent que c'est là, médicalement, une de ces guérisons les plus extraordinaires.

Ajoutez, dit-elle à la lecture du procès-verbal, que je me fais religieuse, garde-malade des pauvres.

— *Congrès d'Angers.* — Environ 600 prêtres ou laïques éminents ont pris part à ce congrès catholique. Un grand nombre de diocèses y étaient représentés. Le délégué de Monseigneur l'évêque de Chartres était M. l'abbé Bourlier, vicaire-général et supérieur du grand Séminaire. M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise, était secrétaire de la Commission des bureaux diocésains et a présenté un rapport sur notre bureau de Chartres. M. l'abbé Clerval, séminariste, a présenté un rapport sur les conférences établies au grand séminaire de Chartres, en vue de préparer les élèves aux œuvres ouvrières. Plus de 1,800 de ces œuvres existent aujourd'hui en France. Parmi les œuvres nouvelles qui ont le plus attiré l'attention, l'on cite les orphelinats agricoles qu'a fait connaître dans un intéressant travail M. l'abbé Pougeois, curé de Moret (Seine-et-Marne), le savant auteur de l'histoire monumentale de Pie IX ; puis l'organisation de l'instruction religieuse des apprentis au sein même des ateliers, à l'exemple de la célèbre maison Mame, de Tours. Les banques populaires, les caisses de famille pour les malades, les associations entre patrons chrétiens, les sociétés de placements gratuits pour les ouvriers chrétiens, etc., ont été aussi l'objet de nouvelles études suivies de sérieuses conclusions.

— *Nominations.* — M. l'abbé Cibois, curé de Rouvres, est nommé curé de canton à Authon-du-Perche. — M. l'abbé Baron, précédemment curé de Saint-Jean de Rebervilliers, est maintenant à Fontaine-les-Ribouts. — M. l'abbé Forrière, vicaire de Maintenon, a été nommé curé de Baigneaux, et remplacé à Maintenon par M. l'abbé Pichot, jeune prêtre. — M. l'abbé Bordeau, vicaire de Saint-Hilaire de Nogent, a été nommé curé de Béthonvilliers, et remplacé à Nogent par M. l'abbé Laigneau (J.-B.), ancien vicaire de Cloyes. — M. l'abbé Tézé, précédemment à Moulhard, a été nommé curé de Friaize. — M. l'abbé Crenier, jeune prêtre, est vicaire de Courville — M. l'abbé Villain, jeune prêtre, est vicaire de Cloyes. — M. l'abbé Darssonville, précédemment professeur à Saint-Cheron, est vicaire de Dreux. — M. l'abbé Legendre, jeune prêtre, reste professeur à Saint-Cheron.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre petite fille était atteinte d'une maladie très-grave et rebelle aux remèdes. Nous avons demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres et le mieux s'est fait sentir dès les premiers jours de cette neuvaine. Actions de grâces à Marie !

(F. D. de L. F., diocèse du Mans).

2. Par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, j'ai obtenu bien des faveurs que je n'oublierai jamais, entre autres la conversion de mon mari ; j'ai demandé cette grâce pendant huit ans. Pendant bien des années aussi, j'ai invoqué cette bonne Mère pour obtenir la restitution de certains papiers qui m'étaient bien nécessaires, et un beau jour ils me sont arrivés de la façon la plus inattendue. Oh ! combien j'ai confiance en la maternelle protection de Notre-Dame de Chartres. (M. X., diocèse d'Orléans).

3. Veuillez dire une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres. Notre neuvaine a été exaucée. Ma nièce dont les yeux étaient si malades est parfaitement guérie.

(D. d'A., diocèse de Chartres).

4. Remerciements à Notre-Dame de Chartres ! Me trouvant dans un grand embarras, je m'adressai à cette puissante Protectrice en promettant de faire connaître par la *Voix* le succès de ma prière. J'ai été exaucée. (C. F. d'E., diocèse de Beauvais).

5. Procès gagné. Une messe d'action de grâces à la Crypte ! Que Notre-Dame de Chartres, notre bonne Mère soit bénie !

(G. M., diocèse de Blois).

6. C'est avec une joie ineffable que je dépose aux pieds de Notre-Dame de Chartres un nouveau trophée de sa miséricorde.

Un impie de la pire espèce tomba malade dans notre ville ; déjà quelques jours s'étaient écoulés, et l'on craignait une mort désolante. On me pria d'aller le visiter. J'avoue que je redoutais une réception brusque, violente et je me résignais à être éconduit. Je m'adressai à Notre-Dame de Sous-Terre. Elle m'exauça. Je fus bien reçu ; on me conjura de réitérer mes visites qui chaque jour se prolongeaient. Un soir le malade me fait appeler à 9 heures ; il veut recevoir les derniers sacrements...

Le voilà donc de retour au giron de l'Eglise. J'ai mis un certain intervalle entre l'extrême-onction et le Saint Viatique. La grâce opérait à vue d'œil. La Ste Vierge m'a inspiré d'aller doucement, lentement, pour que le fait fut certain, indubitable. Le malade a lui-même pris soin d'avertir ses amis et ses nombreux visiteurs que, né catholique, il avait voulu mourir catholique ; et que, depuis le

moment où il avait reçu les secours de la religion il était calme et résigné, se soumettant à la volonté de Dieu.

Cette conversion inespérée a produit un excellent effet sur notre population si catholique. Les libres-penseurs s'étaient figuré avoir là l'occasion de faire leur premier enfouissement civil. Notre-Dame de Chartres a déjoué leurs projets impies. Je dois reconnaître dans ce fait consolant un motif nouveau de confiance à Marie invoquée en son sanctuaire chartrain, le plus ancien du monde.

Je me suis fait un vrai devoir de livrer à vos annales un trait si édifiant. A l'occasion de la Nativité, ce sera une fleur de plus à déposer aux pieds de Notre-Dame.

(C. M., miss. ap. à L., diocèse de Montpellier).

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevèques et Évêques (*Suite*).

144° *TARBES.*

384. *De Foix.* Après la mort de Réné d'Illiers (1507), évêque de Chartres, le chapitre envoya des députés prévenir les chanoines absents d'avoir à se réunir pour élire un nouvel évêque. On envoya jusqu'à Tarbes citer Mgr de Foix, évêque dudit lieu et chanoine de Chartres. (S. III, 467).

385. *Claude Maillier*, frère de François Maillier, évêque d'Augustopolis, et de Troyes (n° 130), était fils de Claude Maillier, intendant des finances, qui fit bâtir le château et construire l'église du Houssay (Montboissier) qui devint paroissiale le 31 décembre 1627. Claude Maillier fils, se maria, fut père de famille, devint veuf, entra dans les Ordres et fut nommé évêque de Tarbes en 1648. Sa fille, Marie Maillier, épousa Louis de Maillé-Brezé, marquis de Bouchard, et la fille unique de ces derniers eut pour mari Philippe-Claude : marquis de Montboissier, membre d'une famille depuis longtemps illustre pour avoir donné à l'Eglise la *vénérable Raingarde*, dont la fête se célèbre le 26 juin, et son fils *Pierre le Vénérable*, abbé de Cluni, mort en 1142.

La famille de Montboissier est encore honorablement représentée dans nos contrées. (Ex. histoire du Dunois, par l'abbé Bordas, décédé curé de St-Avit, en 1772. Ce manuscrit est à l'impression).

145° *TERMES ou TERMOPOLIS.*

386. *Jacques Ricoul*, fils d'un laboureur d'Ablis, fut élu abbé de St-Cheron en 1500 et en février 1507 il reçut du pape Jules II des bulles qui l'instituaient évêque de Termes *in partibus* avec charge de suppléer dans les fonctions épiscopales Erard de la Marck, évêque de Chartres. Il se fit sacrer à Paris par Philippe de Lévis évêque de Mirepoix le 7 mai 1508 et exerça les fonctions de coadjuteur jusqu'en 1516. (Mém. arch. Laisné II, 107, III, 198. S. III, 486.)

Aux archives de la Préfecture, inventaire série G, n° 6, on trouve une pièce par laquelle cet évêque annonce aux intéressés qu'il fera une ordination dans l'église de St-Pierre de Dreux.

146° *TÉROUANNE ou BOULOGNE.*

387. 1° *Gilles Asselin de Montaigu*, cardinal, n° 46. (1361).

2° *Jean Tabari*, voyez Boulogne, n° 150.
3° *Raymond Saget*, archevêque de Lyon, 1394, n° 253.

147° *TOUL.*

388. *Claude Drouin de Bournay*, évêque c^te^ de Toul, abbé de Morigny, seigneur et décimateur de la paroisse de Maisons, est nommé comme parrain sur la cloche de cette paroisse. Ce prélat, auteur de plusieurs ouvrages encore estimés, mourut en 1773.

148° *TOULOUSE.*

389. *Erembert Saint*, né sur la paroisse de St-Léger-en-Laye, alors du diocèse de Chartres, devint religieux et abbé de la Fontenelle (Beauvais), puis évêque de Toulouse dont il gouverna l'église avec une grande sagesse pendant 12 années. Il revint alors à la Fontenelle qu'il avait toujours beaucoup affectionné et y finit sa vie sainte le 14 mai 671. (Pouillé de Versailles).

390. *Louis de Nogaret de la Valette*, fils du duc d'Epernon, abbé de St-Victor de Marseille, obtint l'archidiocèse de Toulouse et le pape Paul IV l'honora de la *pourpre cardinalice* en 1621. Il mourut en 1639 après avoir montré trop d'attachement pour les affaires séculières. (Mém. de Mlle de Montpensier. Michaud, III, 4, 331.)

Raymond de Canilhac, cardinal n° 41 (1362).
De Fontanges, évêque d'Autun en 1806, n° 121.

149° *TOULON.*

391. *Henri Danes*, petit-fils par sa mère du président de Thou, était seigneur de Marly, de Meslay-le-Vidame et évêque de Toulon, en 1637. (Doyen, II, 282).

392. *Philippe de Montmorency-Fosseux*, originaire de Ver-lès-Chartres, abbé de Lanois, mourut peu après avoir été nommé à l'évêché de Toulon, en 1651. Son frère, baron de Ver, fut tué au siège de Fontarabie. (S. IV., 371).

150° *TOURNAI.*

Citons pour mémoire : *Evrard de la Marck*, cardinal n°s 13 et 163. — *Robert*, évêque d'Arras, n° 110. — *Louis Pot*, évêque de Lectour, n° 243. — *Louis Guillard*, évêque de Châlons-sur-Saône, n° 183.

151° *TOURS*, 12 *archevêques.*

393. 1° *St Arnoult*, baptisé par St Rémi, épousa Ste Scariberge, fit ensuite vœu de chasteté, devint évêque de Tours et fut martyrisé à Reims. — Ce saint appartient à notre ancien diocèse, sinon par sa naissance, du moins par sa volonté dernière, miraculeusement exprimée ; en effet, on rapportait son corps de Reims à Tours lorsqu'une force surnaturelle obligea les porteurs à le laisser dans la forêt d'Yveline où fut érigée depuis une paroisse sous le nom de St-Arnoult. (Breviaire ch., 18 juillet.)

394. 2° *Hugues de Châteaudun*, chanoine et prévôt de Chartres, archevêque de Tours (1005-1023), était fils de Hugues, comte de Châteaudun et d'Hildegarde de Bellême ; et parce que Hildegarde avait épousé en premières noces Albert 1er seigneur de la Ferté-Ernault (Vidame), il se trouvait frère utérin d'Albert II de la Ferté dont le fils Arnoult paraîtra aussi avec honneur sur le siège de Tours.

Hugues consacra l'église abbatiale de Beaulieu près Loches en vertu d'une délégation du pape Sergius IV, datée du 14 avril 1012. De son consentement et par un titre qu'il signa, sa mère, en 1020, donna aux religieux de St-Père de Chartres l'alleu de Beaumont (les Autels au Perche ?) Et d'après le témoignage d'Adalberon évêque de Laon son diocèse fut ravagé par une soldatesque sacrilège aux ordres de Foulques d'Anjou :

Vastat episcopium, cum strage, Turoniacense,
Martinus plorat, tutorem clamitat idem.

Une lettre qu'il adressa à Hubert de Vendôme évêque d'Angers, nous est conservée à la suite des lettres de St Fulbert, c'est la 121e, (Abbé Poisson. — Pitard, Cart. St-Père. Adalberon patrologie. Darras, XX, 433).

395. 3° *Arnoult* de la Ferté-(Vidame), neveu du précédent lui succèda en 1023, et pendant que le fils arrivait à la tête d'un vaste diocèse, Albert II, de la Ferté-(Vidame), son père, renonçait aux grandeurs du monde pour prendre l'habit monastique à Jumièges, devenir abbé d'abord de St-Etienne de Caen ensuite de Mici-les-Orléans. C'est alors (vers 1031) qu'une fête des plus solennelles réunit dans cette ville le père et le fils et d'autres hauts dignitaires de l'Eglise : il s'agissait de la translation des reliques de St Aignan ; le roi Robert-le-Pieux, qui en avait pris l'initiative, y fit venir les plus éminents prélats de son royaume auxquels il se plaisait à demander conseil. Il n'oublia ni Théodoric évêque de Chartres, ni Arnoult de Tours, ni St Odilon, abbé de Cluny, ni Odolric évêque d'Orléans, originaire de Nogent-le-Roi. Et c'est en leur présence que le pieux roi offrit de magnifiques dons au monastère de St-Aignan : 18 chapes, 3 croix en or, dont une de 7 livres ; 5 cloches (*quinque signa*) dont une de 2,600 livres, et les églises de Santilly et de Ruan, (*Sentiliacum et Rutinagum*). Arnoult assista ensuite à la dédicace de l'église de la Trinité de Vendôme (1040) et mourut en 1052. (Rituel de Tours de 1785. — Vita Roberti regis, Patrologie 141-927. Pitard, sur le Perche.) Comme son oncle il eut à se plaindre de Foulques-Nerra et fut contraint d'appeler l'anathème sur la tête de ce terrible seigneur, il invita même ses collègues dans l'épiscopat à imiter sa rigueur. Ce fut l'occasion d'une des lettres les plus remarquables de St Fulbert, évêque de Chartres. Notre évêque écrivit à Foulques pour l'engager dans les termes les plus pressants de réparer ses torts et de mettre ordre à sa conscience. « Ayez pitié de votre âme, lui dit-il,.., votre fin est proche, réconciliez-vous, je vous prie, avec le Christ notre Sauveur : il n'y a de salut pour l'homme que par lui... Celui qui avant de mourir met fin à ses fautes par la pénitence verra la fin de ses peines en l'autre vie, mais celui-là aura une peine sans fin qui ne met pas fin à ses péchés mortels par la pénitence. *Qui peccatis mortalibus pœnitendo non facit finem, pœna ipsius erit sine fine.* (Lettre 94.)

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

(La fin au prochain numéro).

BIBLIOGRAPHIE

— **VIE DE M. GILLES-MARIE,** curé de Saint-Saturnin de Chartres. Deuxième édition annotée. Pour se la procurer, écrire à M. l'abbé Hayes, curé de Saint-Avit, par Illiers (Eure-et-Loir) Prix : 3 fr. 50, franco. — On trouvera aussi ce livre chez les libraires de Chartres.

Nous avions déjà annoncé ce charmant livre, Des appréciations nous sont venues de la part de beaucoup de lecteurs, et toutes sont unanimes dans l'éloge. On est heureux de pouvoir s'édifier ainsi par les souvenirs de saintes existences consacrées au salut des âmes.

— *Sus à la Religion ! Sus aux Jésuites !* Brochure in-8° de 32 pages. — Prix : 50 c. (Paris, Victor Palmé, 25, rue de Grenelle).

L'auteur, A. de Lacoste, a pour but de démontrer que la guerre actuelle déclarée aux Jésuites et aux Congréganistes n'est que le prélude de celle qui sera faite plus tard à la RELIGION ELLE-MÊME. On s'évertue, officieusement et officiellement, à dire le contraire ; mais les faits, les paroles, les actes, les menaces sont là, émanant des organes et des patrons mêmes du radicalisme, puissants aujourd'hui, tout-puissants demain.

— TRACTATUS DE VERA RELIGIONE *ad mentem Sancti Thomæ exactus, auctore Augusto* LEBOUCHER, *sacræ theologiæ doctore et professore in Seminario Sagiens*. — BERCHE et TRALIN, rue Bonaparte, 82. — Prix : 2 francs.

M. l'abbé Leboucher a fait pour le traité *de Vera Religione* ce qu'il avait déjà fait pour le traité *de Ecclesia Christi*. Dans l'un il nous avait donné le commentaire de la Constitution Vaticane *Pastor æternus ;* dans l'autre il explique la plus grande partie de la Constitution *Dei Filius*.....

L'ouvrage se divise en deux parties qui sont la réponse à ces deux questions : Qu'est-ce que la vraie religion ? Quelle est la vraie religion ?

Dans la première partie, l'auteur s'attache à préciser la notion de la véritable religion. Aucune erreur n'est oubliée. L'auteur combat les exagérations du *Traditionalisme* aussi bien que les prétentions du *Naturalisme* et du *Rationalisme*. Néanmoins ces deux derniers systèmes sont étudiés d'une manière spéciale, et leur réfutation amène M. Leboucher à démontrer l'impuissance de la raison humaine à trouver par elle-même l'ensemble des vérités religieuses, la possibilité de la religion révélée, l'obligation de la professer et les moyens de la connaître. Les diverses questions qui concernent le miracle sont traitées avec un soin particulier.

La seconde partie comprend la démonstration de la religion chrétienne, et ici l'auteur nous fait voir comment tous les siècles concourent à cette démonstration.

— LA VIE DES SAINTS, *suivie d'une méditation pour chaque jour de l'année*, par le P. J. T. Grossez, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, 1 vol. in-18 de 660 pages. Prix: 3 fr. 50. Société de S. Augustin, Desclée de Brouwer et Cie. Lille, rue Royale, 26 ; Bruges, rue d'Ostende.

— BERNADETTE.— Le livre de M. Henri Lasserre intitulé BERNADETTE, *Sœur Marie Bernard*, vient de paraître à la Société générale de *Librairie catholique*, Victor Palmé, un beau volume in-12 de 430 pages, illustré. — Prix : 8 francs. Envoi contre mandat ou timbres-poste. Nous n'avons à en dire qu'un mot, mais un mot considérable. Ce beau livre est digne de l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes* et de l'œuvr capitale dont il forme la suite.

— *Annales de philosophie chrétienne*, recueil destiné à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme. Les *Annales*, fondées par M. A. Bonnetty, paraissent tous les mois depuis juillet 1830, en un cahier de 80 pages avec gravures et lithographies de monuments religieux et scientifiques. — Prix : 20 fr. par an, Directeur : M. Xavier Roux, rue de Babylone, 26, Paris.

OCTOBRE 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1879.

Chaque semaine indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, après la comm. de la prière: *En ego.*

1er octobre, mercredi. —Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. les Tert. Fr.

2, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bleu ; 2° pour la Ste Enfance; 3° pour la récitatation devant le Saint Sacrement de la prière: *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scapul. rouge.

4, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).

5, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

6, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch).
8, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. les Tert. Fr.
9, jeudi. — Indulg. pl. pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).
10, vendredi. — Ind. pl. pour le scapulaire rouge.
11, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 4 oct. — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* ; 3° et des actes de Foi, d'Espér. et de Charité. (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° pour la Prop. de la Foi (j. au ch.)
14, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
16, jeudi. — Ind. pl. pour la Confrér. du C. de Jésus (j. au ch.).
17, vendredi. — Indulgence pl. pour le scap. rouge.
18, samedi. — Indulg. plen. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 4 oct. — j. au ch.).
19, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté (j. au ch.).
20, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récit. quot. du chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
22, mercredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. du Carm., 2° pour l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
23, jeudi. — Ind. pl. pour la récitat. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapulaire rouge.
25, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom au scapul. bleu (comme au 4 oct. — j. au ch.).
26, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. du *Memorare* (j au ch.).
27, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. plén.: 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° pour les poss. d'objets indulg.
29, mercredi. — Indulg. plén.: 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour la récitation quotidienne de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
30, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la récitat. quotid. de l'*Angelus* ; 2° p. les Tert. Fr.
31, vend. — Ind. pl.: 1° pour le scapul. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la Prière (vend. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE
11e NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE A CHARTRES

I. Le 12 et le 13 octobre 1879 doivent être inscrits parmi les jours mémorables de l'Église chartraine. Ce sont les jours qu'avait choisis pour son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres Son Éminence le cardinal Pie, évêque de Poitiers.

On sait que Monseigneur Pie a reçu, dans le Consistoire du 22 septembre, le chapeau cardinalice avec le titre presbytéral de Sainte-Marie de la Victoire, et qu'il a pris possession de cette église le 28 septembre. On sait aussi que le 28 était le trentième anniversaire de sa préconisation épiscopale par Pie IX, exilé alors à Portici. Le R. P. vicaire-général des Carmes-déchaussés, préposés à la garde de Sainte-Marie de la Victoire, signala très habilement cette coïncidence de dates, en félicitant, dans la personne du nouveau titulaire, le défenseur des droits de l'Église, celui à qui n'ont manqué, dans sa carrière militante « ni l'admiration des bons, ni la haine des méchants, ni la colère des puissants. » Le même orateur n'oublia point non plus dans sa harangue le *Tuus sum ego*, qui rappelle la consécration de Monseigneur Pie à Notre-Dame de Chartres.

Pénétré plus que tout autre de ce souvenir, le titulaire de Sainte-Marie, avait à cœur, en quittant Rome, d'aller revoir le sanctuaire français où Sainte-Marie bénit sa jeunesse et ses premières années sacerdotales. Après de courtes stations à Grenoble, à la Grande-Chartreuse, à Bresse-sur-Grosne (diocèse d'Autun) et à Paris, Son Éminence avait pris le chemin de notre cité et mettait le pied à Chartres le samedi 11, à 7 heures du soir. Monseigneur notre évêque avait été à la gare recevoir l'auguste visiteur à la descente du train.

Le dimanche, 12, Son Éminence dit la sainte messe au principal autel du pèlerinage ; et, deux heures après, on la vit reparaître dans l'église supérieure, au trône épiscopal voisin de l'autel ; c'est là qu'elle devait assister en cappa-magna à la messe capitulaire ; ses assistants étaient M. l'abbé Olivier et M. l'abbé Brou, chanoine honoraire de Poitiers. A l'entrée dans le chœur comme au sortir de

l'office, la foule se pressait autour du cardinal, désireuse de contempler, sous la pourpre qu'il porte si majestueusement, l'ancien vicaire de Notre-Dame, l'ancien archidiacre chartrain devenu prince de l'Église. Son Éminence chanta les Vêpres et le Salut ; la solennité emprunta à cette circonstance extraordinaire un caractère spécial de grandeur. Nous célébrions en ce jour la Maternité de la Sainte-Vierge : ce qui fit dire à un pieux laïque, dans une audience donnée par Mgr Pie à la Société de Saint-Vincent-de-Paul : « Pour nous, c'est vraiment rite double aujourd'hui ; nous fêtons la Mère et le fils. »

Parmi les réceptions qui se succédèrent à l'évêché, nous devons signaler celle du Chapître. Les chanoines se présentèrent, immédiatement avant les Vêpres, accompagnés des prêtres et des élèves du Séminaire et de la Maîtrise ; toute l'assistance était en habits de chœur. Au plus ancien chanoine, à M. l'abbé Olivier, qui a vécu plus d'un demi-siècle dans le palais épiscopal, appartenait l'honneur de porter la parole au nom de l'imposante assemblée. Il le fit dans les termes suivants :

Monseigneur,

Permettez-nous d'exprimer à Votre Éminence la satisfaction, la joie, le bonheur que ressent le Chapître de l'Église de Chartres en vous voyant au milieu de nous, au retour de votre saint pèlerinage *ad Apostolorum limina* (1), où vous avez été remercier le chef de l'Église de l'insigne Dignité dont il vous a revêtu.

Nous sommes glorieux et fiers, Monseigneur, de penser que, né dans ce Diocèse, vous avez été élevé sous les auspices de la Vierge bénie, qui en est la mère et la protectrice par excellence ; qu'ici vous avez grandi sous ses yeux, vous y avez recueilli les enseignements de la science ecclésiastique, en même temps que ceux des lettres humaines. Parmi nous, de bonne heure, avec cette merveilleuse facilité que vous avez reçue du Ciel, vous avez donné les preuves de rares talents et de vertus précoces, présages des admirables succès qui, sans interruption, ont marqué la brillante carrière que Votre Éminence n'a cessé de suivre d'un pas ferme et rapide. Le Chapître de Chartres, Monseigneur, s'estime donc bien heureux et bien honoré de vous avoir possédé pendant plusieurs années dans son sein ; et, s'il a si vivement applaudi, il y a trente ans, à votre promotion a l'Épiscopat, avec quelle sympathique émotion n'a-t-il pas encore tressailli en apprenant que le choix du Saint-Père Léon XIII s'était arrêté sur votre personne dans la dernière nomination des Princes de l'Église, en vous conférant la pourpre Romaine, c'est-à-dire la plus haute dignité après le Souverain Pontificat !

(1) Au tombeau des Saints Apôtres.

C'est donc avec un profond sentiment de respect, Monseigneur, que nous venons vous adresser de nouveau nos filiales félicitations. Et, bien que l'ancien droit public de l'Europe chrétienne paraisse aujourd'hui en grande partie méconnu par les puissants du siècle, et qu'on ne voie plus appliquer extérieurement et dans toute son étendue aux cardinaux ce glorieux adage : *Principibus præstant, Regibus æquiparantur* (1) : néanmoins, pour les cœurs pleins de foi, le Sacré-Collège sera toujours l'objet de la vénération la plus soumise, et c'est dans la conduite de chacun de ses membres que les fidèles catholiques iront toujours chercher les exemples et les guides de leur conduite, au moment des périls et des combats.

Permettez-nous aussi, Monseigneur, de féliciter Votre Éminence avec un sentiment plus particulier, j'allais dire plus tendre, en ce jour où l'Église honore votre Patron, Saint Édouard. Nous l'invoquerons avec une piété toute fraternelle, pour qu'il vous obtienne de Dieu la continuation des grâces que vous possédez depuis longtemps, et dont vous savez user si heureusement ; cette piété douce et si attrayante qui vous gagne tous les cœurs ; cette fermeté de conduite que rien ne déconcerte, qui vous aide à surmonter les obstacles des temps actuels ; cette persévérance dans vos entreprises qui, tout en travaillant à la gloire de Dieu, vous fasse acquérir les récompenses éternelles !

La réponse du cardinal fut empreinte de cette modestie qui est le cachet des grandes âmes et des grands talents. Après avoir dit que si sa dignité nouvelle avait pu lui apporter quelque satisfaction, c'était celle de voir un des vœux de Pie IX réalisé par Léon XIII, il ajouta qu'il songeait beaucoup plus aux devoirs qu'à l'honneur de sa charge, et qu'il était heureux de se trouver au milieu de ses chers compatriotes pour demander le secours de leurs communes prières auprès de Notre-Dame.

Après les offices eut lieu une nouvelle série de visites. Monseigneur l'évêque de Chartres, bien connu pour ses habitudes d'aimable hospitalité, avait tout fait pour charmer le séjour de Son Éminence auprès de lui. Les invitations pour la soirée furent nombreuses, et l'on s'y rendit avec empressement. N'était-ce pas un puissant attrait, sans parler des autres, que celui d'une conversation avec un hôte aussi illustre, toujours noble et simple, digne et spirituel ? Puis un motif particulier de compliments et de souhaits s'offrait à la pensée de tous. On était à la veille de la Saint-Édouard.

(1) *Prenant le pas sur les Princes temporels*, les cardinaux *marchent les égaux des Rois.* — En effet, dans le moyen âge, le Pape seul, comme chef de l'Église, et l'Empereur seul, comme chef de la Société civile, occupaient le premier rang. — De là est venu sans doute cet usage des Rois de France, dans leurs relations avec les cardinaux, de les appeler : *Mon cousin.*

Pour fêter le cardinal et son saint patron, Monseigneur de Chartres, inspiré sans doute par le verset de l'Écriture qui trouve la perfection de la louange sur les lèvres des enfants, nous demanda de mettre en scène des clercs de Notre-Dame. Selon le désir de Sa Grandeur, quelques enfants de chœur parurent dans le salon en beau costume d'église. L'un d'eux tenait à la main un bouquet de fleurs ; les autres avaient à offrir un hommage d'autre sorte ; leurs voix se développant tour à tour en soli et en duo, chantèrent des couplets adaptés à leur âge ; bien qu'il eût souhaité sur les lèvres des petits clercs une louange plus parfaite, l'auteur de ces vers a été prié de les reproduire dans son présent récit.

1.

O Gloire de notre cité
Louis-Édouard, soyez fêté
Par les chants de l'enfance !
Si la couleur de nos manteaux
Nous fait passer pour cardinaux,
Pardonnez, Éminence ;
On sait ici qu'un tel honneur } *bis.*
Est bien loin des enfants de chœur. }

2.

Pie IX, voyant notre portrait
Qu'un prêtre à genoux lui montrait,
Bénit notre Maîtrise ;
Il nous nommait ses *papalins*.
Nous sommes aussi sous vos mains,
O Prince de l'Église,
En nous bénissant, quel honneur } *bis.*
Vous ferez aux enfants de chœur. }

3.

En sept siècles notre pays
Donna cinq prélats bien choisis
Au beau siége d'Hilaire ;
Puis quand Fulbert quitta Poitiers
Notre Hildegaire volontiers
Fut là son mandataire. (1)
Ce nous serait assez d'honneur } *bis.*
D'être à Poitiers enfants de chœur. }

(1) Saint Fulbert (Xe siècle), ayant été nommé évêque de Chartres, ne pouvait plus s'acquitter que rarement de la charge dont il était pourvu à Poitiers. Il détacha de son école de Chartres Hildier ou Hildegaire pour le suppléer. — V. *Les Vies des Saints du Poitou, par de Chergé.*

4.

Mais on est si bien au saint lieu
Où nous a placés le bon Dieu !
Au temple de Marie
Où plus d'un pieux Poitevin
A suivi Soline et Lubin (1),
Au temple aimé de Pie,
La prêtrise voilà l'honneur
Que désire l'enfant de chœur. } *bis.*

5.

Son Éminence doit savoir
Les vœux que tous forment ce soir.
Voici notre prière :
« Dame de Chartre au si doux nom,
Gardez celui dont le blason
Représente sa Mère !
Ce cardinal vous fait honneur
Pour vous il est l'Enfant *du cœur !* » } *bis.*

II. Le lundi 13, Monseigneur Pie se rendit en compagnie de Monseigneur notre évêque, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres. Son Eminence avait promis d'y aller consacrer l'autel de la Ste Vierge.

Le Petit-Séminaire, agrandi par des constructions nouvelles et embelli dans ses parties anciennes, offre un ensemble d'un magnifique aspect ; ce jour là les décorations en faisaient un palais d'une beauté presque feérique. L'ornementation s'étendait en dehors même de l'établissement et jusqu'au delà de l'impasse qui le précède. Un arc-de-triomphe dressé au détour de la rue Saint-Cheron ouvrait superbement l'avenue renfermée entre deux lignes de mâts pavoisés. Puis, du portail aux bâtiments et surtout à la chapelle, ce n'étaient que guirlandes et drapeaux flottants sur les branches des arbres. Dans la chapelle, les bannières et draperies appendues aux murailles ou descendant des clefs de voûte ne produisaient pas un effet moins saisissant. Au réfectoire où devront un peu tard s'oublier les fatigues de la matinée, on admirera les fleurs courant en festons entre les armoiries des deux évêques, les oriflammes et les cartouches bien dessinés.

Ce qui fixera principalement les regards, c'est le choix des inscriptions que portent les écussons ou les tentures. L'histoire de Monseigneur Pie est indiquée à grands traits ; des textes de la Sainte Ecriture accompagnent l'énoncé des faits et des dates. Citons-en quelques-uns : — *Tu honorificentia populi nostri ;* cette parole est

(1) Sainte Soline, vierge et martyre à Chartres, et notre évêque Saint Lubin étaient originaires du Poitou.

souvent reproduite comme justification de l'allégresse chez les compatriotes du cardinal. — *Multi in nativitate ejus gaudebunt*; beaucoup se rejouiront à sa naissance ; Pontgouin, 26 septembre 1815.— *Anna... adduxit eum in domum Domini*, Anne le conduisit à la maison du Seigneur ; on ne pouvait trouver un texte plus sensible à la piété filiale pour rappeler la présentation de Louis-Edouard au Petit-Séminaire, le 10 octobre 1827. Il y sera six ans élève, et après avoir achevé glorieusement son cours de rhétorique, il rentrera immédiatement comme professeur pour deux années. Il y reviendra souvent plus tard ; on a noté ses réapparitions aux époques les plus solennelles : — la translation des reliques de Saint-Cheron, 22 mai 1841, cérémonie rehaussée par un discours du jeune prêtre déjà brillant prédicateur : *Vaticinare de ossibus istis ;* — sa retraite préparatoire au sacre épiscopal, retraite qu'il fit sur notre mont sacré, 21 novembre 1849, *Abiit in montem orare ;* la consécration de la chapelle, 3 novembre 1869, *dedicavit domum Dei.* La *Voix de Notre-Dame* a publié, en 1871, l'important discours prononcé par Monseigneur l'évêque de Poitiers en cette dédicace qui précédait son départ pour le Concile du Vatican.

Ne pouvant tout dire, nous omettons les autres inscriptions qui se rapportent aux gloires de son épiscopat et à son nouveau titre.

Une belle procession introduisit au lieu saint les deux Pontifes. Après avoir présenté l'eau bénite et l'encens, M. l'abbé Ychard, supérieur de la maison et ancien élève de Monseigneur Pie, complimenta le prince de l'Eglise dans les termes suivants :

Éminence,

En pensant à la dignité sublime qui vient de récompenser vos mérites et à la vue de l'éclat qui en rejaillit sur notre humble maison, je ne sais comment exprimer les sentiments qui m'animent, et je ne puis que dire : Béni soit Dieu, Monseigneur, de ce qu'Il a fait pour votre personne et pour nous !

Soyez béni vous-même, Éminence, pour le surcroît d'honneur et de joie que vous nous apportez en ce jour ! L'allégresse, vous le voyez, brille ici sur tous les fronts, comme la reconnaissance y fait battre tous les cœurs. Mais si le monde invisible se révélait en ce moment à nos regards, quel autre spectacle bien plus touchant encore ! Les pieux lévites qui ont autrefois peuplé cet asile, les légions d'âmes vertueuses qui les y ont précédés dans le cours des siècles, les vénérés pontifes dont les saintes dépouilles y reposent, et à leur tête notre glorieux martyr, orné lui aussi de sa pourpre et la palme à la main, nous apparaîtraient illuminés d'une joie céleste ; puis nous les verrions s'incliner avec respect et saluer en Votre Éminence une des plus brillantes lumières de notre siècle, un de ces princes de l'Église dont la dignité n'est surpassée ici-bas que par celle du Vicaire de Jésus-Christ.

Toutefois, j'ose le dire, Monseigneur, la démarche que vous daignez faire en ce jour vous procure une autre gloire plus désirable encore et plus douce.

Votre visite, Éminence, révèle une fois de plus cette bonté, cette charité, cette piété filiale, que tout jusqu'à votre nom manifeste et proclame dans votre auguste personne.

Votre cœur a toujours compris que plus ici que partout ailleurs se sont donné rendez-vous et concentrées en quelque façon les plus suaves, les plus fortes, les plus saintes affections dont vous avez été l'objet.

Présenté dans ce saint lieu par un pasteur vraiment digne de ce nom et dont le cœur si doux égalait la haute intelligence, vous y fûtes consacré à Dieu et fréquemment visité par une mère bien aimée dont ce jour plus qu'aucun autre vous rappelle toutes les tendresses ; un prêtre vénéré, aussi aimable que pieux, qui fut un vrai père pour vous, pour moi, pour une longue suite de générations sacerdotales, vous accueillit et vous traita toujours avec une bonté qui n'eut d'égale que votre attachement pour sa personne ; des maîtres dévoués dont les survivants, hélas ! trop rares aujourd'hui, s'associent à notre joie, vous entourèrent des soins les plus touchants ; un éminent prélat, le fondateur ou plutôt le restaurateur illustre de cette maison, fixa dès lors sur vous ses yeux et son cœur pour ne plus les en détacher ; vous y fûtes enfin comblé de toutes les bénédictions de Dieu, de toutes les caresses de sa Mère, et environné de cette sollicitude que l'Église, cette autre mère, prodigue à ses enfants, mais surtout à ses enfants privilégiés.

Le souvenir de ces bienfaits du Ciel que vous nous avez rappelés vous-même, Monseigneur, avec des accents pleins de larmes, est pour vous comme un doux poids qui vous presse. Après vous avoir retenu deux années entières dans ce lieu béni, à l'heure où vous deviez en sortir, il vous y a ramené plusieurs fois, et toujours avec bonheur, pour y répandre à votre tour de précieuses bénédictions.

Vous revenez aujourd'hui, Monseigneur, afin de donner une nouvelle marque de votre affection reconnaissante envers cette maison et envers Marie que vous y avez tant aimée..

En consacrant l'autel qui doit être dédié à cette divine Mère, touchant ex-voto de la piété filiale d'un de ses enfants les plus dévoués, vous allez d'ailleurs couronner l'une des œuvres de prédilection de notre vénéré et bien-aimé pontife ; et c'est ainsi que trois augustes prélats, dont la mémoire sera éternellement bénie parmi nous, auront concouru au rétablissement complet de notre asile lévitique et de son sanctuaire.

Pendant que vos doigts sacrés traceront la croix sur la pierre offerte à vos bénédictions, daignez, Monseigneur, demander à Marie

de la tracer, de la graver elle-même profondément dans nos âmes et d'y imprimer ensuite son image, afin que, marqué de cette maternelle empreinte, chacun de nous puisse lui dire à votre exemple : *Tuus sum ego*, et se montrer désormais moins indigne de vous.

Pénétrés alors des mêmes pensées, animés des mêmes sentiments, nous nous précipiterons avec une ardeur nouvelle sur les pas glorieux du fidèle et vaillant porte-étendard de Notre-Dame de Chartres, assurés de trouver ainsi toujours le salut et la victoire. »

Le cardinal fit la plus gracieuse réponse ; il commença par déclarer humblement la nécessité du complet abandon à la Providence dont la conduite envers lui-même avait été si mystérieuse ; puis, semblant livrer son âme toute entière aux impressions d'autrefois, il dit qu'il aimait à raviver sa piété en présence des vieux souvenirs, surtout dans la maison de Marie qui avait réjoui ses jeunes années.

Les deux Prélats allèrent ensuite prendre place chacun sur leur trône respectif. Monseigneur Pie était assisté par M. le chanoine Héline, de Poitiers, et M. le chanoine Mauger, curé de Bonneval, qui fut successivement son maître et son collègue dans le professorat. Monseigneur Regnault avait pour assistants M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général de Paris, chartrain par son domicile de famille et par son ordination sacerdotale, et M. l'abbé Barrier, vicaire-général de Chartres. NN. SS. les évêques étant revêtus de leurs ornements pontificaux, un morceau de grand orgue annonça que les cérémonies de consécration allaient commencer. La longueur de ces rites symboliques n'en diminue point la beauté pour qui les comprend ; tout le monde peut en saisir du moins vaguement le sens par les antiennes et les psaumes chantés presque sans interruption.

Toutes les conditions prescrites par l'admirable liturgie ayant été remplies, Son Éminence remonta sur son trône et prononça une pieuse et charmante homélie dont la forme improvisée n'aurait pu nous être livrée que par un sténographe.

L'homélie a été le développement de cette phrase ravissante qui termine et résume la préface chantée un instant auparavant par le consécrateur : « Que cet autel reçoive l'hommage de l'innocence, que l'orgueil y soit immolé, qu'on y égorge la colère, que le vice impur et toute passion désordonnée y soit frappée à mort, qu'à l'oblation des tourterelles y succède le sacrifice de la chasteté et à celle des petits de la colombe le sacrifice de l'innocence ! »

Quelle est donc aux yeux de Dieu et de son Église la sainteté de l'autel et de quel respect il est nécessaire de l'entourer !.... Mais quelle doit être aussi la sainteté du prêtre et de tous les ministres du sanctuaire ! La sanctification du clergé, est-il rien qui réclame plus le secours et l'ardeur de nos prières ; et à qui devons-nous la

demander plutôt qu'à Celle qui est la reine de la tribu sainte et qu'on invoque dans cette maison sous le titre de *Notre-Dame des Clercs?* C'est cette prière que Notre-Seigneur nous commande quand il dit : « Priez le maître de la moisson pour qu'il y envoie des ouvriers ; » mais cette prière, c'est aussi par Marie qu'il faut l'offrir, comme toutes les autres, pour la rendre plus efficace.

Telles ont été les idées principales présentées dans un langage constamment élevé et lumineux devant tous les membres du Chapître, plusieurs autres ecclésiastiques de la ville et du diocèse, les élèves des deux séminaires et les jeunes clercs de la Maîtrise.

Grâce à la parole si autorisée de l'éminentissime prédicateur, Notre-Dame de Chartres, honorée au Petit-Séminaire de Saint-Cheron sous le titre de Notre-Dame des Clercs, sera désormais plus connue, plus invoquée ; et ses nombreux clients, en quelque lieu qu'ils servent l'Église, tourneront leurs yeux et leurs cœurs vers Celle qui doit enfanter le prêtre, copie, image vivante de Jésus-Christ. C'est par Elle qu'ils demanderont au Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à la moisson ; qu'ils demanderont au Divin époux de l'Église de lui donner des ministres selon son cœur. Cette dévotion, propagée parmi les fidèles, multipliera et affermira de plus en plus dans la sainteté les vocations sacerdotales qui sont et seront toujours l'espoir et le salut de la société chrétienne.

On a bien remarqué l'insistance de Monseigneur l'évêque de Poitiers sur ce double objet de ses vœux : la multiplication et la sanctification des hommes du sanctuaire.

Immédiatement après l'instruction, M. le chanoine Germond célèbre la sainte messe à l'autel consacré, et, pendant cette messe, le chœur de chant du petit séminaire rend avec succès des motets d'un fort bon style.

La fête religieuse est couronnée par une seconde procession qui conduit NN. SS. de la chapelle aux appartements préparés pour les recevoir.

Il était temps de songer à la réfection. Nous avons déjà décrit la salle du festin ; voyons-y les convives. Autour des Prélats se rangent de nombreux invités ; avec les chanoines de Chartres et le personnel enseignant de la maison, l'on remarque les trois anciens professeurs survivants de Monseigneur Pie, ses trois anciens condisciples et ses deux anciens élèves.

Les petits séminaristes, attablés tout près, sont certainement préoccupés d'un voisinage si honorable ; en tel lieu toutefois des considérants moins élevés réclament aussi quelque part à leur attention.

Vers la fin du repas, plusieurs d'entre eux, se souvenant que l'homme ne vit pas seulement de pain, nous apportèrent un aliment spirituel fort attrayant. Ce furent d'abord deux humanistes, encore

au seuil de la rhétorique, qui donnèrent lecture l'un d'un compliment français, l'autre d'un compliment latin : deux œuvres dues tout entières à leur travail personnel, deux bouquets de poésie pour la Saint-Édouard. Nous reproduirons ces vers à la fin de notre récit. Pourquoi ne saisirions-nous pas cette occasion de montrer à une foule de connaisseurs parmi nos abonnés, et spécialement au clergé diocésain, le niveau des études, la force traditionnelle des classes du petit séminaire de Saint-Cheron ?

A cette lecture fort applaudie succéda une longue et intéressante cantate avec soli et chœurs à voix égales ; les vers de cette cantate avaient été aussi composés dans la maison sur une musique faite à l'avance ; ce qui, on le sait, rend plus méritoire le travail du poète.

Cette petite manifestation littéraire et artistique amena entre les deux prélats un échange d'appréciations amicales et très-flatteuses pour un établissement si bien dirigé et de si bonne renommée ; puis un signal vint terminer les agapes solennelles.

Son Eminence voulut finir sa visite par une promenade dans l'intérieur des bâtiments dont la première vue, à son arrivée, lui avait arraché un cri d'admiration, puis dans le parc et le verger où son heureuse mémoire retrouvait, à chaque pas, quelque anecdote relative aux hommes et aux choses témoins de sa jeunesse cléricale.

A l'heure des adieux, Son Eminence déposa entre les mains de M. le Supérieur pour la maison un exemplaire de ses œuvres. Inutile de dire l'accueil reconnaissant fait aux volumes. Cette série de précieux ouvrages n'a-t-elle pas eu son prélude à Saint-Cheron ? C'est là, dans les archives du Petit-Séminaire, que l'on garde depuis cinquante ans les compositions littéraires de l'ancien élève Edouard Pie; fleurs printanières dont on aimera à rapprocher les fruits suaves et substantiels que la même sève, de plus en plus vigoureuse, a produits dans le jardin de l'Eglise.

Les derniers vivats répondirent bientôt aux dernières paroles de NN. SS. les évêques, et la voiture épiscopale repartit pour la ville où le cardinal devait clore sa journée en se faisant conduire aux différentes communautés religieuses. Là aussi on se souviendra de son passage marqué par des exhortations variées selon les groupes auxquels il s'adressait.

Monseigneur Pie a quitté Chartres le 13 à 7 heures et demie du soir.

L'abbé GOUSSARD.

Voici maintenant les poésies annoncées plus haut. Nous commençons par l'ode française :

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS.

Quels cris ont retenti sur la sainte colline ?
Quelle est cette clarté dont son front s'illumine
Et ce soudain éclat qui brille en tous les yeux,
Ces guirlandes, ces fleurs, ces ornements de fête ?
Est-ce un prince, un héros, un pontife, un prophète
Qu'on doit recevoir en ces lieux ?

Oui..., mais c'est plus encor : redoublons notre joie !
C'est un de ses élus que le Ciel nous envoie,
C'est l'honneur d'Israël, la force de Sion ;
C'est un fils de Marie, un successeur d'Hilaire ;
C'est un des premiers-nés du Petit-Séminaire ;
C'est un enfant de Saint-Cheron !...

Le voici cet asile où sa timide enfance
Vint cacher autrefois sa fragile innocence. —
Lévite il y vécut, pontife il le revoit.
Beaux anges de ces lieux, chantez vos chants de fête,
Et répandez nos vœux, en inclinant la tête,
Devant l'hôte qu'on y reçoit !

Comme un lys au milieu d'un ravissant parterre,
Edouard y croissait candide et solitaire,
Plus pur qu'Eliacin, plus doux que Samuel ;
Et l'on dit que d'amour son âme consumée
S'épuisait lentement, comme l'huile embaumée
Qui s'épanche aux pieds de l'autel.

Pourrions-nous l'oublier cet autel de Marie (1)
Qu'il ornait de ses mains, où toujours son cœur prie ?
C'est là, sous son regard, dans l'ombre et dans la paix
Qu'il grandissait pour Dieu, pour la France et l'Eglise ;
C'est là qu'il méditait son aimable devise :
— « Mère, tout à toi pour jamais ! » —

Il les revoit ces lieux ; et toujours leur enceinte
De science et d'amour nourrit la tribu sainte.
Il les revoit plus beaux, grâce à vos soins touchants,
O Fulbert de nos jours, pieux pontife Eugène ;
Il les revoit plus beaux, et pourtant avec peine
Son cœur y cherche des absents.

(1) Monseigneur Pie remplit autrefois l'office de sacritain au Petit-Séminaire.

Hippolyte, Louis ! (1) Venez donc, ombres chères !
Quand on fête les fils, on fête aussi les pères...
Le voici, cet enfant, sous votre aile abrité ;
Le voici cet enfant, votre soin, votre ouvrage ;
Reconnaissez ses traits, revoyez votre image,
Du sein de l'immortalité.

Le voici : le respect, la gloire l'environne,
Sa vertu le consacre et Rome le couronne ;
Le voici, tout rempli de votre souvenir. . .
Ah ! si, trente ans plus tôt, vous dévoilant les âges,
Le Seigneur à tous deux eût fait lire ces pages
Au grand livre de l'avenir ! ...

Comme un astre inconnu se lever dans l'espace,
Eblouir, entraîner le monde sur sa trace,
Et, trente ans, de l'Eglise illuminer les cieux ;
Ainsi que Samuel de lévite prophète,
Sans crainte et sans orgueil s'élever jusqu'au faîte,
Le cœur pur, le front radieux ;

Au torrent de l'erreur opposer une digue ;
Se donner tout entier de soi-même prodigue ;
Plus grand que son devoir, aussi grand que sa foi,
Inonder l'univers des flots de son génie,
Et ne compter jamais pour cette œuvre infinie,
Que sur Dieu, sur Pierre et sur soi ;

De l'honneur et du droit épouser la vengeance ;
De Pie et de Léon soulager la souffrance :
Quels soins pour un mortel ! Quel en sera le prix ?...
Quel est donc ce grand cœur aux généreuses flammes ?
— Au sein de vos splendeurs, tressaillez, grandes âmes,
Oui, tressaillez : C'est votre fils !

Debout près de Léon qui l'aime, qui l'honore,
Après ce qu'il a fait, que fera-t-il encore ?
Voyez-le, tout bouillant et d'ardeur et d'amour,
Reprendre son essor, confesseur intrépide,
Et sûr de son génie et du Dieu qui le guide,
Ne pas s'arrêter un seul jour.

D'Ambroise et d'Augustin, d'Hilaire et de Grégoire
Rappeler les vertus et partager la gloire ;
Ravir à Chrysostome et son cœur et sa voix ;

(1) Monseigneur Hippolyte Clausels de Montals, alors évêque de Chartres. — M. l'abbé Louis Chouet, alors supérieur du Petit-Séminaire qu'il dirigea trente-six ans.

Et du triomphe même enflammant sa vaillance,
Couronner du passé l'œuvre sublime, immense,
Sans se démentir une fois :

Telle est, pour de longs ans, sa mission féconde :
C'est le dessein du ciel, c'est l'attente du monde,
Et nous dirons bien haut : C'est le vœu de nos cœurs !
S'il se pouvait encor, puisse notre prière
Augmenter sur son front la divine lumière,
Qui fait les saints et les docteurs !

Comme l'aigle un instant reposé dans son aire,
Ainsi puisse Edouard, du Petit Séminaire
Et plus jeune et plus fort s'élancer aujourd'hui ;
Oui, qu'il vive longtemps pour Dieu, pour notre France !
Qu'il vive ! et de l'Église et de Pierre en souffrance,
Qu'il reste et la gloire et l'appui !

Ah ! daigne saint Cheron, daigne aussi Notre-Dame
Entendre tous ces vœux que fait pour lui nôtre âme !
Daigne, daigne la Vierge au nom Victorieux
« Pour jamais à son nom attacher la Victoire ; »
Et puisse-t-il enfin, plein d'œuvres, plein de gloire,
S'en aller triompher aux cieux !...

S. V.

Clerc de Notre-Dame, élève de rhétorique.

EMINENTISSIMO ET REVERENDISSIMO D. D.
LUDOVICO - EDUARDO
Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinali
PICTAVIENSI EPISCOPO.

Exultate, pii juvenes ! Hanc cantibus almam
Certatim celebrate diem, dumque agmina lœta
Cœlicolum in choreis Eduardum laudibus ornant,
Ipsi vos meritas Eduardo solvite laudes !
Salve, qui tantum nobis largiris honorem,
Huc qui non dubitas optatos flectere gressus !
Tam gratum ut digno celebrem modulamine festum
Possim utinam teneros hodie contexere versus !
Plectrum, Eduarde, utinam possim reperire sonorum
Quo mellita canens fingebas carmina quondam !
Ah ! salve qui post longos non immemor annos
Nostra in tecta redis gratamque revisere sedem
Sollicitus properas prima olim ubi floruit ætas !
Sic avis ad superum se quando sustulit axem,

Et sublime volans immensa per ætheris arva
Consenuit vixitque alta inter nubila cœli,
Tum solitas nubes supremumque aera linquit,
Lætusque in terram rediens, invisere nidum
Expetit et lucos ubi primos edidit olim
Voce sonos primumque suis se credidit alis.
Has, Eduarde, domos, dilectum hunc aspice collem,
Hoc penetra limen ; tu non ignota videbis.
Ah ! quoties nemoris per nigram languidus umbram
Errasti, teneros socians cum turture questus ? . . . .
Sed cur ista loquor ? Cur me juvat acta referre ?
Te Deus assumpsit meritoque ornavit honore ;
Nunc sermone regis populos, gentesque docentis
Mirantur verbum, et magno terrore tremiscit
Sub pedibus Satanas sceleratque turba malorum.
Tu, Pie, jam toto celebraris doctor in orbe,
Te Patrem unanimes populi gentesque salutant ;
Tu miro nunc eloquio Chrysostomus alter,
Milesque impavidus sacra semper prælia pugnas.
Ah ! vere es fidei *cardo* stabilisque columna,
Et quam pulchrè humeros fulget tibi purpura circum !
Christiadæ exultant tibique omnes undique lætos
Ingeminant plausus vocesque ad sidera tollunt.
Nos certe ante omnes tanto lætamur honore
Solemnesque Deo memori de pectore grates
Solvimus, et pro te nunc supplice voce precamur :
Ah ! vivas, Eduarde, æterna in sæcula vivas,
Perpetuumque sibi Dominus te servet in ævum !

In festo sancti Eduardi, die XIII Octobris 1879.

G. M.

Clerc de Notre-Dame, élève de Rhétorique.

CANTATE CHANTÉE PENDANT LE REPAS

Quel est l'astre nouveau dont la vive lumière
Inonde de clartés les vastes champs des cieux ?
Son auguste splendeur étonne tous les yeux
Depuis qu'elle reluit près du trône de Pierre.

Firmament de l'Église, à ton azur si beau,
Vis-tu jamais briller un plus noble flambeau ?

Bienheureux l'horizon que cet astre illumine,
Que son ardeur plus proche échauffe et réjouit.
Là, point d'obscurité, point d'ombres, point de nuit :
Sa flamme est un reflet de la clarté divine.

Vendéens, suivez donc le sillon lumineux
Qu'à vos pas dans le monde il trace par ses feux.

Mais quand le roi du jour, au plus haut de sa course,
Sur notre globe épand ses rayons à flots d'or,
Il peut illuminer d'autres globes encor
Sans que de ses rayons s'appauvrisse la source.

De même à ton midi, sans craindre de jaloux
Nous voulons que tes feux s'étendent jusqu'à nous.

Colline sainte, ô témoin de l'aurore
Du beau soleil que contemplent nos yeux,
Oh ! tressaille en ce jour sous les feux dont il dore,
A son brillant midi, tes sommets radieux.

N'est-ce pas là l'enfant, dont ton enceinte
Garde, vivant, le pieux souvenir ?
Oui, c'est lui que tu vois, la joie au front empreinte,
Revêtu de la pourpre en tes murs revenir.

O vous qui dans ces lieux, sous l'œil de vos bons anges,
Comme jadis, Édouard, grandissez pour l'autel,
Lui grandit en honneurs : célébrez ses louanges,
Enfants, et que vos voix s'élèvent jusqu'au ciel.

En vos cœurs de ce jour conservez la mémoire,
Unissez la prière à l'hymne triomphant.
Brillant astre du Ciel, sa gloire est votre gloire ;
Que ses feux à jamais ignorent le couchant !

En nos cœurs de ce jour conservons la mémoire,
Unissons la prière à l'hymne triomphant.
Brillant astre du Ciel, ta gloire est notre gloire.
Que tes feux à jamais ignorent le couchant
Brillant astre du ciel, ta gloire est notre gloire.

LES NOCES D'ARGENT
de la Promulgation du Dogme de l'Immaculée-Conception

Sa Sainteté le Pape Léon XIII, afin d'encourager les efforts des serviteurs dévoués de Marie qui veulent célébrer le 25e anniversaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge avec plus de pompe que de coutume, a daigné accorder une indulgence plénière aux conditions ordinaires à tous les fidèles pour le jour de la fête ou pendant l'octave de cette douce solennité si chère à leur cœur.

Dans les moments de lutte suprême que la Sainte Église de Jésus-Christ soutient contre l'esprit du mal, il faut que tous les catholiques tournent leurs regards vers Celle qui tient la tête du démon enchaînée sous son pied vainqueur, et qu'une même supplication s'élève vers le Ciel pour en faire descendre, par la médiation toute-puissante de la Vierge Immaculée, la miséricorde et le pardon.

Pour atteindre ce but providentiel, le R. P. Drevon, fondateur de la Communion réparatrice, a convoqué tous les chrétiens à une pieuse croisade (1) dont le signe de ralliement est la médaille dite Miraculeuse ; le pacifique cri de guerre, cette invocation répétée trois fois après l'*Angelus :* « *Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* » Déjà, pour répondre à cet appel, des médailles ont été répandues par milliers. Ce premier élan ne s'arrêtera pas là ; chaque mère voudra la donner à ses enfants : le nouveau-né lui-même aura la sienne que sa *maman* portera chaque soir et chaque matin sur les lèvres de ce petit ange en prononçant pour lui l'invocation si glorieuse à Marie... Les maisons d'incurables et de vieillards ne seront point oubliées : chaque *vieux*, chaque *vieille*, chaque infirme, tous ces bons pensionnaires des Petites-Sœurs des Pauvres, auront aussi leur médaille et diront ensemble et souvent la petite prière... Ces *bébés* et ces *vétérans de la vie* formeront une armée auxiliaire d'un puissant secours aux valides et aux forts... Que la religion est belle dans cet admirable accueil qu'elle fait à toutes les misères, à toutes les faiblesses... De son souffle Divin, elle les transfigure et leur imprime le cachet du Ciel...

Pour les personnes agissantes, qu'elles joignent aux petites pratiques indiquées la visite au très-saint Sacrement : qu'elles aillent AU TABERNACLE... (2) Là, un Dieu les attend, impatient de recevoir leurs hommages et tout prêt à écouter leurs prières, à exaucer leurs vœux ; il est *là*, LUI, le bien-aimé de nos âmes, nous montrant son adorable Cœur, foyer incandescent, d'où s'échappent sans interruption la lumière, la chaleur et la vie... *Allons* donc vers lui... *Allons-y* chaque jour... Est-ce que vous ne sentez pas, pieux fidèles, en passant devant une église, comme un aimant qui vous attire ?.. Est-ce que vous n'entendez pas comme une voix mélodieuse et tendre qui vous dit intérieurement « viens.... c'est le moment..., mes trésors sont ouverts, mes plus précieuses faveurs t'attendent... » Hélas ! trop souvent nous résistons à cet attrait ; trop souvent la

(1) Cette pieuse croisade vient de recevoir du Souverain-Pontife une bénédiction toute spéciale par l'intermédiaire du cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

(2) Nous recommandons vivement la diffusion de la petite brochure *Allons au Tabernacle*, que le Congrès de Lille a fait tirer à 100,000 exemplaires. Ducrocq, éditeur, rue Esquermoise, 57. Un franc les 12 exemplaires franco.

douce voix est couverte par les bruyantes clameurs du dehors... « Le temps manque..., plus tard, se dit-on, » demain, mais demain viendra-t-il pour nous ?.. et d'ailleurs nous rendra-t-il les grâces de l'instant présent, les grâces d'*aujourd'hui* que nous auront perdues ?... Ah ! qu'il n'en soit plus ainsi ; comprenons mieux nos véritables intérêts, et, puisque les jours que nous traversons offrent des dangers exceptionnels, faisons des efforts exceptionnels aussi pour en être délivrés..., un peu de courage... et puis, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, amour et confiance !.. Dieu veut et peut nous sauver... Marie, notre Mère, a tout crédit sur le Cœur de Jésus... Nous devons tout espérer... mais l'espérance qui n'agit pas est-elle sincère ? A l'œuvre donc... Prières, bonnes œuvres, n'oublions rien pour attirer sur nous les secours du Ciel, et, dans ce mois béni consacré aux âmes du Purgatoire, n'oublions pas de demander leurs secours en échange de nos pieux suffrages et de nos aumônes. Impuissantes pour elles-mêmes, elles obtiennent souvent de grandes faveurs aux personnes qui leur ont voué une dévotion particulière... Enfin, dans le péril où nous sommes, ne laissons échapper aucun de ces moyens de *sauvetage* que la religion nous fournit.

L'orage gronde sur nos têtes, les flots se soulèvent ; encore quelques lames écumantes, et notre fragile esquif sombrera peut-être dans l'abîme... Imitons le nautonnier qui, au plus fort de la tempête, invoque la Vierge, étoile de la mer... Le Seigneur n'attendait que ce cri de sa foi pour apaiser les vagues en furie. Il en sera de même pour nous, si nous prions Marie, le *secours de chretiens*, MARIE L'IMMACULÉE ! comme lui nous verrons cesser la tempête, et la barque qui contient nos mortelles destinées voguera paisiblement vers le port.

C. de C.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE en EURE-&-LOIR avant 1789

On a osé dire et l'on répète encore, à tous ceux du moins qui veulent bien se laisser tromper, que l'instruction primaire en France est une conquête de la Révolution et que l'Église, qui remplace le livre par le rosaire, aime à faire l'éloge de la sainte ignorance. S'il est une ignorance dont l'Église fasse l'éloge, ce n'est certes pas celle qui ose débiter de tels mensonges. Il est aujourd'hui avéré, par des milliers de documents, que l'instruction populaire était beaucoup plus avancée au moyen âge qu'on ne le pense habituellement, et qu'elle fut constamment l'objet de la sollicitude de l'Église. Bien plus, un certain nombre de mémoires vont jusqu'à prouver, et sans grand effort, puisque les preuves abondent, que l'époque de la Révolution fut la période la plus désastreuse pour l'instruction du peuple. « On a pu dire, et c'est pénible à avouer, écrit M. Bellée dans ses *Recherches sur l'instruction publique dans le département de la Sarthe*, que quarante

années de révolutions avaient presque généralisé chez nous l'ignorance ; et que la patrie de Pascal, de Bossuet, de Corneille et de Racine, était devenue l'un des peuples les plus ignorants de l'Europe. »

Que l'Église ait été seule à la tête de l'enseignement supérieur et secondaire au moyen âge, on le reconnaît encore. S'il est vrai, en effet, que les évêques ont fait l'ancienne France comme les abeilles font leur ruche, il est tout aussi évident que les écoles épiscopales et monastiques ont fait la France lettrée, que les moines ont arraché les chefs-d'œuvre de l'antiquité à une ruine imminente et complète et propagé à grands frais, par l'infatigable main des copistes, les moindres parcelles de nos classiques. Mais ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que l'Église avait songé aux besoins du peuple. Si la Révolution a écrit sur les murailles et au frontispice des temples, comme une suprême ironie, les mots de *liberté*, d'*égalité* et de *fraternité*, l'Église savait y écrire autre chose. Elle ouvrait aux yeux des petits et des simples, comme autant de livres splendides et intelligibles pour tous, ces verrières enluminées de nos cathédrales, ces galeries historiées des portiques, ces fresques des cloîtres et des cimetières ; puis, par l'organe de ses conciles, par les instructions synodales de ses évêques, elle chargeait ses lévites et ses prêtres de l'instruction des petits enfants sans distinction de naissance et « sans autre rétribution que cette promesse des livres saints : Ceux qui auront instruit leurs frères brilleront comme des étoiles dans l'éternité. » Si les bourgeois et les paysans ne savaient rien, écrit la *Revue des Deux-Mondes*, c'est qu'ils ne voulaient rien apprendre, car l'ancienne France ne comptait pas moins de 60,000 écoles. Chaque ville avait ses groupes scolaires, comme on dit à Paris ; chaque paroisse rurale avait son pédagogue, son *magister*, comme on dit dans le Nord. Au 10e siècle, tous les paysans de la Normandie savaient lire et écrire ; sur cette terre classique du plumitif ils portaient *une escriptoire* à leur ceinture et bon nombre d'entre eux n'étaient pas étrangers au latin. Après de tels aveux, provoqués par le remarquable ouvrage de M. de Beaurepaire sur l'*Instruction publique dans le diocèse de Rouen avant* 1789, on ne sera pas surpris d'entendre le Dante, à la fin du 13e siècle, proclamer qu'au moyen âge les femmes causaient des événements de la guerre de Troie et des hauts faits des Grecs et des Romains en filant leurs quenouilles et en berçant leurs enfants.

Telle est la thèse, depuis longtemps mise en évidence déjà, mais confirmée de jour en jour par les investigations de nos érudits. L'examen plus attentif des archives départementales a fourni tout à coup des preuves inattendues à cette apologie nouvelle de l'Église. Ce travail a été fait pour le département d'Eure-et-Loir par notre savant archiviste M. Merlet, et consigné dans une intéressante brochure publiée l'année dernière. « Ce qui ressort surtout des documents cités

par nous, écrit-il, c'est que l'organisation de notre enseignement primaire ne date pas d'hier, ou même d'aujourd'hui, comme on l'a écrit si souvent ; c'est qu'avant 1789 la France avait des écoles florissantes, des élèves nombreux, des programmes, modestes, il est vrai, mais en rapport avec les besoins de l'époque.

... Dès les temps les plus reculés, dès le XIe siècle — et nous le prouverons, — l'instruction primaire était donnée gratuitement dans le diocèse de Chartres, et cela dans une assez large mesure. Plus tard, elle se développa rapidement ; au XVIe siècle elle était peut-être encore moins répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui ; mais nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'au XVIIe siècle elle était aussi généralement et aussi libéralement accordée à tous que nous le voyons de nos jours. »

Aussi loin que peuvent remonter les registres capitulaires, les contrats et les chartes, nous trouvons en effet des traces relativement nombreuses de l'instruction primaire. En dehors des trois grandes écoles alors en vigueur à Chartres, l'école du chancelier avec son recteur et son vice-recteur, l'école du Chapitre avec son maître de musique et ses maîtres de grammaire et l'école de St-Père-en-Vallée avec son recteur et ses maîtres auxiliaires, nous voyons au XIVe siècle de petites écoles attachées à chaque paroisse de la ville : Me Luc dirigeait celle de Sainte-Foy vers 1319 ; Me Guidomart, celle de Saint-Michel en 1320 ; Me Roger, celle de Saint-Jean-en-Vallée en 1324 ; Me Hervé, Renout ; puis Me Jean Rousseau, celle de Saint-André en 1348 ; Me Jean Fromont, celle de Saint-Saturnin en 1365. De plus, Me Pierre Barbier était fermier de celle de Saint-Martin-au-Val en 1391. Il est encore fait mention des écoles de Saint-Hilaire en 1365, et, un peu plus tard, de celles de Saint-Cheron. A la même époque, le Chapitre affranchissait tous les ans une quinzaine d'enfants par la tonsure après un examen *de licteraturâ sufficienti*, prescrit par les coutumes de l'Église ; et dans les adjudications de mineurs, il est parlé de temps à autre de l'obligation imposée aux tuteurs d'envoyer leurs pupilles aux petites écoles.

Pour la campagne, on trouve un clerc du nom de Guillaume de la Gonelle, recteur des écoles de Fontenay-sur-Eure vers l'an 1300 ; un Jehan Painpendu, *maistre descole qui aprenoit les enfans du capitain du Chastel de Beauche avec aultres enfans*, en 1380 ; un Jean Golet, Me des écoles de Gallardon en 1387. En dehors de ces maîtres en titre, un bon nombre de prêtres sont cités comme faisant l'école à quelques enfants dans leur maison : tels Jehan Courtoys en 1365, Symon Huart en 1371, Jean Lamy, curé de St-Loup, en 1404, Hervé Guiziou, chapelain du prieuré de la Bourdinière en 1405. Au XVIe siècle, une foule de villages ont leurs écoles fondées ou même en plein exercice depuis longtemps : ainsi, Voves avait son école en 1548.

Dammarie, Clévilliers et Luplanté en 1557, Ymeray en 1562, Châtillon et Broué en 1567, Épernon en 1580. . . . . .

A mesure que les archives apparaissent dans les communes, les mentions de ce genre se révèlent plus abondantes. Nous renvoyons pour les siècles qui suivent aux consciencieuses recherches de M. Merlet, nous contentant d'ajouter cette conclusion fort légitime de M. de Beaurepaire : « Quand on rencontre des écoles dans des localités d'une aussi mince importance que le sont plusieurs de celles que nous avons énumérées, il n'y a plus moyen de douter qu'il n'y en ait eu, sinon dans toutes les paroisses rurales, du moins dans la plupart et surtout dans celles dont la population était un peu considérable. »

On l'a vu : Dans ces époques reculées où l'on accuse l'Église d'avoir entretenu l'ignorance, ce sont justement les représentants de l'Église qui s'occupent de l'instruction des pauvres. A la tête de ce mouvement sont les évêques et au-dessous les prêtres, les simples clercs, remplissant çà et là les fonctions d'instituteurs et laissant en mourant des ressources pour la fondation ou l'entretien des écoles. . . . .

Après cela, lorsqu'on voit les hommes du jour accuser l'Eglise de propager l'ignorance et vouloir lui enlever le droit d'enseigner, on comprend mieux comment la lutte actuelle est une lutte contre Dieu, inspirée par l'Esprit de mensonge. Mais le monde aura beau mentir et essayer de fermer la bouche à cette Église, épouse immaculée du Christ ; le Christ sera toujours le Verbe, toujours la vraie Lumière, le divin Pédagogue, comme parle un docteur ; et l'Église se souviendra toujours de la grande parole qui lui fut dite : *Allez, enseignez toutes les nations. Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Nouvelle lettre du Pape, sur l'enseignement de la philosophie d'après Saint Thomas ; à cette occasion, ridicules colères de journalistes qui ne savent pas un mot de philosophie. — On parle d'arrangements entre le Vatican et les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Sa Sainteté tient à avoir un représentant officiel auprès de toutes les puissances ; mais elle demande la garantie d'un concordat. — Pourparlers entre le Saint-Siège et la Confédération suisse. — Monseigneur Meglia, ancien nonce à Paris, a reçu de M. Grévy la barrette cardinalice. — Audience et bénédictions données aux supérieurs de l'Institut des Frères de Ploërmel.

— Mgr Fava, évêque de Grenoble, originaire de Cambrai, présidera, fin novembre, l'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais à Lille. Nous avons dit que le Conseil d'Etat lui faisait un procès à l'occasion de l'érection de l'église de la Salette en basilique.

— En Prusse, nouvelles élections amenant au Reischtag 93 catholiques et 18 polonais ; véritable victoire.

— En Belgique, merveilleux résultat de la circulaire des évêques qui indiquait aux instituteurs laïques leurs devoirs en présence de la nouvelle loi révolutionnaire ; nombre considérable d'instituteurs donnant leur démission pour ne pas engager leur conscience.

— En France, on ne compte plus les communes dont les municipalités ont donné à des laïques les écoles des congréganistes malgré les protestations d'un grand nombre de pères de famille. A Paris, en particulier, les catholiques font des sacrifices prodigieux pour fonder et soutenir des écoles libres congréganistes ; la plupart des enfants suivent les Frères et les Sœurs dans leurs nouvelles classes.

— Le collège des Jésuites, au Mans, a fait recevoir cette année 67 élèves au baccalauréat. — Dans toutes les maisons des Jésuites, rentrées plus nombreuses encore que les années précédentes. — Sur 200 jeunes gens admis à l'Ecole Polytechnique, 34 sont élèves des Jésuites.

— Pèlerinage de 800 ouvriers à Notre-Dame du Château ; présidés par Monseigneur l'archevêque d'Aix.

—Conférences par M. de Mun sur la liberté d'enseignement, à Moulins, Saint-Etienne, Montmorillon, Bordeaux, etc. ; auditoire immense et vivement impressionné.

— En Espagne, Murcie, terribles inondations qui rappellent celles de Szégedin en Hongrie. On parle de plusieurs centaines de morts. L'évêque de Murcie loge et nourrit chez lui au moins 300 malheureux sans abri.

— Du 9 au 24 novembre, pèlerinage national au tombeau de Saint Martin. Neuvaine préparatoire à la fête, prêchée par le R. P. Henri, capucin.

— L'Œuvre de l'Université catholique de Lille a maintenant son bulletin mensuel (Abonnement chez M. Emile Clabant, rue Royale, 70). Le premier numéro contenait des détails fort intéressants sur la promotion de M. l'abbé Vacant, au doctorat ; de Nancy, il est le premier docteur en théologie créé par l'Université de Lille.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un calice pour Notre-Dame de Sous-Terre, offert en actions de grâces d'une conversion.

Lampes. — 97 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Octobre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 75 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte-Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 375.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 680

Nombre de visites faites aux clochers : 344.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Octobre ont été consacrés 34 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Adoration mensuelle a eu lieu à la chapelle de N.-D. de la Brèche, le jeudi 23 octobre. Prédicateur : M. l'abbé Griard, curé de Bleury. La prochaine fête est fixée au jeudi 6 novembre chez les Petites-Sœurs des Pauvres. Prédicateur : M. l'abbé Guérin, vicaire de Notre-Dame.

— Une lettre de Monseigneur l'évêque de Chartres a annoncé la quête de la Toussaint pour l'Œuvre nationale de l'érection de l'Eglise du Sacré-Cœur, à Paris. Sa Grandeur montre ce monument de la foi, de la reconnaissance et de l'amour, comme un présage du secours divin qui viendra nous consoler après tant de commotions sociales. Monseigneur dénonce de nouveau le plan des sociétés secrètes vis-à-vis de l'enseignement.

— Au numéro d'octobre nous avons parlé de deux personnes du diocèse de Chartres guéries à Lourdes, lors du dernier pèlerinage national. Nous n'avons nommé que la première, celle de Châteaudun. Aujourd'hui parlons de l'autre, d'après le récit du *Pèlerin*, récit du 27 septembre auquel les témoignages multipliés et toujours identiques depuis lors donnent une nouvelle valeur.

Marie Aigleheux, 23 ans, à Nogent-le-Phaye, près Chartres, souffrait d'une violente gastralgie contractée depuis 10 mois, à la suite d'une fièvre muqueuse. Depuis ce temps elle ne supportait que du bouillon et était dans une faiblesse extrême, ne pouvant se traîner.

A Poitiers, au lieu d'être fatiguée du voyage, elle se sentit mieux, sans manger encore. En arrivant à Lourdes, elle a communié, et après l'immersion dans la piscine a mangé aussitôt une demi-livre de pain et des œufs durs qu'on lui présentait. La guérison semblait radicale, car elle eut de suite la force de courir et de suivre les processions jusqu'au soir.

Elle écrit : « Je suis parfaitement guérie et le retour, au lieu de me fatiguer et de m'affaiblir, n'a servi au contraire qu'à confirmer ma guérison. Je ne ressens plus aucune de ces douleurs d'estomac qui m'ont torturé pendant si longtemps, et avec l'appétit j'ai recouvré toutes mes forces. Et moi qui pendant si longtemps pouvais à peine parler, j'ai pu commencer dimanche dernier à faire retentir en reconnaissance le cantique de Notre-Dame de Lourdes, et ceux qui jusqu'alors avaient encore douté de ma guérison, confessaient à haute voix qu'en vérité j'étais bien changée. »

— A Meslay-le-Grenet, 28 septembre, belle cérémonie à l'occasion du scapulaire reçu par deux cents personnes environ ; hommes, femmes et enfants. Messe et vêpres chantés en musique par plusieurs séminaristes et les chantres de la paroisse qui s'étaient préparés à la fête. Excellente instruction par le R. P. Gay, supérieur des Maristes. — L'abondance des matières destinées au présent numéro, ne nous a pas permis d'insérer la relation complète de cette cérémonie paroissiale. Nous avons été également empêché pour la fête du 19 septembre, à Mignières, où tant de fidèles ont été cette année, faire leur pèlerinage à Notre-Dame de la Salette.

— *Nominations.* — M. l'abbé Durand, ancien vicaire de Notre-Dame, à Nogent-le-Rotrou est curé de Rouvres ; il est remplacé par M. l'abbé Kermaïdic, ancien vicaire de Saint-Laurent. — M. l'abbé Villemont, précédemment à Saint-Cloud, est curé de Moulhard. — M. l'abbé Legras, jeune prêtre, est vicaire de Brezolles.

— M. l'abbé Hubert, Louis, professeur à la Maîtrise, a subi, il y a un mois à l'Université catholique de Paris, les examens pour le baccalauréat en théologie ; et le succès a été complet. Ce qui porte à quatre le nombre de bacheliers en théologie fourni par le Grand-Séminaire de Chartres, année scolaire 1878-1879.

— M. l'abbé Lemoine (Alfred-Henri), curé de Charray, est décédé le 15 octobre à l'âge de 46 ans. Nous recommandons son âme aux prières. Ses confrères l'ont assisté durant sa maladie avec un admirable dévouement ; la population s'est portée aux obsèques avec un empressement et une attitude fort sympathiques.

NOVEMBRE 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1879.

Chaque semaine ou chaque mois indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le St Sacrement de la prière : *En ego.*

1er novembre, samedi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. les scap. bleu et du Carmel ; 4° pour les posses. d'objets indulgenciés.

2, dimanche. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl. : 1° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

4, mardi. — Indulgence plén. pour l'Archiconfr. du St Cœur de Marie (j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

6, jeudi. — Ind. pl. pour la récitation devant le Saint Sacrement de la prière : *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scapul. rouge.

8, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).

9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quotid. du *Memorare* (j au ch.).

10, lundi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)

11, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

12, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.

13, jeudi. — Indulg. pl. pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).

14, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapulaire rouge.

15, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu (comme au 8 nov. — j. au ch.).

16, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* ; 3° de l'*Angelus* (j. au ch.).

17, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° pour la Prop. de la Foi (j. au ch.).

18, mardi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).

19, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

20, jeudi. — Indulgence plénière pour la Confrérie du Cœur de Jésus (j. au ch.).

21, vendredi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 1° pour le scap. du Carmel ; 3° pour la Ste Enfance ; 4° 7 ans et 7 quarantaines pour l'Arc. de N.-D. de Sous-Terre.

22, samedi. — Indulg. plén. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 8 nov. — j. au ch.).

23, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté (j. au ch.).

24, lundi. — Ind. pl.; 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)

25, mardi. — Ind. pl.: 1° pour la récit. quot. du chap. de l'Imm.-Conception ; 2° de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

26, mercredi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carm., 3° pour l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

27, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

28, vendredi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapul. rouge ; 3° pour l'Apostolat de la Prière (vend. au ch.).

29, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 8 nov. — j. au ch.).

30, dimanche. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité ; 3° pour l'Archich. de St Joseph ; 4° pour les poss. d'objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits,

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1879

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

SŒUR CATHERINE LABOURÉ
de la Congrégation des Filles de la Charité (1)

En ce moment où tous les cœurs catholiques s'émeuvent à la pensée de l'anniversaire jubilaire de la promulgation du dogme de l'IMMACULÉE-CONCEPTION, il nous a semblé que donner à nos lecteurs un extrait de la vie de l'humble *sœur* qui fut favorisée, dans le courant de ce siècle, de plusieurs visions de la Vierge sans tache, aurait pour eux un pieux intérêt et redoublerait leur zèle pour propager la médaille dont Marie elle-même fournit le modèle à *Catherine Labouré.*

Au saint baptême elle avait reçu le nom de Zoé, mais elle l'échangea contre celui de Catherine quand elle prit l'habit de novice dans la congrégation fondée au 17e siècle par St-Vincent de Paul, ayant pour auxiliaire, dans cette grande œuvre, la pieuse Mlle Legras.

Les parents de la petite Zoé étaient de bons et honnêtes cultivateurs. Ils habitaient, avec leur nombreuse famille — sept garçons et trois filles — *Fains-les-Moutiers,* petit village de la Côte-d'Or. Les fils quittèrent de bonne heure la maison paternelle, et, bien jeune encore, ayant perdu sa mère de la terre, Zoé Labouré se voua tout entière à CELLE qu'elle avait dans les cieux... Sa sœur aînée étant partie pour commencer son postulat de fille de la Charité, elle la remplaça dans les soins du ménage et devint une excellente petite fermière. Par contre, son bagage de connaissances intellectuelles n'était pas lourd ; à 18 ans elle savait à peine lire, mais, toute dévouée à Marie, elle disait son chapelet avec une sainte ferveur, et la

(1) D'après l'ouvrage de M. Aladel, la *Médaille miraculeuse.* — Éditeurs Pillet et Dumolin, rue des Grands-Augustins, 5.

vue des volatiles qu'elle élevait, bien loin de porter ses pensées vers la terre, lui fournissait l'occasion de remonter, pour la bénir, jusqu'à la main Divine qui les avait créés... D'ailleurs, son âme simple et pure nourrissait un saint désir qui, après bien des difficultés qu'il serait trop long d'énumérer, finit par se réaliser, celui de consacrer sa vie au soin des malades et des pauvres.

Ce fut le 21 avril 1830 qu'elle entra au Séminaire (c'est ainsi que se nomme la maison-mère des sœurs de St-Vincent); elle y eut pour directeur M. Aladel, prêtre de la mission, aussi savant que pieux, qui la maintint toujours dans ces dispositions d'obéissance et d'humilité si nécessaires aux âmes favorisées de dons extraordinaires, pour les prémunir contre les illusions du malin esprit. Au nombre des grâces signalées que reçut du Ciel la sœur Catherine, il faut mettre au premier rang, à raison de leur portée, les apparitions de la Très-Sainte Vierge.

La première fois que Marie daigna se manifester à sa petite servante, il était onze heures et demie du soir; Catherine s'était couchée en se recommandant à son père Saint-Vincent, dont la fête tombait le lendemain (18 juillet 1830), et dormait d'un doux sommeil, quand elle s'entendit appeler par son nom accentué trois fois de suite... Alors, entr'ouvrant son rideau, elle aperçut un jeune enfant d'une beauté ravissante et tout environné de rayons lumineux: « Venez, » dit-il à Catherine, « venez à la chapelle, la Sainte Vierge vous attend. » Mais, pensait en elle-même la novice (qui couchait dans un grand dortoir), on va m'entendre, je serai découverte. « Ne craignez rien, reprit l'enfant » répondant à sa pensée, « tout le monde dort, je vous accompagne. » L'enfant, marchant en avant, la conduisit jusqu'à la balustrade de communion; elle s'y agenouilla pendant que son guide céleste entrait dans le sanctuaire. Vers minuit — « voici la Sainte Vierge, » dit-il à Catherine « LA VOICI... » L'apparition, revêtue à peu près comme l'est Sainte-Anne dans un tableau de la chapelle, s'assit, et la jeune sœur, reprise par son conducteur des doutes qu'elle formait intérieurement sur une faveur dont elle se croyait si indigne, ne suivant plus que l'élan de son cœur, se précipita aux

pieds de Marie, posant ses mains sur ses genoux, comme elle l'eut fait avec sa mère.

Après lui avoir donné des conseils personnels, la sainte Vierge ajouta : « Mon enfant, les temps sont très-mauvais, des » malheurs vont fondre sur la France ; le trône sera renversé, » le monde entier sera bouleversé par des malheurs de toutes » sortes (la sainte Vierge avait l'air très-peiné en disant cela). » Mais venez au pied de cet autel : là les grâces seront répan- » dues sur toutes les personnes qui les demanderont, les » grands et les petits.

» Un moment viendra où le danger sera grand ; on croira » tout perdu ; mais je serai avec vous, ayez confiance ; vous » reconnaîtrez ma visite, la protection de Dieu et celle de saint » Vincent sur les deux communautés. Ayez confiance, ne vous » découragez pas, je serai avec vous.

» Il y aura des victimes dans d'autres communautés. (La » sainte Vierge avait les larmes aux yeux en disant cela). « Dans le clergé de Paris, il y aura des victimes. Mgr l'arche- » vêque mourra. » (A ces mots, ses larmes coulèrent de nou- veau). » Mon enfant, la croix sera méprisée, on la jettera par » terre ; on ouvrira de nouveau le côté de Notre-Seigneur ; les » rues seront pleines de sang ; le monde entier sera dans la » tristesse. » (Ici la sainte Vierge ne pouvait plus parler, la douleur était peinte sur son visage). A ces mots, Sœur Catherine pensait : « Quand cela arrivera-t-il ? » Et une lumière intérieure lui indiqua distinctement 40 ans (ce qui correspond à l'année 1870), *puis dix ans, puis la paix.*

« De grands malheurs arriveront, » dit encore la Reine du Ciel « le danger sera grand... Les grâces seront particulièrement répandues sur les personnes qui le demanderont ; *mais qu'on prie, qu'on prie.* » La prière, c'est toujours le grand mot d'ordre donné par le Ciel aux pauvres habitants de la terre... — Prier — ce conseil est de tous les temps et nous pouvons dire qu'il regarde celui où nous sommes en particulier... La sainte Vierge, après avoir parlé longtemps encore, disparut aux regards de Catherine comme une ombre qui s'évanouit ; alors l'enfant qui, selon la croyance de la novice,

devait être son ange gardien, la reconduisit au dortoir de la même manière qu'il l'avait amenée,répandant une clarté céleste.

Cette première vision annonçait bien des maux. Les suivantes indiquaient un moyen efficace d'attirer des grâces de préservation à tous les chrétiens qui l'emploieraient avec amour et foi ; on peut affirmer qu'il devait être aussi, dans les desseins Divins, une préparation à la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception !

Dans le courant du mois de novembre de 1830, la novice vint faire part à son directeur d'une nouvelle apparition. Mais, cette fois, Marie ne s'était pas montrée à elle comme une mère affligée qui pleure à la pensée des épreuves cruelles dont ses enfants sont menacés, mais comme un arc-en-ciel qui apparaît sur un horizon encore chargé d'orages : comme l'étoile qui brille au sein de la tempête pour donner confiance au matelot ; comme une aimable souveraine qui apporte à son peuple chéri les consolantes promesses des bénédictions, du salut et de la paix.

Voici le récit de cette célèbre vision, tel qu'il est inséré dans le procès-verbal d'enquête fait sur les ordres de Mgr de Quelen (26 février 1836), et dont les conclusions furent favorables en tous points.

A l'heure où les sœurs sont en oraison dans leur chapelle, 5 h. 1/2 du soir, la sainte Vierge s'était montrée à la jeune sœur comme dans un tableau ovale. Elle était debout sur le globe du monde dont il ne paraissait que la moitié ; vêtue d'une robe blanche, d'un manteau bleu argenté ayant comme des diamants en ses deux mains d'où tombaient des faisceaux de rayons lumineux sur la terre, mais avec plus d'abondance sur un point : elle avait cru entendre une voix disant : « Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient pour les hommes et le point vers lequel ils tombent plus abondamment, c'est la France. — Est-ce qu'en lisant ces lignes, les noms bénis de *la Salette*, *de Lourdes*, *de Pontmain*, ne se groupent pas aussitôt dans la pensée comme étant une magnifique manifestation de la protection de Marie et de ses prédilections pour notre chère patrie ? — En même temps la sœur lisait autour

du tableau, écrits en caractères d'or, ces mots : « *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* »

Cette prière, tracée en demi-cercle, commençait à la hauteur de la main droite et, passant au-dessus de la tête de la sainte Vierge, finissait à la hauteur de la main gauche. Le tableau s'étant retourné, elle vit au revers la lettre M surmontée d'une croix, ayant une barre à sa base et au-dessous du monogramme de Marie, les Cœurs de Jésus et de Marie : le premier, entouré d'une couronne d'épines, et l'autre transpercé d'un glaive Puis elle crut entendre ces paroles : « *Il faut faire frapper une médaille sur ce modèle ;* les personnes que la porteront indulgenciée et feront avec piété cette prière, jouiront d'une protection toute spéciale de la mère de Dieu. » A cet instant, la vision cessa : d'après le témoignage de M. Aladel, cette même apparition se renouvela plusieurs fois avec quelques particularités qui ne changent rien au fond de ce qui vient d'être rapporté.

Le sage directeur de la novice accueillit d'abord avec une indifférence apparente l'exposé de ses révélations, et, quand elle lui dit : « La sainte Vierge veut que vous fondiez une congrégation ; vous en serez le supérieur, c'est une confrérie d'enfants de Marie ; la sainte Vierge fera beaucoup de grâces, des indulgences seront accordées, » il n'eut pas l'air de croire à cette prédiction, qui eut quelques années après une complète réalisation. Cependant, ces vues prophétiques se multipliaient, et l'humble sœur annonça aussi l'établissement du mois de Marie, la pieuse dévotion de celui de St-Joseph et le magnifique épanouissement de celle du sacré Cœur... L'énoncé de toutes ces grandes choses passaient par ses lèvres quand elle s'adressait à son directeur : mais son âme restait étrangère au souffle de la vanité et la jeune voyante ne se faisait remarquer de la communauté que par son obéissance et sa ponctualité à remplir les moindres prescriptions de la règle.

C'est M. Aladel que Marie lui avait indiqué comme devant recevoir l'exposé de toutes ses communications célestes et l'aider à exécuter ses ordres maternels.

Mais Catherine exigea de lui, en retour de ses pieux aveux, que s'il croyait devoir en parler, son nom ne serait jamais prononcé. Ce ne fut que bien après la mort de ce digne prêtre, que la sœur fit connaître à sa supérieure la part qu'elle avait eue dans l'exécution du plan providentiel touchant la diffusion de la médaille.

La bonne sœur fut revêtue du saint habit dans le cours du mois de janvier 1831 et placée à l'hospice d'Enghien au faubourg St-Antoine, d'où elle pouvait continuer ses communications avec M. Aladel. Elle y fut successivement employée à la cuisine et à la lingerie ; elle resta ensuite pendant près de 40 ans dans la salle des vieillards, ajoutant à cet office celui de la basse-cour. La dernière fois que la sainte Vierge s'était montrée à la sœur encore novice, elle lui avait dit ces paroles : « Ma fille, désormais vous ne me verrez plus, mais vous entendrez ma voix dans vos oraisons. » En effet, quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis ses grandes révélations, lorsque la Vierge Immaculée se plaignit à elle de ce que ses ordres n'étaient point exécutés.

« Mais ma bonne mère, répondit sœur Catherine, vous voyez bien qu'*il* ne me croit pas. » Sois tranquille, lui fut-il répondu ; « un jour viendra où il fera ce que je désire ; il est mon serviteur, il craindrait de me déplaire. » Cette prédiction ne tarda pas à se vérifier.

Lorsque le pieux missionnaire reçut cette communication, il commença à réfléchir sérieusement. « Si Marie est mécontente, se dit-il, ce n'est pas de la jeune sœur qui, dans sa position, ne peut rien : c'est donc de moi. » Cette pensée l'inquiéta, le troubla. Il avait bien confié le secret de ces célestes apparitions à M. Étienne, procureur général de la congrégation, mais cela ne suffisait pas : il comprit que l'autorité ecclésiastique devait être consultée, il s'en ouvrit donc un jour à Mgr de Quélen, qui l'encouragea à faire frapper la médaille, s'inscrivant pour en recevoir les prémices. On était au commencement de 1832, mais les ravages du choléra retardèrent jusqu'en juin l'exécution du signe sacré. M. Aladel remit une médaille à sœur Catherine qui la reçut avec grande dévotion et respect, et lui

dit « maintenant il *faut* la propager. » Parole qui eut une merveilleuse fécondité. La chose fut facile au Séminaire des filles de la Charité où se racontaient tout bas les apparitions : l'empressement fut général, et, à mesure que les médailles étaient distribuées, les guérisons et les conversions se multipliaient dans tous les rangs de la société, de telle sorte que bientôt elle fut désignée sous le nom de *médaille miraculeuse.*

Nous raconterons, dans un prochain article, quelques-uns de ces faits merveilleux, nous bornant, pour ce mois-ci, à terminer l'histoire de la chère sœur.

Ses sentiments intérieurs se résument en ce peu de mots adressés à quelques sœurs qui, sur la fin de ses jours, faisaient allusion aux apparitions de sa jeunesse. « Moi favorisée, » répondait-elle : « Je n'ai été qu'un instrument ; *ce n'est pas pour moi que la sainte Vierge m'a apparu,* je ne savais rien, pas même écrire ; c'est dans la communauté que j'ai appris ce que je sais, » et c'est pour cela que la sainte Vierge m'a choisie *afin qu'on ne puisse pas douter ;* et, comme une de ses sœurs lui disait un jour vous allez donc partir sans me dire quelques mots de la sainte Vierge? elle répondit que l'Immaculée Marie était peinée parce qu'on ne disait pas assez bien le chapelet : salutaire avertissement dont bien des âmes pieuses, d'ailleurs, peuvent faire leur profit.

Cependant le temps était venu de contempler au Ciel la Bienheureuse Vierge dont elle avait, sur la terre, comme entrevu la ravissante beauté ; après 41 ans de rudes labeurs, sœur Catherine fut contrainte de garder le lit, atteinte d'un asthme compliqué d'une maladie de cœur qui la minait peu à peu ; elle se sentait mourir, mais sans crainte, sans émotion. Vous n'avez donc pas du tout peur de quitter la vie, ma bonne sœur Catherine, lui dit une de ses compagnes. « Peur, s'écria-» t-elle, mais, ma sœur, pourquoi voulez-vous que j'aie peur? » Je m'en vais retrouver Notre-Seigneur, la sainte Vierge, » saint Vincent ! » Ce fut dans cette céleste espérance qu'elle rendit le dernier soupir le 31 décembre 1876, à l'âge de 70 ans. Elle fut enterrée à Reuilly dans un caveau creusé sous la chapelle. Les obsèques de cette humble servante des pauvres

ressemblèrent à un triomphe, et, par une exception presque inouie, sa dépouille mortelle est restée au milieu de sa famille religieuse ; aussi son tombeau est-il souvent visité par des personnes de toutes conditions, qui ont la confiance de se recommander à son intercession, et plusieurs affirment que leurs prières ont été exaucées...

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LA PRIÈRE EN FAMILLE (1)

La prière du matin et du soir était regardée dans les anciennes familles comme l'acte le plus important de la journée.

Avec le jour commence ta journée
De l'Eternel le nom bénissant,
Le soir aussi ton labeur finissant,
Loue-le encore et passe ainsi l'année.

Ce quatrain et plusieurs autres que Gui du Four, seigneur de Pibrac, avait composés pour l'instruction des enfants « qu'on prenait soin de bien élever », était traduit dans toutes les langues qui se parlaient en France ; et, récité partout, il rappelait tous les jours à l'accomplissement de ce devoir.

La fidélité à la prière du matin et du soir était aussi l'une des premières choses que les parents recommandaient aux enfants lorsqu'ils étaient obligés de se séparer d'eux. » Pierre, disait à son fils la mère de Bayard, tous les matins recommandez-vous a Dieu et il vous aidera. »

Dans le beau portrait que Louis Racine nous a laissé de son père, il nous le montre fidéle à ces anciennes traditions et faisant la prière chaque soir au milieu de sa famille. « On peut bien assurer que mon père n'a jamais rougi de l'Evangile. Chef de famille, il se croyait obligé à une plus grande régularité. Il n'allait jamais aux spectacles et ne parlait devant ses enfants ni de comédie ni de tragédie profane. A la prière qu'il faisait tous les soirs au milieu d'eux et de ses domestiques, quand il était à Paris, il ajoutait la lecture de l'Évangile du jour, que souvent il expliquait lui-même par une courte exhortation à la portée de ses auditeurs et prononcée avec cette âme qu'il mettait dans tout ce qu'il disait. »

Lamartine nous montre dans sa maison les mêmes habitudes chrétiennes. Sa mère avait pris l'habitude de rédiger comme un examen journalier de conscience qu'il publia en partie. Au 15 septembre 1802, elle y avait écrit : « Nous venons d'établir chez nous la prière en commun. C'est un usage bien touchant et bien utile, si l'on veut

(1) D'après un correspondant anonyme.

que sa maison soit, suivant l'expression de l'Ecriture, une maison de frères. Rien ne relève autant l'esprit des serviteurs que cette communion quotidienne avec leurs maîtres par la prière et par l'humiliation devant Dieu, qui ne connaît ni grands, ni petits. Cela est bien bon aussi pour les maîtres qui sont ainsi rappelés à l'égalité chrétienne avec leurs inférieurs selon le monde ; et cela accoutume les enfants à penser à leur vrai Père qu'ils ne voient pas, mais à qui l'on s'adresse ainsi avec respect et avec confiance. »

Avant ou après la prière du soir, on lisait la vie du Saint du jour. Par cette lecture, dit M. Charles Ribbe, l'histoire des premiers disciples de Jésus-Christ, celle des martyrs qui versèrent leur sang pour porter témoignage à la vérité au milieu des persécutions ; la vie militante et héroïque des prédicateurs de la foi dont le dévouement ne recula devant aucune fatigue, aucune privation, pour défendre les populations aux prises avec l'invasion des barbares du Nord et pour conquérir ceux-ci à la civilisation en les convertissant à la vraie religion ; l'existence pure, austère, active, toujours désintéressée, toujours au service du prochain et du pays, par laquelle des familles entières furent entourées dans l'opinion de l'auréole de la sainteté ; l'œuvre immense de rénovation morale accomplie par des hommes pauvres ou qui se rendaient pauvres afin de mieux imiter le divin modèle ; en un mot tous les glorieux souvenirs, tous les éléments de la tradition chrétienne, concouraient à l'éducation et *bonne nourriture* des enfants, et entretenaient l'esprit du bien au foyer domestique. Les documents les plus divers et les plus nombreux où nous pouvons observer le régime de la famille dans l'ancienne France, sont pleins sur ce sujet de détails attachants.

« Je laisse le livre des Saints que j'ai acheté afin que chez vous on le lise, » écrit un père dans son *Livre de raison.* Ce père, on le voit, n'entendait point que le livre qu'il avait acheté ne fût qu'une belle reliure à parer les rayons d'une bibliothèque.

« Le soir, dit un autre, faites lire la vie du Saint de chaque jour ; que tous ceux de la maison l'entendent attentivement avec respect et révérence. Ensuite fermez les portes de votre maison, faites votre prière à Dieu et l'examen de votre journée, en quoi vous pouvez avoir manqué, et souvenez-vous de vous en corriger. Ayez en vue toujours dans votre conduite les commandements de Dieu. Qu'ils soient empreints dans votre esprit et dans tout ce que vous ferez. Quand vous aurez accoutumé cette douce façon de vie, elle vous sera aisée et vous serez contents et pour l'âme et pour votre repos, pour celui de votre maison et de vos affaires. »



FAITS RELIGIEUX

Rome. — Mgr Hillion, évêque de Cap-Haïtien (Antilles) est venu dernièrement à Rome rendre compte au Saint-Père du triste état auquel le pays, la religion, le clergé sont réduits par l'anarchie permanente de la République haïtienne; il n'en apportait pas moins 2,800 francs, offrande de ses diocésains pour le denier de Saint-Pierre. Le Pape lui a rendu immédiatement cette somme en lui assurant d'autres secours. Dans son entretien avec cet évêque, Sa Sainteté Léon XIII a parlé ainsi de la France :

« C'est, dit-il, la France qui soutient et nourrit la Papauté captive. Grâce à son inépuisable générosité, l'Eglise peut traverser cette crise sans perdre de sa dignité, de son honneur, de son action sur le monde. La France est l'instrument de Dieu ; il ne permettra pas que cet instrument soit brisé au moment même où il est le plus nécessaire. »

Rapprochons de ces paroles celles qui terminèrent le discours de S. Em. le cardinal Pie, prenant possession de son titre cardinalice, en l'église de Notre-Dame de la Victoire, à Paris :

« Et quant à toi, ô notre France, toi que les papes ont nommée le royaume de Marie, impossible que tu ne reviennes pas à ta vocation première. Nous l'avons affirmé dès les premiers jours de la crise, et nous le répétons avec plus d'assurance encore. De précieux instincts qui se dérobent à toi pour un temps, mais qui ne sont qu'endormis, se réveilleront dans ton sein. Et tandis que, comme Paul respirant encore les menaces et le carnage sur le chemin de Damas, tu sembleras lancée dans la voie de l'impiété et de la violence, tout à coup une force secrète te renversera, une lumière subite t'enveloppera, et une voix se fera entendre. « Qui êtes-vous, » t'écrieras-tu : *Quis es, Domine?* « Je suis Jésus que tu poursuis, que tu persécutes : *Ego sum Jesus quem tu persequeris*, (Act., IX, 1-5). O France ! il est dur pour toi de regimber contre l'aiguillon. Faire la guerre à Dieu n'est pas dans ta nature. Relève-toi, fille aînée de mon Église, race prédestinée, vase d'élection, et va, comme par le passé, porter mon nom devant tous les peuples et les rois de la terre. (Ibid., 15).

Puisse, M. T. C. F., ce spectacle nous être donné bientôt, et qu'une fois de plus la victoire soit attachée au nom de Marie : *Nomini meo adscribatur victoria !* Amen.

— La saine instruction du peuple est l'objet des sollicitudes paternelles de Sa Sainteté. Léon XIII a déjà consacré une somme de 100,000 francs au soutien des écoles catholiques de Rome. De nouvelles écoles sont en voie de formation, et rien n'est omis pour leur assurer des professeurs reconnus par l'Etat et pour les mettre ainsi à l'abri de toute mesure vexatoire.

Justement préoccupé de la crise économique et des tristes présages

qui annoncent une saison d'hiver désastreuse, Notre Très Saint-Père le Pape a déjà eu soin de pourvoir aux besoins les plus urgents des pauvres de Rome. A cet effet, il vient de consacrer une première somme de 8,000 fr. à la dépense des fourneaux économiques, dont la direction est confiée au Cercle de Saint-Pierre de la Jeunesse catholique de Rome.

Mgr Guibert et les orphelins. — Nos journaux rouges ont chanté, sur tous les tons, le retour triomphant des pétroleurs de la Commune; mais pas un n'a soufflé mot d'une joie, la meilleure qui leur ait été préparée, s'il leur reste un sentiment chrétien.

En 1872, le vénérable archevêque de Paris recueillit 640 orphelins ou délaissés sur les pavés sanglants. Il les a nourris, élevés, fait instruire, et aujourd'hui leurs parents pourront, grâce à la charité catholique, retrouver des jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans, prêts à leur venir en aide. Il y a quelque temps, le vénérable archevêque, présidant le comité de cette œuvre admirable, disait, avec son doux et fin sourire : Cette chère œuvre, elle m'a déjà coûté 500,000 francs.

— Les conférences sur la liberté d'enseignement ont continué en novembre. Les éminents orateurs Albert de Mun, Lucien Brun, Chesnelong, Belcastel, Baragnon, Keller et d'autres, parlant en différentes villes, ont réuni autour d'eux d'immenses auditoires et ont été applaudis avec enthousiasme. La cause des congréganistes obtient partout un accroissement de sympathies.

Générosité bien placée. — Quelles énormes dépenses impose aux catholiques le soutien de leurs Universités ! Dieu aidant, leurs sacrifices seront toujours à la hauteur des besoins. Voici encore de beaux exemples donnés dans le Nord :

Un don anonyme de deux cent mille francs a été fait pour la construction de l'Hôtel académique de l'Université catholique de Lille. — Un autre don anonyme de cent mille francs a été fait à la même Université pour la création d'une nouvelle chaire à la Faculté de théologie. — Elle a reçu aussi de M. l'abbé Simonis, député de l'Alsace au Reichtag, 500 volumes très-rares. La bibliothéque comprend déjà 36,000 volumes.

— Ce fut, il y a une dizaine de jours, une grande cérémonie, à Lille, que la pose de la première pierre du monument qui s'appellera le palais de l'Université catholique. On avait profité, pour cette fête, de la présence des chrétiens si nombreux qui ont participé au Congrès catholique du Nord et du Pas-de-Calais. — De longues pages ont été et seront consacrées au compte-rendu de cet admirable Congrès par les *Semaines religieuses* de Cambrai et d'Arras, ainsi que par les grandes feuilles catholiques. M. le comte de Caulaincourt a défini en termes bien justes le but d'une telle assemblée : dévouement et sacrifice des classes dirigeantes pour les classes dirigées, qu'elles veulent servir et dont elles ne cherchent pas à se servir.

— *Les zouaves pontificaux aux États-Unis.* — Le 20 septembre, les anciens zouaves pontificaux qui se trouvent à New-York (États-Unis), ont fait célébrer un office solennel pour le repos de l'âme de leurs compagnons morts pour la défense du Saint-Siége. Ils y ont assisté avec leur costume militaire. Il y avait sur le catafalque une bannière où on lisait : *Pérouse*, *Spolète*, *Castelfidardo*, *Mentana*, *Rome;* et au-dessus : *Vive le Pape-roi !*

Après la messe, il y a eu un banquet. Le premier toast a été porté à la mémoire des chers défunts ; et l'on a bu en silence. Le deuxième toast a été pour le Pape avec le cri de *Vive le Pape-roi !* Le troisième a été pour les zouaves pontificaux des diverses nations de l'Europe.

L'idée qui a fait surgir la belle armée de ces vaillants défenseurs du Saint-Siége n'est donc pas encore effacée. Elle vit au fond des cœurs et, à l'heure de Dieu, elle se réveillera avec un élan plus chaleureux qu'auparavant.

— Un service pour les soldats pontificaux morts au service du Pape, a été aussi célébré à Rome le 13 novembre. Le célébrant, le diacre et le sous-diacre, étaient eux-mêmes d'anciens soldats. Ce qui fait dire à un correspondant de l'*Univers :* Cela nous permet de montrer l'opposition qui existe en ce moment entre l'Église et la monarchie révolutionnaire subalpine. L'Église admet de vaillants soldats à se faire prêtres, tandis que cette monarchie prend de force des prêtres pour en faire des soldats. D'un côté l'auréole de la sainteté ; de l'autre la hideuse noirceur de la persécution.

— *Le général La Moricière.* — L'inauguration du tombeau de La Moricière, le grand serviteur de France et de l'Église, a été, à Nantes, l'occasion d'une magnifique cérémonie que tous les journaux ont racontée. Tous, aussi, ont entretenu leurs lecteurs du discours prononcé par Monseigneur Freppel ; les uns pour lui décerner les éloges dus à une parole si forte et si vraie, les autres pour critiquer amèrement et stupidement l'orateur qui a osé dire une fois de plus son fait à la Révolution. Nous n'avons pas à décrire l'œuvre de l'éminent sculpteur Paul Dubois, la plus belle que le statuaire ait produite dans ce siècle depuis Canova. Voici une qui se trouve au pied du général, elle résume son histoire : « En Afrique, il recula et affermit, de son conseil et de son épée, les frontières de la patrie ; dans la France en deuil, il combattit vaillamment les coupables rebelles à la loi ; au Saint-Siége abandonné il porta un dernier secours ; jamais au-dessous de la fortune ; plus fort que l'adversité ; grand par l'intelligence, plus grand par le cœur, il mourut en embrassant la croix. » Au sommet du lit funèbre est plusieurs fois répétée la devise de La Moricière : *Spes mea Deus ;* Dieu est mon espérance.

— Après la réunion fameuse qui a eu lieu chez l'honorable député M. Baudry-d'Asson, à Challans (Vendée), et où douze cents convives ont envoyé une Adresse à Monseigneur le comte de Chambord, un

zouave pontifical vint, dans la cathédrale de Nantes, s'agenouiller auprès du monument de Lamoricière, et y fit toucher le clairon historique de la Pénissière, si cher aux Vendéens ; il priait pour la France.

— ***Famine au Tonk-King méridional.*** — Le terrible fléau de la famine suit toujours sa marche désastreuse.

Mgr Croc, ancien pèlerin de N.-D. de Chartres, recommande à notre charité ces populations, éprouvees par la miséricordieuse sévérité de Dieu, et qui aspirent à devenir chrétiennes.

— Un bref de Léon XIII envoyé à l'évêque de Saint-Gall, en remerciement de l'offrande pour le denier de Saint-Pierre, exhorte ce prélat à persévérer fermement dans la lutte qu'il soutient de concert avec l'épiscopat suisse contre l'injustice dont l'Église catholique est victime en ce pays.

— Aux fêtes de Saint-Martin, à Tours, la procession annuelle extérieure a été interdite par l'Administration civile. La population chrétienne, voyant dans cette interdiction une insulte à l'apôtre et au protecteur de la France, a témoigné sa douleur en prenant des habits de deuil pour assister aux pieuses cérémonies. Grand concours de pèlerins. Les saintes reliques ont été exposées au portail de la cathédrale, en dehors ; pour les vénérer on se pressait sur l'immense place et les rues adjacentes.

— Monseigneur Guilbert, le nouvel évêque d'Amiens, a fait son entrée solennelle le 18 novembre dans sa ville épiscopale. A la cathédrale on a remarqué l'absence du préfet, du maire et de l'adjoint.

— Des adhésions à l'encyclique du Saint-Père relatives à l'enseignement théologique et philosophique de saint Thomas, se multiplient d'une manière admirable ; les évêques d'Orient se joignent à ceux d'Occident et d'Amérique, et, comme eux, voient dans les conséquences nécessaires de cet acte du Saint-Siége le gage d'un retour de la Société à la raison et à la foi.

Œuvre de Sourds-muets. — A Lyon dans le palais Saint-Pierre s'est tenu un congrès national pour l'amélioration du sort des sourds-muets. M. l'abbé Bonnardet, supérieur du séminaire de Saint-Jean, représentait Mgr le cardinal-archevêque. Un grand nombre d'ecclésiastiques venus de tous les points de la France et directeurs, pour la plupart, d'œuvres de sourds-muets, participaient à ces séances. Le congrès dura trois jours. De longues et intéressantes discussions sur les avantages réciproques de la méthode d'articulation et de la méthode mimique mirent en lumière les savants congressistes, et M. l'abbé Joseph Lémann, partisan des signes, fit un éloquent éloge de l'abbé de l'Epée. Mais là où tous les membres se sont trouvés d'accord, c'est sur l'influence des vérités religieuses dans l'éducation des jeunes infirmes dont s'occupait le Congrès. Nous croyons que nulle part on n'en a fait une expérience plus complète et plus sûre qu'à Nogent-le-Rotrou, dans l'institution des sourds-muets si bien dirigée par nos sœurs de l'Immaculée-Conception.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur en actions de grâces, etc.

Lampes.—106 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Novembre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 83 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 331.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 293.

Nombre de visites faites aux clochers : 167.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Novembre ont été consacrés 42 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

— Nous apprenons que, de toutes parts, on s'apprête à fêter avec magnificence le vingt-cinquième anniversaire de la proclamation dogmatique de l'Immaculée-Conception. En beaucoup de villes on s'attend à illuminer non-seulement l'intérieur des églises, mais les maisons particulières. — A Chartres, les cérémonies ont ordinairement ce jour-là un éclat exceptionnel. La procession aux flambeaux, dans la Crypte, termine l'office du soir vers quatre heures et demie.

— Parmi les pèlerins que nous avons remarqués depuis quelques semaines aux pieds de Notre-Dame de Chartres, citons : Monseigneur Maret, évêque primicier du chapître de Saint-Denis ; Sa Grandeur a célébré la sainte messe à l'autel principal de la Crypte ; — un missionnaire apostolique de Norwège ; — des religieux trappistes, capucins jésuites — plusieurs chanoines de Paris et de Versailles — des religieuses Marianites du Mans.

— A l'office de la Toussaint, Monseigneur l'évêque de Chartres a prononcé une allocution après l'évangile. Sa Grandeur a exprimé de nouveau ses désirs et ses inquiétudes au sujet de l'enseignement de la jeunesse. — Entre vêpres et complies, M. l'abbé Lemoine, aumônier du Collège a donné une excellente instruction sur l'objet de la fête.

— Les sermons de l'Avent seront prêchés à la Cathédrale, par le R. P. Gay, supérieur des Maristes de Chartres.

— Le 14, veille de la fête de saint Eugène, le chapître et le clergé de la ville ont été, selon l'usage, présenter leurs vœux à Monseigneur qui a ce saint pour patron. Le 15, Sa Grandeur a réuni à l'évêché les zélateurs et zélatrices de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. M. le chanoine Germond a lu un intéressant rapport sur la situation de l'Œuvre dans le diocèse.

— Le 16, dans l'église Saint-Aignan, a été prêché un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Pauvres Malades. M. l'abbé Devrais, curé d'Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), était venu prêter

son éloquente parole à cette cause de l'indigence qui souffre et qui attend de nous l'aumône et la consolation.

— Le 5 novembre, avait lieu dans l'église de Pierres, près Maintenon, une cérémonie à la fois triste et édifiante. Un séminariste, clerc de Notre-Dame, Edouard Raffat, venait de succomber à une longue maladie de poitrine, à l'âge de vingt et un ans, et les habitants de la paroisse s'étaient rendus en foule à ses obsèques. Tous les jeunes gens de la paroisse et plusieurs de Maintenon étaient là dans une attitude émue ; ils voulurent porter le cercueil tour-à-tour ; l'un deux tenait une énorme et magnifique couronne qu'ils avaient achetée à frais communs. Plusieurs grands séminaristes, condisciples du défunt, et huit jeunes clercs de Notre-Dame, étaient venus de Chartres avec des prêtres du grand Séminaire, de Saint-Cheron et de la Maîtrise. A l'absoute, M. l'abbé Bourlier, supérieur du grand Séminaire, adressa à l'assistance une courte allocution ; il dit les vertus du clerc défunt et exhorta surtout la jeunesse présente à s'occuper de la seule chose nécessaire en ce monde, du salut de l'âme, œuvre qu'avait eu le bonheur de ne point négliger le jeune Edouard et qui l'avait conduit à la récompense. On a vu dans ces paroles une leçon précieuse pour les compatriotes attendris, un grand sujet de consolation pour la famille éplorée.

— M. l'abbé Lefort, précédemment professeur à l'institution Notre-Dame, est curé de Romilly. — M. l'abbé Baron (Adelmar), précédemment curé du Mesnil-Simon, est nommé curé de Péronville.

— Fête de l'Adoration à l'Hôtel-Dieu, le jeudi 11 décembre.

— *Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Monseigneur l'évêque de Chartres publie une lettre pastorale relative au jubilé de l'Immaculée-Conception, fête qui nous en rappelle une autre : celle du Couronnement solennel de N.-D. de Chartres. Il y aura un triduum*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ma petite fille était malade. Après un mieux qui commençait à nous réjouir, le mal a repris sa force ; il y avait convulsions suivies d'une offrayante immobilité ; plus d'espoir si ce n'est du côté du ciel. Je me suis jetée à genoux et j'ai fait vœu à Notre-Dame de Chartres, si elle conservait la vie à mon enfant, de donner une certaine somme en aumônes et de faire à pieds le pèlerinage à son église. J'ai été exaucée aussitôt ; c'était en un beau jour de fête de la Sainte Vierge. Le mal a disparu ; mon enfant a recouvré une bonne santé. J'ai fait à pieds mes neuf lieues pour aller remercier la divine libératrice en son sanctuaire. Oh ! qu'elle soit louée à jamais !

(M. C., de B., diocèse de Chartres).

2. Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres pour avoir rendu la santé à notre chère malade !

(J. S., d'I., diocèse de Chartres).

3. J'ai obtenu de Notre-Dame de Chartres une immense faveur pour laquelle je ne puis assez la remercier. Je demande en action de grâces une lampe pour un an à la Crypte.

(Sœur X., religieuse de St Vincent de Paul, à Paris).

4. C'est avec bonheur que je viens accomplir ma promesse de faire brûler plusieurs cierges devant la statue de Notre-Dame. Ma neuvaine a été suivie d'un complet succès.

(Une abonnée à la *Voix de Notre-Dame*).

5. Je vous prie, de vouloir bien, par l'entremise de vos chers clercs, remercier Notre-Dame de Chartres pour toutes les grâces que mes fils ont obtenues par son intercession. Les quatre aînés sont parvenus à une bonne position. J'ai grande confiance que le plus jeune qui me reste sera également protégé par celle que vous invoquez si bien à Chartres et que nous invoquons avec vous. Mes fils sont tous des jeunes gens religieux et pleins de foi. J'en remercie vivement Notre-Dame et je désire que les Clercs soient mes interprètes auprès d'Elle.

(L. R., à Br., Belgique).

6. A Notre-Dame de Chartres, reconnaissance et amour ! Elle nous a témoigné visiblement sa maternelle protection.

(L. de N., diocèse d'Amiens).

7. La jeune fille qu'on avait recommandée aux prières des Clercs de Notre-Dame a obtenu la faveur désirée. En reconnaissance je vous demande une neuvaine de messes.

(Sœur A., à V., diocèse d'Evreux).

— Cette année, comme les précédentes, beaucoup de jeunes gens et de jeunes personnes de différents diocèses avaient mis sous la protection de Notre-Dame de Chartres, des examens qu'ils avaient à subir. Beaucoup aussi ont été fidèles au devoir de la reconnaissance, et l'ont exprimée par des lettres que nous avons présentées à la Ste Vierge. Il nous suffit de les rappeler sommairement pour l'édification de nos lecteurs.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques (*Suite et fin*).

151° *TOURS (Suite)*

396. 4° *Hugues*, appelé par plusieurs d'Etampes ou de Chartres, mais aussi de la famille de la Ferté (Vidame), avait été prévôt de Chartres avant de devenir archev. de Tours (1136-1149). C'était un moine d'une naissance obscure, dit à tort D. Piolin, mais d'une éminente vertu et fortement recommandé par St Bernard. Il fut sacré au Mans par Guy d'Etampes évêque de cette ville. — Par une charte, il atteste et confirme le don de bois à prendre dans la forêt du Perche, qu'avait fait son frère Guil-

laume *de Firmitate* partant aux croisades. Après la mort de ce frère, il profita encore du concours des seigneurs voisins qui assistaient à un service funèbre dans l'église de St Nicolas de la Ferté, pour leur rappeler les générosités de Guillaume. Etaient présents Ernaud, son neveu, et d'autres seigneurs qu'il appelle barons de son frère et de son neveu, entre autres Geoffroy de Lamblore *(Lambora)*, Miles de Maupas (Ressuintes), Guillaume du Feuillet (Brezolles), Ernaud Fortin (de la Chapelle), Gaston de Regmalard, Robert de Loun (Laons), Osmond, curé de Boissy-le-Sec (de Buxeto). (Cart. St-Père, 610).

397. 5° *Barthélemy de Vendôme*, (1174-1206), doyen de Tours, fut nommé évêque de cette ville, mais son élection fut contestée par l'évêque du Mans. C'est alors que le célèbre Arnoult de Lisieux écrivit une lettre des plus élogieuses pour Barthélemy, et l'évêque du Mans se désista. Barthélemy assista comme témoin, à la reconnaissance que fit des revenus de l'église de Chartres en Normandie, Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine. (Cart. N.-D., I, 197. — Dom Piolin, IV, 338).

398. 6° *Philippe II de Koetkis*, passa de St-Paul de Léon (Bretagne) au siège métropolitain de Tours, le 29 mai 1428. Il fut employé en plusieurs ambassades à Rome et en Allemagne, par Charles VII. Il assista au concile de Basle et y fut même nommé cardinal par Félix V, en novembre 1440. En même temps qu'il était archevêque de Tours, nous le voyons se faire recevoir archidiacre de Pinserais en l'église de Chartres le 27 avril 1435. (Rituale Turon. S. III, 370).

399. 7° *François de la Guelle* était du Loreau ancienne paroisse réunie à Hanches. Son père, Jacques, procureur-général, fondateur de l'église et paroisse du Loreau y fut inhumé le 3 janvier 1612. Lui-même mourut à Paris, à l'assemblée du Clergé, le 30 octobre 1614, et fut également inhumé dans cette petite église. (Archiv. d'Epernon. - Registres d'Houdreville et Loreau).

400. 8° *Galigaï Sébastien* etait frère de la célèbre compagne de Marie de Medicis, Eléonora Galigaï, épouse de Concini, maréchal d'Ancre. La haute position de sa sœur lui fit obtenir l'archevêché de Tours, l'abbaye de Marmoutiers et autres bénéfices ; mais lorsque sa famille eut perdu les faveurs de la cour, il fut lui-même privé de tous ses bénéfices et réduit à une simple pension sur le prieuré de Nottonville-en-Beauce, dépendance de Marmoutiers. C'est dans cet humble village que Galigaï finit ses jours avec beaucoup de patience et de constance, à l'âge de 59 ans. C'est là qu'il fut inhumé sans pompe ni éloge, le 16 décembre 1621. Une inscription, sur marbre noir scellé dans l'église de Nottonville rappelle encore les vertus et les malheurs de cet évêque : « *Immodicis tam blandientis quam sævientis fortunæ conatibus nec elato unquam nec dejecto.* (S. IV., 330).

401. 9° Un autre archevêque de Tours se trouvait à Bonneval en 1621, pour quelques affaires de cette abbaye pendant que le célèbre Bourdoise établissait à Brou, les prières des 40 heures. Celui-ci alla trouver l'archevêque et lui demanda de vouloir bien se rendre à Brou pour rehausser par sa présence l'éclat de cette solennité ; l'archevêque qui avait des pouvoirs de l'évêque de Chartres, y consentit volontiers et donna la confirmation dans l'église de la Madeleine de Brou. (Vie de M. Bourdoise, 158).

12° Rappelons : Etienne de Poncher inhumé à Ecclimont et transporté dans l'église de St Symphorien le 20 février 1781, évêque de Bayonne, n° 135. — Germain de Gannai, évêque de Cahors n° 163. — Christophe de Brilhac, d'Aix, n° 93.

152° *TRAJANOPLE in partibus*

Christophe de Brilhac, nommé à Aix, n° 93.

153° *TRÉGUIER.*

402. *Jean Jouvenel des Ursins*, évêque (1548-1566), doyen de St-Denis de Nogent-le-Rotrou, tint les ordres de l'église de St-Laurent, à la prière de Charles Guillard, évêque de Chartres en 1559. — Le 23 juillet de la précédente année il avait assisté à l'assemblée des trois ordres de la province du Perche, tenue dans la grande salle du chapitre de St-Denis de Nogent, pour la rédaction de la coutume du Perche (Pitard, 351. D. Piolin, IV, 205. Souchet, IV).

Yves de Bois-Rœssel, voyez St-Malo, n°

Louis de Bourbon Vendôme, cardinal n° 63.

154° *TROYES.*

403. *François Maillier* de Houssay (Montboissier), évêque d'Augustopolis (n° 130) et de Troyes, frère de Claude Maillier, évêque de Tarbes (voyez Tarbes).

155° *TULLE.*

404. *François Faucon*, chan. et archidiacre de Vendôme, évêque de Tulle vers 1546. Il assista Louis Guilhard, évêque de Chartres dans la dégradation de Me Jean Du Pré, assassin de Jean Guillemin, curé de Beauche en 1550. (S. III, 579-586).

156° *VABRES.*

Louis de la Vergne, abbé de Bonneval, évêque aussi du Mans, n° 269

157° *VANNES.*

Louis de la Vergne, abbé de Bonneval, neveu de l'évêque de Vabres, évêque de Rouen, n°

Jean Joseph de Jumilhac, abbé de Bonneval, nommé à Arles n° 109.

158° *VELLETRI (Italie).*

Jean, cardinal du Bellay, n° 69.

159° *VENCE.*

Godeau Antoine, nommé à Grasse, n° 223.

405. *Gas....François*, évêque et comte de Vence, bénit le 5 mai 1762, à Vérigny, le mariage de messire François Brochet de Vérigny, maître des requêtes, et de Geneviève Rossignol. (Archiv. de Vérigny).

160° *VERDUN.*

Louis, cardinal de Bar, n° 81.

161° *VIENNE.*

406. *Antoine de Poisieu* (Dauphiné) était chan. de Chartres lorsqu'il fut appelé au siège de Vienne en 1453. Il fut ambassadeur de Louis XI, en Italie, résigna son évêché à son neveu Gui de Poisieu, obtint du roi l'abbaye de St Jean en vallée de Chartres, en 1479, fut nommé prieur non résidant de Garnay et mourut en 1496. (Fisquet, 516. — S. III, 428).

162° *VIVIERS.*

407. *Louis de Poitiers*, prévôt de Normandie en l'église de Chartres, passa à l'évêché de Viviers en 1305, et Souchet dit ailleurs, sans indiquer s'il parle d'un autre personnage, que Louis de Poitiere passa de l'évêché de Langres à celui de Metz. (S. III, 106-144).

163° *WILTONE aliàs Winchester (Angleterre)*

408. *Henri*, fils d'Etienne-Henri, comte de Chartres et petit-fils par sa mère Alix, de Guillaume le Conquérant, se retira à Cluny, devint abbé de Radinge en Angleterre où il facilita à son frère Etienne de Blois, les moyens de s'emparer de la couronne anglo-normande au pré-

judice de Mathilde, épouse de Geoffroy Plantagenet. Henri mourut en 1171, à l'âge de 80 ans, après avoir fondé son anniversaire en l'église de Chartres, sur les dîmes de St-Léger-des-Aubées (*de Albatis*). Il donna en outre à la cathédrale une croix en or, du poids de 33 marcs, qui fut un des joyaux les plus précieux du trésor de Notre-Dame, il y ajouta une chasuble et d'autres ornements d'un grand prix. (Cart. N.-D., III, 152. — S. II, 338. — Doyen, I, 145).

Jean Transon, chanoine de Chartres, fut en 1448, nommé évêque d'un diocèse inconnu à Souchet. (III, 381).

Paul-Hilaire Courvesy, professeur au grand séminaire de Chartres, et chanoine titulaire, partit pour les missions étrangères où il devint évêque de Bida. Il est décédé à Narbonne, le 1er mai 1857, âgé de 65 ans. (Ordo de 1858).

Jean-Jacques-François Garnier, né en 1766, fut élevé dès l'âge de sept ans chez son grand oncle Charles Garnier, curé de Theuville (canton de Voves), et auprès de son oncle, Thomas Garnier, vicaire. C'est à l'école de ces deux prêtres recommandables pour leurs vertus, que ce pieux enfant reçut les premiers principes de la science ecclésiastique. Il acheva ses études au petit séminaire de Chartres, où il exerça lui-même les fonctions de professeur jusqu'à son ordination. Son grand oncle mourut à Theuville, le 23 mars 1791, âgé de 78 ans. A cette époque Thomas Garnier était curé du Gault-au-Perche, alors du diocèse de Chartres et Jean-Jacques Garnier était son vicaire.

La Révolution portait ses terreurs et ses ravages jusque dans les contrées les plus inconnues du Perche. L'oncle et le neveu durent quitter leurs fonctions, mais ils ne souillèrent pas leurs consciences par un serment criminel et schismatique. Le curé du Gault trouva un abri dans une pieuse et riche famille d'Orléans, d'où il continua à veiller sur son troupeau. Son neveu, moins heureux aux yeux du monde, erra longtemps de paroisse en paroisse exerçant partout le saint ministère. A la fin de 1797, il eut l'imprudence de rentrer dans son vicariat ; la maison fut aussitôt cernée. Il allait cependant s'esquiver en traversant l'eau d'une mare, lorsqu'un fougueux patriote (Th...) par une cruauté qui fut blamée des habitants, lança ses chiens sur l'abbé. Il se laissa prendre et envoyer en déportation à Sinnamary, mais il s'en échappa bientôt avec le général Pichegru pour se réfugier à la Martinique. Dans cette île hospitalière, il revit une ancienne propriétaire du Gault, Mme Tascher de la Pagerie, tante de Joséphine, la future impératrice des Français. Mme Tascher possédait une fortune immense ; seize cents nègres cultivaient ses terres. Elle fit nommer M. Garnier, curé des nègres à St-Pierre et lui confia l'éducation religieuse de ses deux fils et de sa fille.

Quelques années s'écoulèrent ainsi. En juillet 1809, l'abbé Garnier revint en France et sa première visite fut pour la princesse d'Aremberg son ancienne élève de la Martinique. Celle-ci le présenta à l'Empereur qui, pour lui donner une marque de son estime, *lui proposa le choix d'un évêché* parmi ceux qui étaient alors vacants. « *Sire, répondit humblement le confesseur de la foi, je ne suis point revenu en France pour être évêque, c'est pour être vicaire de mon oncle, curé du Gault.* » Thomas Garnier, son oncle, était rentré dans la cure du Gault, en 1803. L'empereur respecta son désintéressement, et l'abbé Garnier reprit son ancien poste auprès de son oncle. Sa première signature aux registres du Gault est du 15 mai 1811. Les vieillards se rappellent encore la bonté du cœur et la finesse d'esprit de l'humble vicaire.

Il n'eut pas longtemps la consolation d'aider son oncle dans le ministère paroissial. Celui-ci mourut le 7 août 1811. Le vicaire du Gault avec le titre de desservant, resta dans cette paroisse jusqu'au 16 juillet 1812 et sollicita de l'évêque d'Orléans, (dont le Gault dépendait alors), l'autorisation de se retirer près de sa famille, dans l'Orne. Mais l'évêque d'Orléans qui avait besoin de prêtres, s'opposa fortement à son départ. M. Garnier retourna alors chez la comtesse d'Aremberg et lui fit connaître la difficulté de sa situation. L'empereur, dit-on, intervint auprès de l'évêque pour obtenir à M. Garnier la permission de quitter le diocèse. Le confesseur de la foi fut alors nommé curé de Menil-Ciboult, arrondissement de Domfront, où il fit pendant trente-trois ans l'édification de ses paroissiens par son zèle pour la gloire de Dieu, l'austérité de sa vie et son inépuisable charité pour les malheureux. Il mourut le 20 octobre 1845, laissant par testament tout son bien aux pauvres. Il avait écrit des mémoires sur la déportation des prêtres à la Guyane, mais, malgré les recherches les plus actives, il a été impossible de les retrouver. (Abbé Blin, Martyrs de la Révolution, à Séez, t. III, p. 204. — Archives de Theuville et du Gault et tradition).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

FIN.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1879.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

VEILLÉES D'HIVER ! ! (1) — Si les longues soirées de la saison rigoureuse se passaient comme celles du livre qui porte ce titre plein d'actualité pour le moment présent, l'âme, le corps et même la bourse, n'auraient non-seulement rien à perdre, mais beaucoup à gagner.

—Un excellent curé de campagne, devenu l'ami de riches négociants retirés du commerce, consent à leur consacrer chaque semaine ses soirées du mercredi; l'intendant du château y vient aussi, et comme ce *monsieur* est passablement *libre-penseur* le bon prêtre trouve dans son incrédulité même, l'occasion d'établir les solides fondements de notre sainte religion dans des dissertations familières auxquelles il joint l'appui d'épisodes intéressants.

L'intendant et le *Père Jean*, (admis sur la fin de ces amicales conférences à y assister), se rendent à la logique des doctrines et des faits démontrés par le zélé pasteur et deviennent de fervents chrétiens.

M. l'abbé Varin, en écrivant ce petit livre, honoré de plusieurs approbations d'évêques, a utilement employé les *veillées* rendues pour lui longues et pénibles par un état habituel de souffrance qui le prive des labeurs et des consolations de son ministère.

Les œuvres charitables qui propagent les bonnes lectures, trouveront dans la diffusion de cet ouvrage, divisé en petits chapitres « aux titres vagues mais piquants », un moyen de combattre les erreurs à *la mode du jour !* C. de C.

— *Petite Année liturgique*, par M. l'abbé Ant. Ricard, chanoine honoraire de Marseille et de Carcassonne, professeur de dogme à la Faculté de théologie d'Aix. — Deux volumes in-18 jésus. — Prix : 5 francs. — Librairie de Bray et Retaux, rue Bonaparte, 82, à Paris. En vente également chez l'éditeur de la *Semaine*.

— LE MESSAGER DE LA BEAUCE ET DU PERCHE. — Toute personne qui se respecte doit veiller sur le choix de ses lectures, même lorsqu'elle ne se propose qu'un simple amusement. C'est dire qu'il y aurait danger à prendre le premier almanach venu. Il est de ces petites brochures qui ne cherchent à intéresser qu'en offensant la vérité, surtout la vérité religieuse, et en se jouant de la morale. Dieu merci, il en est d'autres pleins de charmes en restant honnêtes, riches de renseignements utiles sans dommage pour les principes sérieux, et en même temps très-comiques sans jovialités déplacées. Au premier rang de ces publications, nous recommandons l'almanach illustré qui a tant de vogue depuis vingt-neuf ans, sous ce titre : *Le Messager de la Beauce et du Perche*. Il est en vente chez tous les libraires. — Remise accordée pour la demande d'un certain nombre d'exemplaires.

— Maison **DURAND-PIE**, cloître Notre-Dame, 12. — Photographies d'après nature du Cardinal Pie, évêque de Poitiers. — Cartes visites et cartes album.

DÉCEMBRE 1879.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1879.

Chaque mois ou chaque semaine indulg. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le Crucifix de la prière : *En ego.*

1er décembre, lundi. — Ind. pl. pour la récitat. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

2, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archic. du St C de Marie (j. au ch.)

3, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour la Prop. de la Foi ; 3° pour la Ste Enfance.

(1) Sarlit, éditeur, Paris, 19, rue de Tournon, 1 f. 50 ou chez l'auteur (Vernon Eure). Une réduction de prix sera faite pour plusieurs exemplaires demandés à titre de propagande.

4, jeudi. — Ind. pl. pour la récitation devant le Saint Sacrement de la prière : *Regardez, Seigneur*.
5, vendredi.— Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
6, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).
7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quotid. du trisagion : *Sanctus* ; 3° de l'*Angelus* (j. au ch.).
8, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 4° pour l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 5° p. les scap. bleu et du Carmel ; 6° pour l'Apostolat de la Prière ; 7° pour les posses. d'objets indul.; 8° pour les litanies de la Ste Vierge.
9, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
10, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 2° p. le scap. du Carmel.
11, jeudi. — Indulg. pl. pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).
12, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scapul. rouge.
13, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu (comme au 6 déc. — j. au ch.).
14, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité. (j. au ch).
15, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)
16, mardi. — Ind. pl. p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
17, mercredi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carm., 3° pour l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
18, jeudi. — Indulgence plén p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
19, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour. (j. au ch).
20, samedi. — Indulg. plén. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 6 déc. — j. au ch.).
21, dim.— Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. du *Memorare*.
22, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
23, mardi. — Ind. pl. p. la récitat. quot. du chap. brigitté (j. au ch.)
24, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le le scap. du Carmel ; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch).
25, jeudi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du C. de Jésus ; 3° pour le scap. bleu ; 4° pour l'Arch. de St Joseph ; 5° pour le rosaire ; 6° pour les poss. d'objets indulg.; 7° pour une visite à N.-D. de Sous-Terre.
26, vendredi. — Indulg. pl.: 1° pour le scapul. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la Prière (vend. au ch.).
27, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 6 déc. — j. au ch.).
28, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).
29, lundi. — Ind. pl.: pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
30, mardi.— Ind. pl.: p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch).
31, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis: Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE Immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXIVe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1880.

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-quatrième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE
1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS. — Au nom de l'Œuvre des Clercs, nous prions les personnes associées à l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, d'agréer nos vœux à l'occasion de la nouvelle année. Les aspirants au sacerdoce, qui vivent du *denier de Notre-Dame*, n'auront garde d'oublier le devoir de la reconnaissance.

N.-D. DE CHARTRES et l'IMMACULÉE-CONCEPTION

La Chrétienté entière a solennisé avec éclat le jubilé de l'Immaculée-Conception. Pour rehausser l'importance et accroître les joies de ce vingt-cinquième anniversaire, Notre St-Père le Pape l'avait enrichi d'une indulgence plénière ; les fidèles ont eu à cœur de profiter de cet avantage précieux. Les récits publiés par les différents organes de la presse religieuse, nous ont montré les manifestations catholiques reproduisant ou imitant celles que nous admirâmes il y a un quart de siècle.

Ce fut un jour si cher aux âmes que le 8 décembre 1854 ! Ce jour-là Pie IX, dans l'exercice du magistère infaillible confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ au chef suprême de l'Église, proclamait solennellement et en face du monde entier que « la bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilége singulier du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel. »

Faveur incomparable, symbolisée et prédite dans les Saintes Écritures, reconnue et expliquée par des Pères de l'Église, célébrée par des saints de tous les siècles, et enfin proclamée comme article de foi, à une époque où les vrais chrétiens réclamaient contre les puissances de ténèbres un extraordinaire

secours de Marie, le fléau de l'erreur : *Cunctas hereses interemisti in universo mundo.*

De grandes paroles épiscopales ont retenti de toutes parts et nous ont exposé les conséquences de la nouvelle proclamation dogmatique. « Que cet événement si considérable de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception de Marie ait été gros de grâces, comme il l'était d'enseignements : pour quiconque a la foi et ce que Saint Paul nomme le « sens du Christ, » c'est l'évidence même. » Ainsi parle l'illustre cardinal de Poitiers. Puis, expliquant que si Dieu ne nous a pas bénis autant qu'il l'avait résolu, c'est que nous nous sommes rendus indignes de ses grâces, le même Prélat nous invite sur ce point à un examen de conscience. « Que chacun s'interroge, l'homme privé dans sa vie personnelle, le père et la mère de famille dans leur vie domestique, les Sociétés ou plutôt ceux qui, de droit ou de fait, les gouvernent et influent sur leurs voies. »

Quoique nous ayons entravé la bonté divine et « opposé une digue au courant de ce fleuve vivifiant qui voulait féconder la cité de Dieu et réjouir toute la terre en en renouvelant la face, » on peut encore déclarer que les bienfaits résultant de la définition prononcée par le Pape ont été immenses. Elle a été la condamnation au moins indirecte de bien des erreurs ; elle affirmait l'ordre surnaturel, la chute primitive, l'Incarnation, la Rédemption, et mettait ainsi à néant les systèmes enfantés par l'incrédulité contemporaine. Elle a été pour l'Église le point de départ d'une période nouvelle où n'ont point manqué les signes de la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge.

Citons ici Monseigneur l'évêque de Montpellier : « Il est vrai que vingt-cinq ans ont vu bien des tristesses et bien des ruines ; mais n'ont-ils pas été consacrés aussi par d'immortelles victoires ?

Si nous pleurons encore au souvenir du Congrès de Paris, du guet-apens de Castelfidardo, de la prise d'Ancône, de la Convention de septembre, des multiples invasions des États Pontificaux, de la prise de Rome, n'avons-nous pas, pour nous rappeler d'ineffables tressaillements de bonheur, la mémoire de la *Canonisation des martyrs Japonais*, et celle du *Cente-*

naire des saints apôtres Pierre et Paul, du *Concile du Vatican*, des *Noces d'Or* de Pie IX, toutes ces manifestations d'*autorité*, d'*unité* et de *vigueur*, par lesquelles la sainte Église, au milieu des temps les plus troublés, a montré l'indéfectible jeunesse de sa vie, la persistante énergie de sa sève divine ? Ni le poids des siècles ne l'a courbée et vieillie ; ni les persécutions et les guerres n'ont tari sa fécondité. Jamais l'Épiscopat n'a été plus unanime dans ses sentiments d'obéissance, de dévouement et d'amour envers le Saint-Siége ; jamais la Papauté n'a été plus respectée ou mieux obéie... »

Le cardinal de Poitiers a aussi éloquemment affirmé cette cohésion de plus en plus forte entre les catholiques et leurs chefs spirituels, entre tous les membres de la sainte Église. « Si bien, ajoute-t-il, que plus d'un persécuteur en vient présentement à chercher si la paix avec la grande persécutée serait encore possible, attendu que la paix avec elle serait suivie du secours prêté par elle, et que ce secours est nécessaire d'une nécessité éclatante et urgente. Croyez que ce que l'on commence à voir dans l'un des empires de l'Europe, tôt ou tard et forcément on le verra ailleurs. »

On a déjà bien des fois constaté une sorte de rajeunissement dans la piété chrétienne depuis 1854, plus d'attrait pour les saintes pratiques, enfin une germination merveilleuse et un épanouissement progressif d'institutions qui tendent non-seulement au bien spirituel, mais au bien temporel de la Société.

Le diocèse de Chartres a eu sa grande part au mouvement général dont nous venons de parler. Ayant, par un privilége bien connu, devancé tant d'autres régions dans le culte de Marie, notre cité chartraine et le pays soumis à la même juridiction épiscopale, ne devaient-ils pas attendre de la tutelle de la Vierge Immaculée une large mesure de grâces ?

A l'occasion du décret qui exaltait ainsi Marie, on s'en souvient, une faveur exceptionnelle s'ajouta pour les diocésains de Chartres à toutes celles qui pouvaient réjouir l'univers catholique. Sur la demande de notre vénérable évêque, le Souverain Pontife autorisa le couronnement solennel et en son

nom de notre célèbre Madone, et, pour cette cause spéciale, Sa Sainteté concéda à notre diocèse l'insigne grâce d'un jubilé. C'est le 31 mai 1855 que la couronne fut déposée sur le front de la Vierge du Pilier, l'image de Notre-Dame de Sous-Terre n'étant pas encore, à cette époque, rétablie sur son trône, bien que, la veille, 30 mai, eût eu lieu la bénédiction du premier autel de la Crypte. La présence de plusieurs Prélats vénérés donna à ces fêtes un lustre non pareil.

Dans sa lettre pastorale de novembre dernier, lettre relative à l'Immaculée-Conception, Monseigneur l'évêque de Chartres a rappelé ces faits déjà anciens inscrits aux mêmes pages de nos annales. On peut se reporter aux récits publiés jadis par les journaux et résumés plus tard dans l'histoire proprement dite de Notre-Dame de Chartres. Les écrivains ont rapporté avec bonheur les détails des magnifiques cérémonies ; mais il est une chose qu'ils ne purent complètement traduire, c'est le saint enthousiasme des diocésains de Marie qui applaudissaient en même temps à la promulgation officielle du décret dogmatique, au couronnement et par conséquent à la nouvelle glorification de leur Divine Patronne, et aux dons spirituels que leur présentait la main paternelle de Pie IX.

L'élan imprimé alors aux âmes par un tel concours de circonstances, ne s'est point ralenti depuis. Delà un accroissement de dévotion à Notre-Dame de Chartres ; delà le concours admirable à ses fêtes plus nombreuses et plus populaires; delà une vitalité consolante dans les établissements et les œuvres qui rayonnent autour de son sanctuaire, delà surtout l'attrait et le crédit revenus à son antique Pèlerinage.

Oui, les hommages rendus chez nous à l'Immaculée-Conception le 8 décembre 1854 et le 31 mai 1855, ont porté leurs fruits. Nous trouvons d'ailleurs un digne prélude à ces hommages dans les marques de respect que multiplièrent nos aïeux vis-à-vis du même mystère, bien qu'il ne fût pas encore l'objet d'un article de foi.

L'importance qu'attachaient nos pères au souvenir de la bienheureuse Conception de Marie, est visible dans le soin qu'ils ont mis à le rappeler sur plusieurs points de leur mer-

veilleuse basilique. S'ils ne se fussent intéressés vivement au glorieux privilége de l'Immaculée, pourquoi, dans la cathédrale de Chartres, la sculpture et la peinture se seraient-elles ainsi occupées des traditions primitives qui y ont rapport, des symboles qui l'expliquent, et plus tard de la mise en scène d'un texte de la Genèse qui a été interprété par les saints docteurs dans le sens de la bulle *Ineffabilis?*

(A suivre prochainement). A. F. G.

LE CONVERTI DE MARIE IMMACULÉE

L'établissement de l'Archiconfrérie du saint et Immaculé Cœur de Marie par M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, fut une radieuse efflorescence de la croyance et de la dévotion envers la Conception sans tache de la Mère du Sauveur et contribua de plus en plus à la diffusion de la médaille miraculeuse, en mettant le pieux usage de la porter au nombre des pratiques recommandées aux associés. Parmi les conversions que l'on doit attribuer à cette médaille bénie, il faut placer, au premier rang le retour au vrai Dieu de M. Ratisbonne, juif d'origine et de nation. Nous renoncerons donc à énumérer les autres prodiges de même nature, parce qu'ils nous forceraient à faire un récit plus abrégé de la grande merveille opérée directement en faveur de ce *fils d'Abraham,* par la puissante et maternelle intervention de Marie Immaculée.

La famille de M. Alphonse Ratisbonne habitait Strasbourg où elle jouissait d'une position sociale distinguée, et lui-même avait su conquérir l'estime de toutes les personnes qui le fréquentaient. Fiancé, vers la fin de 1841, à une jeune fille de sa nation, il résolut, avant de contracter d'indissolubles liens, de faire un voyage en Orient, le berceau de ses aïeux, et de parcourir en passant les principales villes d'Italie. Arrivé à Rome, il se rendit au domicile de M. Gustave de Bussière, un de ses amis ; mais il était absent, et au lieu d'un protestant, comme l'était celui qu'il venait voir, il rencontra son frère, nouvellement converti au catholicisme et encore tout enflammé d'un zèle de néophyte. L'entretien ne tarda pas à rouler sur le terrain brûlant de la controverse religieuse. M. de Bussière s'aperçut bientôt qu'il avait affaire à un homme entiché, c'est le mot, de son judaïsme, *et résolu à vivre et à mourir juif;* aussi abandonnant toute discussion dogmatique, il se contente d'offrir en gage d'affectueux d'intérêt à l'ardent israélite, une médaille de l'Immaculée-Conception ! Le jeune homme croit que M. de Bussière badine, il résiste, il se récrie ; mais sur des instances réitérées, et pour en finir, il consent à recevoir et même à porter ce présent de l'amitié... Cependant il ne faut pas

croire que notre juif, en retour de sa condescendance, soit au bout de ses peines. Tandis que les deux petites filles de M. de Bussière, façonnées par lui aux industries de la charité, passent à la médaille un cordon protecteur, le père présente à M. Ratisbonne une feuille manuscrite contenant le *Memoraré*, lui demandant de copier cette prière, parce qu'il n'en a pas d'autre exemplaire, et le conjurant de la réciter chaque jour. Pour le coup, l'Israélite ne sait comment qualifier la persistance que met M. de Bussière à solliciter de lui des choses si contraires à ses habitudes et à ses croyances, et il prend congé de lui en se disant : « Je voudrais bien savoir ce qu'il dirait si je m'obs-
« tinais à lui faire réciter mes prières juives, il faut convenir que
« j'ai affaire à un fameux original. »

Le séjour de Rome plaisait peu, on le comprend, à M. Ratisbonne; il résolut donc de quitter promptement cette capitale du monde catholique où il se trouvait mal à l'aise ; toutefois, avant de réaliser son projet, il crut convenable de surmonter ses rancunes contre les pieuses audaces de M. de Bussière et d'aller lui serrer la main en lui disant adieu. « Vous, partir ! » dit vivement le fervent catholique, dont cette subite détermination vient déranger tous les plans ; « mais c'est impossible. On prépare à St-Pierre une splendide cérémonie ; ne serait-ce qu'à titre de touriste, vous devez y assister ; nous irons ensemble et du moins je ne serai pas aussi vite privé du plaisir de votre présence. » L'Israélite, qui était un homme de bonne compagnie, se rendit au désir si convenablement exprimé par M. de Bussière ; d'ailleurs, maître de son temps, personne n'aurait à souffrir de ses délais.

Sur ces entrefaites mourut presque subitement le comte de La Ferronays : intimement lié avec M. de Bussière, il avait beaucoup prié pendant les derniers jours de sa trop courte existence pour la conversion du *juif endurci*, (1) et l'on peut croire qu'après sa mort sainte, son âme participa à cette grande œuvre qui devait réjouir tous les habitants de la céleste Sion.

M. de Bussière, invoquait avec ferveur le cher défunt à cette intention qui leur avait été commune, et continuait à espérer, mais on peut l'affirmer, contre *toute espérance ;* car M. Ratisbonne, avec lequel il se promenait souvent, ne s'était jamais montré plus éloigné d'idées sérieuses, et moins disposé à ouvrir les yeux aux divines clartés de la Foi.

On était au 20 janvier, les obsèques du comte de La Ferronays devaient avoir lieu le lendemain dans l'église St-André *Dellà Fratte*. M. de Bussière s'y rendait pour donner quelques ordres relatifs à la funèbre cérémonie, lorsqu'il rencontra M. Ratisbonne. « Entrez avec moi dans l'église, » lui dit-il, « et veuillez m'y attendre quelques

(1) Les associés de N.-D. des Victoires avaient été aussi appelés à prier pour lui.

instants pendant que j'irai parler à l'un des moines du couvent, nous continuerons ensuite nos pérégrinations à travers les monuments. »

L'Israélite adhère à la proposition de son ami. Celui-ci fait sa commission et revient à l'église après 10 ou 12 minutes d'absence. Ne trouvant plus M. Ratisbonne où il l'a laissé, il se met à le chercher, se demandant avec anxiété s'il ne serait pas parti, quand il l'aperçoit dans la chapelle de Saint Michel —l'ange des combats du Seigneur,— prosterné et profondément recueilli. M. de Bussière, ne pouvant en croire ses yeux, s'approche de lui, le touche, mais rien ne le tire de son extase. A la fin, sur un nouvel appel, il se retourne. Son visage baigné de larmes, son impuissance à exprimer ce qui s'est passé, et ses mains jointes avec piété, décèlent en partie les secrets du Ciel. Oh ! comme M. de La Ferronays a prié pour moi, dit-il alors sans ajouter un seul mot ! M. de Bussière tout ému relève son jeune ami qui reste *là*, comme accablé par le fardeau des grâces reçues ; il le prend ; il le soutient; il l'emporte hors de l'Eglise et le conduit chez le Père de Villefort, saint et savant religieux, qui l'accueille avec tendresse. M. Ratisbonne avait tiré sa médaille de sa poitrine et la couvrait de baisers et de larmes. « *Je l'ai vue, je l'ai vue* », s'écriait-t-il avec un saint transport quand il lui fut possible de dominer ses célestes impressions ; il ajouta ensuite, tout en s'interrompant encore pour donner passage aux soupirs qui oppressaient son cœur : « J'étais depuis un instant dans l'église, lorsque tout d'un coup je me suis senti saisi d'un trouble inexprimable. Je levai les yeux ; tout l'édifice avait disparu à mes regards, une seule chapelle avait, pour ainsi dire, concentré toute la lumière, et, au milieu de ce rayonnement a paru debout sur l'autel, grande, brillante pleine de majesté et de douceur, LA VIERGE MARIE, telle qu'elle est sur ma médaille. Une force irrésistible m'a poussé vers elle. La Vierge m'a fait signe de la main de m'agenouiller. Elle a semblé me dire : « C'est bien ! » Elle ne m'a pas parlé ; mais *j'ai tout vu, tout compris !* ... Cette initiation par Marie à tous les mystères de grâce et de salut que notre divin Sauveur est venu révéler au monde et aussi à tous les sacrifices que Dieu demandait de lui, l'avait admirablement préparé à recevoir le sacrement de la régénération. Dix jours donc après ce grand événement, l'heureux ***converti*** de la Vierge Immaculée faisait une solennelle abjuration du judaïsme entre les mains du Cardinal-Vicaire, recevait avec le baptême le doux nom de MARIE, et à la communion de la messe qui fut le couronnement de ces imposantes cérémonies, il avait l'ineffable joie de posséder dans l'Eucharistie le gage adorable de sa divine alliance avec le VERBE INCARNÉ.

Renonçant complètement au monde, M. Ratisbonne est devenu prêtre, et se réunissant à son frère Théodore, converti comme lui mais ouvrier de la première heure, il s'est dévoué au salut des Juifs,

et ne cesse de travailler dans ce but devenu l'objectif de sa vie entière. Mais tandis que son frère exerce son zèle en France, le Père Alphonse-Marie est allé à Jérusalem où il a fondé des œuvres importantes qui empruntent à la charité la double puissance de guérir les plaies de l'âme, et de soulager celles du corps.

La conversion de M. Ratisbonne avait eu trop de retentissement pour que le Souverain Pontife laissât passer inaperçu un fait que la voix publique proclamait hautement un miracle. Sur son ordre, Son Éminence le cardinal Patrizzi prescrivit une enquête canonique à la suite de laquelle il prononça et déclara le 3 juin 1842 « qu'il conste pleinement un vrai et insigne miracle opéré par le Dieu très-bon et très-grand, en vertu de l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie dans la conversion d'Alphonse Marie Ratisbonne, du judaïsme au catholicisme. » Le cardinal daigna permettre qu'à la plus grande gloire de Dieu et pour accroître la dévotion des fidèles envers la Bienheureuse Vierge Marie, la relation de ce miracle insigne fut publiée, et qu'elle eût autorité. » Un tableau commémoratif de l'apparition de la Ste Vierge à M. Ratisbonne, reproduisant la Vierge de la médaille fut placé dans la chapelle de St André, où la céleste vision avait eu lieu.

Après un tel prodige, dont les instruments apparents furent une médaille et une courte prière, comment pourrait-on appeler *petites*, ces naïves et simples pratiques de la piété chrétienne, qui, lorsqu'on s'en acquitte avec foi et amour, sont d'un si grand prix aux yeux du Seigneur ! C. de C.

PRÊTRES CHARTRAINS
qui se sont consacrés aux Missions étrangères

(Extrait du rapport de M. le chanoine Germond sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi.)

Les Missionnaires ne font pas défaut ; car il faut bien que l'oracle divin s'accomplisse : *Ite, docete omnes gentes*, allez, enseignez toutes les nations. Dieu qui suscite des pierres elles-mêmes des enfants d'Abraham, trouve là où il lui plaît des hommes de dévouement qui vont porter la bonne nouvelle aux quatre vents du ciel. C'est ainsi qu'un de nos prêtres, Monsieur l'abbé Ligneul, sujet d'un vrai mérite, qui était professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, vient d'entrer, il y a deux mois, au séminaire des Missions étrangères, pour aller travailler sous d'autres cieux au champ du Père de famille. « Ce n'est pas, vous écrit-il, Monseigneur, sans un grand déchirement du cœur qu'il a brisé tous les liens qui l'attachaient à nos contrées qu'il ne reverra sans doute jamais, mais enfin son sacrifice est fait ; il se félicite d'avoir atteint le but vers

lequel il soupirait depuis longtemps, et il vous remercie de l'avoir mis dans son véritable chemin. »

Il en est d'autres, sortis également de notre diocèse, qui l'ont précédé dans la même carrière. Je demande la permission de citer quelques uns de ces hérauts de l'Evangile dont les noms méritent d'être proclamés dans notre assemblée :

Dans la même congrégation des Missions étrangères : MM. Papin, de Montlandon, et Renier, de Nogent-le-Phaye, partis tous les deux à un an de distance, il y aura bientôt un demi-siècle. Le premier qui depuis lors n'a pas quitté la Chine, a correspondu autrefois avec M. l'abbé Carré, d'Illiers, et depuis avec M. l'abbé Joly, de Monthireau. Sa sœur, qui habite Saint-Luperce, me disait, il n'y a pas longtemps, qu'elle en avait encore reçu des nouvelles assez récentes. — Quant à M. Renier, on n'en a plus entendu parler et il y a lieu de croire qu'il est allé recevoir sa récompense.

— M. Cirou, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, parti en 1872. Après avoir exercé son zèle aux missions, dans l'Indoustan, il est mort à Pondichéry, en 1876, à l'âge de 43 ans.

— Dans la congrégation du Saint-Esprit : M. Buisson, de Digny, ancien curé de Lutz et de Mottereau, nous a quittés en 1851 pour aller évangéliser je ne sais quelle contrée, où il continue, m'a-t-on dit, de gagner des âmes à Jésus-Christ. M. Chenay, Gabriel, originaire de Dreux, et ancien curé d'Ouerre, envoyé également dans les régions lointaines pour y annoncer le vrai Dieu, est mort à Saint-Domingue, en 1865, n'étant âgé que de 38 ans.

— D'autres sont entrés dans la Société des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, dite de Picpus. Parmi eux, le R. P. Laval, né en 1807, à Saint-Léger-des-Aubées. Il a reçu tous les ordres au séminaire de Rouen, dirigé par les Religieux de la même Congrégation et est parti pour les Missions vers 1834, il y a 45 ans. On en avait perdu le souvenir et je n'avais pu obtenir sur lui aucun renseignement, lorsque Mgr Maigret, m'a dit, il y a dix ans, qu'il avait vécu avec lui de longues années aux îles Gambier, et qu'il y était encore à cette époque.

— Et M. Souffrain, de Dreux, mon condisciple au Petit-Séminaire et presque mon compatriote. Il était petit de taille ; mais il portait un grand cœur dans son faible corps. Le bon Dieu agréa sa bonne volonté ; il ne lui permit pas d'arriver au terme de ses désirs. Parti en 1842, à bord de l'*Ave Maria*, si je ne me trompe, avec Mgr Rouchouse, évêque de Nilopolis, qui devait lui conférer le sacerdoce à Valparaiso, dans le Chili. Le vaisseau qui les portait fut assailli par une tempête pendant la traversée, il sombra et fut englouti au fond des mers avec tous ses passagers. — Il a été remplacé l'année suivante par M. Macé de Chartres.

Nommerai-je encore, M. Edde, jeune séminariste de Chartres, né à Mamers, mais incorporé à notre diocèse qu'il a quitté en 1858 seulement après avoir reçu la tonsure. Il s'en est allé dans les missions d'Afrique et est mort à Sierra-Leone, en Guinée, au lendemain de sa prêtrise, n'ayant pas encore 24 ans accomplis.

Et pourquoi ne citerai-je pas aussi M. l'abbé Crouillière ? Il a fait, il est vrai, son éducation cléricale au séminaire de Séez, mais il appartient à notre diocèse par sa naissance puisqu'il est originaire de Mézières-en-Drouais. Entré ensuite au noviciat de la Compagnie de Jésus, il a été envoyé dans les missions du Maduré où il est encore.

CANTIQUE DE NOËL

Chanté à la Crypte par les Clercs de N.-D. de Chartres

1.

Dans ton sanctuaire
Les Clercs, tes enfants ;
T'offrent, bonne Mère,
Leurs vœux et leurs chants.

Refrain :
Ave, ave, ave Maria !
Ave, ave, ave Maria !

2.

La Crypte est leur temple,
Souvent en ce lieu
Leur âme contemple
La Mère de Dieu.

Ave, etc.

3.

La dalle où nos pères
Tombaient à genoux
Est de nos prières
L'heureux rendez-vous.

Ave, etc.

4.

A ta douce image
Comme nos aïeux,
Nous rendons hommage
Et pensons aux cieux.

Ave, etc.

5.

Bethléem nouvelle,
La Crypte en ce jour
Inspire au fidèle
Encor plus d'amour.

Ave, etc.

6.

Nous voyons la crèche
Près de ton autel.
Et là qui nous prêche ?
C'est l'Emmanuel.

Ave, etc.

7.

Nous montrant sa Mère
Que nous dit Jésus ?
— « Voulez-vous me plaire ?
Calquez ses vertus.

Ave, etc.

8.

« Plus humble et plus pure
Que tout Israël,
Cette Vierge obscure
M'attira du ciel.

Ave, etc.

9.

Au monde Isaïe
Bien haut le prédit ;
« A sa prophétie
Chartres répondit.
Ave, etc.

10.

« Là ma tendre Mère
Reçut maint honneur
Avant que la Terre
Connût son Sauveur.
Ave, etc.

11.

« Chartre eut les prémices
D'un culte si doux ;
Aussi mes délices
Sont d'être avec vous.
Ave, etc.

12.

« La Crypte bénie
Attend mes faveurs.
Je veux, par Marie,
Y naître en vos cœurs.
Ave, etc.

13.

« Plein de bienveillance
Son œil maternel
Suivra votre enfance
Autour de l'autel.
Ave, etc.

14.

« Sa main c'est l'étoile
Qui vers moi conduit.
Cachés sous son **Voile**,
Tout danger vous fuit.
Ave, etc.

15.

« A sa voix fidèle,
Grâce à mon amour,
Tout clerc que j'appelle
Sera prêtre un jour.
Ave, etc.

16.

— Ainsi parle à l'âme
L'Enfant adoré.
Gloire à Notre-Dame
Qui nous l'a donné !
Ave, etc.

L'abbé GOUSSARD.

LE DENIER DE SAINT-PIERRE

Monseigneur l'Évêque de Chartres vient de publier une Lettre pastorale pour la quête de la fête de Noël, destinée à Notre Saint-Père le Pape.

Nos lecteurs seront heureux de retrouver ici les observations que fait Sa Grandeur sur les besoins pressants du Saint-Siège. Voici le texte :

« Nous vous parlâmes avec quelques détails, l'an dernier, de la situation du Souverain Pontife. Nous vous avons dit que le Chef suprême de l'Église ayant été dépouillé de ses états et des revenus qui en provenaient, ses charges étaient toujours restées les mêmes ; bien plus, elles sont devenues plus lourdes encore, par la nécessité où se trouve le Saint-Père de soutenir plusieurs Évêques d'Italie dont les biens ont été confisqués, et de pourvoir aux besoins pressants d'un grand nombre de religieux et de religieuses, expulsés de leurs maisons conventuelles, et qui tendent les mains vers Celui

qu'ils regardent en ce monde comme leur Providence visible et leur Père.

En ce moment, Léon XIII voit s'accroître les difficultés de sa situation par l'obligation qu'il s'est imposée de fonder des écoles où les vrais principes de la Religion et de la morale sont enseignés. Il oppose ainsi, autant qu'il dépend de lui, une digue aux entreprises de l'Autorité civile, qui exclut de l'enseignement la Religion, ou ne professe pour elle qu'une froide indifférence.

Vous auriez peine à le croire, N. T. Ch. F., et cependant rien n'est plus vrai : à côté du palais du Saint-Père, sont érigées des écoles dans lesquelles on ne parle plus de Dieu, ni de Jésus-Christ, ni de la Sainte Église Catholique. La franc-maçonnerie, qui aspire à devenir la directrice du monde gouvernemental, veut réaliser à Rome ce que ses adeptes cherchent à établir en Suisse, en Belgique, en France : les diverses sectes des Nihilistes, des Socialistes, des affidés de l'Internationale et autres, qui sont comme les rejetons de cet arbre mauvais, quoique souvent divisées, s'entendent parfaitement lorsqu'il s'agit d'attaquer l'Église Catholique. Elles sentent bien que c'est l'Église qui condamne leurs principes anarchiques et leur révolte contre toute autorité, même celle de Dieu, et c'est là ce qui excite leur haine implacable.

Le Souverain Pontife a donc voulu établir des écoles libres, où les vérités de la foi fussent la base de l'éducation, où la jeunesse fût formée à la réserve, à la modestie chrétienne, à l'obéissance, à l'amour de la famille et de la patrie. Mais que de dépenses nécessitent des établissements de ce genre ! il faut acquérir ou approprier des locaux, fournir aux instituteurs le traitement convenable. Quand on songe à toutes les œuvres que le Souverain Pontife a résolu de maintenir ou de créer, on se demande comment il pourra réellement supporter ce poids énorme. Pour lui, il vit avec la plus grande simplicité ; les cardinaux suivent son exemple. Les offrandes des fidèles sont consacrées, soit au soulagement de ceux qui souffrent, soit à donner le nécessaire aux Prélats qui font partie des Congrégations, et qui prêtent leur concours au Souverain Pontife dans les affaires concernant le gouvernement de l'Église universelle.

Vous avez compris nos pensées, N. T. Ch. F.; il Nous suffit d'avoir touché ces choses ; car vous êtes les enfants de l'Église fondée par Jésus-Christ et vos offrandes sont ainsi attribuées à Celui qui est son Vicaire sur la terre, que vous reconnaissez comme votre Chef et qui est le Pasteur souverain qui prend soin des brebis et des agneaux .... »

FAITS RELIGIEUX

— *Léon XIII et l'Apostolat de la Prière.* — L'Œuvre de l'Apostolat de la Prière, déjà honorée d'un des Brefs les plus remarquables qui aient paru sous le pontificat de Léon XIII, vient d'être l'objet d'un nouveau témoignage de la bienveillance de Sa Sainteté et de la haute importance qu'elle attache à cette Œuvre si éminemment catholique. Le 23 novembre, une audience solennelle a réuni, en la présence du Souverain-Pontife, dans la salle du Consistoire, plusieurs centaines de membres de l'Apostolat de la Prière. Sa Sainteté se présenta entourée de cardinaux et de sa cour pontificale et adressa une allocution.

Après avoir dit ce qu'il avait fait pour l'établissement de l'Œuvre à Pérouse, au temps de son administration épiscopale ; après avoir exprimé sa vive satisfaction de ce que le centre de l'Apostolat de la Prière, en Italie, était transféré à Rome, le Saint-Père ajoute :

« Et maintenant, Nous désirons de toute l'ardeur de Notre âme que la dévotion sincère au sacré Cœur de Jésus se propage et se répande sur toute la terre. Connaissant, en effet, combien elle est salutaire et profitable pour les âmes. Nous nourrissons la douce et ferme espérance que de grands biens ne manqueront point d'émaner de ce divin Cœur, et qu'ils seront le remède efficace des maux qui affligent le monde. Le Cœur de Jésus est un modèle très-parfait des vertus les plus sublimes ; c'est la source inépuisable des plus riches trésors du Ciel. Tous trouvent en lui la paix du cœur, le soulagement dans les épreuves, la bénédiction dans leurs entreprises, un doux refuge dans le cours de la vie et surtout à l'heure de la mort. Ainsi nous le dit et nous l'assure l'héroïne du sacré Cœur, la bienheureuse Marguerite-Marie.

« Notre confiance s'accroît encore en réfléchissant que la manifestation de cette dévotion a été un nouvel et tendre gage de la charité de Jésus-Christ, qui, par ce moyen, a voulu rappeler à lui le monde égaré, le réconcilier avec Dieu et lui faire goûter en abondance les fruits de la Rédemption. Ç'a été un miséricordieux dessein de l'amour le plus généreux, de mettre sous les yeux de l'homme superbe, rebelle à toute autorité et à tout frein, avide sans mesure des biens terrestres et des plaisirs sensuels, — un Cœur divin qui n'est animé d'autres sentiments que de ceux d'une humilité très-profonde, d'une mansuétude inaltérable, d'une obéissance parfaite, d'un détachement sans exemple, d'une pureté et d'une sainteté sans égales. C'a été un effet de la Miséricorde infinie, que l'homme pécheur et exposé aux coups de la justice irritée de Dieu, trouvât dans le Cœur de Jésus l'asile où il pût se retirer en sûreté, l'arche de salut où il pût se réfugier pour échapper au naufrage universel, le véritable Propitiatoire où la justice s'apaise et détourne ses fléaux.

« Dévouez-vous donc avec charité et avec zèle, Fils très-chers, pour que tous les hommes s'unissent étroitement à ce Cœur, pour qu'ils l'imitent, pour qu'ils l'aiment et réparent les offenses dont il est l'objet, pour qu'ils unissent leurs prières, leurs intentions, leurs affections aux prières, aux intentions, à l'amour de ce divin Cœur, afin que, par là aussi, ils participent à sa rectitude, à sa sainteté, à sa puissance si efficace. Les fruits de salut qui en résulteront pour les âmes seront multiples et précieux, et de nouveau l'on touchera du doigt que la sanctification des âmes, aussi bien que la vraie prospérité des peuples et des nations, est placée tout entière en Jésus-Christ, et qu'elle en dérive abondamment comme d'une source bienfaisante. »

— *La question de l'enseignement au Congrès catholique de Lille.* — M. Bernot, chargé d'étudier à fond les projets Ferry et P. Bert sur l'enseignement, en a extrait une série de dispositions qui ont excité l'étonnement et les murmures de la commission devant laquelle il a lu le rapport. Aussi a-t-elle à l'unanimité, sur la demande de M. Bernot, protesté contre :

1° L'exagération des matières contenues dans les programmes qu'on veut imposer aux écoles, programmes absolument disproportionnés avec les capacités et l'âge des enfants ;

2° L'absolutisme de l'Etat, qui, composant les conseils de l'instruction publique de membres, dépendant tous, moins un, de M. le ministre, aura droit de vie et de mort sur les écoles privées, comme sur les écoles publiques. Cet absolutisme est poussé au point que l'Etat pourrait s'emparer des biens des congrégations enseignantes, moyennant une indemnité, déterminée sans recours ni appel, par une commission entièrement nommée par M. le ministre de l'instruction publique ;

3° La gratuité, qui fait payer par les pauvres l'instruction des enfants des riches, puisque la gratuité oblige, pour que les maîtres reçoivent un traitement, à augmenter les impôts qui sont payés par les pauvres comme par les riches. De plus, il a été reconnu que la gratuité est contraire à l'assiduité. On prise peu ce qui ne coûte rien ;

4° L'obligation qui viole les droits du père de famille, qui, jusqu'à la majorité de son enfant, en est le seul maître et ne peut être forcé de lui faire suivre des écoles ou des méthodes scolaires que réprouve sa conscience. Or, les examens obligatoires, même pour les écoles libres, comprendraient des matières que les enfants ne peuvent étudier sans danger ;

5° La laïcité, qui n'est autre chose que l'exclusion de Dieu de l'enseignement et de l'école ;

6° L'omnipotence du directeur départemental de l'instruction publique, à qui seul il appartiendra de fixer les heures des classes et

pourra le faire, de manière qu'il ne restera aucun temps libre pour l'enseignement religieux ;

7° L'obligation pour les ministres du culte de donner cet enseignement en dehors du local scolaire. La loi ne déterminant pas les conditions du local dont pourront se servir les ministres du culte, le directeur pourra le faire fermer, comme il lui plaira :

8° L'exclusion de l'enseignement public de toutes les congrégations autorisées ou non ;

9° L'exclusion de l'enseignement privé de toutes les congrégations non autorisées ;

10° La suppression de la lettre d'obédience, qui est un plus sûr garant de capacité que les brevets délivrés par les commissions d'examen.

A l'unanimité, la section de l'enseignement du congrès a adopté le vœu que ces propositions reçussent le plus de publicité possible ; il suffit de les énoncer pour soulever toutes les âmes honnêtes. (*Semaine d'Evreux.)*

— *Le libre-penseur.* — Le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, vient de publier (chez Sauton, libraire, rue du Bac, 11, Paris), un beau livre intitulé : *La Foi catholique et la Réforme sociale.* L'auteur y peint quelque part le jeune homme dont l'éducation a été défectueuse au point de vue de la foi. Hélas ! c'est le sort d'un si grand nombre aujourd'hui.

Voici le portrait du *libre-penseur* pris sur nature : « Incrédule à l'Eglise, il s'offrira de lui-même, avec une crédulité absurde, à toutes les utopies en vogue... Il est d'instinct le lecteur fanatique et exclusif de tous les journaux qui se proclament *avancés*... Il croit avec une naïveté sans égale que c'est de 1789 que date dans le monde l'idée de la justice sociale... ; que l'idée chrétienne a fait son temps... ; que les dogmes religieux, désormais inutiles, doivent faire place à la science... Il croit avec une simplicité vraiment enfantine, que l'Eglise en veut à la liberté de sa pensée, lui qui n'a jamais pensé que des phrases toutes faites ; que l'Eglise veut obscurcir son intelligence à lui qui ne sait rien... Il proclame bien haut que le *Syllabus* qu'il n'a jamais lu, qu'il est incapable de reproduire et de comprendre, est le tombeau de toute liberté... Il est invariablement et toujours de l'opposition quand même, jusqu'à ce que, arrivé à l'âge du retour, il tienne enfin d'une révolution victorieuse une place bien rentée qui lui permette d'élever ses fils dans la haine de l'Eglise et dans l'amour de la révolution... »

— *Beau dévouement aux Congréganistes.* — Les conseillers municipaux de Neuilly, près Paris, sont trop rapprochés de la capitale pour n'être pas pleinement animés du mauvais esprit qui règne aujourd'hui dans cette Babylone. Par un raffinement de malice, ils ont notifié, au

dernier moment, leur décret d'expulsion aux bonnes religieuses qui dirigeaient l'école communale de filles. Se voyant ainsi prise à l'improviste, la Mère supérieure, avec cette sainte hardiesse qu'inspire le zèle, est allée trouver un riche orfèvre, appelé *Mellerio*, qui possède la partie conservée du château du roi Louis-Philippe. — « Monsieur, lui a-t-elle dit, nous avons *trois cents* jeunes filles sans école. Vous avez dans votre château une grande et belle *Veranda* (espèce de galerie à toiture légère) qui nous irait très-bien. Voudriez-vous nous la prêter en attendant ? — Ah ! vous instruisez *trois cents* petites filles ! Venez donc, venez vite ; c'est une affaire faite. Je serai trop heureux de recevoir dans la personne de vos élèves le bon Maître qui a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants.* »

— *Le père et la mère du martyr.* — Le récit suivant, publié par la *Semaine de Nancy*, nous montrera en même temps quel peut être le fruit d'une éducation pieuse pour un enfant, et quelle force admirable, quelle grâce de résignation chrétienne sont accordées aux parents qui ont été généreux vis-à-vis du Seigneur.

Un jour, quelques jeunes garçons jouaient sur le bord de la mer et creusaient des trous dans le sable du rivage. L'un de ces enfants, fils d'une noble et chrétienne famille, colla son oreille à terre, puis, se relevant soudain, dit à ses camarades de jeu : « Entendez-vous, vous autres, comme ils m'appellent par mon nom ? — « Qui donc ? Qui t'appelle ? » demandèrent les enfants intrigués. — « Ceux qui sont aux antipodes. J'irai à eux, je les sauverai, je leur procurerai la grâce du baptême. » La vocation du jeune enfant lui fut révélée en cet instant. Il devint prêtre et missionnaire. On l'envoya en Corée ; à peine y était-il arrivé qu'il fut martyrisé. C'était vers 1869. Le sang des martyrs est la semence des chrétiens. La nouvelle de cette mort bienheureuse parvint à l'évêque du diocèse natal du jeune missionnaire. Comment annoncer ce décès prématuré aux parents ! L'évêque part et arrive au château des Renfer de Breteniére ; on introduit le premier pasteur du diocèse dans le grand salon de la noble demeure. Le père du martyr paraît... L'évêque se met à genoux et se prosterne. Le père a tout compris : lui aussi tombe à genoux à côté de l'évêque et se met à verser un torrent de larmes. Mme de Breteniére entr'ouvre une porte ; elle est saisie de surprise à la vue de son évêque et de son mari prosternés, les yeux mouillés de larmes. Elle aussi a compris ; son regard s'élève vers le ciel, et la courageuse femme entonne le *Te Deum.*

— *La loi sur le repos du dimanche* — Une loi de 1814 protégeait le repos du dimanche. Depuis bientôt cinquante ans, il est vrai, les gouvernements ne s'occupaient guère de la faire exécuter. Il n'a pas suffi au radicalisme de nos jours d'en voir l'observation méconnue. Non content de désobéir au commandement de Dieu, il voudrait effacer le

commandement même. Une proposition tendant à l'abrogation de la loi protectrice du dimanche a été déposée à la Chambre des députés ; elle a été votée en seconde lecture, malgré l'éloquente protestation de M. Keller. Y a-t-il encore des calamités à attendre pour nôtre pays ? Les châtiments annoncés à la Salette ont-ils eu leur complète réalisation ? Implorons la miséricorde divine.

Les deux Voix. — Voici une belle et vigoureuse page du Père Lacordaire sur les efforts tentés par les ennemis de l'Eglise pour *déchristianiser* l'ouvrier. Nous croyons utile de la publier, dans ce moment où ces tentatives sont plus acharnées que jamais !

Ce que dit l'impiété à l'ouvrier ! ... Vous lui faites de la métaphysique et de l'histoire ; vous lui dites : Mais c'est l'Eglise qui t'a fait serf, tu es souverain naturellement ; c'est l'Eglise qui t'a fait pauvre, tu es riche naturellement ; ta faim, c'est l'Eglise ; ta soif, c'est l'Eglise ; ta blouse trouée, c'est l'Eglise ; ton lit délabré, c'est l'Eglise ; ta femme qui se meurt, c'est l'Eglise ; toutes tes souffrances, c'est l'Eglise ; et tu ne vois pas cela ? ... Si du moins, vous vous adressiez à moi, ma parole pourrait se mesurer avec la vôtre ; mais ce peuple, que voulez-vous qu'il vous réponde, s'il n'avait que sa science et sa raison ? ... Heureusement et grâce à Dieu, il a une lumière divine devant laquelle la vôtre n'est rien ; il éprouve devant vous ce que l'on sent quand on voit, devant le soleil, l'aveugle qui le blasphème ! Nous voyons le soleil de la vérité éternelle, et vos paroles, contre lui, nous ne les entendons même pas : elles sont comme le sifflement du pâtre à côté du bruit de l'Océan.

Ce que dit l'Eglise à l'ouvrier ! Mon frère l'ouvrier, tu as été condamné à manger ton pain à la sueur de ton front ; tu portes pour vêtement plutôt un cilice qu'une étoffe tissée par la main des hommes tes semblables ; ô cher petit frère, comme disait saint François d'Assise, sois content de ton sort. Ecoute, voici que la vérité vient à toi ; elle t'enseigne que tu es fils et frère d'un Dieu, que tu es l'ami de Dieu, qu'il est venu du ciel pour tous, qu'il a donné son sang pour toi. O mon frère l'ouvrier, tu es une créature sublime et sacrée ; tu ne te connais pas ; réveille-toi, regarde-toi, ouvre les yeux de ton âme ; ne regarde pas en dehors ton corps qui n'est rien, regarde en dedans et saisis dans ton intérieur ce que c'est qu'une âme faite à l'image de la divinité.

L'Eglise persuade ce pauvre homme, il se fait en lui un rayonnement d'en haut ; son âme entend ce que la raison n'entend pas ; il devient une admirable créature, une sainte gloire de Dieu ; il croit, il aime, il donnerait son sang pour Dieu et pour ses frères ; il y aspire, et en frappant sur son enclume avec son marteau, il croit sentir les coups que reçut le Sauveur, il se dit : que cet air est doux ! ... que ce feu est agréable ! ... La foi qui a transfiguré son âme, transfigure aussi sa peine.

— *La Confrérie du Crucifix.* — Mgr l'évêque de Grenoble vient d'ériger, sous ce beau titre, une association dans le but de servir de remède à l'indifférence et aux doctrines des sociétés secrètes. A la suite de la lettre pastorale dans laquelle il rappelle les ravages opérés par la *franc-maçonnerie*, Mgr Fava, évêque de Grenoble, ordonne ce qui suit :

Désormais la rénovation des promesses du baptême se fera, dans notre diocèse, avec la formule suivante : 1° Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ; 2° Je jure de ne jamais entrer dans aucune ***société secrète;*** 3° Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours.

La formule sera la même pour les jeunes filles, puisque de nos jours la franc-maçonnerie enrôle sous sa bannière les femmes et même les petits enfants.

— *La Ste-Enfance.* — Un encouragement très-précieux vient d'être accordé par S. S. Léon XIII à tous les prêtres qui s'occupent activement de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Aux faveurs spirituelles déjà concédées par Pie IX et qui sont renouvelées pour sept années à partir du 24 juillet dernier, le Souverain-Pontife a ajouté celles de pouvoir appliquer aux mourants l'Indulgence plénière et de jouir trois jours par semaine des avantages de l'autel privilégié. Les brefs qui font foi de ces concessions se trouvent en tête du numéro d'octobre des *Annales* de l'Œuvre.

— *Les Chevaliers de Marie.* — Le R. P. Tissier, de la résidence de Fourvière, racontait le 21 novembre dernier à Lyon, le fait suivant, qui a été recueilli par un auditeur :

« Au retour de l'armée en France, après la glorieuse campagne de Crimée, le cercle catholique de Marseille offrit aux officiers de l'état-major une soirée académique et musicale. Vingt généraux ou colonels s'y rendirent en grande tenue et prirent place au milieu d'un nombreux concours de tout ce que la ville avait de plus honorable.

« Tous les genres de talent contribuèrent à la fête ; les poètes furent les plus ardents.

« Une dernière ode fut annoncée sous ce titre : *Hommage aux chevaliers de Marie.*

« L'intrépide maréchal Pélissier parut dès la première strophe. Le poète rappela que ce vaillant guerrier choisissait pour ses exploits des jours de fête de la Sainte Vierge, et qu'il livra le dernier assaut à Sébastopol le 8 septembre, fête de la Nativité de la Mère de Dieu.

« Ensuite, l'auteur de l'ode s'écria : « Savez-vous, messieurs, pourquoi j'appelle nos soldats *les chevaliers de Marie?* C'est que, et j'en prends à témoin les glorieuses épaulettes qui, ce soir, brillent au milieu de vous, plusieurs de nos soldats, montant à l'assaut de la redoutable citadelle, portaient sur leur poitrine la médaille de la Très-Sainte Vierge. »

« A ces mots, les vingt officiers de l'état-major se levèrent et, se tournant vers la brillante assemblée, l'un d'eux dit : « Oui, messieurs, nous l'avions tous, sur la poitrine, la précieuse médaille de Marie conçue sans péché, nous l'avons encore et nous l'aurons toujours. »

— *Allemagne.* — L'aurore de la vraie lumière semble se lever sur l'Allemagne. Le professeur Ficher, qui a été exclu, il y a quelque temps, de l'Université d'Heildelberg (duché de Bade), par des collègues très avancés dans les mauvaises idées du jour, vient d'ouvrir dans cette ville un cours particulier de philosophie. Tout le monde a été frappé de l'introduction dont il a fait précéder son cours. Tout protestant qu'il est, il s'est écrié en parlant de l'Eglise catholique :

« Jetons un regard sur notre passé le plus récent. Un des plus puissants empires et l'un des plus jeunes, je veux parler du nôtre, a cru devoir déclarer la guerre à l'Eglise ; et le voilà arrivé aujourd'hui à désirer la paix avec l'Eglise. Cet empire est sorti victorieux de tous les combats ; il n'a plus contre lui que l'Eglise catholique, qui rayonne plus que jamais. Bien souvent déjà on a combattu la papauté avec de prétendues armes de la science ; chaque fois elle s'est défendue victorieusement, plus radieuse et plus forte que jamais. On a essayé contre elle les armes politiques ; mais il n'est tombé que le trône temporel du Pape ; le trône spirituel reste debout plus solide que jamais. L'Eglise catholique peut dire d'elle-même avec fierté, avec fierté légitime : Quand je suis persécutée, c'est alors que je triomphe. D'où cela vient-il ? C'est ce que je me propose de vous expliquer dans mes conférences. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un don à la Crypte en reconnaissance d'une faveur obtenue.

Lampes.— 80 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Décembre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 60 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 250.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 80.

Nombre de visites faites aux clochers : 40.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Décembre ont été consacrés 35 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— Le jour de Noël, quête dans toutes les églises du diocèse pour le *Denier de Saint-Pierre.*

— La fête du 8 décembre, malgré la rigueur excessive de la température, a vu une belle affluence de fidèles accourir aux autels de Marie. C'est à la Crypte surtout que nous avons été témoins de

nombreuses communions ; ne devait-il pas y avoir empressement à gagner l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife ? Les offices chantés durant la journée au chœur du Chapitre, ont été ce qu'ils devaient être en une telle solennité ; le Séminaire et la Maîtrise ont rendus avec leur bon goût et leur ardeur habituels plusieurs morceaux de grands maîtres : *Kyrie* de Rynck, *Gloria* d'Adam, *Sanctus* de Gounod, *Agnus* de Mozart, *Ave verum* de Mehul ; ajoutez le *Tota pulchra es* et le *Tantum ergo* d'un suave accent. Les mélodies du plain-chant, surtout le *Credo*, n'avaient pas été négligées non plus, et l'on sait le caractère imposant que lui donnent les vastes unissons de la cathédrale. — Monseigneur a tenu chapelle à la messe ; le soir, après le sermon prêché par le R. P. Gay et le salut du Saint-Sacrement, Sa Grandeur a présidé la procession aux flambeaux. A la cérémonie du soir, les Chartrains qui eussent voulu voir des illuminations sur tous les points de la ville, ont pu à l'église se dédommager d'une privation conseillée ailleurs par les circonstances, en contemplant les magnificences de lumière, les splendeurs toujours répétées et toujours autant admirées à nos fêtes de la Crypte. — Nous savons qu'à Lyon, N.-D. de Fourvière a eu son pèlerinage de 5,000 hommes et un autre considérable de femmes, et de plus que la cité a multiplié ses illuminations ; nous savons que les façades du sanctuaire de N.-D. de la Garde et plusieurs autres églises de Marseille ont été comme plongées dans des flots de lumières ; nous savons qu'à Lourdes, la grotte, la basilique, la vallée et la ville tout entière ont resplendi sous la projection de faisceaux lumineux ; Clermont, Moulins, Nantes, Angers, Poitiers, Strasbourg, etc., avaient leurs illuminations magnifiques en dehors des églises. Nous applaudissons de grand cœur à toutes ces légitimes manifestations ; mais nous pensons qu'à Chartres les joies jubilaires, moins expansives et concentrées dans l'enceinte de la basilique, ont été également douces et profitables aux pieux serviteurs de Marie Immaculée.

C'est après le 8 décembre que nous est parvenu le décret du Souverain-Pontife élevant la fête de l'Immaculée-Conception au rite double de première classe. En même temps nous avons appris que, dans plusieurs églises de Rome, il y a eu foule extraordinaire, le 8 ; au Gèsu notamment, où le luminaire comprenait plus de 6,000 cierges, beaucoup de fidèles ont dû rester dehors. Même jour, pèlerinage de 500 italiens au Vatican et discours de Léon XIII en réponse au commandeur Acquaderni, qui présentait les pèlerins.

— Nous avons vu dernièrement qu'à Notre-Dame de Paris, des milliers d'hommes avaient suivi, un cierge en main, la procession du Saint-Sacrement. A Chartres aussi, nous avons les hommes ado-

rateurs du Saint-Sacrement ; un certain nombre d'entre eux se sont groupés en une association spéciale ; ils ont tenu, il y a quelques semaines, leur assemblée générale annuelle à l'évêché. Puisse la piété généreuse de ces chrétiens attirer le pardon sur l'indifférence de tant d'autres qui veulent vivre sans l'Eucharistie !

— Le R. P. Gay, supérieur des Maristes de Sainte-Foy, a choisi pour sujet de ses instructions, durant la station d'Avent à la cathédrale : la Foi. Fécond dans ses développements et chaleureux dans son débit, le prédicateur a su présenter en orateur des vérités fondamentales, hélas ! trop souvent méconnues de nos jours.

— L'Adoration mensuelle aura lieu le 22 janvier en l'église Notre-Dame de Sous-Terre. Predicateur : M. l'abbé Hubert, professeur à la Maîtrise. — Le prédicateur de l'Adoration à la fête de décembre, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, a été M. l'abbé Huguet, curé de Crucey.

— Un Comité de secours pour les indigents s'est organisé à Chartres *en dehors du bureau de bienfaisance.* L'initiative en est due à MM. Garnier, imprimeurs ; des notables de la ville et les curés des trois paroisses forment le comité ; des souscriptions nombreuses ont été publiées par le *Journal de Chartres* dès la seconde semaine. Le *Courrier d'Eure-et-Loir* s'est uni au journal précédemment nommé pour donner de la publicité à cette œuvre si urgente. Bienheureux celui qui a l'intelligence des besoins du pauvre, dit la Sainte Écriture ; de tout temps, on le sait, les catholiques ont eu cette intelligence et pratiqué dans la plus large mesure le devoir de l'aumône.

— Un Comité libre pour aumônes aux malheureux, a été de même formé à Paris ; il a reçu aussitôt de Monseigneur le comte de Chambord une somme de huit mille francs.

— Le 14 décembre a eu lieu, dans une salle de l'école des Frères, une fête de distribution de prix. Les enfants et jeunes gens dont s'occupe avec tant de succès l'Œuvre dite du Patronage chrétien, recevaient leurs récompenses en présence d'une honorable assemblée. M. l'abbé Barrier, vicaire-général, présidait la réunion ; l'aumônier du Patronage, M. l'abbé Genet, vicaire de St-Pierre, a lu un fort intéressant rapport ; nous avons entendu là d'excellentes paroles bien propres à gagner à l'Œuvre de nouvelles sympathies, s'il lui en restait à acquérir. Les jeunes gens ont donné beaucoup de charme à la soirée en jouant un drame d'une haute valeur et d'une exécution difficile. C'était une pièce du R. P. Longhaye, débordant de sentiments patriotiques et chrétiens.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens vous prier d'insérer dans la *Voix de Notre-Dame* quelques lignes qui rendent notre vive reconnaissance à cette bonne Mère ainsi qu'à St Joseph.

Depuis des années, nous sollicitions une faveur. Des difficultés sans nombre se sont élevées et s'élevaient sans cesse de plus en plus, au point de me faire abandonner mon désir et me décourager ; mais non, une fois de plus, nous pouvons constater l'efficacité de la prière confiante et persévérante ; car soudain, ces grandes difficultés se sont aplanies et cette faveur depuis si longtemps sollicitée vient de nous être accordée et bien au delà de mes désirs. Oh ! que notre reconnaissance est grande. (S. S. P., diocèse de Chartres).

2. Mon enfant unique âgée de onze ans et qui jusqu'alors avait été très-forte et très robuste fut atteinte d'une maladie nerveuse terrible. J'étais inconsolable ; dans ses plus grandes souffrances elle ne voulait pas entendre parler du médecin. « Mon chapelet, criait-elle très-haut ; c'est la Sainte Vierge qui peut me guérir. » J'en écrivis à une dame de Chartres très-pieuse et qui s'est toujours intéressée à moi. Elle me conseilla d'avoir recours à Notre-Dame de Chartres et de faire un pèlerinage dans son sanctuaire. Mon enfant le fit le 8 septembre, se confessa et communia à la Crypte, et plusieurs neuvaines de prières ont été faites à son intention. Depuis deux ans, aucune trace de cette terrible maladie n'a reparu. Nous n'attribuons, nous, et tous les gens du pays, cette guérison qu'à la Mère de Dieu. (M. S., diocèse de Séez.)

3. Je viens vous remercier de la neuvaine que vous avez bien voulu faire faire pour mon jeune fils J. H. Ce pauvre petit, atteint d'une périostite phlegmoneuse n'était plus capable d'aucun mouvement ; le huitième jour de la neuvaine, il s'assit parfaitement bien sur son lit. Ce mieux subit accompagné d'une grande diminution de douleur surprit le médecin lui-même, quoiqu'il eût très-bien réussi dans une opération difficile. Toute la famille n'hésita pas à attribuer une large part de la guérison à Notre-Dame de Chartres, et je tenais à vous dire notre joie et notre reconnaissance. (C. H., à Chartres.)

4. J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un mandat sur la poste ... dette de reconnaissance à Notre-Dame de Chartres. Quand je vous demandais une neuvaine le mois dernier, mon plus jeune fils était gravement malade ; le mieux s'est fait sentir presque aussitôt après le départ de ma lettre et la convalescence a suivi. J'en rends grâces à Notre-Dame de Chartres, et vous prie de vouloir bien la mentionner dans la *Voix*.

(H. de M., à M., diocèse de Meaux.)

5. Un enfant très-malade a été recommandé à Notre-Dame de Chartres. Cette bonne Mère l'a rendu à ses parents qui lui offrent toutes leurs actions de grâces. (D. à Ch., diocèse d'Orléans.)

6. Nous venons témoigner toute notre reconnaissance à Notre-Dame de Chartres qui a si bien protégé ma fille pendant la neuvaine faite à son intention. Heureusement délivrée, ma fille promet à Marie d'être une mère chrétienne, et de veiller à la pieuse éducation de l'enfant que le ciel lui a donnée. Voici une faible offrande. Nous désirons une messe d'actions de grâces. (A. F., à V., diocèse du Mans.)

7. Un projet dont la réalisation eut, à mon grand regret, engagé mon avenir, vient d'être rompu, grâces à Dieu. Le motif qui a empêché d'y donner suite était fort peu important ; dans la décision prise à mon endroit, je ne vois que mieux la protection de Notre-Dame de Chartres. Je m'étais fait recommander dans son sanctuaire et je vous avais prié d'y faire acquitter une messe, afin qu'elle suscitât des obstacles à l'événement dont je redoutais l'approche ; nous avons été exaucés. (M. S. à R., diocèse d'Evreux.)

Anet. — On nous permettra d'extraire d'une lettre que nous avons reçue, il y a quelques jours, les lignes suivantes : « à Anet, à l'occasion du Jubilé de l'Immaculée-Conception, quel élan de foi et d'amour envers Notre-Dame ! Des lampes-lustres d'une grande richesse avaient été données à l'église pour la circonstance ; et le dimanche, 14, nous avons eu de brillantes illuminations artistement combinées et dont les paroissiens ont fait tous les frais ; on admirait entre autres ornements les superbes guirlandes dues aux Dames de la Miséricorde. A la messe et au salut, de beaux motets de musique à deux voix ont été exécutés par les demoiselles de la paroisse.

Lèves. — Belle cérémonie, le 1er décembre, à l'asile de Josaphat. Bénédiction d'une cloche par Monseigneur, en présence de toute la communauté, sœurs et vieillards ; de plusieurs ecclésiastiques et des administrateurs. M. le marquis et Madame la marquise d'Aligre, dont le nom est attaché depuis si longtemps à cet asile fondé par leurs ancêtres, étaient là comme donateurs et comme parrain et marraine de la cloche. A cette occasion, M. le marquis a donné aussi une magnifique chasuble en or brodée avec rehault rose de couleur, le tout en or fin, provenant des ateliers de MM. Biais et Rondelet, Paris ; puis une très-belle aube brodée.

BIBLIOGRAPHIE

— *La Confession* ou l'Amour de Jésus pour les pénitents, par S. E. le cardinal Manning, traduit de l'anglais par M. l'abbé L. Pallard, docteur en théologie et dans l'un et l'autre droit, missionnaire apostolique. (Librairie de Bourguet-Colas, 38, rue St-Sulpice, Paris).

— *Les Consolations de la Foi dans la Mort*, par l'abbé Herbet, chanoine d'Amiens, auteur de l'Imitation méditée. (Société de Saint-Augustin, Lille, rue Royale, 26).

— *La Vie des Saints*, suivie d'une méditation pour chaque jour, par le P. Jean-Etienne Grossez, jésuite. (Même librairie à Lille).

JANVIER 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1880.

Chaque semaine indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le Crucifix de la prière: *En ego.*

1er janvier, jeudi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du S. Cœur de Marie et de St Joseph.

2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du St C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — j. au ch.).
4, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N. D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)
6, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel.
8, jeudi. — Indulg. pl. pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).
9, vendredi. — Indul. pl. pour le scap. rouge.
10, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu (comme au 3 janvier. — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. de St Joseph ; 3° pour les poss. d'objets indulgenciés.
12, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour la Propag. de la Foi (j. au ch.).
13, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archiconf. du Saint Cœur de Marie (j. au ch.).
14, mercredi. — Ind. pl. pour le le scap. du Carmel.
15, jeudi. — Indulgence plén. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scapul. rouge ; 2° p les Tert. Fr.
17, samedi. — Indulg. plén. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 3 janvier. — j. au ch.).
18, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* ; 3° des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récitation quot. du chap. de l'Imm.-Conception (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour l'Arch. de St Joseph (j. au ch.); 2° p. le scap. du Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl.: p. la récitat. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch).
23, vendredi. — Indulg. pl. pour le scapul. rouge.
24, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 3 janv. — j. au ch.).
25, dim. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.)
26, lundi. — Indulgence pl. pour la récitat. quotidienne de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
27, mardi. — Ind. pl. p. la récitat. quot. du *Memorare*. (j au ch.).
28, mercredi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carm., 3° pour l'Arch. de St Joseph (j. au ch.).
29, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour. (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge ; 3° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch).
31, samedi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

N.-D. DE CHARTRES et l'IMMACULÉE-CONCEPTION
(*Suite*)

Les monuments qui, dans l'église de Notre-Dame de Chartres, se rattachent à l'Immaculée-Conception, datent de différentes époques. Un des charmes de notre cathédrale, on l'a dit bien des fois, c'est cette série de constructions ou de décorations, d'ancienneté et de mérite inégaux, résumant l'histoire de l'art dans ses phases successives.

C'est à la fin du dix-huitième siècle que nous trouvons la plus complète exposition du mystère. Un tableau sur marbre, d'une inspiration heureuse sinon d'une excellente exécution, fut alors fixé par Bridan à l'entrée du chœur ; depuis quelques années il occupe ailleurs une place provisoire. Le sculpteur, voulant représenter la femme annoncée à nos premiers parents comme devant écraser la tête du démon, a copié en partie le modèle indiqué au douzième chapitre de l'Apocalypse. Marie est là avec sa couronne de douze étoiles, les bras étendus, les pieds posés sur la lune. Le Père éternel qui a établi son trône sur un nuage, *nubes in quâ thronus sapientiæ æternæ*, et qu'environnent des chérubins, élève une main au-dessus de la sainte Vierge et de l'autre lui montre le serpent qui écoute l'anathème : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ; mais elle prévaudra sur toi et t'écrasera la tête. » Les premières victimes du péché originel ont été bannies du paradis terrestre ; on voit, à une extrémité du même tableau, Adam et Ève sortant honteux sur l'injonction de l'ange. Leur attitude contraste avec la dignité de la Vierge qui n'eût point paru avec tout cet éclat de la victoire, si elle eût été, ne fût-ce qu'un instant, l'esclave du démon par la faute originelle. Saint Augustin et d'autres docteurs ont vu

l'Immaculée-Conception dans cette apparition de l'avenir que révélait le Seigneur maudissant le serpent. Leur interprétation a été adoptée par l'Église. En présence de cette scène gravée par le burin de l'artiste, les Chartrains saluaient avec bonheur Notre-Dame en la fête de la Conception ; ils avaient en image le grand fait exprimé par le beau répons qu'ils chantaient à la procession de ce jour : *Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus*. Leur chant joyeux à la vue du dragon terrassé, c'était bien l'hommage à Marie Immaculée !

D'ailleurs, un témoignage de la foi chartraine à l'époque dont nous venons de parler, ressort assez explicite de la prose insérée au missel de Monseigneur de Lubersac :

Cœlis creat Omnipotens
Purum sceleris Angelum ;
Vel unâ Reginam Angeli
Quis labe dicat noxiam ?

Le Tout-Puissant crée pour les cieux l'Ange pur de toute faute ; et celle qui est Reine de l'Ange, qui donc la dirait coupable même d'une seule souillure ?

Ce n'est pas en l'église de Chartres qu'on eût bravé un tel défi. Les fidèles se rangeaient aux sentiments de leurs pasteurs. Or, prélats et principaux dignitaires n'étaient-ils pas, pour la plupart, investis des grades théologiques ? A l'Université de Paris, depuis l'an 1497, tout gradué faisait serment de soutenir la doctrine de l'Immaculée-Conception. Aussi, lorsque le pape Alexandre VII vint se prosterner aux pieds de Notre-Dame de Chartres, il dut être heureux de voir sa croyance et sa prière à l'unisson de celles de tous ses enfants, lui qui, par un décret solennel daté de 1661, a voulu « favoriser la pieuse dévotion d'honorer et de célébrer la bienheureuse Vierge, préservée du péché originel par la grâce prévenante du Saint-Esprit. »

Et que parlons-nous de ces temps encore trop rapprochés du nôtre ? Pourquoi ne pas remonter plus haut le cours des âges ? Les constructions premières de notre cathédrale actuelle, nous mettent en face du onzième et du douzième siècles. Or, les noms de deux prélats contemporains de ces

merveilles primitives, les noms de saint Fulbert et de saint Yves rappellent précisément les oracles les plus respectés à cette époque en faveur du grand privilége de Marie.

Les évêques de Chartres, saint Fulbert et saint Yves, se sont prononcés pour la doctrine de la Conception Immaculée. Yves l'a soutenue dans la chaire, et Fulbert dit dans ses paraphrases du salut de l'Ange à la Vierge : « *Ave, Maria, electa et insignis inter filias, quœ immaculata semper extitisti ab exordio tuœ creationis, quià paritura eras Creatorem totius sanctitatis.* Je vous salue, Marie, fille choisie et digne d'admiration entre toutes les autres, vous qui avez été immaculée toujours, dès le principe de votre création, parce que vous deviez donner naissance au Créateur de toute sainteté. »

Dans le concert harmonieux qu'ont fait entendre les siècles en l'honneur de la Vierge conçue sans péché, il nous a été doux de remarquer ces notes puissantes sorties du palais de Notre-Dame de Chartres. L'écho n'en a point été perdu en ce sanctuaire vénérable, le plus antique des sanctuaires de Marie dans les Gaules.

C'est sous l'influence de cette prédication, de ce chant des âmes épiscopales, que les artistes ont produit leurs compositions tant admirées, pages bibliques ou leçons de catéchisme ciselées sur la pierre et peintes sur le vitrail. Si la traduction des mystères y semble parfois insuffisante, faute d'emblèmes iconographiques pour certains détails du dogme, souvenons-nous que l'enseignement se complétait par les explications parallèles des docteurs chrétiens ; grâce à ce flambeau, l'idée des maîtres de l'œuvre et des imagiers n'apparaît plus dans un demi-jour, mais dans une pleine lumière, et les spectateurs passent aisément des hypothèses aux affirmations.

Ainsi, pour célébrer la Conception de Marie Immaculée, la statuaire du douzième siècle s'est contentée d'exprimer les légendes connues sur l'annonce de la Nativité, sans symboles spéciaux relatifs à l'exemption du péché d'origine. Le porche occidental de notre basilique offre dans ses trois baies un ensemble de sept cent dix-neuf figures qui se détachent, grandes

ou petites, austères ou gracieuses, entre les rinceaux ou les dentelles de pierre ; c'est parmi tant de richesses iconographiques que nous trouvons traité le sujet qui nous occupe ; il a fourni plusieurs charmantes miniatures aux chapiteaux historiés. La savante monographie de M. l'abbé Bulteau a expliqué l'ordre et le sens de ces sculptures si délicates. A gauche de la porte principale, nous voyons : 1° Joachim et Anne devant le grand-prêtre Isaschar qui refuse leurs offrandes ; 2° Les deux vertueux époux se retirant avec confusion ; 3° Joachim assis au milieu de ses troupeaux et recevant la visite d'un ange qui lui annonce la naissance de Marie ; 4° Joachim et Anne se rencontrant à la porte dorée, conformément à l'avis de l'ange, et se félicitant de l'honneur qui leur sera bientôt fait. La scène suivante explique de quel honneur il s'agissait ; car la petite Marie est près de sa mère.

Les mêmes légendes reparaissent sur d'autres points de l'église, mais avec plus d'ampleur et de mouvement, l'imagier ayant à sa disposition un cadre plus vaste ; il a omis toutefois la présentation à Isaschar ; et, en vérité, cette omission ne nous déplaît pas. Quels qu'aient été les desseins du grand-prêtre devant les deux époux qui semblaient ne pouvoir plus prétendre à la gloire de compter le Messie parmi leurs descendants, la peine qu'il leur cause ne nous laisse point sans tristesse. Oh ! combien différent eût été l'accueil, si Isaschar eût été mieux éclairé sur un avenir si proche de lui ! Il aurait éprouvé une vive joie, et son attitude nous eût fait deviner un langage tendre et chaleureux comme celui que le pieux historien du moyen âge, Sébastien Rouillard, prête au souverain pontife Druide présidant l'assemblée des Carnutes, lors de la cérémonie du Gui, cent ans environ avant la naissance de la Sainte Vierge.

« Leur Souverain Pontife..., après avoir faict le sacrifice du pain et du vin, selon leur coutume ordinaire, et prié le Dieu du ciel, selon leur commune formule, que le sacrifice qu'il offrait fust salutaire à tout le peuple chartrain, leur remonstra... que le souffle divin duquel il se sentait esmeu, lui dônait tout ensemble et ostait la parole ; que le cœur lui batait d'une

véhémente secousse, et se trouvait épris d'une allégresse extraordinaire, aiant à leur annoncer que par la révolution du nouveau siècle, il présageait aprocher la Vierge predicte par les Prophètes, par les Sybilles et sages Chaldéens, Vierge qui ramenait l'aage d'or, et produirait celui qui estait l'attente et l'espoir des Gentils. O Ciel ! pourquoi ton mouvement agile est-il plus lent et tardif que mes vœux ?... A la mienne volonté que tu rompisses... que de toi promptement sortit le Juste, et que la terre germast le Sauveur de nous tous !.... »

(A suivre prochainement). A. F. G.

FLEURS DES SAINTS

Le Bienheureux JOURDAIN, de Saxe, 2e général des Dominicains

Abandonnant aujourd'hui le champ de l'Histoire contemporaine, nous allons cueillir, dans le parterre si beau que celle du moyen âge offre à nos regards, une fleur tout embaumée des plus célestes parfums ..

L'ordre de saint Dominique, institué vers l'an 1216, avait reçu dans son sein le Frère Réginald, tout dévoué au culte de la Bienheureuse Vierge Marie. Sa parole avait tant de force que l'on redoutait d'assister à ses prédications de peur de se laisser gagner par la grâce entraînante qui découlait de ses lèvres... Une de ses plus belles conquêtes fut *Jourdain,* de Saxe, de la noble et pieuse famille des comtes d'Eberstein, venu de Cologne à Paris pour y achever de se perfectionner dans les sciences profanes ; cependant, Dieu avait sur lui d'autres desseins : il le destinait à une gloire plus éclatante que celle qu'il entrevoyait dans ses rêves d'avenir. Un sermon du frère Réginald qu'il entendit remua tellement son cœur, qu'il fit vœu intérieurement d'entrer dans l'ordre de saint Dominique, et, devenant apôtre avant même d'en avoir reçu la mission, il alla trouver Henri de Cologne, son intime ami, et le détermina à partager son bonheur. Tous deux gagnèrent ensuite un de leurs compagnons, et, s'étant présentés ensemble au couvent de la rue Saint-Jacques, ils y prirent l'habit des Frères prêcheurs, comblant ainsi par leur présence, le vide immense que venait de faire dans cet ordre naissant la mort

du Frère Réginald. Lorsque ce saint religieux disparut de ce monde, l'un de ses frères eut une vision merveilleuse : dans ce même cloître de la rue Saint-Jacques, il vit une source limpide disparaître soudainement et une autre jaillir à sa place. Puis celle-ci, prenant un cours rapide et grossissant toujours, alla se jeter dans la mer après avoir porté en tous lieux la fertilité et l'abondance.

Cette vision symbolique qui se rapportait au départ pour la *patrie* de Réginald et à l'entrée de Jourdain de Saxe dans la famille dominicaine, eut son entier accomplissement.

Non-seulement le bienheureux Jourdain exerça le ministère de la parole pendant vingt années avec un succès incomparable, mais, au troisième chapitre de l'ordre qui suivit la mort de saint Dominique, il fut élu pour succéder à ce grand patriarche.

Un des caractères les plus saillants de sa vertu était une charité pour les pauvres qui révêtait ces formes naïves et charmantes dont les saints du moyen âge avaient si bien le secret... Autant qu'il le pouvait, il donnait à tous les malheureux qui lui demandaient l'aumône, mais surtout au premier qu'il rencontrait.

On rapporte que, lorsqu'il étudiait la théologie à Paris, s'étant levé une nuit précipitamment pour aller à l'église, selon sa coutume, assister à l'office de la sainte Vierge, il mit seulement au-dessus de sa chemise de bure sa ceinture et son manteau. Il marchait vite, se croyant en retard : tout à coup un pauvre l'arrête, sollicitant du secours... Le Bienheureux, ne trouvant rien à lui donner et ne voulant pas le contrister par un refus, lui abandonna sa ceinture.

Il reprend ensuite le chemin de l'église : l'office n'étant pas commencé, ainsi qu'il le craignait, il se mit en prières devant un crucifix... Quel ne fut pas son pieux ravissement quand, en levant les yeux sur le signe sacré, il le vit entouré de la ceinture qu'il venait d'abandonner au pauvre par amour pour Jésus crucifié ! Cet encouragement que le Seigneur accordait à ses pieuses prodigalités, l'excita à les augmenter encore. Plusieurs fois on le vit dans les rues se dépouiller de ses vêtements pour en couvrir les membres souffrants de Jésus-Christ,

ce dont ses frères le reprirent et même l'accusèrent dans un chapitre général.

Mais le bon Dieu le consolait de ne pouvoir plus suivre toujours l'élan de son cœur en lui accordant le don de venir miraculeusement au secours des pauvres, des malades et des affligés. Dans un voyage en Thuringe, il guérit une femme atteinte de la même maladie que la pauvre fille d'Israël dont parle l'Évangile, qui suivait timidement le Sauveur, se disant en son cœur : « Si je touche seulement le bord de son vêtement, je serai délivrée de mon infirmité ; » en passant par les Alpes, il rendit l'usage d'un œil à un forgeron que l'ardeur du feu lui avait fait perdre.

A Ursace, petit village dénué de ressources qu'il traversait avec deux compagnons pour se rendre de la Lombardie en Allemagne, il multiplia de telle sorte deux petits pains qui restaient à un aubergiste pour lui et sa famille, que non-seulement ses frères et ses hôtes rassasièrent leur faim, mais qu'il put encore, malgré les résistances de son entourage qui s'opposait à ce qu'on ouvrit les portes de la maison, en distribuer à tous les pauvres qui se présentaient en foule.

Admirable confiance en la Providence, dont les effets se reproduisent souvent, quoique d'une manière moins apparente, sous le souffle fécond de la charité.

Le bienheureux, se souvenant d'avoir été sur les bancs de l'école, avait une affection toute particulière pour les étudiants ; aussi, afin de les attirer au service du Divin maître, il allait passer le carême à Paris ou à Bologne, et, grâce à son zèle, « les couvents de ces deux villes ressemblaient à des ruches d'où sortaient de célestes essaims pour les autres provinces. »

Les hommes n'étaient pas les seuls à se laisser prendre aux charmes que Dieu imprimait à sa parole. Il exerçait sur les êtres inférieurs de la création ce doux empire dont la vie de saint François d'Assise nous offre tant d'exemples. On rapporte à ce sujet le trait suivant :

Un jour que ses compagnons le devançaient dans un voyage, une belette vint à passer devant eux. Les frères s'étant arrêtés

autour du trou où elle avait disparu : « Pourquoi vous arrêtez-vous ici ? » leur demanda le bienheureux quand il les eut rejoints. « Pour tâcher, » répondirent-ils, de découvrir la charmante petite bête qui s'est enfoncée sous terre. Alors, se penchant vers le sol, le Bienheureux s'écria : « Sors, belle petite bête, pour que nous puissions te voir. » Celle-ci, sortant aussitôt sur le bord de sa cachette, leva ses petits yeux pour contempler le saint homme, qui la fit monter sur une de ses mains et avec l'autre la caressa sur la tête et sur le dos ; elle le laissa faire. Alors il lui dit : « Maintenant, retourne dans ta petite maison, et que béni soit Dieu ton créateur ! » Elle obéit à l'instant et disparut.

Uniquement occupé de la vie intérieure, les choses du dehors n'avaient aucune prise sur son esprit. Il arrivait donc parfois que, profitant de cette sainte abstraction, on lui faisait prendre un vêtement pour un autre sans qu'il s'en aperçut, c'est ainsi qu'il parut un jour au milieu de ses frères avec des cordons dorés à sa chaussure, qu'un grand du monde avait mis en échange des pauvres liens de cuir que portait le bienheureux.

Le saint religieux avait un grand amour pour la sainte Vierge Marie qui, en retour, le comblait des plus maternelles faveurs.

Il y avait quinze ans qu'il gouvernait l'ordre des Frères Prêcheurs, lorsque le désir de parcourir les saints lieux et de visiter en passant les couvents de Dominicains établis en Palestine, le déterminèrent à s'embarquer. La traversée fut heureuse et il signala son séjour dans la Judée par la conversion d'un grand nombre d'infidèles et par le renouvellement des mœurs et de la piété parmi les chrétiens. Cependant le temps vint de retourner en Europe. Le Bienheureux monta sur un vaisseau en partance, accompagné de deux frères et de vingt-neuf personnes. A peine était-on éloigné de la côte, qu'une horrible tempête assaillit le navire et le fit couler à fond (15 février 1237).

Presque tout l'équipage fut englouti dans les flots ; mais, par une de ces merveilles dont le Seigneur est prodigue envers les saints, pendant la nuit de célestes clartés environnèrent le

corps du Bienheureux et les restes inanimés de ses frères que les eaux de la mer avaient déposés sur le rivage. Avertis de leur présence par cette lumière surnaturelle, les habitants du pays accoururent en foule sur la plage, ils recueillirent les saints corps et, chose admirable, les pieuses mains qui les avaient ensevelis conservèrent pendant plusieurs jours une ravissante odeur... Les dépouilles mortelles des saints naufragés furent inhumées dans le couvent des Dominicains de Ptolémaïs.

Le Bienheureux apparut après sa mort à un frère du couvent de Limoges, lui apprenant le sinistre qui avait mis fin à ses jours. De nombreux miracles, opérés par sa médiation, rendirent son culte populaire. Le titre de *Bienheureux*, qu'il n'a cessé de porter, a été confirmé par le pape Léon XII le 10 mai 1826. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'ARTISTE INCONNU (1)

CHRONIQUE NORMANDE

Dans la royale abbaye de St-Wandrille, vivait, vers la fin du 15e siècle, un frère convers du nom de Simplicien. C'était un bon religieux qui s'acquittait à merveille de son office de jardinier, mais hors duquel il ne fallait rien lui demander, tant il paraissait être ignorant de toutes choses.

Depuis quinze ans qu'il avait quitté Caudebec pour entrer au couvent, il n'avait jamais franchi la porte fortifiée qui en fermait l'entrée, quand le R. Père abbé lui confia un message de confiance pour le curé de sa ville natale, se disant en lui-même qu'il n'en aurait pas encore oublié le chemin. En effet il le retrouva sans peine et atteignit bientôt les bords de la Seine dont le riant aspect sembla dérider son front pensif.

Alors, comme à présent, rochers, forêts et côteaux fertiles se reflétaient dans les eaux abondantes et paisibles du fleuve. Seulement les châteaux et les monasteres dont nous admirons les ruines étaient à cette époque dans toute leur splendeur, et de nombreuses barques passaient et repassaient témoignant du grand commerce qui se faisait. La France vivait en paix sous le sage gouvernement du roi Louis XII et de son ministre le cardinal Georges d'Amboise.

A mesure que le religieux cheminait, le flot des souvenirs, comme une irrésistible marée, envahissait son âme, et imprimait à sa marche une incroyable vitesse.

Mais quand il eut atteint les premières maisons de Caudebec, humbles demeures adossées aux rochers (sur lesquels grimpaient des vignes et fleurissaient des roses), où jadis notre voyageur connaissait par

(1) D'après une *Chronique normande*, de Lavergne, publiée dans l'*Univers*.

leurs noms bien des enfants, bien des mères, il ralentit ses pas..... La chaleur d'ailleurs était très-forte ; les filets séchaient au soleil : les gens se tenaient à l'ombre et personne ne passait sur la route poudreuse. Arrivé au presbytère, le frère Simplicien fut introduit par un clerc dans une chambre basse, où le curé assis lisait dans un gros livre posé sur un pupitre de chêne sculpté. Le bon prêtre se leva et reçut le message du Révérendissime abbé de Wandrille avec autant de joie et de respect que si c'eût été une lettre du roi. La lettre du reste renfermait, sous les liens de soie et le sceau fleurdelisé de l'abbaye, une enveloppe de parchemin pleine de pièces d'or et sur laquelle étaient tracés ces mots : « *Offert à Notre-Dame de Caudebec pour l'achèvement de son église et la construction de la flèche d'icelle.* »

— Mon bon frère ! dit le curé, je vais lire la lettre du Révérendissime abbé de Saint-Wandeville et y répondre *illico*. Veuillez m'attendre dans la salle où mon clerc vous donnera de mon meilleur cidre... Le frère Simplicien ne voulut rien prendre et demanda seulement la permission d'aller attendre à l'église que la réponse du curé fut prête. Cette église de Caudebec, dont le bon roi Henri IV devait dire, 90 ans plus tard : « Voici la plus belle chapelle que j'ai jamais vue », n'était pas terminée en 1499, et faisait déjà cependant l'orgueil de la ville. La tour n'avait pas de flèche et le grand portail, fermé par une clôture de charpente, était en construction ; mais à l'intérieur, les fines sculptures du *clerestory*, les autels, les clefs de voûte, les statues abritées sous des pinacles, toute la riche ornementation du style ogival fleuri, resplendissaient, aux rayons du soleil, de teintes d'or, de pourpre et d'azur, ce qui produisait un effet saisissant. Frère Simplicien après avoir baisé le seuil de la maison du Seigneur, alla s'agenouiller dans une chapelle où des lampes allumées et une colombe d'argent suspendue sous un *ciborium* ajouré comme une dentelle, annonçaient la présence du très-saint sacrement. Son oraison terminée, le religieux se leva et parcourut l'église comme quelqu'un qui cherche quelque chose. Tout à coup il s'arrête : ses yeux baissés sur les dalles qui pavaient le saint lieu avaient aperçu sur l'une d'elles l'inscription suivante tracée depuis peu d'années : « Cy-git Guillaume Le Tellier, natif de Fontaines, près Falaise, en « son vivant maistre-maçon de cette église de Caudebec qui, par « l'espace de 30 ans, en a eu la conduite. Il trépassa le 1er jour de « septembre l'an 1484.... Priez pour le repos de son âme. »

A côté était une autre pierre tombale, celle de Roberte, la fille de Guillaume Le Tellier, décédée avant le départ de frère Simplicien pour St-Wandrille.

Le frère pria longtemps à genoux sur ces pierres mortuaires qu'il baigna de ses larmes, puis il se dirigea vers la sacristie. Sur une grande

table placée devant la fenêtre, se trouvaient pêle-mêle des crayons, des compas, des équerres, des ébauches, des chiffres et des notes, enfin les dessins plus ou moins avancés d'une vingtaine de flèches. Le frère les regarda toutes, les compara longuement et murmura : « Non, ce n'est pas cela, *mais qu'importe.* »

Ces quelques mots sont à eux seuls une révélation, soulevant donc le voile d'humilité dont le frère Simplicien couvrait le passé de sa vie, nous allons, en peu de mots, raconter son histoire.

Jusqu'à l'âge de 18 ans, il fut jardinier comme son père, mais doué d'une vive intelligence, d'un goût exquis et d'une grande force de volonté, il quitta cet humble métier pour entrer comme apprenti, chez maître Le Tellier, dont il devint bientôt l'élève favori. Le premier au chantier, matinal comme l'alouette, laborieux comme l'abeille, il faisait sa tâche et souvent celle de Colin, le fils de son maître, puis il prenait un crayon et se mettait à dessiner ; selon l'usage du temps, il était admis à la table du patron. Trois années s'écoulèrent ainsi paisibles et radieuses comme un jour de printemps. En peu de temps il devint maître compagnon, et pour récompenser ses talents et sa bonne conduite, Guillaume Le Tellier lui destinait la main de sa fille chérie, quand la mort de *Roberte* vint briser toutes ses espérances de bonheur terrestre. Il ne songea plus dès lors qu'à se retirer du monde, et entra à l'abbaye de St-Wandrille, en qualité de frère jardinier, cachant à tous les secrets de son existence et les déchirements de son pauvre cœur... Son voyage à Caudebec raviva en lui de bien douloureux souvenirs ; mais habitué à dominer ses impressions, quand le clerc du curé vint l'avertir qu'il avait fini sa lettre, le frère Simplicien le suivit sans laisser apercevoir l'émotion qu'il éprouvait... Que dites-vous de notre église, lui demanda le curé en lui remettant son épître ?

— C'est une merveille, répondit le frère, mais il lui manque une flèche.

— Oh ! je le sais bien, tout le pays en réclame une, je reçois même des dons pour cela ; ce qui manque c'est un dessin. Quel malheur que maître Le Tellier n'en ait pas laissé ! Il avait dit pourtant à mon prédécesseur : « Ma flèche est composée : elle sera la plus belle de tout le pays de Caux ; » mais on a beau fouiller ses coffres, ses portefeuilles et ses cartons, on n'a rien trouvé.

— Maître Colin en fera un, dit le bon frère.

— Maître Colin en a fait plus de vingt. Aucun ne le contente ni moi non plus... C'est pourtant un bon ouvrier qui voudrait bien continuer l'œuvre de son pére, et glorifier Notre-Dame... Mais le génie n'y est pas...

Frère Simplicien devint rêveur... Il salua profondément le curé

et prenant congé de lui, il reprit la route de son monastère où il se livra à ses labeurs habituels. Par malheur, le cœur n'y était plus ; et bientôt le frère cuisinier vint avertir le père abbé que le bon frère avait perdu tout appétit, qu'il maigrissait à vue d'œil, qu'il oubliait même d'arroser son jardin, et en homme *pratique* qu'il était, il lui dit : « Qui fera venir des légumes s'il tombe malade, et alors comment pourrais-je fournir les tables ? »

« Depuis quand notre frère Simplicien est-il ainsi ? » demanda dom Gérard.

— Depuis qu'il est allé à Caudebec, mon père, il faut qu'on lui ait jeté un sort. Tenez, regardez-le.

La fenêtre du père Abbé s'ouvrait sur un balcon crénelé qui dominait le jardin. L'abbé s'avança et le frère cuisinier lui montra du doigt Simplicien qui, une baguette à la main, dessinait sur le sable de la grande allée, tandis qu'une poule en maraude bouleversait la plate-bande à deux pas de lui.

— *Là*, s'écria le frère cuisinier, a-t-on jamais vu chose pareille. Notre pauvre frère est en chemin de devenir fou, puisqu'il laisse les poules entrer dans le jardin du père Abbé.

— Allez lui dire de venir me parler, frère Mathieu...

Bientôt après l'inculpé entra chez dom Gérard, se mit à genoux et subit un interrogatoire.

— Frère Simplicien, est-il vrai que vous êtes malade ?

— Non, mon père, je me porte bien.

— Alors, pourquoi ne mangez-vous plus ?

— Mais... je crois que je mange comme de coutume.

— Que dessiniez-vous tout à l'heure sur le sable !

— Hélas, je n'ose le dire.

— Dites-le, je vous l'ordonne.

— Mon père, je dessinais la flèche de l'église de Caudebec

— La flèche de Caudebec ? mais elle n'existe pas !

— Elle a existé dans la pensée du défunt maître Le Tellier, mon père, et je tâche de la retrouver.

— Pour le coup, je crois que le frère cuisinier a raison, pensa l'abbé, ce propos est celui d'un fou.

— Mais mon fils, reprit-il à haute voix, d'où vient qu'un jardinier comme vous rêve à dessiner, à bâtir, tout comme le ferait un architecte ?

— C'est que je l'ai été, mon Révérend père, dit le pauvre Simplicien : je croyais n'y plus penser jamais. En renonçant à mon art et reprenant mon premier métier, j'avais espéré oublier... Mais... et d'une voix tremblante d'émotion, il raconta simplement au père Abbé sa visite à l'église, sa conversation avec le curé, puis sa vie tout entière : et, tout sévère et ascétique religieux qu'il fut, dom

Gérard, pendant ce récit, sentit plusieurs fois des larmes humecter ses yeux, Toutefois, il se contint et dit froidement au frère :

— Prenez cette feuille de vélin, ce crayon, et dessinez-moi la flèche de Caudebec.

— Je ne puis, dit Simplicien, un nuage me cache cette flèche. Je ne la verrais nettement que si je pouvais aller à la chapelle de *Barre-y-va*. C'est là, sur la muraille, que mon maître avait tracé quelques lignes. C'est là que la vision reparaîtrait. Oh ! par grâce, mon père, permettez-moi d'aller à Barre-y-va.

— Vous irez demain : mais, au nom de la sainte obéissance, ne dites mot à personne de notre entretien ni de la flèche, ni de maître Le Tellier.

— Je vous le promets, mon père, que Dieu vous récompense ! Bénissez-moi, je vous prie.

Dom Gérard étendit la main sur le front du religieux et le bénit, plus ému lui-même qu'il ne voulait le paraître.

Le 5 août, tout en récitant l'office de Notre-Dame des Neiges, frère Simplicien cheminait vers la chapelle de *Barre-y-va*. C'était à pareil jour, seize ans auparavant, qu'il y était venu en compagnie de maître Le Tellier et de sa famille. Après une fervente prière dans la chapelle, le pieux architecte, tout rêveur, tirant un crayon de son escarcelle et s'approchant du mur extérieur, y traçait quelques lignes. Son élève le regardait et s'écria : « O maître ! quelle belle flèche ce serait ! »

« Retournons au logis, » avait dit Guillaume Le Tellier : « il me tarde de dessiner ce que j'indiquais là. Ce soir, tu verras ! »

Mais le soir même, Roberte était tombée malade, et quelques jours après elle était morte... Tous ces souvenirs du passé revenant à la mémoire du frère Simplicien, l'absorbaient à tel point qu'il dépassa la porte de la chapelle.

La voix d'un mendiant aveugle assis près du seuil et qui demandait l'aumône aux pèlerins, le fit revenir sur ses pas ; il entra dans le béni sanctuaire. Sa prière fut courte, il avait hâte de revoir le mur extérieur. Il sortit, fit le tour du petit édifice, écarta le feuillage des buissons qu'on y avait laissés croître, et, sur la muraille tigrée de lichens jaunâtres, retrouva quelques traits encore visibles de Guillaume Le Tellier.

C'était bien peu de chose, mais c'était l'étincelle qu'un souffle allait raviver ; c'était le germe fécond du feu sacré : la vision resplendissait nette et lumineuse, tandis que le frère se hâtait de copier ces linéaments à demi effacés. Quand ce travail fut achevé, il revint à la chapelle pour faire son action de grâces, puis, d'un pas ferme et rapide, il reprit le chemin de l'abbaye. Larmes, regrets, douloureux souvenirs s'effaçaient de son âme. L'artiste rentrait en posses-

sion de lui-même. L'inspiration religieuse faisait palpiter son cœur. Il sentait tressaillir en lui un chef-d'œuvre, et, lorsqu'il passa près de l'église de Caudebec et de sa tour inachevée, il se signa et murmura joyeusement : *Veni, sponsa, coronaberis !* »

Lorsque le frère Simplicien, de retour à l'abbaye, présenta son plan au père abbé, celui-ci l'examina soigneusement, puis, regardant en face le frère, il lui dit :

— Si je vous disais de brûler ce dessin, mon fils, bien que ce soit un chef-d'œuvre, que feriez-vous ?

— J'obéirais, mon père.

— Si je vous disais, au contraire, ce beau travail sera conservé, je chargerai Colin Le Tellier de l'exécuter, mais ni lui ni personne ne sauront le nom de celui qui en est l'auteur, le vôtre, mon fils...?

— J'y consentirais de tout cœur, mon père. L'œuvre, d'ailleurs, n'est pas mienne ; je n'ai fait que retrouver la pensée de maître Le Tellier.

— Donc, vous me donnez ce dessin pour en faire à Notre-Dame de Caudebec donation pleine, entière, irrévocable.

— Je vous le donne, et je vous jure devant Dieu un secret inviolable.

— Allez, mon fils ; je suis content de vous. Retournez à vos fleurs, priez Dieu et oubliez tout le reste.

Sept années s'écoulèrent avant que l'élégante pyramide aux trois couronnes fleurdelisées, aux découpures délicates, aux allures aériennes, ne reçut son complet achèvement. Enfin, Colin Le Tellier, qui avait habilement dirigé tous les travaux, vint prévenir le curé que la croix de pierre fleuronnée qui terminait l'édifice venait d'être posée, et que l'on pouvait procéder à la bénédiction solennelle. Cette grande cérémonie fut fixée au 6 août, en la fête de Notre-Dame des Neiges.

L'abbé de Saint-Wandrille, seigneur suzerain de Caudebec, fut convoqué pour la présider. Cette nouvelle s'était répandue dans le couvent et y causait une grande joie ; la plupart des religieux, presque tous enfants du pays, devaient accompagner le R. P. abbé... La veille de la fête, tandis que Frère Simplicien fauchait le regain du petit pré du cloître, Dom Gérard vint vers lui et lui demanda s'il souhaitait quelque chose :

— Oui, mon Père, dit le bon frère.

— Dites-moi ce que c'est, mon fils ?

— Je ne le puis, il faudrait parler d'un fait que j'ai promis de taire à jamais.

— Eh bien ! mon enfant, je parlerai pour vous, et demain vous viendrez avec moi à la bénédiction du clocher de Caudebec.

Frère Simplicien laissa tomber sa faulx, se couvrit le visage de ses mains et fondit en larmes.

L'abbé s'éloigna aussitôt, craignant de pleurer aussi.

Ce fut une magnifique fête ; les maisons de Caudebec étaient tendues et fleuries comme pour la Fête-Dieu ; toutes les barques pavoisées, l'église ornée de tapisseries et de guirlandes. Le frère Simplicien, qui marchait parmi les religieux, ne voyait et n'entendait rien de ce qui se passait à ses côtés : du moment où il avait vu de loin poindre la flèche, il n'avait plus regardé qu'elle, et son visage ordinairement impassible rayonnait de bonheur...

Au moment d'entrer à l'église, le père Abbé, se retournant, le chercha des yeux et, lui faisant signe d'approcher, lui dit tout bas : « Allez où vous voudrez — partout — là haut : — je vous laisse congé jusqu'à l'heure du départ. »

Frère Simplicien remercia dom Gérard et, tandis que la foule pénétrait dans le lieu saint, il se glissa dans l'escalier de la tour, le gravit lestement, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé à la base de la flèche, au-dessus de la chambre des cloches.

Elles sonnaient à grandes volées, l'église retentissait des chants sacrés et la tour vibrait comme une harpe immense.

Le cœur du religieux battait à se rompre. En jetant ses regards sur la campagne qui s'étalait à ses pieds, une sorte de vertige le saisit : il croyait sentir le mouvement des flots et que l'église, transformée en navire, le conduisait dans l'espace vers le port éternel, objet de toutes ses espérances, et récompense promise à tous ses sacrifices !

Le soir vint et, aux dernières heures d'un couchant d'été, frère Simplicien salua pour la dernière fois la flèche de Caudebec.

Le bon religieux, l'artiste inconnu, le créateur de la flèche *à la triple couronne*, vécut fort vieux. Cependant Dieu, dans sa miséricorde, l'appela à lui deux ans avant que les calvinistes ne vinssent piller l'église de Caudebec.

Tout l'éloge de frère Simplicien est compris dans ces paroles du Père abbé au lendemain de la fête. Comme on lui demandait si le personnage mystérieux qui avait dessiné la merveilleuse flèche que Colin Le Tellier n'avait fait qu'exécuter, selon son propre témoignage, était ange ou démon, il répondit : « Je pense que tout ce qui est beau vient de Dieu, et que l'homme capable de produire un chef-d'œuvre et de n'en vouloir tirer pour lui ni *laus*, ni honneur, doit être en bon chemin de gagner le ciel... »

C. de C.



FAITS RELIGIEUX

— Le 5 janvier, N. S. P. le Pape a reçu cent généraux ou procureurs généraux d'ordres religieux. En répondant aux félicitations qui lui étaient adressées, il a dit : « Les ordres religieux sont les forteresses de l'Eglise. Ils sont partout secourables, répandent partout des bienfaits et des consolations et constituent une grande force sociale.

« La révolution, sachant cela, s'est emparée des monastères et des propriétés monastiques et a dispersé les religieux. L'orage a été formidable ; mais après l'orage les religieux se réunissent, se comptent, recommencent leurs travaux et rachètent leurs couvents. »

— Après avoir annoncé, dans sa lettre à Son Eminence le cardinal De Luca, le projet relatif à une nouvelle édition très-complète et soigneusement contrôlée de toutes les œuvres de saint Thomas d'Aquin, le Souverain-Pontife continue de prendre les mesures nécessaires pour mener son projet à exécution. Il a nommé à cet effet, à Rome et à l'étranger, des commissions spécialement chargées du contrôle ou travail préparatoire à l'édition pontificale.

— *La fête de l'Épiphanie à Rome.* — Rien n'est beau comme la fête de l'Epiphanie à Rome dans l'église de la Propagande. Sur cinq autels, depuis le matin jusqu'à midi, des messes sont dites par des prêtres des contrées les plus éloignées avec les ornements et selon les rites les plus divers, en cinq langues, en grec, en syriaque, en chaldéen, en cophte, en arménien. On remarque surtout le prêtre abyssinien, dont une grande chasuble en argent recouvre tout le corps, et ne laisse voir que le visage et les mains noires comme le charbon.

Dans l'église Saint-André *della valle*, il y a, chaque jour de l'octave, un sermon dans chacune des principales langues vivantes.

— *Pie IX.* — S'il suffisait de la voix du peuple chrétien pour canoniser un serviteur de Dieu, disent les *Annales du culte de Saint-Joseph*, nous aurions déjà la consolation de voir sur nos autels les précieuses reliques du Pape de l'Immaculée-Conception. Les fidèles qui vont à Rome ne se contentent pas d'aller à Saint-Pierre prier devant le tombeau provisoire de ce saint Pontife, mais encore ils vont en pèlerinage à l'église de Saint-Laurent-hors-les-Murs, choisie par Pie IX lui-même, comme le lieu de sa sépulture définitive. Le Pape n'est pas encore là, et déjà on l'y vénère. Les murs sont couverts d'inscriptions en son honneur, de couronnes, de guirlandes, de cadres en forme d'*ex-voto*. Les inscriptions, et il y en a dans toutes les langues, expriment les plus nobles et les plus affectueux sentiments. On en a livré un grand nombre à la publicité. A l'occasion de l'anniversaire de sa mort, 7 février, Pie IX recevra certainement de nouveaux témoignages d'amour filial.

— *Paris.* — La neuvaine de sainte Geneviève, célébrée simultanément à Saint-Etienne-du-Mont, où se trouve le tombeau, et à Sainte-

Geneviève, où se trouvent quelques reliques de la sainte, a montré une fois de plus que la foi n'est pas morte au cœur de la population parisienne et que, malgré tous les efforts faits pour la détruire, elle conserve encore de profondes racines dans les âmes.

Le vaste temple de Sainte-Geneviève s'est trouvé, particulièrement le jour de la clôture, à peine suffisant pour contenir l'affluence qui se pressait dans son enceinte, et c'était merveille de voir le recueillement avec lequel la foule a écouté l'allocution de Mgr Richard, archevêque de Larisse, qui présidait la clôture, et s'est inclinée sous sa bénédiction. On a spécialement remarqué le grand nombre d'hommes qui assistaient à la procession et suivaient la châsse de la patronne de Paris, portée par des hommes.

— Nous n'avons pas à rendre compte des séances de la Chambre des députés. Disons cependant, qu'à l'occasion des attaques contre l'aumônerie militaire, la cause catholique a été défendue très-éloquemment par plusieurs orateurs ; MM. de Kerjégu et Villiers se sont distingués dans cette lutte et ont droit à notre reconnaissance.

— *La Franc-Maçonnerie.* — Les catholiques doivent savoir ce qui suit : Le 26 septembre dernier, la L.·. *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié réunies*, Or.·. de Besançon, célébrait une « fête de famille » et distribuait des prix aux élèves des écoles *laïques* municipales, en présence du F.·. Oudet, sénateur et maire de la ville. Le discours prononcé à cette occasion par l'orateur de la loge, le F.·. Ch. Beauquier, a été reproduit par le *Monde maçonnique.* Nous y cueillons les deux passages suivants :

«... Persuadons-nous bien que nous ne serons réellement victorieux des superstitions et de l'erreur *(sic)* que le jour où nous serons aidés par la femme, quand elle combattra le bon combat à nos côtés.

« Mais tant qu'il n'en sera pas ainsi, *tant que nous n'aurons pas soustrait nos filles à l'enseignemsnt de l'Église : tant que l'éducation laïque, civique, républicaine, ne les aura pas transformées, tant qu'elles ne penseront pas comme nous, notre œuvre sera vaine*, tous nos efforts seront condamnés d'avance à un pitoyable avortement... »

«..... Il faut que l'instituteur soit dans chaque commune l'apôtre de la vérité et du progrès *(sic)*, *l'organe naturel de la propagande pour les idées avancées, l'émule, le rival du prêtre, dont il arrivera ainsi à contrebalancer l'influence.* C'est alors, mais alors seulement, que les populations les plus réfractaires, les plus arriérées de nos campagnes, pourront avancer dans la voie du progrès (*sic*) sans que nous puissions craindre de les voir reculer... »

— *Nécrologie.* — Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon, est mort le 13 janvier, après une longue agonie.

Mgr Dubreuil était né à Toulouse, le 17 janvier 1808. Il administrait le diocèse d'Avignon depuis le 21 décembre 1863.

— *Le frère Floride.* — On écrit de Rome : Le frère Floride, procureur général des frères des Ecoles chrétiennes, a succombé à une attaque de pleurésie. Son nom était entouré du respect de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. D'une douceur évangélique, d'une expérience consommée, d'une charité tout aimable, il ne s'appartenait point. Il était à Dieu dans les enfants, dans les affligés, dans les pauvres. Encore qu'il fût âgé, il demeurait actif, exerçait, à son insu, une grande influence et était nécessaire à sa congrégation autant qu'un homme ici-bas peut être nécessaire.

Nous perdons tous, nous, colons de Rome, un ami, un père autant que *frère ;* sa congrégation perd un de ses membres les plus utiles ; la France, qu'il aimait avec la passion qu'on a pour elle loin d'elle, perd une illustration. Et je dis *illustration* à dessein. Il y a dans le firmament religieux de ces étoiles voilées au regard des puissants et des politiciens, mais dont les humbles et les petits seuls ont le privilége d'apercevoir la douce et pure clarté.

— *Espagne.* — Le gouverneur de Séville vient de prendre, à la suite d'une démarche faite par les dames de cette ville, une mesure qui mériterait d'être imitée partout où des circonstances analogues l'exigent. Ce fonctionnaire a adressé au chef de l'ordre public une circulaire ordonnant au corps d'ordre public de poursuivre avec toute rigueur le blasphème, et de procéder à l'arrestation des blasphémateurs, et de faire connaître, dans tous les cas, au gouverneur, leurs noms, adresse, etc. — Le simple fait de mal parler en public sera, pour un agent du corps d'ordre public, un motif suffisant pour sa révocation.

S'il va jusqu'au blasphème, il sera, en outre, puni des peines ordinaires.

Brésil. — La sollicitude du S. Père pour les intérêts de l'Eglise catholique dans les parties les plus reculées du monde vient de se révéler de nouveau par une note du cardinal Nina au gouvernement du Brésil. Les francs-maçons, maîtres du pays, s'y livrent à tous les excès. Parodiant dans les rues les cérémonies du culte ils se livrent aux plus affreux scandales. Le cardinal Nina a appelé l'attention du gouvernement sur ces faits et sur l'état de trois diocèses privés d'évêques depuis plusieurs mois.

Un baiser au crucifix. — Dans son discours prononcé récemment au Havre en faveur des Frères, M. Raoul Ancel racontait le trait qui suit :

« Au lendemain de la bataille de Champigny, près Paris, sous la neige qui couvrait le sol, les Frères de la Doctrine chrétienne cherchaient les morts et leur donnaient la sépulture.

« Un médecin des ambulances, qui se trouvait là, en vit un qui, la fosse creusée et le pauvre soldat couché dans son tombeau, se pencha au fond du trou comme pour embrasser ce cadavre.

« Il approcha. Le mort tenait un chapelet dans ses doigts raidis ; le Frère venait de baiser le crucifix !

« C'était la raison de son dévouement.

« C'est la raison du dévouement de vos Frères. » (Bravos et applaudissements prolongés.)

Les servantes des pauvres. — Elles sont *deux cent mille* en France. Cette milice sacrée se divise ainsi : Soixante-dix-mille sont organisées en congrégations, sous différents noms, ayant des patrons différents, mais que les chrétiens de tous les pays désignent sous un seul titre : *Sœurs de Charité.* Les congréganistes dont nous venons de parler sont hospitalières et enseignantes, c'est-à-dire qu'elles ont pour mission de soigner le corps et l'esprit, de panser les plaies et d'enseigner à lire aux enfants, en même temps qu'elles leur enseignent à croire et à aimer. Ces congrégations sont au nombre de deux cent vingt-cinq. Ne sont pas comprises dans ce total les congrégations de gardes-malades, qui vont au domicile de ceux qui les appellent. Quatre-vingt-dix mille autres sœurs sont organisées en communautés autorisées. Il existe un certain nombre d'associations religieuses de femmes non autorisées et vouées aussi au service des pauvres : elles sont au nombre de deux cents, représentant environ un personnel de quarante mille femmes. — C'est donc un effectif de deux cent mille servantes des pauvres. Et leur nombre est insuffisant, car elles ont à soigner : les pauvres dans les hôpitaux, les malheureux à domicile, les incurables, les enfants abandonnés, les vieillards tombés en enfance, les prisonniers, les fous, les blessés aux armées, les pestiférés aux pays lointains, les cholériques, les soldats atteints du typhus ou de la fièvre jaune, tous ceux enfin que la maladie, la misère, les infirmités, les épidémies, les catastrophes frappent, à l'Orient comme à l'Occident, chez nous comme chez les autres, sans distinction de peuple ni de religion ! Faites-donc le vide, chassez les religieuses. Créez de nouveaux impôts. Vous verrez si le dévouement s'achète au poids de l'or !

Charité pour les pauvres. — Une princesse qui a expié dans un troisième exil les crimes de sa nation, la fille de l'infortuné Louis XVI ne laissait rien perdre afin de pouvoir soulager un plus grand nombre de pauvres. On raconte qu'elle se faisait apporter des différents ministères toutes les enveloppes qui étaient recouvertes de cire d'Espagne ; elle passait deux heures par jour à enlever la cire, puis on la mettait dans le commerce ; ce qui rapportait par année *quatre à cinq mille* francs pour les pauvres.

— Les messes commémoratives du 21 janvier 1793 ont attiré une foule considérable d'assistants partout où elles ont été célébrées, surtout à Paris, dans la chapelle expiatoire. L'anniversaire de la mort de Louis XVI restera un jour de deuil pour la France.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto.—Une plaque de marbre portant inscription d'une action de grâces. — Un cœur.

Lampes.— 93 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 71 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 3; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 456.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 128.

Nombre de visites faites aux clochers : 20.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Janvier ont été consacrés 39 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— Notre chronique dernière s'arrêtait à la fête de Noël. Depuis lors nous avons eu de nombreuses cérémonies à la cathédrale et à la Crypte, mais toutes conformes aux usages de chaque année. Malgré le froid rigoureux, l'affluence a été grande à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre pour la messe de minuit. Il en a été de même, le 28, fête des Saints Innocents. Ce jour-là les enfants de chœur célébraient leur fête patronale, et, après les offices capitulaires où leur revenait l'honneur du chant et des cérémonies, ils avaient un beau salut à la Crypte, avec une charmante allocution par M. l'abbé Gougis, professeur à la Maîtrise et chapelain de Notre-Dame.

Le 22 janvier, la fête de l'Adoration, solennité toujours et partout fort édifiante, a été célébrée dans l'église souterraine de Notre-Dame de Chartres avec une vraie magnificence. Profusion de lumières qui étincelaient sur des bouquets de fleurs d'or ; beaux chants ; surtout grand nombre de communiants et d'adorateurs. Le sermon du soir a été prêché par M. l'abbé Hubert, professeur à la Maîtrise et chapelain de Notre-Dame ; pieuse et solide instruction sur Jésus, la voie, la vérité et la vie.

— Il y a eu sermon de charité, le 28 décembre, par le R. P. Baudry, missionnaire de Notre-Dame sur Vire, en faveur des pauvres soutenus par la Conférence Saint Vincent de Paul ; — de même, le 18 janvier, par un Jésuite du Mans, le R. P. Le Chauff de Kerguélec, en faveur de l'Œuvre des Jeunes Économes. Ces deux prédicateurs ont vivement satisfait leur auditoire ; le premier avait déjà laissé d'heureux souvenirs après son carême de 1879.

— Le dimanche 18 janvier, à la messe ont eu lieu les prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres. Les autorités civiles et militaires y ont assisté dans le chœur. Monseigneur a parlé après l'évangile ; son discours très religieusement écouté a roulé sur la foi en Jésus-Christ, notre médiateur auprès de son Père et soutien perpétuel de la Sainte Eglise.

— La fête annuelle de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres se célèbrera le dimanche, 1er février.

— C'est à ce même jour de la Sexagésime qu'est fixée la quête annuelle pour l'Université catholique de Paris. Monseigneur l'évêque de Chartres, donnant avis de cette collecte, a exposé à ses diocésains la situation générale de l'Œuvre, telle que le fit connaître en septembre dernier, le vice-recteur de l'Université, dans un rapport déjà signalé par la *Voix de Notre-Dame*.

Monseigneur termine ainsi sa lettre :

« Nous invitons avec plus d'instance que jamais les prêtres et les fidèles du diocèse de Chartres, à prier Dieu pour qu'il nous conserve la liberté d'enseignement à tous les degrès, liberté si difficilement conquise, soutenue au prix de tant de sacrifices et que les ennemis de la religion voudraient par tous moyens entraver et même détruire. La persécution exercée aujourd'hui contre l'instruction chrétienne de la jeunesse ne peut manquer d'avoir les conséquences les plus désastreuses ; car, sans le principe fondamental de l'autorité de Dieu et de la religion, l'ordre, les mœurs, le bonheur des familles et de la patrie disparaissent en même temps. »

Nécrologie. — M. l'abbé Ferrand (Adelmar-Alexandre), curé de Langey, est décédé le 26 décembre à l'âge de 35 ans et demi. Ce digne prêtre, par son esprit de régularité et son zèle, méritait l'estime de tous ; et on la lui accordait franchement à Langey, comme on l'avait fait à Ecublé et à Theuvy qu'il desservit au sortir du Séminaire. Il était depuis longtemps d'une santé chétive ; ses forces se sont épuisées rapidement dans une maladie plus sérieuse que l'on a été impuissant à détourner. La mort ne l'a pas surpris ; il a fait pieusement et généreusement son dernier sacrifice. — Nous recommandons son âme aux prières.

— M. l'abbé Peschot, précédemment curé de Chapelle-Royale, est nommé à Langey.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Un jeune homme de la campagne, ancien élève de la Maîtrise de Notre-Dame de Chartres, a failli perdre la vie en se livrant à une occupation de son métier. Il travaillait, comme menuisier, sous un pont nouvellement construit, lorsque ce pont de mauvaise maçonnerie, s'écroula tout-à-coup et le couvrit de ses décombres.

Les témoins regardaient comme impossible l'extraction du malheureux qu'ils croyaient à l'état de cadavre. Accourue à cette épouvantable nouvelle, l'aïeule de l'ouvrier trouva des forces comme seul peut en donner un amour maternel et arracha de ses mains quantité de pierres ; puis elle entendit sortant des ruines une voix qui l'encourageait et la priait de cesser ses lamentations. Aussitôt elle appela à son aide, et l'on finit par débarrasser la victime qui

n'emporta de cette situation critique que des blessures sans trop de gravité. Le jeune homme s'était souvenu de Marie, et Marie l'avait sauvé. On est venu à Chartres en pèlerinage pour remercier Notre-Dame et en même temps pour demander la guérison rapide des contusions dont souffrait encore l'ouvrier.

Quelques semaines après, le jeune homme a écrit à un de ses anciens maîtres la lettre suivante : « Vous savez le grave accident qui m'est arrivé à la fin d'octobre. Plus de cinquante mètres cubes de terre et pierres étaient tombés sur moi. Ma vie était extrêmement en danger ; on n'avait plus d'espoir de me trouver vivant. J'avais sur moi un scapulaire de la très-sainte Vierge. J'attribue, et beaucoup de personnes ainsi que moi attribuent mon salut à sa protection. Mes forces affaiblies par cette catastrophe sont à peu près rétablies. Grâces en soient rendues à Notre-Dame de Chartres qu'on a invoqué pour moi ! (E. Boitard, de Marville-les-Bois, diocèse de Chartres).

2. C'est pour moi un bonheur de vous dire que les bonnes prières des Clercs à Notre-Dame de Chartres ont été exaucées. Les difficultés qui causaient nos vives et légitimes inquiétudes se sont aplanies. La volonté de Dieu s'est manifestée si clairement que nous n'avons qu'à le remercier. Bénis soient le Seigneur et sa sainte Mère.

(D. L. à V., diocése de Soissons)

3. Un père de famille, notre domestique, L. J., vous avait écrit au mois d'août pour recommander aux priéres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre sa femme et son petit enfant, alors très-sérieusement malades. Tout danger a disparu. En reconnaissance de cette grande faveur, la famille vous envoie une modeste offrande et demande une lampe devant l'autel de la très-sainte Vierge ; l'enfant est consacré à Notre-Dame de Chartres.

(F. N., à Orléans).

— On nous communique la note suivante :

L'Œuvre des Tabernacles dont le siège central est à Paris, et qui, depuis environ vingt ans, a déjà rendu tant de services aux églises pauvres du diocèse de Chartres, vient de faire une grande perte en la personne de Melle Wagner, décédée à Paris, le 31 décembre dernier.

Melle Wagner était membre du Conseil général de l'Œuvre et dirigeait tous les travaux relatifs à la chasublerie avec une grande habileté et une entente admirable de tous les détails que comportait ce genre de travaux. Son esprit d'ordre et d'économie et ses vues d'organisation dans la distribution du travail, en avaient fait en quelque sorte l'âme et la cheville ouvrière de l'Œuvre.

Cette perte, presque à la veille de l'exposition générale et de la distribution, entre les diocèses, des nombreux objets qui se terminaient en ce moment, mettant le Conseil de l'Œuvre dans un grand embarras, oblige les Dames qui en font partie, à reculer l'exposition qui d'ordinaire se fait à Paris, vers la Chandeleur, et à reporter cette exposition après les fêtes de Pâques.

Un avis ultérieur sera inséré dans notre feuille aussitôt que le jour de cette exposition sera fixé.

BIBLIOGRAPHIE

— *Élévations sur la doctrine et la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 2 beaux volumes in-8°, par Mgr Charles Gay, évêque d'Anthedon, auxiliaire de Son Eminence le cardinal de Poitiers.

Oudin, éditeur, Paris, 51, rue Bonaparte. Ce remarquable ouvrage, fruit et reproduction des méditations de l'auteur, sont dignes du cœur et de la plume de celui qui a composé ces beaux traités de la vie et des vertus chrétiennes que nous avons déjà recommandés à nos lecteurs.

— Le Scrupule. — Les éditeurs Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, à Paris, viennent de publier un excellent petit manuel de direction intitulé *Le Scrupule*, d'après Saint François de Sales et Saint Alphonse de Liguori, docteurs de l'Eglise. Ce manuel est extrait, traduit et annoté par Mgr Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie. 1 vol. in-18 : 1 fr. 30.

—Vingt exercices du Chemin de la Croix, par Mgr Louis-Désiré Bataille, évêque d'Amiens (ouvrage posthume). Un beau vol. in-18 jésus, de VI et 448 pages, avec portrait. Prix : 3 fr, et par la poste : 3 fr. 50. (Amiens, A. Guillaume, libraire-éditeur, 5 et 7, place Saint-Denis).

« Sollicité, de différents côtés, de publier ces *Exercices* qu'il avait composés pour mettre à la portée de son peuple les enseignements de la Croix, Monseigneur avait fini par se laisser vaincre par tant d'instances et plus encore par le désir de continuer après sa mort le plus cher de ses apostolats. Malade et déjà mourant, il consacrait à revoir et à corriger son manuscrit ce qui lui restait de forces et de vie, puisant dans cette occupation les grâces de résignation, d'abandon et de joie céleste, qui ont marqué d'un merveilleux éclat les derniers jours de son existence. Quand est venue l'heure suprême, le travail était arrivé à son terme. Une main filiale en a recueilli les pages avec un soin pieux... »

A la suite des Chemins de Croix, M. l'abbé Dahiez, qui a recueilli avec un soin filial ces pieuses méditations, a joint les prières avant et après chaque Station, le *Stabat Mater* et les *Dévotes Méditations sur tous les mystères du saint Sacrifice de la Messe*, par saint François de Sales ; en y ajoutant ces dernières, il a eu pour but non-seulement de donner au livre qu'il offre aux fidèles une plus grande utilité, mais aussi de leur rappeler qu'ils peuvent assister parfaitement à la Messe en méditant la Passion de Notre-Seigneur.

-- **Almanach catholique de France.** — La Société de Saint-Augustin, rue Royale, 26, Lille, vient d'éditer *Le grand Almanach catholique de France*, qui a droit à une place d'honneur parmi tous les recueils de ce genre. Elle s'est dit que, puisque le ménage de l'ouvrier chrétien et la chaumière du rural avaient leur almanach, les salons catholiques pouvaient avoir le leur. Et quel salon ne serait fier de montrer sur la table où, pour la distraction des visiteurs, trônent les belles éditions illustrées de la librairie catholique, le charmant almanach de la Société de Saint-Augustin ? Beau papier, impression incomparable, caractères splendides, rien au point de vue de l'art de l'imprimerie ne manque à l'almanach de Lille. Ajoutons qu'outre cette magnifique exécution et de charmantes gravures, l'almanach de Lille offre à ses lecteurs une collection de récits dus à la plume de nos meilleurs écrivains, et un grand nombre de renseignements politiques et religieux d'une haute importance. Notre-Dame de Chartres occupe une belle page dans cette publication artistique.

L'Almanach catholique de France est en vente chez tous les libraires et à la Société de Saint-Augustin, Lille, rue Royale, 26, au prix de **2,50**.

— La Confession *ou l'amour de Jésus pour les pénitents*, par Son Éminence le cardinal Henri-Edouard Manning, archevêque de Westminster ; traduit de l'anglais par L. Pallard, docteur en théologie et dans l'un et l'autre droit, recteur émérite des quatre nations, missionnaire apostolique. 2e édition. Prix : 75 centimes, à la librairie Bourguet-Calas, rue St-Sulpice, 38, Paris — Ce sera suffisamment louer ce livre que de dire qu'il a conduit une multitude d'âmes au tribunal de la Pénitence. Le traducteur a ajouté le *Pater* de la jardinière, les prières pour la confession et la communion, etc.

FÉVRIER 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1880.

Chaque mois ou chaque semaine indulg. plénière pour les assoc. de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le Crucifix de la prière: *En ego.*

1er février, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° p. l'Arch. du S. C. de Marie ; 5° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de st Joseph ; 4° p.

le scap. bleu et du Carmel ; 5° pour le rosaire ; 6° pour les possess. d'objets indulg.; 7° pour la récit. quot. des Litanies de la Ste Vierge.

3, mardi. — Ind. pl. p. la récitation quotidienne de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).

4, mercredi. — Indul. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

5, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert Fr.; 2° pour la récitat. devant le Saint Sacrement de la prière: *Regardez, Seigneur*.

6, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

7, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).

8, dim.— Ind. pl.: 1° p. les Tert.Fr.; 2° p. la récit.quot. de l'*Angelus ;* 3° pour une visite au S. Sacrement exposé aujourd'hui ou l'un des deux jours suivants.

9, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

10, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

11, mercredi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

12, jeudi. — Indulg. pl. pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).

13, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.

14, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu (comme au 7 février. — j. au ch.).

15, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté ; 3° et du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).

16, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Propag. de la Foi; 3° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

17, mardi. — Indulg. plén. p. l'Archiconf. du St C. de Marie (j. au ch.).

18, mercredi. — Ind. pl. pour le le scap. du Carmel.

19, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch).

20, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scapul. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch).

21, samedi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scapul. bleu ; 3° plén. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 7 fevrier. — j. au ch.).

22, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.).

23, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la récitation quot. du chap. de l'Imm.-Conception ; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

24, mardi. — Ind. pl. p. la récitat. quot. du *Memorare*. (j. au ch.).

25, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arch. de St Joseph ; 3° pour les poss. d'objets indulgenciés.

26, jeudi. — Indulgence plén. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).

27, vendredi. — Indulg. pl. pour le scapul. rouge.

28, samedi. — Indul. pl.: 1° pour le scap. bleu ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 7 février. — j. au ch.).

29, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 3° pour la récitation quot. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Mme de LA ROCHEFOUCAULD, duchesse de Doudeauville

Fondatrice de la Société de Nazareth (1)

« Ce n'est pas sans un sentiment de crainte respectueuse que nous soulevons le voile d'une vie pleine de saints mystères que l'humilité a toujours cachés. Nous ne savons que peu de chose de cette longue existence qui, traversée par de douloureuses épreuves, bouleversée par de violents orages, est restée cependant toujours calme et sereine parce qu'elle s'est écoulée pure et forte sous le regard de Dieu. »

L'auteur de la vie de la duchesse de Doudeauville, auquel nous avons emprunté ces paroles, a cependant trouvé le moyen de réunir des faits d'un saisissant intérêt qu'il a groupés avec beaucoup de talent et de charme ; c'est lui qui va nous servir de guide dans l'histoire abrégée de cette héroïne chrétienne que nous allons offrir à nos pieux lecteurs.

Augustine-Bénigne-Françoise de Montmirail vint au monde à Paris, le 4 juin 1764. Par une bien triste coïncidence, le berceau de cette enfant de bénédiction fut environné de cyprès, son père étant mort peu de temps avant sa naissance ; cette perte bien regrettable devait imprimer à son enfance une teinte d'inexprimable mélancolie ; sa mère la traitant avec une sévérité que le marquis de Montmirail, d'un caractère affable et doux, aurait heureusement tempérée. Remplie d'intelligence, la jeune Augustine fit des progrès rapides dans ses études : favorisée dès sa plus tendre jeunesse des dons les plus précieux de la grâce, elle n'attachait pas son cœur à tout ce qui

(1) D'après sa vie publiée par Lecoffre, Paris, rue Bonaparte, 30.

aurait pu le séduire et le détacher de son Dieu. Belle comme les anges dont elle était la sœur par sa pureté et son amour pour le Seigneur, cette ravissante créature semblait plus appartenir au ciel qu'à la terre. Elle ne révélait pas cependant « le secret du Roi » et le conservait soigneusement renfermé dans son âme, mais pour elle se montrer n'était-ce pas le dire.

En la voyant, on sentait mieux le prix de la vertu et l'on éprouvait le désir de lui ressembler en devenant meilleur. Ce muet apostolat, cette attraction pieuse, Mlle de Montmirail les exerça de plus en plus en avançant dans la vie : et quand, renonçant par obéissance à se consacrer entièrement à Dieu dans le cloître, elle épousa le jeune Ambroise de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, les membres de sa nouvelle famille ressentirent tous, successivement, les heureux effets de sa sainte et suave présence. Elle eut souvent à souffrir des railleries du vicomte de La Rochefoucauld, son beau-père, par rapport à sa piété ; mais jamais une plainte n'effleura ses lèvres, et sa belle âme, que les louanges d'une cour brillante trouvait indifférente, conservait sa douce paix, alors même que le blâme venait l'atteindre dans ce qu'elle avait de plus intime et de plus cher...

Le jeune duc de Doudeauville ne partageait pas les illusions d'esprit de son père : il avait non-seulement de la foi, mais des habitudes pieuses qu'il aurait peut-être perdues, sans le secours et les exemples de sa bien-aimée compagne. La société du 18e siècle offrait tant de dangers ! Le poison du septicisme d'une part, celui du jansénisme de l'autre, s'infiltraient dans les âmes et les portaient, selon leurs propres penchants, soit à la négation de tout dogme, soit à un rigorisme outré qui conduisait à l'abandon des sacrements dont il rendait la pratique impossible, contrairement à la saine doctrine de l'Église de Jésus-Christ. M. de Doudeauville allait en être la victime et s'abstenir par une fausse humilité du devoir pascal, quand, dans un entretien plein d'abandon, son ange visible lui fit apercevoir le piége qui lui était tendu, en l'amenant sous prétexte de perfection, à l'infraction d'une loi sacrée.

Épouse accomplie, Madame de Doudeauville fut aussi une

admirable mère. A l'époque où elle vivait, les enfants étaient généralement tenus à une certaine distance par leurs parents, qui agissaient envers eux plus par voie d'autorité que par voie d'amour ; cette conduite entretenait le respect, base fondamentale de toute bonne éducation, mais, lorsqu'on la poussait à l'extrême, elle laissait peu de place aux épanchements du cœur.

De nos jours, au contraire, les rôles semblent changés ; l'enfant est trop souvent le maître, pour ne pas dire le tyran, du foyer domestique. Au lieu de recevoir des ordres, il en donne; on sourit de ses caprices, on craint de faire couler ses larmes ; on prévient ses plus petits désirs ; on cherche à lui éviter les moindres peines, et, par là même, on lui en prépare dans l'avenir de bien grandes, une volonté qui n'a point été brisée dès l'enfance éprouvant, au contact des étrangers, bien de douloureux froisssements : enfin le tutoiement achève de jeter le niveau égalitaire dans les rapports des enfants avec leur père et mère, il résulte de cet ensemble si défectueux qui renverse les lois de la nature, un amoindrissement de l'autorité légitime, un affaiblissement déplorable des caractères et, à un moment donné, un abandon de la famille dont l'enfant, devenu jeune homme, se hâte de secouer le frein salutaire et doux.

Mme de Doudeauville sut échapper au double écueil de l'inflexibilité et d'un laisser-aller déplorable dans ses résultats. Toujours maîtresse d'elle-même, elle n'agissait jamais par impression naturelle ; elle savait se faire aimer et respecter à la fois, et. bien loin de ceder aux naissantes exigences de ses enfants, elle les réprimait et leur apprenait à offrir à Dieu le sacrifice des choses qu'ils désiraient avec trop d'ardeur. Ces chers petits êtres étaient à ses yeux un doux trésor dont Dieu lui avait confié la garde sacrée, et non des idoles auxquelles on rend un culte aveugle qui devient plus tard, pour les parents, l'objet de nombreuses déceptions et de bien amers regrets.

D'autres soins, d'autres labeurs vinrent bientôt se joindre, pour la jeune duchesse, à ceux de la maternité. Le vicomte de La Rochefoucauld fut atteint soudainement d'une maladie grave qui, en peu de jours, devait le conduire au tombeau...

Sa pieuse belle-fille eut assez de force pour lui faire entrevoir son état, assez d'influence sur lui pour obtenir qu'il vît un prêtre. Grâce à cette pieuse intervention, le vicomte reçut tous les sacrements en pleine connaissance et en donnant des signes édifiants de foi, de repentir et d'amour... Quand toutes les suprêmes cérémonies furent achevées, le mourant, se tournant vers Mme de Doudeauville : « J'espère, ma chère enfant, lui dit-il d'une voix émue, que vous êtes contente de moi ? » Oh ! oui, elle était contente, elle était heureuse, malgré son chagrin, la sainte femme ! Le Seigneur, en lui donnant cette âme, payait généreusement les peines qu'elle avait naguère endurées avec tant de patience et de générosité...

On était en 1789. Le duc de Doudeauville, ayant été nommé bailli de Chartres, eut à présider une assemblée de cinq à six cents personnes qui devaient nommer un certain nombre de députés aux États-Généraux ; il s'acquitta de ce rôle difficile d'une manière digne d'éloges ; mais, n'ayant pas atteint l'âge nécessaire pour être élu, il ne put prendre place à la Constituante ; et dut rester, pour ainsi dire, muet témoin des scènes de démence qui préludèrent à la plus sanglante catastrophe... Le duc de Doudeauville était peu partisan de l'émigration, et, cependant, dans l'espoir de sauver le roi et d'affranchir son pays d'une odieuse tyrannie, il prit, au commencement de 1792, le parti bien douloureux pour son cœur de quitter tout ce qu'il avait de plus cher pour aller sur les bords du Rhin mettre, pendant quelque temps, son épée au service d'une cause qu'il croyait devoir être le salut du Roi et celui de la patrie.

La duchesse, n'ayant pas quitté Paris, s'y trouva aux prises avec la Révolution dont le flot grossissait chaque jour ; mais sa grande âme se montra toujours à la hauteur du péril, et, puisant dans sa foi un héroïque courage, elle ne connut pas ces défaillances qui, fruits de la peur, paralysent les plus viriles aspirations.

Tant qu'elle est libre, on la trouve au chevet des malades, à la porte des prisons ; elle va chercher le prêtre et l'accompagne chez les mourants ; elle sauve la sainte Eucharistie des profa-

nations, même au péril de sa vie, et quand elle est incarcérée, elle se multiplie pour adoucir le sort de ses compagnes de captivité : cependant, la mort semble la respecter ; elle est rendue à l'amour de ses enfants, tandis que sa belle-sœur, la comtesse de Durtal, est mise au nombre des victimes.

Terminons cette période émouvante de la vie de Mme de Doudeauville par un trait qui révèle tout ce que peut renfermer de courage et de charité le cœur où Dieu a établi son règne. Avertie que l'abbé de Thiollaz (1), digne ecclésiastique de sa connaissance, avait été arrêté et serait, sous toute apparence, déporté à la Guyane, la pieuse duchesse écrit à une personne sûre, la suppliant de hâter la délivrance du bon abbé et de lui remettre trois mille francs de sa part. Ce billet, sans signature, porté à l'hôtel de Mouchy, est trouvé dans une visite domiciliaire. Mme de Doudeauville en est informée ; sur-le-champ, elle appelle un fidèle serviteur, le priant de l'accompagner au tribunal révolutionnaire. Après une attente de deux heures, les frères et amis qui entouraient l'accusateur public *Fouquier-Tainville* s'étant retirés, elle se trouva en tête-à-tête avec lui.

« J'ai une affaire importante à te communiquer, » lui dit-elle avec une noble assurance. — Je n'ai pas d'autre affaire que de punir les ennemis de la République. Qu'as-tu à révéler : ici on ne fait que des dénonciations. — « C'est moi-même et moi seule que je viens dénoncer. » — C'est la mort que tu viens chercher : — « Je le sais, mais je remplis un devoir. »

Il la regarde avec surprise et l'écoute attentivement. Elle raconte son histoire, mais, sans nommer personne, et termine en disant : « S'il y a quelqu'un à poursuivre, c'est moi ! » Le farouche révolutionnaire, stupéfait, lui répond : « Sais-tu que je suis sensible, moi aussi. Pourquoi t'intéresses-tu à ce prêtre ? »

— « Parce qu'il est malheureux. » — Ah ! oui, et moi aussi j'ai du cœur, j'ai sauvé bien des gens.

Il la rassura ensuite, lui promit qu'on ne poursuivra personne, et la voyant pâle et tremblante, il lui présente son bras

(1) Devenu par la suite grand vicaire, de Chambéry, il fut promu à l'évêché d'Annecy en 1823.

pour gagner l'escalier. Ce bras nu et qui semblait teint du sang de tant d'innocentes victimes, inspira à la noble femme un mouvement de répulsion facile à comprendre. Comme il était offert avec bienveillance, elle ne pouvait refuser ; mais le souvenir de cet appui de quelques secondes le fit toujours frissonner. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(*La suite au prochain numéro*).

N.-D. DE CHARTRES et l'IMMACULÉE-CONCEPTION
(*Suite*)

C'est tout près du transept que se trouvent dans la situation la plus apparente les scènes relatives à la glorieuse Conception. Le visiteur, entré à la cathédrale par le portail du sud, a bientôt devant lui les groupes de statues que les murailles du chœur supportent comme une couronne artistique d'un prix non pareil, et les premiers aperçus sont ceux dont nous avons à nous occuper ici. Joachim attentif à la voix de l'ange qui lui parle de son épouse ; puis, cette femme vénérable visitée à son tour par l'envoyé du Seigneur et le cherchant des yeux ; plus loin, les deux époux auprès de la Porte Dorée ; trois circonstances que notre sculpteur Jehan de Beauce a interprétées en maître. Comme il a bien su traduire les impressions diverses des principaux personnages et de leurs témoins, soit au milieu du cortège pastoral, soit dans la chambre où nous surprenons Anne et sa suivante, soit enfin au rendez-vous où les parents de Marie échangent leurs paroles d'espérance !

Voilà une œuvre du seizième siècle ; à la même époque, la statuaire de la cathédrale s'enrichissait de son plus important trésor : la Vierge noire du Pilier. L'aspect de la Madone portant l'enfant Jésus fixe d'abord notre pensée sur la Vierge Mère ; mais, avec notre saint Fulbert, nous considérons l'Immaculée-Conception comme le prélude nécessaire de la divine Maternité, et, dans les décors de la statue, nos ancêtres ont laissé un témoignage de la conformité de leurs vues à celles de saint Fulbert. Le peintre qu'ils chargèrent d'orner la statue a dessiné sur le bois un magnifique vêtement ; sur la bordure du manteau azuré et parsemé de fleurs d'or, il a tracé jusqu'à

trois fois l'inscription latine : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous. Pourquoi cette répétition? Est-ce pour indiquer que chaque personne de l'adorable Trinité adresse ces paroles à la Bienheureuse Vierge? On l'a dit. Quoi qu'il en soit, le texte est celui que chante si souvent la sainte Église dans ses hommages à l'Immaculée.

Avoir échappé ainsi à toute souillure, même à celle du péché originel, quel incomparable privilége! Les enfants de Marie se plaisent au souvenir d'un tel triomphe sur l'enfer; on ne pouvait trop souvent le leur rappeler dans la basilique chartraine.

A quelques pas de la Madone et encore à la clôture du chœur, nous croyons reconnaître un mémorial de la même victoire dans la scène appelée : le portement de Notre-Dame. Les apôtres consternés vont rendre à Marie les honneurs funèbres et la portent à son sépulcre; saint Jean marche en tête du convoi, un rameau à la main. Or, la légende n'a-t-elle pas parlé du rameau vert « envoyé du ciel par un ange, en signe de la puissante victoire de la sainte Vierge sur le péché, le diable et la mort même? »

Au groupe suivant, trente-neuvième et avant-dernier, nous voyons Marie prête à s'élancer du tombeau; son Jésus est venu à la bénir et les anges vont aider son départ. Mais y a-t-il un rapport direct entre le mystère de l'Assomption et celui qui est l'objet de notre présente étude? Oui, vraiment, et cette relation a été ainsi expliquée par un docteur chartrain contemporain de saint Bernard, le célèbre Arnauld, abbé de Bonneval : « L'incendie originel, par une intervention divine du Saint-Esprit, avait été éteint en Marie, et, à cause de cela, il ne convenait pas que sa chair innocente fût soumise aux peines du péché; car la justice ne permettait pas que ce vase d'élection fût exposé aux outrages ordinaires, puisque, bien différent des autres, il n'avait de commun avec eux que la nature et non la faute. »

Les fidèles ne se lassent point de considérer au-dessus du

maître-autel Notre-Dame en plein essor vers la patrie céleste. Souvent, sur cette œuvre colossale de sculpture, le soleil darde à travers les verrières voisines ses plus purs rayons. Nous aimons, alors surtout, à contempler la Vierge qui franchit la nue au milieu des chérubins, toute resplendissante sous les jets lumineux, et nous pensons au Seigneur dont elle réflète, plus qu'aucune créature, la puissance et la beauté. Une hymne liturgique nous a dit :

Solis hujus radiis
Maria coruscat
Consurgens aurora ;
In conceptu micat.

C'est des rayons de ce divin soleil que Marie est tout éclatante ; au moment de sa Conception elle brille déjà comme la naissante aurore. Nous ajoutons : c'est un astre sans déclin ; son brillant départ de la terre répond aux gloires de son arrivée.

Si nous nous arrachons à l'examen des sculptures de l'intérieur, pour étudier au dehors le porche septentrional, le point central vers lequel semblent converger toutes les merveilles nous apparaît bien digne de remarque ; et nous croyons y saisir, dans les inspirations de l'artiste, quelque idée se liant à notre sujet.

Le trumeau de la porte principale offre aux regards Notre-Dame, petite enfant dans les bras de sa mère, puis les restes d'une statue de saint Joachim mis en présence de l'ange qui lui annonçait la Conception de Marie. Et c'est bien aussi Notre-Dame, la Vierge sans tache, qu'annonçait Isaïe, le premier des personnages installés aux parois du portail du côté où sainte Anne incline la tête. Le grand prophète a dit : « Un rejeton sortira de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. » Et ici, sous le socle de la statue d'Isaïe, repose le vieux Jessé portant la tige qui monte pour s'épanouir avec l'image de Jésus ; ces détails n'ont pas été tous respectés par le temps ; mais ce qui en reste suffit pour rappeler le symbole. Passant à la réalité de l'histoire, nous affirmerons que le rejeton prédit a échappé au ver rongeur du péché, qu'il devait

demeurer intact et pur pour être digne de sa fleur, et qu'Isaïe, le montrant au monde, invite le monde à admirer, dans sa tige comme dans sa corolle, le Lys Immaculé.

Sans oublier l'arbre de Jessé dont toutes les branches se développent à la voussure, nous avons en vue simplement le rejeton qui charme Isaïe; et, quelle que soit sa forme, c'est pour nous comme un lys. On a appliqué à J.-C. ces paroles de l'Époux des Cantiques : « Je suis la fleur des champs et le lys des vallées ; » et l'Époux n'a-t-il pas nommé lui-même ailleurs sa bien-aimée par une appellation semblable ? « Ma bien-aimée est entre les filles comme le lys entre les épines. » Voilà pourquoi, sur un point opposé à celui où nous avons placé le lecteur, à la façade méridionale, nous trouvons sainte Anne assise entre des anges et tenant un lys dans un vase sur lequel sont gravés ces mots qui la désignent : *S. Anna.* Quel emblème pouvait mieux convenir à la sublime enfant qu'elle a portée, à la Vierge sans tache?

A. F. G.

(A suivre prochainement).

LES PETITES-SŒURS DES PAUVRES
ou la dévotion à Saint Joseph en exemples.

Qui ne sait l'origine des Petites-Sœurs des Pauvres ?

Qui ne sait aussi que la ville de Saint-Servan en Bretagne en fut le berceau ?

Qui ne sait encore qu'elles eurent pour fondateur l'abbé Le Pailleur qui prit pour auxiliaires au début de son œuvre deux simples servantes auxquelles il confia le soin d'une pauvre femme aveugle...

Qui ne sait surtout les merveilles produites par le protectorat puissant et paternel de Saint Joseph à l'égard des Petites-Sœurs et des *pauvres vieux et vieilles* qui sont venus en foule prendre place à côté de l'aveugle de St-Servan.

Toutes ces choses et bien d'autres encore sont trop connues pour avoir besoin d'être répétées ; aussi allons-nous seulement glaner dans ce champ si fertile et tant de fois exploité quelques épis cachés jusqu'ici, (du moins nous le croyons), aux yeux des moissonneurs.

Le noviciat des Petites-Sœurs des Pauvres établi, en 1852, à La Pelletrie, près de la ville de Rennes, étant devenu trop étroit par suite du développement admirable de l'œuvre, les fondateurs achetèrent sur les confins du diocèse, dans le canton de Becherel une vaste propriété du nom *de La Tour* (30 janvier 1856), mais il n'y avait ni église, ni ressources pour la bâtir.

Tout autre que le père Le Pailleur se serait inquiété de cette position difficile, mais lui ne se laissait pas troubler pour si peu : « Trouvons, se dit-il, l'emplacement de l'église future ; mettons-y en plein air et sans abri une statue de Saint Joseph. Notre père nourricier se trouvant peu à l'aise, exposé de la sorte à la pluie et au vent fournira bien le moyen de se faire élever une jolie église où il aura sa niche et où nous irons ensuite l'honorer « *comme il l'aura mérité*, » et prenant une petite statue de Saint Joseph, il la plaça dans un bois de pins et la fit entourer d'un gracieux parterre.

La foi naïve du fondateur, bien loin de déplaire à Saint Joseph fut bientôt couronnée d'un plein succès.

M. et Mme Féburier, deux bienfaiteurs insignes des Petites-Sœurs des Pauvres, étant venus de Paris à *La Tour*, pour y faire une retraite, passant et repassant devant la statue de Saint Joseph, soit en allant à la chapelle provisoire des Sœurs, soit au retour de leurs pieuses stations, ne manquant pas de lui adresser chaque fois une fervente prière.

Un matin, Mme Féburier croit entendre ces paroles dont le son semble venir du côté de la statue : « PLACE-MOI PLUS HAUT... » elle n'en comprend pas d'abord tout le sens et se rend comme de coutume à l'oratoire des sœurs. En revenant, les mêmes mots frappent encore son oreille et, pénétrant jusqu'à son cœur, lui font entrevoir ce que le Saint désire d'elle, en réalité. La bonne dame fait alors part à son mari de ce qui lui est arrivé. Celui-ci ayant reçu de son côté la même demande du bon Saint, les deux époux vont aussitôt trouver l'abbé Le Pailleur, lui révèlent ce qu'ils regardent comme un ordre du Ciel et sollicitent de lui, comme une grâce, la permission de faire bâtir l'église à leurs frais.

L'autorisation ne se fit pas attendre : on se mit promptement à l'œuvre et l'on construisit une belle église à trois nefs, ornée d'une flèche splendide que couronne une statue grandiose du saint patriarche, dont le front radieux domine tout le pays d'alentour.

De là le nom de *la Tour Saint-Joseph* qu'a toujours porté depuis la maison-mère des Petites-Sœurs des Pauvres.

Les pieux fondateurs avaient sollicité et obtenu le privilége d'être inhumés dans une petite crypte bâtie sous l'église supérieure. Animés d'un même esprit de sacrifice, ils promirent ensuite au bon Dieu que celui des deux qui survivrait à l'autre, s'engagerait à son service.

M. Féburier fut le premier à partir pour le ciel... Sa sainte compagne, après avoir pris les dispositions nécessaires pour la translation de ses restes mortels de Paris à la Tour St-Joseph, partit en avant afin de tout disposer pour la triste cérémonie ; elle portait avec elle des ballots de serge noire qui servit de tentures funèbres,

mais que les mains industrieuses de la charité devaient plus tard transformer en vêtements pour les Petites-Sœurs.

Les obsèques de cet homme, si profondément chrétien, émut profondément tous ceux qui en furent témoins... Une autre scène, non moins touchante, devait en être le sublime complément. Les funérailles étant terminées, la mère générale se rendit au noviciat. Une dame, le visage à demi caché par un long voile de deuil, l'accompagnait :

« Apportez-moi, » dit la mère à la sœur chargée du vestiaire, « un habillement complet pour une postulante. »

« Mais, ma mère, » objecta celle-ci, « j'aurais besoin de la voir pour mieux choisir ce qui pourrait lui convenir. »

« Levez les yeux et vous la verrez, » reprit la bonne mère en lui indiquant du doigt la pieuse veuve.

« Mme Féburier ! s'écria la Petite-Sœur dans un indicible transport. »

C'était elle, en effet, qui venait embrasser, pour réaliser sa promesse, la règle des Petites-Sœurs des Pauvres !.. Sans oser révéler ici le nom si doux sous lequel les vieillards qu'elle soigne avec tant de dévouement et d'amour la connaissent et la bénissent, nous dirons que Mme Féburier n'a pas cessé un instant, depuis son entrée en religion, d'être l'édification de ses sœurs par son humilité, son obéissance et sa générosité à faire tous ces sacrifices journaliers, que son âge assez avancé devait lui rendre plus pénibles.

De la Tour St-Joseph, volons à tire-d'aîles vers Chartres qui porte le n° de la 25e fondation des Petites-Sœurs des Pauvres. Elles y furent appelées, en 1853, par M. Dallier, alors curé de Saint-Pierre, qui les établit dans une maison appartenant au presbytère. Ce local, devenant insuffisant, elles le quittèrent au bout de quelques mois et vinrent habiter, dans la basse-ville, une tannerie inoccupée depuis longtemps. Au bout de quatre ans, comme elle menaçait ruines, elles achetèrent, au quartier St-Maurice, plusieurs maisons attenantes les unes aux autres. Malheureusement, ces masures, bâties en terre, se démolissaient petit à petit sous les pieds des vieillards réunis en grand nombre dans leur enceinte d'argile : force fut donc de songer à bâtir un établissement plus spacieux et plus solide... A la vérité, l'argent manquait ; mais la confiance en Dieu et le recours à Saint-Joseph ne manquaient pas. On commença donc les constructions ; les secours vinrent à mesure. Une jolie chapelle, dédiée à Notre-Dame de Chartres, s'éleva aussi sur les fonds de la Providence et reçut de Mgr Regnault, en 1869, les bénédictions de l'Église. Maintenant, cet établissement, qui présente dans sa simplicité un agréable aspect, contient 144 vieillards (femmes et hommes), auxquels dix-neuf sœurs donnent les soins les plus intelligents et les plus assidus...

Inutile de dire que, pour en arriver à cet heureux résultat, les chères Petites-Sœurs ont passé par de pénibles épreuves et qu'il leur faut encore un recours perpétuel à la charité des pieux habitants de la ville de Marie, pour donner la nourriture de chaque jour à tous ces pensionnaires du bon Dieu, auxquels l'appétit ne manque pas. Il leur faut aussi beaucoup prier Saint-Joseph ; elles n'y manquent pas, du reste, croyez-le bien, et, suivant les traditions de l'ordre, elles ont, avec ce bon Père, de ces *enfances*, je dirais presque de ces audaces du cœur qui leur réussissent à merveille. En voici quelques preuves touchantes :

A l'occasion de la fondation du centième établissement des Petites-Sœurs, le bon Père Le Pailleur avait *décrété* que, dans chaque maison, elles feraient, au jour indiqué, un repas *soigné* à leurs vieillards. Les Petites-Sœurs de Chartres avaient bien le désir d'obéir au cher Père, mais la caisse était vide et les dons ordinaires n'étaient pas de nature à couvrir les dépenses du *gala* demandé. Cependant le temps s'écoulait, les invocations à St-Joseph se multipliaient, mais les vivres n'arrivaient pas : enfin, la veille du jour solennel, la supérieure est appelée au parloir ; un commissaire de police l'y attendait : « Ma sœur, » lui dit-il, « la chasse est prohibée, un braconnier a été pris en flagrant délit de la loi ; voici le gibier qu'il destinait à une vente clandestine. Je vous l'apporte pour vos vieillards » et, tout en parlant ainsi, le commissaire étalait, aux regards de la chère sœur, une si grande quantité de cailles, que c'était à croire que le bon Dieu avait renouvelé pour les Petites-Sœurs, le miracle opéré dans le désert en faveur de son peuple.

Au commencement de cet hiver si rigoureux dont on conservera longtemps le triste souvenir, les couvertures manquaient aux Petites-Sœurs et, pour s'en procurer l'argent faisait totalement défaut. Dans cette extrémité, on déposa entre les mains de Saint Joseph *un écriteau* avec ces mots : « Bon Saint Joseph, donnez-nous des couvertures. » Plusieurs fois le jour, Petites-Sœurs et vieillards répétaient cette prière à leur bon protecteur. Néanmoins les couvertures ne venaient point, le froid au contraire commençait à se faire sentir ; enfin après quinze jours de supplications de plus en plus ferventes, de bonnes personnes en apportèrent un nombre suffisant.

Chez les Petites-Sœurs il existe un va-et-vient d'actions de grâces et de demandes qui ne finit point... Les couvertures étaient sans doute d'un grand secours contre le froid, mais il fallait aussi du bois et du charbon pour chauffer les salles, et voilà que, dans le moment où la neige transformée en glace épaisse interceptait les communications, bois et charbon vinrent a manquer. Nouvelles supplications, nouvelles clameurs se firent entendre autour du bon Saint Joseph : c'était comme un cri incessant. « Bon Saint Joseph, prenez

pitié de nous, » disait tout ce vieux monde que l'exemple des Sœurs encourageait à prier. Leur pourvoyeur du Ciel ne fit pas attendre le secours. Deux voitures de charbon de terre, laissant une traînée noirâtre sur la neige qui encombrait le chemin, arrivèrent inopinément chez les Petites-Sœurs. Elles furent suivies de plusieurs voitures de bois, et chose bien remarquable, les différents donateurs n'avaient eu aucune connaissance directe de la pénurie de combustible qui régnait dans *l'hôtellerie* des Petites-Sœurs des Pauvres.

Nous voulions, selon notre usage, dire quelques mots du recours à St Joseph au commencement du mois qui lui est consacré, mais nous avons pensé que la meilleure manière de prouver l'efficacité de sa puissante médiation était de parler des prodiges qu'elle n'a cessé d'opérer en faveur des Petites-Sœurs des Pauvres, les heureuses privilégiées de son cœur paternel !... C. de C.

MULTIPLIONS LES PRÊTRES !

Monseigneur l'évêque d'Evreux a pris pour sujet de sa lettre pastorale de Carême *la Vocation à l'état ecclésiastique*, question grave, s'il en est, et malheureusement peu connue, même des meilleurs chrétiens. Après avoir clairement expliqué les conditions dans lesquelles se manifeste et qui favorisent le choix divin d'un enfant pour la vie du sanctuaire, Sa Grandeur termine par ces éloquentes apostrophes aux familles et aux prêtres. Notre bulletin devait les transcrire. Puisse la lecture de cette page exciter le zèle dans plus d'une âme ! En ce moment les suppôts d'enfer travaillent à anéantir le clergé. C'est le moment pour les chrétiens de travailler au recrutement du clergé.

Voici les paroles épiscopales :

« O pères et mères à qui Dieu a fait l'honneur de choisir un de vos fils pour l'élever au sacerdoce, ne méconnaissez pas le don de Dieu ; ne résistez jamais à ses desseins, mais soumis, heureux, cultivez ce germe précieux qui vous est confié, faites-le s'épanouir et mûrir dans la douce atmosphère de vos vertus chrétiennes, sous la féconde influence de vos conseils, et en vérité je vous le dis, Dieu vous rendra, dès cette vie même, au centuple le prix de vos sacrifices.

» Vous surtout, placés au-dessus des autres par la fortune et la condition sociale, ô pères, Nos fils bien-aimés en Jésus-Christ, ô mères, Nos très-chères filles, pourquoi vos fils se font-ils rares dans nos rangs ? Vos familles autrefois étaient comme des familles sacerdotales : chaque génération était marquée par un prêtre qui en était la bénédiction et l'honneur. D'où viennent de tels changements ? Est-ce que Dieu s'est détourné de vous, ou serait-ce que, l'Eglise étant devenue pauvre, délaissée, malheureuse, vous vous seriez détournés d'elle ? Ni l'un ni l'autre. Jamais vous n'avez montré plus de foi et jamais vous n'avez été plus vaillants. Toutes les nobles causes vous émeuvent et vous attirent : vous êtes les champions-nés du malheur. A l'appel du Souverain-Pontife, il y a quelques années, vos fils sont accourus se ranger sous sa bannière ; à l'heure où la France était écrasée par la force du nombre, ces mêmes fils ont fait à nos foyers un dernier rempart de leur corps et teint les champs de bataille de leur sang. Non, non : ce n'est ni la foi, ni la gran-

deur d'âme, ni le dévouement qui vous manquent. Eh bien ! la sainte Eglise s'adresse à vous, elle demande vos enfants : c'est pour la lutte, les privations et le sacrifice, soit : vous n'êtes pas de ceux que la lutte effraie et que le sacrifice peut faire reculer ; vous ne serez donc pas sourds à l'appel de Dieu et vous reprendrez ces traditions sacerdotales un instant oubliées, et pour l'honneur de vos familles et pour la cause de la sainte Eglise notre mère.

» Et vous, ô prêtres, ô Nos très-chers et zélés coopérateurs, n'oubliez pas non plus que la cause des vocations ecclésiastiques est la vôtre : la vôtre, parce que c'est la cause de l'Eglise dont vous êtes les ministres ; la vôtre, parce que c'est la cause de la milice sainte dont vous êtes les membres ; la vôtre, parce que c'est la cause de vos paroisses et que toute source qui jaillit devient un ruisseau qui féconde ; la vôtre encore parce que vous avez grâce spéciale pour découvrir et cultiver les germes des vocations ; la vôtre enfin, parce que toute vocation est pour le prêtre qui en a assuré le succés, en dehors même du mérite surnaturel, un élément de bonheur et une récompense incomparable pour sa vie sacerdotale. O prêtres, à la vue de tant de paroisses désolées d'un long veuvage, demandez au Maître d'envoyer de bons et nombreux ouvriers pour la moisson qui se prépare. Si Notre Seigneur Jésus-Christ a dit : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, » quand donc ces paroles divines se réaliseront-elles plus sûrement que dans le cas présent, où, il s'agit, au degré le plus élevé, des intérêts de Jésus et des vôtres ? Priez donc, faites prier, ne vous lassez jamais. Cherchez aussi, et quand vous aurez trouvé, déposé au cœur d'un enfant le don divin, que le presbytère devienne son asile et le vestibule du sanctuaire ; qu'au premier s'en adjoigne un second et plusieurs encore ; qu'ils soient autour de votre table comme les rejetons de l'olivier : *sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.* Soyez leur premier éducateur, leur père. Ce sera un spectacle digne des Anges, et les hommes attendris ne pourront s'empêcher de dire : « Qu'elle est belle, cette famille spirituelle, génération d'âmes sacerdotales née sous le souffle de l'Esprit-Saint, appelée à vivre, non dans les basses régions de ce monde, mais sur les sommets élevés où se traitent dans la lumière et dans l'amour, les affaires de Dieu ! *O quam pulchra est casta generatio cum claritate !* »

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Le grand fait c'est l'Encyclique du Pape sur le mariage chrétien contre les théories du divorce. — Le 7 février, service anniversaire de la mort de Pie IX ; belle assistance dans laquelle on remarquait des cardinaux, des prélats, des moines, les membres du corps diplomatique accrédités auprès du Vatican, plusieurs archevêques et évêques de France, de Suisse, d'Angleterre, un d'Amérique, etc. — Le Saint-Père a fait distribuer une nouvelle somme aux indigents : 15,000 francs. — Envoi aussi d'une large aumône à l'Irlande par Léon XIII. — Pourparlers avec la Bavière tendant à remettre strictement en vigueur le concordat existant. — Le 7 mars prochain, audience solennelle du Pape à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin. On compte sur les représentants de 406 séminaires,

colléges, instituts, universités catholiques, sociétés scientifiques, plusieurs évêques, divers ordres religieux, etc.

— En France, les évêques viennent d'être exclus du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Au moment où se compose notre numéro de mars, ont lieu au Sénat les débats sur la loi Ferry relative à l'enseignement supérieur, loi hostile aux congrégations relgieuses.

— *Marseille.* — Nous connaissons dans notre ville, dit la *Semaine* de Marseille, un vénérable vieillard, capitaine de frégate en retraite, qui s'est fait à la lettre le voyageur du Sacré-Cœur, pour l'église du Vœu national, à Paris. Il parcourt journellement la ville et les localités voisines. Il a déjà recueilli plus de 30,000 francs, et ses recettes vont toujours en augmentant.

— *Irlande.* — Dans le diocèse de Limerick, province de Cashel, en Irlande, une retraite a été donnée tout récemment par les Pères Rédemptoristes aux membres de la Sainte-Famille, dans la ville épiscopale de Limerick. Quatre mille trois cent cinquante hommes se sont approchés de la Sainte Table.

L'Irlande se montre toujours digne de son nom, l'*Ile des Saints.* Malheureusement elle est mise cette année à une grande épreuve. La famine lui enlève dans l'ouest un grand nombre de ses enfants. On souscrit généreusement pour elle, il est vrai, mais l'argent ne suffit pas. La misère est si grande ! Un grand nombre a déjà péri, faute de travail et de nourriture.

Suisse. — Mgr Lachat, évêque de Bâle (Suisse), était arrivé à Rome le 18 janvier. Sa Grandeur se proposait d'exposer au Pape la situation devenue meilleure pour les catholiques du Jura bernois.

Grâce à leurs efforts unanimes, à leur esprit de concorde et de soumission, ces vaillants fils de la sainte Eglise romaine ont vu rentrer parmi eux et réintégrer dans l'exercice de leur ministère paroissial un bon nombre de leurs anciens et vrais pasteurs. Ce revirement a frappé à mort la secte des intrus. — Le 15 février, la nomination du curé de Porrentruy ayant dû se faire par élection, toutes les voix ont été pour le pasteur légitime, Mgr Hornstein exilé à pareil jour en 1874 ; grande victoire pour les catholiques.

Les Jésuites au Caire. — Un collège catholique vient d'être établi au Caire (Egypte) ; il a été confié aux Jésuites. Les musulmans ne sont donc pas pour l'article 7.

Espagne. — On vient de publier dans toutes les églises d'Espagne le Jubilé de Saint Jacques de Compostelle. Cette année de grâces spirituelles, accordées depuis plus de sept cents ans par le Saint-Siège a lieu toutes les fois que la fête de saint Jacques le Majeur tombe un dimanche. Or, cette année, cette fête coïncide avec le dixième dimanche après la Pentecôte. Dans ce jubilé, qui a commencé le 31 décembre 1879 et sera clos le 31 décembre 1880, les pèlerins au tombeau de

l'apôtre gagnent toutes les indulgences que l'on gagne à Rome lors du grand Jubilé de chaque quart de siècle.

Angleterre. — Dans les deux contrées où l'Angleterre vient de triompher par l'épée, l'Afghanistan et l'Afrique australe, les missionnaires catholiques avaient précédé ses armées et tenté une conquête pacifique, qui accélérera l'heure de la civilisation. A Mill Hill, près de Londres, est un Séminaire de missionnaires destinés à évangéliser les populations soumises à la couronne britannique qui sont encore plongées dans le paganisme ou l'infidélité. Récemment, trois prêtres sortis de cet établissement ont débarqué à Kurrachu.

— Tous les journaux catholiques de l'Angleterre nous donnent le texte d'une humble supplique présentée au Saint-Père par l'Union catholique de la Grande-Bretagne. L'objet de cette humble supplique est de demander la canonisation des martyrs de l'Angleterre qui ont vaillamment défendu leur foi pendant la persécution qui a suivi le schisme et qui ont généreusement donné leur sang pour rester fidèles à l'Eglise de J.-C. La supplique ajoute que la conservation de la foi catholique dans des pays appelés naguère l'*Ile des Saints* et le *Royaume de Marie* n'est due qu'au sang des martyrs. C'est pourquoi l'Union catholique de la Grande-Bretagne espère les plus heureux fruits pour le catholicisme dans cette contrée, si l'Église lui accorde de nouveaux patrons.

— Le *Pèlerin* annonce que le pèlerinage annuel des Français à Rome aura lieu cette année à la mi-avril. Départ de Paris le 14, audience du Saint-Père le 25, retour à Paris, le 13 mai. Prix : 1re classe, 325 francs; 2e classe, 225 francs ; 3e classe, 200 francs.

Turquie. — Mgr Hassoun a envoyé une dépêche à Notre Saint-Père le Pape, annonçant que les deux derniers évêques arméniens-schismatiques ont fait leur soumission et partiront prochainement pour Rome. Ainsi donc, tous les égarés de la communauté catholique arménienne sont rentrés dans le bercail, d'où ils n'auraient jamais dû sortir, et le schisme est terminé.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto.— Une plaque de marbre. — Un cœur.

Lampes.— 90 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 376.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 153.

Nombre de visites faites aux clochers : 63.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Février ont été consacrés 35 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

— Les congréganistes de Notre-Dame de Chartres ont célébré leur fête annuelle de la Confrérie le 1er février. Tous les associés de l'Œuvre dite des *Couronnes* prennent part à cette fête, et les offices de la paroisse ont tout l'éclat des grands jours. C'est M. l'abbé Robé, aumônier de l'Ecole Normale, qui a prêché à la cérémonie du soir ; les charmes du discours ont répondu à l'attente de l'auditoire.

— La station quadragésimale, à la cathédrale de Chartres, est prêchée par le R. P. Prével, missionnaire du Mont-saint-Michel. L'excellent accueil fait aux premiers sermons nous donne lieu d'espérer des succès aussi pour les autres. On a reconnu le langage d'un apôtre sincèrement désireux du salut des âmes.

— La fête de l'Adoration mensuelle en l'église Saint-Pierre, de Chartres, a eu lieu le 20 février. Avant le salut solennel, M. le chanoine Bucquoy, d'Amiens, a donné une excellente et pieuse instruction sur la sainte Communion. Les motets du chœur de chant étaient bien choisis et bien rendus. — Fête prochaine de l'Adoration le jeudi, 4 mars, en l'église Saint-Aignan.

— *Nominations.* — M. l'abbé Onillon, chanoine honoraire, professeur d'Écriture Sainte, quitte le grand séminaire pour exercer les fonctions de chapelain à la communauté des Sœurs de Saint-Paul. — M. l'abbé Legué, qui le remplace pour l'enseignement de l'Écriture sainte, est remplacé lui-même dans la chaire de philosophie par M. l'abbé Hubert, précédemment professeur à la Maîtrise.

— Monseigneur a fixé au second dimanche de Carême, une quête en faveur de l'Irlande, désolée par la famine. De la part de notre diocèse, ces secours seront comme l'acquittement d'une dette de reconnaissance ; après la guerre de 1870-1871, Monseigneur l'archevêque de Dublin et d'autres Irlandais ont été généreux dans leurs offrandes à l'évêque de Chartres, qui les a fait distribuer à la ville de Châteaudun par les mains de ses curés.

Les 80 ans de Monseigneur l'Évêque de Chartres.

— Le 21 février, Monseigneur notre évêque est entré dans sa quatre-vingt-unième année. A cette occasion, le Chapître et le clergé de la ville s'est rendu auprès de Sa Grandeur pour lui offrir ses félicitations et ses vœux. M. l'abbé Barrier a porté la parole ; il appartenait bien au premier vicaire-général d'être l'interprète du diocèse auprès du vénérable octogénaire. Nous reproduisons le compliment.

MONSEIGNEUR,

Le vénérable clergé de votre ville épiscopale n'a pas voulu laisser passer inaperçu ce jour anniversaire de votre naissance. Il m'a confié l'insigne honneur de vous exprimer les sentiments de profond et

affectueux respect dont il est pénétré pour Votre Grandeur, et de lui adresser ses pieuses félicitations.

Cet anniversaire a cela de mémorable qu'il est le quatre-vingtième et que 80 ans sont comme le terme commun que le Saint Esprit assigne lui-même à ce qu'il appelle les potentats de la vie : *Et in potentatibus octoginta anni.* Quoique sur ce nombre d'années vous en ayez dépensé près de vingt-huit à l'édification et au bien de ce diocèse, permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que nos vœux ne sont point encore satisfaits ; et, s'il plaît au Seigneur de les exaucer, il sera fait une exception en votre faveur, ou plutôt en faveur du troupeau confié à votre pastorale sollicitude.

Il est vrai que le surplus de la limite ordinaire est travail et douleur. *Et ampliùs eorum labor et dolor.* Mais, Monseigneur, le travail ne vous effraie pas ; vous le portez avec une plénitude d'intelligence, un dévouement de cœur, une force physique qui font l'admiration de tous ceux qui vous voient à l'œuvre. Et puis, vous nous aimez assez, vous aimez assez votre peuple pour dire comme l'antique et illustre évêque des Gaules : *Si adhùc huic populo necessarius sum, non recuso laborem.* Si je suis encore nécessaire à ce peuple, je ne refuse pas le travail.

Pour ce qui est de l'autre expression du texte sacré : la douleur, ah ! Monseigneur, il en est une que nous partageons avec vous ; c'est celle que cause à votre cœur si pieux, que nous cause à nous-mêmes et à la Sainte Eglise le triomphe apparent de l'iniquité. Dieu veuille consoler vos dernières années en vous donnant de voir à sa place le triomphe de la foi !

Quant à ces douleurs qui sont pour plusieurs le triste apanage d'une vieillesse qui se prolonge, notre vœu le plus ardent, comme l'objet de nos humbles et constantes supplications sont que le Seigneur vous en préserve dans sa bonté ; qu'en multipliant vos jours il multiplie vos joies ; qu'il n'augmente le nombre de vos années que pour accroître le nombre de vos mérites ; et que nous, Monseigneur, qui vous entourons comme une couronne de frères dans nos grandes solennités religieuses, *quasi corona fratrum,* soit que nous vous précédions soit que nous vous suivions au-delà de la tombe, puisque tout est incertain ici-bas, nous vous soyions une couronne de gloire et d'allégresse au séjour de la bienheureuse immortalité.

— Monseigneur a remercié vivement l'orateur de son gracieux discours, et l'assemblée d'une démarche qui le touchait profondément. Il s'est dit fort heureux de voir dans cette manifestation pour lui inattendue, une nouvelle preuve de la réciprocité de sentiments qui unissent au premier pasteur du diocèse, le chapître de la cathédrale, les autres membres du clergé et les fidèles.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Voici un nouveau trait de la maternelle protection de Marie dont nous sommes heureux de communiquer la relation aux enfants dévoués de Notre-Dame de Chartres ! ...

Une jeune anglaise catholique, venue au mois de juin 1877, dans un des pensionnats tenus en Eure-et-Loir par les Sœurs de St-Paul, pour y apprendre le français, fut atteinte, six semaines après son arrivée, de fortes douleurs provenant d'une tumeur que l'on soigna sans succès permanents, un mieux de quelques jours faisant bientôt place à de plus vives souffrances. Un habile docteur lui donnait pourtant tous ses soins ; la tumeur s'accrut, une plaie ne tarda pas à se former, accompagnée d'un écoulement qui semblait avoir cessé quand au mois de janvier 1879 cette bouche béante se rouvrit pour ne plus se refermer. Les progrès du mal ne s'arrêtant pas, la chère enfant en vint à ne pouvoir plus rester ni debout ni assise... En la voyant ainsi dépérir à vue d'œil, la supérieure eut la soudaine inspiration de la faire recommander à Notre-Dame de Chartres. Elle m'écrivit aussitôt, avec l'assentiment de la malade, demandant pour elle une neuvaine aux petits clercs de Marie et une messe à la même intention. C'était le lundi qui précéda la Présentation. La veille de la fête (1) à 9 heures du soir, la jeune fille crut sentir un petit bout d'intestin qui apparaissait à l'entrée de sa plaie... Elle fut très-effrayée et pourtant elle se disait intérieurement : « La bonne vierge me guérira. » Toute la nuit elle fut en proie à d'horribles souffrances ; le médecin étant venu dans la matinée resta stupéfait à l'aspect de ce qui s'offrait à ses regards ; il appela un de ses confrères qui partagea ses appréhensions. Cependant il fallait agir; on se hasarda donc à toucher ce qui semblait être un appendice du gros intestin, et en tirant doucement, on fit sortir de la plaie un corps bizarre à travers duquel apparaissait distinctement la pointe d'une épingle. Cette sorte de matière était longue de 3 c. 1/2 et grosse comme le petit doigt; tandis que les docteurs l'examinaient avec attention, la jeune fille s'était écriée à un souvenir qui remontait jusqu'à son enfance : « si c'était l'épingle que j'ai avalée il y a 12 ans ! »

C'était elle en effet... Pour l'extraire de l'enveloppe durcie où elle était enfermée, il fallut recourir à un marteau.., A la vue de cette épingle, cause de tant de souffrances, les sœurs et la malade s'écrièrent d'une commune voix : « C'est un miracle de Notre-Dame de Chartres !... »

Deux jours après tout était refermé, la jeune fille radieuse de santé et de bonheur est venue depuis en pèlerinage, remercier la bonne Vierge de Chartres d'avoir pris en pitié *l'étrangère* qui avait eu recours à elle avec amour et foi ! C. de C.

(1) Le 20 Novembre, 4e jour de la neuvaine.

2. Il y a plusieurs mois, je vous avais écrit pour vous prier de recommander à Notre-Dame de Chartres une très-proche parente qui était très-mal et même condamnée; vous me fîtes l'honneur de me répondre par des paroles qui nous donnèrent grand espoir en la bonne Mère ; notre espoir n'a pas été trompé. Marie nous a gardé sauve celle qui nous avait inspiré tant d'inquiétudes. Remerciements à Notre-Dame ! (P. B. à D., diocèse de Nantes).

3. Notre cher malade, pour la conversion duquel nous avions tant invoqué Notre-Dame de Chartres et Saint Joseph, a demandé lui-même les derniers sacrements ; aussi sa mort, tout en causant un profond chagrin à sa famille, lui a-t-elle laissé de grandes consolations. (R. G. à F. M., diocèse de Séez).

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé SÉVESTRE.

Nous sommes encore sous l'impression que le clergé chartrain a éprouvée de la perte récente d'un de ses membres. M. l'abbé Sévestre (Pierre-Maximilien-Raphaël), chapelain de la Communauté de St-Paul, a succombé à une courte et cruelle maladie, le 3 février, à l'âge de soixante-deux ans et deux mois.

C'est une belle existence sacerdotale qui vient de s'éteindre. Ordonné prêtre aux Quatre-Temps de Carême, le 19 février 1842 et installé curé de Boissy-en-Drouais huit jours après, M. l'abbé Sévestre se montra dès lors l'homme du dévouement. Les treize années qu'il a passées dans cette paroisse ne se sont point perdues en efforts inutiles ; outre les droits acquis à la récompense céleste, il y gagna certainement un accroissement de vertu et de force surnaturelle, comme il lui en fallait pour les autres postes auxquels l'avait destiné la Providence. De juillet 1855 à juillet 1857, M. l'abbé Sévestre édifia la paroisse Saint-Aignan de Chartres, où il était alors vicaire ; de là il passa aux fonctions de chapelain dans la communauté des Sœurs de Saint-Paul. C'était un vaste champ ouvert à son zèle ; le vénérable ecclésiastique attaché à la culture de ce sol fertile depuis déjà bien des années, ne pouvait plus suffire seul à la tâche ; on ne pouvait adjoindre à M. l'abbé Compagnon un auxiliaire mieux choisi qne M. l'abbé Sévestre. Tous deux, associés par le cœur comme par les actes d'un commun ministère, secondèrent admirablement le digne supérieur de la Congrégation, M. le vicaire-général Barrier, en donnant aux Filles de Saint-Paul le parfait exemple aussi bien que les plus solides leçons des vertus religieuses. La mort les sépara en novembre 1877. En quittant ce monde, M. l'abbé Compagnon avait souhaité à celui qui serait son survivant un avenir riche de bénédictions ; il ne pensait pas devoir être suivi de si près dans la tombe par le cher confrère, tendre soutien de ses derniers jours.

Pendant la maladie du bon vieillard, M. l'abbé Sévestre s'était volontiers prêté à un double labeur ; resté depuis chapelain unique, il garda son lourd fardeau avec un héroïsme pour lequel il n'accepta jamais d'éloge. Il était si humble ce prêtre qui toujours simplement et généreusement honorait ses confrères, en ayant soin de se dérober lui-même à toute marque d'honneur !

Ses jours étaient pleins et souvent la mesure du travail était surabondante. Un noviciat très-nombreux dans la maison-mère, un pensionnat florissant annexé à la Communauté, c'était sa famille spirituelle : instructions fréquentes ici et là, catéchismes journaliers, confessions, que d'exercices imposés à son intelligente activité ! Eut-il pu soutenir ainsi l'élan de son âme sans un grand amour des choses saintes ? Or cet amour était manifeste. Le respectable chapelain vaquant avec tant d'ardeur à la prière dans la chapelle de St-Paul, faisant chaque matin son doux pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, recherchant dans sa communauté et, toutes les fois qu'il lui était possible, à la cathédrale les délices des cérémonies pieuses, c'était vraiment le prêtre avide de la vraie dévotion et fait pour en nourrir les cœurs.

Les religieuses savent de quel cachet de mysticité étaient empreints ses discours. Nous avons été souvent à même, nous aussi, d'admirer cette fleur de piété parfumant son langage dans la chaire, soit à l'occasion du mois de Marie, soit aux fêtes de première communion que, de concert avec M. l'abbé Barrier, il rendait si intéressantes pour les pensionnaires et leurs parents, soit enfin aux réunions de Confrérie.

Sa confrérie privilégiée dans l'enceinte du pensionnat, c'était celle de Notre-Dame des Anges, érigée canoniquement à la maison-mére des Sœurs de Saint-Paul avec affiliation à l'Archiconfrérie de Pouvourville, près Toulouse. Nul ne saurait dire jusqu'à quel point il avait pris à cœur cette association qui, grâce au concours incessant de son zèle, fit de l'établissement une école de discipline, de science et de vertu. Enfants de Notre-Dame de Chartres, les élèves apprennent là à glorifier Marie dans son angélique royauté par un culte tout spécial d'honneur, d'imitation et d'amour ; sans cesse, pour mieux étendre en elles et autour d'elles l'aimable empire de Jésus-Christ, elles sont excitées à honorer l'auguste *Dame* des Anges, qu'elles ont choisie pour être la leur. Tel est le programme indiqué par le Manuel de l'association que M. l'abbe Sévestre composa, il y a quelques années, à l'usage des pensionnats des Sœurs de la Communauté de Saint-Paul. Nous avons parcouru ce charmant petit livre ; il nous semble que l'auteur en faisant le portrait des vrais enfants de Marie, s'est peint souvent lui-même à son insu ; nous l'avons reconnu tout particulièrement dans cette phrase : « Qui vit pour la règle vit pour Dieu. »

Et cet homme de règle autant que de charité, austère envers lui-même peut-être jusqu'à l'exagération, si l'on en juge par certaines de ses pénitences connues, mais toujours indulgent et affable pour les autres ; cet homme du sanctuaire aux sentiments délicats aux intentions droites, disons plus puisque les lignes précédentes nous y autorisent, aux vues angéliques, est entré dans son éternité au lendemain de la Présentation de Notre-Seigneur, un mardi, jour consacré spécialement au culte des anges. Le samedi précédent, les religieuses et ses jeunes congréganistes avaient encore reçu les soins de son sacerdoce au confessionnal ; le dimanche matin, il fallut beaucoup d'instances pour qu'il quittât la chapelle et retournât à sa demeure où son énergie dut céder enfin à la souffrance. Bien que sa mort ait été fort prompte, il a eu le temps d'offrir au Seigneur le sacrifice de sa vie, en présence d'un frère aimé qui entendit avec larmes l'expression de ses derniers vœux.

Ce devait être un grand deuil pour la Communauté à qui la nouvelle du trépas arriva comme un coup de foudre. La consternation fut générale, bien que le passage d'un saint ministre de Dieu à l'autre vie laisse des pensées consolantes et toutes célestes.

Le lendemain, 4 février, eut lieu à la Cathédrale la solennité des obsèques ; Monseigneur y assistait avec le clergé de la ville : aux religieuses et aux élèves du pensionnat, s'étaient unis un grand nombre de fidèles. M. l'abbé Barrier présida lui-même l'absoute et conduisit au lieu du repos la dépouille mortelle du prêtre dont il avait pu apprécier, mieux que tout autre, les éminentes vertus, et dont la perte lui a été sensible autant qu'à sa chère Congrégation.

L'abbé GOUSSARD.

BIBLIOGRAPHIE

— Les Missions catholiques. — Fondées en 1868 par les Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, les *Missions catholiques* comptent aujourd'hui des souscripteurs dans tous les pays et sont traduites en quatre langues. S. S. Pie IX, après leur avoir accordé trois fois la bénédiction apostolique, a daigné leur adresser, à la date du 15 mai 1876, un bref d'encouragement. En 1875, au Congrès international des sciences géographiques (VII[e] groupe), elles ont obtenu une mention honorable.

Les *Missions catholiques* paraissent tous les vendredis, par numéro de 12 pages, à 2 colonnes. Chaque numéro se compose de deux parties : la première fait connaître les travaux quotidiens des missionnaires ; la seconde comprend des relations de voyages, des études géographiques, ethnographiques, bibliographiques, etc. Les *Missions catholiques* publient aussi des cartes et des dessins entièrement inédits, envoyés par les missionnaires.

Le produit des abonnements aux *Missions catholiques* est versé dans la caisse de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Prix d'abonnement : 10 fr. par an pour la France ; 12 fr. pour l'Union-Postale. — Le mode le plus simple d'abonnement est de prendre un mandat sur la poste au nom du directeur des *Missions catholiques*, rue d'Auvergne, 6, à Lyon.

— Le Livre de celui qui souffre. — Le prêtre, l'homme du monde, les âmes pieuses et particulièrement tous ceux qui souffrent, trouveront dans ce livre une remarquable et complète étude sur la souffrance qui touche à tout dans l'humanité. Nous conseillons la lecture de ces pages à ceux qui doutent, à ceux qui auraient perdu la foi et que la divine Providence a jetés dans le feu de la douleur. Nous sommes assurés qu'elles leur seront très-utiles et les aideront puissamment à reconnaître et à suivre la vérité. *Le Livre de celui qui souffre* se recommande par une

science profonde et sûre, une grande érudition, un beau et noble style toujours lumineux, précis, harmonieux et varié, non moins que par la sagesse pratique des conseils expérimentés que l'on y trouve. — S'adresser à l'auteur : M. l'abbé Chevalier, prêtre du Bon-Pasteur-en-Saint-Donatien, à Nantes, ou à Paris, librairie René Haton, 33, rue Bonaparte. Prix : 9 fr. les 3 volumes.

— Le projet de loi sur le Divorce, par Gustave Théry, avocat au barreau de Lille. — Brochure in-8° de 20 pages. Prix 0,30 centimes. — Société de Saint-Augustin. Lille, 26, rue Royale. — Paris, 25, rue Vaugirard.
La prise en considération de la proposition Naquet pour le rétablissement du divorce et les plaidoyers du *Figaro* et d'Alexandre Dumas contre l'indissolubilité du mariage, font de cette brochure une œuvre d'actualité dont on ne saurait trop encourager la propagande. M. Gustave Théry, déjà bien connu par de remarquables études sur le mariage qui lui valurent des félicitations de Pie IX, y traite la délicate question du divorce avec beaucoup d'esprit et de tact. Son travail a reçu l'approbation des théologiens.

— Conseils du P. Olivaint aux jeunes gens. — C'est le P. Ch. Clair, l'auteur de la belle *Vie du P. Olivaint*, dont le succès est connu, qui a recueilli ces fortes pensées et les présente à la jeunesse neuf ans après la mort du glorieux martyr. Elles ont un charme, une profondeur, une actualité indicibles. Rien de mou, rien de fade; c'est viril comme il le faut pour les jeunes gens. (Victor Palmé, éditeur à Paris. 1 beau vol. in-12 de 400 pages, prix 3 fr.)

— A la même librairie, les *Jésuites instituteurs de la jeunesse* au XVII[e] et au XVIII[e] siècles. (In-12. Prix : 2 fr. 50).

— Cinquante-deux Homélies pour tous les dimanches de l'année, par M. l'abbé Gaussens, auteur du *Cours complet d'Instruction*, chanoine honor. archiprêtre de St-Seurin (Bordeaux). — Que de trésors dans ce précieux volumes ! dit la lettre qui le recommande. Les homélies sont courtes, claires, nettes, et parlent le français des grands maîtres. Prix : 3 fr. Lib. Lecoffre Victor, Paris, 90, rue Bonaparte.

BUIS *POUR LA CÉRÉMONIE DES RAMEAUX. — M. Durand-Pie (Cloître Notre-Dame, Chartres), se charge d'en procurer aux églises. Lui en faire la demande du* 10 *au* 15 *mars au plus tard.*

MARS 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1880.

Chaque semaine ou chaque mois indulg. plénière pour les assoc. de la communion réparatrice.
Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le Crucifix de la prière: *En ego.*
1er, mars, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
2, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
3, mercredi. — Ind. pl. pour le le scap. du Carmel.
4, jeudi. — Ind. pl. pour la récitat. à genoux devant le St Sacrement de la prière: *Regardez, Seigneur.*
5, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge; 3° pour les Tert. Fr.
6, samedi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scapul. bleu.
7, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.); 3° pour le scap. bleu; 4° pour le rosaire; 5° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
8, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. la récit. quot. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
9, mardi. — Indulg. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archiconf. du St C. de Marie (j. au ch.).
10, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
11, jeudi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).

12, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scapul. rouge; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch).
13, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyen. visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).
14, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Memorare.* (j. au ch.).
15, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la récitation quot. du chap. de l'Imm.-Conception; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
16, mardi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
17, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scapulaire du Carmel; 2° pour le chapelet brigitté (j. au ch.).
18, jeudi. — Indulgence plén. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
19, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du C. de Jésus; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de st Joseph; 4° p. le scap. bleu et du Carmel; 5° p, la Ste Enfance; 6° pour les poss. d'objets indulg.; 7° sept ans et sept quarantaines pour une visite à Notre-Dame de Sous-Terre.
20, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom au scapul. bleu (comme au 13 mars. — j. au ch.).
21, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.).
22, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
23, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
24, mercredi. — Indul. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu.
25, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus; 3° pour l'Arch. du Cœur de Marie et de St Joseph; 4° pour une visite à Notre-Dame de Sous-Terre; 5° pour le scap. bleu et du Carmel; 6° pour le rosaire; 7° pour la Propag. de la Foi; 8° pour les poss. d'objets indulg.; 9° pour la récit. quot. des Litanies de la Ste Vierge.
26, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour les scap. bleu et rouge; 3° pour une visite au reposoir. (La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les indulgences du vendredi et du samedi-saint.
27, samedi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu; 3° plén. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 13 mars. — j. au ch.).
28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du C. de Jésus; 3° pour l'Arch. de St Joseph; 4° pour le scap. bleu; 5° p. le rosaire; 6° p. les poss. d'objets indulg.
29, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
30, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
31 mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.); 3° pour le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

4e NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Mme de LA ROCHEFOUCAULD, duchesse de Doudeauville

Fondatrice de la Société de Nazareth (1) (*Suite et fin*).

Dès qu'un peu de calme vint rasséréner notre malheureuse patrie dont le sol avait été rougi d'un sang pur et généreux, Madame de Doudeauville revint habiter l'antique manoir qu'elle tenait de ses ancêtres; et dont elle avait porté le nom avant son mariage. L'un de ses premiers soins fut d'acheter le prieuré de Montléan (faubourg de la petite ville de Montmirail), afin de rendre au culte son église profanée et aussi pour transporter, dans la partie la plus vaste des bâtiments, le petit hospice fondé, au 12e siècle, par le Bienheureux Jean de Montmirail, qui se trouvait dans le plus pitoyable état ; elle en confia la direction aux filles de Saint-Vincent de Paul ; et, pour compléter son œuvre, elle joignit à l'hôpital une petite école gratuite et un ouvroir pour de pauvres orphelines.

Comme elle travaillait avec une ardeur incomparable à ces différentes fondations, Dieu la frappa au cœur en lui enlevant sa fille, Ernestine de Rastignac, jeune femme de 21 ans qui, élevée par sa sainte mère, lui avait voué un véritable culte. « En aimant ma mère, disait-elle, j'ai appris à aimer la vertu. J'ai toujours cru entendre la voix de Dieu quand elle me parlait ; en lui obéissant, c'est sa volonté que j'ai cru faire. »

Les commencements de sa maladie furent marqués par des terreurs dues à de vagues et tristes pressentiments. Alors la pieuse Ernestine invoquait Dieu, puis, se tournant vers sa mère, elle lui disait : « Restez avec moi, près de vous je n'ai jamais rien redouté : » et elle dormait tranquille sous cette sauvegarde chérie. Cependant, la foi prenant complètement le

(1) D'après son intéressante biographie publiée par Lecoffre, éditeur, rue Bonaparte, 60.

dessus, on n'entendit plus sortir de cette poitrine haletante, oppressée, que des élans de résignation, d'espérance et d'amour... Le doux abbé Legris-Duval, l'ami de la famille, a laissé sur cette mort si émouvante des documents d'une touchante édification. Les paroles que la chère agonisante adressait à sa mère et les encouragements tout célestes que celle-ci lui adressait, forment un de ces dialogues sublimes que des lèvres chrétiennes sont seules capables de prononcer.

La mourante, près d'expirer, désirait vivement communier encore une fois, sa seule crainte était de ne pouvoir avaler la sainte Hostie; mais, après l'avoir reçue, dans un mouvement plein de candeur, elle s'écria : Ma mère ! — Sa mère, toujours elle ! — « J'ai pu LE RECEVOIR ! » Ce fut sa dernière parole. Elle perdit connaissance sans agitation, sans effort ; son état ressemblait à la paix d'une âme ravie dans une douce contemplation... Mais c'était, hélas ! en réalité, la dernière défaillance de la nature.......

Ce triste événement fit prendre à la duchesse la résolution de se réserver la partie de l'église qui, pendant plusieurs siècles, avait été un pèlerinage de la sainte Vierge, de la réparer, de la consacrer et d'y faire creuser un caveau destiné à recevoir son Ernestine et à devenir une sépulture de famille.

Ce projet contrarié d'abord, eut une complète réalisation, et le 14 novembre 1804, la chapelle de Montléan fut ouverte solennellement. Deux jours après, les restes mortels de Mmes de La Rochefoucauld d'Estrées et de Rastignac furent déposés dans le caveau de Montléan.

Par une merveille bien consolante pour le cœur de la duchesse, on put constater que la corruption du tombeau avait épargné le corps de sa chère Ernestine !..

Napoléon avait pensé à Madame de Doudeauville pour être gouvernante du roi de Rome, mais, ayant compris, en faisant *sonder le terrain,* qu'il n'aurait qu'un refus, il jeta les yeux sur sa sœur, la comtesse de Montesquiou, femme d'un rare mérite qui, seule peut-être dans toute la cour de Napoléon, avait le courage de lui parler franchement. Un matin qu'il venait avec Berthier visiter le jeune prince, il lui dit, en lui

prenant la main : « J'espère qu'un jour elle saura donner un bon coup de sabre ! »

— « Et moi, reprit la gouvernante, j'espère qu'elle aura appris d'abord à répandre beaucoup de bienfaits. » Cette réponse est à elle seule la révélation d'une grande âme.

Lorsque Mme de Doudeauville vit prospérer, entre les mains des sœurs de charité, les œuvres établies à Montléan, son zèle infatigable voulut en créer une nouvelle : non loin de l'église, elle s'était réservée une modeste habitation ; elle y réunit quelques religieuses que la Révolution avait dispersées, et leur forma un petit pensionnat composé en majeure partie d'enfants de bonnes familles ruinées par les malheurs des temps.

Comme autrefois Mme de Maintenon à Saint-Cyr, la bonne duchesse se plaisait à s'entourer de ces joyeuses jeunes filles, et, par ses entretiens et ses conseils, elle imprimait à leur éducation le cachet simple et solide de sa douce et forte vertu : en leur inspirant l'esprit d'ordre, d'économie, l'amour du travail, le sentiment du devoir, elle voulait avant tout préparer des femmes sérieuses foncièrement chrétiennes, utiles et agréables dans l'intérieur de la famille, capables de dévouement et d'influence pour le bien. Tant que vécut l'abbé Legris-Duval, directeur de la petite communauté, la bonne entente ne cessa de régner entre les religieuses qui la composaient ; mais, à sa mort, chacune d'elles voulant faire prévaloir sa règle, M. de Frayssinous et après lui le Père Roger, ayant inutilement essayé de tout concilier, conseillèrent à la duchesse de laisser la naissante Société s'éteindre peu à peu. La supérieure prit les devants et se retira dans un diocèse voisin avec sa petite colonie ; quelques élèves restèrent cependant à Montléan. Cette retraite fut un bonheur ; ce n'était point avec d'anciennes pierres, mais avec de nouvelles que devait s'établir l'édifice dont la sainte duchesse avait médité le plan.

Par une heureuse coïncidence, Mme de Doudeauville avait pris pour directeur le Père Roger, de la Compagnie de Jésus. C'était aussi celui de Mlle Élisa Rollat qui faisait le charme, par son caractère aimable, facile, son esprit vif, pénétrant, son cœur affectueux, du cercle de personnes choisies qui fréquen-

taient le salon de Mme d'Adhémar, sa marraine et sa mère adoptive. Mme de Doudeauville l'avait en grande affection et le duc en si grande estime que, lorsqu'il fut question de continuer l'œuvre commencée à Montléan : « Très-volontiers, dit-il, pourvu que Mlle Rollat en fasse partie. » Elle en fit partie, en effet, et devint la première supérieure de la nouvelle communauté qui reçut le nom de *Nazareth*, comme devant rappeler la vie humble, laborieuse et cachée de la sainte famille.

Tandis que tout convergeait vers l'accomplissement des plus chers désirs de Mme de Doudeauville, Dieu la plaça de nouveau sur la croix... et quand, le 3 mai 1822, date réelle de la fondation de *Nazareth*, Mlle Rollat en fut nommée supérieure, la bonne duchesse hélas ne put l'aider que de ses conseils et de son amitié, ayant perdu complètement la vue... Malgré les instances de son époux pour qu'on lui fit l'opération de la cataracte, la sainte aveugle s'y refusa toujours, regardant cette épreuve comme un moyen dont Dieu se servait pour la retirer des affaires de ce monde... D'ailleurs, n'était-ce pas pour elle un trait de ressemblance avec son Jésus, dont les yeux divins ont été voilés aux jours de sa passion? Cette pensée suffisait à cette âme héroïque pour accepter les sacrifices incessants que lui imposaient son infirmité : la mort d'une charmante belle-fille et d'autres pertes de famille, vinrent encore affliger son tendre cœur... Le Père Roger, si dévoué à la bonne duchesse et à la Société de Nazareth, quitta la terre pour un monde meilleur en 1839 ; enfin, pour couronner toutes ces épreuves, le Seigneur rappela à lui, le 2 juin 1841, l'honorable et vertueux duc de Doudeauville...

La haute charge de ministre de la maison du roi Charles X lui avait donné l'occasion de soulager beaucoup d'infortunes et de répondre ainsi aux instincts généreux de son noble cœur... Plein de foi et d'amour envers l'adorable Eucharistie, il avait dressé soigneusement la liste des *saluts* donnés dans les églises de Paris, et, malgré ses incessantes occupations, il se faisait un cher et pieux devoir d'aller chaque jour recevoir la bénédiction du très-saint Sacrement.

Quel exemple ! et comme il condamne le peu de zèle que

trop souvent l'on met à visiter Notre-Seigneur dans sa prison d'amour.

Le duc s'était entièrement retiré des affaires, quand l'heure suprême vint à sonner pour lui : la sainte aveugle reçut son dernier soupir et, se jetant à genoux, elle put dire avec le crucifié du Calvaire : « *Tout est consommé !* »

Son courage au milieu de tant d'adversités ne lui fit jamais défaut ; toujours calme, toujours sereine, toujours aimante, ses arrière-petits-enfants se groupaient autour d'elle pour entendre les récits touchants que sa mémoire fidèle empruntaient à nos livres saints ; puis, comme un essaim d'abeilles, ils bourdonnaient autour d'elle sans qu'elle se plaignit jamais de leurs bruyants ébats...

Cependant, un jour, le fauteuil de l'aïeule resta inoccupé... Ce fut une grande douleur pour tous et l'annonce d'un malheur que l'état de souffrance de Mme de Doudeauville ne faisait que trop prévoir... Sa tâche était accomplie, les anges du ciel avaient achevé de tresser sa couronne d'immortalité, et son âme parée de son innocence baptismale (1) allait s'élancer toute pure dans le sein de Dieu.

Le 24 janvier 1849, après avoir reçu tous les secours de la religion, elle s'éteignit doucement à Paris, à 11 heures de la nuit, dans sa 85e année.

Le Père Roger, la duchesse de Doudeauville et la Rde mère Rollat n'ont pas cessé, en quittant la terre d'exil, leur pieux protectorat sur la Société de Nazareth. Traversant les mers sans cependant abandonner la patrie (1), *Caïffa*, *Saint-Jean-d'Acre*, *Chiffamer* et cette petite ville de la *basse Galilée*, dont elle porte le nom si poétique et si doux, lui doivent des établissements d'éducation où les petites *Syriennes* apprennent à aimer Jésus, Marie et ce bienheureux Joseph qui, tant de fois, porta l'enfant-Dieu dans ses bras en le pressant sur son cœur... Voilà les œuvres que savent faire les saints : seule-

(1) Le Père Varin lui donna ce glorieux témoignage, et l'évêque de Châlons écrivit après sa mort à l'aumônier de Nazareth, qu'il ne serait pas étonné qu'elle fit des miracles.

(1) La maison-mère des Dames de Nazareth est à Lyon ; elles ont aussi un pensionnat florissant à Boulogne (Pas-de-Calais).

ment, par une permission de la Providence, ils sèment souvent dans les larmes ce que d'autres, après eux, récolteront dans la joie, tout en ayant aussi leur part de méritoires labeurs.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

N.-D. DE CHARTRES et l'IMMACULÉE-CONCEPTION

(Suite)

Nous avons vu la statuaire rendant hommage à Marie Immaculée ; (1) la peinture sur verre, elle aussi, lui a consacré de belles œuvres.

Une fenêtre du transsept nord, la seconde des trois situées à l'étage supérieur vis-à-vis de la chapelle de la Transfiguration, vient d'être garnie complètement de vitraux peints, comme avant 1791 ; à cette époque, deux de ses formes avaient échangé contre du verre blanc leur belle décoration.

M. Coffetier, de Paris, peintre-verrier dont nous n'avons plus à faire l'éloge, a restauré la lancette de gauche qui avait gardé sa bordure, sa mosaïque et ses sujets ; il a fait à neuf la lancette de droite, où la reproduction des sujets anciens a été facilitée par les indications consignées au manuscrit de Pintard ou plutôt de son copiste ; la rosace est une composition toute nouvelle.

L'Annonciation et la Visitation, figurées dans le vitrail de gauche, offrent deux scènes fort gracieuses. On ne pouvait mieux exprimer ici l'attitude de Marie et d'Elisabeth dans l'expansion de leur respectueuse amitié, et là le soin que semble prendre l'Esprit-Saint à instruire Celle dont l'ange Gabriel va recueillir la réponse ; une colombe, emblème de la troisième personne divine, pose son bec à l'oreille même de Notre-Dame qui, avant le *Fiat,* lui a peut-être adressé cette parole de l'Écriture : *Sonet vox tua auribus meis.* Au bas du vitrail nous reconnaissons, avec l'inscription *Mahaut,* la donatrice Mathilde, comtesse de Boulogne ; son riche vêtement porte les armoiries de son époux.

(1) Dans notre dernier article nous avons qualifié de sculpteur Jean de Beauce, et nous nous conformions en cela au dire de certains historiens. Un travail sérieux de notre savant compatriote, M. A. Lecoq, prouve que Jehan de Beausse n'était pas imagier, mais seulement architecte avec des sculpteurs sous ses ordres.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce vitrail, si attrayant qu'en soit l'aspect ; la lancette de droite nous présente aujourd'hui plus d'intérêt, parce qu'elle fournit des observations utiles à notre étude sur la Conception Immaculée.

Jetons d'abord un coup-d'œil sur la bordure antique, seul reste du travail détruit en 1791 ; puis sur la mosaïque, copie de celle que nous avons remarquée au vitrail voisin ; enfin, sur le personnage représenté au panneau inférieur : la donatrice Jeanne (*Jehenne*, dit l'inscription), parée comme Mathilde des armoiries de Philippe de Boulogne, et à genoux devant un autel.

Plus haut, que voyons-nous ? Joachim en contemplation devant l'envoyé céleste qui plane au dessus de sa tête ; Anne est sur le même plan, honorée aussi de la visite de l'ange ; les deux époux ont chacun leur apparition. La présence de deux moutons indique suffisamment un lieu champêtre ou la vie pastorale de Joachim.

Voilà donc annoncée la venue prochaine de Marie sur la terre, et c'est de cette nouvelle heureuse que s'entretiennent les saints époux dans la scène supérieure. Nous les retrouvons là à côté de la Porte Dorée, monument célèbre qui, dans Jérusalem, a survécu à tant de ruines. Encore aujourd'hui, le pèlerin des lieux saints rencontre cette porte en descendant du temple dans la direction de Josaphat ; c'est celle par laquelle Notre-Seigneur entra pour la dernière fois dans la cité déicide; les musulmans l'ont murée, réalisant ainsi à leur insu une prophétie d'Ezéchiel ; ils croient que par là doit venir celui qui, un jour, émancipera définitivement du joug de Mahomet les peuples de la Palestine. Un compte-rendu de l'Œuvre des Écoles d'Orient donnait dernièrement ce détail ; en le livrant à nos lecteurs nous nous permettrons un rapprochement d'idées qui nous paraît assez naturel :

D'après la tradition musulmane, la *Porte dorée* ou *précieuse (speciosa)* serait donc plus tard comme l'arc triomphal saluant la disparition d'une terrible hérésie et, par conséquent, une des plus importantes défaites que Satan ait jamais subies. Lors de l'entrevue d'Anne et de Joachim, le même monument fut comme le premier témoin du mystère de la Conception glorieuse qui

allait s'accomplir, et ce grand fait était le signal de l'écrasement du dragon maudit dans le paradis terrestre.

L'histoire de saint Joachim et de sainte Anne dans les circonstances où vient de nous la rappeler une si intéressante peinture, se retrouve dans un bas-côté de la cathédrale près de Notre-Dame de la belle Verrière. Si l'on s'étonnait de ce que nos aïeux se sont plu à une telle répétition, nous citerions le décret de Sa Sainteté Léon XIII relatif à la célébration des fêtes du père et de la mère de Notre-Dame. « L'auteur inspiré du livre sacré de l'Ecclésiastique nous enseigne que la louange est due à ceux qui ont pu se glorifier de leurs enfants. Ils méritent donc d'être honorés par des hommages exceptionnels saint Joachim et sainte Anne, qui ont eu pour fille l'Immaculée-Vierge, Mère de Dieu ; quelle gloire, en effet, pour eux ! » Oui, la gloire de Marie étant leur couronne d'honneur, et leur puissance d'intercession auprès de Dieu se mesurant sur celle même de la Vierge Immaculée qui appuie leurs prières, le moyen-âge a pensé avec raison qu'on ne pouvait accorder une trop large place à leur culte et à leurs souvenirs dans le temple sacré de Notre-Dame.

Telle doit être aussi la conviction des artistes modernes. Aussi nous félicitons M. Coffetier d'avoir montré de nouveau sainte Anne dans la rosace de la même fenêtre ; elle y remplace une image de la Vierge-mère, mais c'était une grisaille d'une mauvaise époque au milieu de verres blancs. Notre peintre-verrier a doté la basilique d'une vraie richesse de XIIIe siècle.

L'œil du spectateur se reposera agréablement sur ces douces couleurs bien nuancées ; le portrait de sainte Anne tenant la jeune Marie sur ses genoux satisfera complètement l'iconographe. L'heureuse mère est assise ; c'est la pose qui exprime le mieux la majesté ; sa physionomie est grave comme il convient à son âge, et gracieuse comme il convient à son rôle maternel et à son nom, *Gratia (nàm hoc sonat Annœ vocabulum) Dominam parit (id enim Mariœ nomine significatur. Saint Jean Damasc.* La grâce (car ainsi faut-il entendre le nom d'Anne) enfante la Souveraine (c'est le sens du nom de

Marie). — Admirez aussi les traits souriants de l'enfant bien-aimée. Le nimbe encadre la tête de la Reine des Saints ; elle presse sur son cœur le livre de la Sagesse ; indice ordinaire de la précocité de son intelligence, surtout dans les choses de Dieu. Marie n'a-t-elle pas eu l'usage de sa raison dès le premier instant de l'union de son âme à son corps ; plusieurs docteurs de l'Église ont admis ce point comme un des priviléges de la Conception Immaculée. Celle qu'on appellera le trône de la Sagesse, à cause du Verbe incarné dans son sein, n'est encore qu'une enfant, mais, à la voir, on devine déjà quelque chose de son merveilleux avenir ; elle lève la main sur le monde, parce que le monde attend ses bénédictions. Sainte Anne porte à la main droite une fleur aux pétales rayonnants ; charmant parallèle à la fleur vivante qu'elle soutient de sa main gauche ; emblème des vertus incomparables de sa fille. Puis, deux gros végétaux se dessinent sur le fond du vitrail aux côtés de la mère de Marie ; c'est un des symboles iconographiques adoptés pour la manifestation de la grâce.

La rosace dont nous avons esquissé la description nous paraît dans la situation la plus heureuse par rapport aux verrières voisines. Le spectateur qui l'aura étudiée pourra, sans se déplacer et en tournant seulement le regard sur la droite, observer un sujet analogue.

Au dessous de la rose immense qui occupe le fond du transsept nord, un vitrail central représente également l'épouse de Joachim, mais debout et avec son enfant au bras ; les fleurs blanches qui s'échappent d'une tige ou d'un sceptre d'or que tient sainte Anne, puis le livre de la Sagesse aux mains de l'enfant, nous inspirent les mêmes réflexions que la peinture expliquée plus haut. Elle est immaculée la jeune vierge qui apparaît au monde ; et ce serait une raison suffisante des honneurs que lui rendent tant de personnages distribués dans les médaillons et sur les lancettes étincelantes. Elle est immaculée, et près d'elle comme près de sa mère se rangent les types bibliques de la royauté et du sacerdoce ; les dépositaires de l'autorité spirituelle et temporelle, c'est-à-dire les plus

dignes représentants de l'humanité. Le monde entier ne devrait-il pas concourir à cette glorification de la Vierge sans tache? Dans la cathédrale de Chartres, nous du moins, remplissons ce devoir des cœurs chrétiens ; encouragés par la proclamation dogmatique dont nous célébrons le jubilé, prions avec plus de confiance Notre-Dame conçue sans péché ; prions-la pour l'Église dont elle est la tutelle ; et comment oublierions-nous de la prier pour notre nation? La rose magnifique que nous venons de contempler est un don de saint Louis, et Marie avec sainte Anne s'élèvent au-dessus de l'écusson de France comme pour le bénir.

L'abbé GOUSSARD.

LE CHAPELET DE LA SENTINELLE (1)
Simple récit d'un soldat.

Le sergent Orval, originaire de la Beauce, était à Rome avec son régiment, lorsque la guerre de 1870 fut déclarée. Revenant en France, le bataillon dont il faisait partie, avait été envoyé après de nombreux combats, à Vitry-sur-Seine, près Paris, alors assiégé par les Prussiens. Les Français voulaient construire une redoute ; mais la surveillance de l'ennemi inquiétait les travailleurs, et tandis qu'ils étaient à l'ouvrage, les meilleurs tireurs, Bavarois et Prussiens, se glissaient dans les moindres plis du terrain, homme par homme, et s'abritant derrière les haies, se plaçant dans des trous creusés dans le sol, ils tiraient à coup sûr et disparaissaient ensuite.

Le commandant du bataillon où était enrôlé notre sergent, voulant opposer une contre-mine à cette conduite ténébreuse, fit appel aux hommes de bonne volonté peu soucieux de conserver leur vie. Orval, le beauceron, se présenta et prit place parmi ces *enfants perdus*.

L'ordre était donné à tous de se glisser en rampant jusqu'à une distance prescrite, d'observer l'ennemi sans qu'il vous aperçût, et d'en *descendre* le plus possible pour les dégoûter du jeu.

Laissons maintenant la parole à notre sergent, qui revenu après la guerre dans son petit domaine, d'où le regard embrasse la magnifique cathédrale de Chartres et la ville qui l'entoure, se plaît à raconter cette épisode de ses campagnes, dont le souvenir sourit à son cœur franchement chrétien.

» Arrivé près d'un gros arbre dont le tronc était entouré de broussailles, dit Jacques Orval, je m'arrêtai... Rasant la surface de la terre d'un coup d'œil rapide, je m'orientai : *Choisy-le-Roi* était devant moi, la Seine coulait à ma gauche, le *fort d'Ivry* s'élevait en arrière. Je choisis ce point pour mon observatoire. Je creusai la terre

(1) D'après le général Ambert.

avec ma baïonnette, puis, au sommet du talus, je formai une sorte de rempart que je couronnai d'herbes sèches, et pratiquai dans cette cachette *fortifiée* des ouvertures, afin de voir sans être vu.

A une cinquante de mètres devant moi, se trouvait un chemin creux qui traversait un champ nouvellement labouré. Après plusieurs heures d'attente, je commençais à désespérer de ma mission, lorsque je crus voir dans le chemin creux derrière un arbre, une main qui paraissait et disparaissait. Bientôt je ne pus en douter, l'ennemi était près de moi. Assis par terre, la tête appuyée sur le bras gauche, les jambes étendues, il semblait oublier son rôle de guetteur. Jeune encore, le visage imberbe, les cheveux très-blonds et coupés courts, ce Bavarois possédait une bonne physionomie. Sous son uniforme on découvrait sans peine l'enfant du village qui rêvait à sa chaumière. Je regrettai vivement de me voir dans l'obligation de le tuer comme un lièvre au gîte. Cette chasse aux hommes, cette guerre de *taupinière*, au fond ne m'allait pas ; j'aime mieux la bataille à visage découvert et le corps droit. Néanmoins, je pris mon fusil dans les mains, et le genou droit en terre, la crosse près de l'épaule, j'attendis que mon jeune homme fut vis-à-vis de moi, voulant le frapper en pleine poitrine afin qu'il souffrit moins... Je restais la dans une immobilité complète, quand je vis mon Bavarois promener un long regard autour de lui sans le fixer sur le point que j'occupais. Ne voyant rien, se croyant à l'abri du danger, il attira sur ses genoux un petit sac de cuir et l'ouvrit. De la main droite il en retira un objet que je ne pus distinguer, je posai mon fusil pour recourir à ma lorgnette.

Le Bavarois tenait un chapelet dans ses doigts, il se souleva pour se mettre à deux genoux, fit le signe de la croix, et, par tous ces mouvements se mit entièrement à découvert pour moi. L'instinct de la guerre me fit reprendre mon fusil et je visai l'homme. Je le distinguai au bout de mon canon, immobile, la tête un peu inclinée et les yeux levés vers le ciel. De ses lèvres sortait la prière tandis que les grains du chapelet glissaient sous ses doigts...

Que se passa-t-il en moi ? Je ne sais. Tout mon sang de chrétien bouillonnait dans mes veines refluant jusqu'à mon cœur. Il me semblait entendre la Vierge qu'il invoquait me dire : « Epargne-le puisqu'il espère en moi ! » En même temps, je croyais voir des rayons lumineux s'échapper du front de cet homme. Sous l'empire de ces impressions indéfinissables, je jetai mon fusil ; le Bavarois s'éloigna ! Sa prière l'avait sauvé ! Au moment où moi-même je me retirai, deux balles sifflèrent à mes oreilles. Je me retournai vivement et ne vis pas d'où elle venaient... La BONNE VIERGE, elle aussi me protégeait ! Cependant en veillant la nuit suivante près du feu du bivouac, je me demandai si j'avais bien le droit d'épargner ainsi un ennemi de mon pays ?

Pour calmer ma conscience, je me rendis le 20 novembre à l'engagement de l'Hay, et le 29 au combat de Choisy-le-Roi. Je me fis large part et payai ma dette à la patrie. « *Sang pour sang.* » J'avais épargné celui du Bavarois et je versais le mien en échange. On me reconduisit couvert de plaies à l'ambulance, je reçus la médaille militaire. Mais si je m'honore de la porter ostensiblement sur ma poitrine, il en est une autre qui repose sur mon cœur. C'est la médaille bénie de NOTRE-DAME DE CHARTRES, la REINE DE LA FRANCE, la protectrice des BEAUCERONS. C. de C.

Institut des Religieuses Franciscaines de N.-D. du Temple
au DORAT (Haute-Vienne)

Notre-Dame du Temple la Reine Immaculée des Clercs, demande l'aumône pour donner plus de développement à la Fondation franciscaine de l'hospitalité *gratuite* en faveur des vieillards et des infirmes *indigents* du sacerdoce de son Divin Fils.

Dans la petite ville du Dorat (Haute-Vienne), — lieu très-propice au double point de vue d'une paix de retraite et des autres avantages pour la vie d'infirmité, — existe et se développe la grande Œuvre du service et de l'assistance gratuits de Messieurs les ecclésiastiques retraités et pauvres. Oui, cette fondation, que sollicitaient de la miséricordieuse Providence, depuis une suite de siècles, les ministres sacrés de Jésus-Christ et les vrais chrétiens, est enfin donnée à l'admiration des témoins et surtout de ceux qui en profitent.

Il y a peu de temps qu'une première *Retraite ecclésiastique* a été préparée sans bruit par les religieuses franciscaines de N.-D. du Temple, *dont le quatrième vœu a pour objet ce dévouement ;* et déjà les humbles hospitalières et servantes des invalides du sanctuaire doivent se préoccuper d'une extension considérable de logis. L'urgence de la noble et sainte Œuvre ne pouvait s'affirmer plus évidemment.

Mais, pour mettre les choses en proportion des besoins qui ne cessent de se dévoiler, il faut de grandes ressources : et c'est avec certitude de les obtenir que **NOTRE-DAME DU TEMPLE** fait les appels suivants à la confiance du béni clergé et à l'aumône des pieux fidèles.

Sans nul doute, Messieurs les ecclésiastiques ne sauraient avoir en affection et protéger plus cordialement d'autres intérêts que ceux de leur famille sacerdotale : aussi apprendront-ils avec joie qu'ils peuvent concourir à l'œuvre et trouver même des avantages personnels, en donnant leur confiance au pieux négoce, dans lequel l'institut séraphique de N.-D. du Temple puise les ressources ordinaires du service et de l'assistance gratuits de leurs infortunés frères.

Outre la fourniture des ornements sacrés, des vêtements ecclé-

siastiques et des autres objets, que produisent au mieux les ateliers de la fondation, ce négoce de haute charité embrasse encore, à titre de commissionnaire, la vente au cours du commerce de l'orfèvrerie religieuse et en général de tout le mobilier du culte divin et de ses ministres ; et les relations d'affaires de l'institut avec l'univers catholique prouvent que ses livraisons joignent à l'attrait d'une bonne œuvre celui de conditions fort avantageuses.

Il y aurait au moins inopportunité à presser MM. les ecclésiastiques, qui jouissent d'une certaine aisance, d'ajouter au prix des objets de leurs acquisitions une petite aumône ; car ils applaudissent à la générosité des familles nobles assistant de nobles infortunes.

Quant aux fidèles, la reconnaissance autant que leurs intérêts spirituels les incitent à donner abondamment. Par cette aumône, ne viennent-ils pas en effet au secours des frères nécessiteux de celui qui les a introduits dans l'Arche sainte, et qui, après le baptême, leur prodigue les trésors de Dieu par les autres sacrements, la prédication, etc. ?

Et puis, à quels élus le Roi dira-t-il : « *Venez les bénis de mon père...* » (St Math., c. 25, v. 34 et suivants), sinon *à ceux qui lui auront donné logement, nourriture et vêtement dans la personne sacrée de ses Autre lui-même (Alter-Christus)?* Aussi une voix illustre et des plus autorisées de Rome s'écriait-elle dernièrement : « Oh !
« quelle ne sera pas la paix de ces bienfaiteurs, aux grandes assises
« de la fin du monde, d'avoir pour juges-assesseurs près de J.-C.
« ceux à l'assistance desquels ils auront contribué généreusement ! »

C'est donc faire là une aumône sainte et méritoire par excellence.

On ne perdra pas de vue qu'à la demande de Monseigneur l'évêque de Limoges, le Souverain Pontife a favorisés de sa bénédiction apostolique la plus paternelle l'institut et ses œuvres. Déjà, en 1853, la main franciscaine de l'immortel Pie IX daignait bénir la pensée première de cette séraphique fondation.

Un grand nombre de Nosseigneurs les Révérendissimes Patriarches, Archevêques, Évêques et Préfets-Apostoliques lui ont souhaité la bienvenue par des louanges qui ne doivent pas être publiées.

C'est le 12 août 1879 que Monseigneur l'évêque de Limoges, après avoir fait la visite de l'institut des Franciscaines du Sanctuaire, dont la maison-mère est au *Dorat* et dont la première succursale a été établie à *Montmorillon*, en approuva la constitution et lui donna ainsi une place d'honneur parmi les familles religieuses de son diocèse. Nous avons lu la lettre épiscopale on ne peut plus élogieuse pour les saintes filles de l'institut nouveau et pour le fondateur, M. l'abbé Rougier. Nous faisons des vœux pour que les vocations et les aumônes affluent au Dorat dans la mesure du bien qui se fait et des besoins qui se manifestent.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, Sa Sainteté Léon XIII a donné 9,000 francs aux pauvres de Rome.

— La fête de Saint Thomas, le docteur angélique, a été célébrée, le 7 mars, avec un éclat incomparable. Plus de deux mille savants étrangers, évêques, prêtres et laïques, étaient venus à Rome. Léon XIII a prononcé un discours admirable sur l'enseignement de saint Thomas et la nécessité de faire de la doctrine de ce grand docteur la base de tout l'enseignement de la philosophie ; la société y gagnera autant que la science. Le Pape était entouré de vingt-cinq cardinaux et avait, dit l'agence Havas, trois mille auditeurs, tant romains qu'étrangers. Il a été présenté au Saint-Père une adresse d'adhésion à l'encyclique *Æterni Patris*, portant les signatures de dix-huit évêques américains.

A la Minerve, la fête religieuse a eu un éclat non moins imposant ; le cardinal Zigliara officiait. Mgr Saccheri a prononcé le panégyrique du Saint.

— Les 4, 5 et 6 avril, sera célébré au Mont-Cassin, le 14e centenaire de la naissance de Saint Benoît. — Grand pèlerinage.

— Une indulgence de cent jours à gagner une fois par jour est accordée par le Pape à tous les fidèles qui réciteront le *Magnificat.* (Décret du 20 septembre 1879). Cette faveur a été demandée et accordée en vue du Jubilé de l'Immaculée-Conception.

La *Semaine de Séez*, a annoncé, d'après un correspondant romain, la mort du R. P. Virili de la Congrégation du Précieux Sang. C'était le postulateur de la cause du B. Benoît Joseph Labre. Tout ce qu'il a déployé de zèle, d'énergie, de constance pour cette cause est chose admirable. La question de canonisation allait être terminée au moment de la mort de Pie IX ; les circonstances ont fait ajourner le décret et la solennité. Le R. P. Virili assistera du haut du ciel au couronnement si désiré de la longue procédure qni a été pour lui l'occasion de tant de mérites. Puisse le bienheureux Labre, modèle des humbles, recevoir bientôt le titre de saint ! Ce sera une leçon de plus à notre siècle orgueilleux.

France. — Le Sénat a rejeté *l'article* 7 du projet de loi Ferry. Cet acte de courage et de justice, accompli dans des circonstances difficiles, honore la majorité de la haute assemblée et soulage la conscience publique. Rappelons le texte de cet article : « Nul n'est admis à participer à l'enseignement public ou libre, ni à diriger un établissement de quelque ordre que ce soit, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » Les catholiques avaient compris aussitôt qu'il s'agissait d'un attentat à l'une des plus sacrées et des plus chères libertés. L'histoire conservera le souvenir de leurs luttes, de leur dix-huit cent mille signatures, de leurs orateurs, etc.

— Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, a prononcé le 9 mars, l'oraison funèbre de Monseigneur Dubreuil, archevêque d'Avignon, Nous extrayons quelques lignes de ce discours émouvant :

« Mgr de Nîmes, après avoir dit que l'archevêque d'Avignon fut nommé membre du conseil supérieur de l'instruction publique, fit observer qu'alors personne ne contestait la compétence des évêques : « Je tremble, ajouta-t-il, en songeant qu'on la discute aujourd'hui ; je » tremble, car l'Eglise est une mère, et c'est une mère qu'on éloigne » des conseils de la nation... Et vous, jeunes gens, qui lui êtes si » chers, vous demeurerez, quoi qu'il arrive, le principal objet de ses » pensées, de ses discours et de ses espérances. Que notre main droite » se sèche et que notre langue s'attache à notre palais, si nous cessons » un instant de vous bénir bien fort et de vous le dire bien haut. » Souvenez-vous que personne n'a autant que l'Eglise le devoir de » vous connaître, de vous instruire, de vous défendre ; personne n'a » grâce comme elle pour faire de vous les meilleurs des hommes et » les plus dévoués des Français. »

Un prédicateur persévérant. — Les religieux de la Compagnie de Jésus sont estimés en France, non-seulement comme éducateurs de la jeunesse, mais comme apôtres. On l'a admirablement prouvé dans le cours des récentes discussions parlementaires. Voici un trait, entre mille autres, qui confirmera notre assertion :

Un jour, un vieux Jésuite passait par Tours, les gendarmes lui demandent ses papiers. Il n'avait sur lui que du latin. On le conduit en prison. Il récite tranquillement son bréviaire, pendant que, ses nouveaux camarades s'étonnent de voir une soutane au milieu d'eux. Ses prières finies, le Jésuite, avare de son temps, ne voulut pas rester sans rien faire. Il prêche, on l'écoute ; trouvant ces malheureux bien disposés, il commence une retraite et la poursuit. Cependant, le bruit se répand que les gendarmes ont mis un prêtre en prison ; on prononce son nom. Ce même Père avait prêché, peu de temps auparavant, un carême à la cathédrale. Grand émoi en ville. On va lui ouvrir les portes de la prison, et on lui présente des excuses ; mais le Père dit au magistrat : « Ma retraite n'est pas finie. Veuillez me laisser ici encore quelques jours, afin que je la termine. » L'archevêque, informé, voulut qu'il vînt demeurer en son palais, d'où il put continuer de faire suivre exactement à tous ses prisonniers les exercices de saint Ignace.

Les Francs-Maçons. — Les Francs-maçons font beaucoup parler d'eux. Veut-on savoir ce qu'on pense dans les loges des bons bourgeois qui se font enrôler dans les cadres de la secte ? Nous le trouvons dans une feuille qui nous parvient à l'instant.

« Laissez-moi là les brutes, les grossiers et les imbéciles, écrit un des gros bonnets de la franc-maçonnerie dans le chapitre : *Des exclusions des hauts grades.* Il est cependant une espèce d'imbéciles à qui il ne

faut pas le dire, parce qu'on peut tirer quelque avantage de leur sottise. Sans avoir de l'esprit, ils ont au moins des écus. Ce sont de bonnes gens que ces gens-là, et ils nous en faut. Ces bonnes gens font nombre, et ils remplissent notre caisse. Mettez-vous donc à l'œuvre ; il faut bien que ces goujons mordent à l'hameçon. Mais gardons-nous bien de leur dire notre secret. (Le *Dimanche* de Toulouse).

Amérique. — De nombreuses conversions s'opèrent chaque jour dans les Etats-Unis. La ferveur catholique y grandit et s'y étend sans cesse, tandis que le protestantisme est atteint de langueur.

L'agent de cette révolution est la race irlandaise. La grande république renferme plus de six millions d'Irlandais ; à la fin du siècle, elle en aura douze millions. Les enfants de l'Irlande, chassés par la famine et par la spoliation de leur sol natal, s'en vont aux Etats-Unis, n'emportant pour toute richesse que leur foi religieuse et avec elle le sentiment de l'union catholique. Rien ne peut leur ravir ces précieux trésors. Les Irlandais sont restés fidèles au clergé catholique, dont le dévouement soutenait leur misère, encourageait leurs efforts. Ils ont gardé la foi, leur seule consolation, et cette portion de la patrie que la violence n'a pu leur enlever.

— Quel beau mouvement de charité que celui dont nous sommes témoins en faveur de l'Irlande, à l'occasion de la terrible famine qui la désole ! Voilà à son tour l'Arménie ravagée par le même fléau.

— *Allemagne.* — La *Germania* annonce que Sa Sainteté le Pape Léon XIII vient d'adresser une lettre à l'archevêque de Cologne pour lui exprimer la satisfaction que lui cause le commentaire de l'Encyclique relative au socialisme, publié récemment par Sa Grandeur. Sa Sainteté, en terminant sa lettre, manifeste de nouveau son vœu le plus ardent de voir la paix religieuse rétablie le plus tôt possible en Allemagne, et affirme que du côté du Saint-Siège on fera tous les efforts possibles pour ramener la concorde entre l'Eglise et l'Etat.

— *Angleterre.* — Durant l'année 1879, le Parlement anglais a accordé aux écoles catholiques de l'Angleterre et du pays de Galles la somme de 112,276 livres ou 2,806,900 fr. — Toute école catholique peut recevoir du gouvernement (protestant) une somme proportionnée au nombre de ses élèves reçus par les inspecteurs.

— *Lima.* — Le Révérend Campbels, chef de la secte anglicane établie à Lima (Pérou), vient de se convertir au catholicisme. La cérémonie de l'abjuration et du baptême a été présidée par le délégué du Saint-Siége, Mgr Moncen. Celui-ci a offert au pasteur converti un portrait du Pape, et à sa femme, qui s'est également convertie, un magnifique rosaire.

— *Un nouveau Martyr du secret de la Confession.* — D'après un journal de Bonn (Prusse rhénane), l'*Univers* donne le récit suivant :

« Il y a une vingtaine d'années, l'abbé Kobylowics, curé d'Oratow, près de Kiew (Russie), fut arrêté sous l'accusation d'assassinat.

« Un fermier de la localité avait été assassiné à coups de fusil. L'instituteur de la commune, organiste de la paroisse, dénonça le curé et invita le juge d'instruction à opérer une perquisition à la sacristie et à l'église. On y trouva le fusil récemment déchargé du curé. Ce prêtre, après avoir été excommunié par Mgr Borowski, évêque de Zitomir, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il est mort au bagne. Pendant l'instruction du procès, il n'avait cessé de protester de son innocence.

« L'organiste dénonciateur est mort à son tour il y a quelques semaines. A ses derniers moments, il a fait venir l'autorité judiciaire et l'autorité communale, et leur a avoué qu'il avait lui-même assassiné le fermier pour épouser sa veuve. Pour déjouer tous les soupçons, il s'était servi du fusil du curé qu'il avait dérobé et puis déposé à la sacristie, pour qu'il fût découvert par le juge d'instruction. Il a ajouté que, pour empêcher le curé de donner aucune indication à la justice, il était allé se confesser à lui, lui racontant tout ce qu'il avait fait. Dès lors le curé était tenu au silence par le secret de la confession, et, fidèle à son devoir, il était devenu victime d'un infâme hypocrite.

« Après cette révélation de l'organiste agonisant, l'autorité d'Oratow a télégraphié à Saint-Pétersbourg pour demander la mise en liberté de l'abbé Kobilowics. Il fut répondu qu'il était mort dans la captivité depuis plusieurs mois. L'héroïque prêtre avait emporté dans la tombe — comme saint Jean Népomucène,— le secret de la confession.

Les Missionnaires et leurs anges. — Un missionnaire, natif d'Angers, parti pour évangéliser l'Afrique équatoriale, écrit à son directeur au grand séminaire, une lettre intéressante où nous relevons le trait suivant.

« Un jour, le P. Livinhac, mon supérieur et moi nous traversions une immense forêt, avec la moitié de la caravane. Nos confrères l'avaient traversée quelques jours auparavant avec l'autre moitié de la troupe ; nous nous étions séparés à cause du manque de *pagazi* (porteurs).

Nous marchions depuis quelque temps dans un épais fourré, à l'arrière de la caravane, lorsque tout-à-coup nous entendîmes derrière nous des cris furieux. Le P. Livinhac et moi nous courons aussitôt à l'endroit d'où partent les cris et nous nous trouvons en face d'une bande de brigands qui avaient attaqué quelques-uns de nos hommes et qui criaient qu'ils voulaient notre bien. Déjà leurs fusils étaient dirigés vers nous et ils allaient tirer lorsque, recommandant notre âme à Dieu et à nos bons anges, le P. Livinhac et moi nous nous avançâmes vers eux en leur disant que nous étions leurs amis, que nous ne voulions pas la guerre, que nos confrères étaient déjà rendus chez leur sultan : aussitôt leurs fusils s'abaissèrent et ils nous suivirent en disant qu'ils nous défendraient. Frappés d'une si visible protection, nous remerciâmes la Providence et nous continuâmes notre route, le gros de la caravane étant déjà loin. Quelques jours auparavant, nous avions commencé une neuvaine aux Saints Anges. »

— Le R. P. Drevon, jésuite, est décédé il y a une quinzaine de jours. Nous rendons hommage à sa mémoire et le recommandons aux prières. Il a bien mérité du monde religieux qui admirait en lui l'organisateur des pèlerinages de Paray-le-Monial, le promoteur de la Communion réparatrice et d'autres œuvres pies.

— ŒUVRE D'ASSISTANCE DES PRÊTRES POLONAIS EXILÉS, fondée en 1875. — M. le comte Ladislas Plater nous fait parvenir la lettre suivante datée de Villa Broelberg, près Zurich, le 15 mars dernier.

« L'année qui vient de s'écouler depuis notre dernier compte-rendu n'a apporté aucun soulagement aux catholiques polonais ; loin de là, la persécution systématique est devenue encore plus douloureuse. Il n'y a aucun doute que le gouvernement n'ait en vue la destruction du catholicisme dans les provinces polonaises annexées à la Russie, Après avoir supprimé le rit grec-uni, il prépare le même sort au rit latin, en fermant les séminaires qu'il a remplacés par celui qu'il vient d'ouvrir à Pétersbourg et qu'il dirige lui-même. Des églises et des couvents sont supprimés et leurs propriétés confisquées ; des centaines de prêtres sont exilés, exposés à la misère et soumis à un affeux régime ; des milliers *d'uniates* de Podlachie privés de leur fortune et déportés dans l'intérieur de la Russie ; la langue russe introduite violemment dans la liturgie, des livres de prières remplacés par des livres schismatiques, les sermons soumis à la censure, toute communication du clergé avec le Saint-Siége sévèrement interdite. L'archevêque de Varsovie *Félinski*, l'administrateur du même diocèse *Rzewuski*, l'évêque de Wilna *Krasinski*, l'évêque de Zytomir *Borocæski* languissent depuis des années dans l'exil ; l'épiscopat est privé de son autorité et exposé aux actes de violence du gouvernement ; les curés traités comme des repris de justice ne peuvent franchir les limites de leurs paroisses ; le nombre du clergé est très-insuffisant... Telle est en substance la situation déplorable de l'Eglise en Pologne. Malgré cette affreuse persécution, la foi se maintient, et les *uniates* de Podlachie donnent un exemple sublime de fidélité à leur foi religieuse, en refusant le baptême schismatique, en ensevelissant eux-mêmes leurs morts, et préférant le martyre à l'apostasie.

Dans cet état de choses si menaçant pour le catholicisme en Pologne, il est urgent de faire un appel à la catholicité pour réagir contre la persécution croissante, et éclairer l'opinion publique que s'efforcent d'induire en erreur les organes de la Russie et leurs complices, qui persistent à *nier* toute violence exercée contre la liberté de conscience, malgré les noms de 50 prêtres et de 58 religieuses *mis à mort* à différentes époques, que nous avons publiés le 11 août dernier.

La situation des prêtres exilés est déplorable, beaucoup d'entre eux périraient sans l'assistance de notre Œuvre, étant privés de tout subside du gouvernement et se trouvant dans l'impossibilité de gagner leur vie par le travail dans les localités d'où ils ne peuvent s'éloigner.

Les tracasseries de la police rendent leur existence insupportable, leurs correspondances sont interceptées ; il leur est interdit même d'ensevelir leurs morts qui sont livrés à des *popes* russes. Ce martyre, qui dure depuis tant d'années, n'ébranle pas leur courage et leur dévouement religieux, mais il aliéne l'esprit de quelques-uns comme, c'est le cas avec l'abbé *Witoszynski* du rit grec-uni, exilé avec sa nombreuse famille à Kastroma ; ils sont l'objet de notre spéciale sollicitude.

Ces confesseurs de la foi si inébranlables dans leur zèle religieux, si résignés à leur sort, sont dignes de la plus vive sympathie ; leur gratitude n'a point de bornes, ils prient Dieu avec ferveur pour leurs sauveurs. Nous faisons les plus grands efforts afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'envoi des secours, et l'appui que reçoit notre Œuvre dans divers pays est de bon augure pour l'avenir.

La prophétie de Pie IX se réalise, comme nous l'avons dit dans notre dernier compte-rendu : « *le bras de Dieu s'appesantit sur la Russie,* » et l'impiété menace l'empire d'un cataclysme. D'après les organes russes, il y a eu pendant le premier semestre de 1879 : 12,298 personnes exilées en Sibérie ; la coupe d'iniquité déborde et l'heure de l'expiation approche.

La souscription montait, le 28 février 1879, à 100,855 fr. 03 cent.; le grand total, depuis 1875, est de 115,847 fr. 83 cent.

NOTA. — Les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* qui désirent venir en aide aux prêtres polonais mourant de faim et de froid en Sibérie, sont priés d'adresser les *moindres* offrandes à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas Plater, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). On peut les envoyer aussi par l'intermédiaire des secrétariats d'évêchés. — Ajoutons à la lettre tout-à-l'heure reproduite que, dans leurs attentats, les nihilistes ne se proposent point de venger les catholiques polonais, mais de détruire toute autorité. Les catholiques ne demandent pas vengeance, mais la conversion des persécuteurs.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques de marbres portant inscription d'une action de grâces. — Un vase en porcelaine avec une belle branche de camélia en cire.

Lampes.— 115 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mars, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 29 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 365.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 219.

Nombre de visites faites aux clochers : 108.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Mars ont été consacrés 55 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— *Pèlerinages.* — La circulation des étrangers dans la grande église chartraine commence à se faire remarquer, comme chaque année, au retour de la belle saison. — Parmi les pèlerins proprement dits, citons : 1° deux Syriens, un ecclésiastique et un médecin, envoyés en France par l'archevêque d'Alep pour y étudier les usages des hôpitaux ; 2° des religieux de plusieurs ordres, entre autres un bénédictin du Mont-Cassin et des Sœurs Auxiliatrices du Purgatoire. Nous eussions pu nommer aussi, au mois dernier, un personnage délégué par Madame la duchesse de Madrid pour la recommander au sanctuaire de N.-D.

— La station de Carême a été bien suivie à la cathédrale. Le R. P. Prével, outre les sermons ordinaires du dimanche, du mercredi et du vendredi, a prêché des retraites successives pour différentes catégories de fidèles : celle des dames et celle des domestiques à la Crypte, celle des enfants de Marie à la chapelle Saint-Piat, ont été fort édifiantes ; rarement, dans des circonstances analogues, nous n'avons vu chez nous un tel concours de fidèles. La retraite des hommes a été réservée pour la dernière semaine ; nous constatons leur grand nombre ; puissent tous ces auditeurs suivre la sainte impulsion de la parole divine jusqu'à l'acte indispensable de la communion pascale !

— A Dreux, la station a été prêchée avec succès par Monsignor Gassiat, curé de Marnes, près Versailles.

— Le mois de saint Joseph donne lieu à de beaux témoignages de dévotion envers le glorieux époux de Marie. Nous avons été particulièrement touchés du spectacle qu'offrait chaque matin la chapelle de saint Joseph à la Crypte de Notre-Dame de Chartres ; les communions n'ont cessé d'y être nombreuses. Le mercredi, l'assistance s'accroissait encore, et une courte instruction était donnée par les chapelains aux pieux fidèles. Le 19, jour de la fête, Monseigneur a officié au salut solennel. — Sa Grandeur a été, le soir, présider la cérémonie de Sainte-Foy ; cette église n'est-elle pas, elle aussi, un centre bien fréquenté du culte de saint Joseph à Chartres ?

— La fête de Notre-Dame de la Brèche, à Chartres, a été favorisée par un temps superbe. La procession capitulaire y a gagné en splendeur ; Monseigneur la présidait, fêtant ainsi le vingt-huitième anniversaire de sa préconisation épiscopale. — Dans le cours de la journée, beaucoup de personnes se sont rendues à la chapelle de la Brèche pour y prier Notre-Dame, la libératrice de la ville, et même de la France, lors de la guerre huguenote au seizième siècle. — A la cérémonie du soir, il y avait affluence au même lieu, et le R. P. Prével a donné un excellent sermon sur la sainte Vierge.

— C'est le vendredi saint à la cathédrale et le jeudi saint dans les autres églises de la ville, que s'est faite la quête annuelle pour

l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres. La quête, sous ses différentes formes, est le grand aliment des œuvres de charité. Qui donc n'en souhaiterait pas ardemment le succès, en face de tant de misères soulagées par tant de dévouement ? Nous avons lu quelque part que les congrégations religieuses d'hommes et de femmes remplissent gratuitement envers les pauvres, les infirmes, les vieillards, les orphelins, les enfants, un nombre de services publics dont la dépense peut être évaluée à plus de cent millions par an... Ce chiffre ne nous étonne point. Il y a de quoi provoquer la rage du diable qui en veut fort à l'humanité ainsi secourue.

— Le dimanche *Lætare*, Monseigneur a ordonné à la Crypte deux nouveaux prêtres : M. l'abbé Giroux et M. l'abbé Quentin. Le premier est nommé curé de Poinville et vicaire de Janville, en remplacement de M. l'abbé Pottier, qui est maintenant curé de Santilly. Le second est professeur à la Maîtrise où il a été élève M. l'abbé Quentin a dit sa première messe le lundi à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, en présence des clercs de Notre-Dame qui le fêtaient par leurs prières communes et par leurs chants.

— Nous avons appris, à la fin de février, la perte que venait de faire notre diocèse en la personne de M. l'abbé Porcher (Pierre-Louis-Modeste), curé de Saint-Pellerin, décédé le 21 à l'âge de 81 ans. — Le 5 mars mourait à Saint-Louans, près Chinon (Indre-et-Loire), M. l'abbé Trochard (Louis-Désiré), ancien curé de Gommerville ; il était âgé de 58 ans et demi ; depuis longtemps déjà ses infirmités précoces l'avaient forcé à quitter le saint ministère. Nous recommandons ces deux confrères aux prières des fidèles ; ils s'étaient souvent recommandés à Notre-Dame de Chartres, en qui ils avaient une grande dévotion.

— *Croisade des enfants.* — Le petit *Messager du Cœur de Marie*, publié à Toulouse et fort répandu, propose comme intention générale d'avril 1880 : *Le Salut de l'enfance chrétienne par la prière des enfants.* A cette occasion, il rappelle la Croisade des enfants « instituée par le zélé supérieur du Petit-Séminaire de Chartres. » Cette idée de croisade que le digne prêtre ainsi désigné expliqua pour la première fois, en 1857, dans notre bulletin de Pèlerinage, et sur laquelle il a insisté souvent depuis en la rattachant au culte de Notre-Dame de Chartres, la Vierge-mère protectrice de l'éducation, cette heureuse idée, disons-nous, a fait son chemin dans le monde et continue de porter ses fruits. Les Pères Jésuites l'ont adoptée depuis quelques années et la recommandent chaleureusement ; ils la font concourir à l'extension de la sainte ligue du Cœur de Jésus. — A son tour, un ecclésiastique du diocèse de Saint-Brieuc fait un appel à la prière des enfants chrétiens, avec l'approbation de son évêque ; et, dans sa lettre adressée au *Messager*, il s'appuie sur

l'exemple de saint François Xavier envoyant les enfants, une clochette à la main, répéter ses catéchismes ; de saint Philippe de Néri, qui déclarait les enfants ses aides-de-camp pour la conversion des pécheurs ; de saint Vincent Ferrier employant les enfants à la conversion de leur famille, après les avoir réunis autour d'un autel dressé sur la place principale de Rennes. « L'enfant qui a conservé l'innocence commande en maître au bon Dieu, a dit un saint », « et à la sainte Vierge aussi, ajoute le curé d'Ars. » — Notre conclusion, à nous, c'est qu'il faut conduire les enfants à Jésus par Marie et leur apprendre à prier Jésus et Marie pour la garde de leur innocence et pour la conversion des pécheurs. La croisade de Notre-Dame de Chartres, qui a son registre d'inscription au Petit-Séminaire de notre ville, sera donc de plus en plus en faveur auprès des parents et des maîtres chrétiens. Nous avons tenu à la rappeler à nos lecteurs, à l'approche de la fête de l'Annonciation ; l'*Angelus* ou le *Regina* en temps pascal étant la prière quotidienne spécialement recommandée dans cette pieuse ligue, avec l'invocation au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie.

— La quête de Pâques en faveur des Séminaires vient rappeler la nécessité de subvenir par l'aumône à ces établissements dont le sort intéresse à un si haut degré l'avenir de la religion. Que les catholiques donnent largement ; mais aussi qu'ils aient à cœur le recrutement des vocations ecclésiastiques et prient beaucoup pour que les enfants appelés à l'honneur du sacerdoce puissent tous entrer dans cette voie et la suivre fidèlement.

— L'exposition annuelle des objets d'église fournis aux paroisses par l'Œuvre des Tabernacles a eu lieu à la mi-mars.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La jeune dame, pour qui l'on m'avait chargée de demander une neuvaine, afin d'obtenir sa guérison, a été exaucée ; elle est guérie ; elle envoie une offrande à Notre-Dame de Chartres en témoignage de sa reconnaissance. (C. R. à H., diocèse d'Arras).

2. Veuillez dire une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres qui a écouté favorablement notre demande ; c'est à son intercession que j'attribue la guérison de ma fille. (L.S.de N., Paris).

3. C'est pour moi un bonheur de vous dire que les bonnes prières des Clercs à Notre-Dame de Chartres ont été exaucées. Les difficultés qui causaient nos vives et légitimes inquiétudes se sont aplanies. La volonté de Dieu s'est manifestée si clairement que nous n'avons qu'à le remercier. Bénis soient le Seigneur et sa Sainte Mère !

(D. L. à V., diocèse de Soissons).

4. Un père de famille, notre domestique, L. J., vous avait écrit au mois d'août pour recommander aux prières de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, sa femme et son petit enfant alors très-sérieusement malades. Tout danger a disparu. En reconnaissance de

cette grande faveur, la famille vous envoie une modeste offrande et demande une lampe devant l'autel de la très-sainte Vierge ; l'enfant est consacré à Notre-Dame de Chartres. (F. N., à Orléans).

5. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres et à Marie Immaculée ! Les prières adressées à Dieu par son intermédiaire ont été exaucées. Notre cher malade qui semblait résister à toutes les instances s'est converti et a fait sincèrement sa confession.

(G. B., diocèse d'Orléans).

BIBLIOGRAPHIE

La Paix de l'ame, *fruit de l'Eucharistie et de l'abandon à la Providence*, suivi d'un appendice sur les indulgences et d'une instruction sur la Société du Cœur agonisant, par le R. P. Chaignon, S. J. (A la librairie Henry Briand, rue Saint-Laud, 62, Angers). Prix : 3 fr., avec remise plus au moins forte, selon le nombre d'exemplaires demandés.

Voici le jugement porté par d'éminents théologiens, chargés de faire l'examen du livre. « Cet ouvrage est appelé à produire le plus grand bien. La première partie, qui « appartient entièrement à l'auteur, est un traité admirable sur l'Eucharistie. Sou- « vent le sublime s'y joint à l'onction la plus suave et la plus touchante. La seconde « partie se compose d'un choix exquis d'extraits, dont l'ensemble offre tous les « secrets de la vie spirituelle, résumés dans la doctrine si pratique et en apparence « si facile de l'abandon aux soins de la Providence. Puisse ce livre pénétrer dans « toutes les Communautés religieuses et devenir le guide spirituel de tous les vrais « chrétiens qui vivent dans le monde ! Il portera dans tous les cœurs la paix, la vé- « ritable paix, que le monde ne donne pas et qu'il est même incapable de connaître. » — On trouve à la même librairie les autres ouvrages si connus, composés par le R. P. Chaignon. Méditations sacerdotales ; Perfection de l'état religieux ; Méditations pour les fidèles.

— Hommage a Saint-Thomas d'Aquin, *docteur de l'Église.* — Un vol. in 4°. Prix : 1 fr. 50, Société de Saint-Augustin, Lille, 26, rue Royale ; Paris, 25, rue Vaugirard.

La vie de saint Thomas est racontée en quelques pages ; tableau fidèle où l'on a laissé de côté les détails inutiles ; puis vient une étude sur la doctrine du saint, suivie de l'histoire de son culte et de ses reliques. — Cette brochure, intéressante pour le fond, est admirable au point de vue typographique.

— Léon XIII, sa biographie, première année de son Pontificat. (S'adresser à l'auteur, M. le curé de Nouaillé, par Poitiers (Vienne). Prix : 4 fr. 50. « On ne pourra lire ce livre, dit Mgr Gay, sans en retirer, avec une instruction utile et une grande édification, un accroissement d'amour et de respect pour le Saint-Siége. » En faisant l'acquisition de cet ouvrage, on contribuera à la restauration d'un des plus beaux monuments archéologiques du Poitou : l'église de Nouaillé consacrée à Notre-Dame de Pitié et à Saint Junien, l'illustre ami de Sainte Radégonde.

— *Neuvaine au Sacré-Cœur ;* solos, duos et chœurs avec accompagnement, suivis d'un salut solennel. La plupart de ces cantiques peuvent être chantés aussi pendant des messes de communion. (S'adresser à l'auteur : M. l'abbé W. Moreau, chan. hon. près Sainte-Radégonde. Poitiers.) Prix net : en partition, 6 fr. 50. Paroles seules, 40 cent ; parties des chœurs : 3 cahiers à 50 cent.

— *Léon XIII et sa Mission providentielle.* — L'accord entre la société civile et la société religieuse est le but que poursuit le Saint-Père. C'est ce que démontre l'évêque de Tarentaise, Mgr Turinaz, dans une brochure intitulée : *Léon XIII et sa mission providentielle*, (chez E. Plon et Cie, rue Garancière, 10, Paris), précédée d'une lettre approbative du Souverain Pontife. — In-8° Prix : 1 fr.

— Le Sceptre de la Tribu de Juda entre les mains de Jésus-Christ ou le *Messie venu*, par M. l'abbé Augustin Lémann, professeur d'Ecriture sainte à l'Université catholique de Lyon (Lyon, Vitte et Perrussel, éditeurs, place Bellecour, 3 ; et Paris, Jules Vie, libraire, 11, rue Cassette).

Voilà une dissertation magistrale, d'une grande science et d'un vif intérêt, écrite avec un cœur de prêtre non moins qu'avec l'esprit d'un remarquable exégète. S. Em. le cardinal Caverot a recommandé la lecture de cet ouvrage.

AVRIL 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1880.

Chaque mois ou chaque semaine indulg. plénière pour les assoc. de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le Crucifix de la prière: *En ego.*

1er avril, jeudi. — Ind. pl. p. la récitat. à genoux devant le St Sacrem. de la prière: *Regardez, Seigneur.*
2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.
3, samedi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge. — j. au ch.)
4, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° pour le rosaire; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales; 2° pour la Prop. de la Foi; 3° pour l'Archic. du C. de Marie (j. au ch.)
6, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière: *Angele Dei* (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
8, jeudi. — Indulg. pl. pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scapul. rouge.
10, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 3. — j. au ch.).
11, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
12, lundi. — Ind. pl.: 1° p, l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).
13, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archiconf. du C. de Marie (j. au ch).
14, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
15, jeudi. — Indulgence plén. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.
17, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu (comme au 3. — j. au ch.).
18, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Arch. du St Cœur de Marie et de St Joseph.
19, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la récitation quot. du chap. de l'Imm.-Conception; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. pour la récitation quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. dn Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
23, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.); 3° pour les Tert. Fr.
24, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 3. — j. au ch.).
25, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
26, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quot. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
27, mardi. — Indul. pl. pour la récit. quot. du *Memorare.* (j. au ch.).
28, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° pour les Tert. Fr.; 3° pour l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.).
29, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quot. du *Regina cœli* (j. au ch).
30, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO LA VOIX MAI 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Vénérable François JACCARD, apôtre de la Cochinchine MARTYRISÉ LE 21 SEPTEMBRE 1838 (1).

Ce fut au petit village de Civillon, situé dans la riante vallée du Faucigny, province de la Savoie, que naquit le vénérable *Jaccard* (6 septembre 1799)... Son père et sa mère, peu avantagés de la fortune, partageaient leur journée entre les travaux des champs et les salutaires pratiques de la religion.

A l'époque de la Terreur, ils avaient abrité plus d'un prêtre persécuté et fugitif, sous leur toit hospitalier, demandant seulement, en retour de leurs bienfaits, à ces confesseurs de la foi, une de leur plus ferventes prières pour obtenir du Seigneur qu'un *petit Samuel* vienne, dans leur vieillesse, réjouir leurs cœurs... Cette union de charité porta ses fruits... Aussi, les bons Jaccard reçurent-ils leur nouveau-né comme un présent du Ciel ; ils lui donnèrent au saint baptême le nom de François en l'honneur du grand évêque de Genève, le glorieux protecteur de la Savoie.

Marie Monge, sa mère, l'avait offert au Seigneur bien avant son entrée dans la vie, et l'excellent *Marin Jaccard,* son père, ne désirait aussi qu'une chose, c'était de le voir devenir prêtre un jour... Mais le cher petit ne montrait en grandissant, aucune aptitude pour l'étude ; plusieurs essais infructueux le ramenaient toujours, sans aucun bagage de science, dans la chaumière de ses parents... Il en fut de même du temps qu'il passa à l'établissement ecclésiastique de Mélan. Malmené au dehors par ses condisciples, à titre de nouveau, peu sympathique à ses maîtres, qui auguraient défavorablement de sa capa-

(1) D'après sa belle biographie due à la plume savante et pieuse de M. l'abbé Crochet. Lecoffre, éditeur, 90, rue Bonaparte, in-8° de 248 pages. — Prix : 4 fr.

cité, François s abandonna au découragement et, renonçant à la vie d'écolier, il retourna tout seul au village, demandant à ses parents de l'admettre à partager leurs travaux : ils y consentirent et plusieurs mois s'écoulèrent pour François partagés entre les délassements du foyer et les fatigues de la culture. Son bon vouloir se prêtait à tout. Nature simple et énergique, il trouvait juste qu'à la place de ses livres abandonnés on lui donnât une bêche, et, qu'ayant refusé de *meubler* sa mémoire, on l'employât à remplir le grenier de sa famille... Mais ce qui aurait satisfait les aspirations de tant de parents plus soucieux du bien-être matériel que de l'intérêt spirituel de leurs enfants, ne pouvait contenter ces cœurs généreux dont les vues si élevées se trouvaient renversées par l'éloignement de leur fils pour la discipline des maisons d'éducation et les études scolaires.

Mais voici que Dieu juge à propos de mettre fin à l'épreuve imposée à ses bons serviteurs ! de leur rendre la joie avec leurs pieuses espérances.

Un matin que François était occupé avec sa mère à moissonner du blé dans un champ, vinrent à passer près de lui deux de ses anciens camarades qui, les vacances finies, allaient rentrer à Mélan. A leur vue, notre jeune moissonneur tressaille d'émotion, tandis qu'une pensée, pénétrante comme le rayon de soleil qui frappe les yeux d'un voyageur attardé par le sommeil, arrive à son cœur... Après une courte conversation, les deux écoliers s'éloignent en faisant leurs adieux à François. Celui-ci les suit un instant des yeux le long du chemin creux où ils disparaissent, puis, se retournant vers sa mère, qui devine le trouble dont il est agité, il reste immobile, attendant presque un ordre qui le renvoyât à Mélan.

Malgré la vivacité de son désir, Marie Monge croit plus sage de ne rien commander à son fils ; seulement, trouvant l'heure propice, elle lui fait entendre toutes les paroles que la piété et la tendresse peuvent inspirer à une mère chrétienne. Persuadé et vaincu par la double force qui fait à son âme une douce violence, François attache sur cette mère chérie un long et affectueux regard, et lui dit avec une extraordinaire fermeté :

« C'est décidé, je reprends mes livres demain et je ne les quitterai plus. »

Plus pressante et plus décisive encore que celle de Marie Monge, une voix s'était évidemment fait entendre à cet enfant : c'était la voix du Divin Maître qui l'appelait, dès la première heure, pour le préparer à être un bon ouvrier de son Évangile. Fidèle à cet aimable et secret appel, qui le surprend la faucille à la main, comme autrefois avaient été surpris les apôtres en raccommodant leurs filets, François se met aussitôt en devoir de préparer son départ ; et le lendemain, accompagné de sa mère, il retourne à Mélan, où le vénérable supérieur l'accueille avec une nouvelle bienveillance qui efface tout le passé.

Marie Monge éprouva tant de bonheur en reconduisant son fils au pensionnat qu'elle n'aurait pas reculé d'un pas, quand on lui aurait assuré qu'elle le menait au martyr... Elle ne songeait pourtant pas alors aux palmes rougies de son sang qui lui étaient préparées !

Tandis que l'enfant, livré à ses penchants naturels, avait complètement échoué dans ses études, le jeune homme, fortifié par la grâce, vit ses efforts couronnés des plus légitimes récompenses. Cette transfiguration morale ne tarda pas à réagir sur toute sa personne. La bienveillance débordait de ses lèvres, la gaieté illuminait son visage que la piété embellissait en imprimant à ses traits un charme tout céleste.

On lisait au petit séminaire, pendant les repas, *Les lettres édifiantes,* écrites sur les plages inhospitalières de l'Orient par les généreux missionnaires qui les ont évangélisées.

La séduction que subit un cœur héroïque en présence d'un périlleux dévouement, s'empare de François ; en écoutant cette lecture, il n'y a plus à ses yeux qu'une seule carrière digne, d'un grand courage, c'est celle du missionnaire dans les pays infidèles.

Il fait part de ses impressions à ses maîtres... Cette ouverture, reçue avec un sourire légèrement moqueur, ne l'encourage pas à de nouvelles confidences ; mais, aux vacances, il ouvre son cœur à ses parents. Ceux-ci, mesurant à la hauteur de la foi ce sublime dessein, bien loin d'attrister, par

un refus ou des plaintes douloureuses, l'âme de leur fils, s'unissent à lui pour remercier le Seigneur de lui avoir donné cette sainte inspiration.

Les succès de François en rhétorique n'altérèrent en rien son aimable simplicité. Il ne travaillait que pour Dieu, lui seul occupait son cœur. Ah ! disait-il parfois avec une aimable candeur, « je porte un nom bien connu dans le Ciel. Que de « François n'y a-t-il pas ? j'espère en augmenter le nombre ; « oui, j'espère que Dieu me fera la grâce de mourir comme « saint François Xavier ou saint François d'Assise : mission- « naire ou religieux, je veux servir Jésus sans partage. »

Son cours de philosophie achevé, le jeune Jaccard entra au grand-séminaire de Chambéry (octobre 1819).

La volonté bien arrêtée d'être prêtre n'avait jamais été douteuse dans le cœur de François depuis sa *conversion ;* mais, lorsqu'en 1821 il fut désigné pour recevoir, aux Quatre-Temps de la Pentecôte, les ordres mineurs, il sentit que le moment était venu de savoir si Dieu l'appelait réellement à la vie apostolique... Après de nouvelles et sérieuses réflexions, son directeur lui donna toute liberté de suivre son attrait... François, dès lors, n'hésita plus et, quittant le grand-séminaire de Chambéry, il se rendit à celui des MISSIONS ÉTRANGÈRES, non sans cependant être retourné au pays natal pour y revoir sa mère. Son père était parti pour la patrie du Ciel au mois de janvier 1820. .

Fondé à Paris en 1663, avec l'approbation du pape Alexandre VII, et la reconnaissance légale de Louis XIV, aujourd'hui encore en vigueur, le séminaire des Missions étrangères, si justement nommé « *la pépinière des martyrs,* » a pour but unique et exclusif de procurer la conversion des peuples de l'Asie, non-seulement par la prédication de l'Évangile, mais encore par la formation d'un clergé indigène.

Les missions confiées par le Saint-Siège à la Société des Missions étrangères, sont au nombre de 64, dirigées par 24 évêques ou supérieurs, tous membres de la même Société.

François Jaccard se trouva, dès son entrée aux Missions, dans son élément. Doué d'un caractère calme et réfléchi, d'un

esprit ferme et méthodique, il ne tarda pas à faire preuve d'une véritable capacité pour les sciences sacrées, et, chose admirable, son intelligence acquérait une étendue et une clarté qui allaient se développant comme la lumière du jour, quand le soleil monte à l'horizon dans une belle matinée de printemps.

François reçut le diaconat le 21 septembre 1822... Ses dispositions étaient si parfaites, qu'il fut jugé digne d'être admis à la prêtrise près d'un an avant l'âge fixé par l'église. Il devait faire partie de l'ordination de Noël ; mais les dispenses d'âge étant arrivées trop tard, il ne reçut le sacerdoce que le 2e dimanche de Carême (23 février 1823). Nul ne saurait décrire l'inexprimable joie dont son âme fut inondée en ce jour où il devint prêtre, « prêtre pour l'éternité !.. » Sa ferveur, en célébrant sa première messe, était si grande, qu'il pouvait à peine en contenir les transports... Sa mère, qui avait tant prié pour aider son fils à se rendre digne de la vocation sacerdotale, désirait vivement le revoir, et celui-ci souhaitait également de recevoir de cette mère si tendrement aimée, un dernier baiser et une suprême bénédiction. Encouragé par ses supérieurs, il prit le chemin de la Savoie... Marie Monge tressaillit de bonheur en revoyant son François devenu un ministre de Jésus-Christ, et quand l'heure de la séparation eût sonné, cette admirable chrétienne puisa dans l'exemple de Marie au pied de la croix, le courage de faire généreusement son *sacrifice au Seigneur*. Les supérieurs du Séminaire proposèrent à François de rester à Paris comme professeur. Mais, par ses pieuses instances, il obtint l'autorisation et la promesse du départ.

Que ceux qui s'étonneraient de cette détermination cherchent la pensée qui suggérait au Christ, le maître Divin, ses courses à travers la Judée, et quelle ambition, après sa mort, entraînait sur ses pas ensanglantés les apôtres et leurs successeurs ? Apôtres et missionnaires, tous sont les hardis volontaires de l'Église catholique dans l'interminable guerre qu'elle soutient contre la haine de Satan et celle d'un monde corrompu et pervers. Mais un volontaire, quand il accourt sous le drapeau de son chef, ne pose pas ses conditions, il ne lui vend pas son sang, il l'offre pour la cause sacrée qu'il défend.

Peu de jours après l'engagement pris par les directeurs des Missions de laisser le jeune apôtre naviguer vers un autre continent, on fut informé à Paris qu'un bâtiment, devant aller mouiller dans le golfe du Bengale non loin de Calcutta, s'apprêtait à lever l'ancre dans le port de Bordeaux. M. Jaccard, averti de cette heureuse circonstance, fait ses préparatifs de départ avec tout l'empressement joyeux d'un exilé qui retourne dans sa patrie. Au jour fixé, avant de quitter la sainte maison où Dieu l'a comblé de tant de grâces, il se rend à la chapelle pour recevoir, avec la bénédiction de Jésus-Hostie, les touchants adieux de ses confrères. Sur le point d'abandonner pour toujours ce que le Ciel lui avait fait dans son pays de paix et de bonheur, il va demander à son Divin maître ses lettres de créance pour se présenter avec sa souveraine autorité aux nations infidèles.

Son âme sacerdotale, toute imprégnée de la grâce d'en haut, reflète la charité du bon pasteur comme l'étoile du soir reflète la lumière du soleil.

Cependant la journée va finir. Toute la communauté se transporte à la chapelle où se trouvent déjà réunies les personnes admises à cette touchante cérémonie *des adieux*.

Aprés la prière du soir et une lecture destinée à être le *viatique* spirituel du hardi voyageur, l'un des directeurs monte sur la plus haute marche de l'autel en face du Tabernacle, et se retourne vers l'assemblée.

Aussitôt on entonne le verset *Quam speciosi pedes evangelizantium* (qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent la bonne nouvelle du salut) ; puis les supérieurs et les condisciples du héraut de la foi viennent successivement lui baiser les pieds comme à l'ambassadeur de la Divine Majesté. A leur suite se pressent les assistants, prêtres, officiers, soldats, hommes du monde, jeunes gens, vieillards. . Sa mère, hélas, ne s'y trouve pas, mais elle prie pour son fils au village !..

Cependant une indicible émotion, un céleste enthousiasme, gagnent l'assistance ; un souffle divin anime les âmes à ce spectacle qui doit ravir jusqu'aux anges en adoration devant le saint Tabernacle, et de toutes les poitrines semblent monter

ces paroles inspirées : « O Eglise catholique ! O fidèle épouse du Dieu sauveur ! que vous êtes belle dans votre immortelle fécondité... Donnez, donnez toujours de tels enfants à votre Eglise. »

Les larmes de l'apôtre coulent avec abondance, mais avec tant de suavité qu'il les voudrait intarissables...

Le cantique du départ, dans lequel la musique semble donner des aîles à la parole, est à peine terminé, que l'heureux missionnaire quitte la chapelle pour prendre la route qui conduit à l'exil, et le 23 juillet, monté sur le *Bordelais,* il s'éloigne à jamais des rivages de la patrie.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

CROISADE DE PRIÈRES. — DIEU LE VEUT !

Une vaste ligue de prières s'organise en France comme étant le moyen le plus sûr de conjurer les maux qui nous menacent ; elle prend différentes formes, différents modes d'organisation, mais le but est le même : l'union des âmes dans la supplication, la réparation et la pénitence... C'est vers le Cœur de Jésus que se tournent tous les regards, c'est à LUI que s'adressent tous les vœux ; c'est de LUI qu'on attend le salut...

Le cri de cette croisade réparatrice est parti de Chartres, et c'est un honneur que nous revendiquons comme projetant un doux rayonnement de gloire sur la Vierge bénie, au pied de laquelle une mère, vraiment chrétienne, était venue déposer ses vœux confiants, avant d'entreprendre, avec un groupe de pèlerins, le voyage de Jérusalem. Ces généreux voyageurs, enflammés du saint amour de la patrie, ont laissé au départ, en signe de ralliement, à leurs frères et sœurs les catholiques de France, le cri des anciens preux allant délivrer le tombeau du Christ : « *Dieu le veut,* » et comme gage d'*union*, dans le Cœur de Jésus, l'amende honorable qu'ils diront tous ensemble prosternés au pied du saint Sépulcre, le 7 mai, premier vendredi de ce beau mois de fleurs consacré à Marie, *la rose mystique, la Vierge Immaculée !*

Ces pieux pèlerins offriront en ce même jour, à l'insigne sanctuaire, huit magnifiques vases ex-voto, sur lesquels se trouvent artistement représentés avec le Cœur de Jésus, les images vénérées de N.-D. de Chartres et de Fourvière ; on y voit encore la sainte tunique de la Vierge de Nazareth sous laquelle sont inscrits ces mots : *Tutela Carnutum*... On y lit aussi cette devise si patriotique et si ca-

(1) Imprimée chez Mersch, rue Campagne-Première, 8, à Paris ; on peut s'en procurer à Chartres, chez le concierge de la Maîtrise

tholique à la fois : *Gesta Dei per Francos ;* et cette signature collective : « *Les petits-fils des Croisés français au Saint-Sépulcre.* Chartres 1880, Lyon 1880.

Présent symbolique, ces vases représentent la France venant, nouvelle Madeleine, répandre, comme autrefois l'illustre pénitente de la Judée, le parfum de ses larmes et de ses prières sur les pieds de CELUI qui seul peut lui pardonner ses fautes, et lui apporter la paix.

Le Souverain-Pontife a daigné bénir les intentions des pèlerins à leur passage dans la Ville éternelle. Pour nous, afin de ranimer notre ferveur, répétons souvent avec eux « *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Oh ! oui, Dieu le *veut !* Dieu veut que, de nos âmes humiliées et repentantes, s'échappent d'ardentes réparations et des supplications désolées. Dieu *veut* nous sauver, mais il veut aussi qu'à l'exemple de nos chers voyageurs, nous joignions le tribut du sacrifice à celui de la prière... Ninive, pénitente, n'a-t-elle pas désarmé le Seigneur ? Courage donc et confiance... Ah ! si, en ce jour du 7 mai, régnait entre les catholiques de France et les pèlerins de Jérusalem une sainte émulation de prières et de pieux gémissements ; si, réunis au pied de Jésus-hostie, l'*amende honorable* sortait vive et ardente de leurs lèvres, alors, n'en doutons pas,— car le doute arrête les bienfaits du Ciel, — les anges protecteurs de la Judée et de la patrie déposeraient aux pieds du Seigneur les vœux noyés de larmes de la tribu fidèle, le conjurant de mettre fin à nos malheurs...

A GENOUX, SOLDATS DU CHRIST, hâtons par nos incessantes prières l'heure de la délivrance, DIEU LE VEUT ! — DIEU LE VEUT !

AMENDE HONORABLE.

Pieux rendez-vous dans le CŒUR DE JÉSUS *pour le* 7 *mai,*
1er *vendredi du mois de* MARIE.

O JÉSUS ! notre divin Sauveur, prosternés en esprit devant votre glorieux Sépulcre, nous unissant aux *Pèlerins* de cette France qui, dans des siècles de foi, délivra la ville sainte du joug odieux des musulmans, nous venons vous conjurer, les larmes aux yeux, le front dans la poussière, d'avoir pitié de notre chère patrie.

Vous le savez, Seigneur, elle a laissé tomber de ses vaillantes mains l'épée que vous lui aviez confiée pour défendre l'Église de votre CHRIST, ou plutôt elle la tourne contre vous, portant des coups mortels aux âmes de ses enfants.

La *négation de votre Divinité* y remplace la foi.

La *violation de votre saint jour, les blasphèmes et les sacrilèges* s'y multiplient comme les vagues d'une mer en furie.

Vos lois immortelles sont expulsées de ses institutions ; enfin, pour mettre le comble à tant de maux, l'impiété, brisant toute barrière, veut proscrire votre religion sainte des écoles de l'enfance, de la jeunesse, et bannir le signe rédempteur du cortège de la mort.

O Sauveur adoré ! vous qui avez agréé les larmes de Madeleine et souffert qu'elle répandit sur votre tête sacrée un parfum précieux, daignez accepter nos *ex-voto*, sur lesquels se trouve gravée l'image chérie de votre mère Immaculée ! Venus de nos lointains rivages, ils portent avec eux l'offrande de nos cœurs, et, déposés sur votre tombeau, ils parleront de la France à tous ces exilés « *sur la terre* « *étrangère*, qui versent souvent des pleurs au souvenir de la « patrie !... »

Permettez-nous, ô doux Sauveur ! de vous présenter aussi les cœurs de vos ennemis pour que vous les convertissiez à vous.

Ah ! si la Judée, en des jours de désolation suprême, dut son salut à la France, *qu'elle l'envoie* à son tour à ce pays égaré, mais où se trouvent encore de pieuses phalanges de Religieux, de Vierges et de chrétiens fidèles. Pitié, mon Dieu, pour vos enfants qui, tous unis dans une même pensée de RÉPARATION, d'ESPÉRANCE et d'AMOUR, jettent vers le ciel cette fervente prière :

O Cœur de Jésus ! sauvez la sainte Église catholique.

Sauvez le successeur de Pierre.

Sauvez la France.

Sauvez l'Univers, ô Christ, fils du Dieu vivant, *qui avez racheté le monde par votre sainte Croix !*

« O CRUX AVE ! »

Notre-Dame de France, *priez pour nous.*
Saint Michel Archange, *priez pour nous.*
Saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne, *priez pour nous.*
Saint Pierre et saint Paul, *priez pour nous.*
Saint Bernard et saint Louis, *priez pour nous.*
Sainte Geneviève, patronne de Paris, *priez pour nous.*
Mon Jésus, miséricorde (100 *jours d'ind.*)
Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (300 *jours d'ind.*)

On recommande la récitation de ces prières chaque jour à la fin de l'exercice du mois de Marie et du mois du Sacré-Cœur.

C. de C.

La première Communion et la Vocation ecclésiastique

Pendant le mois spécialement consacré à Marie, nous aurons bien des requêtes à présenter à cette bonne Mère. S'il en est une qui intéresse son cœur immaculé, c'est bien celle qui aura pour but d'attirer ses bénédictions sur les aspirants au sanctuaire Marie est la Reine du Sacerdoce. Bien qu'elle n'en ait pas reçu le caractère, ne peut-on pas dire qu'elle en a rempli les fonctions en offrant son Fils au temple et en l'immolant d'une volonté efficace sur le Calvaire ? C'est donc à Notre-Dame qu'il faut s'adresser pour demander des vocations saintes.

Un nouveau motif de la prier à cette intention avec plus de ferveur encore, c'est que nous voici à l'époque des premières commu-

nions. Beaucoup de prêtres font remonter au jour béni de leur premier festin eucharistique une résolution décisive pour l'entrée au séminaire et, par conséquent, pour leur avenir sacerdotal. Il n'est pas étonnant que Jésus-Hostie donne de ses lumières à l'enfant que de toute éternité Il a destiné à l'autel comme adorateur, sacrificateur, gardien de la Divine victime.

Le R. P. Tesnières, de la congrégation des Prêtres du Saint-Sacrement, parlant à Lille en 1878 sur les Œuvres eucharistiques a impressionné son auditoire par les réflexions suivantes :

« Dans la première communion, le bon Dieu nous donne quelquefois à garder un trésor qui est le sien, l'appel que souvent, à cette première et solennelle rencontre, il adresse aux âmes qu'il a choisies et marquées pour son service. La conservation des vocations ecclésiastiques est le grand intérêt catholique du moment. Dans des mandements dont toutes les âmes catholiques ont gardé le souvenir, plusieurs de nos évêques nous ont confié leurs sollicitudes : elles sont devenues nôtres, et dans le programme de la commission des Œuvres de prières, il n'est pas d'article plus important que celui-ci : *Moyens de venir en aide aux vocations ecclésiastiques.* Lorsque la vocation éprouvée et mûrie a conduit jusqu'aux portes des grands séminaires ou des noviciats, il ne reste plus qu'une assistance toute matérielle, toute pécuniaire à prêter aux Évêques et aux supérieurs d'Ordre pour leur permettre de garder, de faire vivre ceux qui, par leurs mains, se sont offerts au Seigneur. Mais, avant l'âge du grand-séminaire ou noviciat, dans l'intervalle qui sépare la première communion de l'époque où d'ordinaire s'arrête le choix d'un état, que de vocations détournées ! Flammes éteintes, divines semences étouffées sous les pierres et les ronces du chemin, emportées dans leur vol par toutes les frivolités du monde qui n'ont point été écartées. Le tourbillon de l'activité moderne qui ne laisse pas une place, pas une heure au recueillement, rejette dans nos usines plus d'un ouvrier qui était appelé à l'œuvre du Seigneur, et dans les administrations diverses de notre société laïque des fils de famille qui eussent été des saint Vincent de Paul ou des saint François Xavier peut-être !

« Il est donc d'un haut intérêt de préparer des asiles, d'ouvrir des refuges pour des vocations d'enfants de quatorze ans, de douze ans, de faire le recueillement et le silence autour de ces vocations même tout enfantines, dès qu'elles ont été reconnues et confirmées par ceux qui ont le pouvoir et la mission d'interpréter la divine parole dans les saints livres comme dans les âmes. Ces asiles, ces refuges sont nombreux en France.

« A Amiens, à Poitiers, à Bordeaux, à Avignon, à Dôle en Franche-Comté et dans la province de Lyon, les écoles apostoliques

fondées et dirigées par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus ; sur un sommet des Alpes dans la Savoie, aux bords de la Méditerranée près de Nice, dans une forêt près d'Arras, au Vigan dans les Cévennes, les Alumnats des RR. PP. Augustins de l'Assomption ; à Notre-Dame de Sumières dans le Vaucluse, à Notre-Dame de Bon-Secours dans l'Ardèche, à Notre-Dame de Sion-Vaudemont dans la Meurthe-et-Moselle, les écoles apostoliques fondées dès 1840 par la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée ; à Montluçon, et à Saint-Brieuc, les Juvénats des RR. PP. Maristes ; à Marseille, la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus enfant, de M. l'abbé David ; l'École séraphique des RR. PP. Franciscains à Bordeaux, les écoles des RR. PP. Dominicains près de Toulouse et de Lyon ; à Gien (Loiret), l'école apostolique du Sacré-Cœur dirigée par les RR. PP. Barnabites ; à Contamine dans la Haute-Savoie, le Juniorat des RR. PP. Rédemptoristes ; au pied des fortifications de Paris, à Issy, la petite communauté des Clercs de Saint-Sulpice ; à Saint-Maurice dans la Seine-et-Oise, le Juvénat des RR. PP. du St-Sacrement ; à Beauvais, sous le nom de petits Clercs de St-Joseph, à Merville dans le Nord, sous le vocable de Notre-Dame d'Espérance, à Paris sous le vocable de Notre-Dame Préservatrice, à N.D. de Langonnet, en Bretagne, les écoles apostoliques de la Congrégation du Saint-Esprit ; sur un rocher dans l'Océan, l'école apostolique du Mont Saint-Michel ; à Alger, l'école apostolique de l'apostolique archevêque de l'Afrique française, école plus apostolique encore que les autres, car ces enfants de douze ans, qui ont reçu la vocation de la mission de toute l'Afrique, après une épreuve de quelques mois à Rodez, ils sont partis, ils ont quitté l'Europe, et, si leurs vocations se confirment, ils ne rentreront à la maison paternelle que pour un jour, au lendemain de leur sacerdoce, pour distribuer à leur famille le Pain des Forts, au seuil de leur apostolat. A l'heure qu'il est, il y a cinquante enfants de la France qui sont partis ainsi, cinquante familles qui les ont laissés partir, pleurantes, mais résignées ; et quand il est donné de lire les correspondances échangées entre les exilés volontaires et leurs parents, après de longs mois on retrouve encore les larmes de la séparation ; après des années, Dieu maintient au cœur des enfants et au cœur des mères ce qui fait la valeur de tout en ce monde : le sacrifice ! Les diocèses qui donnent ces généreux enfants, ces familles héroïques sont ceux de Rodez d'Alby, de Mende, de Viviers ; Mgr Lavigerie affirme qu'il y trouverait encore plus de deux cents enfants, plus de cent familles — de cette foi et de ce courage. Les places et les ressources peuvent manquer momentanément dans la maison d'Alger, mais ce n'est pas la vaillance qui manque en France.

« Qu'elles soient bénies ces mains épiscopales, sacerdotales et

religieuses qui recueillent toutes ces vocations enfantines, écloses sous un rayon du soleil eucharistique et qui les répandent par toute la France ! »

Dans la nomenclature donnée par le R. P. Tesnières, on n'a vu figurer que des établissements qui relèvent des congrégations religieuses ; l'orateur n'a pas cru devoir allonger démesurément sa liste en nommant d'autres écoles cléricales dirigées par des prêtres séculiers. Depuis la fondation de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres (1853), plusieurs œuvres du même genre ont paru en France avec une organisation qui varie selon les lieux où elles se trouvent ou selon leur but plus spécial.

Mais toutes ces créations destinées à étendre le bien opéré par les Séminaires ne répondraient pas suffisamment aux vues de la divine Providence et n'empêcheraient pas la pénurie de prêtres relativement aux divers ministères qu'exige notre époque, si tout d'abord nos respectables confrères, chargés de paroisse, ne parvenaient à découvrir et à cultiver les vocations parmi les enfants confiés à leurs soins.

Les membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre ont l'habitude quotidienne de ces invocations réunies. « Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du Clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. » Que Dieu daigne les exaucer en favorisant d'un appel au sacerdoce beaucoup de premiers communiants ! A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

Rome.—Le jour de la fête de saint Léon le Grand, le Pape a donné la communion à plusieurs personnes et accordé une grande audience publique entouré du cercle des cardinaux. Le Saint-Père a parlé devant la Cour pontificale et divers personnages, des fêtes récentes du Mont-Cassin. Il en a pris occasion de signaler les services rendus par les Ordres religieux, et de déplorer la persécution dont il sont l'objet au temps présent.

Le Saint-Père a exprimé, au sujet de la situation actuelle de la France, des sentiments de vive affection, et en même temps, de tristesse et d'appréhension pour l'avenir. Il a exhorté les catholiques à se tenir prêts pour l'épreuve et le combat. — Lorsque le nouvel ambassadeur français auprès du Pape, M. Desprez, s'est présenté pour la première fois au Vatican, Léon XIII a déclaré ainsi publiquement que l'Eglise toujours la même maintiendrait énergiquement les droits de la religion catholique qui est la religion de la France.

— Son Em. le cardinal Pie vient de passer plusieurs semaines à Rome. Son éloquente parole a été vivement admirée en plusieurs circonstances, notamment à l'occasion de la fête du Saint-Père, en l'Eglise de Notre-Dame du Sacré-Cœur, desservie par les Pères d'Issoudun. Le magnifique

discours prononcé là a signalé l'action de la Providence dans l'établissement du culte du Cœur de Jésus.

— *France.* — *Décrets concernant les Jésuites et les Congrégations non autorisées.* — A la date du 29 mars 1880, M. le Président de la République française a décrété :

1° Qu'un délai de trois mois est accordé à l'agrégation ou association non autorisée, dite de Jésus, pour se dissoudre et évacuer les établissements qu'elle occupe sur la surface du territoire de la République. Ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août 1880 pour les établissements dans lesquels l'enseignement littéraire ou scientifique est donné, par les soins de l'association, à la jeunesse.

2° Que toute congrégation ou communauté non autorisée est tenue, dans le même délai de trois mois, de faire les diligences requises, à l'effet d'obtenir la vérification et l'approbation de ses statuts et règlements et la reconnaissance légale pour chacun de ses établissements, actuellement existant de fait.

La Compagnie de Jésus possède des établissements dans les colonies françaises de la Réunion et de Sainte-Marie de Madagascar. D'autres congrégations non autorisées sont aussi établies dans certaines de nos colonies.

Les décrets cités plus haut sont rendus applicables aux colonies françaises par un nouveau décret daté du 3 avril.

— Contre les décrets qu'on vient de lire se sont élevées de toutes parts d'énergiques protestations de la part des évêques, des pères de famille, des jurisconsultes, etc... Voici un passage de la lettre de Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, au Président de la République.

« Monsieur le Président, je crois pouvoir dire que l'esprit de modération a toujours réglé mon langage et ma conduite ; cette fois, vous m'excuserez si j'ai de la peine à contenir l'expression de ma douleur. J'ai vieilli avec mon siècle ; j'ai assisté à bien des changements politiques ; j'ai vu bien des conflits se produire au sein de notre chère et malheureuse patrie. Un spectacle tristement nouveau était réservé à mes derniers jours : je devais voir les préjugés d'un parti arrêter violemment le progrès des libertés publiques et faire rétrograder le pouvoir vers les pratiques oubliées des régimes absolus. Est-ce ainsi qu'on croit remédier à nos maux ?...»

Monseigneur l'évêque de Chartres a adressé, en date du 17 avril, une lettre d'adhésion au cardinal Guibert.

— Le projet de loi sur l'exclusion des congréganistes dans les écoles primaires, est venu ajouter à l'inquiétude des esprits.

— *Les Jésuites à l'étranger.* — *Espagne.* — Les Révérends Pères Jésuites avaient édifié une maison importante de leur ordre au lieu même de la naissance de leur illustre fondateur, saint Ignace de

Loyola. L'esprit du mal, qui ne cesse de leur faire la guerre comme à ses plus redoutables ennemis, les a chassés, à plusieurs reprises, de ce séjour, qui est pour eux comme une maison paternelle ; mais à son tour Celui dont ils portent si bien le nom, a usé autant de fois de sa puissance pour les y ramener. Le gouvernement espagnol leur avait déjà permis d'y résider au nombre de douze en vue de donner des retraites pour le clergé ; il vient de compléter sa bonne action. La Compagnie est autorisée à rentrer dans l'antique monastère de Loyola, sans restriction aucune ; elle peut y installer le noviciat de la province de Castille et tout le personnel qu'elle jugera nécessaire.

— *Angleterre.* — La reine Victoria, impératrice des Indes, vient, tout récemment, de décorer un jésuite, en le nommant chevalier de l'ordre de l'*Empire Indien :* c'est le R. P. Lafon, recteur du collége de Saint-François, à Calcutta.

— *États-Unis.* — Le magnifique collége que les RR. PP. Jésuites ont fait construire à San-Francisco (Californie, Etats-Unis), a été solennellement ouvert au commencement du mois de mars, par Mgr Alemany, archevêque de cette ville. La première pierre avait été poséele 20 octobre 1878. Plus de six cents étudiants, tous externes, suivent les cours professés par les Révérends Pères. Arrivés à San-Francisco en 1855, les Jésuites y fondèrent une modeste école, qui progressa rapidement ; elle vient d'être remplacée par ce splendide collége. Un journal protestant de l'endroit fait un grand éloge de ces religieux et rappelle tous les services qu'ils rendent depuis vingt-cinq ans à la jeunesse du pays. *(Missions Catholiques).*

— Voici un remarquable article d'un journal protestant et républicain, *la Tribune de New-York :*

« On prétend qu'il va bientôt nous arriver de France des prêtres, des religieux et des instituteurs cléricaux, autrement dit « des Frères, » qui ne trouveraient plus à s'occuper utilement chez eux. Disons-leur par avance qu'ils seront les bienvenus. L'exode d'une partie du clergé français en Amérique ne pourra que nous faire plaisir. Déjà, en 1793, nous avons reçu les prêtres qui fuyaient la persécution ; ce n'est pas en 1880 qu'on nous trouverait moins hospitaliers.

« L'arrivée des Frères enseignants nous causerait une satisfaction particulière. Nos écoles sont sans doute parfaitement tenues, mais les exigences croissantes des maîtres, des professeurs, des instituteurs et institutrices, deviendraient à la longue intolérables, et un peu de concurrence à bon marché ne serait pas inutile. Des hommes vêtus de bure, qui n'ont dans la vie d'autre but que d'enseigner la jeunesse, que les préoccupations de la famille ne rendent nullement exigeants pour les honoraires, et qui se contenteraient de deux cents dollars par année (1080 fr.), seront une trouvaille précieuse. Et puis, dans nos immenses territoires du Far-West, depuis le nouveau Mexique jusqu'à

l'extrémité du Dacotax, il y a encore bon nombre de tribus sauvages qu'il vaudrait mieux civiliser que détruire à l'aide de ces deux auxiliaires néfastes : la carabine et l'eau-de-vie ; l'expérience a prouvé que personne n'égale les prêtres catholiques dans l'apostolat civilisateur de ces tribus. »

Paris. — Les chers Frères. Une manifestation d'autant plus touchante qu'elle était plus spontanée s'est produite à l'occasion des obsèques du frère Alfred, directeur de l'école des Frères du Gros-Caillou. Aucune invitation n'avait été faite et cependant toute la population du quartier s'est réunie pour rendre un dernier hommage au maître regretté. L'humble corbillard était suivi de plus de 1,000 personnes, que n'avait pas arrêtées la longueur du trajet.

Voilà qui montre bien quels sont les sentiments de la population d'un quartier qu'on ne range pas parmi les conservateurs pour l'enseignement congréganiste.

— Les supérieurs des congrégations non autorisées se sont réunis à Paris, sous la présidence du P. Petetot, de l'Oratoire, afin de se mettre d'accord sur la marche à suivre pour la défense de leurs droits. Ils ont élu des délégués chargés de les représenter en toutes circonstances. Le parti de ne point communiquer les statuts au gouvernement et de partager jusqu'au bout le sort des Jésuites, est aujourd'hui définitivement et unanimement pris. Les évêques de leur côté, ont expliqué dans leurs lettres au Président de la République quels inconvénients ils voyaient à une demande d'autorisation.

— Le conseil des évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris s'est réuni le jeudi 1er avril, et a décidé que l'on persévérerait dans la voie suivie jusqu'à présent, tout en se conformant aux exigences de la loi. L'Université prendra désormais le titre d'*Institut catholique*. Ce titre a été également adopté par les cinq Universités catholiques de France. Les Facultés conserveront leur nom, puisque la loi le leur permet.

— A Paris, l'administration a fait scier les croix qui surmontaient les écoles laïcisées de la rue Legendre et de la rue Salneuve. Inutile de dire que la grande majorité des enfants a suivi les Frères et les Sœurs dans les écoles libres. *(Semaine d'Evreux)*.

— La souscription pour les écoles congréganistes à Lyon s'élève à 118,549 fr.

— Une souscription ouverte à Lille pour soutenir la lutte engagée en faveur des congrégations a produit 10,000 fr. la première journée.

Irlande. — Beaucoup de feuilles religieuses ont déjà parlé des apparitions de la sainte Vierge qui ont eu lieu en Irlande, à Knock. Le *Journal des villes et des campagnes*, rapporte les détails suivants d'après un correspondant qui est sur les lieux.« Ces prodiges ont commencé dans une nuit pluvieuse et sombre à l'extérieur de l'église ou chapelle de

Knock et puis à l'intérieur. Une apparition dura depuis onze heures du soir jusque bien après minuit. La sainte Vierge était couronnée de plusieurs étoiles ; ensuite on vit un autel avec un agneau dessus. D'abord trois ou quatre personnes virent l'apparition. Une foule survint, y compris des agents de police, ayant à rendre compte du rassemblement de gens de différentes sectes. Ces agents, dans l'enquête, ont certifié l'apparition *de visu*, enquête et rapport (que j'ai) de l'archidiacre Cavanah, certifiant l'apparition avec l'attestation de sa réalité signée par des catholiques, par des protestants, par des employés, par des agents de police et par la presse protestante elle-même, entre autre par le correspondant du *Daily Telegraph*, un des plus grands journaux de Londres. Les prodiges datent de six à sept mois; depuis cette époque les miracles se nombrent à deux cent cinquante, tels que cas de paralysie, de cécité, d'infirmités de toutes sortes *reconnues incurables*. Knock est le Lourdes de l'Irlande et cela en un moment où ce pays est en détresse. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur doré.

Lampes.— 101 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Avril, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 76 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 7 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 263.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 455.

Nombre de visites faites aux clochers : 229.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Avril ont été consacrés 34 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— Nous recommandons, à l'occasion des pieux exercices qui vont commencer en l'honneur de la Sainte Vierge, le *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres.* — (Voir au verso de la couverture de notre bulletin).

— Prédicateur du mois de Marie à la Cathédrale : le R. P. Baudier, jésuite de la résidence de Paris.

— La fête d'Adoration mensuelle a été célébrée le 22 avril, à l'église Sainte-Foy. Le R. P. Gillot, mariste, a prêché pendant le triduum préparatoire et le jour de la solennité. Monseigneur a officié au salut solennel. La fête prochaine aura lieu le 13 mai dans l'église de Saint-Martin-au-Val, faubourg Saint-Brice.

— Le jubilé de la proclamation dogmatique de l'Immaculée-Conception a réveillé partout, il y a bientôt six mois, de doux souvenirs. On s'est rappelé les fêtes de Rome et de la catholicité ; Pie IX, au milieu de cent quatre-vingt-seize pontifes, prononçant la sentence si glorieuse pour notre Mère, le peuple chrétien accueillant le décret par un immense *Amen* d'adhésion et de foi.

L'année jubilaire continue. Pour nous, Chartrains, l'anniversaire du grand fait de décembre 1854 a une connexion étroite avec un autre anniversaire qui approche. Au 31 mai 1880, nous aurons compté vingt-cinq ans depuis que le premier pasteur de notre diocèse a, pendant une même cérémonie, promulgué la bulle *Ineffabilis* et couronné Notre-Dame du Pilier au nom du Pape. C'est pour mieux fixer l'attention sur ces événements et préparer les cœurs aux actes de reconnaissance sollicités par le vingt-cinquième retour du 31 mai, que nous avons publié, dans nos premiers numéros de la présente année, des articles relatifs à l'Immaculée-Conception. Aujourd'hui nous conjurons de nouveau les associés de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, les membres de la confrérie du saint Cœur de Marie spéciale à l'Église de Chartres, enfin toutes les personnes dévouées au culte de nos célèbres Madones, nous les conjurons de s'unir, au dernier jour du mois de Marie, dans un concert de prières plus ardentes et d'hommages plus affectueux. Déjà, le 7 mai, selon l'invitation lue plus haut, elles auront participé à une commune manifestation de piété, à un acte général d'amende honorable. Le 24 mai, selon l'appel de l'Œuvre du Salut, elles auront recommandé ensemble les intérêts de l'Église et de la France à Notre-Dame Auxiliatrice. Le 31, prosternées dans notre basilique ou du moins se joignant par le cœur aux fidèles qui pourront s'y prosterner, elles protesteront de nouveau de leur foi à l'Immaculée-Conception, de leur amour pour Notre-Dame de Chartres et de leur espoir en Celle qui a tant de fois protégé la France. Ainsi le faisaient, le 31 mai 1855, de pieuses multitudes pressées autour de huit prélats : les archevêques de Paris et de Bordeaux, les évêques de Beauvais, de Blois, de Meaux et de Poitiers, enfin Monseigneur de Montals, notre vénérable évêque démissionnaire et son digne successeur Monseigneur Regnault.

— Il y a dix ans, un décret apostolique *urbi* et *orbi* accomplit le vœu présenté par l'épiscopat pendant le concile du Vatican, relativement à saint Joseph. Le glorieux époux de Marie fut proclamé patron de l'Église catholique ; par là étaient attestés et sa puissance et le rôle prééminent qu'il remplit auprès de la Vierge Immaculée, dans l'assistance providentielle que l'Église militante attend de l'Église triomphante. Depuis lors, la dévotion à saint Joseph s'est accrue de toutes parts. En France, le développement des archiconfréries établies en son honneur a été considérable ; celles d'Angers et de Beauvais comptent dans le diocèse de Chartres beaucoup d'affiliés. A l'occasion de la fête du Patronage de saint Joseph, les chapelains de Notre-Dame de Chartres ont reçu quelques inscriptions nouvelles pour l'archiconfrérie d'Angers, comme ils sont autorisés à le faire.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre-Dame de Chartres a été touchée de nos prières et de nos larmes ; elle a forcé d'entrer dans la bonne voie mon pauvre enfant qui s'enfonçait de plus en plus dans l'abîme... Tout-à-coup le bon Dieu a fait luire abondante sa lumière, et mon fils est entré au noviciat d'un ordre religieux. Voilà un bienfait de la grâce dont je ne saurais assez remercier la Très-Sainte Vierge. Je demande une messe en reconnaissance. (E. F. de S.-D., diocèse d'Angers).

2. Je viens de nouveau recommander aux prières un malade pour qui j'ai déjà beaucoup obtenu de Notre-Dame de Chartres. L'an dernier il était sur le point d'entrer dans la franc-maçonnerie ; il ne l'a pas fait ; une protection de Notre-Dame l'a détourné de son projet; mais hélas ! il continuait encore à vivre loin du bon Dieu. Une maladie très-grave l'a frappé ; il s'est converti ; après cette grande faveur de la conversion d'une âme qui nous est si chère, pourquoi n'espérerions-nous pas la guérison du corps ? Nous la sollicitons par Marie.

(F. R. au C., diocèse de Versailles).

3. Il y a déjà quelque temps, je promis à Notre-Dame de Chartres de faire connaître sa bonté si elle m'obtenait le bonheur de faire un pèlerinage que je désignais. Tous les obstacles se sont levés comme par enchantement et j'ai pu le faire sans aucune observation de ceux qui pouvaient m'en empêcher. Amour à Notre-Dame de Chartres ! (C. F. à E., diocèse de Beauvais.)

4. Actions de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre pour un secours inespéré dans une position bien cruelle ! (M. X., de Paris.)

5. J'avais demandé une neuvaine aux Clercs de N.-D., j'avais aussi fait brûler une lampe devant nos madones vénérées pour obtenir la fin d'affaires importantes. Ayant été exaucée, je vous prie de renouveler pour l'action de grâces ce que vous avez fait en mon nom pour solliciter le bienfait, en ajoutant cependant plusieurs autres intentions qui *me sont aussi bien chères.*

(C. de C., diocèse de Chartres).

NÉCROLOGIE

Le bulletin de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, doit inscrire aujourd'hui dans son nécrologe deux noms d'ecclésiastiques, que nous recommandons aux prières. Ce sont : 1° Un séminariste de nos anciens élèves. — 2° Un prêtre du diocèse de Versailles, qui depuis longtemps s'était mis au rang de nos bienfaiteurs

Nous insérons une courte notice sur chacun de ces chers défunts

1° M. l'abbé Lemaire, *Beatus quem elegisti et assumpsisti, inhabitabit in atriis tuis ! (Psalm. 64).*

Le dimanche 28 mars, jour de Pâques, succombait dans sa

21me année, sous les étreintes d'une terrible maladie, un élève du Grand-Séminaire, ancien élève de la Maîtrise, M. Marie-Auguste-Célestin *Lemaire*, né le 7 décembre 1859 à Chartainvilliers.

Nous pouvons dire de lui ce que disait du juste, l'auteur du livre de la Sagesse : « Consummatus in brevi explevit tempora multa. » En peu d'années il a fourni une longue carrière. C'était une grande âme dans un petit corps ! C'était une grande intelligence au service d'un grand cœur ! L'œil vigilant d'une mère chrétienne vit germer et grandir cette tendre piété qui devait faire notre admiration plus tard : car tous ses condisciples n'ont qu'une voix pour l'acclamer comme le modèle du séminariste. La règle qui était vraiment pour lui la voix de Dieu, ne le trouva jamais en défaut. Son ardeur au travail et ses progrès dans les sciences ne furent égalés que par la modestie avec lequel il sut toujours recevoir les félicitations. Jamais il ne connut ce que c'est qu'un rival et cependant à le voir, à l'entendre on l'eût facilement cru inférieur à tous, tant il se faisait petit.

Vainement nous essayerions de redire l'estime qu'il avait pour les sciences ecclésiastiques. Il eût fallu l'entendre parler des Albert le Grand, des St-Thomas, dont il s'efforçait de calquer la vie et les vertus. — « Messieurs, nous répétait-il souvent, nous ne savons rien et pourtant, on nous l'a dit mille fois, la science est si nécessaire au prêtre ! »

Aussi voulait-il savoir tout, et, à l'exemple de ces grands maîtres il étudiait tout et tout à fond. Le jour où tomba comme un coup de foudre sur lui le mal qui devait l'emporter, notre bon infirmier nous disait qu'en revenant près de lui, après quelques instants d'absence, il l'avait trouvé un volume d'Albert le Grand sous les pieds et un dans les mains ! — C'était un adieu à tous ses chers livres sur la terre : il devait aller continuer son étude inachevée, au Ciel aux pieds même des grands maîtres !

Je me rappelle que plusieurs fois il nous a rapporté cette parole que leur adressaient à lui et à sa sœur des parents vraiment chrétiens : « Mes enfants, allez où vous voudrez pourvu que vous fassiez votre salut. » Admirables parents, qui avez versé tant de larmes sur la tombe de votre cher Célestin, soyez fiers et heureux dans votre douleur même ; pouvait-il mieux vous obéir, que d'aller directement au Ciel !

La Maîtrise de N.-D. de Chartres perd en lui un de ses plus chers enfants, un de ses clercs de prédilection ; le Petit-Séminaire de Saint-Cheron un cœur reconnaissant qui désirait lui témoigner plus tard sa gratitude par une vie toute de dévouement à son service ; le Grand-Séminaire, un pieux et saint lévite, modèle de toutes les vertus, ornement et gloire du Sanctuaire, destiné à devenir l'ornement et la gloire du diocèse. Mais Dieu en avait décidé autrement ; fiat, fiat !

O. M.

Plusieurs séminaristes ont voulu ainsi rendre hommage à la mémoire de leur condisciple défunt. Nous les félicitons de leurs bons sentiments et de leurs éloges bien exprimés. Une pièce de vers a été particulièrement remarquée ; nous en citerons la fin. Le poète (P. B.), s'adressant à son ami, parle des titres qui pourraient être gravés sur la pierre du tombeau, et dit :

Tes titres ! les voici : ta vertu, ta science,
Ton amour de la vérité,
Et ta royale intelligence,
Et ta sainte amabilité.
Sous le regard de Dieu, dans le champ de l'étude,
Aidé de la prière et de la solitude,
Très-magnifiquement tu t'étais enrichi,
Et, dans la fleur de ta jeunesse,
On admirait déjà couronné de sagesse,
Ton front qui n'avait pas blanchi !
Si seulement le Ciel eût doublé tes années,
L'Eglise t'aurait vu briller comme un flambeau :
Grandes auraient été, frère, tes destinées,
Si la lame, à la fin, n'eût usé le fourreau.

Repose en paix... ta tombe est vraiment glorieuse ;
De tes jours bien remplis la gerbe précieuse
T'a mérité là-haut un éternel trésor.
Chante donc à Dieu tes louanges,
Et sois félicité d'avoir redit aux anges
Que leur race ici-bas n'est pas éteinte encor.

2° *M. l'abbé Salati.* — M. l'abbé Louis-Charles-Marie Salati, curé de St-Brice, doyenné d'Ecouen, (diocèse de Versailles), a rendu sa belle âme à Dieu, le deux avril, à l'âge de cinquante-deux ans, et après vingt-cinq ans d'un utile ministère.

Depuis de nombreuses années, son grand zèle luttait avantageusement avec sa mauvaise santé, et si celle-ci, dans ce long duel de la nature et de la foi, est restée victorieuse, elle a du moins révélé un héros dans le vaincu, mort glorieusement sur la brèche après l'accomplissement d'un acte de ministère, pour lequel il se croyait encore des forces qu'il n'avait plus.

Cette mort que les soins les plus dévoués n'ont pu conjurer, éteint à la fois une belle intelligence et un cœur généreux. Les confrères et surtout les condisciples de M. Salati, étaient unanimes à reconnaître en lui un de ces prêtres qui honorent le clergé par leur savoir non moins que par leurs vertus. Les pauvres et les affligés ont fait l'expérience de sa charité aussi discrète qu'inépuisable, et les diverses paroisses qui l'ont eu pour pasteur et particulièrement celle de St-Brice, où il a passé treize années, l'ont toutes vu déployer un zèle qui n'a cédé qu'à la mort. Héritier par sa mère de la foi bretonne, et par son père de l'enthousiasme italien, il apportait dans la chaire les qualités de l'apôtre et celle de l'orateur. Son caractère ardent tempéré par un tact délicat, se manifestait

dans les grandes circonstances, et lui a valu de la part du Conseil municipal, au lendemain de l'occupation étrangère l'honneur d'être porté à l'ordre du jour, « pour ses nombreux services et ses habiles négociations. »

Aussi au lendemain de son décès, la paroisse tout entière a-t-elle fait à ce prêtre des funérailles digne de lui. Ce ne serait pas assez de dire que toute la population y était présente, et ce n'est pas être exagéré d'ajouter qu'elle a voulu y apporter un tribut de respect et d'hommages, qui faisait que la cérémonie ressemblait plutôt à une démonstration triomphale, et qu'il y avait de la joie jusque dans le deuil « gaudium in luctu. » 40 ecclésiastiques environ, ayant à leur tête M. l'abbé Vié, vicaire-général de Versailles, M. l'abbé Beaumont chanoine du chapitre, et M. l'abbé Dubois, archiprêtre de N-D. d'Etampes, paroisse natale du défunt, étaient venus ensevelir glorieusement leur vénéré confrère. Derrière le cercueil et conduisant le deuil, deux jeunes prêtres et un jeune lévite, formaient la plus belle couronne que la reconnaissance puisse offrir au plus généreux protecteur, autour, la compagnie des pompiers formait comme une escorte d'honneur; devant, la société des orphéonistes dont les symphonies alternaient avec les chants liturgiques, tandis que dans la foule, un concert unanime de larmes et de regrets faisait l'éloge du bon pasteur qu'elle venait de perdre. Le Conseil municipal lui a accordé dans le cimetière un terrain gratis et à perpétuité.

La mort du pieux curé devait révéler des bienfaits d'outre-tombe, que sa vie tenait modestement cachés. A la fin du repas offert au presbytère, après la cérémonie funèbre, à la place du martyrologe, tous les convives debout et silencieux, ont écouté la lecture du testament du défunt faite par le notaire lui-même. Possesseur d'une assez belle fortune patrimoniale et parent d'une famille plus qu'aisée M. l'abbé Salati a voulu que la charité plaidât sa cause auprès du Souverain Juge.

Plusieurs des grandes Œuvres de la sainte Eglise et certains sanctuaires auxquels s'intéressait sa dévotion, etc., profiteront de ses dons pour la gloire de Dieu. Un testament qui règle avec tant de sagesse ses générosités, couronne dignement la vie de ce bon prêtre dont on peut-dire avec justice : « *dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus* « *manet in seculum sæculi.* »

X.

La réunion du Puits-Berchot. — Œuvre du Patronage.

Le Père Monsabré, dans l'une de ses plus belles conférences du Carême dernier, présentait aux regards d'une foule attentive l'humble et doux Sauveur passant comme *ouvrier* la plus grande partie de sa vie dans l'atelier de saint Joseph, le charpentier de Nazareth.

Le Père Doyotte, dans son magnifique discours pour l'*Œuvre des*

Pauvres malades, a fait en traits saisissants et rapides, l'histoire de la réhabilitation et de la déification, pour ainsi dire, de la pauvreté par Jésus, le pauvre Divin !...

Le jour de la fête du Patronage de saint Joseph, une parole plus modeste, mais profondément énergique et convaincue, celle de M. l'abbé Renert, professeur de la Maîtrise, démontrait à un auditoire composé d'ouvriers et d'apprentis, que cette œuvre du patronage était essentiellement chrétienne et patriotique.

Ici, ce n'était pas l'attrait d'une émouvante tragédie et de chansons comiques qui réunissait, comme au mois de novembre à Saint-Ferdinand, une nombreuse assemblée ; non, c'était une petite fête religieuse ayant lieu dans l'humble chapelle de la rue du Puits-Berchot, située dans la maison du *Patronage* où se réunissent chaque dimanche, pendant la journée, et le soir, pour s'y livrer à d'honnêtes et joyeux délassements, environ 90 apprentis et ouvriers. C'était vraiment une fête de famille, une fête du cœur... C'était la fête patronale de ces jeunes hommes et de ces enfants qui ne craignent pas de se montrer chrétiens et ne rougissent pas de leur position d'ouvriers dont ils comprennent l'utilité et la noblesse au point de vue de la Foi.

Étendre et soutenir de pareilles œuvres, c'est, en réalité, travailler à la régénération sociale, c'est contribuer à rendre heureux ce peuple dont certains utopistes parlent tant et auquel, au fond, ils s'intéressent si peu... Ah ! si l'impiété a pris pour mot d'ordre « l'école et l'atelier sans Dieu, » que le nôtre soit, au contraire :

« L'enfant et l'ouvrier aimant Dieu, pour son propre bonheur, « pour celui de sa famille et pour celui de la patrie ! » C. de C.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel d'Instruction religieuse, par l'abbé Penaud, chanoine honoraire et supérieur du petit-séminaire de Felletin, approuvé par Mgr l'évêque de Limoges.

Ce livre ne saurait être trop recommandé aux directeurs de bibliothèques paroissiales qui sont souvent à la recherche d'un ouvrage doctrinal pouvant être remis entre les mains de ces *ignorants* de bonne foi qui ont besoin d'être instruits, éclairés, pour marcher dans les voies de la piété

Cet ouvrage, par demandes et par réponses, est d'une telle clarté, le style en est si courant et si simple, ses divisions sont si bien énoncées, son ensemble renferme un exposé si complet de la doctrine chrétienne, qu'il ne peut être lu sans porter des fruits réels dans les âmes.

Le *Manuel d'Instruction religieuse* renferme aussi une notice sur les principales associations, une instruction sur les indulgences et des notions sommaires sur la liturgie ; il est bien imprimé et forme un petit in-8° de 200 pages: en vente à Felletin.

— A l'entrée du mois de Marie et à l'approche des premières Communions, nous recommandons de nouveau à nos lecteurs LA SEMAINE EUCHARISTIQUE, à l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion. (Paris, chez Blound et Baral), éditeurs, et le *Mois de Marie de la sainte famille*, du même auteur. Prix : 1 fr. —Lefort, Paris, rue des Saints-Pères ; à Chartres, chez Mme Mercier et les principaux libraires.

— *L'Encyclopédie ecclésiastique*, journal illustré paraissant en livraisons in-18 d'environ 300 pages chacune, sous la direction de M. l'abbé Regnaud, 4, impasse Saint-Eustache, Paris. (Prix : par an, 5 fr.; par livraison, 2 fr.; pour l'étranger 8 et 3 fr). Cette publication honorée de beaucoup d'approbations épiscopales, dit la *Semaine religieuse* de Paris, sera lue avec profit et intérêt par tout le monde, et aura place dans toutes les bibliothèques chrétiennes, comme le *Catéchiste* et la *Somme du Caté-*

chiste du même auteur. On y trouvera traitées toutes les questions surnaturelles, naturelles, historiques et archéologiques. Deux livraisons ont déjà paru.

— *Le Guide des paroissiens* par M. l'abbé Rambouillet, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule. Huit opuscules : un sur chacun des sept sacrements et un huitième sur le soin spirituel des malades (Chez René Haton, libraire-éditeur, 33, rue Bonaparte, Paris. Prix : unité, 0,05 ; franco, 10 cent.; douzaine, 60 cent.)

— *Le Mariage et la loi civile*, législation chrétienne du mariage, par Gustave Théry, avocat au barreau de Lille. — 1 vol. Prix : 1 fr. 50. — Société de Saint-Augustin, Lille, 26, rue Royale. — Paris, 25, rue Vaugirard.
Ce livre, dont la publication précéda l'Encyclique *Arcanum Divinæ*, est un si fidèle et si lumineux commentaire de la parole de Léon XIII qu'il semble inspiré par elle. On y retrouve développés et merveilleusement mis en lumière les points principaux de ce grave document ; bien qu'antérieur à la lettre pontificale il répond au vœu qu'elle exprime et prépare la solution que réclame le Pape. Il ne faut pas s'en étonner car l'ouvrage est né d'un conseil de Pie IX, ainsi que le déclare l'auteur. — Le R. P. Marquigny a publié un éloge de ce livre.

— *La doctrine spirituelle de l'Imitation de Jésus-Christ*, exposée dans un ordre méthodique avec les paroles mêmes de l'auteur, d'après le plan du P. Heser, S. J., par le Père Jacques Brucker, S. J. 1 vol. in-18 de 330 pages. Prix : 3 fr. *Société de Saint-Augustin*, Lille, 26, rue Royale. — Paris, 25, rue Vaugirard. — Sans rien perdre de leur chaleur communicative, les paroles de l'auteur de l'Imitation reçoivent de leur rapprochement judicieux un complément de lumière qui réjouit l'esprit et le cœur

— *Les matinées de l'âme pieuse* par M. le chanoine Ant. Ricard. 3 volumes in-18 jésus. (Prix : franco, 8 francs.) — Librairie Périsse (Bourguet-Calos, successeurs), rue St-Sulpice, 38, Paris.
Monseigneur de la Bouillerie à qui M. le chanoine Ricard avait transmis les épreuves de son ouvrage, a vivement félicité l'auteur. Ce cours de méditations a emprunté l'explication doctrinale aux commentaires de Ludolphe de Saxe, et s'est inspiré du Père Nouet et des meilleurs ascétiques contemporains pour les applications morales.

— *Annales de la Mission de N.-D. de Sion en Terre-Sainte.* (S'adresser à Paris, rue N.-D.-des-Champs, 61, ou bien à Marseille, rue Paradis, 253.) C'est le bulletin des œuvres d'expiation, d'éducation et de compassion qui s'accomplissent au sanctuaire de l'*Ecce Homo*, dans trois internats gratuits et enfin dans les dispensaires dont profitent les infidèles. Rien de plus intéressant que cet apostolat de la charité des prêtres et des religieuses de Notre-Dame de Sion qui ont pour supérieur le R. P. Ratisbonne.

MAI 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1880.

Chaque semaine ou chaque mois indulg. plénière pour les assoc. de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le Crucifix de la prière: *En ego.*

1er mai, samedi. — Ind. pl.: 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° pour les poss. d'obj. indulg.

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

4, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archiconf. du C. de Marie (j. au ch).

5, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.

6, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° pour l'Arch. de St Joseph ; 4° pour le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° pour les poss. d'objets indulg.

7, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour la Confr. du Cœur de Jésus.

8, samedi. — Ind. pl. et part. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge. — j. au ch.).
9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
10, lundi.— Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
11, mardi. — Ind. pl. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch).
12, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
13, jeudi.—Indulg.pl.: 1° pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).; 2° pour les Tert. Fr.
14, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. le scapulaire rouge ; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
15, samedi. — Indul. pl. et part. des 7 basil. rom au scapul. bleu (comme au 8. — j. au ch.).
16, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du C. de Jésus ; 3° pour le rosaire ; 4° pour les poss. d'objets indulg.
17, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
18, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
19, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapul. du Carmel.
20, jeudi. — Indulgence plén : 1° p. les Tert. Fr.; 2c pour la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
21, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
22, samedi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 8. — j. au ch.).
23, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° pour le scap. bleu.
24, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la récitation quot. du *Memorare* (j. au ch.).
25, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récitation quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
26, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
27, jeudi. — Indul. pl.: 1° pour la récit. quot. du trisagion : *Sanctus*; 2° de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
28, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).
29, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 8. — j. au ch.).
30, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. de St Joseph ; 4° pour le scap. bleu ; 5° pour le rosaire ; 6° pour les poss. d'objets indulg.
31, undi. — Ind. pl.: 1° pour la récit. quot. de l'*Angelus* ; 2° du chap. de l'Imm.-Conc.; 3° pour les Tert. Fr.; 4° pour avoir suivi les exercices du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE
6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

L'Eglise de Chartres s'est associée au deuil qui pèse sur l'Eglise de Poitiers. La mort presque subite, qui a frappé à Angoulême, dans la nuit du 17 au 18 mai, Son Em. le cardinal Pie, a été annoncée, dans la matinée du 18, à Monseigneur l'évêque de Chartres qui en a ressenti une bien douloureuse émotion, et s'est empressé de faire prévenir la famille du défunt.

Cette foudroyante nouvelle s'est répandue comme un éclair dans la ville, et de toutes parts on a remarqué une consternation profonde. Les hommes les plus indifférents aux choses religieuses ont considéré comme un malheur la perte d'un tel compatriote, une des illustrations chartraines, une des gloires de la France. Et qui donc n'aurait songé en même temps, avec une sorte de stupeur, au vide immense que laisse parmi les défenseurs de la religion l'entrée du Pontife dans son éternité ?

Le lendemain on recherchait avidement les feuilles publiques qu'on supposait déjà informées. La plupart l'étaient en effet et transmettaient à leur public quelques détails ; dans les journaux conservateurs nous avons trouvé l'expression bien sentie d'une sincère douleur et l'hommage de l'admiration pour l'évêque, l'orateur sacré, le docteur de la foi, l'infatigable champion du Saint-Siège, le soutien des saintes causes qui importaient le plus au salut de son cher pays. Mais plusieurs publicistes ont accompagné leur compliment de condoléance de plus d'une réfléxion fausse ou de citations erronées ; pourquoi n'ont-ils pas su attendre quelques jours avant d'écrire une biographie et prendre ainsi le temps de recueillir des données certaines ?

Un laps de plusieurs jours n'était pas de trop pour préparer une courte notice qui eût le mérite de l'exactitude. Donner une histoire complète est une tâche immense qui réclame le long travail d'un écrivain sérieux ; ce travail sera aidé par la belle esquisse que publia en 1870, M. Eugène Veuillot, dans l'ouvrage intitulé : *Célébrités contemporaines*, par des récits consignés, selon le cours des événements, dans la *Semaine Religieuse de Poitiers* et la *Voix de Notre-*

Dame de Chartres, enfin par la collection si intéressante des œuvres du savant cardinal. (1)

Aujourd'hui nous donnerons les dates principales de cette brillante carrière.

Louis-François-Désiré-Edouard Pie est né à Pontgouin, au diocèse de Chartres, le 26 septembre 1815. Les études élémentaires à l'école du village, les cours d'humanités commencés à Chartres chez M. Brou père et continués au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, le professorat exercé en ce dernier établissement durant les deux années qui suivirent la rhétorique, la préparation immédiate aux saints ordres par la vie de retraite et les grandes études ecclésiastiques au Séminaire de St-Sulpice ; telles furent les phases de l'enfance et de la jeunesse qui aboutirent, le 25 mai 1839, au couronnement attendu : au sacerdoce. Le lendemain de l'ordination, 26 mai, Louis-Edouard était vicaire de la Cathédrale de Chartres. Le 4 janvier 1845, Monseigneur Clausel de Montals l'avait pour vicaire-général. Un décret du 23 mai 1849, nommait M. Pie à l'évêché de Poitiers et il était sacré dans la cathédrale de Chartres, le 25 novembre. Après trente ans d'un laborieux et fécond épiscopat, il était promu, le 12 mai 1879, à la dignité de cardinal. Espérons que cette marche ascensionnelle vers les honneurs qui a trouvé son terme sur la terre a fini, au delà de cette vie, par un honneur auquel nous devons tous aspirer : la gloire des élus.

Oui, chrétiens qui pleurez cette homme illustre, ce prélat vénérable, mêlez à vos larmes beaucoup de prières, afin qu'il soit admis vite à la gloire et au repos du ciel, s'il les attend encore avec les justes de l'Eglise souffrante. Le repos, il ne l'a point connu sur terre ; il est mort en plein combat. Immédiatement après son retour de Rome où ses discours si goûtés attestaient un travail continu, il saisit l'occasion d'un sacre épiscopal, à Poitiers, pour reprendre le glaive de la parole, et il en use contre les adversaires du catholicisme en protestant de nouveau et avec énergie contre les décrets du 29 mars. De là, il part pour Angoulême, où il doit présider la fête de la Pentecôte, et le lendemain, au milieu d'une assemblée générale d'œuvres ouvrières, il dirige durant trois heures une importante séance dont son allocution encore fait le principal éclat ; on se rappellera son commentaire d'un texte du roi-prophète promettant la bénédiction de Dieu aux travailleurs. C'est au milieu de la nuit qui suivit cette réunion organisée contre le mal social et en vue du bien des âmes, que s'éteignit le cardinal, suffoqué par une rupture d'anévrisme, après l'absolution reçue en pleine connaissance, et pendant les saintes

(1) A la librairie Oudin frères, à Poitiers, et à Paris, 51, rue Bonaparte. 9 beaux volumes in-8. Chaque volume se vend séparément : 7 fr.

— Les œuvres choisies : Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent, suivies de l'Instruction synodale sur la première constitution dogmatique du Concile du Vatican : 6 fr.

onctions que lui donnait un collègue éploré, Monseigneur l'évêque d'Angoulême.

Le Souverain-Pontife informé dès le lendemain a répondu par le cardinal Nina, et le télégramme a dit sa grande douleur. Sa Sainteté s'est fait représenter au service funèbre qui a eu lieu en présence des cardinaux et autres prélats dans l'église Saint-Louis-des-Français.

Les vicaires capitulaires de Poitiers, dans une circulaire empreinte des sentiments d'une filiale tendresse et d'une vive affliction, ont fixé au 25 mai, les obsèques solennelles du vénéré défunt ; un service avait déjà eu lieu le 21, à Angoulême, avant la translation de la dépouille mortelle, et, dans cette circonstance, Monseigneur l'évêque de Limoges avait prononcé un émouvant discours.

Nous allons publier aujourd'hui une pièce entièrement inédite et bien de circonstance. Dans une liasse d'autographes récemment découverts, nous avons vu une lettre écrite par Monseigneur Clausels de Montals à un ècclésiastique qui était un ami de Monseigneur Pie et qui l'a devancé dans la tombe. Cette lettre datée du 7 décembre 1849, et dirigée vers un point du diocèse que le jeune évêque de Poitiers venait de visiter après son sacre, exprime des appréciations anciennes auxquelles correspondront à merveille les louanges d'aujourd'hui.

Mon cher Monsieur,

« J'ai la tête fatiguée par la lecture que j'ai faite de l'horrible et impie métaphysique de quelque universitaire. Cependant, je ne puis m'empêcher de répondre sur-le-champ à l'aimable et touchante relation que vous m'avez faite des derniers moments de Mgr Pie sur une terre mouillée des pleurs que cause son départ. C'est un prélat accompli. J'ai été à portée de le connaître à fond, comme vous pensez. Il a quelques imperfections, mais je n'ai jamais connu d'homme qui en eût moins que lui. Talent supérieur et charmant, vertu sincère et profonde, commerce qui ne connaît point d'inégalités et qui est plein de bienveillance et de charmes. Que peut-on ajouter à ces qualités ? Aussi il captive tous les suffrages, il fait la conquête de tout ce qui l'approche, il enlève tous les cœurs. Et vous qui n'êtes pas encore bien avancé en âge, vous ne trouverez pas mauvais que j'ajoute que la jeunesse de Mgr Pie donne à son esprit et à ses vertus un lustre que rien ne peut remplacer.

Le Poitou va donc s'enrichir de notre perte. Elle est immense, par trois raisons. Premièrement, par les sermons très-beaux et très-touchants que le prélat qui nous abandonne prêchait assez fréquemment, soit dans les villes, soit dans les campagnes, où on l'écoutait avec ravissement. Secondement, par le plaisir infini que trouvaient toutes les familles de la société à confier à sa direction les jeunes gens et les jeunes personnes qui lui appartenaient. Il en faisait, cela va sans dire, des chrétiens parfaits, de jeunes âmes enflammées de l'amour de Dieu, en un mot des perfections ; et ce qu'il y a de plus important peut-être, c'est l'attrait presque invincible qui déterminait les parents à partager avec leurs enfants les paroles claires, péné-

trantes, pleines d'onction qu'il adressait à ces derniers. Troisièmement, personne ne pouvait douter de ses grands talents, et par là il honorait la religion, ce qui est capital dans ce siècle où quantité de gens disent, par l'effet de leurs préjugés, que les disciples de la religion sont des imbéciles. Mgr Pie fermait la bouche sur ce point, à ceux qui n'allaient pas l'entendre mais qui ne pouvaient ignorer l'éloge qu'on faisait de toute part autour d'eux de l'éloquence douce, insinuante et en même temps pleine d'érudition et de raison de ce saint et charmant prédicateur.

Quant à l'administration diocésaine, je le dispensais de s'en occuper. Je lui laissais faire tranquillement ses discours et voir le monde qu'il convertissait ou du moins qu'il réconciliait plus ou moins avec la religion, par ses entretiens et par les instructions particulières qu'il faisait çà et là pour les petits garçons et les petites filles dont je vous ai parlé.....

(Ici, Monseigneur de Montals rappelle une anecdote qui concerne le prêtre auquel il écrit, et qui se rapporte au temps ou celui-ci était professeur avec M. Pie, au Petit-Séminaire, puis Sa Grandeur continue :)

Quant au jeune abbé Pie, je le plaçai à St-Sulpice, savante école dont je prévoyais qu'il rapporterait beaucoup de vertu et de savoir. C'est là qu'il a cultivé son talent, qu'il a étendu ses idées, qu'il a pris ces manières charmantes dont tout le monde sent l'impression, enfin qu'il s'est ouvert de loin la carrière où il fera tant de bien, où il sera l'ornement de l'Eglise et où il opposera à l'impiété du jour un adversaire illustre pourvu de tous les moyens de la terrasser et de triompher de ses sophismes et de ses noirs desseins. »

Chartres, le 7 décembre 1849. † C. H., évêque de Chartres.

Pendant que M. l'abbé Pie était séminariste de Saint-Sulpice, il entretenait une correspondance très-affectueuse avec le curé de la cathédrale de Chartres, feu M. l'abbé Lecomte dont la *Voix de Notre-Dame* a donné récemment la biographie. Nous avons entre les mains la réponse que fit l'archiprêtre au séminariste qui lui avait fait part de sa prochaine ordination au diaconat (décembre 1839); elle contient les lignes suivantes : « Remerciez bien, en le bon Seigneur Jésus, les personnes respectables qui m'ont aidé de leurs vœux et de leur crédit auprès de Dieu et de sa sainte Mère. Je tâcherai de le leur rendre devant Notre-Dame de Chartres. — Quand nous serons ensemble devant cette bonne Mère, et cela ne peut tarder beaucoup, *nous mettrons nos délices à faire connaître et chérir cette aimable Mère de toutes les façons possibles, de la langue et de la plume, de l'exemple surtout.* » Le jeune abbé entra complètement dans les vues de celui qu'il aimait comme un père. Le zèle pour le culte de la Ste Vierge n'a-t-il pas inspiré, pénétré la plupart de ses actes ? Le vicaire de Notre-Dame de Chartres a toujours été facile à reconnaître dans l'évêque de Poitiers, dans le cardinal de Ste Marie-de-la-Victoire.

Celle dont il chanta si bien le couronnement à Chartres, avait hâte de le voir couronné pour toujours dans le Ciel ! ! . . .

— A l'heure ou nous terminons le présent article, nous voyons partir pour Poitiers M. le vicaire-général Barrier, représen-

tant de Monseigneur l'évêque de Chartres qui n'a pu s'y rendre lui-même, puis MM. les chanoines Germond et Brou. Nous les suivons du cœur. Les Poitevins, dont le pèlerinage n'a point cessé depuis plusieurs jours auprès des restes mortels de leur évêque ont préparé de magnifiques funérailles. Parmi les couronnes déposées sur le cercueil, il en est deux très-belles apportées de Chartres : l'une offerte par la famille du défunt, l'autre par un certain nombre de personnes de notre ville.

Voici que nous arrive une lettre pastorale fort touchante adressée par notre vénérable évêque à ses diocésains. Cet éloge complet du cardinal, écrit en un tel lieu, offre un intérêt particulier et doit vite prendre place dans la revue du pèlerinage chartrain.

L'abbé GOUSSARD.

— A la cérémonie des obsèques, nous dit une dépêche de Poitiers, foule innombrable ; messe chantée par S. E. le cardinal de Bordeaux ; présence de plusieurs archevêques et évêques et de toutes les autorités militaires, judiciaires, administratives ; discours éloquent du P. Jourdan de la Passardière ; au bruit du canon et de toutes les cloches, procession funèbre de la cathédrale à l'église Notre-Dame où l'on dépose le corps ; rues décorées de tentures noires.

LETTRE PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
Annonçant un Service solennel dans la Cathédrale de Chartres
Pour le repos de l'âme de Son Éminence le Cardinal PIE,
ÉVÊQUE DE POITIERS
Décédé à Angoulême, le 17 mai 1880

Nos Très Chers Frères,

Une pénible et accablante nouvelle nous a profondément ému et touché jusqu'aux larmes, la mort presque subite de son Eminence le Cardinal Pie, la gloire du diocèse et de la cité de Chartres, l'enfant dévoué de Notre-Dame et sans nul doute tendrement aimé de cette divine Mère.

Relisez, Mes Ch. Fr., l'éloquent discours qu'il a prononcé à Chartres le 31 mai 1855, lors du couronnement de la Très Sainte Vierge au nom du Souverain Pontife Pie IX ; ou bien les pages qu'il a écrites pour l'inauguration de la statue de Notre-Dame de Sous-Terre dans la Crypte restaurée, et vous verrez qu'il a justifié cette parole d'un Ancien : C'est le cœur qui donne l'éloquence. Monseigneur Pie a bien parlé de Marie parce qu'il l'a beaucoup aimée. Il a pu en toute vérité faire graver sur ses armes : O Dame de Chartres, je suis tout vôtre, *Tuus sum ego*. Marie, de son côté, a été pour lui la Vierge

fidèle ; elle l'a couvert d'une visible protection depuis ses premières années qu'il passa au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, jusqu'à cette époque mémorable pour nous, 13 octobre 1879, où, devenu Cardinal, et revêtu de la pourpre, il vint consacrer un autel à la Vierge dans ce même Petit-Séminaire et répandit sur la pierre sacrée les larmes de sa reconnaissance et de son amour.

Rien n'est plus saisissant et ne prouve mieux cette reconnaissance et ce dévouement à la Mère de Dieu que ce qu'il raconte de lui-même dans une de ses admirables allocutions qu'il adressa à la foule compacte des prêtres et des fidèles, suspendus à ses lèvres ; c'était dans la cathédrale de Chartres, le 15 septembre 1857, jour où l'image de la Vierge qui devait enfanter fut replacée dans son antique sanctuaire.

« Que de fois, dit-il, au soir des grandes solennités, après les saints « offices terminés, je suis venu m'agenouiller dans cette crypte « obscure et abandonnée ! Que de fois, après avoir appuyé mon front « à la colonne vénérée sur laquelle repose notre Mère, je suis allé le « coller à la poussière de l'ancienne place que ses pieds ont sanctifiée, « *in loco ubi steterant pedes ejus.* J'entendais au-dessus de ma tête la « foule s'écouler heureuse et attendrie du spectacle des grandes pompes « religieuses auxquelles elle venait d'assister. Pour moi, il restait au « fond de mon cœur un désir, un regret, car, à mon sens, les plus « belles de ces fêtes étaient encore incomplètes. Seul au milieu des « ténèbres et du silence, je me demandais si ce désert ne retrouverait « pas un jour la vie et si cette solitude n'était pas destinée à « refleurir. »

Ainsi s'exhalaient ses soupirs, N. T. Ch. F.; Dieu les a entendus, et Il lui a donné la consolation qu'il souhaitait. Aussi, quand il nous visitait, c'était à la Crypte, à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre qu'il venait offrir l'adorable sacrifice ; il lui semblait voir encore en ce lieu sacré, les saints visiteurs de tous les âges chrétiens, les Princes, les Rois et les Pontifes Romains eux-mêmes ; il les contemplait prosternés, abîmés de respect en présence de la Vierge Mère.

Né dans le diocèse de Chartres, chartrain par le cœur, Monseigneur Pie revoyait toujours avec délices nos contrées, où il comptait des prêtres qu'il vénérait et un très-grand nombre d'amis sincères ; puis il ne voulait pas commencer une affaire importante ni entreprendre un voyage de long cours sans venir voir la Vierge sa mère et sans prendre congé d'elle. J'aime à le dire, Mes Ch. Fr., je pénétrais ses intentions, j'allais au-devant de ses désirs, je m'empressais de l'inviter à descendre à l'évêché, je le priais de présider nos fêtes, et jamais il ne m'a refusé. Oh ! qu'il a été touché de l'accueil qu'il a reçu parmi nous, à son retour de Rome le 13 octobre dernier, justement le jour de la fête de Saint Edouard, son patron ! Les prêtres, tous les élèves des séminaires, les enfants de la maîtrise, les dames de notre ville, les fonctionnaires,

les hommes religieux de tous les rangs sont venus le complimenter. Aussi, en nous quittant, il n'a pu que me dire avec effusion ces bonnes paroles : « Je suis extrêmement reconnaissant et touché de votre cordial accueil, venez donc encore une fois à Poitiers, pour que je vous le redise. » Mais hélas ! cet adieu était le dernier, nous ne devions plus nous revoir sur cette terre !

J'avais eu l'avantage d'avoir de fréquents rapports avec Monseigneur Pie à Rome, surtout à l'époque du Concile du Vatican, dans lequel l'infaillibilité du magistère du Chef suprême de l'Eglise fut dogmatiquement définie. Pie IX avait désigné l'évêque de Poitiers pour faire partie de la commission de la Foi, et cet illustre Prélat a parfaitement justifié un choix si honorable pour lui. Ses discours ont été très remarqués et admirés. Sa diction était claire, sa parole sympathique, son style élevé, sa doctrine solide, et en tout point selon la foi de la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Si le Cardinal brillait au premier rang par l'éloquence et les ressources de son esprit vif et pénétrant, on peut dire que l'on retrouvait son cœur partout. Son obligeance était extrême, le désir d'être agréable et de rendre service était le fond de son caractère. Que de personnes de toutes les classes de la société ont eu à se louer de ses procédés aimables et délicats ! Que de familles distinguées ont tenu à honneur que les alliances contractées entre elles fussent bénies par lui ! Il accueillait les grands, mais il aimait les humbles et les petits et ne dédaignait personne.

D'autres diront les grandes œuvres qu'il a opérées dans son diocèse, tant d'églises, de chapelles construites ou réparées et toujours avec le goût exquis de l'art chrétien. Qui n'a point entendu parler des travaux qu'il a fait exécuter dans l'immense basilique de Saint-Hilaire ? Que de maisons religieuses et de précieux établissements ont été fondés pendant la longue durée de son épiscopat ! Les hautes études théologiques mises en honneur dans son diocèse, ont obtenu de Rome l'Institution canonique. L'ordre des Bénédictins a fait entendre les louanges de Dieu à Ligugé. C'a été là une de ses œuvres de prédilection. Monseigneur Pie avait voulu que la mémoire du grand serviteur de Dieu, Saint-Martin fût toujours vivante en cette solitude.

Son talent bien connu, et sa facilité à satisfaire tant de désirs exprimés, le rendaient comme universel ; il était invité à prendre la parole dans les circonstances les plus solennelles ; il est peu de sanctuaires renommés où il n'ait fait entendre sa voix.

Il aimait à exalter le culte des Saints ; l'histoire de sa vie, que l'on écrira sans doute bientôt, relatera les faits mémorables et les circonstances qui ont été l'occasion, pour lui, de prononcer des panégyriques et des oraisons funèbres, ou de traiter des sujets d'un grand intérêt, soit à Rome, soit dans des réunions nombreuses et choisies. Mais

c'est à Chartres que ses allocutions empruntaient un charme particulier. On n'oubliera jamais ce qu'il a dit en l'honneur de Sainte Foy, lorsque la vieille église (1), qui lui était dédiée, autrefois si vénérée, mais transformée en théâtre aux jours néfastes de la révolution, sortit enfin de ses ruines et devint une magnifique chapelle. C'est de là qu'à la parole de l'Evêque des prédicateurs zélés partent pour aller évangéliser les villes et les bourgades du diocèse.

Nous devons nous arrêter ici ; de simples aperçus même nous conduiraient trop loin. Hélas ! cette vie si remplie, si occupée, je dirai si répandue, à cause de l'empressement des fidèles à voir et à entendre cet éminent Prélat, s'est éteinte en un instant, comme le vol de l'oiseau qui fend les airs et disparaît ou comme le sillon imprimé légèrement sur les mers par le navire qui vogue à toute vitesse. Oh ! vie de la terre, que tu es fragile ! Mais le cardinal Pie était prêt, et Dieu lui a ménagé le moment de recevoir avec connaissance parfaite l'absolution. Il a dû cette grâce à l'intercession de Celle qui n'oublie pas les siens et prie pour eux tous les jours et particulièrement à l'heure de la mort.

Venons donc, N. T. C. F., Prêtres, Fidèles, confondre nos prières et nos vœux le 1er juin prochain (1) Que les nombreux amis du Cardinal, sa famille, s'unissent à nous au moment où nous offrirons pour le repos de son âme l'adorable sacrifice. Nous ne doutons pas que le clergé de notre diocèse, les Prêtres qui le connaissaient et l'aimaient ne se souviennent de lui à la Sainte Messe. Les âmes ferventes, les Religieuses le recommanderont dans les communions fréquentes qu'elles ont le bonheur de faire, afin que si ce bien-aimé Prélat n'est pas déjà en possession de la gloire céleste, il jouisse bientôt de ce bonheur, qu'il voie la face de Dieu et qu'il bénisse à jamais, avec les élus et les saints, Marie Notre-Dame de Chartres.

Et sera notre présente lettre pastorale lue dans toutes les Eglises et Chapelles publiques de Notre Diocèse.

Donné à Chartres, le 22 mai 1880.

† L.-EUGÈNE, évêque de Chartres.

Par mandement,

GERMOND *Secrétaire.*

(1) Autrefois la Cathédrale était exclusivement destinée aux offices célébrés par l'Evêque ou le Chapitre, l'église Sainte-Foy était église paroissiale Des familles de Chartres comptent encore plusieurs de leurs ancêtres qui y ont reçu la sépulture.

(1) Un service solennel sera célébré dans la Cathédrale de Chartres le mardi 1er juin à 10 heures ; des places seront réservées aux membres de la famille du Prélat défunt, aux élèves des Séminaires et des Institutions, aux Ecclésiastiques du dehors, aux membres des Congrégations Religieuses et aux nombreux amis de son Eminence le Cardinal Pie.

Extrait d'une lettre adressée à l'Univers, sur la sépulture de Monseigneur Pie.

...... Pour nourrir et à la fois pour consoler sa tristesse, chacun rappelle quelque trait de cette grande vie, qu'il sera si difficile de bien écrire pour qu'elle apparaisse tout entière, telle que l'ont vue surtout ceux qui ont vécu dans son intimité. Plus tard, si j'en juge par ce que j'entends, on saura mieux encore toutes les vertus qu'il pratiquait en son intérieur, à l'égal de ceux dont il a proclamé si haut la louange et la sainteté. C'est avec des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix que M. Marnay, le jeune vicaire général qui l'accompagnait à Angoulême, me rapporte des traits inconnus et vraiment admirables de son humilité. Il ne la fit jamais mieux éclater que depuis qu'aux yeux du monde il avait atteint le faîte des honneurs ecclésiastiques par le cardinalat. Quand on croyait devoir l'en féliciter dans l'intimité : Oui, disait-il, mais cela nous dit surtout qu'il faut encore mieux se préparer à bien mourir. Et que de dévotions et de pèlerinages restaurés ! Ainsi que le dit excellemment M. le curé de Notre-Dame, on imaginerait à peine combien l'éminent évêque apportait de soin à ce côté de son œuvre épiscopale. Quand il entrait à Poitiers, sa première visite était toujours pour Notre-Dame, l'église antiquement dédiée à celle dont il disait en ses armes : *Tuus sum ego*, à laquelle il a légué les ornements et vases sacrés de sa chapelle particulière, et où il avait lui-même marqué d'avance l'emplacement de sa tombe.

J'ai visité ce caveau. Ouvert au milieu du chœur, il placera l'évêque de Poitiers non loin de l'ancienne crypte sur laquelle s'élève le maître-autel de la vieille église, et l'autorisation nécessaire a été donnée à cet effet. Par avance une foule de visiteurs s'en approchent, et il en est qui songent déjà au monument qui devrait se dresser au-dessus. Mais s'il est fait droit au désir du cardinal, la sépulture sera d'une simplicité qui n'en diminuera point la grandeur. Une personne qui avait toute sa confiance a en effet quelques mots écrits tout entiers de sa main sur une simple feuille, et où on lit :

« Je désire qu'il n'y ait aucun monument sur ma tombe, mais une « simple pierre sépulcrale, de niveau avec le pavé, où soit gravée l'ins- « cription ci-dessous. »

L'inscription dont il est question dans cette phrase est aussi tout entière de la main du cardinal, et je suis heureux de pouvoir la reproduire ici :

(Les armoiries cardinalices)

✠

TUUS SUM EGO
LUDOVICUS FRANCISCUS DESIDERATUS
EDUARDUS
TITULI SANCTÆ MARIÆ DE VICTORIA S. R. E.
PRESBYTER CARDINALIS PIE
NATUS CARNOTENSIS XXVI SEPTEMBR.
MDCCCXV
EPISCOPUS PICTAVIENSIS XXVI SEPTEMBR.
MDCCCXLIX
E VIVIS SUBLATUS
DIE..... ANNO.....

Et sicut per manus nostras coronaris in terris, ita per Te a Filio tuo coronari merear in cœlis.

On se rappelle que le cardinal Pie a solennellement jadis couronné Notre-Dame. C'est le seul souvenir qu'il ait voulu noter, pour s'en faire un titre aux grâces célestes, dans cette épitaphe, vrai chef-d'œuvre de grandeur en son humilité......»

Allons au Cœur de Jésus-Hostie en son très-adorable Sacrement, DIEU LE VEUT! DIEU LE VEUT!

La première étape de la Croisade de prières, fixée au 7 mai, a provoqué, parmi les chrétiens fidèles à nos saintes croyances, un indescriptible élan de réparation et d'amour.

Paroisses, communautés religieuses, sanctuaires consacrés au Sacré-Cœur de Jésus et à la très-sainte Vierge Marie, ont rivalisé de zèle pour faire, de ce jour d'union avec les pèlerins de Jérusalem, un jour de supplications et d'amende honorable, afin de désarmer le courroux du Ciel.

A Sainte-Anne d'Auray, les habitants se sont montrés, selon leur coutume, « *catholiques et bretons toujours*. »

A Saint-Joseph d'Angers et de Beauvais, bien des prières aussi ont été offertes, au Cœur de Jésus, par la douce entremise du père gardien de l'enfant-Dieu, du puissant et doux protecteur des familles chrétiennes. En ce même temps, si ce n'est à la même heure, nos heureux *pèlerins*, et toute la colonie française, prêtres, religieux et religieuses de différents ordres, frères des écoles chrétiennes et simples fidèles, assistaient à la messe réparatrice, célébrée dans l'insigne sanctuaire du St Sépulcre qu'ornaient les beaux vases *ex-voto* offerts par la pieuse caravanne. La communion fut générale, et la Messe étant achevée, *tous*, un cierge allumé à la main, récitèrent *l'amende honorable.* L'émotion était a son comble.

De telles manifestations sont bien de nature, sans doute, à toucher le Seigneur ; mais, pour en assurer le succès, il faut y joindre la persévérance et surtout s'adresser, pendant tout le mois de juin, au Cœur Divin de Jésus-Hostie, en multipliant, ainsi que nous y invitent NN. SS. les Evêques et en particulier Mgr de Chartres, les adorations, les communions, et en faisant célébrer le saint Sacrifice aux intentions de réparation et de demande qui ont été le mobile inspirateur de notre chère croisade. Son but n'a point changé ; son cri est toujours le même, et le triomphe (ce triomphe promis à la prière de la foi), est assuré si nous entrons de plus en plus dans la plaie de ce Cœur adorable, centre de l'amour d'un Dieu pour ses pauvres petites créatures !

Oh ! comme elle avait bien compris cette pensée la noble femme qui, minée par une longue et douloureuse maladie, trouva pourtant assez de force pour signer, « *comme au milieu des ombres de la mort,* » cet énergique appel eucharistique auquel elle a donné la sublime sanction de l'offrande de ses souffrances et de sa vie pour l'Église de Jésus-Christ !..

Les mères chrétiennes continuent vaillamment l'œuvre à laquelle leur vénérée consœur, la marquise de Gouvion Saint-Cyr, a bien voulu attacher son nom : nous unissant à leurs efforts, groupons-nous avec

elles au pied des saints Tabernacles, surtout en la fête ineffable du Sacré-Cœur de Jésus, instituée par le Sauveur lui-même dans l'une de ces merveilleuses visions où il découvrit à la Bienheureuse Marguerite-Marie, tous les trésors d'amour qu'il est prêt à déverser dans les âmes qui propageront son culte et le consoleront de ses douleurs.

« Ce Cœur, qui a tant aimé les hommes, » se présente à nos regards émus avec sa couronne d'épines et le foyer lumineux qui projette autour de lui une céleste splendeur, nous encourageant à souffrir ; mais nous communiquant une force virile pour supporter les combats du Seigneur... Ah ! s'il diffère de nous exaucer, c'est que peut-être notre foi n'est pas assez vive, notre confiance assez filiale, notre ferveur assez soutenue.

Le Dieu du Tabernacle serait-il moins puissant qu'au jour où la Vierge d'Assise, dans un céleste transport, fit déposer le ciboire qui contenait l'adorable Eucharistie à l'entrée de son couvent dont les Sarrasins avaient escaladé les murs ?

On le sait, au même moment les barbares furent saisis d'une terreur panique... Claire, ses filles, la cité entière étaient sauvées...

Prions avec la même confiance, la même ferveur. Que dans les villes, les villages, les chapelles, les moindres hameaux, tous les chrétiens qui aiment encore Jésus, viennent, selon leur loisir, se prosterner au pied du saint autel ; qu'ils lui envoient du moins, tout en se livrant à leurs occupations ordinaires, les aspirations de leurs cœurs répentants. Que partout enfin où nos ennemis voudront frapper leurs coups, ils trouvent les croisés de Jésus-Eucharistie faisant une garde d'honneur à leur Dieu, à leur Roi, à leur Sauveur adoré. Eux aussi, croyons-le bien, reculeront devant cette mystérieuse et invincible phalange, et le beau miracle du 13e siècle qui mit les Sarrasins en fuite, une fois encore sera renouvelé.

C. de C.

Un excellent moyen de propager la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est de répandre le scapulaire qui représente ce Cœur sacré, on s'en procure au prix réduit de 1 fr. 50 le cent et de 11 fr. 50 le mille à la Visitation d'Orléans. — On trouve chez Mme Haunisset, rue Richepanse, 9, des images-oriflammes du Sacré-Cœur également pour propagande, à 80 cent. le mille.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Vénérable François JACCARD, apôtre de la Cochinchine MARTYRISÉ LE 21 SEPTEMBRE 1838 (1). *(Suite et fin).*

Pour rendre la seconde partie de la vie du vénérable Jaccard plus facile à saisir et pour faire mieux comprendre surtout l'étendue de son dévouement apostolique, nous allons entrer dans quelques détails sur la contrée lointaine qu'il allait évangéliser. Le royaume d'Annam se compose de deux grands États, le Tonking au nord et

(1) D'après sa belle biographie due à la plume savante et pieuse de M. l'abbé Crochet. Lecoffre, éditeur. 90, rue Bonaparte ; in-8° de 248 pages. — Prix : 4 fr.

la Cochinchine au sud. Hué, la capitale du royaume Annamite, abrite la demeure royale. Tourane et Saïgon, en sont les villes principales.

A la suite d'avantages successifs, remportes par nos troupes sur celles de *Tu Duc*, l'Empereur Cochinchinois céda à la France les provinces de Mitho, de Biène-hoa et celle de Saïgon (basse cochinchine), livrant ainsi à notre commerce trois ports importants, et reconnaissant à notre drapeau le droit de protéger les missionnaires catholiques et tous nos nationaux. C'était en 1862 ; mais, en 1874, la capitale du Tong-King ayant été évacuée par les Français, la persécution recommença de nouveau. Cependant, comme le gouvernement de Tu-Duc en déniait la responsabilité, un second traité, plus explicite encore que le premier, fut passé avec lui dans le but de prévenir de pareils excès...

Plusieurs genres de cultes sont en honneur chez les Annamites. Le culte du Ciel est professé exclusivement par le roi ; celui de Confucius, par les lettrés qui le regardent comme un saint ; et le culte des esprits tutélaires, par le plus grand nombre.

Cet esprit protecteur est désigné par le roi. Tantôt c'est l'esprit d'un voleur célèbre ou d'un illustre, guerrier, tantôt celui d'une bête féroce ou d'un animal immonde, ou plutôt c'est le démon qui reçoit, sous différents titres et sous différentes formes, les hommages de la multitude ; on comprend, dés lors, que le cœur du missionnaire s'enflamme d'une sainte ardeur pour arracher ces pauvres âmes au joug odieux de Satan, et que, si on veut lui montrer la stérilité parfois apparente de ses labeurs, il réponde : « Hé bien ! qu'importe, je sèmerai et d'autres moissonneront. »

— Mais de longs et horribles supplices vous attendent :

— « Des supplices ! Je les appelle, je les désire, puisque, en les offrant à mon Sauveur, ils peuvent servir au rachat de tout un peuple. »

— Mais, lui dit-on encore, une mort ignominieuse sera le seul résultat de vos efforts.

— « Quand la mort est le martyre, elle se change, pour l'apôtre, « en une couronne de gloire et d'immortalité... »

Ces trois mots résument les mobiles sublimes qui faisaient agir M. Jaccard.

Se compter pour rien, glorifier Dieu, sauver des âmes... Telle était sa devise.

Il y sera fidèle jusqu'au dernier soupir.

La religion catholique avait été introduite dans le royaume d'Annam dès l'année 1615, par le Père Busoni, de la Compagnie de Jésus. Des chrétientés se formèrent sous le feu des persécutions ;

plusieurs ouvriers évangéliques vinrent féconder cette portion de la vigne du Seigneur; mais, en 1664, elle fut confiée, ainsi que nous l'avons déjà dit, par le Souverain Pontife, à la Société des Missions étrangères dont le séminaire venait d'être fondé à Paris : enfin, l'année 1670, donna la première ordination de prêtres indigènes. Vers la même époque, un ordre de religieuses annamites, connues sous le nom d'*Amantes de la Croix*, fut institué. Il y eut encore une alternative de persécution et de paix, et, quand M. Jaccard arriva en Cochinchine, après bien des fatigues et des difficultés de tous genres, Migne-Mang, qui occupait le trône d'Annam, oubliant que c'était à la France et, en particulier, à un évêque français qu'il devait d'occuper le trône de ses ancêtres, avait déclaré, dans une proclamation adressée à son peuple, « *qu'il abhorrait la religion des Européens.* » Il ajoutait même ces mots, qui révèlent tout son cœur : « *Nous prohibons cette religion et nous la persécuterons jusqu'à sa dernière extermination.* »

Malgré toute la surveillance qu'exerçaient les agents de Migne-Mang pour ne laisser arriver dans le royaume aucun de ces *maîtres* détestés, le hardi missionnaire pénétrait dans la haute Cochinchine et, le 5 janvier, il entrait à *Phuong-Rou*, dans un humble collège où l'on instruisait quelques indigènes destinés au sacerdoce. Il se mit aussitôt à étudier la langue annamite... Mais sa santé, entièrement détruite, le condamna au repos. Son supérieur, M. Taberd, l'envoya dans les montagnes, puis à Qouang-Tri pour y respirer un air plus pur.

Pendant ce temps, Migne-Mang résolut de s'emparer de tous les missionnaires ; il fit venir d'abord M. Taberd, épuisé, lui aussi, par la maladie, et lui donna le soin de traduire de vieilles cartes de géographie.

M. Jaccard, obligé de quitter sa résidence, alla rejoindre M. Taberd à Phou-Câme, situé tout près de la capitale, sans que le roi en fut instruit. Les soins qu'il lui prodigua lui rendirent à lui-même la santé ; il profita de ce retour à la vie pour aller prendre la direction du collège de Phuong-Rou, dont il allait rappeler les écoliers éparpillés çà et là comme des épis dispersés par le vent.

Un mandarin, haut placé, ayant démontré au roi son injustice envers des missionnaires inoffensifs, il laissa à MM. Taberd, Gagelin et Odorico, la liberté de se retirer dans la province de Dong-Naï C'était en 1828.

M. Jaccard reçut le 25 août l'ordre de se rendre à la capitale, Migne-Mang l'ayant choisi comme interprète. Arrivé à Hué, il demanda et obtint l'autorisation de demeurer dans une petite chrétienté située à 2 lieues de la ville.

Le roi se montra si satisfait de ses services, qu'il lui offrit le titre

de mandarin, honneur que refusa le missionnaire. Il profita de ce moment de trêve pour réunir les élèves laissés au collège, de Phuong-Rou, en attendant que M. Taberd, qui venait d'être nommé vicaire apostolique, put les rassembler en un autre lieu.

Le pieux prélat, connaissant les vertus de M. Jaccard lui donna le titre et le pouvoir de Provicaire général; et, comme l'un des premiers soins du nouvel Evêque avait été de publier le Jubilé accordé par Notre saint Père le Pape, M. Jaccard fut chargé d'en donner connaissance aux chrétientés annamites dépendant de sa juridiction. Il déploya dans cette circonstance un zèle incomparable ; multipliant selon son pouvoir les réunions dans les églises, allant de village en village selon que lui permettaient les mandarins et les exigences du roi, il passait au confessionnal les heures que lui laissait la prédication. Mais là ne se bornèrent pas ses soins vigilants, former un clergé indigène etait un objectif qu'il poursuivit avec succès.

Deux prêtes annanites et un clerc minoré d'une aptitude éprouvée furent désignés pour partager avec lui les divers degrès de l'enseignement..... Il fonda aussi quelques écoles primaires, heureuse innovation qui, en arrachant les pauvres petits enfants à l'oisiveté et à la paresse, devait les préparer à devenir de bons catéchistes et plus tard peut-être des prêtres capables de remplir avec fidélité leurs difficiles fonctions.

Bien que livré jour et nuit aux travaux que lui imposait son rôle de *traducteur-interprête*, auxquels venaient se joindre une multitude de soucis et d'affaires, son insatiable désir d'étendre le royaume de Dieu ne lui permettait jamais de croire qu'il avait assez fait. Supérieur à toutes les épreuves par sa confiance dans le Cœur de Jésus, le recours à Marie, et son abandon à la Providence, il dominait les difficultés de sa position avec toute la sénérité de pensée dont il jouissait autrefois, quand, du sommet des montagnes, il contemplait dans la vallée les innombrables beautés qui publient les louanges du Créateur.

Ce qui aurait ébranlé un moins ferme courage c'était l'éventualité toujours pendante d'une persécution. Au mois de septembre de l'année 1830, les mandarins du tribunal criminel, supplièrent le roi Migne-Mang de porter une ordonnance contre la religion chrétienne et les Européens qui la propageaient.

Migne-Mang garda le silence ce qui mécontenta les mandarins sans rassurer les catholiques.

Un fatal procès survenu entre le village païen de Co-Lao et celui de Duong-Cheune, habité par des chrétiens, ne tarda pas à réaliser leurs justes craintes. Des jugements iniques furent portés contre plusieurs d'entre-eux, mais leurs constance à professer la foi de Jésus-Christ, ne se démentit pas un instant. « Depuis le premier

jusqu'au dernier, écrivait M. Jaccard, quoique sollicités et battus à différentes reprises, ils ont toujours répondu qu'ils aimeraient mieux mourir que de renoncer au christianisme: cette glorieuse attitude des chrétiens, sous le poids des souffrances et des menaces, en irritant le roi contre eux, l'indisposait de plus en plus contre leur apôtre et leur soutien; le seul *Fascinateur* visible de ces pauvres condamnés, assez mal inspirés pour préférer la parole d'un faible étranger à la souveraine puissance du Trône. Afin de combattre cette *redoutable* influence Migne-Mang, sous prétexte de rapprocher son interprète du palais lui envoya quatre soldats, l'invitant à les suivre jusqu'à l'habitation qu'on lui désignerait dans l'enceinte de la capitale.

Avant de s'éloigner le provicaire traça à ses religieuses et à ses élèves un plan de conduite à suivre, si la persécution venait à s'accentuer : il donna aussi ses instructions aux prêtres indigènes et leur confia sa bibliothèque ou il avait réuni au moins quatre cents volumes.

M. Jaccard avait l'immense douleur de voir les chrétiens, condamnés par suite du procès avec les païens, exposés au soleil en face de son logement, pendant les mois de juillet et d'août: ils portaient au cou une cangue de cinquante livres !... M. Jaccard eût à comparaître plusieurs fois devant le tribunal ; mais si l'orage était menaçant, il grondait sans éclater de toutes parts, quand parut une nouvelle ordonnance de Migne-Mang, qui promettait la grâce de leurs *crimes* aux chrétiens apostats, et menaçait les chrétiens fidèles d'une punition sévère sans pardon possible. (Première quinzaine de janvier 1833).

Au bout d'un mois le décret de Migne-Mang était parvenu au extrémités du royaume. Vers le mois de février la désolation était à son comble: toute la vallée qui s'étend du nord au midi,était remplie du tumulte de la persécution ; partout les cris de rage et les ricannements des païens se mêlent aux pleurs, aux gémissements de leurs victimes. Pendant que la peur enchaîne dans leurs chaumières de nombreuses familles attendant le rotin, la cangue et la mort, d'autres s'enfuient sur les montagnes, ou montent sur des barques amarrées au rivage pour aller chercher ailleurs la paix qu'on leur refuse dans leur pays; les plus courageux s'emparent des objets du culte et les cachent en espérant des jours meilleurs.

Au milieu de ce navrant tableau, se présente à nos yeux attendris la noble figure de François Jaccard. Rien n'ébranle sa grande âme; avec un héroïsme sans égal il annonce à M. Gagelin, la peine capitale portée contre ce missionnaire (octobre 1833). Jeté dans une affreuse prison située sur les confins du Laos, il encourage à la mort, et reçoit le dernier soupir du Pére *Odorico*, prêtre italien, qui expire entre ses bras, épuisé par les fatigues de la translation et les ardeurs d'une fièvre pernicieuse.

Le voila donc *seul* ce grand *lutteur de la foi; seul*, sans avoir pour compagon de captivité, un seul chrétien un seul ami, *seul!* oui *seul* par le cœur, mais partageant un espace mesurant vingt pas de long sur une largeur de onze à douze avec vingt-six prisonniers, ce qui achève d'affaiblir son pauvre corps et lui inflige de véritables tortures morales; car, tandis que des paroles discordantes, viennent frapper ses oreilles, le triste assemblage de la misère et de la souffrance afflige son tendre cœur.

Parmi ces prisonniers il y avait un brigand en renom parmi ses camarades; le vénérable pour le gagner à lui ou plutôt au bon Dieu, lui confie le soin de son cachot... cet homme touché d'une telle marque de confiance, entoure de soins le *vénérable*, écoute sa parole, renonce à ses désordres, et s'attache fidèlement à la foi du Christ.... Ce doux et pieux mystère de conversion qui s'accomplit à l'ombre des murs de la forteresse d'Aï-Alo, ne rappelle-t-il pas celui qui, à la voix de St-Pierre, s'opéra dans la prison Mamertine? et, pour compléter la similitude, quand, après avoir subi la double torture du rotin et des tenailles rougies au feu, le vénérable Jaccard sera conduit sur la colline des suppliciés, comme l'apôtre encore il tendra ses mains aux bourreaux qui les fixeront en croix à deux poteaux et lieront ses pieds à un troisième pieu, tandis que d'autres satellites de Migne-Mang, serreront avec force les cordes enlacées autour de son cou.

En ce moment de douleur suprême, tout fut consommé, et l'âme du martyr, semblable à une douce et pure colombe s'envola dans les cieux !.....

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Les postulateurs des causes de canonisations des Bienheureux Benoît-Joseph Labre et Jean-Baptiste Rossi, ont reçu l'avis de faire préparer les ornements d'autel qu'ils auront à offrir, selon l'usage, à la Basilique de Saint-Pierre, pour la canonisation de ces Bienheureux. Ce détail se rapporte à la décision que le Souverain-Pontife a prise d'accomplir cette canonisation. La cérémonie aura lieu, dit-on, pendant le mois de mai de l'année prochaine. Il a été décidé toutefois, en vue de la situation actuelle du Saint-Siège, qu'elle ne se fera pas, comme jadis, dans l'intérieur de la Basilique Vaticane, mais dans la vaste salle superposée au vestibule de la Basilique. M. le comte Vespignani, architecte pontifical, a été chargé de préparer les dessins pour la décoration de cette salle et pour sa transformation en chapelle.

— *Académie de saint Thomas.* — Le 8 mai a été inaugurée, au palais de la chancellerie, l'Académie de saint Thomas d'Aquin, fondée par le pape Léon XIII, pour expliquer et propager la doctrine de ce saint et pour diriger l'impression de ses œuvres complètes. Vingt cardinaux, plusieurs évêques et prélats assistaient à cette inauguration. De nombreux élèves des divers séminaires de Rome et beaucoup d'autres invités y assistaient également.

Le cardinal Joseph Pecci, frère de Léon XIII, a lu le discours d'inauguration exaltant saint Thomas et sa doctrine.

— *Tunisie.* — Une école française s'ouvrira bientôt en Tunisie, à St-Louis de Carthage, prés de la chapelle dédiée au saint roi et aux croisés, et qui est desservie par les Pères de la société des Missionnaires d'Alger, qu'a fondée Mgr Lavigerie. Nous apprenons que ce vénérable prélat était tout récemment à Carthage pour activer les travaux de cet établissement, que vont diriger ses missionnaires.

Mgr l'archevêque d'Alger est en ce moment en tournée de visite dans les différentes stations fondées par lui, depuis quelques années, sur la côte d'Afrique. Il passera probablement par Malte, en rentrant en Europe, où il est prochainement attendu.

— *Reims.* — Le *Bulletin religieux* du diocèse de Reims annonce qu'après avoir assisté au sacre de Mgr Dennel à Lille, Mgr Langénieux s'est rendu directement à Rome, où il a porté les actes du procès de l'Ordinaire pour la confirmation du culte rendu au bienheureux Urbain II. Les abbés de tout l'ordre bénédictin devant se trouver tous au Mont-Cassin le jour de la Pentecôte, pour y célébrer dans une réunion intime le quatorzième centenaire de leur patriarche saint Benoît, Monseigneur se proposait de profiter de cette réunion pour demander le concours de tout l'ordre en faveur de la cause du bienheureux Urbain II.

— *Orléans.* — Le 451e anniversaire de la délivrance de la ville d'Orléans par Jeanne d'Arc a été célébré avec le pompeux éclat accoutumé. Dès la veille, une foule d'étrangers se pressait dans la ville, attirée par le brillant programme de la grande et patriotique fête orléanaise.

Après l'éloquent panégyrique d'usage prononcé par Sa Grandeur Mgr Besson, évêque de Nîmes, a eu lieu la procession traditionnelle à laquelle ont pris part toutes les autorités militaires, judiciaires et civiles.

Mgr Coullié, assisté de Mgr Rabotin et entouré d'un nombreux clergé, présidait la cérémonie, qui était rehaussée par de nombreux détachements et les musiques du 76e de ligne, des 30e et 32e d'artillerie.

Rouen. — Le 24 mai, couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours à Rouen ; splendide fête.

— *Assemblée générale des cercles catholiques.* — M. Chesnelong et M. de Mun ont prononcé dans l'assemblée générale de l'Œuvre des cercles d'ouvriers deux magnifiqnes discours. Nous avons pu entendre M. Chesnelong, qui a parlé de l'antichristianisme, des périls qu'il fait courir à la religion, aux droits des pères de famille et aux libertés religieuses, et de la nécessité pour les catholiques de s'unir partout afin de résister légalement. « Le chef reconnu et vénéré de tous les défenseurs de la religion et du droit. » comme l'a appelé M. de Mun, qui présidait, a recommandé l'établissement dans toutes les villes de comités catholiques, qui organiseraient partout des conférences destinées à éclairer l'opinion publique sur les mesures iniques qui se préparent. L'assemblée a voté par acclamation l'impression de ce discours à cent mille exemplaires.

M. de Mun a parlé sur les congrégations religieuses.

— Le Sénat a voté l'abolition de la loi de 1814 relative au repos du dimanche. M. Chesnelong avait proposé un amendement qui n'a point été accepté et qui demandait en premier lieu « que les travaux qui seront concédés, autorisés ou exécutés par l'Etat, les départements ou les communes, seront suspendus les dimanches et jours de fêtes religieuses reconnues par la loi ; qu'en cas d'urgence, l'interdiction ne pourra être levée que par un arrêt motivé du préfet ou du maire. »

— *Œuvre de St François de Sales.* — En vertu d'un Rescrit Pontifical en date du 21 février 1880, valable jusqu'au 21 février 1883, tous les Prêtres-Directeurs ou Sous-Directeurs paroissiaux, membres d'un Conseil quelconque de l'Œuvre, Zélateurs ou Chefs de dizaines dans une Communauté, un pensionnat, un château, etc., jouissent tant qu'ils sont en charge, de la faculté de bénir au nom du Souverain-Pontife, les croix, les chapelets, les médailles et les saintes images, et d'y attacher les mêmes Indulgences que le St-Père lui-même. Pour user de ces *pouvoirs*, MM. les Ecclésiastiques, désignés dans le Rescrit, devront réclamer, à la Direction diocésaine, la feuille qui *les* contient et obtenir le *visa* de l'Ordinaire. (Les feuilles anciennes doivent être renouvelées.)

— *Un nouveau projet de loi.* — M. P. Bert a déposé une proposition tendant à rendre obligatoire, pendant un an au moins, le service militaire pour les futurs fonctionnaires de l'enseignement et les futurs ministres des cultes. Nous exposons le fait sans commentaires.

— *Les élèves des Sœurs.* — Le *Bulletin de Reims* relate un trait qui prouve, entre mille autres l'affection des enfants pour leurs maîtresses congréganistes.

Il s'agit d'une pauvre mère de six enfants (les aînés sont des filles), à qui le bureau de bienfaisance a retiré tous les bons, moins un bon de pain de quatre livres par semaine, parce que ses enfants fréquentent l'école des sœurs.

La mère voulant connaître la pensée de ses enfants, leur dit qu'il leur faudra aller à l'école des demoiselles (c'est ainsi qu'on appelle l'école laïque). « Non, maman, répondirent-elles, nous ne voulons pas quitter sœur Vincent. »

« Mais mes enfants, si vous continuez, on nous retirera nos quatre livres par semaine. — Oh ! non maman, nous ne voulons pas quitter nos bonnes sœurs, *nous ne mangerons plutôt pas tant.*

— *Un jeune martyr arabe.* — M. le supérieur du Petit-Séminaire arabe, de St-Laurent d'Oit (Aveyron), donne les détails suivants sur le martyre d'un jeune Arabe.

« Un de nos orphelins, Arabe d'origine, et baptisé sous le nom de Pierre, n'ayant point les aptitudes nécessaires pour faire ses études, fut placé, il y a quelques mois, dans une famille de colons, habitant la province d'Alger, aux environs d'Orléansville. Là, il gardait les troupeaux et se trouvait souvent en contact avec les bergers Arabes des tribus environnantes.

« Ce petit Pierre, âgé d'environ douze ans, avait été maintes fois sollicité par les bergers infidèles de renoncer à la religion chrétienne. On lui promettait de le recevoir dans les tribus, de le nourrir, de lui donner de l'argent, de lui faire une position. etc., — Moi, répondait-il, renoncer à ma religion pour redevenir musulman, non, jamais ! »

« Alors les bergers infidèles, ne gagnant rien par les promesses, eurent recours aux menaces, puis aux coups, mais toujours inutilement, Enfin, ils le saisirent, un jour et le menacèrent, de la mort. Sous les coups, comme sous le couteau des meurtriers, sa réponse fut la même: jamais je ne renoncerai à ma religion. On le somma une dernière fois d'apostasier, et sur son refus, on lui trancha la tête.

« Les détails du martyre de ce cher enfant ne tardèrent pas à être connus des colons chez lesquels il était employé, et spontanément ces braves gens lui firent élever un modeste monument sur lequel ils firent graver ces mots : « Ici repose le corps de Pierre, mort martyr de la foi. »

« Mgr. de Lavigerie a fait commencer une enquête pour recueillir les actes du martyre de cet enfant. Puisse ce jeune et héroïque enfant attirer la protection du ciel sur ses bienfaiteurs, sur la France à qui il doit son bonheur, sur ses compatriotes encore assis à l'ombre de la mort !

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs dorés. — Une plaque de marbre. — Une garniture d'autel.

Lampes.— 119 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 97 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 275.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 610.

Nombre de visites faites aux clochers : 400.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mai ont été consacrés 36 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

Avis à MM. les Curés et Chapelains des communautés du diocèse de Chartres concernant des prières publiques pendant les mois de mai et juin de cette année.

MONSIEUR LE CURÉ,

Il se produit en ce momment parmi les fidèles un élan spontané vers le Cœur de Jésus et le Cœur tout miséricordieux de Marie. Ce sentiment, justifié par les circonstances, nous devons le seconder, l'exciter même ; car là ou le péril est plus grand, le recours à Dieu devient plus nécessaire. Eh ! quel plus grand péril que celui qui menace la foi et l'instruction chrétienne des enfants !

Nous vous engageons, en conséquence, Monsieur le Curé, à donner plus de solennité aux Saluts du Saint-Sacrement qui auront lieu le dimanche, dans votre paroisse, pendant les mois de mai et juin. Outre les prières ordinaires, on y chantera trois fois le verset *Parce Domine*, trois fois les invocations aux Cœurs de Jésus et de Marie, en ajoutant, avant la Bénédiction, l'amende honorable au Cœur de Jésus, en usage dans votre église. Messieurs les Chapelains de Communautés sont autorisés à exposer le Saint-Sacrement pendant toute la journée du vendredi des mois de mai et de juin, depuis la messe conventuelle jusqu'au Salut du soir. Nous accordons quarante jours d'indulgence, chaque fois que l'on assistera à ces pieux exercices.

Les âmes fidèles redoubleront de piété et de ferveur en ces jours de grâces et de bénédictions, soit dans leurs prières, soit dans les communions qu'elles auront le bonheur de faire, afin d'appeler le secours particulier de Dieu sur la Sainte Eglise, sur notre Saint-Père le Pape et sur la France.

MM. les Curés donneront connaissance de notre présent avis à leurs paroissiens.

Chartres, le 10 mai 1880. † L.-EUGÈNE, *évêque de Chartres.*

— Au moment ou paraîtront ces lignes, les chrétiens de Chartres seront sous la douce impression des souvenirs que doit rappeler le le 31 mai. Pour la vingt-cinquième fois, ils célébreront l'anniversaire du Couronnement solennel de Notre-Dame du Pilier, grand événement auquel se rattachent deux autres faits, savoir ; la promulgation du décret de l'Immaculée-Conception dans notre diocèse et l'inauguration de l'église de Notre-Dame de Sous-Terre rendue au culte le 30 mai par la consécration de l'autel principal.

— Les exercices du mois de Marie ont été bien suivis. Le R. P. Baudier a donné de solides instructions ; les trois chœurs de chant qui ont bien voulu se charger tour-à-tour de la partie musicale ont rivalisé de zèle, et nous applaudissons à leur succès.

— Le chœur d'amateurs qui sous la direction de l'habile organiste de la cathédrale, avait fait entendre au mois de Marie des morceaux de choix a prété aussi son concours à la fête de la Sainte-Enfance, (20 mai) prédicateur : M. l'abbé Auger, vicaire de Notre-Dame.

— C'est le 24 mai, fête de Notre Dame Auxiliatrice, que la paroisse Saint-Sulpice de Paris, a choisi, cette année, pour son pèlerinage à Chartres. Les pieux parisiens, sont venus au nombre de 530. L'ensemble des cérémonies a été fort édifiant ; mais il manquait les processions habituelles de la gare à l'église et de l'église à la gare. Le R. P. de Baecque, dominicain, prédicateur du mois de Marie à Saint-Sulpice a dit, dans une excellente allocution, les souvenirs et les espérances du pélerin de notre basilique.

—Le même jour 85 personnes d'Orléans ; c'était le pensionnat des religieuses Ursulines, avec quelques anciennes élèves de la congrégation des enfants de Marie, sous la conduite de l'aumônier, M. l'abbé Gilles. — Puis un groupe important d'enfants et de jeunes gens amenés de Montfort-l'Amaury par leur respectable curé, M. l'abbé Maréchal, dont notre ville a entendu souvent les doctes prédications.

— Dans le cours du mois beaucoup de pèlerins : jésuites, dominicains, bénédictins, Pères du Saint-Sacrement, etc...

— Ordinations à la cathédrale le 22: neuf prêtres, MM Aiglehoux, Blanvillain, Garranché, Gourgues, Guet, Hébert, Julliot, Porcher, Roulleau. Quatre de ces nouveaux prêtres sont anciens élèves de la Maîtrise. Leur première messe à la crypte a été, comme à l'ordinaire, l'occasion d'une belle cérémonie à laquelle assistaient les Clercs de Notre-Dame.

— M. l'abbé Joseph Piau, docteur en théologie, professeur de théologie morale au Grand Séminaire, vient d'être nommé chanoine honoraire. Nous joignons nos sincères félicitations à celles qu'il a déjà reçues.

— Fête de l'Adoration le 17 juin à la Communauté des sœurs de Saint-Paul.

LES MISSIONS FRANCISCAINES DE LA PALESTINE

Le jour de la Pentecôte, le R. P. Chérubin, franciscain, a prêché dans la cathédrale de Chartres un sermon de charité en faveur des Œuvres de la Terre-Sainte. Déjà, en 1878, le Révérend Père avait traité le même sujet dans la même chaire d'une façon saisissante ; on l'a entendu cette année avec un non moindre intérêt. Après avoir longtemps lui-même participé aux missions dirigées par l'Ordre de Saint-François en cette province orientale qui comprend la Judée, la Galilée, la Samarie, la Syrie ; après avoir été associé pour l'apostolat à ces zélés religieux qui prêchent l'Évangile depuis les pyramides d'Égypte jusqu'à Marach en Arménie, il a autorité pour faire connaître les immenses besoins des établissements catholiques qui ont pour centre principal Jérusalem.

Le prédicateur a été plus d'une fois pathétique en nous racontant les phases principales de l'histoire de l'antique Sion après l'ère chrétienne, les efforts tentés depuis six siècles par la légion séraphique luttant contre le judaïsme, l'hérésie musulmane et le schisme grec autour du Saint-Sépulcre, et enfin les progrès de la foi dans cette partie de l'Orient où les religieux de son ordre ont laissé des milliers de martyrs.

Ce discours ne pouvait mieux finir que par un exposé de faits empruntés à nos annales. Le saint enthousiasme de nos aïeux qui allaient sacrifier leur vie en défendant le tombeau du Christ, est un exemple de générosité qui ne peut nous laisser indifférents lorsqu'on nous demande seulement la prière et l'aumône comme moyens d'étendre le règne de Dieu. Nous citerons à peu près textuellement les faits rappelés par le Révérend Père.

« L'an 1096, le pape Urbain II proclama la première croisade. Le comte Etienne Henri s'enrôle un des premiers dans la sainte milice, emmenant à sa suite quinze mille combattants chartrains, parmi lesquels une foule de seigneurs de la Beauce, du Gâtinais, du Blésois et du Perche.

A la prise de Jérusalem en 1099, un chartrain, Raimbaud Creton, escalada le premier la ville sainte.

En l'année 1146, un Concile national s'assemble à Chartres, auquel le roi de France assiste en personne. Saint Bernard y prêche la guerre sainte, et sa parole brûlante allume dans les cœurs un tel enthousiasme, qu'il est acclamé par les seigneurs de la Beauce général en chef de l'expédition. Un grand nombre de chevaliers du pays chartrain, ayant à leur tête Robert I[er] dit le Grand, comte de Dreux, prennent la croix. Parmi eux l'histoire mentionne Guillaume de Prunelé et M. du Temple, dont les nobles descendants perpétuent encore de nos jours, avec le nom glorieux, les vieilles traditions d'honneur et de foi.

En 1199, beaucoup de seigneurs chartrains prennent part à la quatrième croisade. L'empereur Baudouin, en récompense de leur bravoure et de leurs services, donne à Louis de Chartres le duché de Nicée, et celui de Philadelphie à Etienne du Perche.

Mais le comte Louis fait une conquête plus précieuse et envoie à l'église de N.-D. de Chartres la tête de sainte Anne, mère de la Très-Sainte Vierge, « voulant, disait-il, que le chef de la mère reposât dans la maison de la fille. » Il meurt ensuite héroïquement sous les murs d'Andrinople. C'était le troisième comte de Chartres qui perdait la vie sur les champs de bataille de l'Orient.

En 1248, saint Louis, fils très-dévot de N.-D. de Chartres, prend la croix, emmenant après lui plusieurs seigneurs chartrains. Il choisit pour chancelier Nicolas Doyen et archidiacre du Dunois ; pour aumônier et chapelain, Guillaume de Chartres ; enfin, pour confesseur, Geoffroi de Beaulieu. Guillaume de Chartres se fait son historiographe et l'historien de la croisade... »

— C'est pour perpétuer tant de glorieux souvenirs que, récemment, des chartrains ont uni leurs offrandes et présenté un ex-voto commun au tombeau sacré du Sauveur. Nous avons parlé, au numéro de mai, des magnifiques vases portés au nom de nos compatriotes à Jérusalem. Grâce à ce don, les images de Notre-Dame de Chartres et du saint Voile, représentées sur le riche ex-voto, demanderont bénédiction pour les petits-fils des croisés.

A. F. G.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais demandé une neuvaine aux Clercs de N.-D., j'avais aussi fait brûler une lampe devant nos madones vénérées pour obtenir la fin d'affaires importantes. Ayant été exaucée, je vous prie de renouveler pour l'action de grâces ce que vous avez fait en mon nom pour solliciter le bienfait, en ajoutant cependant plusieurs autres intentions qui *me sont aussi bien chères.*

(C. de C., diocèse de Chartres).

2. Je viens de nouveau vous prier de dire dans la *Voix* toute ma reconnaissance à la Sainte Vierge. Mon plus jeune enfant, que cette bonne Mère a daigné déjà sauver et qu'elle veut bien protéger toujours, avait une bronchite très-forte et très-mauvaise. Nous avons fait une neuvaine à N.-D. de Chartres, et Marie a permis que la guérison eût lieu. Je viens aujourd'hui acquitter ma dette par l'offrande ci-incluse et par la demande de l'insertion dans votre pieuse revue. (H. de M., diocèse de Meaux).

3. Une personne de ma famille était très-dangereusement malade. J'ai fait une promesse à Notre-Dame en demandant la guérison. La malade s'est trouvée mieux presque aussitôt ; le rétablisse-

ment étant complet, je viens accomplir ma promesse et remercier Marie. (J. T. de L. F., diocèse de Blois).

4. Nous vous avions demandé une messe et des prières pour une jeune mère en danger de perdre la vie. Aujourd'hui, reconnaissant dans les circonstances extraordinaires de la guérison un témoignage évident de la protection de Notre-Dame, nous sollicitons une messe d'actions de grâces. (S. E. à M., diocèse de Versailles).

5. Je demande une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres en action de grâces d'une guérison que nous regardons, nous, comme miraculeuse. Une jeune femme était tout à fait mourante depuis la naissance de son onzième enfant ; elle s'est alors vouée à la sainte Vierge et à saint Joseph ; et depuis lors elle est sauvée. Avec elle nous unissons dans nos remerciements les noms glorieux de Notre-Dame de Chartres et de Notre-Dame de Lourdes.

(C. d'A. à Q., diocèse de Quimper).

6. M'étant trouvée en danger de mourir ainsi qu'un petit neveu, nous avons eu recours à N.-D. qui nous a sauvés; deux de mes proches, menacés de perdre la vue, lui ont été recommandés et sont maintenant guéris.

Je viens aujourd'hui acquitter nos dettes de reconnaissance et d'amour envers notre bonne Mère. (S. G., diocèse de Chartres).

7. Je vous avais demandé une messe et une neuvaine. Nous avons été exaucés. Après six mois de bien vives inquiétudes, Notre-Dame de Chartres nous a délivrés par sa maternelle protection. Actions de grâces à la bonne Mère ! (F. L., diocèse de Chartres).

8. Une personne, dont la vocation religieuse était entravée par de nombreux obstacles, offre à Marie Immaculée le tribut de sa reconnaissance pour toutes les grâces particulières que cette bonne Mère lui a faites dans l'aplanissement des difficultés. (F. D. L. C.)

JUIN 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1880.

Chaque mois ou chaque semaine indulg. plénière pour les assoc. de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le Crucifix, de la prière: *En ego.*

1er juin, mardi. — Indulg. plén. pour l'Archic. du C. de Marie (j. au ch).

2, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapul. du Carmel.

3, jeudi. — Indulg. pl.: 1° pour l'Apost. de la prière; 2° p. la récitat. à genoux devant le St Sacrem. de la prière: *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° pour la Confr. du Cœur de Jésus.

5, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge. — j. au ch.).

6, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° pour l'Apost. de la Prière ; 4° p. le scap. bleu ; 5° pour le rosaire ; 6° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
8, mardi. — Ind. plén. pour la récitation quotidienne de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
9, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.); 2° pour le scap. du Carmel.
10, jeudi. — Indul. plén. pour la récitat. quotidienne de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
11, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).
12, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5. — j. au ch.).
13, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
14, lundi.— Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
15, mardi. — Ind. pl. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch).
16, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. pour le scap. bleu.
18, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.
19, samedi. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 5. — j. au ch.).
20, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité ; 3° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
21, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° en l'honneur de St Louis de Gonzague ; 3° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
22, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch).
23, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
24, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour l'Arch. du St Cœur de Marie ; 2° pour le scap. bleu ; 3° pour les poss. d'objets indulg.
25, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.
26, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom au scap. bleu (comme au 5. — j. au ch.).
27, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 3° pour la récitation quotid. du chapelet de l'Imm.-Conception.
28, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la récitat. quot. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
29, mardi. — Indul. pl. pour la récitation quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.).
30, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*,

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE
7e NUMÉRO LA VOIX JUILLET 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ORAISON FUNÈBRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS

Prononcée à la cérémonie de ses obsèques, à Angoulême, le 20 *mai* 1880

Par Mgr l'évêque de Limoges

> *Mortuus est, et transtulerunt eum de curru in alterum currum, et asportaverunt eum in Jerusalem, et sepelierunt eum in mausoleo Patrum suorum, et universus Juda et Jerusalem luxerunt eum.*
>
> Il mourut; on le transporta d'un char dans un autre pour le conduire à Jérusalem, où il fut enseveli dans le tombeau de ses Pères; tout Juda et Jérusalem le pleurèrent. (II. *Paralip.*, 35-24.)

Monseigneur, mes frères,

Les ardentes prières qui s'exhalent de nos cœurs, les larmes qui coulent de nos yeux ne suffisent-elles pas ? La parole est-elle donc nécessaire, n'est-elle pas de trop ? Et en tout cas, n'entendons-nous pas ce cri de stupeur douloureux qui, de toutes parts, répond à la nouvelle de cette mort foudroyante ? Comment ne pas s'écrier avec Bossuet : O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette nouvelle : Le cardinal se meurt ! le cardinal est mort !

Oui, pour parler dignement de ce grand mort oui pour répondre à la douleur universelle, il faudrait ici un Bossuet ; il faudrait celui même que nous pleurons. Sa magistrale parole pourrait seule atteindre à l'admiration et au deuil de l'Église tout entière.

Puisque, contre toute attente, ce triste honneur m'est dévolu, et je le dois peut-être à une amitié de quarante ans : *Ambulavimus cum consensu in domo Domini ;* puisque l'invitation m'en a été faite par ce frère affligé, qui a eu la dernière visite, la dernière parole, le suprême regard de notre grand cardinal, je parlerai, ou plutôt j'essayerai de dire la perte que font l'Église universelle et l'Église de France en perdant l'illustrissime et éminentissime Louis-Edouard Pie, cardinal de la sainte Église romaine et évêque de Poitiers.

I.

Le cardinal Pie a eu comme tout le monde sa vie intime et personnelle, et, sous ce rapport, peu d'hommes ont été aussi sympathiques que lui. Il a eu sa vie publique, sa grande vie d'évêque, et sous cet autre rapport il s'impose à l'admiration et au respect de tous. Étudions-le sous ce double aspect, nous apprécierons mieux la perte que nous venons de faire et le vide immense qu'il laisse auprès de lui.

Plus favorisé que la plupart de vous, mes frères, il m'a été donné de connaître Louis-Edouard Pie à l'âge de 19 à 20 ans, alors qu'il entrait au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, pour y commencer ses études théologiques. Je le vois encore arriver parmi nous : sa constitution paraissait frêle et délicate, sa taille était élancée, son front large et développé, sa bouche fine et souriante ; ses yeux bleus étaient vifs et doux, très-doux ; sa mise toujours décente et correcte accusait sinon la pauvreté, du moins la nécessité d'une stricte économie ; en effet, ce futur prince de l'Église, issu d'une famille très-humble, venait étudier à Paris aux frais de son diocèse.

Dés le premier jour il avait conquis sur nous tous une supériorité qu'il s'efforçait de dissimuler sous les dehors les plus modestes et les plus aimables, et dès ce moment il révéla deux qualités maîtresses de sa vie publique : la solidité de son jugement et la variété de ses connaissances, puis la grâce incomparable de sa parole. Nul ne répondait comme lui aux questions de ses maîtres, nul n'argumentait avec une telle logique, nul n'avait comme lui la mémoire richement fournie des textes de l'Ecriture et des Péres. Quant à l'élégance et au charme de la parole, c'est dans une réunion de jeunes gens de la paroisse de Saint-Sulpice que ces rares qualités se révélèrent et grandirent chaque jour,

Nous l'admirions tous, mais nous l'aimions encore plus, il était si bon condisciple ; sa piété n'avait rien d'austère ; sa régularité, sans affectation ni raideur, nous servait d'exemple, sans être une censure de nos étourderies ; aux heures de la récréation on se pressait autour de lui pour jouir des finesses de son esprit, des vives saillies de son humeur toujours joyeuse, entremêlées souvent de pensées élevées et graves. Quand il nous quitta en mai 1839, pour aller à Chartres recevoir la prêtrise des mains de Mgr Clausel de Montals, son évêque nous l'accompagnâmes de nos regrets et de nos espérances enthousiastes, nous disant les uns aux autres : *Qui putas puer iste erit?* Pardonnez-moi, mon frère, si j'ai peut-être trop insisté sur ces souvenirs de ces jeunes années: outre qu'ils ont leur charme propre, ils aident encore à mieux connaître l'homme et à l'apprécier dans son avenir.

Tel, en effet, avait été le jeune séminariste de Saint-Sulpice, tel fut le vicaire de la cathédrale de Chartres, tel le grand vicaire du

diocèse, tel, après seulement dix ans écoulés, le grand évêque de Poitiers. Trois nobles et religieux sentiments le caractérisent dès lors jusqu'à la fin. Le respect pour son vieil évêque, sa piété filiale envers sa mère; sa tendre dévotion pour Notre-Dame, patronne du pays chartrain. C'est l'église, la famille, la patrie, dans leurs personnifications les plus augustes et les plus saintes.

Mgr Hippolyte Clausel de Montals, évêque de Chartres, était, lui aussi, un homme remarquable et un grand évêque. Jamais peut-être deux hommes n'ont été plus dissemblables, et cependant plus unis que le vieil évêque de Chartres et le futur évêque de Poitiers. Mgr Clausel, rouergat d'origine, avait tout le caractère de cette abrupte contrée, mais il en possédait aussi toutes les qualités : une foi très vive, une grande générosité de cœur et une imperturbable franchise de langage. C'était un homme tout d'une pièce, sans compromis, sans ménagement d'aucune sorte ; toujours le premier et le dernier à la lutte, il poursuivait l'erreur sans trêve ni merci. L'université de cette époque, et le chef fameux de l'école éclectique ne se sont jamais relevés des rudes coups qu'il leur a portés. Toutefois, il faut bien le dire, Mgr Clausel était gallican, c'etait moins sa faute personnelle que celle de son temps ; d'ailleurs son gallicanisme théologique ne ressemblait en rien au gallicanisme parlementaire, qui n'est que la haine mal déguisée de l'Eglise.

Malgré ses préjugés d'éducation, Mgr Clausel était l'ami passionné et le défenseur intrépide de la sainte Eglise. A la rudesse native du rouergat il joignait les manières grandes et aisées du gentilhomme d'autrefois ; il parlait et écrivait comme on parlait et comme on écrivait au dix-septième siècle. C'était un homme d'un autre âge attardé dans notre siècle : solitaire dans son palais de Chartres qu'il ne quittait guère, il observait de loin la marche des hommes et des idées. Ce caractère loyal, cette haute intelligence, ce noble cœur, distinguèrent tout de suite le jeune abbé, et il en résulta d'une part une touchante adoption et d'une autre part la plus tendre, la plusrespectueuse, la plus constante fidélité. Certes il y avait sur plusieurs points de théologie des divergences, sinon des oppositions, entre le père et le fils ; mais on ne savait ce qu'on devait admirer le plus, ou de l'ardeur contenue du vieil et tenace athlète, ou des discussions courtoises, respectueuses et toujours motivées du fils. Au total, c'est à Mgr Clausel que revient l'honneur d'avoir formé notre futur prince de l'Eglise, et celui-ci ne l'a jamais oublié.

Tous les familiers, tous les hôtes du palais épiscopal de Poitiers sont encore attendris et émus en se rappelant les relations de Mgr Pie avec sa mère. Cette dame, d'un caractère antique, avait toutes les tendresses et tous les dévouements de la mère sans en avoir jamais connu les faiblesses. En voyant son fils grandir dans le

respect et l'amour des peuples, elle l'admirait et l'aimait davantage. sans rien perdre de son autorité maternelle, et lui, il allait montant, montant toujours, conduit par la main de Dieu, conservant au milieu des grandeurs le même respect pour sa mère, lui prodiguant ses caresses d'enfant sans cependant aliéner son indépendance de prêtre et de pontife. Dieu leur a fait à tous deux la grâce de vivre ensemble de longues années, la mère n'a précédé son glorieux fils que de quelques mois dans le repos éternel. Poitiers, témoin attendri de l'amour du fils pour la mère, Poitiers tout entier s'est associé au deuil filial de son évêque. Avec Augustin on pleurait Monique ; on consolait le fils en s'unissant à lui pour appeler sur la mère la miséricorde de Dieu.

Avec l'amour de l'Eglise personnifiée dans son évêque, avec le plus saint des amours naturels personnifiés dans sa mère, Mgr Pie avait au cœur l'amour du sol natal, de la patrie, du clocher, personnifié dans le culte de Marie, patronne séculaire du pays chartrain. Cet amour était si vif, si ardent, si tendre en ce grand cœur, qu il le traduisit spontanément dans ses armoiries et sa devise épiscopale. Non, ne craignez pas, ce fils de paysan, ce plébéien devenu évêque n'ira pas emprunter à l'aristocratie ses insignes et ses distinctions. Enfant de Notre-Dame de Chartres, il burine son image à la place d'honneur de son blason épiscopal. La voilà bien telle qu'on la voit et qu'on l'honore dans la vieille basilique ; la voilà portant dans ses bras ce fils, que, Vierge, elle a enfanté, *Virgini pariturœ*. La voilà sur son socle de granit usé par les baisers des générations ; c'est elle que les siècles ont vénérée, elle que le jeune paysan chartrain a tant de fois visitée et invoquée. Il ne veut pas la quitter ; il la prend, il l'emporte avec lui, lui disant et disant à tous : *Tuus sum ego.* O Dame de Chartres, toujours je serai votre fils chéri et dévoué. Oui, évêque, tu l'as dit, tu es l'enfant de Marie, et dès lors je ne m'étonne plus ni des dons de ton intelligence, ni des nobles sentiments de ton cœur, ni de tes destinées glorieuses ; tu seras béni entre tous les fils d'Adam comme ta Mère a été bénie entre toutes les femmes.

II.

D'après le peu que je vous ai dit, vous connaissez ou plutôt vous devinez l'homme, son cœur, sa vie personnelle et intime. Essayons d'esquisser l'évêque, le grand évêque, c'est plus difficile encore.

Et tout de suite, comme termes de comparaison, m'apparaissent le docte et intrépide Hilaire, son prédécesseur à Poitiers et son modèle de prédilection ; Augustin, qu'il rappelle par l'élévation de la pensée et l'ingéniosité du rapprochement ; Ambroise, comme lui ferme et doux tout à la fois, et encore Jérôme, le prêtre Jérôme, maître dans la science des saintes Écritures, et puis Bernard, ce dévot à Marie, si fidèlement imité par l'enfant de Chartres.

Suis-je exagéré, M. F., en plaçant ainsi notre cardinal à la suite de tous ces grands évêques et de ces grands docteurs ? J'ai la conscience de rester dans le vrai, et vous tous qui l'avez connu, qui le pleurez avec moi, vous m'encouragez de vos approbations. Je résume en trois mots la carrière épiscopale du cardinal.

Il a été et restera l'homme de l'Église universelle, un évêque diocésain modèle, et par son savoir et son éloquence l'une des gloires de la France.

Pourquoi, simple évêque, est-il devenu cardinal de la sainte Église Romaine ? Il n'était pas le plus ancien évêque, il n'occupait pas le siège le plus important par l'étendue du territoire ou par le nombre des habitants. Pourquoi depuis si longtemps le désigne-t-on pour la pourpre ? Pourquoi devient-il cardinal aux applaudissements de tout le monde ? Pourquoi ?... Ah ! parce que cet évêque s'est signalé entre tous par la pureté de son orthodoxie, par sa fermeté à revendiquer les droits de l'Église, par son inviolable attachement au Saint-Siège apostolique. A Rome, le vieux Pape Pie IX a maintes fois loué, exalté, préconisé sa doctrine ; pendant le concile du Vatican il a été une lumière et une puissance. Dans le monde entier son nom fait autorité. Pasteurs et fidèles lisent et admirent ses lettres pastorales, ses instructions synodales, ses incomparables homélies. La pourpre romaine, que Léon XIII lui a donnée, remplissant les intentions de son prédécesseur, n'a été que la juste récompense des services exceptionnels rendus à l'Église.

Et maintenant, évêque de Poitiers pendant trente et un ans, quels œuvres n'a-t-il pas accomplies ! Sans doute il avait reçu un riche héritage, il a trouvé le moyen de le laisser et plus riche et plus beau encore. O Poitiers ! comme il t'aimait et comme tu l'aimais, ton grand évêque ! tu en étais fier, et lui il chantait tes gloires. Chère cité, ville bénie du Ciel, qui peut rendre ta douleur ? Qui dépeindra l'accueil que demain tu vas faire à cette tant aimée et si glorieuse dépouille ? Ce sera tout à la fois une procession lugubre et une marche triomphale, les rues de Sion pleureront : *Viæ Sion lugent.* Console-toi, ô noble cité de Poitiers ! ton nom et le sien resteront à jamais unis, vous traverserez les siècles, riches des bénédictions de Dieu et de l'admiration des hommes.

Il faut abréger et se borner à une simple énumération : tournées pastorales incessantes, célébration régulière des synodes diocésains, initiative et entretien constant d'innombrables œuvres de zèle et de charité, direction des communautés, établissement d'un haut enseignement théologique : Voilà ce qu'il a fait pendant trente et un ans, sans relâche ; voilà comment il a été et restera un type et un modèle de l'évêque diocésain.

Enfin j'ai dit que, par son savoir et son éloquence, il a été l'une

des plus pures gloires de la France contemporaine. Je ne voudrais rabaisser personne pour grandir notre héros, je ne voudrais être injuste envers aucune classe de la société française actuelle ; mais, franchement, j'ai beau regarder et chercher autour de moi, je ne trouve pas un seul homme plus complet que le cardinal évêque de Poitiers, je ne vois personne, absolument personne qu'on puisse, à l'heure présente, mettre au-dessus de lui comme savoir et comme art de bien écrire et de bien dire. Nous avons le droit d'en être fiers pour l'Église et pour l'épiscopat français.

Non, elle n'est pas vieillie et épuisée cette Église qui enfante de tels hommes ; elle n'est pas tarie chez nous cette source du génie et de la sainteté, et si, dans les rangs de l'épiscopat français, je ne trouve aucun évêque plus élevé que l'évêque de Poitiers, j'en salue du moins plusieurs qui sont ses émules et ses rivaux ; si tous ne peuvent le suivre dans son vol hardi, tous, je dis tous sans exception, le suivent et marchent avec lui dans les voies du dévouement aux âmes et de la fidélité à l'Église. C'est notre consolation : nous perdons aujourd'hui à une heure décisive l'un de nos plus vaillants, nous comptions sur lui ; mais Jésus-Christ nous reste, mais l'Église, avec sa promesse d'immortalité, nous reste. Ne pleurons donc pas comme ceux qui n'ont point d'espérance. Espérance, mes frères, espérance pour notre glorieux athlète : il a déjà reçu où il recevra bientôt la récompense due à ses nobles travaux ; espérance pour l'Église, pour la France, pour nous tous, catholiques fidèles et dévoués. — Ainsi soit-il.

LE 31 MAI 1855
et ses suites pour le Pèlerinage chartrain

Nous aimons à revenir sur ce grand fait de l'histoire religieuse contemporaine : le Couronnement de Notre-Dame de Chartres (31 mai 1855). Un incident notable de cette solennité fut le discours de Monseigneur l'évêque de Poitiers. Ce discours retraça les hommages rendus par les siècles passés à Marie dans notre basilique séculaire ; puis, s'élevant jusqu'à la prophétie, il salua l'avenir de la même église comme resplendissant de gloire et fécond en œuvres qui développeraient merveilleusement le culte de Notre-Dame de Chartres.

On sait comment se réalise la prédiction. L'éminent cardinal Pie, lors de son dernier passage dans notre cité, a exprimé de nouveau son bonheur de voir s'épanouir ainsi, par toutes sortes d'œuvres, la dévotion à la Vierge qui protégea son éducation, bénit son sacerdoce et présida à sa consécration épiscopale...

Il y a eu, en effet, depuis 1855, un progrès constant et sensible pour ce culte béni qui, du reste, ne manquait point d'éclat à cette époque.

La *Voix de Notre-Dame* n'a cessé de constater non-seulement les grandes manifestations qui, à plusieurs reprises et à des intervalles de temps assez rapprochés, ont mis en branle et amené à Chartres des milliers et des milliers de pèlerins réunis en caravanes ; mais aussi les visites successives faites à nos sanctuaires soit par des représentants de paroisses ou de communautés religieuses, soit par de hauts personnages venus isolément aux pieds des Madones. Sans doute nos énumérations ont été souvent incomplètes, et cela pour diverses causes ; mais elles ont suffi pour fixer l'attention sur le mouvement de foi et de piété toujours si accentué autour de Notre-Dame.

Combien il nous est doux de penser que maintenant, comme avant le temps de désastres qu'on a appelé la Grande Révolution, le nom de Notre-Dame de Chartres est acclamé en tant de villes et de villages sur le sol français et à l'étranger ! Entrons dans quelques détails.

Si notre pensée se porte aux quatre points cardinaux de la France, nous trouvons : au nord, Lille et Dunkerque, où de pieuses zélatrices ont recruté beaucoup d'associés à notre archiconfrérie ; au sud, Perpignan, qui montre sa belle école du sanctuaire en union de pieuse fraternité avec l'Institution des Clercs de Notre-Dame de Chartres ; à l'ouest, la grande ville du Finistère, Brest, qui a fourni déjà plusieurs élèves à notre œuvre cléricale et, par suite, des prêtres à l'église chartraine ; à l'est, Strasbourg, d'où nous arrivent souvent des recommandations aux prières de la Crypte en faveur de la pauvre Alsace ; Metz et Nancy, dont les vénérables évêques, comme celui de Strasbourg, sont venus confier les intérêts de leurs diocèses à la puissante protection de notre Vierge aux miracles.

Et si nous voulions nommer d'autres lieux où l'attention est plus ordinairement en éveil sur les faits relatifs au pèlerinage chartrain, que de points à choisir sur la carte de France, particulièrement dans les diocèses du Mans, de Saint-Claude, de Cambrai, d'Arras, de Versailles, de Blois, d'Orléans !

Contentons-nous de désigner quelques-uns des sanctuaires célèbres qui, en diverses provinces de la France, attirent le plus de fidèles ; et disons leurs relations avec notre église.

Le fondateur de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires avait passé une partie de sa jeunesse aux pieds de Notre-Dame de Chartres, et le vénérable M. Desgenettes n'oubliait point les grâces d'autrefois : ses successeurs ont dit aux fidèles de quel temple saint jaillirent ainsi les premières flammes qui ont formé dans la capitale un nouveau foyer d'amour pour Marie.

Notre-Dame de Fourvières envoie chaque année plusieurs de ses enfants dans notre cathédrale ; nous n'avons pas été surpris de

voir la Madone antique de Lyon associée aux nôtres dans les dessins qui ornent les vases précieux tout récemment offerts par des Chartrains et des Lyonnais au Saint-Sépulcre.

Allez à Notre-Dame de la Garde, et les chapelains vous diront, comme ils nous l'ont dit à nous-même, leur admiration pour le pèlerinage chartrain dont ils ont voulu jouir comme beaucoup de leurs Marseillais ; et ils vous montreront le nom de Monseigneur Regnauld gravé sur une des parois de leur gracieuse église.

Si vous visitez Notre-Dame de Verdelais, au diocèse de Bordeaux, ou Notre-Dame de Bonne-Encontre au diocèse d'Agen, vous y entendrez apprécier avec bonheur les raisons de notre dévotion séculaire ; et, à ce langage plein de bons souvenirs, vous reconnaîtrez les révérends Pères Maristes qui ont vécu jadis à l'ombre de nos clochers et qui aimaient tant à s'agenouiller sur les dalles de la célèbre Crypte.

Sur la sainte montagne de la Salette, c'est une des verrières de l'église qui parle de Notre-Dame de Chartres aux visiteurs et leur rappelle le fruit de nos collectes. A Lourdes, à Paray-le-Monial, au mont Saint-Michel, de jolies bannières offertes par notre cité, et toujours en évidence, montrent les images de nos Madones et provoquent maintes prières à la Vierge du Pilier et à la Vierge de Sous-Terre.

Parlerons-nous de sainte Anne d'Auray, de Notre-Dame du Port de Clermont, de Notre-Dame de Recouvrance d'Orléans, où l'on est si heureux de vénérer solennellement des parcelles du Voile de Marie, notre insigne relique, échues à ces églises par une faveur comme on n'en accorde plus depuis un certain nombre d'années.

Le nom de Notre-Dame de Chartres est répété à Sainte-Radégonde, de Poitiers, où depuis trente et un ans son image brille au blason épiscopal ; à Saint-Martin de Tours, grâce surtout aux oblats de Marie-Immaculée ; à Notre-Dame-sur-Vire, dont les missionnaires ont réclamé auprès d'elle la bénédiction de leur apostolat ; à Notre-Dame de Liesse, dont un écrivain Picard a publié jadis les rapports avec la Vierge, tutelle des Carnutes ; à Notre-Dame de Pontmain, où notre bulletin mensuel trouve bon accueil parce qu'il raconte les nouvelles faveurs de Marie à ceux que Marie a si affectueusement visités.

Assez de citations pour la France ; résumons ce qui concerne le reste de l'Europe et les autres parties du monde.

Rome a entendu souvent glorifier le pèlerinage de Notre-Dame de Chartres au Vatican par la bouche des Papes Pie IX et Léon XIII, à Sainte-Marie de la Victoire l'église titulaire du cardinal Pie, au séminaire français par des étudiants chartrains.

L'invocation à notre auguste Patronne, elle a pénétré en Espagne,

dans l'établissement des Frères de Madrid et ailleurs ; — en Angleterre, où sa protection spéciale a été réclamée par des missionnaires de Londres, par d'autres ecclésiastiques de Birmingham et de Strafford, par les religieuses de Saint-Paul ; — en Belgique, à Mons, à Tournai, à Bruxelles et en d'autres villes qui nous ont envoyé récemment une importante caravane de pèlerins ; — en Suisse, chez les moines d'Einsildein et les chanoines de Fribourg ; — en Prusse, à Aix-la-Chapelle, à Trèves, à Francfort, où nous connaissons d'autres serviteurs de Notre-Dame que les tristes légionnaires de 1870 ; il s'est pourtant trouvé beaucoup de soldats prussiens ou bavarois, qui tenaient à emporter dans leurs familles de nos médailles bénites comme souvenir sinon de leur pèlerinage forcé, du moins de notre dévotion à la Vierge qu'ils voulaient faire connaître de Munich à Posen ; — enfin, en Autriche, que de fois on s'est souvenu de Notre-Dame de Chartres dans une maison royale d'exilés français !...

Hors d'Europe, quel point géographique citerons-nous de préférence ? Ne nous suffirait-il pas de déclarer qu'un nombre incroyable de prélats et de prêtres missionnaires, partis à différentes époques pour des régions lointaines, n'ont point voulu dire adieu à la France avant d'être venus consacrer à Notre-Dame de Chartres leur apostolat ? Nous pourrions nommer Nos Seigneurs les archevêques, évêques, vicaires apostoliques d'Alger, d'Oran, des Gallas, de La Réunion — de New-York, de Colombo, de Cincinnati, de la Nouvelle-Orléans, de Montréal, de Saint-Boniface, de la Guadeloupe, de la Martinique, — de Canton, du Tonking, du Japon, de Mandchourie — de la Nouvelle-Calédonie, des îles Sandwich, etc., etc.

Ajoutons que, chaque mois, notre feuille va porter comme un nouveau message de la part de leur auguste Mère à nos Sœurs de Saint-Paul répandues dans les Antilles, en Guyane, sur les terres de Chine, d'Annam et du Japon, ainsi qu'aux Sœurs de Sainte-Croix, de l'Indiana et de la Louisiane, etc. C'est dire qu'autour d'elles retentit souvent un cri de louange, une salutation d'amour à Notre-Dame de Chartres.

Voilà bien assez d'indices de la notoriété à laquelle est parvenu le culte de Notre-Dame de Chartres, notoriété toujours croissante depuis les 30 et 31 mai 1855, depuis ces jours à jamais mémorables où l'autel du sacrifice fut relevé dans sa grotte sainte, où le diadème fut posé sur son front dans l'église supérieure, où enfin furent prononcées par le plus illustre de ses enfants, orateur de la fête, ces paroles qu'on ne se lassera point de répéter :

« J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde. »

L'abbé GOUSSARD.

LA FILLE DU FRANC-MAÇON (1).

La charmante petite fille dont nous allons raconter l'enfance avait pour père un franc-maçon. Sa mère quoique franc-*maçonne* tint cependant à ce qu'elle reçut le baptême ; mais le père, en faisant cette immense concession à son *épouse*, voulut qu'on lui donnât le nom de *Rosa*, en souvenir, disait-il, de cette cocarde que les francs-maçons accrochent à leur boutonnière dans leurs réunions.

Rosa, en grandissant, était ravissante de mine et de façons; toute petite encore elle avait un sourire si angélique, que, plus d'une fois en sa présence, le blasphème expira sur les lèvres du père, bien que l'enfant fut incapable de comprendre le blasphème. Pour la mère elle en était idolâtre, c'est le mot ; et ne savait pas lui résister. Ainsi, Rosa qui avait vu chez une voisine une statue de la Sainte-Vierge devant laquelle on priait, ayant exigé d'elle qu'elle lui fit faire sa prière, elle s'y prêta, quoique de mauvaise grâce, et, formant sur elle le signe de la croix, cette femme, autrefois chrétienne, récita l'*ave maria*, resté dans sa mémoire comme une épave sacrée,.. Mais voilà que le père en rentrant de l'atelier où il passait ses journées, surprit la mère et la fille dans cette occupation insolite ; et s'emporta, comme on peut bien le croire, contre sa femme qui *lui gâtait* son enfant.

La mère, ainsi qu'Ève jadis, rejeta sur la petite toute la faute.

« Oui, père, je veux prier le bon Dieu, » se mit à dire Rosa.

— Rosa, je te le défends.

— Et moi, je le *veux*, reprit la fille unique, employant son despotisme enfantin pour la bonne cause. Rosa qui sentait au fond de son jeune cœur un indicible besoin de connaître et d'aimer Dieu, s'échappait souvent chez la voisine, où elle apprit en peu de temps *Notre Père*.

Les parents ne pouvant supporter davantage de *pareils excès*, mirent leur fille à une école recommandée par les *frères et amis....*

Il y avait bien vis-à-vis du logement de nos francs-maçons une maison de *sœurs* ; mais pour rien au monde ils ne voulurent confier leur chère trésor à ces *cruelles harpies*, c'est ainsi qu'ils les appelaient.

Malheureusement le choix de l'établissement n'avait pas été heureux. Un jour Rosa revint de classe une joue bien grosse et une lèvre en sang ; c'est que sa *douce* maîtresse en lui voyant faire faire à sa poupée le signe de la croix, avait éprouvé un de ces transports indignés dont le visage de l'enfant portait les douloureux stigmates.

« Tu n'y rentreras plus dans cette école » s'écria la mère pâle d'effroi... Le père se taisait, mais il embrassa sa chérie qui ne retourna

(1) D'après le touchant récit dû à la plume si sympathique de l'abbé Delmas, et tiré des *Triomphes de Jésus*, ouvrage que catéchistes et enfants ne pourront lire sans intérêt et sans fruit. — Bourguet-Calas éditeur, rue St-Sulpice, 38.

plus en classe : en revanche les visites chez la voisine se multipliaient tandis que la mère, repasseuse en fin, s'occupait de son ouvrage. Quelquefois l'enfant se trouvait sur la porte au moment où les sœurs conduisaient leurs enfants, elle entendait leurs voix toujours si calmes, si affectueuses, et elle les aimait déjà rien que de les voir si bonnes... Une d'elles, entr'autres, frappée de la mine ouverte et souriante de Rosa, lui faisait de petits présents.

Elle ne se doutait pas, l'excellente sœur, des ouragans que ces petites attentions soulevaient dans l'intérieur franc-maçon... Rosa ne s'en inquiétait guère et demandait souvent pourquoi on ne la mettait pas en classe chez les sœurs... Sa mère peu à peu se laissait gagner, mais le père répondait toujours « Jamais, jamais ! » Un jour Rosa, que le désir rendait entreprenante entra dans la cour, et voyant toutes ces petites filles qui jouaient, causaient, chantaient, riaient, elle vint vers sa mère et lui dit du ton le plus impérieux :

— Moi je veux aller en classe chez les sœurs.

— Ton père ne voudra pas, ma chère Rosa.

— Et moi je le voudrai. *Qui* sera le plus fort ?

— Ecoute, dit la mère, je serai avec toi, ne cède pas, je t'appuierai.

L'enfant finit en effet par l'emporter et entra chez les sœurs. Le père, dans son courroux, aurait bien voulu quitter la rue maudite, l'une des causes de son malheur ; mais sa femme, qui avait une clientèle formée s'y opposait. On était au mois de mai, la grande solennité de la Fête-Dieu approchait et Rosa était désignée parmi les heureuses enfants qui devaient précéder le Saint-Sacrement et répandre les roses effeuillées.

La maman appelée par la supérieure, fut saisie d'une vive émotion en apprenant l'honneur auquel sa fille était conviée.

On cacha tout le mystère au père de famille ; la robe blanche de Rosa se confondit avec les autres robes que la mère repassait pour ce jour-là, mais elle fut toutefois l'objet des soins les plus attentifs. De leur côté les sœurs arrangèrent de leur mieux les belles boucles de sa blonde chevelure et déposèrent sur sa poitrine, retenue par un ruban bleu, la corbeille parfumée. Ainsi parée elle fut mise en tête de la blanche légion des petits anges qui, à chaque reposoir, jetaient une pluie de fleurs devant le Très-Saint-Sacrement. La mère de Rosa debout derrière sa fenêtre dont elle soulevait le rideau aperçut sa fille du premier coup d'œil ; le père, moins clairvoyant, ne la reconnut pas.

Dans un moment donné, la maman trouva moyen de s'échapper et de courir à l'église ; il y avait longtemps qu'elle n'y était allée... La grâce du repentir l'y attendait, et, quand le Dieu qui accueillait avec tant de bonté pendant sa vie mortelle les pauvres pécheurs vint à passer près d'elle, elle promit à Jésus, réellement présent

dans son adorable sacrement, de revenir à lui pour toujours. Cependant le parcours de l'adorable Maître touchait à son terme. Les petits anges, arrivés près de l'autel, s'arrêtèrent, se mirent à genoux sur un double rang, et la radieuse Eucharistie, passant au milieu d'eux, reposa un instant sur leur charmante tête. Ah! quand elle vit Rosa le front modestement incliné sous l'ostensoir sacré, un sentiment indéfinissable envahit son cœur maternel. Deux grosses larmes coulèrent de ses yeux; des soupirs, mêlés d'une joie inconnue, soulevaient sa poitrine, et, dans un élan spontané, elle jeta vers le Ciel ces paroles enflammées: « Mon Dieu, je vous aime et je vous aimerai comme Rosa!.. » En rentrant à la maison, la mère était grave; l'enfant folle de joie... « Je t'ai vue, maman, je t'ai vue et tu pleurais... N'est-ce pas que c'était beau? et le bon Dieu, tu l'as vu, n'est-ce pas, comme il est bon? Il bénissait tout le monde. »

Les signes de la mère n'avaient pu parvenir à faire taire l'enfant, mais la voix sévère du père vint couvrir ce flot de paroles inconsidérées.

« De quoi s'agit-il, dit cet homme en s'adressant à sa femme? » Celle-ci s'éloigna, laissant à Rosa le soin de se défendre.

— Il n'y a que toi, papa, reprit la chère petite, qui ne sais pas combien j'étais belle aujourd'hui.

— Tu es toujours belle, ma mignonne, reprit le père en déposant un baiser sur ses cheveux blonds et bouclés.

— Ne touche pas à mes cheveux, le bon Dieu s'est posé dessus.

— Quel bon Dieu?

— Quel bon Dieu? père, il n'y en a pas deux; le bon Dieu qui est à l'église et que M. le curé portait à la procession.

Le franc-maçon se réveilla à ces mots et prit la place du père; il venait de comprendre la vérité, et lui, ordinairement si doux avec son enfant, lui dit d'un ton sec et menaçant:

— « C'est bien, Mademoiselle; sortez vous promener avec moi, nous causerons...»

Ils sortirent et rentrèrent peu après. L'enfant pleurait, et elle jeta par terre son petit chapeau. Quelques personnes étaient au logis... Un cri de réprobation s'échappa simultanément de toutes les poitrines...

Rosa avait la tête entièrement rasée! Expliquera qui voudra une telle indignité.

....

L'enfant a fait, l'an dernier, sa première communion avec une grande ferveur.

Ses cheveux ont repoussé plus beaux que jamais, mais elle a promis à Jésus d'en faire le sacrifice le jour où il descendit dans son

cœur pour la première fois... La digne mère, qui a reçu les confidences de sa fille, pleure parfois en pensant aux secrets désirs de cette enfant bien-aimée. Mais elle sait que Dieu doit avoir la préférence sur la mère et réprime avec courage ces défaillances du cœur.

Quant au père, franc-maçon il est, et il reste. Puissent les prières de sa femme, de sa fille et des pieux chrétiens qui s'intéressent au salut de son âme, lui obtenir lumière et courage pour abjurer ses coupables erreurs ! C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Il existe à Rome un établissement très-précieux, connu sous le titre de collége (séminaire) de la Propagande. Il a été fondé vers 1620 par les Papes Grégoire XV et Urbain VIII, dans le but de favoriser à l'étranger l'extension du catholicisme, soit par des aumônes, soit en formant des missionnaires.

Le gouvernement italien met en vente les biens de la Propagande.

Quelques gouvernements étrangers, entre autres l'Autriche, l'Espagne et le Portugal, ont chargé leurs représentants à Rome d'exprimer au gouvernement italien les regrets que leur causait une mesure qui porte une grave atteinte à un établissement dont le sort intéresse tous les pays en raison de son caractère international.

— Le samedi 29 mai a eu lieu à Plaisance l'inauguration solennelle du monument érigé en l'honneur de Pie IX. L'aspect de la cathédrale était imposant : outre les autorités ecclésiastiques et civiles, une foule nombreuse assistait à la cérémonie, désireuse de contempler les traits aimés du grand Pontife, modelés avec un art magistral par M. Dupré.

— Le Pape, apprenant que les affamés de Chine ne sont pas secourus en proportion de leurs besoins, a fait remettre, par l'entremise de Mgr le nonce, 3,000 fr. au P. Marie, de Brest, procureur des missions.

— Beaucoup de Français seront bien surpris d'apprendre qu'en Angleterre les deux Chambres du Parlement ont leur chapelain, qui récite la prière avant chaque séance. Tous, la tête découverte et à genoux, s'unissent à ses paroles. On respecte toujours Dieu dans ce pays, et voilà pourquoi on y respecte l'autorité. — Le serment de chaque toujours membre est chrétien et avec l'ancienne formule ; *Sic me Deus adjuvet et sancta evangelia*. (Que Dieu vienne à mon aide et les saints évangiles).

France. *Reims*. — Le 24 juin, fête de Saint-Jean-Baptiste, il y a eu deux cents ans que le vénérable de la Salle réunissait les premiers membres de son Institut en communauté. On comprend que cette date est restée chère aux Frères des Ecoles chrétiennes. Ils en ont célébré dignement l'anniversaire déjà deux fois séculaire.

A Reims, berceau de la Congrégation, la solennité devait avoir nécessairement un caractère plus grandiose et plus populaire, Monseigneur l'évêque de Limoges a été invité à prononcer, dans la cathédrale de Reims, le panégyrique du Vénérable.

Lille. — En l'église Saint-Maurice de Lille, les fidèles ont protesté contre l'interdiction de la procession publique de la Fête-Dieu, en prenant part à une magnifique cérémonie de réparation à N.-S.. Il y a eu procession à l'intérieur, avec amende honorable et chant du *Parce Domine;* trois mille hommes avaient un flambeau à la main.

— On écrit de Saïgon, capitale de notre colonie française de la Cochinchine, que le 18 avril a eu lieu l'inauguration de la cathédrale de cette ville. La foule se pressait dans la vaste enceinte. La grande nef et les transepts, qui mesurent 71 mètres sur 35 dans la plus grande longueur, étaient littéralement combles, et c'est à peine si l'on pouvait circuler dans le déambulatorium envahi par les Chinois et les Annamites. La vue d'un public si nombreux, réuni pour fêter l'ouverture d'un temple monumental au culte du Dieu crucifié, les chœurs fort bien dits par les enfants des écoles congréganistes groupées dans les galeries latérales, le son grave et solennel de six magnifiques cloches, tout jetait l'émotion dans les cœurs les plus indifférents ; on pouvait se croire transportés dans une basilique de la mère-patrie, aux plus beaux jours de la France catholique.

La plupart des chefs de service de la colonie avaient tenu à honneur d'assister à cette imposante cérémonie; on les voyait, respectueux et dignes, aux premiers rangs de l'assemblée.

— Les décrets du 29 mars contre les congrégations religieuses non autorisées ont été l'occasion d'un admirable mouvement de foi. De toutes parts prières publiques et adorations. Puis une série de pèlerinages s'est organisée pour la fin de juin et le commencement de juillet, ayant pour but le mont Saint-Michel, la Sallette, Paray-le-Monial, Lourdes.

A la prière s'est jointe l'action. A Paris et en beaucoup d'autres villes des orateurs catholiques ont fait des conférences sur les libertés religieuses. Des milliers d'auditeurs se pressent autour d'eux à chaque réunion, et aux applaudissements qui accueillent leurs paroles succèdent des protestations enthousiastes contre toute mesure attentatoire à la liberté de la religion.

— La consultation relative aux décrets du 29 mars publiée par M. Rousse, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats près la Cour d'appel de Paris a causé partout une sensation profonde. Cette démonstration du droit des congrégations a paru dans tous les journaux conservateurs.

Don Bosco. — On écrit de Nice à la *Semaine du Mans :*

« Je vous ai plus d'une fois entretenu de l'œuvre admirable des Orphelinats de don Bosco, à Turin, et des cinquante mille enfants

qui ont déjà passé par cette école du bien. Je vous ai dit que de ces efforts sont sortis en outre, deux Ordres religieux, l'un de prêtres et de frères, les Salésiens, et l'autre de sœurs Salésiennes. Don Bosco a conduit aux saints ordres plusieurs milliers de prêtres, dont beaucoup travaillent dans les missions de l'Amérique du Sud, notamment celle de la Patagonie, fondée par eux. Les temps apostoliques nous offrent-il rien de plus merveilleux ?

« Et l'œuvre se dilate et grandit toujours. La voici maintenant installée sur le territoire Romain même, d'où elle vient de s'étendre au royaume de Naples. Nous l'avons à Nice, à Marseille et dans le diocèse de Fréjus,

« Cette année, le 24 mai dernier, fête de Marie *Auxiliatrice*, patronne générale de l'œuvre, une foule immense s'est portée à la maison de l'abbé Bosco, à Turin, dans la splendide chapelle construite par la piété des fidèles, et où le saint fondateur a goûté la première de toutes les joies pour son cœur de prêtre. Je vous prie de peser les chiffres que je vous donne, et qui sont authentiques. Dans cette journée du 24, *quarante-sept mille* pèlerins sont venus s'agenouiller au sanctuaire; quinze confesseurs à la fois, durant toute la matinée, n'ont pas suffi à entendre ceux qui ne s'étaient point confessés ailleurs. Il y a eu *quarante mille* communions... Jamais peut-être pareille chose ne s'était vue nulle part. »

L'INTERVENTION DIABOLIQUE, A NOTRE ÉPOQUE. — A l'occasion des profanations sacrilèges qui se multiplient et qui prouvent un extraordinaire développement de la puissance du démon au milieu des sociétés impies, la *Semaine de Grenoble*, a donné le récit suivant. Il est authentique, car avant de le publier, dit cette excellente revue, « nous avons voulu en connaître et en posséder toutes les preuves. Le P. Jandel lui-même l'a raconté à plusieurs témoins dont les dépositions sont entre nos mains. »

Cette intervention personnelle de Satan au milieu des loges maçonniques n'est pas, du reste, un fait isolé. Bien souvent déjà les feuilles religieuses et les ouvrages chrétiens l'avaient constatée. A Lyon, en particulier, cette action diabolique s'est fréquemment fait sentir, et la ville, pourtant si chrétienne, aimée et bénie par la Vierge de Fourvière, est encore aujourd'hui le théâtre d'apparitions infernales, de scènes effrayantes où se commettent les plus horribles sacrilèges, où les saintes hosties consacrées sont l'objet d'épouvantables profanations !

Le P. Jandel, dominicain, prêchant à Lyon, fut pressé par un mouvement intérieur d'enseigner aux fidèles la vertu du signe de la croix ; il ne résista point à cette inspiration et prêcha.

Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit :

— Monsieur, croyez-vaus à ce que vous venez d'enseigner ?

Si je n'y croyais pas, je ne l'enseignerais pas, répondit-il, je n'enseigne que ce que je crois. La vertu du signe de la croix est reconnue par l'Eglise, je tiens pour certaine la vertu du signe de la croix.

— Vraiment.., reprend son interlocuteur étonné... Vous croyez? Eh bien ! moi, je suis franc-maçon, et je ne crois pas ; mais parce que je suis profondément surpris de ce que vous nous avez enseigné, je viens vous proposer de mettre à l'épreuve le signe de la croix... Tous les soirs, nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro, le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi. Nous nous tiendrons à la porte de la salle; vous ferez le sigue de la croix sur l'assemblée, et je verrai bien si ce que vous nous avez dit est vrai.

— Je crois à la vertu du signe de la croix, ajoute le P. Jandel, mais je ne puis, sans y avoir mûrement pensé, mettre à l'épreuve ma foi. Donnez-moi trois jours pour réfléchir.

— Quand vous voudrez éprouver votre foi, je suis à vos ordres!... reprend encore le franc-maçon, et il donne son adresse au dominicain,

— Le P. Jandel se rendit aussitôt auprès de Mgr de Bonald et lui demanda s'il devait accepter ce défi, au nom de la croix.

L'archevêque réunit quelques théologiens et discuta longtemps avec eux le pour et le contre de cette démarche. Enfin tous finirent par être d'avis que le P. Jandel devait accepter : « Allez, mon fils, lui dit alors Mgr de Bonald, en le bénissant, et que Dieu soit avec vous ! »

Quarante-huit heures restaient au P. Jandel ; il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis ; et vers le soir du jour qui avait été désigné, il alla frapper à la porte du franc-maçon.

Le franc-maçon l'attendait. Rien ne pouvait révéler le religieux : il était vêtu d'un habit laïc, seulement il avait caché une grande croix sous cet habit.

Ils partent et arrivent bientôt dans une grande salle, meublée avec beaucoup de luxe et si brillamment éclairée que les yeux en étaient éblouis.

Ils s'arrêtent à la porte... Peu à peu la salle se remplit et tous les siéges allaient être occupés, lorsque le démon apparaît.

L'introducteur du R. Père lui dit : Le voilà ! Et aussitôt tirant de sa poitrine le crucifix qui y est caché, le R. P. Jandel l'élève de ses deux mains, en formant sur l'assistance le signe la croix.

Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant!...

Les bougies s'éteignent, les siéges tombent renversés les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient...

Le franc-maçon entraîne le P. Jandel, et quand ils sont bien loin, sans pouvoir se rendre compte de la manière dont ils ont échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre ; — Je crois, lui dit-il, je crois ! Priez pour moi ! Convertissez-moi ! Entendez-moi !

Le P. Jandel n'a pas nommé ce franc-maçon, qui a mené jusqu'à la fin de sa vie la conduite la plus édifiante.

Angleterre. — Le lundi de la Pentecôte offrait à Londres un spectacle inouï et digne d'un pays qui serait catholique. Dans le milieu de la capitale, tout le long d'*Oxford Street*, la rue la plus large et une des plus fashionnables, défilait pendant une heure une procession composée de près de dix mille personnes. C'était la Ligue de la Croix, formée par les diverses paroisses de la capitale. Chaque paroisse avait sa bannière portant l'image de son patron. Un chœur de musiciens pour chaque paroisse accompagnait sa bannière, et lui faisait une escorte portant fièrement les insignes de la société. Le clergé en voiture suivait sa congrégation, et nos protestants anglais avaient assez de tact et comprenaient assez la politesse pour ne rien dire et laisser aux catholiques la liberté. Bien plus, les officiers de police prêtaient avec bienveillance leur concours et arrêtaient la circulation sur certaines parties pour laisser libre ce long défilé. La société s'est dirigée vers *Hyde Park*, où le meeting a eu lieu et où les divers orateurs ont parlé dans les différents groupes. On n'a point eu à se plaindre de cette réunion. Il n'y a point eu là de voix discordantes pour y susciter des désordes, et on s'est retiré avec le calme qui convient à des catholiques qui n'ont pour but que le bien de la société.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto.— Deux cœurs dorés. — Une plaque de marbre, en action de grâces. — Deux garnitures d'autel. — Une aube.

Lampes.— 125 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 98 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 7.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 272.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 612.

Nombre de visites faites aux clochers : 400.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juin ont été consacrés 55 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

— *L'abondance des matières nous force à ajourner les Extraits de correspondances.*

— Le service funèbre pour Son Éminence le cardinal Pie a été célébré à la cathédrale de Chartres le 8 juin, comme nous l'avions annoncé. Monseigneur a officié à la messe et présidé la cinquième absoute ; les quatre premières ont été présidées par des chanoines : M. l'abbé Dallier, curé-archiprêtre de Notre-Dame ; M. l'abbé Brou, chanoine de Chartres et de Poitiers ; M. l'abbé Ychard, supérieur du petit séminaire de Saint-Cheron ; M. l'abbé de La Ferrière, chanoine honoraire de Poitiers et secrétaire particulier de Monseigneur

Pie. — L'assistance était nombreuse ; le grand chœur était occupé par le clergé de la ville et beaucoup de curés du diocèses ; le Séminaire et la Maîtrise ont fait entendre la messe des morts en graves harmonies et le *Pie Jesu* de Niedermeyer. La lettre pastorale de Monseigneur de Chartres, touchant hommage à la mémoire du cardinal, a été lue en chaire avant les absoutes.

Chartres devait ainsi payer sa dette d'affection respectueuse au Prélat défunt qui fut et qui restera sa gloire. Plusieurs autres cités lui ont rendu des honneurs analogues. La ville de Poitiers qui, le 25 mai, a été si admirée dans l'incomparable solennité des funérailles, se prépare encore à une grande cérémonie pour le 7 juillet C'est la date fixée pour le service mortuaire de quarantaine. On annonce Monseigneur l'archevêque de Paris cardinal Guibert comme officiant, et Monseigneur Gay, évêque d'Authédon, comme prédicateur. La lettre des vicaires capitulaires de Poitiers, qui a réglé cette nouvelle cérémonie, a en même temps fait connaître la décision prise par le Chapître pour l'érection d'un monument. On respectera la volonté du vénéré défunt qui fixa le lieu de sa sépulture en l'église Notre-Dame sous une simple dalle ; mais dans l'église cathédrale sera placé un beau monument, digne de l'illustre pontife. Un appel est fait dans ce but aux souscriptions du clergé et des fidèles poitevins ; mais on espère qu'en dehors du diocèse, il ne manquera pas de personnes désireuses d'apporter leur cotisation à cette œuvre. Et, à propos de telles espérances, la lettre capitulaire s'exprime en ces termes :

« .....Si nous n'avions pas su, durant les jours où notre grand cardinal occupait le siège de saint Hilaire, l'estime dont il jouissait partout dans le clergé de France, l'influence qu'il y exerçait et l'affection pleine de respect que lui portaient sans exception tous les amis de Dieu, sa mort nous l'eût appris par le deuil profond qu'elle a causé dans tous les diocèses et par les innombrables hommages qui, de vive voix ou par écrit, lui ont été prodigués.

C'est même jusque par-delà les bornes de notre chère patrie, qu'à l'occasion de cet amer et si inopiné trépas les larmes ont coulé, les regrets ont éclaté, et des honneurs plus qu'ordinaires ont été décernés.

Nous avons personnellement reçu l'expression fort touchante de la profonde douleur de N. T. S. P. le Pape Léon XIII, de son fidèle secrétaire d'État, de tout le Sacré-Collège et de Son Exc. le nonce apostolique... »

— Dans les semaines qui ont suivi la catastrophe d'Angoulême, les organes de la presse religieuse ont continué leur concert de louanges sur le cardinal, et la *Semaine liturgique* de Poitiers a enregistré ces documents. Quel faisceau de magnifiques témoignages

constant le rôle exceptionnel rempli par l'Hilaire des temps modernes dans l'Église de Dieu ! Ce grand évêque, saisi par la mort pendant qu'au lit il récitait son chapelet auprès d'une statuette de N.-D. de Lourdes posée sous son chevet et auprès d'un portrait de sa mère qu'il ne quittait point, est resté jusqu'à la fin le digne protégé de N.-D. de Chartres.

— La procession de la Fête-Dieu s'est développée avec magnificence dans les rues de Chartres. Il en a été ainsi d'ailleurs partout où cette cérémonie si populaire n'a pas été supprimée. A propos de ces suppressions malheureuses décrétées en certaines villes, nous citerons les lignes suivantes publiées jadis par un historien laïque de notre contrée : « Depuis l'établissement des processions de la Fête-Dieu, en 1264, par décret d'Urbain IV, la lèpre avait d'abord cessé d'être contagieuse et ensuite avait cessé d'exister en France ; il était bien démontré que le divin Maître voulait toujours passer, en faisant le bien, dans tous les lieux où il y avait des êtres souffrants, croyants et aimants. » Qui donc tient tant à ramener en France la lèpre ou d'autres fléaux non moins terribles ? Nous trouvons, nous, qu'il y a partout assez de maladies physiques et morales *existantes* et que Dieu seul peut les guérir.

— Parmi les pèlerins de juin, nous citerons en première ligne les quatre cents Belges en voyage pour Lourdes qui ont voulu faire une halte devant Notre-Dame de Chartres. Ils ont eu leur salut à la Crypte illuminée à leur occasion et une station de prières, dans l'église supérieure, devant Notre-Dame du Pilier et la Sainte Châsse exposée tout près de la Madone. En sortant de la basilique, ils exprimaient leur étonnement d'avoir trouvé là tant de merveilles et l'espoir d'y revenir les années suivantes ; et nous, en les quittant, nous leur avons dit l'édification que laissaient leurs exemples de foi et de dévotion à Marie.

Un Triduum au Sacré-Cœur

Au soir du 16 juin, la paroisse Saint-Aignan commençait son Triduum annuel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. L'autel et la nef étincelaient de lumières. Un auditoire nombreux et recueilli était réuni autour de la chaire du haut de laquelle le R. P. Gillot, religieux mariste, faisait entendre son attrayante parole. Définissant en un seul mot — L'AMOUR ! — l'essence même du Cœur de Jésus, l'orateur a montré successivement cet amour infini se manifestant aux hommes dans l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, et enfin dans le Ciel, où il se communique aux élus dans toute sa plénitude.

Ce plan grandiose, le P. Gillot l'a développé dans un langage qui empruntait à la poésie tous ses charmes, sans enlever à la théologie aucun de ses droits.

On sent, en écoutant le pieux religieux, qu'il a dû beaucoup lire, beaucoup travailler et beaucoup prier ; aussi, habitué à planer dans les régions supérieures, il élève par degrés ses auditeurs au-dessus des horizons terrestres, et déroule alors à leurs regards les splendides beautés de la Foi. Si, le *soir*, le prédicateur du triduum mêlait un enseignement dogmatique à ses discours, le *matin*, dans des méditations empreintes de l'ascétisme le plus pur, il présentait Madeleine, — la *pénitente*, la *contemplative*, l'*apôtre*, — comme le type le plus achevé de l'amour d'une créature coupable qui, revenue à son Dieu, l'aime d'autant plus « qu'il l'a aimée davantage... »

Le dimanche, en reproduisant à l'Évangile de la Messe la scène sublime du « NOLI ME TANGERE, » le Père a démontré aux âmes qui se préparaient à communier que leur bonheur était plus grand encore que celui de Madeleine, puisqu'au lieu de leur dire « *ne me touchez pas*, » le doux Sauveur les appelait au contraire à lui, les conviait à son festin, impatient qu'il était de se donner tout à elles sous les voiles du Sacrement.

Ces accents émus enivraient les cœurs d'une joie ineffable et cependant, faisaient couler des larmes... Larmes précieuses, larmes saintes, pleurs de la divine dilection, puissiez-vous encore couler de nos yeux au souvenir de ces touchantes cérémonies et nous exciter de plus en plus à la reconnaissance et à l'amour envers le cœur si méconnu et si outragé de JÉSUS-HOSTIE ! C. de C.

Saint-Éman. — Le 22 mai, fête transférée de Saint-Éman, la chapelle restaurée sous ce vocable par les soins de Monseigneur, a été bénite et livrée au culte. Sa Grandeur a procédé à la bénédiction de l'édifice et à la consécration de l'autel, en présence de plusieurs ecclésiastiques et d'un certain nombre d'habitants du quartier. M. l'abbé Onillon, chapelain de Saint-Paul, a dit la messe ; c'est surtout comme originaire de la paroisse Saint-Éman, du lieu même où l'apôtre chartrain fut martyrisé par des brigands d'un village voisin, qu'il avait été invité à célébrer le premier les saints mystères dans le nouvel oratoire.

Nous pourrions dire aussi que c'est surtout comme ancien évêque d'Euménie *in partibus infidelium*, que Monseigneur de Chartres semblait se présenter à nos yeux pour la cérémonie de ce jour ; car Saint-Éman, devenu notre compatriote par l'apostolat, était originaire d'Euménie. Venu en missionnaire jusqu'au pays des Carnutes, d'après un avis céleste qu'il avait reçu lors d'un pèlerinage à Rome, il continua auprès de Notre-Dame de Chartres les travaux apostoliques de Saint-Cheron et autres ministres de l'Évangile. La tradition rapporte qu'il fonda l'église de Saint-Maurice dans un des faubourgs de la ville et qu'il eut son ermitage dans la rue qui porte

encore son nom. C'est en cet ermitage que s'éleva, peu de temps après sa mort, la chapelle du genre roman qui vient de sortir de ses ruines. En 1612, le pape Grégoire XV la favorisa d'une bulle d'indulgences ; elle possédait alors une association de pénitents-gris des deux sexes et était desservie par le Tiers-ordre de Saint-François. Le 23, Monseigneur a été dire la sainte messe à la même chapelle, parée comme la veille de gracieuses décorations.

Le Petit-Séminaire et Notre-Dame de Chartres.

Le 31 mai, à Chartres, était une fête de dévotion pour beaucoup d'âmes pieuses ; pour beaucoup d'esprits lettrés, c'était aussi une fête de la science.

L'Académie de Saint-Fulbert, instituée parmi les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, avait préparé une séance toute à la gloire de Notre Dame de Chartres, et Monseigneur lui donnait accueil dans une salle de son palais. Le voisinage de la basilique ne convenait-il pas à cette exposition de fleurs littéraires, ex-voto d'un nouveau genre destinés par les jeunes lévites à la Vierge Immaculée, patronne du diocèse ?

L'antique prophétie sur la Vierge qui devait enfanter, une harangue du saint apôtre Caraunus (Cheron) aux Carnutes, des récits de miracles opérés au moyen-âge, le sacre du roi Henri IV dans la cathédrale de Chartres, une esquisse historique des principaux faits religieux accomplis sous l'épiscopat de Monseigneur Regnaud, une élégie sur la mort du cardinal Pie ; que de sujets traités en vers ou en prose par nos jeunes humanistes !

Ces devoirs ont révélé un fonds de pensées et un style qui n'empruntent rien aux livres frivoles trop en vogue parmi les jeunes gens du monde. Partout en France, les élèves du clergé n'ont entre les mains que des modèles du beau; on leur inculque de bonne heure le goût des chefs-d'œuvre chrétiens ; et à cause de cela leurs essais littéraires s'élèvent rapidement à la perfection relative qu'on leur propose pour but ; la religion grandit tout ce qu'elle touche.

La prose et la poésie latine ont prouvé de nouveau à l'auditoire avec quel soin scrupuleux le Petit-Séminaire garde, comme un legs précieux du passé, l'étude approfondie d'une langue chère non seulement à l'Eglise mais à tout homme instruit qui, en notre temps d'innovations scolaires, n'a pas perdu le souci des belles-lettres.

Des chœurs d'orphéon et des ballades chantées ont servi de cadre à cette intéressante séance, c'était dans l'ordre ; la musique, la poésie et l'éloquence sont des sœurs qui se tiennent la main.

L'assemblée toute composée de bienfaiteurs, de maîtres et d'amis avait accueilli avec plaisir la lecture des devoirs ; leurs applaudissements se sont joints aux félicitations épiscopales. Monseigneur a dit

dans les termes les plus aimables son estime pour les fortes études du Petit-Séminaire de Saint-Cheron.

Deux heures après, les jeunes gens se rendaient à la grande cérémonie de la Cathédrale, et y sollicitaient les bénédictions de Notre-Dame, précieuse récompense de leurs travaux classiques, qui ont pour fin la gloire de Dieu par la science sacerdotale.

A. F. G.

Nominations. — Ont été nommés : curé de Néron, M. Barbery, ancien curé d'Oinville-s.-Auneau ; à Saint-Pellerin, M. Thévard, ancien curé de Villampuy ; à Villampuy, M. Legros, ancien curé de Marchezais.

Nouveaux prêtres. Ont été nommés : M. Aiglehoux, vicaire de St-Laurent de Nogent-le-Rotrou ; M. Blanvillain, curé de Marchezais ; M. Garranché, curé de Landelles ; M. Gourgues, curé d'Oinville et vicaire d'Auneau ; M. Guet, curé de La Chapelle-d'Aunainville ; M. Hébert, vicaire de La Bazoche ; M. Julliot, curé de Saint-Germain-le-Gaillard ; M. Porcher, curé des Ressuintes ; M. Roulleau, curé de Châssant.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières trois prêtres défunts : 1° M. l'abbé Guérin (Amédée-Ambroise), curé de St-Arnoult-des-Bois, décédé le 4 juin à l'âge de 50 ans ; 2° M. l'abbé Guérin (Émile-René), curé de Jaudrais, décédé le 13 juin à l'âge de 24 ans et demi ; 3° M. l'abbé Rousseau (François-Constant-Marie), curé de Châtenay, décédé le 16 juin à l'âge de 58 ans moins un mois. MM. les curés de St-Arnoult et de Châtenay ont été enlevés en quelques jours par une fluxion de poitrine ; le jeune curé de Jaudrais a succombé à une maladie de plusieurs mois. Tous les trois ont fort édifié, par leur préparation à la mort, leurs confrères et leurs paroissiens.

— Fête de l'Adoration dans la chapelle de la Visitation, le 29 juillet.

BIBLIOGRAPHIE

— **Apparitions de Notre-Dame de Lourdes** et particularités de la vie de Bernadette et du pèlerinage, depuis les apparitions jusqu'à nos jours, par le P. Marcel Bouix, de la Compagnie de Jésus. — Un volume in-8°, 6 fr. Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

Ce livre est à la fois un livre nouveau et un livre complet sur Notre-Dame de Lourdes, il est d'une rare variété et d'un intérêt croissant. Littéraire dans la forme, ce livre est surtout une œuvre apostolique qui, de siècle en siècle, redira les divines merveilles opérées à Lourdes, allumera dans les âmes la dévotion à la Vierge immaculée, et, par elle, ramènera les pécheurs à Dieu.

« Votre livre, écrit Mgr Forcade, archevêque d'Aix, à l'auteur, procurera une grande édification et fera beaucoup de bien. »

— **Monseigneur Dubar**, de la Compagnie de Jésus, évêque de Canathe, et la Mission catholique de Tché-Ly-Sud-Est, en Chine, par le R. P. Dom François-Xavier Lebonce, de l'ordre des Chartreux. — Prix, franco : 7 fr. 50. F. Wattelier, rue du Cherche-Midi, 5, Paris.

Cette vie donne l'historique de la Mission de Tché-Ly-Sud-Est confié au zèle apostolique de la Compagnie de Jésus. A l'heure ou les passions révolutionnaires se déchaînent dans notre patrie contre les religieux, il est bon de redire ce que font en Chine quelques-uns de ces Jésuites français si haineusement calomniés ; quels travaux et quelles privations ils supportent pour propager avec la foi chrétienne la véritable civilisation et l'influence de leur patrie ; comment, enfin, ils savent y vivre obscurément dévoués et y mourir simplement héroïques, honorant ainsi la France dont ils sont les enfants et l'Eglise dont ils sont les apôtres.

— **L'expulsion des Jésuites et des autres Religieux au nom des lois existantes,** par Antonin Lirac. — Le titre seul suffit à montrer l'importance de cette brochure.

En vente à la librairie de la Société bibliographique. Brochure in-18 ; prix 30 cent., franco 35 cent.; la douzaine 3 fr.; franco 3 fr. 75.—Ecrire à M. Paul de Montcheuil, rue des Remparts, 63.

— **La Femme de l'Avenir,** par M. le chevalier de Maynard, ex-conseiller de préfecture, membre de l'Institut des provinces. (Paris, Sauton, libraire-éditeur, rue du Bac, 41.) L'auteur s'est placé dans un rôle vraiment chevaleresque et a voulu écrire une œuvre morale qui puisse réveiller le sentiment modeste, pudique et chrétien dans les cœurs où il semble endormi.

— **Marie au Temple,** modèle des jeunes filles chrétiennes, par Mme de Gentelles, 1 vol. petit in-32 de 220 pages, prix : 1 fr. — *Société de Saint-Augustin*, Lille, rue Royale, 26. — Bruges, rue d'Ostende. — Ce charmant petit livre est écrit tout spécialement pour les élèves des communautés religieuses ; il traite des obligations de leur âge et de leur condition ; il leur propose, à côté du grand modèle : Marie adolescente, les exemples de jeunes filles qui se sont sanctifiées en pension par l'accomplissement des mêmes devoirs.

— **La France illustrée,** directeur : M. l'abbé Roussel. Un an 20 fr., six mois 10 fr.; trois mois 5 fr.; un mois 1 fr. 75 ; un numéro : 0.50 c. A Paris-Auteuil, rue La Fontaine, 40, et chez tous les libraires. — Rédaction sage, correcte, édifiante ; gravures originales ou reproduisant des tableaux de maîtres, choisies avec un soin scrupuleux.

— **La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi!** énergique et verte riposte au cri de guerre : Le cléricalisme, voilà l'ennemi. (Paris, librairie Victor Palmé, et en province chez tous les libraires : 25 cent. — Remise 15 pour 12 et 150 pour 100).

— **Le Glaive des désarmés,** par Paul Féval, protestation contre les tyrannies de l'impiété (10 cent. — Même adresse que la brochure précédente).

— **Papes et Sultans,** par Félix Julien. (Beau vol. in-18, chez E. Plon, 10, rue Garancières, Paris, prix 3 fr. 50). Etude de la puissance ottomane dans ses rapports avec Rome, la chrétienté et la France, cet ouvrage remarquable éclaire d'un nouveau jour le problème de la question d'Orient. Il a été hautement loué par des juges compétents et de grands écrivains catholiques.

JUILLET 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JUILLET 1880.

Chaque semaine ou chaque mois indulg. plénière pour les assoc. de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un Crucifix, de la prière: *En ego.*

1er juillet, jeudi. — Indulg. pl. p. la récitat. à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° pour le scap. du Carmel ; 4° pour le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge. — j. au ch.).

4, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. de St Joseph ; 4° pour le scap. bleu ; 5° pour le rosaire ; 6° pour la Conf. de N.-D. de Chartres ; 7° pour les poss. d'objets indulg.

5, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales.

6, mardi. — Ind. pl. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

7, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel.

8, jeudi. — Indulgence plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Apost. de la Prière (j. au ch.).
9, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
10, samedi. — Indul. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scap. bleu (comme au 3 juillet. — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du St C. de Marie (j. au ch.).
12, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
13, mardi. — Ind. plén. pour la récitation quotidienne de la prière: *Angele Dei* (j. au ch.).
14, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapul. du Carmel; 3° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
15, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. S. C. de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° pour le scapulaire rouge.
17, samedi. — Indulg. plen. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 3 juillet. — j. au ch.).
18, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quotid. du trisagion: *Sanctus*; 3° et du *Memorare* (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Ste Enfance; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl.: 1° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour; 2° pour la récitation quotid. du chapelet de l'Immac.-Conception (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
22, jeudi. — Indul. plén. pour la récitat. quotidienne de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
23, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).
24, samedi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.).
25, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de St Joseph; 3° pour les poss. d'obj. indulg.
26, lundi. — Ind. pl. 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récitat. quotid. de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.); 3° sept ans et sept quarantaines pour la visite de Notre-Dame de Sous-Terre.
27, mardi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quotid. du chapelet brigitté. (j. au ch.)
28, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
29, jeudi. — Ind. pl. pour les actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.
31, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 Basil. rom. au scap. bleu (comme au 3 juillet. — j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — LA VOIX — AOUT 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

La Sœur Saint-Pierre et l'Œuvre de la Réparation (1).

Un élan de réparation pour contrebalancer les outrages des impies qui, de nos jours, s'efforcent par tous les moyens possibles de détruire le règne de Dieu dans les cœurs, s'est manifesté depuis un certain nombre d'années par l'érection de plusieurs associations et la fondation de congrégations uniquement occupées de dédommager le Dieu trois fois saint, des blasphèmes dont il est l'objet; de la violation de ses commandements, des injures et des mépris qui abreuvent le cœur de Jésus dans l'adorable Eucharistie !...

Les maux dont nous menaçait la *Vierge des douleurs* sur la montagne de la Salette en punition de nos crimes, ont été comme suspendus par sa médiation maternelle et l'ardeur des prières des justes qui faisaient un contre-poids aux crimes des prévaricateurs... Mais ces crimes se sont accrus; la mesure semble comble; le camp des fidèles et celui des impies se trouvent de nouveau en présence. Les armes des méchants sont l'astuce, le mensonge, la violence; celles des bons, la vérité, la justice, le droit, la prière et la charité qui combat le péché en demandant au Seigneur de changer la voie des fauteurs d'iniquité et de les ramener au bercail abandonné du bon pasteur. Il faut redoubler de vigilance , de zèle, de dévouement, de générosité pour obtenir une victoire d'autant plus nécessaire, que les ravages souterrains que fait le mal sont incalculables et d'une effrayante rapidité...

Afin de ranimer nos forces par fois défaillantes, dans cette

(1) D'après la vie de la sœur Saint-Pierre approuvée par Mgr l'archevêque de Tours. — Se vend au Carmel de cette ville et à l'oratoire de la Sainte-Face.

lutte dont le terme nous est inconnu, il est bon de se pénétrer de l'étendue des sacrifices que des âmes choisies par Dieu pour apaiser sa justice, ont faits avec une héroïque constance, dans le but sublime de détourner le fléau de sa colère; nous ne comprendrons jamais assez le prix que le Seigneur attache à ces immolations volontaires et la bienfaisante action qu'elles exercent sur un monde qui les ignore, ou qui ne s'en souvient que pour jeter sur elles le blâme et le mépris.

Quelques mots sur la sœur Saint-Pierre, si justement appelée *l'apôtre de la réparation* ne peuvent que faciliter nos méditations sur ce grave sujet.

Cette sainte religieuse, bretonne de naissance, avait reçu une éducation très simple ; mais, instruite à l'école du Divin Maître elle acquit cette science qui fait les saints et que l'on ne saurait comparer à celle qui s'acquiert par l'étude. Douée d'un jugement solide porté vers le vrai; profondément humble, ce qui dominait en elle était l'amour de la vie commune et le désir de passer comme inaperçue au milieu de ses sœurs.

Sa supérieure, la Révérende Mère Marie de l'Incarnation. reconnut promptement la valeur de cette perle cachée et, pour l'entretenir dans l'oubli d'elle-même et ne pas paraître favoriser son attrait pour une complète solitude, elle lui donna la charge de portière intérieure du couvent ; ce qui lui fournit plus d'occasions de pratiquer la vertu, puisque cet emploi met à tout moment l'esprit en alerte.

Avant de lui confier la grande œuvre de la réparation, le Seigneur l'appliqua d'une manière toute spéciale à vénérer les mystères de sa sainte enfance. Cette dévotion lui demeura chère toute sa vie et la suivit jusqu'à son dernier soupir. Entrée au Carmel de Tours le 13 novembre 1839. *Perrine Eluire* reçut avec le saint habit le nom de sœur Marie de Saint-Pierre de la Sainte-Famille (21 mai 1840). Le 3 juin 1841 elle fut admise à faire profession. Plus unie que jamais à son Dieu, après ses épousailles mystiques elle entendit une voix intérieure qui lui dit : « Appliquez-vous à honorer mon cœur et celui de ma mère; ne les séparez pas; priez-les pour vous et pour les pauvres pécheurs. » Ces paroles donnèrent à son zèle une

ardeur nouvelle, mais elles n'étaient qu'une préparation lointaine à celles qu'il lui fut donné d'entendre le 26 du mois d'août 1843. Comme elle était le soir prosternée au pied de la croix demandant au Seigneur, à la suite d'un violent orage qui avait jeté la ville de Tours dans un mortel effroi, quel était le sujet de son courroux. « Mon nom est partout blasphémé » lui fut-il répondu, « même les enfants blasphèment. Ce péché me blesse plus douloureusement que les autres. Par le blasphème le pécheur m'attaque en face ; il me maudit ouvertement, anéantit sa rédemption et prononce lui-même sa condamnation ; c'est le péché du démon ; c'est comme une flèche empoisonnée qui blesse incessamment mon cœur ; je veux qu'on me donne une flèche d'or qui le blesse avec délices et cicatrise les blessures de malice que lui font les pécheurs. »

Cette flèche d'or n'était autre que la louange suivante dont le doux Maître dicta la formule à son humble servante.

« Qu'à jamais soit loué, béni, aimé, glorifié, le très-saint, très-sacré, très-adorable, très-inconnu, très-inexprimable nom de Jésus, au ciel, sur la terre et dans les enfers, par toutes les créatures sorties des mains de Dieu, et par le Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ au très Saint-Sacrement de l'autel. »

Cette importante révélation fut écrite comme toutes celles dont la sœur était favorisée et portée à la Révérende Mère prieure. Vers le même temps le Souverain Pontife Grégoire XVI avait publié un bref pour l'érection de pieuses confréries, ayant pour but *la réparation des blasphèmes* contre le saint nom de Dieu, sous le patronage de Saint-Louis.

Ce fait si important coïncidant avec les révélations de la sœur, leur donnait un double caractère de vérité. Mais dans les desseins providentiels *l'œuvre de la réparation* devait non-seulement combattre le blasphème, mais encore la *profanation du saint jour du Dimanche ;* et embrasser les péchés commis par la violation des trois premiers commandements du décalogue, de tous ceux en un mot qui ont un caractère spécial d'hostilité contre Dieu.

La sœur Saint-Pierre avait écrit des prières de louange et de réparation qui, après longs et mûrs examens furent im-

primés avec la permission de Mgr Morlot, archevêque de Tours ; sa Grandeur autorisa aussi l'association formée à la paroisse de *Notre-Dame-la-Riche* pour la réparation des outrages faits à la majesté Divine par les blasphémateurs.

Le 7 décembre le Seigneur fit voir à la sœur combien il était irrité contre la France, *qui. comme une vipère déchirait les entrailles de sa miséricorde et en avait sucé les mamelles jusqu'au sang .....*

Mais à cette demande de sa fidèle servante « Seigneur, si l'on vous fait réparation de tous les crimes qui irritent votre justice, les pardonnerez-vous encore, le doux Sauveur répondit » je lui pardonnerai encore une fois ; *mais comme le péché de blasphème s'étend par toute la France et qu'il est public, il faut aussi que la réparation soit publique et s'étende dans toutes les villes de ce pays. Malheur à celles qui ne feraient pas cette réparation !*

Mgr Morlot tout en donnant une approbation personnelle aux communications surnaturelles de la sœur Saint-Pierre et l'assurant qu'elle pouvait persévérer dans cette voie en toute confiance, lui procurait une sorte de dédommagement du refus qu'il faisait d'établir officiellement la confrérie réparatrice dans son diocèse.

C'est Mgr l'évêque de Langres qui, par une suite de circonstances providentielles dont le récit nons entraînerait trop loin, eut l'honneur de cette grande initiative.

L'association fondée par Mgr Parisis, en réparation des blasphèmes et de la violation du repos dominical, fut érigée en archiconfrérie par sa Sainteté Pie IX qui inscrivit son nom en tête de la liste des associés. Sept cardinaux suivirent son exemple et, avant la fin de l'année, plus de 60 diocèses tant en France qu'à l'étranger et 800 paroisses avaient vu s'établir régulièrement des associations réparatrices qui s'étaient fait agréger à la confrérie *de Saint-Martin de Lanoue*. Le signe extérieur de l'archiconfrérie réparatrice est une croix portant l'inscription : « *Sit nomen benedictum* », paroles que doivent dire les associés qui entendent proférer un blasphème, et l'image de la Sainte-Face de Notre Seigneur d'après les révélations que la sœur Saint-Pierre avait reçues sur cette face adorable sans cesse conspuée par les blasphémateurs... On sait que des faits miraculeux

se rattachent à ce culte de la Sainte Face, dont le Seigneur fit connaître à la sœur Saint-Pierre toute l'efficacité, et auquel M. Dupont, le saint homme de Tours, si intimement uni à tous les pieux desseins de cette sainte religieuse, a donné une si merveilleuse extension...

Quand la vierge du Carmel eut connaissance de l'établissement définitif et de la diffusion de l'œuvre réparatrice, achetée par tant de prières, de pénitences et de larmes, elle comprit que sa vie touchait à sa fin. Cependant, victime pure et obéissante, elle avait encore à souffrir d'innénarrables douleurs d'esprit et de corps pour accomplir sa haute mais douloureuse mission de *Victime* qu'elle avait acceptée avec une incomparable générosité... Dieu avant de la retirer de ce monde, lui montra, dans une série de communications toujours plus élevées, le fruit de la réparation appliqué à l'Eglise et à la France par la sainte Vierge Marie. En effet après nous avoir enfantés au pied de la croix, la divine mère poursuit son œuvre maternelle en répandant sur ses enfants le lait de la miséricorde, douce récompense pour les âmes innocentes et pures, confortant plein d'attrait pour les pécheurs répentants. Ces consolantes pensées sans cesse présentes à l'esprit de la chère sœur adoucissaient la violence de ses maux... Enfin l'heure de la délivrance arriva pour elle et, le samedi 8 juillet de l'année 1848 elle rendit son âme au Dieu qu'elle avait toujours fidèlement servi, toujours ardemment aimé.

Pour nous, il nous reste à profiter des exemples qu'elle nous a laissés, dans la mesure de nos forces et dans la sphère où Dieu nous a placés. Respecter le saint jour du Seigneur, le sanctifier en esprit de réparation par la prière et les bonnes œuvres; bénir le nom de Dieu quand le blasphème frappe nos oreilles, adorer la sainte face de notre bon sauveur voilé à nos regards et cependant réellement présent au très-saint sacrement de l'autel, essuyer comme d'autres Véroniques ce visage adorable et outragé; voilà des moyens faciles de contribuer à l'œuvre réparatrice qui peut obtenir d'un Dieu d'amour, la commutation des châtiments mérités par la profanation du jour qui porte son nom, et la négation de sa Divinité.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT.

Un livre important vient de mettre en pleine lumière une institution anti-chrétienne dont le développement rapide ne peut nous laisser indifférents et muets. L'auteur de ce livre, M. Jean de Moussac, a étudié l'origine, les doctrines et les œuvres de *la Ligue de l'Enseignement*, une des formes abominables de la conspiration contre l'Eglise. La voilà complètement dévoilée avec ses comités ou cercles, ses bibliothèques, ses écoles, ses conférences. Nos renseignements puisés à plusieurs sources nous permettent, à nous aussi, de dire quelques mots sur cette institution révolutionnaire.

Celui qui l'a créée, est M. Jean Macé, célèbre dans les Loges. Depuis le jour où portant un toast « à l'entrée de tous les francs-maçons dans la Ligue de l'enseignement, il a dit : « C'est leur œuvre qui se fait là », il en a mieux encore caractérisé le but. Empêcher l'éclosion de la foi chrétienne dans l'âme des enfants ou l'y étouffer, quelle mission confiée aux Ligueurs ! C'est une tâche bien digne des disciples de Weisshaupt, ou des imitateurs de ce Proudhon qui invoquait Satan et voulait le presser tendrement sur son cœur.

Mais il n'eût pas suffi de dresser les plans infames dont nous venons de parler ; il fallait de l'argent pour en aider la réalisation.

On a pourvu à cette nécessité en créant deux associations qui diffèrent peu l'une de l'autre : *le Comité du Sou des Ecoles laïques et le Comité du Denier des Ecoles laïques.* Des loteries dans les loges de francs-maçons, des troncs dans certaines maisons de commerce, dans certains cafés ou autres lieux de réunion ; des listes de souscriptions portées de village en village, voilà ce qui multiplie les oboles destinées à la perversion des âmes.

Avec ce Sou des Ecoles laïques plus d'une fois apporté par de pauvres gens dupes d'un apostat conférencier ou quêteur ; avec ce sou qui fructifie pour l'enfer comme notre Sou de la Propagation de la foi fructifie pour le Ciel, s'organiseront non-seulement des écoles sans Dieu, mais des cabinets de lecture et des dépôts de livres où doivent figurer les œuvres d'historiens impies et menteurs, de romanciers immoraux, de philosophes athées et socialistes. Et les francs-maçons qui iront disserter auprès de ces bibliothèques en présence de désœuvrés trop oublieux de leur baptême, appelleront leur entreprise une lutte contre l'ignorance. Ils savent bien, les infortunés, qu'il s'agit là d'autre chose que la secte leur commande : il s'agit de soustraire les enfants, d'arracher le pauvre peuple à la tutelle bienfaisante de l'Eglise, au règne de Dieu.

Le *Concile* franc-maçonnique tenu l'année dernière à Naples n'a-t-il pas, au vu et au su de tout le monde, décidé l'extinction de l'idée de Dieu, l'abolition prompte du catholicisme par tous les

moyens, même par la force révolutionnaire ; et dans les considérants qui étayaient cette proposition que de blasphèmes !

Les agents cosmopolites qui ont adhéré aux vœux du *congrès* napolitain comptent beaucoup sur les services de la Ligue d'enseignement bien qu'elle ait déclaré en tête de ses statuts « qu'elle ne servira les intérêts particuliers d'aucune opinion religieuse ou politique ; » bien que pour sa part le Comité du sou des écoles laïques ait affirmé « ne s'occuper d'aucune question politique ou religieuse. » — Jean Macé était plus franc dans cette parole : « Nous n'avons qu'un seul ennemi et cet ennemi c'est le catholicisme. »

Si l'on persiste ainsi à parler d'écoles laïques à propos des manœuvres des sociétés secrètes, il y a une catégorie d'honnêtes gens fort à plaindre ; c'est celle des instituteurs et institutrices civils, qui ont conservé l'amour de leur religion, et qui, à l'exemple des congréganistes, n'ont jamais cessé de voir dans leur profession si estimable le moyen d'être utiles aux cœurs innocents comme aux jeunes intelligences, à la gloire de la sainte Eglise comme à l'avenir de la patrie.

Les maîtres chrétiens, faisant partie ou non d'une association religieuse, doivent plus que jamais rivaliser de zèle et de saint amour pour l'enfance que d'autres veulent conduire à l'abîme par la voie du mensonge. A l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de leur Institut, les Frères des Ecoles chrétiennes ont distribué par milliers d'exemplaires une gracieuse image du vénérable de la Salle où nous lisons cet exergue : Ceux qui enseignent à plusieurs les voies de la justice brilleront comme des étoiles pendant toute l'éternité (Daniel XII. 3). Que tous les maîtres chrétiens s'inspirent d'un si bel exemple et d'une si touchante promesse ! Nous avons souvent parlé de la Croisade de Notre-Dame de Chartres pour le salut des enfants ; il y a là une légion de petits serviteurs de Marie ; par leurs prières ferventes ils seront les auxiliaires des instituteurs fidèles à leur devoir sacré.

L'abbé GOUSSARD.

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Monseigneur l'évêque d'Orléans vient d'adresser au clergé de son diocèse une longue et belle lettre en faveur de la grande œuvre des Vocations sacerdotales « l'objet de ses plus vives préoccupations ; » car « au milieu de l'indifférence religieuse qui nous environne, dit Sa Grandeur, c'est la première qui s'impose à la sollicitude d'un Évêque. »

Quelques années avant sa mort, Monseigneur Dupanloup, frappé des obstacles qui s'opposaient au recrutement du clergé, avait encouragé la fondation d'une œuvre un peu analogue à l'institution

des Clercs de Notre-Dame de Chartres et l'avait placée sous le patronage de Notre-Dame de Cléry. Cette œuvre orléanaise a déjà donné d'excellents résultats.

En arrivant à Orléans, le vénéré successeur de Monseigneur Dupanloup a voulu, à son tour, s'occuper spécialement de la grave question des vocations ecclésiastiques et de l'éducation des élèves du sanctuaire. La lettre pastorale dont nous parlons constate ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans ce but. Monseigneur Couillié a ajouté quelques avis pratiques sur le choix et la culture des enfants que l'on doit préparer pour le séminaire.

Sa Grandeur a écrit des pages d'un haut intérêt, en sollicitant pour les jeunes élus du sanctuaire l'aumône de la prière d'abord, puis les secours absolument nécessaires de la charité chrétienne ; et, en insistant sur ce dernier point, Monseigneur Couillié a clairement indiqué la conduite de l'Église qui, à l'instar du Divin Maître, a des préférences pour les pauvres et les élève aux honneurs du sacerdoce, bien qu'elle se réjouisse de compter dans la tribu sainte des ministres qui ont reçu de Dieu les dons de la fortune et qui les emploient généreusement à son service.

Mais dans la partie de la lettre qui traite du choix et de la culture des enfants, nous trouvons un charme particulier. Nous croyons devoir reproduire ici ces conseils, comme l'ont fait les *Annales religieuses d'Orléans.*

. . . .

« Il ne suffit pas d'avoir des ressources, il faut trouver des sujets. Or, je le sais, dans les tristes temps que nous traversons, aux yeux des populations indifférentes qui nous environnent, le sacerdoce ne présente pas d'attraits bien puissants. L'Église est pauvre et ses ministres sont trop souvent peu considérés. Ah ! certes, nous ne regrettons pas les richesses que l'Église de France possédait autrefois, et nous ne saurions oublier que les apôtres ont converti le monde avec une croix de bois. Nous savons que si la richesse exerce un certain prestige aux yeux des peuples, ce n'est pas elle qui donne au prêtre sa grande influence sur les fidèles, sa véritable force sur les âmes, son autorité et son action sur les consciences.

Mais il n'en est pas moins vrai, qu'aux yeux de la foule indifférente et parfois hostile, un sacerdoce appauvri est un sacerdoce amoindri ; il perd de sa considération dans l'esprit de ceux qui estiment avant tout les biens de ce monde, et comme les fidèles faibles dans la foi n'envisagent pas la grandeur surnaturelle de notre saint état et de la haute dignité qu'il confère, ils hésitent à diriger leurs enfants vers une carrière dépourvue des avantages qu'ils recherchent avant tout pour eux-mêmes. Aussi avons-nous le devoir d'agir envers ces enfants que les parents éloigneraient plutôt

du sanctuaire qu'ils ne les y pousseraient, comme envers les fidèles insensibles aux attraits de notre ministère. S'ils ne viennent pas à nous, nous devons aller à eux et prendre nous-mêmes l'initiative de leur parler de Vocation ; mais c'est alors qu'au devoir relativement facile du zèle se joint le devoir plus difficile de la prudence. C'est alors, Messieurs, que commence une des entreprises les plus délicates de votre ministère.

Je n'insiste pas sur le devoir que vous avez de rechercher dans vos paroisses les enfants marqués du signe de vocation. L'importance qui s'attache manifestement à votre œuvre, la nécessité où vous êtes de vous préparer des successeurs sous peine de voir vos rangs s'éclaircir de plus en plus, le zèle d'ailleurs que vous avez déployé depuis le jour où j'ai attiré votre attention sur ce point, tout cela me dispense d'insister.

Mais l'ardeur même de votre zèle m'oblige à vous donner ici quelques conseils pratiques. « Ce qui importe avant tout, vous écrivait autrefois mon illustre prédécesseur, avec toute l'autorité de son expérience sur ce grave sujet, c'est de bien choisir les enfants qui appellent votre sollicitude et peuvent répondre à vos soins ; car il serait également fâcheux ou de ne pas discerner et seconder les vues de Dieu sur un enfant, ou de commencer des éducations qui n'auraient pas chance d'être continuées, au moins pour le but qui nous occupe. Le zèle, ici comme en tout, doit être accompagné de la prudence, et rien n'est plus délicat que l'appréciation d'une si haute vocation. » Quels sont donc les enfants que vous devez choisir et quelle part ensuite devez-vous prendre à leur préparation ? Telles sont les questions que je vais maintenant aborder.

Et d'abord, quels sont les enfants dignes de fixer votre choix ? Vous les trouverez, dit le Saint Concile de Trente, « parmi ceux « qui, nés de parents chrétiens, se font remarquer par l'innocence « de leurs mœurs : » *Inter adolescentulos ex parentibus christianis natos et morum ingenuitate conspicuos.* Or je vous prie, Messieurs, de bien considérer la première parole : *ex parentibus christianis natos.* L'Église désire que ces enfants sortent de familles chrétiennes, appartiennent à des parents chrétiens.

Les temps sont sans doute bien changés depuis le Concile de Trente. Les familles chrétiennes sont moins nombreuses qu'autrefois, et même dans les familles chrétiennes la foi a faibli ; mais le vœu de l'Église et les motifs qui l'inspirent restent les mêmes, et il sera toujours important de regarder à ce que la famille soit honnête et chrétienne.

Il faut tout d'abord qu'elle jouisse d'une parfaite réputation de probité et d'honnêteté. Or, Dieu merci, on rencontre encore dans nos campagnes de bonnes et estimables familles, où la femme s'oc-

cupe soigneusement de son ménage et où le père se livre au travail des champs, de l'atelier ou d'un petit négoce, gagnant honnêtement le pain de ses enfants et jouissant déjà, par sa conduite régulière, de la paix promise ici-bas aux hommes de bonne volonté. Mais il faut aussi que la famille, que nous supposons honnête, soit chrétienne, au moins la mère, car l'enfant destiné au sacerdoce doit avoir reçu au foyer domestique une première éducation chrétienne, sous peine de n'offrir souvent plus tard aucune des garanties qui assurent la foi contre les tentations du doute ou les violentes attaques de l'incrédulité. Il faut que cet enfant ait, pour ainsi dire, sucé la foi, avec le lait de sa mère, et qu'il ait été préparé à l'enseignement du catéchisme par l'enseignement de la famille. Car, rien ne remplace la première éducation ; quand elle a été mauvaise, il est difficile qu'elle soit suppléée et suffisamment rectifiée par la seconde ; et, dans ce cas même, l'enfant conserve toujours au fond de son esprit je ne sais quels mauvais germes qui tôt ou tard peuvent devenir dangereux. De plus, si la famille n'est pas chrétienne, elle ne verra dans vos ouvertures au sujet de son enfant qu'un moyen de lui faire donner une instruction plus complète et de lui procurer une carrière plus avantageuse. Aussi, lorsque l'enfant aura grandi, lorsque entre les dernières années du Séminaire il devra passer ses deux mois de vacances au milieu de parents désireux avant tout de lui faire une position, il deviendra de leur part l'objet de sollicitations mondaines incessantes ; ses pensées d'avenir ecclésiastique seront ouvertement combattues, ses goûts de piété habilement détournés, sa vocation sourdement minée, et on lui fera des offres séduisantes qu'il n'aura plus le courage de refuser. Alors vos espérances crouleront dans une de ces funestes vacances, et cet enfant ira grossir les rangs toujours trop nombreux des jeunes gens déclassés et des hommes dévoyés.

Pour que votre choix soit prudent et vous donne quelque confiance, il faut donc qu'il se fixe avant tout sur des enfants dont la mère est chrétienne et dont le père, s'il ne pratique pas entièrement ses devoirs religieux, conserve au moins la foi, respecte tout ce qui touche à la religion et regarde comme un honneur de compter un prêtre parmi ses enfants. Car, il ne faut pas l'oublier, la vocation est un honneur et une grâce que Notre-Seigneur ne fait pas à toutes les familles chrétiennes, en récompense des vertus des parents. Telles sont donc, Messieurs, les familles dans lesquelles vous pourrez prudemment chercher et trouver plus sûrement la perle précieuse de la Vocation sacerdotale cachée dans l'âme ingénue de quelque jeune enfant.

J'ajoute qu'elles doivent avoir une petite aisance, ou tout au moins le nécessaire à la vie, c'est-à-dire pouvoir subvenir à leurs

besoins par leur travail, sans être obligées de recourir à la charité publique; et j'attache à ce point une véritable importance. Sans doute il n'est pas nécessaire qu'elles puissent suffire par elles-mêmes aux frais prolongés de l'éducation de leur fils, mais il est désirable qu'elles puissent au moins faire le sacrifice de son entretien ; en tout cas, il ne faut pas qu'elles soient dans la nécessité d'implorer publiquement pour vivre les secours de la charité. L'honneur du sacerdoce en serait amoindri ; l'enfant qui aurait passé ses jeunes années dans une si misérable condition ne s'élèverait peut-être que difficilement au-dessus des impressions de son éducation première, et, s'il devenait prêtre, il aurait dans sa famille une cause perpétuelle d'embarras, et dans les exigences de ses parents un obstacle considérable à la dignité de son ministère et à la liberté de ses aumônes.

Le Saint Concile de Trente nous dit aussi de choisir ces enfants parmi ceux que distingue l'innocence de leurs mœurs : *morum ingenuitate conspicuos ;* vous ne sauriez être trop convaincus, Messieurs, de la nécessité de cette condition dès l'âge le plus tendre ; le jeune âge ne lui enlève rien de son importance. Sans doute les fautes passagères d'un enfant ne constituent pas une indignité absolue ; sans doute les mauvaises habitudes contractées dans l'enfance peuvent être réformées dans la jeunesse ; mais, dussent-elles être entièrement vaincues, elles laissent toujours dans l'âme un levain redoutable de mauvaises passions qui peuvent mettre un jour ou l'autre en péril la pureté du jeune homme et la vertu du prêtre. D'ailleurs, n'est-il pas évident que, pour monter à l'autel et se maintenir à la hauteur de ses saintes fonctions, le prêtre doit avoir une âme dès longtemps victorieuse des penchants mauvais et solidement établie dans la vertu ? *Quis ascendet in montem Domini aut quis stabit in loco sancto ejus ? Innocens manibus et mundo corde.*

Or, dès les premières années, vous reconnaîtrez facilement à son air de candeur un petit enfant de vie pure et de mœurs innocentes. Il a dans le regard et sur le front je ne sais quoi de transparent qui révèle une petite âme simple et candide ; à l'école et quelquefois dès la salle d'asile, il contraste par sa naïveté avec les autres enfants d'allure plus libre et de langage plus grossier ; il a une réserve qui, sans être déjà la modestie réfléchie, devient la sauvegarde naturelle de son innocence ; il est gai sans être familier ; il est presque grave sans être trop sérieux. Quand un enfant de 7 à 8 ans présente ces caractères, et qu'il appartient à une mère vraiment chrétienne, vous devez le recommander à l'attention vigilante et aux soins pieux de sa bonne mère, car il est probable que Dieu a déposé dans cette jeune âme le germe précieux dont le développement et l'éclosion aboutiront au sacerdoce.

(La suite prochainement).

TESTAMENT
DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

Évêque de Poitiers.

Rien n'est plus propre à rendre ineffaçable parmi nous la mémoire du cardinal Pie que la lecture de son testament. Nous en devons la communication au vénérable M. l'abbé Héline, légataire universel de l'illustre défunt, qui, au milieu de sa douleur, apporte le soin le plus touchant et le plus délicat à l'exécution des volontés dernières de celui dont il fut si longtemps le confident le plus intime.

Mgr Pie se révèle tout entier dans ces quelques pages. Il s'y montre à la fois le fils le plus pieux, le parent le plus dévoué, l'ami le plus fidèle et le pasteur le plus achevé.

Les sentiments de la reconnaissance la plus délicate y sont exprimés à côté de fréquentes pensées d'une humilité touchante. Il est difficile de lire ce testament sans être pénétré d'émotion. L'âme d'un grand Evêque s'y manifeste dans sa plénitude.

(Semaine liturgique de Poitiers.)

†

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

Tant que ma digne mère a été dans le cas de me survivre, mon testament consistait uniquement à disposer de tout mon avoir en sa faveur, et à lui recommander mes diverses intentions.

Le plus douloureux de tous les sacrifices m'étant imposé, c'est pour moi un devoir de prendre sans délai des dispositions nouvelles. Dès aujourd'hui et par précaution je consigne ici sommairement mes volontés.

Mon premier sentiment et mon premier devoir est de remercier Dieu de toutes les grâces spirituelles et temporelles qu'il a accordées à ma bien-aimée mère et de la faveur qu'il m'a faite de la posséder près de moi jusqu'à ce jour : ce qui a été pour ma vie une source de tant de bien et de douceur. Je proteste que dans ma profonde douleur et dans mes larmes, il n'y a point de récriminations contre la volonté d'en haut, mais au contraire résignation absolue et reconnaissance sans bornes.

Je remets à mon tour mon âme à Dieu par les mains de la bienheureuse Vierge Marie à laquelle ma tendre mère m'a souvent répété qu'elle m'a offert et donné sans réserve le jour où, étant à la messe dans l'église de Pontgouin, elle m'a senti remuer pour la première fois dans son sein ; consécration qu'elle a renouvelée devant Notre-Dame de Chartres, dont elle m'a fait porter dès ma naissance le cordon bénit.

J'entends vivre et mourir dans la foi à tout ce qu'enseigne la sainte Eglise catholique dont j'ai l'honneur, malgré mon indignité, d'être le ministre. Je considère comme une grâce immense d'avoir été élevé dans les plus pures doctrines concernant la suprême autorité et l'infaillible magistère du Pontife romain, successeur de saint Pierre, et j'ai la confiance qu'ayant été honoré du soin d'introduire devant le concile œcuménique du Vatican la question capitale de la constitution monarchique de l'Eglise et de l'inerrance doctrinale de

son chef, le Pontife invisible des cieux étendra sur moi jusqu'à la fin de ma vie un regard de miséricorde.

Ayant pu accomplir envers les miens de mon vivant, et grâce au précieux concours de ma très-intelligente mère, tous les devoirs d'un bon parent, je leur demande de ne point s'étonner de me voir rendre à l'Eglise ce que je tiens d'elle.

Je donne et lègue à mon Eglise cathédrale l'ornement drap d'or de mon sacre (chape et chasuble et étole pastorale), ma mître précieuse du sacre, la croix à reliques en or, reçue alors de mes condisciples de Saint-Sulpice, et l'anneau (hyacinthe et diamants) que j'ai presque constamment porté comme évêque de Poitiers, et que je laisse comme gage de ma fidélité à ma première et unique épouse ; demandant à Dieu pardon de toutes les fautes et négligences, de toutes les tiédeurs et de toutes les omissions dont j'ai été coupable durant les longues années de mon alliance spirituelle avec cette grande et belle Eglise ; et remerciant le clergé et le peuple de ce diocèse privilégié de toutes les douces satisfactions qu'il m'a été donné de goûter au milieu d'eux. Si, contre ma volonté, j'ai été dans le cas de contrister quelqu'un de mes prêtres ou de mes diocésains, je lui en témoigne humblement mes excuses et mes regrets, et aussi je déclare n'avoir aucun sentiment d'amertume envers qui que ce soit.

Je donne pareillement à ma Cathédrale les trois chapes blanche, rouge et violette, qui m'ont servi aux chapelles papales pendant le concile du Vatican, ainsi que la chape et étole rouge portées par moi aux sessions et processions solennelles de nos conciles provinciaux, et aussi ma chape et mon étole noires brodées en argent, ainsi que la chasuble noire brodée qui y correspond.

Je donne et lègue à mon grand séminaire de Poitiers la boîte complète de la chapelle en vermeil et bronze doré acquise des héritiers de mon prédécesseur ; et j'y joins l'ornement violet brodé en argent, afin que le tout puisse être à l'usage de mon successeur dans les cérémonies du séminaire.

Je ne dispose point ici de l'autre chapelle plus riche, l'ayant donnée de mon vivant à l'église de Notre-Dame de Poitiers, en souvenir du couronnement de la statue de la Vierge des Clefs, et pour acquitter, avec la dette de reconnaissance envers la bienheureuse Vierge Marie, protectrice de la Cité, la dette de justice envers le sanctuaire dans lequel je demande avec instance que ma dépouille repose après ma mort.

En souvenir des legs qui précèdent, j'espère que la fabrique de la Cathédrale voudra bien faire célébrer à perpétuité une messe à mon intention le jour anniversaire de ma mort ; pareillement le grand séminaire une messe le vingt-cinq novembre, anniversaire de mon sacre ; et l'église de Notre-Dame une messe le vingt-neuf novembre, anniversaire du couronnement de Notre-Dame des Clefs.

Je donne et lègue à l'église cathédrale de Chartres : 1° pour être attachée à la châsse de la sainte Chemise ou Tunique de Marie, ma chaîne en or avec pierreries et la croix émaillée avec pierreries ; 2° pour être encastré dans la couronne de la sainte Vierge du Pilier, mon anneau améthyste et diamants reçu de la grande-duchesse de Toscane à l'occasion du baptême conféré par moi à la princesse Alix, fille de Charles VII d'Espagne et de Marguerite de Parme ; 3° pour appartenir à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, l'aube de mon sacre brodée par les Enfants du Cœur-de-Marie sous la direc-

tion de Madame la baronne de Coussay, pieuse fondatrice de cette institution, et aussi le prie-Dieu armoirié qui est dans la tribune de ma chapelle, avec les deux coussins en soie et broderies, pour être placé aux côtés de l'évangile dans l'église Sous-Terre, à l'usage des prélats qui y célébreront. Je lègue en outre une somme de mille francs à la fabrique de la même cathédrale, pour continuer l'entretien d'une lampe devant Notre-Dame du Pilier. Je demande, en retour de ces divers dons, que la fabrique veuille bien faire acquitter annuellement une messe à mon intention et à l'intention de ma bien-aimée mère, chaque année, le jour de la Compassion de la très-sainte Vierge.

Je ne puis finir cet article sans demander pardon à Dieu, par l'intercession de sa sainte Mère, de tous les péchés que j'ai commis et des infidélités à la grâce dont je me suis rendu coupable pendant les dix années de mon ministère sacerdotal.

Je donne et lègue à l'église paroissiale de Pontgouin, dédiée à saint Lubin, l'ostensoir et le ciboire dorés de ma chapelle particulière, en souvenir de ma première communion ; et aussi ma chasuble et ma chape et étole pastorale blanche brodées or et soie, pour servir spécialement aux fêtes de la sainte Vierge dans ladite église. *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine.*

Je donne et lègue à la chapelle du petit séminaire de St-Cheron, près Chartres, la mitre précieuse de Mgr Cl. Clausel de Montals qui m'a été attribuée, et que je me suis plu à porter dans la solennité annuelle de Saint-Hilaire, en mémoire du Pontife courageux des mains duquel j'ai reçu la confirmation, la tonsure, la prêtrise et l'épiscopat. On joindra à ce don une de mes aubes précieuses.

Comme souvenir de gratitude et témoignage de respectueuse estime à MM. de Saint-Sulpice, je donne et lègue à la Compagnie, pour être déposé au séminaire d'Issy, le portrait de Godet des Marets, évêque de Chartres, l'un des membres de la conférence d'Issy. Ce portrait, qui passe pour une copie faite ou dirigée par Rigaud, provient de St-Cyr, qui était du diocèse de Chartres. Je serai reconnaissant si MM. de Saint-Sulpice veulent bien faire dire une fois à mon intention la messe de communauté à Paris et à Issy, afin que Dieu me pardonne tous mes manquements durant mon noviciat ecclésiastique.

Ayant à cœur de donner à plusieurs personnes amies et à divers établissements religieux une marque de mon affection, je remets aux soins de mon légataire universel et de mes exécuteurs testamentaires la distribution des divers objets dont je me réserve de faire une note à part. Que les prêtres qui ont été mes secrétaires ou mes grands-vicaires recoivent ici l'expression de mon affectueuse gratitude.

Je charge mon légataire universel de faire parvenir au Saint-Père mon humble offrande de dix mille francs pour le denier de Saint-Pierre, exprimant mon vœu d'obtenir de sa Sainteté le Pape alors régnant deux intentions de messe, l'une pour mon âme l'autre pour toutes les âmes envers lesquelles, dans le cours de ma gestion épiscopale, j'aurais pu être l'occasion d'un dommage, notamment dans la distribution et l'acquittement des intentions confiées à la Chancellerie épiscopale.

Ayant toujours reçu de MM. du Chapitre cathédral des témoignages de déférence et d'attachement, et désireux de contribuer selon mes faibles forces à l'amélioration du sort qui leur est fait, je veux qu'il soit prélevé sur ma succession une rente de mille

francs quitte de tout droit, achetée au taux existant de trois pour cent, ou bien prise sur une valeur de ma succession jugée avantageuse, de telle sorte que chacun des huit chanoines et le curé de la cathédrale aient une rente annuelle et perpétuelle de cent francs, et que cent francs soient employés aux frais de luminaire et à la rémunération des officiers et serviteurs d'église pour le service annuel et perpétuel qui sera fait au jour anniversaire de mon décés, à mon intention et à l'intention de ma bien-aimée mère, pour laquelle une oraison sera ajoutée à l'oraison *pro episcopo defuncto*

Je charge mon légataire universel de faire acquitter aussitôt après ma mort trois cents messes au taux de trois francs chacune, et de distribuer deux mille francs partagés entre les six paroisses, et les petites-sœurs des pauvres de Poitiers et de Niort, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul et les supérieurs des hospices de la ville.

S'il arrivait qu'à l'époque de ma mort la plus jeune fille de mon frère ne fût pas mariée, je lui donne et lègue par le présent testament une somme de dix mille francs à prendre sur ma succession. Pareillement si la dot constituée à mon neveu ne lui était pas soldée, le capital dont la rente lui est servie actuellement lui serait versé aux termes mêmes de son contrat de mariage.

Toute mon argenterie, ma literie, mon linge, ma vaisselle, mes meubles personnels et objets d'ornement, sauf ceux dont j'aurai disposé par une note spéciale en faveur de mes amis et connaissances, seront partagés entre mon frère, s'il me survit, et ses quatre enfants, avec part égale pour mon fidèle serviteur, Joseph Bardeau, si, comme j'ai tout lieu de l'espérer, il est encore à mon service. Ces parts seront faites de concert avec mon légataire universel et mes exécuteurs testamentaires de la façon qui leur semblera juste et convenable, sans qu'aucun des intéressés puisse réclamer en justice contre cette répartition. Pour éviter toute récrimination, ce partage ne sera fait et réglé qu'après le départ des parents venus à mes obsèques.

Il sera donné à mon cocher, à mon jardinier et à ma cuisinière, outre le gage du semestre courant, autant de fois cinquante francs qu'ils auront passé d'années à mon service ; à mon bien affectionné Joseph, une somme de mille francs, que je me propose d'augmenter, si je vis quelques années.

La propriété de mes ouvrages, telle qu'elle a été réglée avec M. Oudin père, est léguée par moi à l'Evêché de Poitiers, pour le produit en être appliqué à l'œuvre des Oblats diocésains de Saint-Hilaire, comme un gage de mon affection et de mon estime particulière pour cette modeste famille diocésaine, au souvenir et aux prières de laquelle je me recommande spécialement.

Je demande que mes Missels, bréviaires et autres livres liturgiques, ainsi que les nappes et linges de ma chapelle, les chandeliers et croix des deux petits autels de la Sainte Vierge et de Saint Joseph soient attribués aux chapelles de saint Hilaire et de saint Martin, avec les vases et les fleurs en métal et émail qui décorent les divers autels de l'Evêché. Ma bibliothèque personnelle sera partagée entre la faculté de Théologie et les maisons de Ligugé et de Beauchêne. Je demande que mes mitres, tunicelles, bas, sandales de toute couleur servant aux Pontificaux soient partagés entre Ligugé et Beauchêne ; et je demande une part perpétuelle aux prières de ces fervents religieux dont je m'applaudis devant Dieu d'avoir favorisé et procuré

la résidence dans le diocèse. Je les recommande à la bienveillance de mes successeurs.

Je donne et lègue à l'Evêché ma crosse en vermeil et je me recommande au souvenir bienveillant et aux prières de celui qui sera appelé après moi à continuer ce que j'ai commencé et à suppléer à tout ce que j'ai omis. Je dois dire qu'en beaucoup de choses j'ai eu la pensée constante de lui faciliter son travail, et que, dans tout ce qu'il y a eu à faire pour l'aménagement de l'Evêché restitué à sa destination, ma bien-aimée mère et moi nous sommes réjouis de lui épargner des ennuis et des gênes par lesquelles nous avons dû passer. Il m'est doux d'aimer à l'avance l'inconnu qui me succédera en tout ce qui fait l'objet de mes affections en ce monde. Je le prie d'accepter pour lui personnellement le Moïse grand module qui est dans l'un des salons de l'Evêché.

Me réservant d'ajouter plus tard d'autres intentions de détail, j'institue mon légataire universel Monsieur l'abbé Jules Héline, chanoine de la cathédrale et secrétaire de l'évêché, ou, à son défaut, Monsieur l'abbé Adhémar de La Ferrière, mon secrétaire particulier; je demande à ce dernier de se joindre à mon légataire universel, s'il ne l'est pas lui-même, à titre d'exécuteur testamentaire, et je prie messieurs Louis Robineau et Paul Fossin de partager également cette qualité. Le premier voudra bien accepter la grande coupe qui est dans le grand salon ; le second, le grand bénitier émaillé qui est dans mon cabinet de travail ; le troisième la coupe en marbre et en bronze qui est actuellement dans le petit salon d'en haut.

Et maintenant, que notre divin Maître et Sauveur m'accorde la grâce de le servir moins imparfaitement pendant le reste de vie que sa miséricorde me destine.

Fait à Poitiers, le lundi cinq février mil huit cent soixante-dix-sept, au jour même du décès de ma très digne, très tendre et très regrettée mère.

Signé : † Louis-Edouard, Evêque de Poitiers.

Mes légataire universel et exécuteurs testamentaires ayant ma pleine confiance et la libre disposition des choses, je demande formellement qu'il ne soit fait aucun inventaire de justice, ni apposition de scellés, nonobstant réquisition de qui que ce soit, si c'est possible.

II. — 1er *Codicille.*

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

Je donne et lègue à l'église de Sainte-Marie de la Victoire, dont le titre cardinalice m'a été attribué par N. S. Père le Pape, la chasuble et la mitre précieuses que j'ai reçues de mes diocésains à l'occasion de ma promotion au cardinalat, et je prie les RR. Pères Carmes, préposés au service de cette église, de faire mémoire de moi chaque année par la récitation du *de Profundis*, à la suite de la messe célébrée au jour anniversaire de mon décès.

Je donne et lègue à l'Evêché de Poitiers les livres liturgiques que j'ai reçus pareillement à l'occasion de mon élévation cardinalice. En outre, je donne et lègue à mon Evêché le beau tableau de la Vierge du Guide qui est suspendu dans mon cabinet de travail, priant mes successeurs de recommander mon âme à l'intercession de la très-sainte Mère de Dieu.

Je donne et lègue à la maison-mère des Filles de la Croix une rente de cinq cents francs à prendre sur les valeurs de ma succes-

sion, à titre de gratitude et pour assurer un service annuel au jour du décès de ma bien-aimée mère, dont elles entretiennent avec tant de soin le monument funèbre, et un autre service annuel au jour anniversaire de mes obsèques.

S'il arrivait que ma sépulture dans l'église de Notre-Dame de Poitiers rencontrât des difficultés, je demande à être inhumé dans l'église conventuelle des Filles de la Croix, à la Puye. Je donne et lègue à mon filleul, l'abbé Jean de la Mardière, ma chasuble de drap d'or avec broderies en jais, et la chape blanche que j'ai reçue de Madame la marquise de Mac-Mahon. Je prie Monsieur le docteur de la Mardière d'agréer cette marque de ma vive gratitude. Je donne et lègue une rente de quatre cents francs, à prendre sur les valeurs de ma succession, à l'évêché de Chartres en faveur de l'œuvre des clercs de Notre-Dame. Si quelques-uns de mes parents sont dans le cas de recevoir de la maîtrise des leçons à titre d'internes ou d'externes, j'ai la confiance qu'il leur serait tenu compte de cette libéralité ; mais je n'impose aucune obligation.

Fait à Poitiers, le premier mars de l'an 1880. (Signé) † Louis-Edouard, cardinal PIE, évêque de Poitiers.

III. — 2e *Codicille.*

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

Ayant pu augmenter, par les intérêts courants, les deux mille francs de rente, fruit de la gestion de ma mère pendant les vingt-huit ans qu'elle a dirigé ma maison, et voulant, selon ses intentions, en faire profiter ses enfants et petits-enfants ;

Craignant d'être empêché par diverses circonstances de mettre la chose à exécution, comme je le désirerais avant ma mort.

Je règle et dispose ce qui suit :

Mon légataire universel aura à verser à chacun de mes quatre neveu et nièces (ou à leurs ayant-cause), quitte et nette de tous droits, la valeur de cinq cents francs de rente, actuellement représentée par des obligations de chemins de fer espagnols et portugais. Quelle que soit la valeur de ces titres au cours existant lors de mon décès, mon légataire universel est autorisé, pour ce legs et pour les autres, à ne tenir compte que du chiffre de la rente, lors même que le capital serait descendu au-dessous du pair. A l'heure présente, il lui est assez notablement supérieur.

Mon légataire, de concert avec mes exécuteurs testamentaires, prendra des mesures pour que la moitié de ces rentes soit viagèrement assurée à mon frère et régulièrement servie par chacun de ses quatre enfants.

Mon légataire universel versera pareillement et directement à mon frère sur ces mêmes valeurs une rente de quatre cents francs, qui est reversible viagèrement sur ma belle-sœur en cas de prédécès de son mari, et qui n'entrerait dans l'héritage des enfants qu'après le décès de l'un et de l'autre.

Il est entendu que par rapport à l'aînée de mes nièces, l'attribution de la rente de cinq cents francs tiendra lieu de la somme de dix mille francs promise dans son contrat de mariage.

Je donne à ma filleule Anne Pie, fille de mon unique neveu, une rente de trois cents francs sur les mêmes valeurs pour servir annuellement à son entretien. Jusqu'à sa majorité, le titre de cette rente sera aux mains de son oncle ou de sa tante Onésime Bannier ;

et si, à l'âge de sept ou huit ans, cette enfant est confiée, comme je le désire, aux chères Sœurs de Saint-Paul de Chartres, je la leur recommande spécialement ; dans tous les cas, je donne et lègue aux dites sœurs de la maison-mère l'aube précieuse que m'a léguée Monseigneur l'Evêque d'Angoulême. Je prie mes parents de voir dans ces dispositions le témoignage de la tendresse de ma mère et de mon propre attachement. Je leur recommande de vivre toujours en bons chrétiens et, dans leur position modeste, de maintenir honorable le nom auquel les faveurs de Dieu et du Saint-Siège ont donné une notoriété qui leur impose des devoirs.

Fait à Poitiers, le premier mars de l'an 1880.

(Signé) † Louis-Edouard, cardinal PIE, évêque de Poitiers.

FAITS RELIGIEUX

Nous ne dirons rien de l'exécution des décrets du 29 mars vis-à-vis des Jésuites. Nos lecteurs comprendront notre abstention. Ils se sont rendu compte de tous ces faits émouvants par les journaux conservateurs. Une brochure, publiée par la librairie Palmé, publie l'ensemble des épisodes de cet événement. Les chrétiens pleurent et prient.

— Il y a eu des couvents assaillis et beaucoup d'églises profanées à l'occasion des manifestations politiques du 14 juillet.

— A Vienne en Autriche, belle fête de la remise des drapeaux aux francs-tireurs ; messe en plein air, bénédiction des drapeaux !

— *Rome.* — Le dimanche 4 juillet, Sa Sainteté Léon XIII a reçu en audience solennelle un grand nombre de prédicateurs venus en pèlerinage à Rome des diverses contrées de la chrétienté. L'Italie, la France, l'Espagne, la Prusse, l'Autriche, la Pologne, la Turquie, les Indes et les autres nations y étaient représentées. Le Pape était entouré de sa Cour, de 19 cardinaux et d'un grand nombre d'évêques. A l'Adresse qui lui a été lue, Sa Sainteté a répondu par un discours latin, rempli d'enseignements pour tous ceux qui ont à annoncer la parole de Dieu.

— On annonce comme prochaine l'introduction définitive de la cause du R. P. Muard pour béatification.

— La Sacrée-Congrégation de l'Index a condamné par un décret en date du 22 juin 1880, plusieurs ouvrages parmi lesquels :

« Alexandre Dumas fils. *La Question du Divorce.* Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1880.

— La nonciature apostolique de Bruxelles a été supprimée. Pour cette mesure déplorable, le gouvernement belge a pris prétexte de la question scolaire. On sait comme, sur cette question, les catholiques ont montré une admirable énergie ; tant ils tiennent à l'enseignement religieux !

— *Service de quarantaine de S. Ém. le Cardinal Pie.* — Le mercredi 7 juillet a eu lieu, à Poitiers, le service de quarantaine de S. Em.

le cardinal Pie. Cette cérémonie, accomplie dans l'enceinte de la basilique de Saint-Pierre, a eu le caractère émouvant que l'Église sait imprimer aux solennités de ce genre, et que les circonstances rendaient si naturelles. La cathédrale était comble. On n'y comptait pas moins de trois cents prêtres, religieux bénédictins, jésuites et autres congrégations non autorisées d'hommes et de femmes. Toute la noblesse avait quitté ses châteaux. La magistrature assise était présente.

La grand'messe a commencé vers dix heures et demie. Elle a été chantée pontificalement par le vénérable archevêque de Paris, le cardinal Guibert entouré de plusieurs prélats.

L'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Gay. L'évêque d'Anthédon a traité la matière en maître de la chaire, au triple point de vue de l'éloquence, de la doctrine et des circonstances.

Ce discours n'a pas duré moins de trois heures. Les analyses qui en ont été faites par l'*Univers* et la *Semaine de Poitiers* nous ont déjà donné beaucoup à admirer, particulièrement pour ce qui concerne l'attitude de Monseigneur Pie vis-à-vis des erreurs modernes ; nous avions hâte de voir le texte ; on nous l'annonce comme venant de paraître en brochure. (Demander cette brochure à Poitiers, chez Oudin, libraire, et à Chartres, chez Durand-Pie, libraire).

— *Famine en Chine, en Perse, en Mésopotamie.* — De tous côtés, les nouvelles de la famine sont lamentables. En Chine, en Perse, en Mésopotamie, etc., etc., les hommes meurent faute d'un peu de pain ou de riz pour se soutenir. Les champs ne produisent même plus cette herbe dont on était arrivé à se nourrir, et partout les routes sont jonchées de *cadavres.*

Bien des appels ont été faits aux abonnés de la *Voix de N.-D. de Chartres ;* nous les prions cependant encore d'avoir pitié de ces malheureux et de leur envoyer une aumône. — Adresser les offrandes au Secrétariat de l'Évêché ou à M. Emile Clarisse, correspondant du R. P. procureur des Missions étrangères, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

— Pour le pèlerinage des malades à Lourdes (du 17 au 24 août) écrire au plus tôt à Paris, rue François-Premier n° 8, chez les Père de l'Assomption.

— M. Jules Ferry a fait enlever dans les salles de classe du lycée de Lyon les crucifix qui s'y trouvaient suspendus depuis un temps immémorial.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs, dont un en or avec la Sainte-Châsse.

Lampes. — 95 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 74 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 722.

Nombre de visites faites aux clochers : 374.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Juillet ont été consacrés 36 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

—Fête d'adoration à la chapelle des Carmélites, le jeudi 19 août.

— Fête de Notre-Dame des Anges ; indulgence de la Portioncule à la chapelle Sainte-Madeleine, dans la Crypte. Prédicateur le 1er et le 2 août : le R. P. Gay.

— La retraite pastorale commencera à Chartres le 22 août. Prédicateur : le R. P. Marcel, capucin ; c'est l'éloquent et zélé religieux dont notre ville a su apprécier la parole aux fêtes du Millénaire en 1876.

— Monseigneur Lamaze, de la Société de Marie, successeur de Monseigneur Elloy en Océanie, est venu prier en l'église de Notre-Dame de Chartres le 19 juillet. — Parmi les autres pèlerins remarqués depuis peu, nous pourrions citer des religieux et des religieuses de différentes congrégations ; que Notre-Dame soit leur tutelle contre ceux qui les haïssent et réclament leur suppression ! — Beaucoup de candidats au baccalauréat ou aux brevets de capacité sont aussi venus demander la protection de la sainte Vierge à la Crypte et auprès du Pilier. Nous avons reçu des inscriptions de neuvaines et des lettres qui exprimaient l'action de grâces.

— La retraite de première communion a été prêchée à la cathédrale par M. le chanoine Outhenin-Challandre, ancien aumônier de l'hospice de l'Enfant-Jésus, à Paris.

— Le sermon de la fête de la Visitation, au monastère de ce nom, a été prêché par M. l'abbé Rousseau, curé de Voves ; celui de la fête du Carmel, chez les Filles de Sainte-Thérèse, par M. l'abbé Joseph Piau, directeur au Grand-Séminaire ; celui de la fête de Saint-Vincent de Paul, à l'Hôtel-Dieu, par M. l'abbé Robé, aumônier de l'École normale ; celui de l'Adoration mensuelle, à la chapelle de la Visitation, par M. l'abbé Chau, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire.

— Le 15 juillet, messe de la Saint-Henri célébrée à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, à 8 heures. Assistance nombreuse ; beaucoup de communions. Il en a été ainsi dans un nombre considérable d'églises en France. Monseigneur le comte de Chambord, en raison des circonstances actuelles, avait demandé que sa fête ne fût marquée que par des réunions de prières.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a envoyé à son clergé une lettre-circulaire concernant l'enseignement supérieur catholique, et en même temps la lettre collective des évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris. Sa Grandeur nous dit : « Les modifica-

tions récentes introduites dans la législation obligent les fondateurs de l'Université catholique de Paris, à laquelle est agrégé le diocèse de Chartres, à prendre certaines mesures que commandent les circonstances. Notre devoir est d'user de tous les moyens propres à conserver le bien qui existe, à l'augmenter même dans les limites du possible. Les évêques fondateurs ont adopté le titre d'*Institut catholique*, au lieu de celui d'Université catholique qui nous a été ravi. Les facultés restent et Messieurs les professeurs continueront à faire progresser les élèves dans la science, en sauvegardant leur foi et leurs mœurs. Les chaires des divers enseignements sont maintenues et nous ne devons pas oublier que Chartres a aspiré à l'honneur d'en ériger une..... »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre neuvaine a été exaucée. J'ai prié avec confiance et persévérance jusqu'à la dernière minute ; et même plus le danger à conjurer était grand, plus je priais instamment. Je ne cessais de dire : « Notre-Dame de Chartres, espérance des désespérés, priez pour nous. » Elle a daigné m'entendre et m'être propice. Veuillez être mon interprète auprès de Celle qu'on n'invoque jamais en vain. Je vais tout d'abord demander une messe d'action de grâces en son honneur. (V. V. de L. F., diocèse de Chartres).

2. Désolée par l'incertitude d'un procès qui pouvait avoir de bien graves conséquences pour ma famille, j'eus la pensée de m'adresser à N.-D. de Chartres et lui fis une promesse en cas de succès. Depuis lors les choses ont tourné à bien et je viens rendre grâces à cette tendre Mère. (M. de B., diocèse de Paris).

3. Je suis heureuse de vous annoncer que la neuvaine demandée par moi à N.-D. de Chartres a été couronnée d'un plein succès ; nous avons obtenu l'heureux résultat désiré le 24, en la fête de N.-D. Auxiliatrice. Gloire et remerciements à la très-sainte Vierge !
(M. L., diocèse d'Évreux).

4. La jeune dame, pour qui l'on m'avait chargée de demander une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, a été exaucée : elle est guérie ; je suis encore son intermédiaire pour l'action de grâces et l'envoi de son offrande. (C. H. de H., diocèse d'Arras).

5. Je vous avais demandé une messe à N.-D. de Chartres pour le succès d'une affaire importante ; aujourd'hui, la famille dont j'étais l'interprète me charge d'exprimer sa reconnaissance. De grands obstacles avaient menacé d'entraver le succès de l'affaire, mais la protection de Notre-Dame de Chartres, à qui cette famille est bien

dévouée, devait se faire sentir malgré tout. Une messe d'action de grâces, s'il vous plaît ! (J. P., diocèse du Mans).

6. C'est par une neuvaine et une messe que nous désirons exprimer à N.-D. notre vive reconnaissance pour une faveur temporelle récemment obtenue. (C. P., diocèse de Chartres).

7. J'avais fait une promesse à N.-D. de Chartres en sollicitant d'elle sa protection pour une circonstance fort critique qui approchait. Exaucée pleinement, je viens remplir ma promesse. Selon la convention exprimée à l'avance, que la lampe commence à brûler au nom de la mère si manifestement protégée ! et que le petit enfant soit aussitôt consacré à Marie ! Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! (V. M., à Angers).

8. Mon mari n'a pas tardé à ressentir la protection sollicitée par la neuvaine de prières. Après une telle guérison, je dois, en son nom et au mien, remercier Notre-Dame de Chartres.

(A. C., diocèse de Versailles).

LE SACRÉ-CŒUR ; nouveau tableau ; nouvelle image.

On trouve en ce moment, chez tous les libraires de Chartres une nouveauté iconographique qui ne peut manquer de vogue parmi les amateurs d'art religieux. C'est la reproduction photographique par R. Gallas d'un tableau peint cette année pour la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres de Chartres. Cette photographie se vend au profit de l'asile des Petites-Sœurs. La valeur artistique de l'image et la destination du prix de vente à un établissement si digne d'intérêt, voilà deux excellents motifs qui sollicitent une recommandation dans la *Voix*.

M. l'abbé Hénault, l'auteur de la peinture photographiée, ayant à faire un tableau du Sacré-Cœur, a été bien inspiré dans sa composition. La mise en scène qu'il a créée pour l'apparition de Paray-le-Monial parle à la piété du spectateur.

Jésus montre à la Bienheureuse Marguerite-Marie son divin Cœur environné de flammes, ainsi que les sacrés stigmates de ses mains et de ses pieds. Son corps glorieux traverse les barreaux de la grille qui disparaissent en partie dans la lumière ambiante. Cette représentation de Notre-Seigneur à l'entrée même du chœur des religieuses est vraiment digne de remarque ; ce n'est pas une idée d'emprunt, et pour la réaliser, le dessin offrait une difficulté de plus. La religieuse à genoux est dans l'attitude de l'extase et sa physionomie devient toute céleste sous les reflets du soleil divin ; au-dessus d'elle planent trois petits anges à figures expressives qui écoutent, comme la sainte, et s'associent à son adoration, en exprimant chacun une nuance différente de sentiment.

Nous savons que des appréciations fort élogieuses ont accueilli le tableau de M. l'abbé Hénault. Mais aux éloges le peintre préfère de beaucoup l'espérance où nous sommes que la photographie rapportera de nombreuses oboles à la pauvre bourse des Petites-Sœurs. Puisse la nouvelle image du Sacré-Cœur être l'occasion de prières ferventes comme celles de la Bienheureuse Marguerite-Marie !

— *Nominations.* — Ont été nommés : M. l'abbé Fortin, curé de Chapelle-Royale ; M. l'abbé Fieujean, curé de Châtenay.

— *Distributions de prix :* le 2 août, à 1 heure précise, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron ; le 3, à l'Institution Notre-Dame ; le 4, au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

AOUT 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AOUT 1880.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un Crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er août, dimanche. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bl. ; 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D de Chartres.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. bl. ; 2° de la Portioncule.



A partir d'hier vers 3 h. du soir, jusqu'au coucher du soleil aujourd'hui, ind. pl., aux conditions ordinaires, pour chaque visite à une chapelle qui jouit du privilège de la Portioncule. (A Chartres, c'est la chapelle Sainte Madeleine à la Crypte).

3, mardi. — Ind. pl : 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la Prop. de la Foi (j. au ch.)

4, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scapul. du Carmel ; 3° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

5, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.

7, samedi. — Indul. pl. : 1° pour le scap. bleu. ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom. au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge. — (j. au ch.).

8, dimanche. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du St C. de Marie ; 3° pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).

9, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

10, mardi. — Ind. pl pour l'Archiconfrérie du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

11, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.

12, jeudi. — Indul. plén.: pour les Tert. Fr. 2° pour la récitat. quotidienne de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

13, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scapulaire rouge.

14, samedi. — Indulg. plen.: 1° pour les Tert. Fr,; 2° pl. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 7 août).

15, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du de Jésus; 3° pour l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph; 4° pour le scap. bleu et du Carmel; 5° pour le rosaire; 6° pour les possess. d'objets indulg.; 7° pour la récitation quotid. des litanies de la Ste Vierge.

16, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

17, mardi. — Ind. plén. pour la récitation quotidienne de la prière: *Angele Dei* (j. au ch.).

18, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel; 3° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

19, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).

20, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).

21, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 7 août).

22 dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité et de l'*Angelus* (j. au ch.).

23, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récit. quotid. du chapelet brigitté. (j. au ch.)

24, mardi. — Indul. pl.: 1° pour les possess. d'objets indulg.; 2° pour l'Archic. de St Joseph.

25, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel.

26, jeudi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. du chapelet de l'Imm. Conception et de l'invoc.: *Doux Cœur de Marie.*

27, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge,

28, samedi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bl.; 2° pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom. au scap. bleu (comme au 7 août).

29, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quotid. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).

30, lundi. — Ind. plén.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

31, mardi. — Ind. pl. pour la récitation quotid. du *Memorare.*

Pour les Chroniques et les Extraits:

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Le Père De FORESTA et les Écoles apostoliques (1)

La biographie du R. P. de Foresta, écrite avec tant d'intérêt, de piété et de charme par le Père de Chazournes, a déjà fourni à plusieurs pieuses revues d'attachants récits ; ces esquisses, nécessairement restreintes, embrassent la vie du Père en entier en laissant dans l'ombre bien des détails, ou se contentent de reproduire telle ou telle phase de son passage sur la terre pour en faire ressortir le côté culminant ; c'est ce que nous allons essayer aujourd'hui. Donc, sans nous astreindre à redire l'illustre origine du Père de Foresta ; sans parler de son enfance angélique, de sa jeunesse si pure, des différents emplois qu'il remplit avec tant de distinction dans la Compagnie de Jésus, sans reproduire ici ses ardentes aspirations vers sa vie de missionnaire dans les régions septentrionales, nous aborderons tout d'abord cette période de son existence où il lui fut donné d'ajouter à son noble nom un titre bien plus noble encore : CELUI DE FONDATEUR DES ÉCOLES APOSTOLIQUES.

Le Père de Foresta, d'accord avec tous les hommes qui ont étudié le monde des âmes, avait reconnu qu'il y a une multitude incalculable de vocations apostoliques étouffées dans leur germe, les unes, faute de ressources ou de culture ; les autres, en plus grand nombre, parce qu'elles sont placées dans une atmosphère malsaine. Le fervent religieux va donc consacrer son zèle, son intelligence et sa vie à rechercher ces enfants que le monde sacrifie ; à leur préparer un asile ; à faire tomber tous les obstacles qui les arrêtent ; à leur donner une éducation qui, cultivant tout ensemble les dons de la nature et ceux de

(1) D'après la remarquable biographie écrite par le R. P. de Chazournes, de la Compagnie de Jésus. Poussielgue, éditeur.

la grâce, les conduise jusqu'à la porte des noviciats ou des séminaires des missions. Là leur formation apostolique recevra son dernier achèvement : car les écoles apostoliques fondées par le Père de Foresta ont pour but le recrutement des missionnaires catholiques en glanant les vocations sans issue et nullement celui de la Compagnie de Jésus en particulier.

Ces écoles peuvent être créées à proximité de tout collège catholique. Les élèves qui en sortent peuvent, selon leur choix, se diriger vers toutes les pépinières d'apôtres.

Après plusieurs années d'attente et de longues méditations, le Père de Foresta présenta à ses supérieurs son plan sérieusement élaboré. Ceux-ci en apprécièrent toute la valeur, et un ordre du T. R. P. Pierre Beckx, Général de la Compagnie de Jésus, manda à Rome l'auteur du projet pour en conférer personnellement avec lui.

C'était au mois de septembre 1865. Le voyage fut rapide et le séjour peu prolongé, mais combien de lumières et de consolations en sortirent. Le Père de Foresta revint tout pénétré de l'accueil du R. P général, plein de courage et d'ardeur, car son plan était approuvé et l'autorisation de commencer était accordée pour le jour où il aurait sous la main les moyens d'exécution. A la vérité, ces moyens lui manquaient complètement, mais la Providence devait y pourvoir.

La promesse divine n'est-elle pas consignée dans le saint Évangile : « Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît ; » c'est ce qui arriva pour l'œuvre du Père de Foresta. — A son retour, le recteur de St-Joseph d'Avignon lui offre son collège dont ses enfants pourront suivre les cours. Six ou sept petits garçons intelligents et pieux confiés à la sœur St-Athanase, supérieure de la *Bienfaisance*, pour tâcher d'en faire des prêtres, deviennent ses premiers élèves.—« Le Sacré-Cœur, disait le bon Père, m'a donné le collège et les enfants, il m'accordera bien le reste. » —

On s'installa dans une maisonnette contigüe au collège et lui appartenant. Les bonnes sœurs de St-Charles eurent bientôt réuni vestiaire et mobilier : en outre, elles préparaient les modestes

repas, recueillaient les aumônes. Quelques humiliants refus leur furent infligés par *plusieurs* qui traitaient le Père de Foresta de cerveau creux, « dont l'œuvre chimérique n'avait, dans un siècle sceptique comme le nôtre, aucune chance de succès. » Les résultats ont fait bon droit et des sarcasmes et des objections plus sérieuses que l'œuvre rencontra à ses débuts. Les sujets non-seulement se sont trouvés, mais affluent. La sève catholique s'est révélée dans les enfants et dans leurs familles avec une sublimité d'héroïsme inattendue. Les évêques ont compris, béni et encouragé cette œuvre. Les œuvres existantes, bien loin d'en souffrir, en ont reçu un concours dont elles s'applaudissent.

Mais, revenons aux débuts de notre école d'Avignon. « L'inauguration s'est faite, écrivait le Père dans son compte-rendu, » le jour de la rentrée des classes de l'école libre de Saint-Joseph. « Douze enfants étaient réunis : dès le premier jour, à leur arrivée, on les a dotés d'une croix et d'une image de leur protecteur, le Bienheureux Berchmans, et depuis on s'est fait une loi de munir de ce double insigne tous ceux qui sont venus s'enrôler dans le nouveau bataillon. Les douze premiers membres de ce petit collège apostolique ont, dès leur entrée, montré la meilleure bonne volonté possible et manifesté, sous tous les rapports, les dispositions les plus satisfaisantes. » « *Les douze* » montèrent bientôt à 17. L'année suivante, l'école comptait déjà 45 élèves. Si le local eût été plus vaste et les ressources plus abondantes, on eût facilement doublé ce chiffre. »

Et pourtant on n'acceptait que l'élite. Beaucoup venaient frapper à la porte, mais le fondateur faisait un triage rigoureux : « Ne prenez, disait-il, que l'exquis entre ce qu'il y a de meilleur. Il nous faut l'aristocratie des intelligences et surtout celle des cœurs. »

Du reste, l'école apostolique eut, dès l'origine, un caractère remarquable de catholicité.

« Cette diversité d'origine, » faisait observer le Père fondateur. « ne contribua pas peu à mettre en relief le caractère apostolique de notre œuvre. »

La Providence parfois lui amenait ses enfants par les voies les plus extraordinaires

Georges, jeune syrien, issu de parents chrétiens de Damas, avait environ six ans lorsque éclatèrent les horribles massacres du Liban : plusieurs de ses parents, fidèles à la religion du Christ, tombèrent sous les coups des égorgeurs.

Chassé de la maison paternelle pillée et incendiée, il errait avec sa pauvre mère cherchant à se cacher, ils tombèrent entre les mains d'un musulman qui, les réservant pour les derniers supplices, les poussa pendant trois jours devant lui à coups de pied et à coups de bâton, et les fit passer sur plusieurs des théâtres sanglants des massacres. Georges était forcé de tout voir, de tout entendre ; pendant que leur bourreau se délectait à ce spectacle qui était pour lui une leçon de barbarie raffinée.

Vers la fin du troisième jour s'apercevant que ses victimes sont épuisées de fatigue, de sommeil et de faim; il s'apprète à commencer la torture quand survient un autre musulman, ami personnel de la famille des deux prisonniers, celui-ci, homme d'une force herculéenne, les ayant reconnu et ne pouvant les faire lâcher à leur assassin, le terrasse, lui coupe un bras et finit par lui brûler la cervelle pendant que, ô spectacle sublime, que la mère de Georges à genoux demande à son libérateur grâce pour leur ennemi !...

Cachés dans la maison de leur sauveur, l'enfant et la mère purent attendre sans trop d'alarmes la fin des massacres, après lesquels, ils se réfugièrent à Beyrouth. Là les pères missionnaires de la Compagnie de Jésus, touchés de la piété de Georges, l'envoyèrent à Ghazir et de là à l'école d'Avignon.

Dans les souvenirs de Georges, le drame sanglant de Damas est resté gravé en traits ineffaçables. De temps en temps il trouble son sommeil et lui cause d'affreux cauchemars.

Antoun Soueyd, compagnon d'infortune et de vacation de Georges, transplanté comme lui du collège de Ghazir à l'école d'Avignon aspirait de toutes les forces de son âme à devenir l'apôtre de cette contrée où le sang de ses parents avait coulé en témoignage de leur foi.

Il se signala dès son arrivée par ses vertus précoces et d'éclatants succès.

« J'ai le mal du pays » disait-il « j'y pense toujours ; mais c'est pour me rendre de plus en plus capable de lui faire du bien quand j'y retournerai. Ce mot révèle toute la splendeur de cette belle âme. »

Le premier rêve du père de Foresta, à l'aurore de sa vie religieuse, avait été l'évangélisation des peuples du nord. Longtemps encore, il soupira vers ce but, et il disait parfois en style pittoresque lorsqu'on lui parlait des régions boréales : « *La neige m'en vient toujours à la bouche.* »

Notre Seigneur combla ses ardents désirs au-delà de ses espérances. On ne tarda pas à offrir au Père fondateur des *Danois*, des *Irlandais* et des *Lapons*. Pleins d'un zèle ardent pour la conversion de leur patrie, ceux-ci devaient en devenir les apôtres, bien plus efficacement que ne pouvaient l'être des missionnaires ignorants de la langue et des usages de ces peuples, et moins habitués à ces climats rigoureux et à ce genre de vie si pénible.

Le Lapon, Alfred Lind, mérite d'être cité. Nature intelligente, énergique et fière, volonté de fer et cœur de feu, il eût beaucoup à combattre, surtout pour dompter son orgueil. Cinq années de luttes incessantes l'en rendirent complètement maître, Mais il avait une ambition au cœur, celle de devenir le sauveur de sa nation. Tout jeune encore il fonda dans l'école une association, qu'il décora du nom de *ligue du Nord*, et qu'il plaça sous le patronage de N.-D. *de Scandinavie*. Mais, bien qu'il eut enrôlé deux Suédois dans sa petite phalange, il était persuadé qu'il lui fallait des Français et il se mit à en recruter dans l'école. Il déployait devant ses jeunes adeptes une carte de son pays, indiquant les postes à occuper, les centres de population à conquérir, comme un stratégiste qui trace un plan de campagne.

Cette campagne, hélas ! le généreux enfant ne devait en être ni le chef ni le soldat. Après avoir entrepris son cours de philosophie à Rome, au collège de la propagande, *cette belle fleur de Laponie* allait mourir à Christiania dans le doux éclat de sa jeunesse et de son innocence.

C'était un suppléant que Dieu avait accordé au père de Foresta, mais dont la mission véritable fut d'en susciter d'autres. Un apôtre, c'était trop peu ; il en forma une légion et mourut...

Cependant d'autres écoles apostoliques naissaient des germes qu'Avignon semait de toutes parts. De hauts encouragements ne manquèrent pas au père de Foresta. En tête de tous il faut mettre un bref de sa Sainteté Pie IX approuvant les écoles apostoliques comme une œuvre très-salutaire et très-utile, et accordant de nombreuses indulgences presque toutes plénières aux fondateurs, souscripteurs et associés. Ce bref, en date du 12 avril 1867 fut, au mois de juillet 1870, suivi d'un autre non moins laudatif et qui confirmait et étendait les mêmes indulgences. L'épiscopat suivit l'exemple de son auguste chef, Nos Seigneurs les Evêques protégèrent dans leurs diocèses la forma tion de ces écoles.

En 1871 l'œuvre passa les mers et 12 jeunes gens de la Suisse allemande furent admis à suivre les cours du collège du Grand-Coteau, dans la Louisiane. Trois mois après était fondée sur la côte de Madagascar. à Tannanarive,une huitième école apostolique.

Enfin pour clore cette énumération, nous rappellerons la fondation de Boulogne-sur-Mer en 1879. On estime qu'aujourd'hui le nombre des enfants qu'elles abritent n'est pas inférieur à 4 ou 500, et que depuis 15 ans que la première a été établie elles ont dû donner à l'église et aux missions un nombre à peu près égal d'ouvriers nouveaux. Une œuvre sortie comme à l'improviste du néant, sans ressources du dehors, contrairement à toutes les pentes naturelles du cœur de l'homme, se développe, s'épanouit, progresse ainsi, est manifestement marquée du doigt de Dieu. Elle répond à un besoin, elle est fondée sur un principe solide... elle est pleine de vie et d'avenir.

Toutefois cet avenir aux jours troublés que nous traversons semble un peu compromis dans notre pauvre France ! Mais prenons confiance, le saint fondateur de cette œuvre admirable, du haut du ciel où Dieu l'a appelé (12 mai 1876), veille sur elle

avec amour et, par sa puissante médiation lui obtiendra de sortir victorieues de toutes ses épreuves.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'œuvre du père de Foresta a été adoptée par plusieurs congrégations religieuses, seulement c'est pour elles seules que ces différents ordres les ont fondées.

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Lettre de Monseigneur COUILLIÉ, évêque d'Orléans (SUITE).

L'innocence ne suffit pas pour fixer votre choix, l'enfant doit offrir des garanties d'intelligence et par conséquent posséder certaines qualités d'esprit. Celle que je nommerai la première parce qu'elle est la base de toutes les autres, c'est un jugement droit. Rien ne nuit plus au prêtre qu'un jugement faux ; rien n'est donc plus nécessaire qu'un esprit juste à l'enfant dont vous voulez faire un aspirant au sacerdoce. S'il manque de cette qualité fondamentale et essentielle, il sera bien en danger d'entrer avec une téméraire hardiesse dans une voie qui n'est pas la sienne et d'y faire fausse route après s'y être engagé. De plus, tous les grands moyens d'éducation perdront leur force sur cette nature bizarre et se retourneront contre elle : le blâme ne produira que l'amertume et l'irritation, l'éloge n'engendrera qu'un orgueil insolent du succès, et l'autorité ne s'imposera que difficilement à cet esprit toujours confiant dans ses propres lumières. Or, vous reconnaîtrez un enfant doué de cette précieuse et si rare qualité qu'on appelle le *jugement droit*, le *bon sens*, le *sens commun*, à ce signe caractéristique qu'il ne sera jamais déplacé dans le petit monde où il vit et qu'il évitera toujours, passez-moi cette expression familière, de dire et de faire des *sottises*. Cette règle vous donnera dans l'enfant la mesure du bon sens pratique qu'il aura plus tard.

Au jugement droit il doit joindre une certaine facilité et force d'esprit qu'il ne faut pas confondre avec la mémoire. Celle-ci se rencontre très-souvent avec un esprit sans pénétration, même avec un jugement faux ; celle-là s'allie très-difficilement à ses défauts : celle-ci entasse mots sur mots, phrases sur phrases, pages sur pages, mais est souvent incapable de saisir la liaison des idées et l'enchaînement des choses entre elles ; celle-là, au contraire, s'attache moins aux mots qu'aux idées, et par conséquent, les coordonne plus facilement entre elles. L'enfant doué seulement d'une bonne mémoire, récitera imperturbablement des pages entières de catéchisme et de grammaire ; mais il ne fera que balbutier à la première explication qui lui sera demandée en dehors des expressions et des formules employées dans son livre. L'enfant vraiment intelligent, au contraire, récitera peut-être avec moins d'assurance la

lettre de ses leçons, il en modifiera même quelquefois les mots et les formules ; mais il en conservera toujours le sens, au risque de l'exprimer dans un langage moins classique et parfois cependant tout aussi juste. Il y a donc une différence essentielle entre la mémoire qui retient les mots et l'intelligence qui saisit les choses ; cependant la mémoire ayant presque toujours le principal rôle dans les études primaires, et l'intelligence ayant moins occasion de s'y révéler, il arrive très-fréquemment que dans la pratique on confond ces deux qualités si différentes. De là des appréciations trop favorables données au sujet de certains enfants qui, appliqués ensuite à l'étude du latin, démentent presque immédiatement le jugement qu'on avait porté sur eux et les espérances qu'on en avait conçues.

Enfin, une dernière qualité que vous devez rechercher dans l'enfant prédestiné au sacerdoce, c'est la piété. La simple foi ne lui suffit pas, elle lui est commune avec les autres enfants instruits dans vos catéchismes : il faut que sa foi présente une certaine vivacité et lui donne pour les choses saintes un certain goût qui est à cet âge le premier indice de la piété. Ainsi l'enfant pieux aime le catéchisme et suit d'une oreille attentive les explications qui y sont données ; il aime l'église et les cérémonies saintes ; il se fait un bonheur de servir la sainte messe et de remplir les fonctions d'enfant de chœur ; il a un grand respect pour les sacrements et en particulier pour la présence de Notre-Seigneur dans la Sainte-Eucharistie ; il se prépare à la confession avec un sérieux parfois étonnant pour la légèreté de son âge, et souvent, aux approches de sa première communion, on le voit à l'Église prier avec recueillement devant le Tabernacle. La mère chrétienne a remarqué et encouragé ces attraits pour la piété ; quelquefois elle vous en fera la douce confidence et aimera à vous en raconter quelques traits ; vous-même, au confessionnal, vous sentirez et vous suivrez le travail de Dieu dans cette petite âme qu'il attire manifestement vers lui ; et enfin, quelque jour peut-être l'enfant lui-même vous exprimera timidement le désir d'être prêtre, ou, si vous lui en faites le premier l'ouverture, il tressaillera de bonheur en vous répondant peut-être qu'il y pensait déjà depuis quelque temps.

Telles sont, Messieurs, les qualités que doivent offrir les sujets prédestinés par Notre-Seigneur à être honorés de son sacerdoce. Ainsi donc, vous choisirez pour être présenté dans nos séminaires des enfants appartenant à d'honnêtes et chrétiennes familles, entourés dès leurs jeunes années, de ces soins vigilants qui sauvegardent la première innocence, et ayant déjà ce commencement de piété qui promet une piété plus parfaite dans un âge plus avancé ; enfin vous exigerez qu'ils aient un bon jugement et une intelligence

suffisante, en même temps qu'une santé assez forte pour supporter le travail et vaincre les difficultés d'études sérieuses et prolongées.

Toutefois, je ne prétends pas dire que vous deviez toujours et absolument rejeter tout enfant qui ne présentera pas complètement toutes ces garanties ; mais j'ose affirmer que ce devra toujours être l'exception, et que si l'enfant manque de quelqu'une des conditions indiquées ci-dessus, et qui paraîtrait moins essentielle, il devra du moins y suppléer en offrant sous d'autres rapports des garanties particulières ; autrement vous l'engagez dans une voie que probablement il ne poursuivra pas ; vous imposez à l'œuvre et au diocèse des sacrifices qui deviendront inutiles ; vous vous préparez des déceptions pénibles, préludes de découragements toujours regrettables, et vous compromettez en même temps l'avenir de ce pauvre enfant qui ne saura plus tard quelle carrière embrasser.

(La suite prochainement).

FAITS RELIGIEUX

Rome. — La Sacrée-Congrégation des Rites, réunie en séance plénière devant le Souverain-Pontife, a approuvé à l'unanimité la proclamation de saint Thomas d'Aquin, patron des sciences et des lettres ecclésiastiques.

— Les procédures pour la béatification du vénérable Jean Eudes, fondateur de la congrégation de Jésus et de Marie, ou des eudistes, et de l'ordre de Notre-Dame de Charité, sont reprises à Caen pour se continuer à Bayeux.

Malgré les sévérités de la cour de Rome, on est persuadé que Dieu donnera cette sanction à la sainteté de son fidèle serviteur.

— Le 20 août, consistoire ; préconisation de plusieurs évêques ; discours du Pape sur la situation de l'Église vis-à-vis des persécutions actuelles.

— Une nouvelle séance philosophique vient d'être tenue dans la bibliothèque du Vatican en présence de Sa Sainteté. Le sujet de la discussion à laquelle prenaient part les élèves de plusieurs séminaires romains, y compris ceux de la congrégation de Saint-Sulpice dirigée par Mgr Captier, était la question canonique du mariage.

Turquie. — Des Jésuites français sont arrivés à Constantinople pour y ouvrir un collége.

Ce n'est pas une des moindres ironies de notre époque que des religieux, chassés par les nations chrétiennes, soient contraints d'aller chercher un asile chez les Ottomans. Et avec quel enthousiasme ne sont-ils pas reçus !

— Les colléges de diverses congrégations frappées par les décrets à Paris, et en d'autres lieux, viennent de passer dans les mains de

pères de famille qui en donnent la direction à des laïques, et qui pourvoiront ces maisons d'un personnel enseignant. L'esprit religieux restera catholique.

— On écrit de Prusse :

« Plus que toutes les autres provinces allemandes, la Haute-Silésie a été atteinte par la persécution. Dans mainte grande paroisse, il n'est resté qu'un seul prêtre pour cinq à sept mille fidèles communiants. Mais, grâce à des efforts surhumains, pendant le dernier temps pascal, le bien a été opéré à un degré sans précédent. Une masse de catholiques qui, depuis des dizaines d'années, n'avaient plus fait leurs pâques, se sont approchés des sacrements. De même les cérémonies du mois de Marie et les processions de la Fête-Dieu ont été suivies avec un concours inconnu jusqu'ici. Dans les grandes paroisses, on a vu venir jusqu'à dix et quinze mille hommes !.. »

Bordeaux. — S. E. le cardinal Donnet vient d'écrire à son clergé pour protester contre la mesure administrative qui interdit aux disciples du Vénérable de la Salle les écoles primaires subventionnées par la ville de Bordeaux. La lettre de l'archevêque rend un bel hommage aux religieux; qu'elle exprime un vif regret du sort qu'on leur a fait, et déclare compter sur le zèle et les sacrifices de ses diocésains pour la formation et le soutien d'écoles libres.

Séez. — Dernièrement au Grand-Séminaire de Séez, a eu lieu une retraite de pieux laïques, prêchée par le R. P. Ubald, des Frères Mineurs Capucins. Cette œuvre des retraites pour les catholiques, membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, directeurs et zélateurs des Cercles d'ouvriers, est le signe le plus certain qu'une renaissance chrétienne s'opère dans la meilleure portion de notre société. La Bretagne, la Vendée, plusieurs diocèses du Nord et du Midi de la France ont ouvert cette voie de sanctification ; nous y marchons à leur suite. Rien n'est bon pour l'homme religieux comme de venir retremper ses convictions dans la prière et dans la méditation des vérités éternelles. Plus les catholiques influents seront fervents et forts dans la foi, plus les œuvres de zèle et de régénération sociale auxquelles ils se consacrent seront fécondes en résultats.

La Salette. — Quoique l'on fasse circuler des bruits fâcheux et sans fondement au sujet de la prétendue fermeture de l'église de la Salette, les pèlerinages se succèdent avec rapidité. L'affluence des pèlerins est toujours très-grande et très-consolante. Avignon et Langres, la Bretagne et Paris ont déjà fourni cette année leur contingent. Le congrès des œuvres ouvrières catholiques, qui se tiendra à Grenoble, donnera certainement un beau pèlerinage pour le 19 septembre anniversaire de l'apparition.

Amettes. — La *Semaine religieuse* du diocèse d'Arras rend compte de la neuvaine des pèlerinages qui vient d'avoir lieu à Amettes, au

pays du bienheureux Benoit-Joseph Labre. Cette neuvaine a été admirablement suivie.

Orléans. — Le Sixième centenaire de l'invention de la statue et de la fondation du pèlerinage de Notre-Dame de Cléry sera célébré le 12 septembre, dimanche dans l'octave de la Nativité de la Saints-Vierge. Monseigneur Richard, coadjuteur du cardinal archevêque de Paris est annoncé comme devant officier. Dans une lettre pastorale, Monseigneur l'évêque d'Orléans convoque ses diocésains au pèlerinage du centenaire.

Paris. — Les maires des vingt arrondissements de Paris ont avisé les Frères et les Sœurs qui dirigent encore des écoles communales qu'ils auront à évacuer les locaux de la ville immédiatement après la distribution des prix. A la rentrée d'octobre, les enfants trouveront de nouveaux maîtres et de nouvelles maîtresses.

Un dernier scrupule excepte encore de cette laïcisation à outrance les établissements scolaires dus aux libéralités privées et fondés sous condition qu'ils seraient congréganistes.

La dernière journée de l'Aumônerie militaire.

Nous lisons dans le *Rosier de Marie :* Le samedi 31 juillet, M. l'aumônier de l'Ecole militaire de Paris, prévenu déjà dès la veille, dit sa dernière messe à la chapelle de l'Ecole. Les femmes de généraux et d'officiers y communièrent. Après la consommation des saintes espèces, le tabernacle fut laissé ouvert et la lampe éteinte, tout comme au Vendredi-Saint.

Le soir, avant la fermeture de la chapelle, il y eut encore grande affluence. M. l'aumônier, ne pouvant donner un salut, fit le Chemin de la Croix. Après cela, on pria pour toutes sortes de nécessités et même pour les persécuteurs de la religion.

Après la cérémonie, comme M. l'aumônier s'attardait à la sacristie pour y donner un libre cours à ses larmes, on alla le chercher. Les soldats, massés dans la cour, voulaient lui exprimer leurs généreux sentiments. Il fut porté, plutôt que conduit chez lui, par ces braves militaires tout en larmes.

Le lendemain, M. l'aumônier dit sa messe dans la chapelle souterraine de l'église paroissiale Saint-François-Xavier Elle se trouva remplie de soldats, parmi lesquels on remarquait un bon nombre d'officiers de cavalerie.

Oraison funèbre du Cardinal Pie. — S. Em. Mgr le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, a écrit à Mgr. Gay, évêque d'Anthédon, pour le complimenter sur son Oraison funèbre du cardinal Pie.

Voici un passage de sa touchante lettre :

« L'Eglise tout entière vous saura gré d'avoir buriné pour les siècles à venir, l'image de celui qui fut le digne successeur d'Hilaire, et dont la mort prématurée était regardée naguère comme un malheur public.

Sans doute, Monseigneur, les œuvres du Cardinal Pie font à sa mé-

moire une trop magnifique auréole pour que celle-ci puisse jamais être amoindrie, mais elles sont si éclatantes et si nombreuses que la difficulté était de les grouper, de manière à ce que chacune d'elles contribuât à l'harmonie de l'ensemble et que, de ces matériaux aussi riches que divers, sortît un monument qui fut digne du héros. C'est précisément ce que vous avez réalisé avec un incontestable succès. Grâce à vous, le dernier évêque Poitiers a déjà sa statue ; le bronze et le marbre reproduiront, je l'espère, sa physionomie ; l'histoire racontera sa glorieuse existence ; mais pour le saisir tout entier, comme en un cadre restreint, avec les proportions et les beautés qui lui sont propres, il faudra toujours recourir à votre travail. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 plaques de marbre. — Un cœur. — Une très-belle garniture d'autel, offerte par une personne qui se disposait à faire son second pèlerinage de Lourdes, et voulait, par l'hommage d'un long travail, s'attirer les bénédictions de la sainte Vierge.

Lampes.— 102 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 81 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 303.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 652.

Nombre de visites faites aux clochers : 290.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Août ont été consacrés 67 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— Nous avons vu dans le courant du mois d'août aux pieds de Notre-Dame de Chartres beaucoup de prêtres étrangers à notre diocèse, indépendamment de ceux qu'a signalés le précédent paragraphe. Un de ces ecclésiastiques venus isolément faisait un pèlerinage d'action de grâces ; comme témoignage, il a présenté à Notre-Dame une grande plaque de marbre portant une longue inscription latine.

— La procession dite du vœu de Louis XIII a eu lieu, le 15 août, dans les rues de la ville de Chartres, selon l'usage traditionnel. L'insigne relique de Notre-Dame de Chartres a porté les maternelles bénédictions au peuple chrétien qui s'inclinait sur son passage à travers la cité ; elle s'avançait escortée d'un nombreux clergé et des diverses confréries ; la musique des élèves des Frères ouvrait cette marche triomphale ; en entendant leurs joyeuses mélodies, nous demandions que la Vierge, reine de l'espérance, protégeât leur avenir. Oh ! oui, que Notre-Dame de Chartres continue au milieu de l'enfance et de la jeunesse l'exercice de sa mission toute spéciale

qui est d'enfanter et de garder Jésus dans les âmes ! Dans une cérémonie qui rappelle une consécration de la France à Marie, peut-on formuler une prière mieux appropriée aux circonstances que celle qui a pour objet l'éducation chrétienne ?... Au retour de la procession dans la cathédrale, nous avons eu un intéressant discours sur les rapports de la Sainte-Vierge avec l'Eglise, prononcé par le Père Gillot, prêtre de Sainte-Foy. Le salut a été chanté en musique comme l'avait été, le matin, la messe pontificale.

— Parmi les dévotions en usage à la cathédrale de Chartres, il en est une qui date de bien des siècles et que les personnes mondaines n'omettent pas plus que les meilleurs chrétiens ; c'est le baisement du Pilier de Notre-Dame. Pendant l'octave de l'Assomption, il y a indulgence plénière attachée à cette pratique, une fois en huit jours, moyennant les conditions ordinaires aux indulgences, bien entendu. Prêtres et fidèles ont montré de quel prix est à leurs yeux cette faveur spirituelle.

— La fête de Notre-Dame des Anges a, comme tous les ans, attiré les âmes pieuses à la chapelle franciscaine de la Crypte. Les visites pour gagner l'indulgence de la Portioncule se sont multipliées depuis l'heure des premières vêpres jusqu'au soir du 2 août dans des proportions étonnantes. Il y avait affluence aux excellents sermons du R. P. Gay suivis de la bénédiction du Saint-Sacrement.

— Le lundi, 16, vers huit heures du soir, débarquait à la gare de Chartres et se rendait à la cathédrale un groupe considérable de pèlerins appartenant au nord de la France. Nous les attendions à la crypte où, à leur arrivée, devait avoir lieu un salut du St-Sacrement. Après avoir ainsi offert leurs premiers hommages au Seigneur et à Notre-Dame, ils ont été prendre gîte : presque tous les hommes au séminaire, la plupart des dames à la Communauté du Saint-Cœur de Marie, quelques personnes en hôtel. Le lendemain, de grand matin, les pieux étrangers revenaient à la cathédrale et à l'église Sous-Terre pour y faire leurs dévotions ; il ne manquait pas d'autels à la disposition des prêtres. A 7 heures une messe commune réunit tout ce monde à l'autel principal de la crypte ; elle fut dite par le directeur du pèlerinage, M. l'abbé Graux, vicaire-général d'Arras. Monseigneur de Chartres vint bénir les pèlerins et leur adressa de bienveillantes paroles après la charmante allocution de M. Graux. Ensuite une procession s'organisa de Notre-Dame de Sous-Terre à Notre-Dame du Pilier, allant de la nef d'en bas à celle d'en haut par le passage du vieux clocher. Le chant des litanies exprimait la prière des pèlerins, pendant que leurs yeux ravis donnaient un dernier regard aux incomparables monuments. La Sainte-Châsse avait été exposée tout près de la colonne qui porte la Vierge noire ; on se rangea à l'entour en disant du cœur comme de la voix la douce mé-

lodie du *Salve Regina*. Ce fut la dernière invocation à Notre-Dame que les étrangers, représentant les diocèses d'Arras et de Cambrai, étaient venus saluer avec tant de bonheur. Ils la quittaient pour continuer leurs excursions de pèlerinage en Bretagne et en Normandie, ne devant rentrer dans le nord qu'après avoir visité le mont Saint-Michel, Sainte-Anne-d'Auray, Notre-Dame de la Délivrance et Notre-Dame de Bon-Secours.

— Le 16 août, à la cathédrale, l'Association de secours mutuels des Instituteurs a eu sa messe annuelle pour les membres défunts. Les autorités académiques et beaucoup d'instituteurs présents. M. l'abbé Robé, aumônier de l'Ecole normale, célébrant. Monseigneur a prononcé, à cette occasion, de bonnes et fortes paroles sur l'instruction chrétienne et les sollicitudes de l'Eglise pour la jeunesse.

— Le dimanche 22, les Frères des Ecoles Chrétiennes de Nogent-le-Rotrou ont inauguré, par une cérémonie de distribution des prix, leur grande maison nouvellement achetée pour l'école libre. Monseigneur qui était arrivé de Chartres depuis deux jours et avait présidé, dans la journée, les offices de la fête patronale de Saint-Laurent, honorait de sa présence, cette solennité exceptionnelle préparée par les Congréganistes et le comité qui le soutient. Sa Grandeur a fait entendre une allocution chaleureuse et sympathique en rapport avec les circonstances ; M. le baron de Lair, sur une invitation qui lui avait été adressée, a prononcé aussi un intéressant discours où il a mis en relief le mérite des disciples du Vénérable de la Salle et l'histoire de leurs longs services à Nogent. — La parole épiscopale et celle de M. Lair ont soulevé de vifs applaudissements ; l'auditoire était composé d'une foule compacte dans laquelle on distinguait beaucoup de prêtres et d'autres personnes appartenant à l'élite de la société Nogentaise. La musique de l'école Saint-Ferdinand de Chartres était venue prêter son concours à la fête.

— Le mardi 17, c'était un grand sujet d'édification dans le sanctuaire de N.-D. de Chartres que la vue des personnes, si nombreuses cette année, qui venaient recommander leur voyage de Lourdes Des ecclésiastiques, quelques religieuses, beaucoup d'autres fidèles se disposaient à prendre le train pour Voves où ils allaient, le soir, rejoindre le pèlerinage national parti de Paris ; et tous tenaient à réclamer, avant le départ, la protection de notre Vierge aux miracles. Le lendemain matin, à l'heure des premières messes pendant lesquelles ils étaient recommandés à la Crypte, le pèlerinage arrivait à Poitiers, la ville de Sainte-Radégonde. Quelle hospitalité admirable la cité poitevine avait préparée pour les 900 malades amenés par les Pères de l'Assomption et pour des milliers d'autres pèlerins ! Le séminaire et les communautés religieuses prêtèrent à l'envi leurs salles ; au seul couvent de Sainte-Croix, il y eut des

places de choix pour quatorze malades apportées sur des matelas. Et l'on vit l'immense foule des pieux étrangers faire de longues stations dans les églises de Saint-Pierre, de Sainte-Radégonde, de Saint-Martin, de Notre-Dame des Clefs. C'est dans cette dernière, on le sait, que se trouve le tombeau du cardinal; chaque pèlerin voulait prier auprès de la pierre sépulcrale; les diocésains de N.-D. de Chartres y tenaient tout particulièrement comme compatriotes de l'illustre défunt. A l'occasion de ce beau mouvement populaire, Monseigneur Gay a prononcé un nouveau panégyrique du cardinal; dans une existence comme celle de Monseigneur Pie, il y a pour l'éloge une matière inépuisable, surtout quand elle est traitée par un orateur comme Monseigneur d'Anthédon.

Le voyage de Poitiers à Lourdes s'est effectué très-heureusement. D'autres caravanes que celle de Paris se trouvèrent aux grottes Massabielle; il y en eût une du diocèse d'Arras, une des Vosges, etc... Dès le premier jour de résidence à Lourdes, on a compté plusieurs guérisons.

— La description qui a été faite de la cathédrale de Saïgon (Cochinchine), lors de son inauguration en avril 1880, a mis en relief des œuvres d'art toutes chartraines. Comme à la cathédrale de New-York en Amérique, comme en d'autres églises d'Orient, c'est notre peintre-verrier de Chartres, M. Lorin, qui avait été chargé de fournir les vitraux du nouveau monument de Saïgon. L'artiste a été très-heureux dans l'exécution de son travail; et cette église lointaine où vont prier nos missionnaires et des sœurs de Saint-Paul de Chartres, est enrichie de verrières représentant 23 grands personnages dans le clérestory, 21 petites scènes dans les chapelles absidales. De plus, M. Lorin a placé 3 grandes roses aux portails; 35 fenêtres mosaïques de différents dessins; 24 roses mosaïques (œil-de-bœuf) dans les nefs et les transsepts; 32 roses et fenêtres en vitrerie coloriée éclairant les escaliers et les sacristies.

La cathédrale, construite par M. Bourard, de Paris, est imposante par son architecture; la peinture sur verre lui a donné un nouvel ornement de grande valeur. Les Européens et les Annamites qui la visiteront, pourront une fois de plus admirer ce que produit le talent au service de la religion dans notre France catholique.

— *Nécrologie.*—Nous recommandons aux prières trois ecclésiastiques défunts: 1° M. l'abbé Bertin (Pierre-Louis), ancien curé de Blévy, décédé le 5 août à Verneuil (Eure), à l'âge de 80 ans; 2° M. l'abbé Baldet (Pierre-Louis), curé de Nonvilliers, décédé le 13 août à l'âge de 62 ans et demi; 3° M. l'abbé Goupil, sous-diacre, décédé pendant les vacances à la Bazoche-Gouet. Ce pieux séminariste, en se préparant à mourir, était heureux de penser qu'il s'était consacré au Seigneur par la réception des saints ordres. Il s'est éteint douce-

ment après un dernier sacrifice qui coûtait peu à sa foi si aimante. Le souvenir de ses bons exemples restera parmi ses chers condisciples comme une leçon précieuse. Que Dieu console sa famille !

— Fête de l'Adoration à la cathédrale, le jeudi 9 septembre. Prédicateur : le R. P. Gillot. — La fête de l'adoration au Carmel, 19 août, a été prêchée par M. l'abbé Pardos, vicaire de Saint-Aignan.

— *Nominations.* — M. l'abbé Doirat, ordonné en la dernière fête de saint Pierre et saint Paul, a été nommé curé de Jaudrais. — M. l'abbé Hays, ancien vicaire d'Authon, a été nommé curé de Villeau. — M. Donguy, précédemment à Sainte-Foy, est curé de Marville-Moutiers-Brûlé.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'étais dans une grande peine quand je vous écrivis au sujet de notre malade. En même temps que je vous demandais des prières, je faisais une promesse à la sainte Vierge. Nous sommes exaucés ; je tiens mon engagement. Oh ! gloire à N.-D. de Chartres !
(V. M. d'A., diocèse du Mans).

2. Dieu a daigné faire arriver à bien une affaire qui nous causait de vives inquiétudes. Nous avions demandé cette grâce par l'intercession de Notre-Dame de Chartres auprès de son saint Voile. (D. L. du H., diocèse de Rouen).

3. Une neuvaine de messes à Notre-Dame de Chartres, ce sera notre témoignage de reconnaissance pour une faveur temporelle qu'elle nous a obtenue. (M. J., du Mans).

4. L'année dernière j'avais demandé des prières pour une parente qui devait subir une opération dangereuse ; cette opération a eu plein succès. Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres !
(C. de D., diocèse de Versailles).

5. Me trouvant dans une situation fort difficile, victime des mensonges d'autrui, je n'avais plus à compter sur aucun secours humain. J'ai écrit à Chartres pour demander messe et neuvaine en l'honneur de Notre-Dame. La bonne Mère m'a prise en pitié et j'ai été complètement tirée de mon malheureux état. Merci à ma libératrice ! (V. S., de Chambéry).

6. Depuis longtemps les plus sérieux obstacles ne cessaient d'entraver ma vocation. A des espérances nombreuses, très-réelles et même certaines, humainement parlant, la plus complète déception avait toujours succédé. Enfant de N.-D. de Chartres, plus d'une fois cependant j'avais invoqué ma Mère ! vaines prières !.. De longs mois se passèrent dans une pénible alternative, mais sans découragement de ma part. La Vierge qui, d'une main, me châtiait en m'humiliant par l'épreuve, de l'autre daignait me soutenir à mon insu et comme malgré moi. Bénie en soyez-vous, ô Notre-Dame !

Bénie soyez-vous aussi et surtout de m'avoir aujourd'hui rendu l'entière liberté de la vocation par l'aplanissement de toutes les difficultés ! (A. F. L. M., diocèse d'Orléans).

7. L'affaire qui nous avait causé tant d'inquiétudes s'est terminée par l'arrangement désiré, la paix s'est rétablie entre les parties adverses ; il nous reste à témoigner notre reconnaissance à Notre-Dame de Chartres et aux saintes âmes du Purgatoire que nous avions intéressées à notre cause en priant pour elles et en faisant une promesse à leur avantage. Nous demandons une neuvaine d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres.

(R. R. à S., diocèse de Saint-Claude).

8. Notre-Dame de Chartres s'est montrée encore une fois notre santé dans les maladies et ravissant à la mort ses victimes. Au milieu de notre neuvaine, notre pauvre père a ressenti un mieux si subit et si prononcé, qu'aujourd'hui tout danger semble avoir disparu et que le médecin lui-même nous a manifesté son étonnement. Mais pour nous il n'y a point eu de surprise, car ce n'est pas la première fois que notre Mère nous montre sa puissance et sa bonté. Seulement cette nouvelle grâce sera un puissant motif de l'aimer plus encore et de travailler pour sa gloire.

(P. F. d'I., diocèse de Chartres).

Deux religieuses de Saint-Paul de Chartres.

Nous avons recueilli dernièrement dans les journaux deux nouveaux témoignages rendus à l'honneur de congréganistes chartraines; c'étaient des notes nécrologiques sur des sœurs de Saint-Paul ; ces notes empruntent à certaines circonstances un intérêt trop spécial pour que nous négligions de les transcrire.

Dans l'une il s'agit de sœur Louis-Joseph, décédée jeune encore dans le parfait exercice des vertus de son état.

Marie Lefèvre (c'était son nom dans le monde) originaire de Viabon, au diocèse de Chartres, était entrée à la communauté des sœurs de Saint-Paul, en 1865 ; novice, elle fit l'école à Soisy-sous-Montmorency ; professe, elle rempli durant treize ans les fonctions d'institutrice à La Norville, où elle vient de mourir dans sa trente-septième année ; elle avait conquis le respect et l'estime de tous.

La lettre suivante, écrite par un des magistrats les plus distingués, fait sentir la perte éprouvée par la paroisse de La Norville et par ceux qui, de près ou de loin, ont eu l'avantage de connaître cette digne religieuse :

« Monsieur le Curé,

« J'ai le regret de ne pouvoir me joindre à mes collègues du Conseil municipal pour assister aux obsèques de la sœur Louis

Joseph. Un devoir supérieur à ma volonté me contraint à me rendre à Paris à l'heure même où vous accompagnerez, jusqu'à sa dernière demeure, la sainte femme dont la vie et la mort ont édifié notre commune. Douce, charitable, bienveillante, elle était connue et aimée de tous. Pendant treize années, elle a mis au service de notre population les dons précieux qu'elle avait reçus de la Providence, et il n'est pas un seul habitant qui ne puisse célébrer ses vertus. Son dévouement, son tact exquis et même sa douce figure qui reflétait une âme pure et prête au sacrifice, consolaient les malheureux et rassuraient les faibles. Elle unissait aux qualités d'un cœur généreux une intelligence supérieure aux modestes fonctions qu'elle remplissait avec un dévouement absolu. J'aurais voulu, Monsieur le Curé rendre témoignage a cette femme de bien dont la vie a été consacrée à l'acocmplissement de ses devoirs et qui meurt, comme elle a vécu, dévouée à Dieu et à son pays. Elle a suivi des traditions qui nous sont chères.

« Plusieurs générations se sont succédé depuis le jour où une pieuse fondation a amené dans notre commune les sœurs qui se consacrent au soin des malades et à l'instruction des enfants. Jeunes ou vieux, pauvres ou riches, nous avons vu ces saintes femmes à l'œuvre, infatigables, passionnées pour le bien, modestes, étonnées d'être louées.

« Le souvenir de la sœur Louis-Joseph restera vivant parmi nous et nous conserverons, gravée dans notre cœur, l'image de celle qui était l'honneur de notre commune et qui a voulu, jusqu'à son dernier jour, se sacrifier pour les jeunes âmes qui lui étaient confiées.

« Agréez, etc. « FOURCHY, »

Ancien avocat général à la Cour d'appel de Paris ;
Vice-Président de la délégation pour les écoles primaires du canton d'Arpajon.

— D'autre part, la *Semaine du fidele* publiait, il y a plusieurs mois, une lettre de M. l'abbé Oury, aumônier de marine ; elle contient un gracieux paragraphe sur une autre religieuse d'origine chinoise, qui vint jadis se former à la vie de communauté sous l'œil de Notre-Dame de Chartres et qui a terminé trop tôt sa sainte carrière au milieu de nos sœurs chartraines de l'asile d'Hong-Kong. M. l'abbé Oury, après un éloge de l'établissement que nous venons de citer, continue ainsi :

« Une des plus belles fleurs de ce partèrre, spécialement chéri de Dieu, fut la sœur *Marie-Benjamin.* — Amenée de l'intérieur, et confiée au couvent français, à l'âge de douze ans, par le R. Père Dupont, mort depuis évêque de Siam, la pauvrette donna, dès le début, tous les signes de la prédestination. Pieuse, humble, douce, bonne avec tous, elle étonnait par ses vertus une maison qui a l'ha-

bitude de les pratiquer toutes : aussi devint-il évident bientôt que cette âme était faite pour autre chose que pour la vie commune du siècle. De fait, elle ne tarda pas à manifester le désir qu'elle avait de se consacrer au service de son pays, dans la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Après son noviciat, fait en France, elle revint à Hong-Kong se mettre sous la direction, comme religieuse cette fois, de ses anciennes maîtresses, n'ayant d'autre ambition que d'égaler leur zèle et de plaire à Dieu. Pendant plusieurs annés elle fit le bien ; mais soit que cette petite violette de l'Eglise de Chine eût souffert de son voyage en Europe, soit qu'elle eût besoin d'un air plus pur que l'air de ce monde, elle ne tarda pas à languir : puis elle tomba. Ni les caresses, ni les soins de ses compagnes ne la purent relever : « *Ne demandez rien à Dieu pour moi*, leur disait-elle souvent, *si ce n'est patience et résignation.* » Les derniers instants de la pieuse Sœur Marie-Benjamin furent, comme le reste de sa vie, embaumés d'un délicieux parfum, et quand, au commencement de cette année, elle fut transplantée de cette misérable terre dans la terre des élus, ses compagnes et ses enfants bénirent le Dieu qui donne aux petits des oiseaux la pâture et aux fleurs leur épanouissement. »

BIBLIOGRAPHIE

Oraison funèbre de Son Éminence Louis-François-Désiré-Édouard Pie, évêque de Poitiers, cardinal de la sainte Eglise romaine, prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers le 7 juillet 1880, par Mgr Charles-Louis Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire de Son Eminence. 1 vol. in-8°. — Prix : 1 fr. chez H. Oudin frères, Poitiers, rue de l'Eperon ; à Paris, rue Bonaparte, 51.

— **PORTRAIT DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE**, gravé au burin par F. Gaillard, auteur des portraits de Pie IX et du comte de Chambord. — Epreuves ordinaires : 2 fr. 50. — Epreuves sur papier de Chine : 5 fr. 50. — Adresser la demande à M. Durand-Pie, librairie religieuse, 12, cloître Notre-Dame, Chartres.

— Nous apprenons que **M. F. Levé**, rédacteur en chef du journal *Le Monde*, vient d'acheter l'ancienne imprimerie Jules Leclère, établie rue Cassette, 17, et qu'il se dispose à y transférer l'impression, la rédaction et les bureaux du *Monde*.

SEPTEMBRE 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois
DE SEPTEMBRE 1880.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un Crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er septembre, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

2, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scapulaire rouge. ; 3° pour la Conf. du Sacré-Cœur.

4, samedi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom. au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste Vierge. — (j. au ch.).

5, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scapul. bl.; 3° pour le rosaire; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.
6, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Ind. pl. pour l'Archiconfrérie du S. Cœur de Marie.
8, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du S. C.; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph; 4° pour le scap. du Carmel et le scap. bleu; 5° p. l'Archic. de N.-D. Sous-Terre, moyennant visite; 6° pour les posses. d'objets indulg.; 7° pour la récitation quotid. des litanies de la Ste Vierge.
9, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Apostolat de la Prière (j. au ch.).
10, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).
11, samedi. — Indulg. plen.: 1° pour les Tert. Fr,; 2° pl. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 4 septembre).
12, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le rosaire; 3° pour l'Archic. du St C. de Marie (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)
14, mardi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. bleu; 2° pour la récitation quotidienne de la prière: *Angele Dei.* (j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scapul. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
16, jeudi. — Ind. plén. p. la Confr. du Sacré-Cœur (j. au ch.).
17, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom. au scap. bleu (comme au 4 sept.).
19 dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
20, lundi. — Ind. plén.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récit. quotid. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
21, mardi. — Indul. pl.: 1° pour l'Archic. de St Joseph; 2° pour les possess. d'objets indulg.
22, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
23, jeudi. — Indul. plén. pour la récitat. quotidienne de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.
25, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 4 sept.).
26, dimanche — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quotid. du chapelet brigitté. (j. au ch.)
27, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 3° pour la récit. du chap. de l'Imm.-Concept. (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl.: 1° pour la récitat. quotid. du *Memorare.*; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. bl. et du Carmel.
30, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de l'*Angelus* et de la prière: *Doux Cœur de Marie.* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits:
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1879-1880.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième.— 1er prix : Alfred Charpentier, de St-Arnoult-des-Bois.— 2e prix : Joseph Pérot, de Viabon.

Cinquième.— 1er prix : Léon Potdevin, de Beurey, diocèse de Verdun. — 2e prix : Auguste Fournier, de la Grande-Loye, diocèse de St-Claude. — Accessit : Joseph Redaud, de Voise.

Sixième. — 1er prix : Alexandre Paillard, de Marnes-la-Coquette, diocèse de Versailles. — 2e prix : Maurice Lasnier, de Chartres. — 1er accessit : Charles Lemarinier, de Chartres.

Septième. — 1er prix : Albert Augereau, de Marboué. — 2e prix : Antoine Debut, de St-Jean-de-Rebervilliers. — 1er accessit : Adolphe Guillet, de Paris. — 2e accessit : Ulysse Hetté, de Varize.

Huitième. — 1er prix : Jean Loubet, de Chartres. — 2e prix : Jules Galice, de Paris. — 1er accessit : Alexis Cizel, de Paris.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE.

Quatrième. — 1er prix : Eugène Lempereur, de Jonville, diocèse de Verdun. — 2e prix : François Cousin, de Paris.

Cinquième. — 1er prix : Joseph Redaud, 2 fois nommé. — 2e prix : Léon Potdevin, 2 fois nommé. — Accessit : Auguste Jacoutot, de Montenoi, diocèse de Besançon.

Sixième. — 1er prix : Charles Aubert, de Belhomert. — 2e prix : Alexandre Paillard, 2 fois nommé. — Accessit : Stanislas Varoqueaux, de St-Denis-des-Puits.

Septième. — 1er prix : Victor Gouhier, de Nogent-le-Rotrou. — 2e prix : Paul Daret, de Voglans, diocèse de Chambéry. — 1er Accessit : Adolphe Guillet, 2 fois nom. — 2e accessit : Antoine Debut, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Paul Bruère, de Rouvray-St-Florentin. — 2e prix : Auguste Martial, de St-Brice-s.-Foret, diocèse de Versailles. — Accessit : Jules Galice, 2 fois nommé.

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er prix : François Cousin, 2 fois nommé. — 2e prix : Joseph Sonntag, de Chartres.

Cinquième. — 1er prix : Henri Alary, de Chartres. — 2e prix : Auguste Jacoutot, 2 fois nommé. — Accessit : Léon Potdevin, 3 f. n.

Sixième. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 2 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Paillard, 3 fois n. — Accessit ex æquo : Constant Briard, de Dompierre-aux-Bois, diocèse de Verdun ; Henri Doyen, de Coulonges, diocèse de Soissons.

Septième. — 1er prix : Adolphe Guillet, 3 fois nommé. — 2e prix : Albert Augereau, 2 fois nommé. — 1er accessit : Marie Badufle, de Rouvray-St-Florentin. — 2e accessit : Paul Daret, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Louis Bourguet, de Coudray-au-Perche. — 2e prix : Paul Bruère, 2 fois nommé. — Accessit : Auguste Martial, 2 fois nommé.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Eugène Boulay, de Nogent-le-Rotrou. — 2e prix : Alfred Charpentier, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Joseph Redaud, 3 fois nommé. — 2e prix : Léon Potdevin, 4 fois nommé. — Accessit : Henri Alary, 2 f. nommé.

Sixième. — 1er prix : Charles Lemarinier, 2 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Paillard, 4 fois n. — Accessit : Charles Aubert, 2 f. n.

Septième. — 1er prix : Albert Augereau, 3 fois nommé. — 2e prix : Lucien Bothéreau, de St-Mars-de-Réno, diocèse de Séez. — 1er accessit : Charles Villeneuve, de St-Arnoult-des-Bois. — 2e accessit : Paul Daret, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Louis Bourguet, 2 fois nommé. — 2e prix : Jean Loubet, 2 fois nommé. — Accessit : Jules Galice, 3 fois nommé.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Alfred Charpentier, 3 fois nommé.— 2e prix : François Cousin, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Léon Potdevin, 5 fois nommé. — 2e prix : Auguste Jacoutot, 3 fois nommé. — Accessit : Joseph Redaud, 4 f. n.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er prix : François Cousin, 4 fois nommé. — 2e prix : Joseph Pérot, 2 fois nommé.

THÈME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Alfred Charpentier, 4 fois nommé. — 2e prix : Joseph Sonntag, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Alexandre Blanche, de Coudray-au-Perche. — 2e prix : Joseph Redaud, 5 fois nommé. — Accessit : Auguste Jacoutot, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 3 fois nommé. — 2e prix : Narcisse Lacroix, de Senonches. — Accessit : Alexandre Paillard, 5 fois nommé.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : François Cousin, 5 fois nommé. — 2e prix : Alfred Charpentier, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Joseph Redaud, 6 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Blanche, 2 fois n. — Accessit : Léon Potdevin, 6 f. nommé.

Sixième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 6 fois nommé. — 2e prix : Henri Billault, de Rennes, — Accessit ex æquo : Charles Lemarinier, 3 fois nommé ; Narcisse Lacroix, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Albert Augereau, 4 fois nommé. — 2e prix : François Ropars, de Lambezelec, diocèse de Quimper. — 1er accessit : Paul Daret, 4 fois nommé. — 2e accessit : Marie Badufle, 2 fois n.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Alfred Charpentier, 6 fois nommé. — 2e prix : Eugène Boulay, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Joseph Redaud, 7 fois n. — 2e prix : Léon Potdevin, 7 fois n. — Accessit : Léon Moraine, de Bailleau-le-Pin.

Sixième.— 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 4 fois nommé.— 2e prix : Camille Michelot, de Beurey, diocèse de Verdun. — Accessit : Alexandre Paillard, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Ernest Salmon, de Villars. — 2e prix : Antoine Debut, 3 fois nommé. — 1er accessit : Henri Benoist, de la Ferté-Bernard. — 2e accessit ex æquo : François Ropars, 2 fois nommé; Marie Badufle, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Jules Galice, 4 fois nommé. — 2e prix : Paul Bruère, 3 fois nommé. — Accessit : Augustin Galerne, de Châteaudun.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Jacoutot, 5 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 8 fois nommé. — Accessit : Léon Moraine, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 5 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 3 fois n. — Accessit : Alexandre Paillard, 8 fois n.

Septième. — 1er prix : Henri Benoist, 2 fois nommé. — 2e prix : Victor Gouhier, 2 fois nommé. — 1er accessit : Albert Augereau, 5 fois nommé. — 2e accessit : Paul Daret, 5 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Stanislas Varoqueanx, 6 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 4 fois nommé. — Accessit : Narcisse Lacroix, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Ernest Salmon, 2 fois nommé. — 2e prix : Ulysse Hetté, 2 fois nommé. — 1er accessit : Marie Badufle, 4 fois nommé, — 2e accessit : Henri Benoist, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Paul Bruère, 4 fois nommé. — 2e prix : Charles Cloarec, de Lambezelec, diocèse de Quimper. — Accessit : Jules Galice, 5 fois nommé.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Pérot, 3 fois nommé. — 2e prix : Eugène Boulay, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Léon Potdevin, 8 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 9 fois nommé. — Accessit : Joseph Parant, de Dompierre-aux-Bois, diocèse de Verdun.

Sixième. — 1er prix : Charles Aubert, 5 fois nommé. — 2e prix : Albert Margat, de Maule, diocèse de Versailles. — Accessit : Narcisse Lacroix, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Paul Daret, 6 fois nommé. — 2e prix : Albert Augereau, 6 fois nommé. — 1er accessit : Victor Gouhier, 3 fois nommé. 2e accessit : Antoine Debut, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Jules Galice, 6 fois nommé, — 2e prix : Jean Loubet, 3 fois nommé, — Accessit : Alexis Cizel, 2 fois nommé.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Pérot, 4 fois nommé. — 2e prix : Alfred Charpentier, 7 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Jacoutot, 6 fois nommé. — 2e prix : Auguste Fournier, 2 fois n. — Accessit : Joseph Redaud, 10 f. n.

Sixième. — 1er prix : Narcisse Lacroix, 5 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 6 fois nommé. — Accessit : Alexandre Paillard, 9 f. n.

Septième. — 1er prix : Victor Gouhier, 4 fois nommé. — 2e prix : Antoine Debut, 5 fois nommé. — 1er accessit ex æquo : Ulysse Hetté, 3 fois nommé; Ernest Salmon, 3 fois nommé. — 2e accessit : Henri Benoist, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Jules Galice, 7 fois nommé. — 2e prix : Paul Bruère, 5 fois nommé. — Accessit : Louis Bourguet, 3 fois nom

ARITHMÉTIQUE.

1er *Cours.* — 1er prix : Alfred Charpentier, 8 fois nommé. — 2e prix : Eugène Boulay, 4 fois nommé. — Accessit : Auguste Fournier, 3 f. n.

2e *Cours.* — 1er prix : Léon Potdevin, 9 fois nommé. — 2e prix : Albert Augereau, 7 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Parant, 2 fois nommé. — 2e accessit : Fréjus Tafforeau, de la Ferté-Villeneuil. — 3e accessit : Georges Loiseau, de Mainvilliers.

3e *Cours.* — 1er prix : Auguste Jouannet, des Mesnus, diocèse de Séez. — 2e prix : Marie Badufle, 5 fois nommé. — 1er accessit : Constant Briard, 2 fois nommé. — 2e accessit : Ernest Salmon, 4 fois nommé.

4e *Cours.* — 1er Prix : Stanislas Varoqueaux, 7 fois nommé. — 2e prix : Raphaël Lhermitte, de St-Eliph. — 1er accessit : Louis Bourguet, 4 fois nommé. — 2e accessit : Charles Villeneuve, 2 fois nommé.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Pérot, 5 fois nommé. — 2e prix : Camille Masson, de Chartres.

Cinquième. — 1er prix ex æquo : Joseph Redaud, 11 fois nommé ; Léon Potdevin, 9 fois nommé. — 2e prix : Auguste Jacoutot, 7 fois n. — Accessit : Joseph Parant, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix ex æquo : Charles Aubert, 7 fois nommé. Alexandre Paillard, 10 fois n. — 2e prix : Camille Michelot, 2 fois n. — Accessit : Stanislas Varoqueaux, 8 fois nommé.

Septième. — 1er prix : François Ropars, 3 fois nommé. — 2e prix : Albert Augereau, 8 fois nommé. — 1er accessit ex æquo : Raphaël Lhermitte, 2 fois nommé ; Victor Gouhier, 5 fois nommé. — 2e accessit : Antoine Debut, 6 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Paul Bruère, 6 fois nommé, — 2e prix : Jules Galice, 8 fois nommé. — Accessit : Charles Cloarec, 2 fois nommé.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Adolphe Guillet, 4 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Marcel Gautier, de Verneuil ; Paul Daret, 7 fois nommé. — Accessit ex æquo : Georges Gobillon, de Chartres ; Philippe Arnoult, de Denain, diocèse de Cambrai.

Alto. — Prix : Amédée Lemaire, de Sandarville. — Accessit : Emile, Vallée, de Margon.

Plain-chant. — Prix : Joseph Pérot, 6 fois nommé ; Joseph Parant 4 fois nommé ; Alexandre Paillard, 11 fois nommé ; Charles Villeneuve 3 fois nommé. — Accessit : Auguste Romet, de St-Germain-la-Coudre, diocèse de Séez ; Henri Doyen, 2 fois n. ; Abel Lafosse de Chartres.

Piano. — 1re division. — Prix : François Cousin, 6 fois nommé.
2e division. — Prix : Stanislas Varoqueaux, 9 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS.

Cinquième. — Joseph Parant, pour 3 access. ; Joseph Redaud, pour 3.

Sixième. — Alexandre Paillard, pour 4 accès. ; Narcisse Lacroix, pour 3.

Septième. — Marie Badufle, pour 4 accessits ; Paul Daret, pour 3 ; Henri Benoist, pour 3 ; Antoine Debut, pour 3.

Huitième. — Jules Galice, pour 3 accessits.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE
10e NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LE VICOMTE ARMAND DE MELUN (1).

Le vicomte de Melun était issu d'une noble famille. Evêques, archevêques, connétables de provinces, grands chambellans, maréchaux, gouverneurs de places, lieutenants généraux, partout on trouve ses aïeux au service de la France.

Au milieu de cette pléiade de remarquables personnages rayonne une gloire modeste dont le vicomte Armand fit ressortir l'incomparable grandeur dans son émouvante histoire de Mademoiselle *de Melun*. Lui-même devait ajouter une illustration contemporaine à celle de ses ancêtres.

Doué d'une vive intelligence, d'une âme élevée, d'un cœur généreux, l'homme éminent dont nous esquissons la vie, avait une gaîté qui donnait d'autant plus de charmes à ses relations qu'elle provenait d'une bienveillance universelle, d'un véritable esprit de modération et de condescendance et d'un *optimisme* qui lui faisait envisager les choses de la vie, les événements qui la traversent, les actes qui s'y rattachent du côté le plus avantageux. Cette disposition tout heureuse qu'elle fut lui procura bien quelques mécomptes, mais elle l'aidait en même temps à les supporter et à les rendre moins amers.

M. de Melun fit des brillantes classes auxquelles il donna pour complément l'étude du Droit. Les agitations de la politique qui, sous le règne de Charles X, étaient devenues une fièvre chronique

(1) D'après sa remarquable biographie écrite par l'abbé Baunard, le futur historien de son Éminence le cardinal Pie. — Poussielgue, éditeur, Paris.

pour bien des esprits, ne lui furent pas étrangères. Bien placé dans le grand monde, il en fréquenta les plaisirs ; l'action providentielle d'un prêtre selon le cœur de Dieu vint heureusement pour lui en neutraliser les dangers. L'abbé duc de Rohan, recevait chez lui une société d'élite composée d'hommes distingués et de jeunes gens bien élevés, tous d'opinions essentiellement religieuses et monarchiques : c'est dans ce milieu si bien fait pour plaire à M. de Melun qu'il trouva ce qui lui avait manqué jusqu'alors, le *modérateur* dont il avait besoin pour ne pas se laisser emporter à cette effervescence de jeunesse dont il n'avait pas jusqu'alors pressenti tous les périls.

Armand de Melun se destinait à la carrière diplomatique, mais la révolution de 1830 vint briser cet avenir qui s'ouvrait devant lui entouré d'un prestige séduisant.

Dieu, qui avait des vues sur cette âme ardente et généreuse, lui ménagea des circonstances qui l'amenèrent au double apostolat de la Vérité et de la Charité. Deux femmes dont les noms se rencontrent si souvent dans cette seconde période de l'existence de M. de Melun, la comtesse Swetchine et la sœur Rosalie, l'initièrent à cette vie de dévouement, qui devait être la sienne jusqu'à son dernier soupir, par leurs paroles, leurs sages conseils et cette force attractive de l'exemple à laquelle il est si facile et si doux de se laisser aller.

Sans doute le cabinet de l'illustre étrangère et le petit parloir de la simple fille de Saint-Vincent, ne présentaient pas le même aspect. Le premier était meublé avec goût et renfermait une bibliothèque des mieux choisies, tandis que l'humble parloir de la rue de l'Epée-de-Bois n'offrait au regard que quelques chaises de paille, une pauvre petite table de bois, et en hiver un mauvais poêle de fonte. Mais l'esprit du christianisme se retrouvait dans toute sa sublime unité dans ces deux demeures situées, l'une dans le riche faubourg Saint-Germain, l'autre dans le faubourg Saint-Marceau, habité en grande partie par ce pauvre peuple d'ouvriers que quelques jours de maladie suffisent pour réduire à la plus profonde misère. M. de Melun fut associé à presque toutes les œuvres de la sœur Rosalie. Il en a fait l'historique dans la belle biographie de la chère

sœur. Mais l'auréole de la persécution qui les environne de nos jours leur donne un éclat de plus.

Il est temps maintenant d'énumérer les institutions charitables qui durent à M. de Melun soit leur fondation immédiate, soit surtout un concours efficace au milieu de leurs épreuves et du mouvement ascensionnel qu'elles recevaient de ses efforts auxquels venaient s'adjoindre ceux de nombreux auxiliaires; car il ne faut pas oublier que dans les œuvres dues au bienfait de l'association, souvent d'humbles et obscurs agents leur rendent les plus éminents services; mais il faut toujours qu'il y ait une direction donnée d'un peu haut qui sache conduire, organiser ces moyens d'action, afin qu'ils concourent tous, sans se heurter, au développement et au soutien de l'entreprise commune.

Voilà pourquoi nous parlerons spécialement de M. de Melun en rappelant les principales œuvres dont il s'occupa, sans vouloir pour cela enlever à ceux dont nous tairons les noms, l'honneur de tout le bien qu'ils ont fait avec lui et dont ils ont pu même avoir parfois l'heureuse initiative.

M. de Melun aimait beaucoup le pauvre, et le visiter dans sa demeure était une consolation pour son cœur; mais il aimait surtout l'enfant déshérité de la fortune; aussi *la société des amis de l'enfance* qui avait été fondée en 1828, sur les bases les plus modestes, par un pauvre petit libraire du quai des Augustins, trouva-t-elle en lui un zélé protecteur. Grâce à son active propagande, chaque année augmentant le nombre des orphelins recueillis par l'œuvre, il fallut songer à les répartir entre diverses maisons; c'est dans cette circonstance qu'il se trouva en rapport avec l'établissement de Saint-Nicolas où le bon abbé de Bervanger recevait des enfants pauvres, sans parents, sans moyens d'existence, pour leur faire apprendre un état : la pensée était excellente; mais l'argent manquait pour lui donner de l'extension et de la durée. — Cependant le digne abbé faisait bâtir, ce qui ne remplissait pas la caisse... M. de Melun vint à son secours et ne se lassa pas de le soutenir jusqu'au jour où il lui rendit le suprême service de lui faire résigner *Saint-Nicolas* aux mains de l'archevêque de Paris qui le confia aux Frères des écoles chrétiennes. Cette œuvre,

entre leurs mains est devenue si prospère, qu'elle a maintenant trois maisons : le nombre total des enfants était en 1879 de 2391 : à Igny (Seine-et-Oise), on les occupe spécialement aux travaux agricoles.

L'œuvre des pauvres malades, fondée au XVII[e] siècle par Saint-Vincent-de-Paul, avait sombré comme tant d'autres dans le naufrage de la révolution. Une pieuse chrétienne, la vicomtesse Levavasseur, eut la pensée de la relever. Le concours de M. de Melun et du comte de L***, qui avait devancé celui-ci dans la carrière de la charité, vinrent en aide à son grand courage, et en 1840, l'œuvre des pauvres malades était adoptée dans un grand nombre de paroisses de Paris ; elle est établie maintenant non-seulement en France, mais encore dans plusieurs contrées de l'Europe et du Nouveau Monde.

Cependant malgré les sympathies de M. de Melun pour les pauvres malades, une autre classe de malheureux lui inspirait aussi une tendre compassion ; c'était le pauvre honteux : « Aucune misère, » « écrivait-il, » n'est plus digne d'intérêt. « Précipité d'une extrémité à l'autre de l'échelle sociale, le pauvre » honteux se trouve désarmé contre le sort... Il ne peut aborder » le bureau de bienfaisance, où son inscription imprimerait à » son nom le stigmate de l'indigence, et n'ose pas ouvrir ses » portes à la sœur de charité parce que cet ange de la terre » qu'on ne voit jamais que là où se cache une misère, dénon- » cerait son dénuement par sa présence. » Pour tendre une planche de salut à ces naufragés de la fortune, une société s'était formée ; elle portait le nom si chrétien et si doux de *la Miséricorde*. M. de Melun en resta le secrétaire jusqu'à la fin de ses jours. Plus d'une fois il fut victime d'une trop grande crédulité et d'une émotion qu'il ne cherchait pas à déguiser. Mais instruit à ses dépens il profita de son expérience pour indiquer dans ses rapports sur l'œuvre, les caractères souvent à peine perceptibles qui distinguent le vrai malheur de ce qui n'en est que le masque et la contrefaçon. Seul de tous les membres de l'œuvre, il recevait chez lui toutes ces indigences voilées par les mains de la charité, et la plupart de ses journées commençaient, pendant nombre d'années, par deux ou trois heures d'audience

qu'il leur donnait régulièrement. M. de Melun dépassait parfcis les ressources de l'œuvre, afin d'empêcher des saisies : pour payer un loyer ; prémunir d'une ruine totale d'honnêtes négociants ; mais la Providence, cette banque divine qui n'est jamais prise au dépourvu, se mêlait aussi des recouvrements. Un jour entre autres, voici venir un pauvre maître de pension resté sans ressources par suite de la maladie de sa femme et de ses enfants, à la veille de se voir chassé de son logement, et demandant qu'on paye pour lui un fatal billet à ordre... Impossible de disposer en ce moment du moindre crédit en sa faveur. M. de Melun le quitte l'âme triste, mais voilà qu'en rentrant chez lui il trouve une lettre sans signature contenant un billet de 500 fr. avec cette seule indication : « pour sauver une famille de pauvres honteux, en lui demandant ses prières pour deux enfants malades. »

Inutile de dire à quelle adresse le billet fut envoyé.

M. de Melun, comme nous avons pu l'entrevoir, avait compris la faiblesse et l'impuissance de l'individualisme pour faire le bien; aussi leur opposa-t-il dans ce qui constitue *l'institution, l'organisation et l'association*, trois leviers puissants dont il se servit avec une intelligence et un zèle sans pareils. Sa plume si bien dirigée par son esprit et par son cœur le servait merveilleusement. Pour réaliser cette *synthèse* des œuvres qu'il cherchait, après avoir longtemps rêvé sans fruit celle des sciences, il fonda en 1842 le comité général des œuvres où toutes les formes de la charité étaient représentées et se prêtaient un mutuel appui ; les moyens d'exécution de cette importante institution avaient été facilités un an à l'avance par la publication de son *manuel de toutes les institutions et œuvres de charité.*

« Ce petit livre, » écrivait la princesse de Craon, « est le cadre complet de l'armée pacifique dans laquelle nous souhaitons ranger sous la même bannière tous les amis du pauvre. » M. de Melun voyait en outre, « dans la nomenclature d'insti-
« tutions nées presque toutes de l'influence du christianisme
« et sous l'inspiration de l'Evangile, le témoignage le plus élo-
« quent, dans sa concision, en faveur des croyances et des doc-
« trines aujourd'hui si calomniées et si combattues, et une

« réponse victorieuse à ceux qui seraient tentés de désespérer « de notre temps et de notre pays... »

Il faut avouer qu'à l'heure où nous reproduisons ces lignes, la *Tentation*, dont parle le panégyriste si convaincu de la charité, est passée dans beaucoup d'esprits à l'état chronique; néanmoins, il faut bien se dire, pour relever son courage et raviver ses espérances, qu'il y a des gages de salut pour un pays dans les sacrifices que s'imposent, au nom du DIEU-AMOUR, tant de nobles cœurs, tant de saintes âmes, pour prévenir le complet naufrage dont un si grand nombre d'œuvres utiles et si *chrétiennement humanitaires* sont menacées.

M. de Melun, par suite de toutes ses relations et de ses continuels labeurs pour connaître l'état du pauvre et les meilleurs moyens de le soulager, était sans cesse consulté par maintes personnes qui voulaient échapper ainsi à l'ennui d'être dupes. La reine Marie-Amélie elle-même voulait avoir son avis sur les pétitions qui lui étaient envoyées avant d'y répondre. Du reste, « servir la charité sous tous les gouvernements, les faire servir » eux-mêmes au règne de la charité, mais ne s'en servir jamais » dans un intérêt propre, conservant ainsi, avec la fidélité à sa » mission et à ses convictions, la fidélité à sa dignité et à son » indépendance, » telle fut la règle de conduite invariable de M. de Melun.

Cette année 1842 où nous avons vu l'éclosion du comité général des œuvres, vit aussi naître celle qui fut la principale occupation et affection de son existence, — *le patronage des apprentis*. — Nous en parlerons, avec quelques détails, dans notre prochain numéro.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Lettre de Monseigneur COUILLIÉ, évêque d'Orléans (SUITE).

« Mais votre rôle se bornera-t-il à discerner les enfants marqués du signe de Dieu et à les présenter au Séminaire, pour les abandonner ensuite entièrement à la nouvelle direction qui leur est donnée? Vous ne sauriez le croire, Messieurs. D'ailleurs, l'attention que vous donnez à la recherche de ces jeunes enfants, les sacrifices que plusieurs d'entre vous s'imposent pour le commencement de leur édu-

cation et l'intérêt tout paternel qu'ils y prennent dans la suite, me prouvent assez que vous comprenez autrement votre devoir. Laissez-moi donc simplement vous rappeler dans quelle mesure vous devez prendre part à l'éducation de vos jeunes protégés, depuis le jour où vous les discernez, jusqu'au jour béni où votre zèle sera couronné et votre œuvre achevée par leur élévation au sacerdoce.

Je l'ai déjà dit plus haut, les germes de la vocation sainte reposent dans le cœur de l'enfant dès sa naissance. Dieu les y a déposés en le créant et ils y demeurent cachés jusqu'à ce qu'ils éveillent l'attention de parents chrétiens, la conscience de l'enfant et surtout la vigilance du prêtre ; ils attendent là qu'un œil expérimenté les discerne et qu'une main délicate vienne les cultiver. Ils se développeront donc d'autant plus vite, deviendront d'autant plus forts et porteront d'autant plus de fruits, qu'ils recevront dans un âge plus tendre la première culture dont ils ont besoin. Il importe donc, Messieurs, que vous soyez très-attentifs à étudier ces premiers germes dans les plus jeunes enfants de vos catéchismes. A 9 et 10 ans, un enfant peut déjà donner les espérances d'une vocation sérieuse, et si votre regard vigilant et éclairé de pasteur les découvre, cet enfant acquiert dès lors un droit particulier à vos soins les plus tendres et les plus assidus. Car, dès cet âge, il est susceptible de recevoir une petite direction, il peut commencer à être formé aux solides vertus, et il reçoit déjà le plus souvent dans cette préparation première et éloignée la plus sûre garantie de sa persévérance future : les germes de sa vocation se développent, ils jettent dans son âme de profondes racines, et plus tard, lorsque viendront les orages de la jeunesse, ils résisteront plus facilement, parce qu'ils auront pénétré l'âme à de plus grandes profondeurs.

Mais c'est à l'époque de la première communion surtout que vous devrez prodiguer à cet enfant les soins les plus délicats. C'est l'époque où des instructions plus nombreuses et des relations plus fréquentes avec vous, élèvent tout naturellement sa pensée vers les choses de Dieu ; c'est l'époque où sa jeune âme contracte avec Notre Seigneur l'union depuis longtemps désirée ; c'est l'époque où Dieu parle plus intimement à son cœur, lui révèle les secrets de sa miséricordieuse Providence à son égard et quelquefois lui donne les lumières les plus vives sur son avenir ? Et dans le fait, c'est du grand jour de sa première communion que naît très-souvent dans l'enfant destiné par Dieu au sacerdoce la pensée sérieuse, le désir réfléchi, le dessein arrêté d'embrasser la carrière ecclésiastique. « Béni soit Dieu ! » écrivait le jour de son ordination sacerdotale un jeune prêtre devenu célèbre : « pendant la prostration, je me « trouvais couché sur le pavé de l'Église à l'endroit même où j'étais « agenouillé le jour de ma première communion, lorsque je promis

« à Dieu de lui appartenir ; béni soit Notre-Seigneur qui n'a pas « permis que la clarté de ma première communion s'éteignît en « moi ! » Vous comprenez par là-même, Messieurs, combien il est important qu'à cette époque décisive vous entouriez d'un pieux respect et de soins tout religieux l'enfant sur lequel vous aurez jeté de bonne heure vos vues.

La première communion faite, si l'enfant continue à vous inspirer confiance, c'est le moment alors de négocier avec ses parents la grande affaire de son avenir et de traiter la question de ses études. C'est alors aussi, Messieurs, que vous devez commencer à l'initier dans la mesure où vous le pouvez, aux premiers principes de la langue latine.

Ce serait une erreur de croire que, votre choix une fois fait d'après les règles tracées plus haut et dans les meilleures conditions qui se puissent rencontrer, vous n'ayez plus qu'à présenter l'enfant au Séminaire. Il sera bon que pendant un an et même deux ans vous le gardiez encore près de vous pour le suivre de plus près, pour le former à la piété par une certaine mesure d'exercices spirituels, auxquels devra se joindre surtout la fréquente confession, et pour lui donner les premières leçons de grammaire latine. Pendant ce temps-là, vous étudiez son caractère, vous examinez à fond ses qualités d'esprit et de cœur, vous discernez ses aptitudes, vous vous assurez qu'il possède bien toutes les matières de l'enseignement primaire : la grammaire française, le calcul, l'orthographe, vous appréciez la solidité de son esprit et vous jugez de ses dispositions pour l'étude du latin. Par là vous gagnez du temps pour l'examen de sa vocation, vous en gagnez aussi pour la rapidité de ses études, qui avancent davantage parce qu'elles sont ici particulièrement adaptées à ses besoins personnels.

Je sais bien que cette direction vous impose une lourde charge, vous oblige à une vigilance de tous les jours, vous astreint à un travail persévérant, à une résidence presque continuelle et à un assujettissement pénible ; car rien ne serait plus dangereux que d'abandonner les enfants à eux-mêmes sans surveillance, surtout s'ils sont plusieurs à suivre vos leçons et à fréquenter votre presbytère. Mais lorsque au bout de ce temps l'épreuve aura été favorable, vous les présenterez avec plus de confiance au Séminaire et ils pourront entrer au moins en cinquième si ce n'est dans une classe plus élevée.

Si, au contraire, cette première année passée sous votre surveillance plus immédiate ne vous donne pas les résultats que vous attendiez, vous pourrez plus facilement laisser l'enfant dans sa famille, et vous préviendrez ainsi les graves inconvénients d'un déplacement prématuré, d'une dépense inutile et les ennuis d'un retour

qui jette toujours un certain discrédit sur les élèves ecclésiastiques, et vous rend ensuite plus difficiles les tentatives de ce genre.

Quant au programme d'études que vous devez adopter pendant ce temps, il vous est tracé par avance dans celui qu'on suit au Séminaire pour les classes inférieures et que vous pouvez tous facilement vous procurer ....

DÉPART DE MISSIONNAIRES. — Cérémonie des adieux.

Le premier septembre, dix prêtres, membres de la Société des Missions étrangères, avaient leur cérémonie d'adieux dans leur église de Paris. Une foule pieuse assistait à cette fête touchante ; le diocèse de Chartres y était représenté par une cinquantaine d'ecclésiastiques, prêtres ou séminaristes portant soutane. Nous étions venus saluer les uns un confrère bien aimé, les autres un ancien maître, dans la personne de l'un des nouveaux missionnaires : M. l'abbé Ligneul originaire de Châtillon (Eure-et-Loir), professeur au petit séminaire de Chartres de 1870 à 1879. Cette affluence spontanée d'enfants de Notre-Dame de Chartres à un tel rendez-vous ajoutait un charme de plus à la cérémonie.

Notre première visite, à l'arrivée dans la Communauté, fut pour la *Salle des Martyrs.* Il y a là une exposition dont la vue suggère immédiatement au chrétien plus de pensées utiles que ne lui en donneraient de longs jours d'observation dans les musées les plus renommés. Cette salle contient rangés sous des vitrines ou suspendus aux murailles de nombreux souvenirs des missionnaires martyrisés en Orient : reliques précieuses de membres sanctifiés, vêtements ou livres, instruments de supplice, tableaux représentant des scènes de martyre. Et à travers tant d'objets si respectables ce que le spectateur voit surtout, ce sont les merveilles de grâce qui ont identifié avec le Christ, jusqu'au Calvaire inclusivement, des hommes consacrés ; c'est la passion pour le sacrifice dans un cœur sacerdotal ; c'est le prix des âmes.

Nous passons ensuite au jardin ; c'est l'heure des prières à la Madone dans le charmant oratoire où aboutissent de belles avenues Les missionnaires sont à genoux, les yeux fixés avec amour sur la Vierge qui présida à leur noviciat ; près d'eux les aspirants ou séminaristes des Missions entonnent le cantique célèbre :

Partez, hérauts de la bonne nouvelle,
Voici le jour appelé par vos vœux :
Rien désormais n'enchaîne votre zèle,
Partez, amis, que vous êtes heureux ! etc...

L'assistance dit le refrain dans les larmes, et les missionnaires l'écoutent dans la joie, tant le surnaturel domine leurs rêves d'avenir ! Ils chantent à leur tour les invocations à la Reine des

apôtres et des martyrs ; et, sous l'impression de ces ardentes prières, on se rend à l'église où ont déjà pris place l'officiant et les supérieurs de la maison qui l'entourent. L'officiant c'est Monseigneur Guillemin, évêque de Canton, que nous vîmes en 1873 pèlerin de Notre-Dame de Chartres.

Avant le salut, M. Delpech, directeur de la maison, adresse la parole à ses jeunes confrères. Une leçon du bréviaire tirée du prophète Jérémie et inscrite à l'office de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste dont Paris faisait la fête en ce jour, fournit au prédicateur de belles considérations sur la vocation du missionnaire, sur les épreuves qui l'attendent et la force qu'il tient d'En-Haut.

En entendant le parallèle entre les grands persécutés qui s'appelèrent Jérémie, Jean-Baptiste, ou les premiers apôtres de la Nouvelle Loi, d'une part, et de l'autre les prêtres qui se disposent à porter aux extrémités du monde l'étendard de la croix ; en entendant les adieux que le prédicateur adresse à ceux-ci dans les termes d'une tendre affection ; plus d'un cœur dans l'assemblée doit être livré à deux sentiments : celui de la peine excité par les plaintes de la nature et celui de l'admiration provoqué par les vues de la foi.

L'impression redouble quand partent de la tribune les accents vigoureux des chanteurs qui répètent : *Quàm speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* Qu'ils sont beaux les pieds des messagers de la paix, de ceux qui annoncent les vrais biens ! C'est le moment où les missionnaires vont un à un recevoir la bénédiction de Monseigneur Guillemin. Puis les voilà debout sur le marche-pied de l'autel ; les ecclésiastiques et plusieurs messieurs laïques s'avancent en ordre vers les missionnaires, leur baisent les pieds et donnent l'accolade fraternelle. Dans cet instant rapide que de pieuses paroles échangées à mi-voix entre les visités et les visiteurs ! au sortir d'une telle entrevue, que de généreuses résolutions auront été prises ou renouvelées devant Dieu ! Durant le défilé, les chants du cœur et les modulations de l'orgue animaient la prière ; les invocations choisies pour la circonstance se prolongèrent jusqu'à la bénédiction du St-Sacrement qui fut donnée par le vénérable prélat.

En présence de Jésus-Hostie, les missionnaires renouvelèrent solennellement leurs engagements sacrés : hosties à leur tour, ils pouvaient partir aux travaux, aux combats et peut-être à la mort.

En effet la cérémonie était à peine terminée, que nous les vîmes quitter le séminaire cher à leur cœur ; une voiture les emportait à la gare escortés de nos souhaits ardents ; le lendemain ils étaient à Marseille, au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde qu'ils voulaient saluer comme l'étoile de la mer.

Respecte, ô mer ! leur mission sublime,
Garde-les bien, sois pour eux sans écueil,
Et sous ces pieds qu'un si beau zèle anime,
De tes flots abaisse l'orgueil.

Et nous, au sortir de l'église, nous nous étions retrouvés au milieu de ce Paris bruyant et tourmenté qui ressemble tant à une mer houleuse. Dans le tumulte de cet océan notre imagination nous faisait entendre des voix tout autres que celle du sanctuaire, des voix habituées à l'exclamation proférée jadis par un homme du peuple : « O prêtre, si tu savais combien je te hais ! » Mais en même temps nous arrivait l'écho de voix sacerdotales ; les hommes que nous venions de quitter s'immolant pour la conquête des âmes nous semblaient répliquer de loin comme le prêtre insulté par le cri sauvage de l'ouvrier sut lui répondre : « Oh ! mon ami, si tu savais combien je t'aime ! » Dans ce peuple trompé, combien ignorent de quel amour et de quels sacrifices sont capables les ministres du Seigneur qui veulent ravir à Satan ses victimes soit en Orient soit en Occident !

Peu de jours après la cérémonie que nous venons de raconter, arrivait à Chartres la dernière lettre écrite par notre compatriote en vue de la France. M. l'abbé Ligneul, installé sur le navire, avait voulu envoyer à Notre-Dame de Chartres une nouvelle demande de prières pour lui et pour ses compagnons de voyage. C'est lui qui a été désigné pour la mission la plus lointaine ; il se rend au Japon septentrional.

L'abbé GOUSSARD.

Au milieu des ténèbres, un rayon de soleil !

Tandis qu'en France l'existence d'un si grand nombre d'ordres religieux est gravement compromise, en Orient leur action bienfaisante et civilisatrice prend un magnifique développement. A côté des Franciscains, ces gardiens séculaires des lieux saints, viennent se placer les différentes congrégations qui, presque toutes venues de notre chère patrie, y font bénir son nom et connaître les œuvres qu'elle a reçu la douce mission de propager. Ainsi, tandis que les Frères des écoles chrétiennes donnent aux jeunes garçons une éducation en rapport avec leurs aptitudes et leur destinée, les Sœurs de *Saint-Joseph de l'Apparition* tiennent un hospice (1) auquel est adjoint une école de petites filles ; les *Dames de Nazareth* ont dans cette ville, ainsi qu'à Beyrouth, des pensionnats très-bien tenus, où le nom de la *sainte* duchesse de Doudeauville, leur fondatrice, est connu et vénéré.

Les Sœurs de *Saint-Vincent de Paul* ont également en Syrie des

(1) Notons ici le dévouement du jeune lyonnais, le comte de Piellat, qui élève à ses frais un magnifique hôpital aux portes de Jérusalem

écoles florissantes. Les Pères du *Sacré-Cœur* et les Filles de *Sainte-Thérèse* font éclore à Bethléem les fleurs parfumées du CARMEL et du SARON. Les *missionnaires d'Alger* desservent le sanctuaire de Sainte-Anne. Enfin, pour clore cet exposé déjà un peu long et cependant bien incomplet des œuvres catholiques dont la France peut revendiquer l'honneur, nous mentionnerons l'école professionnelle de Saint-Pierre, fondée aux portes de Jaffa par le R. P. Marie Ratisbonne, supérieur des religieux de *Notre-Dame de Sion*, et le magnifique pensionnat de jeunes filles faisant partie de constructions grandioses qui environnent le splendide sanctuaire de l'*Ecce homo* ainsi nommé, de l'arcade où le faible Pilate présenta au peuple notre adorable Sauveur tout couvert de sang et de plaies, sans que ce spectacle déchirant ait pu émouvoir de pitié les juifs déicides...

En dehors de son grand orphelinat de N.-D. de Sion, le R. P. Ratisbonne a ouvert, avec l'autorisation du patriarche de Jérusalem, un externat uniquement destiné aux petites musulmanes et aux israélites.

Les annales de *La Mission* (2), contiennent sur cet externat de charmants détails que le manque d'espace nous empêche, bien à regret, de reproduire.

Dans les temps troublés où nous vivons, on aimerait en effet à fixer ses regards sur des scènes paisibles et touchantes ; elles rassérènent l'esprit et dilatent le cœur..... Ah ! puissions-nous, dans un avenir rapproché, voir la *Fille de Sion* reprendre, en embrassant la foi du Christ, son antique splendeur et renouer la chaîne des traditions évangéliques, dont le schisme triomphant tient entre ses mains les principaux anneaux!

C. de C.

LE CARDINAL PIE, TERTIAIRE FRANCISCAIN

« Par une grâce spéciale et dont son entourage pouvait remarquer les fruits, recevant tant d'accroissement extérieur, il reçut par-dessus tout une abondance étrange d'humilité, de mépris de soi-même et de détachement de toutes choses. Cela éclatait dans tous ses discours, et que de fois des larmes venaient traduire et confirmer la profondeur des sentiments que sa bouche exprimait ! Un fait dit tout : son premier besoin et l'un de ses premiers actes, dès qu'il sut que bientôt on le revêtirait de la pourpre, fut de prendre l'habit et la corde de la pénitence en se faisant Tertiaire de SAINT-FRANÇOIS. Il les garda toujours depuis ; et, lorsque son dernier soupir exhalé, on lui fit sa toilette funèbre, ses familiers virent sur lui ces édifiantes livrées, avec le scapulaire de la Sainte Vierge qu'il porta toute sa vie. »

(2) Le *Bulletin trimestriel* de la mission de Notre-Dame de Sion, en Terre-Sainte, se trouve à Marseille, chez Marius Olive, rue Sainte, 30.

C'est en ces termes que Mgr Gay, évêque d'Anthédon, a signalé la qualité de Tertiaire franciscain du cardinal Pie, dans son éloquente oraison funèbre.

Nous sommes en mesure de donner sur ce fait d'édifiants détails qui intéresseront nos lecteurs.

C'était le dimanche 30 mars 1878. Un de nos Pères avait prêché au petit séminaire de Montmorillon la retraite préparatoire à l'Ordination qui avait été faite la veille, samedi de la Passion, par l'illustre évêque de Poitiers. Deux autres de nos religieux avaient reçu dans cette circonstance l'Ordre sacré du Diaconat. Pendant cette retraite, Mgr Pie avait été d'une particulière bienveillance pour l'enfant de SAINT-FRANÇOIS qui était venu évangéliser les jeunes lévites de son cher petit séminaire. A table, le prélat avait placé à sa droite le prédicateur et souvent, pendant les repas, il faisait rouler la conversation sur la question du Tiers-Ordre, posait des doutes et glissait des interrogations qui semblaient uniquement personnelles. Le Père pouvait voir déjà que le futur cardinal, attiré depuis longtemps vers l'Ordre séraphique, cherchait à profiter de l'occasion pour revêtir les livrées franciscaines et joindre, selon l'expression d'un autre cardinal du dix-septième siècle, la pourpre romaine à la bure franciscaine empourprée par le sang du Crucifié de l'Alverne.

Non content d'avoir déjà étudié la question qui semblait si vivement l'intéresser, Monseigneur continuait au salon la causerie sur le Tiers-Ordre et la conversation s'engageait alors sur les faveurs spirituelles accordées par l'Église aux enfants de SAINT-FRANÇOIS et plus spécialement sur le privilége de l'Absolution générale.

Après quelques explications sur ce privilége qui renferme une indulgence plénière, Monseigneur demanda familièrement au Père s'il devait bientôt quitter Montmorillon.

— Demain, Monseigneur, répondit celui-ci.

— Et à quelle heure ?

— Par le train de dix heures et demie.

— C'est bien, cher Père, je vous verrai demain matin, je veux vous parler.

Le lendemain, en effet, à sept heures du matin, le domestique de Monseigneur avertissait le Père que Sa Grandeur l'attendait dans ses appartements.

— Mon Père, pouvez-vous me recevoir du Tiers-Ordre ?

Telle fut la première question que posa le prélat, en abordant gracieusement le religieux.

— Oui, Monseigneur, et quand Votre Grandeur le voudra.

— Mais auparavant, mon Père, vous allez m'entendre en confes-

sion ; je veux profiter du jour de ma vêture pour gagner en même temps le jubilé de l'heureux avénement de Léon XIII.

Monseigneur se confessa alors avec une piété touchante, et, pendant cette préparation, les Sœurs *Franciscaines du Sanctuaire*, qui ont soin de la sacristie et de l'infirmerie du petit séminaire de Montmorillon, s'empressèrent de procurer un scapulaire et une corde pour la cérémonie.

L'admission à la vêture eut lieu aussitôt après et Monseigneur voulut prendre en religion le nom de François déjà reçu à son baptême.

Après la cérémonie de vêture, le Père proposa à Monseigneur de procéder à la profession avec dispense du noviciat qui pouvait être accordée.

— Volontiers, répondit le prélat toujours agenouillé sur son prie-Dieu et encore revêtu de l'habit gris cendré, ceint de la corde franciscaine.

Avec un profond recueillement, Monseigneur lut en latin la formule de sa profession et répondit lui-même, comme il l'avait fait pour la vêture, à toutes les prières du Rituel franciscain.

Enfin, la cérémonie terminée, l'illustre prélat, rayonnant d'une douce joie, embrassa paternellement et fraternellement le fils de Saint-François qui venait de l'admettre dans la famille franciscaine, et lui exprima sa consolation d'être uni par un nouveau lien au Souverain Pontife Léon XIII qui porte, lui aussi, la corde franciscaine.

Dès ce jour, Mgr Pie fut plus que jamais dévoué à l'Ordre séraphique ; il le montra dans la bienveillance qu'il témoigna aux Sœurs *Franciscaines du Sanctuaire* et la paternelle visite qu'il daigna leur faire lorsque à son retour de Rome, revêtu de la pourpre cardinalice, il revint pour la première fois visiter Montmorillon. Le nouveau cardinal nourrissait aussi le désir de travailler à la béatification d'un de ses prédécesseurs, le bienheureux Gauthier de Bruges, religieux franciscain, mort évêque de Poitiers. Espérons que ce projet, arrêté par une mort soudaine, sera repris et mené à bonne fin par le prélat qui recueillera bientôt, sur le siège de Poitiers, l'héritage de l'évêque franciscain du quatorzième siècle et du cardinal Tertiaire du dix-neuvième.

Arrêtons-nous. Nous n'avons pas à relever le mérite doctrinal et les vertus de l'évêque de Poitiers. Nous n'avons voulu parler que de l'enfant de Saint-François et payer un dernier tribut d'affectueuse vénération à sa mémoire. Prions encore pour le regretté cardinal, et, s'il n'a plus besoin de nos suffrages, il intercédera du moins, dans le séjour des bienheureux, pour l'Église qu'il a tant aimée sur la terre et pour notre infortunée patrie. *(Un témoin)*.

Une âme arrachée aux Francs-Maçons

Je me trouvais à Nant, petite paroisse de l'Aveyron : j'eus l'occasion de voir une ouvrière déjà âgée dont j'avais remarqué la tristesse ; j'appris qu'elle avait perdu son fils unique, et, voulant lui témoigner ma sympathie, je lui parlais de son chagrin. Voici à peu près, mot pour mot, ce qu'elle m'a raconté :

« J'avais un fils unique, je l'aimais ! Il m'aimait bien aussi, lui. Il était intelligent, je le tins à l'école longtemps. Il remportait tous les prix. J'en étais fière, trop peut-être. A seize ans, il concourut pour un emploi dans les droits réunis : il fut classé en première ligne. L'on me prédit pour lui un bel avenir ; je consentis à le laisser partir ; l'on me disait que c'était pour son bien. Au moment de la séparation, je lui dis en l'embrassant : « Tu aimes la sainte « Vierge, mon enfant, n'oublie pas qu'elle n'a jamais abandonné « qui a eu recours à Elle ; tu me le promets, mon Charles ? — Oui, « mère, » me dit-il, en me serrant dans ses bras...

« Il alla à Marseille. Il m'écrivit souvent au début ! Ses lettres étaient affectueuses et pleines d'abandon. Elles devinrent rares par la suite ; puis... je pleurai, je priai, j'attendis : rien ne venait. Un jour, oh ! bien longtemps après, je reçus un télégramme ; il disait : « Venez vite, votre fils vous réclame. » Je partis en toute hâte ; vingt-quatre heures après j'étais à Marseille.

« Je cours à la maison de Charles : le concierge veut m'empêcher de monter.

« Je suis sa mère, » lui dis-je, et je gravis l'escalier comme une folle. J'entrai chez mon fils, malgré deux messieurs qui voulaient m'en empêcher.

« Pauvre Charles, cher enfant ! il était bien mal. Il me serrait dans ses bras et me disait : « Je l'ai implorée, mère, et c'est Elle qui t'envoie. Un prêtre !... un prêtre... » Je le calmai. Il me raconta ce qu'il lui était arrivé. Il avait fréquenté de mauvaises compagnies, des hommes sans foi ni loi : il était devenu franc-maçon, et avait juré de vivre et de mourir sans Dieu, le pauvre cœur ! La maladie était venue, et, se voyant aller à grands pas vers la mort, il s'était souvenu qu'il était chrétien. Il avait demandé un prêtre, et on le lui avait refusé. Deux de ses amis s'étaient institués les sentinelles du démon pour empêcher le prêtre d'arriver, sa garde même refusa d'aller le chercher. Une femme ! et mon Charles se mourait ! Alors il se rappela ma recommandation dernière, et le *Souvenez-vous* monta à ses lèvres, il le répéta sans cesse et tout haut. Une jeune demoiselle, un ange plutôt, en passant l'entendit. Elle entra pendant l'absence de la garde ; touchée de pitié, elle m'envoya la dépêche qui me fit venir sauver mon enfant, en chassant ses amis par ma présence. « Figure-toi, mère, me disait-il, qu'ils voulaient « mon corps pour l'enterrer à leur guise, ils me pressaient de signer « un écrit qui leur eût livré. Oh ! pour cela, mère, non jamais ; tu « en serais morte. »

« Un prêtre, que j'avais prie de me suivre, arriva bientôt. Il reçut la confession de mon fils et il lui donna de la force et du courage. Je restai encore deux jours à ses côtés ; à la fin du deuxième, il m'attira à lui et soupira à mon oreille : « Mère, c'est Elle qui t'a envoyée. » Un moment après, mon pauvre et cher enfant était mort. (H. B., officier en retraite).

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Audience accordée par S. S. Léon XIII à la Commission de la Propagation de la Foi ; éloquentes paroles du Pape pour encourager cette Œuvre.

— Les cardinaux créés jadis par Pie IX ont résolu de se cotiser pour élever au vénéré pontife défunt un monument plus digne de sa mémoire que l'humble tombeau demandé par ses dispositions testamentaires.

— Plusieurs évêques ont dénoncé à la Sacrée Congrégation de l'Inquisition un opuscule publié à Nîmes par M. Adrien Péladan, sous ce titre : *L'apparition de la Très-Sainte Vierge sur la montagne de La Salette.* Cet opuscule serait censé contenir *le secret de Mélanie.* Le cardinal Caterini, préfet de la Sacrée Congrégation, a écrit à ces vénérables prélats que « le Saint-Siège a vu avec le plus grand déplaisir la publication, et que sa volonté expresse est que les exemplaires répandus parmi les fidèles soient retirés de leurs mains partout où la chose sera possible. »

— Les détails publiés par la presse sur la célébration de la fête du 8 septembre, en plusieurs villes, nous montrent combien le culte de Notre-Dame est cher aux catholiques. Nous racontons plus loin ce qui concerne Chartres. A Lyon, le pèlerinage de Fourvières a été magnifique comme toujours ; une foule énorme a assisté à la bénédiction de la ville, donnée du haut de la sainte colline par le cardinal assisté de trois autres évêques. — A Issoudun, la procession extérieure a été interdite par le maire, au grand désappointement de ses administrés et des étrangers ; la solennité a dû se concentrer dans la basilique et le jardin du monastère ; là elle était splendide. — A Lourdes, c'était la continuation des pèlerinages si nombreux et encouragés par tant de merveilles, mais avec un surcroît de cérémonies selon la circonstance. — A Cléry, c'était, comme nous l'avons annoncé, le sixième centenaire de l'invention de la statue de Notre-Dame et de la fondation du pèlerinage. Plusieurs évêques étaient présents à la fête dont l'organisation n'a laissé rien à désirer. Monseigneur l'archevêque de Larisse présidait ; le R. P. de Baecque était le prédicateur. Décoration de l'église admirable ; procession à l'extérieur où figuraient des députations de 24 paroisses et un nombre considérable d'autres pèlerins.

— *Paris.* — Dix nouveaux missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris, se sont embarqués le 5 septembre, sur le paquebot des Messageries Maritimes, *Yang-Tsé*, pour les Missions suivantes. Ce sont : MM. Victor Donatien ; Marie Bouchard, du diocèse de Nantes ; Joseph-Marie-Félix Hœtinguais, du diocèse de Rouen et Joseph Bailly, du diocèse de Lyon, pour le Sutchuen occidental ; — M. Bonaventure Mary, du diocèse de Rennes, pour le Yœn-nan ; — MM. Alcide-Léonidas Lucas, du diocèse de Séez, et Jean-Henri Thibauld, du diocèse d'Angers, pour le Kouy-tehau ; — M. Joseph-Marie Lavest, du diocèse de Clermont, pour le Kouang-si ; — M. Marie-Félix Ligneul, du diocèse de Chartres, pour le Japon septentrional ; — M. Pierre-Marie Briane, du diocèse de Nantes, pour le Mayssour ; — M. Marie-Félix Choulet, du diocèse de Chambéry, pour la Mandchourie.

— Les membres des Œuvres catholiques de France se sont réunies en congrès à Grenoble, le 13 septembre, sous la présidence de Mon-

seigneur Fava. Monseigneur de Ségur, dans une lettre, avait exposé ses regrets de ne pouvoir « combattre le bon combat au milieu des congressistes, » Le R. P. Delaporte a été le directeur du Congrès. Après les cinq journées de séances, où l'on s'est beaucoup occupé des moyens de vulgariser les principes chrétiens comme remède au mal social, on s'est rendu en pèlerinage à La Salette pour y fêter l'anniversaire de l'Apparition.

— A Poitiers, la souscription pour le monument du cardinal Pie a déjà atteint un chiffre important ; les catholiques ont à cœur de manifester leur reconnaissance pour l'admirable pontife.

— Le droit des congrégations religieuses protestant contre les décrets qui les atteignent, a été affirmé par 1650 avocats, 200 magistrats démissionnaires à cette occasion et la presque unanimité de tribunaux saisis de la question. Une déclaration signée par un grand nombre de congrégations non autorisées et adressée au gouvernement, semblait devoir arrêter l'exécution des décrets ; une circulaire ministérielle est venue renouveler toutes les craintes.

— L'Institution fondée à Paris, rue de l'Épée-de-Bois, par la Sœur Rosalie, au sortir de la grande Révolution, et qui renfermait 1,000 enfants dirigés par les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, a été supprimée le 1er septembre, par ordre de M. Hérold, préfet de la Seine.

L'école renferme deux salles d'asile, qui reçoivent 225 petites filles et 250 petits garçons ; une école primaire de jeunes filles, divisée en sept classes et dont le nombre d'élèves était de 522 à la dernière distribution des prix ; puis un internat-ouvroir de 60 orphelines, un patronage d'ouvrières qui se réunissent chaque dimanche au nombre de 250 ; un asile qui donne l'hospitalité à 30 vieilles femmes ; un fourneau qui, pendant l'hiver, distribue jusqu'à 1,800 portions par jour ; une pharmacie gratuite pour les pauvres de l'assistance publique, etc. C'est tout ce personnel, ce sont ces œuvres qu'un grand journal de Paris vient de secourir par une vaste souscription.

— La Compagnie de Jésus compte 2,464 membres français. Sur ce nombre, 624, plus du quart, sont dans les missions étrangères, en Chine, en Syrie, en Algérie, à Madagascar, dans le Maduré et à la Nouvelle-Orléans. Dans toutes ces missions, ils ont des écoles, des orphelinats, des hôpitaux qui contribuent singulièrement à faire aimer la France. En douze ans 180 Jésuites français sont morts dans les missions.

Aucun institut, dans les temps modernes, n'a été aussi solennellement approuvé, béni, reconnu par l'Église.

Ils ont dirigé en France et en Algérie 29 collèges, comptant ensemble 11,144 élèves. Depuis 1850, 53,459 jeunes gens sont sortis de ces écoles ; 6,878 ont été reçus bacheliers depuis dix ans. Leurs écoles préparatoires ont envoyé jusqu'ici 2,574 jeunes gens dans les grandes écoles de l'État. Pendant la dernière guerre, l'Ecole polytechnique comptait 1,093 de leurs anciens élèves sous les drapeaux ; 86 ont été tués à l'ennemi, 184 ont été décorés. Ces chiffres disent que le patriotisme ne fait pas plus défaut à leurs élèves que la science et la vertu.

Depuis 1854, 9 Jésuites ont été décorés ; un dizième fut mis à l'ordre du jour de l'armée de Buzenval, où il servait en qualité d'aumônier.

— *L'intervention diabolique à notre époque.* — Nos lecteurs se rappellent le fait inséré sous ce titre dans notre numéro de juillet. La *Semaine religieuse de Nancy*, après l'avoir publié, s'est exprimée ainsi :

« Nous ajouterons qu'ayant eu occasion, il y a peu de jours, de passer par Grenoble, nous avons tenu à aller à la source même des renseigne

ments. Nous avons été plus que satisfaits. Nous le répétons, le récit publié se rapporte on ne peut plus exactement à celui que nous avons entendu à Nancy même, il y a environ cinq ans, sauf une circonstance qui vaut la peine encore d'être notée : « Le démon, à son entrée dans la salle, avait immédiatement senti la présence d'un être ou d'un objet inaccoutumé. D'un regard rapide et furieux, il scruta les physionomies, ses nerfs se crispèrent, la flamme de ses yeux devint terrible, d'une voix sèche il s'écria : « Nous sommes trahis ! » C'est à ce moment que le R. P. Jandel tira son crucifix et fit le signe de la croix qui eut tant de puissance.

« Encore une fois le fait de l'apparition du démon sous une forme humaine n'est pas isolé, et il y a tel religieux dans notre diocèse, qui certifiera à qui voudra l'entendre, s'être rencontré au cours de son ministère avec un homme plusieurs fois accosté et secouru par le démon. Le fait a été consigné dans le mémorial de la Congrégation. »

— *Angleterre.* — S. M. la Reine Victoria a honoré de sa visite, la semaine dernière, la maison des PP. Jésuites de Rochampton (*Manresahouse)* qui touche au parc de sa royale demeure.

Elle a commandé au supérieur qu'on lui présentât les novices venus de France, et elle a fait à ces jeunes gens le plus gracieux accueil, s'informant de leurs besoins et les engageant à recourir à elle dans toutes les nécessités de leur exil.

— *Lourdes.* — M. X..., membre très-influent de la Chambre des députés et partisan déclaré des décrets du 29 mars, se trouvait à Lourdes en même temps que le pèlerinage des malades et celui des campagnes de l'Aude.

Témoin des merveilles surnaturelles et des prodiges sans cesse renouvelés qui attirent l'univers entier à la Grotte de l'Immaculée, M. X... n'a pas tardé à ressentir les effets de la grâce. Il s'est souvenu de son baptême, de sa première communion et peut-être aussi de la première prière que sa mère lui avait appris à balbutier.

Brisé par l'émotion et vaincu par la grandeur du spectacle qui s'offrait à ses yeux, il est venu se jeter aux pieds du P. Picard, et quelques instants après on pouvait le voir s'approcher tout radieux de la table sainte. Comme Saint Paul, M. le député X... avait trouvé son chemin de Damas. *(Semaine de Carcassonne).*

— **Testament du soldat.** — Un petit soldat du camp de Villeneuve, près Versailles, est allé dernièrement trouver M. l'Aumônier, le priant de lui dresser son testament. Sa famille, ayant peur des éventualités du service militaire, le pressait de lui assurer son bien, qui vaut trois mille francs. M. l'Aumônier s'offrant à lui rendre ce service, le militaire lui dit : « Ecrivez. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je donne mon âme à Dieu. Je laisse 500 francs à ma paroisse, à la condition que M. le Curé y fera prêcher une mission pour ramener le plus d'hommes possible dans la bonne voie. Je laisse le reste à celui de mes frères qui a recueilli chez lui mon père et ma mère, afin qu'il entoure de soins leur vieillesse et leur rende tous les services que je voudrais pouvoir leur prodiguer. Ainsi soit-il. » Quand ce fut écrit, il signa, baisa le papier en pleurant, le porta au pied de l'autel, et s'en alla le mettre à la poste, sans se douter qu'il faisait un acte sublime.

— Un de nos impies les plus en renom se trouvant, il y a quelques jours, à deux doigts de la mort, sa femme, qui est chrétienne, l'engageait à revenir au bon Dieu : « Laissez-moi, lui répondit ce malheureux, ne me parlez jamais de ces choses là : *je n'ai pas la foi, et je ne veux pas*

l'avoir. » Que de gens, qui ont été baptisés, tiennent aujourd'hui le même langage, quand il s'agit des miracles de Lourdes : ils n'y croient pas, et pour ne pas s'exposer à y croire, ils refusent obstinément de les examiner. La presse anti-religieuse les entretient dans ces tristes dispositions et fait rage contre ce qu'elle appele « *les Farces de Lourdes.* » C'est donc à nous catholiques de proclamer bien haut ce que sont ces faits merveilleux par lesquels *la Vierge* à jamais bénie vient de prouver de nouveau son tendre amour pour la France. Dans ce but, un éditeur de Paris (M. Josse, 31, rue de Sèvres), vient de publier une petite brochure, intitulée : *les Farces* ou prétendus miracles *de Lourdes* en 1880, par un témoin oculaire. Prix : 15 cent., franco 20 cent., 12 exemplaires franco : 1 fr. 50 cent., 100 exemplaires franco : 10 fr.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs.

Lampes.— 112 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 91 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 1006.

Nombre de visites faites aux clochers : 573.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Septembre ont été consacrés 60 enfants, dont 24 de diocèses étrangers.

— Les fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, à la cathédrale de Chartres, se sont prolongées du 8 au 15 septembre par une suite de cérémonies devenues traditionnelles depuis l'inauguration de la statue de Notre-Dame de Sous-Terre en 1857. L'autel du chœur capitulaire offrait à l'œil une gracieuse décoration ; du vaste massif de feuillage, le groupe de l'Assomption émergeait encore plus éclatant et plus majestueux ; une profusion de lumières rayonnait en couronnes et en lignes admirablement combinées sur ce rideau vert émaillé de fleurs. Au milieu du chœur un autre parterre factice entourait le reposoir de la Sainte-Châsse exposée plusieurs heures chaque jour à la vénération.

Le 8, c'était surtout la journée des enfants. Des milliers ont été présentés à la bénédiction des chapelains, la plupart sur le bras de leurs mères ; à tous les coins du diocèse, il y a de petits chrétiens et de petites chrétiennes consacrés à Notre-Dame de Chartres, et quantité de parents les font participer avec eux aux hommages rendus à la bonne Mère dans sa basilique, quand on fête la *Notre-Dame de septembre.* Le tumulte nécessairement causé par les pas des fidèles en circulation dans l'église et surtout par les cris des petits enfants encore incapables d'autres mélodies, nuisent sans

doute aux chorals du lutrin et à l'harmonie du grand orgue ; mais, en pareille circonstance, cette musique variée et à motifs complexes n'est pas sans quelque charme pour le Ciel qui l'écoute.

Monseigneur a officié pontificalement à la messe et aux vêpres. Le R. P. Gillot, de Sainte-Foy, invité à prêcher durant l'Octave, a donné, après le *Magnificat*, la première de ses instructions ; il devait répondre à l'attente d'un auditoire qui a déjà eu bien des occasions de goûter sa parole.

Les jours suivants, le sermon précéda le salut du soir chanté d'une manière très-agréable aux fidèles par les jeunes filles de la Maison du Saint Cœur de Marie.

Le 15, l'Octave a été clôturée par la belle procession aux flambeaux dans la cathédrale et dans la Crypte illuminées. Pendant que la confrérie paroissiale de la Sainte Vierge et le nombreux clergé défilaient en chantant les litanies dans l'immense galerie souterraine, le chœur de cantiques de la Sainte Famille stationnait auprès de l'autel Notre-Dame ; ses refrains à Marie favorisaient le recueillement de la foule en prière devant la Madone ou en contemplation devant les splendeurs du saint lieu. La procession, après avoir parcouru les deux cents mètres de la Crypte, remonta la grande nef de l'église supérieure et alla finir devant Notre-Dame du Pilier son incomparable manifestation de piété filiale.

— Pendant le mois de septembre nous avons vu aux pieds de Notre-Dame de Chartres beaucoup d'ecclésiastiques appartenant à différents diocèses. Citons en premier lieu sa Grandeur Monseigneur Foulon, évêque de Nancy ; puis un missionnaire de Constantinople, un prêtre de la Louisiane (Amérique), plusieurs ecclésiastiques d'Angleterre, d'Italie et de Belgique ; des séminaristes de Saint-Sulpice venus à pied de Paris ; un groupe de prêtres du diocèse de Séez qui s'étaient donné rendez-vous à Chartres pour célébrer à la Crypte une messe à l'intention de leurs anciens condisciples défunts.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a nommé à l'occasion de la fête de la Nativité, deux chanoines honoraires. Ce sont : M. l'abbé Duthuillé, curé de Janville, et M. l'abbé Popot, curé d'Auneau. Leur nomination est considérée comme la récompense de longs services et de qualités personnelles que tout le clergé se plaît à reconnaître.

— La fête de Notre-Dame de La Salette a été célébrée à Mignières avec toute la solennité possible. Devant l'image qui rappelle l'Apparition et qui est honorée déjà depuis longtemps dans la modeste église du village, les paroissiens ont vu se joindre à eux des personnes de Chartres et d'autres lieux circonvoisins ; les prières de ce pèlerinage local montaient vers le cœur maternel de Notre-Dame

en même temps que les vœux formulés sur la célèbre montagne du Dauphiné. Que Marie bénisse ce concert d'hommages !

— Le même jour, à Moriers près Bonneval, avait lieu une grande fête à l'occasion de la bénédiction de l'église qui vient d'être restaurée dans toutes ses parties. Monsieur le curé a mérité des éloges pour cette œuvre de restauration longue, difficile et parfaitement réussie ; il sera également félicité pour l'organisation de la cérémonie dont nous parlons ; une foule de témoins y assistaient et au premier rang la compagnie de sapeurs-pompiers. M. le curé de Bonneval a bénit l'église ; le sermon a été prêché par le R. P. Constant, dominicain ; un chœur de séminaristes a fait entendre les chants de la liturgie et des motets en musique.

— Le 29 septembre, fête de Saint-Michel, une messe a été célébrée pour la France en l'église de N.-D. de Chartres.

— Adoration mensuelle le 21 octobre, à la chapelle de N.-D. de la Brèche.

— Nous recommandons aux prières un prêtre défunt : M. l'abbé Brunet (André-Jean-Marie), ancien curé de Brunelles, décédé dans sa 86e année, le 21 septembre. Ce bon vieillard n'a cessé d'édifier ses confrères pendant une longue carrière sacerdotale ; ses anciens paroissiens n'oublieront point ses vertus.

— M. l'abbé Auboin, précédemment curé de Saint-Ange, a été nommé curé de Nonvilliers ; M. l'abbé Guillon, précédemment professeur à l'Institution Notre-Dame, a été nommé curé de Châtaincourt.

— Le compte-rendu du pèlerinage d'Arras à N.-D. de Chartres, au Mont Saint-Michel et en Bretagne, a paru en brochure. (Arras, rue d'Amiens, 43 ; prix : un franc). Nous y lisons les lignes suivantes sur notre cathédrale :

« ... Que dirai-je de l'église de Chartres proprement dite ?... J'avoue qu'en présence d'un monument semblable il est plus facile d'admirer que de parler. On peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'aucun temple, pas même Saint Pierre de Rome, au témoignage de voyageurs experts, ne produit une plus profonde impression. Sous ces voûtes colossales, la pensée s'élargit, se recueille ; on sent qu'on est dans une atmosphère de prière et de piété ; l'âme, dit un auteur, y respire la majesté du Dieu qu'on y adore : il faut se prosterner, il faut croire, il faut dire comme Jacob : « C'est vraiment ici la maison de Dieu et la porte du ciel. » Aussi, n'est-on pas surpris quand on entend dire par Napoléon Ier, entrant dans cette cathédrale, cette parole : « Un athée doit se trouver mal à l'aise ici ! »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. Dieu a daigné faire arriver à bien une affaire d'une haute importance pour nous. Ayant obtenu cette faveur par les prières à Notre-Dame de Chartres et la vénération de son insigne relique, nous vous saurions gré d'en dire un mot dans vos extraits de correspondances. (D. L., au diocèse de Rouen).

2. Nous venons apporter à Notre-Dame de Chartres le témoignage de notre reconnaissance. La malade que nous lui avions recommandée est sauvée maintenant. Grâces en soient rendues à notre Protectrice !

(Deux enfants de Marie, aux A. diocèse de Chartres).

3. Avec quel bonheur, le jour de la Nativité, nous nous acheminerons vers Chartres et nous irons nous jeter aux pieds de la Vierge bénie qui a accordé à ma famille de si grandes consolations ! La mère du jeune homme guéri de son aliénation mentale par les neuvaines sera avec nous ; elle et son mari n'ont pas assez de termes pour dire leur joie causée par une telle guérison ; tous ceux qui avaient constaté le pauvre état du jeune homme depuis cinq années sont heureusement surpris du changement opéré en lui. Pour cette grâce et pour d'autres encore, notre petit groupe aura beaucoup de remerciements à adresser à Notre-Dame de Chartres mercredi prochain. (A. G., à H., diocèse de Versailles).

4. Notre enfant consacré était bien malade ; le médecin avait peu d'espoir de le sauver Le mieux s'est manifesté soudain pendant nos prières à Notre-Dame de Chartres. Une exclamation qu'il a jetée et que nous attribuions à tort au délire a été comme le signal du changement subit. Merci à la Sainte Vierge qui a rendu à la santé notre cher enfant ! Comme premier tribut de reconnaissance, je demande un cierge et un abonnement à la *Voix de Notre-Dame*.

(F. J., à B., diocèse de Séez).

5. Nous avons invoqué Notre-Dame de Chartres en faveur de mon frère, et il a obtenu le succès désiré. Aujourd'hui je ne suis que son interprète en vous demandant une messe d'action de grâces.

(M. S., à R., diocèse d'Evreux).

6. Veuillez faire brûler une lampe devant l'autel de Notre-Dame de Chartres, en reconnaisance de la guérison d'un malade que nous avions bien recommandé à sa maternelle protection.

(E. M., à Ch., diocèse du Mans).

7. Atteint depuis un certain temps, d'une maladie grave que la science était impuissante à combattre, j'implorais le secours de Notre-Dame de Chartres. Aujourd'hui je suis complètement rétabli et vous prie de faire dire à mon intention une *messe* d'action de grâces et de consacrer l'excédant de la somme que je vous fais parvenir, à l'achat d'un cierge que vous ferez brûler devant Notre-Dame du Pilier. (X., à Chartres).

8. Une neuvaine de messes, s'il vous plaît, à Notre-Dame de Chartres en reconnaissance d'une faveur temporelle due à son intercession ! (M. J., du Mans).

BIBLIOGRAPHIE

— **Terribles punitions des profanateurs scandaleux du dimanche démontrées par cent traits récents**, par le R. P. Huguet, S. M.

En vente aux imprimeries de l'Œuvre de Saint-Paul.

Prix de l'exemplaire : franco par la poste, 50 c.; de la douzaine 4 fr. 80 ; du cent 30 fr.; du mille 250 fr.

Cette brochure obtiendra partout sans peine la plus grande faveur. Rien de plus attachant et de plus saisissant que cette série de faits parfaitement choisis et fort bien racontés qui passent successivement sous les yeux du lecteur. Tous démontrent d'une manière péremptoire l'importance que Dieu attache à l'observation du repos dominical et la nécessité qu'il y a pour l'homme de se conformer à cette Loi si outragée de nos jours.

— **Saint Paul**, *sa Vie, ses Missions, sa Doctrine*, avec portrait et carte, par M. Marcellin Arnauld, avocat, avec l'approbation de plusieurs cardinaux et autres prélats (2e édition).

Un fort volume, beau papier, grand in-8° de plus de 500 pages ; avec portrait et carte, franco par la poste, 7 fr. 50 ; avec portrait sans carte, franco par la poste, 5 fr. 50. — S'adresser à l'imprimerie-librairie Saint-Paul, rue de Lille, 51, à Paris ; à MM. Bloud et Barral, libraires, rue Cassette, 18, ou à l'auteur, rue du Frère-Philippe, 13, Paris, et au château des Vergers, près Artonne, par Aigueperse (Puy-de-Dôme), par mandat ou timbres-poste.

— **Que vont devenir les Facultés libres**, par l'abbé D'Hulst, vicaire général, membre de la Commission-directrice de l'Institut catholique de Paris. (Paris, Poussielgue frères, rue Cassette, 15).

Sous quelque nom qu'elle survive, l'Œuvre des Universités libres est l'œuvre suprême de ce temps et de ce pays. M. l'abbé d'Hulst le fait admirablement comprendre à ses lecteurs On se rendra à son appel ; les offrandes aideront de nouveaux sacrifices, et les familles n'hésiteront point à fournir des élèves.

— **Les Mystères du Rosaire**, proposés pour l'adoration du Très-Saint-Sacrement, par le P. A Tesnière, de la congrégation du Très-Saint-Sacrement. — 1 vol. in-18. — Paris, Victor Palmé, éditeur. — Le P. Tesnière a réuni en volume des méditations sur les mystères du Rosaire, déjà publiés dans la *Revue Eucharistique* qu'il dirige depuis plusieurs années avec autant de zèle que de talent. Le titre seul de cet ouvrage nous montre que le pieux auteur nous donne pour modèle dans nos adorations la plus parfaite des adoratrices de Notre-Seigneur, la très-sainte Vierge Marie. Assurément l'inspiration est des plus heureuses et ne manquera pas de produire des fruits.

— **AVIS.** — On nous prie d'annoncer que M. Valentin Briavoine, banquier à Bruxelles, vient de fonder à Amélie-les-Bains un établissement destiné à *recevoir les ecclésiastiques* qui viennent demander à cette charmante station thermale le repos et la santé ; il a acheté dans ce but la magnifique villa du maréchal Baraguey-d'Hilliers. Pour tous renseignements, s'adresser à M l'abbé Bouzy, directeur de l'établissement Saint-Valentin, à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales).

— **Photographies d'un tableau du Sacré-Cœur**, peint pour la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres.—Prix : grand format, 3 fr. Carte album 1 fr.50. Petit format 0 fr. 75.—Chez tous les libraires de Chartres. Au profit de l'asile des Pauvres-Vieillards.

OCTOBRE 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'OCTOBRE 1880.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un Crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er octobre, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du Sacré-Cœur de Jésus ; 3° p. le scapulaire rouge.

2, samedi.—Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance ; 3° plén. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moy. visite à un autel de la Ste Vierge. (j. au ch.).

3, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scapul. bl. 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

4, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

5, mardi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei.* (j. au ch.).

6, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scapul. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
7, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrem. de la prière: *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. rouge.
9, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 2 oct. — j. au ch.).
10, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
11, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'archic. du S. C. de Marie ; 2° pour l'Œuvre de Saint Fr. de Sales (j. au ch.).
12, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Archiconfrérie du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
13, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. plén. p. la Confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
15, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les scap. bl. et du Carmel ; 2° p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. pl. et part nomb. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 2 oct. — j. au ch.).
17, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la Prière (j. au ch.).
18, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la Prop. de la Foi.
19, mardi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitat. quotid. du chapelet brigitté. (j. au ch.)
20, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
21, jeudi. — Indul. plén. pour la récitat. quotidienne de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
22, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).
23, samedi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom au scap. bleu (comme au 2 oct. — j. au ch.).
24, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* et du *Memorare* (j. au ch.).
25, lundi. — Ind. plén.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
26, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
27, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
28, jeudi. — Indul. pl.: 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° pour les possess. d'objets indulg.
29, vendredi. — Ind. plén. p. le scap. rouge.
30, samedi. — Indulg. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récitation quotid. du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
31, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE
11e NUMÉRO * LA VOIX NOVEMBRE 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LE VICOMTE ARMAND DE MELUN (1)

La fondation du patronage des jeunes apprentis et ouvriers de Paris resta un des souvenirs les plus ineffaçables de la vie de M. de Melun; et, bien des années après, en 1875, il en rappelait les circonstances principales dans une séance solennelle de l'association et en faisait connaître aussi les merveilleux développements.

« Il y a 30 ans, Messieurs, « disait-il dans son rapport, » à la demande de quelques hommes de bonne volonté, le Frère Philippe de sainte et grande mémoire, convoquait à la maison-mère tous les directeurs des Écoles Chrétiennes de la ville de Paris.

« A cette réunion on parla des dangers qui assaillaient l'enfant après sa première communion, lorsqu'il quittait la classe pour l'atelier et d'écolier devenait apprenti. On rappela comment, en peu de temps, il perdait toute tradition et toute habitude religieuse, toute trace des enseignements qu'il avait reçus à l'église et dans l'école, et l'on proposa aux Frères d'entreprendre une œuvre qui confirmerait, en la développant, le bien commencé par eux.

La proposition fut accueillie avec faveur, tout en suscitant quelques objections relatives à la réalisation du projet.

Mais le supérieur général prenant la parole : « l'œuvre est excellente », dit-il, « elle est nécessaire et doit être faite; travaillez donc tous avec énergie et persévérance à sa fondation,

(1) D'après sa remarquable biographie écrite par M. l'abbé Baunard. — Chez MM. Poussielgue frères, éditeurs, rue Cassette, 15, Paris.

et dans trois mois vous viendrez nous dire ce que vous avez fait et les résultats que vous aurez obtenus. »

Ces résultats furent des plus satisfaisants : l'appel fait par les chers Frères à leurs anciens élèves, avait été entendu et l'œuvre était fondée dans trois arrondissements et en formation dans plusieurs autres. Le Père de Ravignan devait lui prêter aussi l'appui de sa parole d'apôtre : avec ce puissant concours l'œuvre s'étendit promptement à presque tous les quartiers de Paris, et 2527 jeunes gens, répartis en 20 associations faisaient partie du patronage au moment de ce recensement de la charité, sans compter celles en voie de fondation ou de rétablissement.

Le rapport en faisant ressortir les bienfaits du patronage « qui sont de ceux qui consolent et qui encouragent, » en explique le fonctionnement.

— Chaque dimanche, réunion des apprentis dans une des maisons des Frères pour la messe, les offices, l'instruction religieuse, la lecture, les jeux. Chaque semestre, distribution de diplômes d'honneur, de médailles, de volumes, de livrets de la caisse d'épargne. Chaque année, vers la semaine sainte, retraite préparatoire à la communion pascale ; enfin visites et secours en cas de maladie. Vient ensuite l'exposé de l'organiastion hiérarchique qui entretient une salutaire régularité dans tous les différents rouages de cette œuvre admirable, à laquelle l'élément laïque, heureusement combiné avec celui plus élevé qui en est le principal moteur, donne une force de plus.

A l'heure où nous écrivons, les patronages sont répandus dans toute la France, et partout où ils ont été fondés ils produisent les plus heureux fruits. Sous le souffle inspirateur de M. de Melun, la belle fleur éclose dans le parterre de la charité prit aussi un heureux épanouissement dans les maisons d'école des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qu'elles ouvrirent à leurs anciennes élèves, devenues apprenties et ouvrières, dans le but, de leur offrir, le dimanche, d'innocents délassements ; de les préserver par là du contact si dangereux d'amies étrangères, et de les maintenir dans cette vie de foi et de piété que l'on pourrait appeler le palladium de la vertu.

Le rapport de M. de Melun, lu en assemblée générale une année après la guerre, renferme, sur l'héroïsme chrétien que déployèrent ces jeunes filles pendant le siége et le règne néfaste de la Commune, de bien émouvants récits. En reproduire quelques-uns n'est-ce pas rentrer dans la pensée de celui qui les a écrits avec tant d'intérêt et de charme ? Pendant le siége de ferventes prières dans les églises, la visite des indigents remplacèrent pour les dix mille ouvrières qui étaient alors reçues dans 75 patronages, les jeux et les éclats bruyants qui les accompagnaient naguère. Beaucoup d'entre ces jeunes filles n'ayant plus d'ouvrage allaient chez les Sœurs se consoler de leur inaction ; elles raccommodaient le linge et les vêtements des petites orphelines, préparaient les aliments des fourneaux économiques et travaillaient pour les soldats blessés ; les plus âgées s'offraient, pendant que les Sœurs étaient aux ambulances, à visiter les vieillards et les malades et à faire la classe pour elles.

Dans une des paroisses du centre de Paris, les jeunes filles ont formé entre elles une association nombreuse. — *Le Vestiaire du petit Jésus*, pour l'habillement des enfants pauvres. Le siége même ne suspendit pas cette bonne œuvre et le jour de Noël 1870 elles ont, comme de coutume, conduit à l'offrande de la grand'messe une troupe de petits enfants, garçons et filles, habillés par leur travail. On ne pouvait pas alors leur donner la brioche accoutumée, on essaya d'y suppléer par un petit pain blanc, chose rare à cette époque... Après le siège et ses cruelles privations vinrent les terribles jours de la Commune. Avant de répandre le sang des otages *comme don de joyeux avènement,* elle décida d'expulser les Sœurs, des classes, des hôpitaux, et des maisons de secours. « Aussitôt les patronnées accourent auprès des religieuses, pénètrent dans leurs maisons, malgré les gens armés qui en défendent l'entrée, reçoivent en pleurant leurs dernières instructions et leurs adieux, leur promettant de n'oublier ni leurs conseils ni leurs bienfaits.

Pendant que les unes les accompagnent jusqu'à la gare et ne les quittent qu'au dernier signal du départ, les autres cherchent à sauver tout ce qui peut devenir la proie des enva-

hisseurs ; elles font des paquets de ce qui appartenait aux Sœurs, de ce qui ornait la classe et la chapelle où elles avaient si souvent prié ; et, chargées de ce précieux fardeau, elles traversent les lignes des gardes nationaux, désarmés par la dignité de leur maintien et la fermeté de leur attitude. »

« Dans plusieurs de leurs maisons, les Sœurs laissaient un trésor bien plus précieux encore : de pauvres petites filles qu'elles avaient recueillies dans leurs orphelinats dont elles étaient devenues les mères, et que la Commune allait rendre orphelines une seconde fois. Les jeunes filles du patronage s'émeuvent à l'aspect de cette infortune ; chacune emmène une de ces enfants, partage avec elle son lit, son modeste repas, l'habille de ses économies, et au jour de la délivrance, en les ramenant aux Sœurs elles ont pu leur dire « Vos chères enfants n'ont souffert ni de la faim ni du froid ; aucun souffle impur n'a terni leur innocence, embrassez-les ces chères petites ; elles priaient tant pour vous ! »

Chose merveilleuse ! un des quartiers les plus exposés aux tentations de la misère et de la révolte, échappa à l'égarement général : aucun de ses hommes ne parut dans l'armée de l'insurrection, l'église fut respectée et la maison des Sœurs resta toujours ouverte : étonnant privilége que l'on peut attribuer à l'action des institutions chrétiennes et principalement aux jeunes filles du patronage, anges gardiens du foyer domestique !

Une des jeunes ouvrières de cette région lointaine, passant sur la place Saint-Sulpice pendant un des plus mauvais jours, voit la foule qui se précipite dans l'église et apprend qu'un club y est installé avec ses fureurs et ses profanations. Elle y entre, va droit à la chapelle de la sainte Vierge, s'y agenouille, y récite son chapelet, et les yeux baissés reprend tranquillement son chemin à travers cette émeute sacrilège qui la laisse passer : deux personnes avaient prié à côté d'elle, un petit enfant et un vieillard. Qui saura jamais dire quelle force et quelle puissance la prière de cette *trinité* de la *faiblesse* n'a pas eu pour obtenir de la suradorable TRINITÉ qui régit le ciel et la terre, la fin inespérée de tant de maux ?...

En retraçant ces faits qui semblent presque appartenir au

moment présent, nous songeons à l'avenir, et, nous inspirant des sentiments qui animaient M. de Melun en présence des douleurs de la patrie, nous jetons aux cœurs désolés ces consolantes paroles « Dieu a fait les nations guérissables ; la CHARITÉ et la prière peuvent encore les sauver !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(Suite et fin au prochain numéro).

LETTRE PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
Au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse
Sur l'honneur et l'adoration qui sont dus au Sacré-Cœur de Jésus

Nos Très Chers Frères,

Dieu proportionne toujours son secours aux besoins de ses enfants. Lorsqu'au XIVe siècle l'hérésie attaqua la présence réelle de Jésus-Christ dans l'adorable Eucharistie, l'Eglise établit la fête du Corps du Sauveur, dans laquelle les Fidèles n'honorent point un symbole sans réalité, mais le corps même de Celui qui, étant fils de Dieu, a voulu prendre notre nature afin de souffrir et de mourir pour notre salut. Environ trois siècles après, à l'occasion de la piété, de l'amour et des supplications d'une sainte religieuse, à Paray-le-Monial, l'Eglise prescrivit que l'on rendît un culte public au Cœur adorable de notre Sauveur. Le cœur est la plus noble portion du corps de l'homme. Les Fidèles n'adorent point le cœur de Jésus isolé, mais, comme s'exprime le pape Pie VI, tel qu'il est, *ut est cor Jesu*, c'est-à-dire uni à son âme sainte et à sa divinité. Le but de cette manifestation de la foi catholique a été de ranimer la piété des Fidèles, d'engager, de forcer, en quelque sorte, les indifférents et ceux qui n'ont d'attrait que pour le sensualisme et la matière, à se réveiller de leur assoupissement et à rendre aussi à Jésus-Christ qui leur présente son Cœur amour pour amour.

La dévotion du Sacré-Cœur a donc un double objet : l'adoration de son cœur matériel, uni inséparablement à son humanité dans la personne du fils éternel de Dieu, et en même temps la charité infinie de ce Dieu Sauveur. C'est là, écrivait encore le Souverain-Pontife Pie VI, et le Saint-Siège l'a souvent déclaré depuis, c'est là que tend la substance de cette dévotion : « *Nimirum ut in symbolicâ cordis imagine immensam caritatem effusumque amorem divini Redemptoris nostri meditemur atque veneremur.* » On peut donc dire que la fête du Sacré-Cœur est par excellence le culte de la recon-

naissance et de l'amour. Mais qui pourrait en décrire, N. T. Ch. F., les précieux avantages ? S'unir à ce Cœur divin pour adorer le Père Céleste et l'aimer parfaitement, se réfugier dans cet asile sacré, aux jours de la douleur et de l'angoisse, pour y puiser quelque rafraîchissement, s'y donner rendez-vous avec les chrétiens fidèles pour y ranimer son zèle et sa ferveur, ne sont-ce pas là les fruits inestimables et le trésor de la charité infinie de notre Dieu caché dans ce mystère ?

Vous le voyez, N. T. Ch. F., nous adorons le cœur mâtériel de Jésus uni à son humanité et à sa divinité, comme nous adorons ses plaies sacrées, son sang précieux. La fête du Sacré-Cœur, le culte extérieur qu'on lui rend ne date, il est vrai, que de la fin du XVIIe siècle. Mais l'objet et l'esprit de cette dévotion sont aussi anciens que le christianisme : on peut dire qu'elle a commencé sur le Calvaire, lorsque le Cœur de Jésus ayant été percé par un soldat romain, ce divin Sauveur a adressé aux hommes, par la bouche des prophètes, ce reproche : Ils ont vu celui qu'ils ont transpercé, et cette blessure, il l'a reçue dans la maison de ceux qu'il aimait et qui auraient dû l'aimer.

C'est la persuasion des vrais Fidèles, N. T. Ch. F., que les hommages rendus au cœur de Jésus et les grâces qui en découlent seront pour nous un remède et la porte du salut dans ces derniers temps ; c'est là que les pécheurs, à la vue de tant de miséricorde et de bonté, sentiront naître la confiance. Ceux qui travaillent au salut des âmes, d'après le témoignage de la Sainte si pénétrée d'amour pour le Sacré-Cœur, trouveront là un moyen efficace de toucher et de sanctifier les âmes, et le reconnaîtront par expérience. Mais un des grands objets que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est la réparation de tous les crimes commis envers Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, c'est l'amende honorable pour tous les blasphèmes de l'impiété, qui aujourd'hui se produisent au grand jour dans des discours ou des feuilles périodiques. Les crimes publics, camme la profanation du Saint Dimanche, la publication de brochures ou de gravures obscènes, l'insulte portée ouvertement contre ce qu'il y a de plus sacré, sont des attentats qui provoquent la justice divine sur les nations qui s'en rendent coupables, et demandent expiation. Allons donc, N. T. Ch. F., au Cœur de Jésus, prosternons-nous au pied de ce trône de miséricorde, plaçons-y, si j'ose le dire, nos iniquités et celles du monde entier, afin que notre divin Sauveur les consume par le feu de sa charité. Nos excès sont grands, mais la charité infinie de notre Dieu les surpasse.

Ne soyez donc pas étonnés, N. T. Ch. F., si excités et touchés par des motifs si touchants, dès l'an 1686, une multitude d'évêques,

dans toutes les parties du monde catholique, commencèrent à célébrer la fête du Cœur adorable de Jésus-Christ. Le zèle des Fidèles s'accrut encore par le miracle opéré à Marseille, en 1720, lorsque la peste, qui désolait cette grande cité, cessa tout d'un coup aussitôt que, par l'organe de l'illustre Belsunce, elle se fut consacrée solennellement au Cœur de Jésus. Plus tard, en 1765, le Clergé français, à la prière de la reine Leckzinska, avec l'approbation du Saint-Siège, adopta cette fête. Le pape Clément XIII couronna l'œuvre, en l'établissant dans toutes les églises de Rome et en permettant de la célébrer dans tout l'Univers. Vous n'avez pas oublié, sans doute, que l'immortel Pie IX, sur la demande des évêques de France, il y a quelques années, a rendu la fête du Sacré-Cœur obligatoire dans toute l'Eglise. Pour nous, à Chartres, en 1871, après nos désastres, les premiers chants qui retentirent dans la cité et notre premier acte furent la consécration solennelle de nous-mêmes, de notre clergé et de tout notre diocèse au Cœur adorable de Jésus-Christ.

Vous l'aimerez donc, N. T. Ch. F., ce divin Cœur. Vous sècherez de douleur, comme le Saint Roi prophète, lorsque vous entendrez les blasphêmes de ceux qui l'outragent. Alors vous sentirez votre zèle pour son honneur s'emflammer de plus en plus : vous le dédommagerez par votre foi vive, votre piété, des mépris de l'indifférence et des faiblesses d'un si grand nombre. Vous continuerez comme par le passé à joindre vos offrandes à celles des milliers de Fidèles qui s'efforcent, par leurs généreux sacrifices, d'attirer sur la France toutes les miséricordes du Seigneur.

A ces causes, et selon l'usage, une quête aura lieu, le jour de la Toussaint, dans toutes les églises et chapelles publiques de notre Diocèse, à tous les offices, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur à Paris. Le produit de cette collecte sera envoyé immédiatement par nous à son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, qui publie chaque mois un compte détaillé de toutes les recettes effectuées.

Et sera notre présente lettre pastorale lue et publiée le jour de dimanche ou de fête que MM. les Curés et Chapelains auront jugé le plus convenable.

Donné à Chartres, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre évêché, le 15 octobre, fête de sainte Thérèse, l'an de grâce 1880.

† L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Par mandement de Monseigneur,

GERMOND, *Secrétaire-général.*



LE JOUR DES MORTS !

Cette dénomination donnée vulgairement à la Commémoration des trépassés, explique l'objet de cette fête lugubre que l'on pourrait aussi nommer la *fête des âmes;* les hommages funèbres que l'on rend aux défunts s'adressant bien plus à leur âme qu'à ce vêtement de chair qui a déjà subi la corruptibilité du tombeau.

Il est certain que s'il ne se rattachait pas à ce culte *du souvenir* une pensée d'immortalité, une espérance de se retrouver un jour, il n'aurait pas existé chez tous les peuples.... s'il ne s'agissait que de rendre des honneurs à une vile poussière « *à ce je ne sais quoi qui n'a pas de nom* », comme parle Bossuet, on ne verrait pas ces foules émues et recueillies venir s'agenouiller dans nos cimetières, ni des monuments de marbre s'élever en si grand nombre sur des cercueils. C'est donc la croyance si noble et si consolante de la résurrection future qui transfigure toutes ces tombes.

En effet il est de Foi qu'au son de la trompette angélique, tous les hommes sortiront de leurs sépulcres pour entendre la sentence du Juge suprême qui fixera leur sort pour l'éternité. Mais en attendant ces assises suprêmes « c'est une bonne et salutaire pensée », dit le livre des Machabées, « de prier pour les morts afin qu'ils soient déliés de leurs péchés. » La sainte Église, en faisant un dogme de foi de l'existence du purgatoire, nous fait aussi une douce obligation d'adoucir les tourments des âmes qui achèvent de se purifier de leurs souillures, par nos bonnes œuvres, nos supplications et surtout par l'offrande du saint sacrifice de la messe; puisque, par mode de suffrage, nous pouvons en appliquer le fruit aux *pauvres âmes*, comme les appelle si bien la voix du peuple dans son naïf langage.

Qu'elles sont *pauvres* en effet puisqu'elles ne peuvent plus rien pour expier leurs fautes ! Mais nous qui connaissons leur profond dénuement, nous qui savons à quel point elles souffrent, nous qui les avons aimées, qui les aimons encore, qui les aimerons toujours, nous sommes assez riches pour payer leurs dettes, en puisant dans le trésor des indulgences que notre sainte mère l'Église met à notre disposition, nous conviant à y puiser sans cesse. Nous avons surtout le sang Divin de l'agneau sans tache qui coule sur nos autels au grand sacrifice de la messe ; son prix est infini et en l'offrant pour ces chères âmes, il est tout puissant pour effacer les restes de leurs iniquités.

On ne saurait lire sans attendrissement ce fait rapporté par le saint curé d'Ars dans un de ses catéchismes. « Vous vous rappelez mes enfants », disait-il à ses jeunes auditeurs, avec cette éloquence du paradis qui lui était propre, « l'histoire que je vous ai racontée de ce saint prêtre qui priait pour son ami, — apparemment que Dieu

lui avait fait connaître qu'il était en purgatoire, — il lui vint en pensée qu'il ne pouvait rien faire de mieux que d'offrir le saint sacrifice pour son âme. Quand il fut au moment de la consécration, il prit l'hostie entre ses doigts et dit : « Père saint et éternel, faisons » un échange. Vous tenez l'âme de mon ami, qui est en purgatoire » et moi je tiens le corps de votre fils qui est entre mes mains. » Eh bien ! délivrez mon ami et je vous offre votre fils avec les » mérites de sa mort et passion. » En effet au moment de l'élévation il vit l'âme de son ami toute rayonnante de gloire qui montait au ciel....

Sur le point de quitter la terre d'exil où rien ne la retenait plus depuis la conversion d'Augustin, Sainte Monique, oubliant tout autre soin, lui adressait cette ardente prière. « Mon fils, quand je « ne serai plus, souvenez-vous de moi à l'autel du Seigneur... » Saint-Augustin n'oublia pas les paroles de sa mère, mais son âme pure, n'eut pas à subir les cruels tourments du purgatoire, elle s'était, en brisant ses liens mortels, envolée dans les cieux.

La dévotion aux âmes du purgatoire, en soulageant les morts, est bien utile aux vivants ; non-seulement elle leur attire par le ministère des bons anges, des secours tout particuliers, mais elle leur fait pratiquer les œuvres de miséricorde dans ce qu'elles ont de plus parfait : pour ne parler que des corporelles — *Souffrant d'horribles tortures, dans cette infirmerie du bon Dieu*, nos prières les soulagent — Ayant une *faim* et une *soif* ardente de la vision de Dieu et ensevelies dans des brasiers ardents, la rosée de nos oraisons est pour elles comme un breuvage rafraîchissant qui calme leurs tortures.

— Dévorées d'une *faim* qui les consume, nos ardentes supplications leur procurent un aliment qui les soutient.

— *Prisonnières*, nous les visitons par ces rapports du cœur qui sont si chers aux malheureux captifs.

— *Réduites à une entière nudité*, elles se trouvent, par les pieux suffrages qui leur sont appliqués, *revêtues* de lumière et de gloire.

— *Exilées de la patrie*, elles reçoivent *l'hospitalité* du ciel.

— Enfin, sortant du *linceul* de feu sous lequel elles étaient *ensevelies*, elles sont admises au céleste séjour...

Et toutes ces grandes choses, nous les opérons par nos prières et toutes les œuvres expiatoires que nous offrons pour elles en union avec la grande expiation du calvaire.

A la triste époque où nous sommes, il est un moyen certain d'abréger les tourments de nos chers défunts, c'est de secourir les ordres religieux persécutés. Sainte Thérèse rapporte dans ses fondations un fait bien encourageant pour leur venir en aide, puisque tout en soulageant les vivants on soulage aussi les trépassés.

Un seigneur espagnol, don Bernardino de Mendoza, céda au *Car-*

mel une maison et un terrain pour établir un couvent à Valladolid. Avant que la fondation ne fut achevée, le bon Mendoza mourut : il avait donné, avant d'expirer, des signes sensibles de contrition, sans pouvoir se confesser, ayant perdu subitement l'usage de la parole. Notre-Seigneur révéla cette fin inattendue à Sainte-Thérèse et lui fit en même temps connaître qu'il était sauvé (quoiqu'il eût couru grand risque de ne pas l'être), car la miséricorde de Dieu s'était étendue sur lui *à cause des dons* qu'il avait faits au couvent de la Très-sainte Vierge ; toutefois, son âme ne devait pas sortir du purgatoire avant que la première messe ne fut célébrée dans la nouvelle maison. La sainte ressentit si profondément les douleurs de cette âme, qu'elle abandonna la fondation de Tolède dont elle s'occupait et partit pour Valladolid. Comme elle était en prières à Médina del Campo où elle s'était arrêtée, le Seigneur lui dit de se hâter, car l'âme de Mendoza était en proie aux plus vives souffrances : la sainte fondatrice se rendit aussitôt à Valladolid. Elle activa les travaux de la chapelle, et, la première fois qu'on y célébra le saint sacrifice, après la sainte communion, l'âme de son bienfaiteur lui apparut toute rayonnante de gloire, et elle la vit ensuite entrer au Paradis.

Ne craignons pas de nous appauvrir spirituellement en cédant aux âmes du purgatoire, trop souvent délaissées, le côté satisfactoire de nos bonnes œuvres, et, en remettant à la très-sainte Vierge Marie (la douce Reine de ce lieu de souffrances), le soin de les appliquer. De cette manière, rien ne sera perdu, ni pour nous, ni pour nos chers défunts, car, au moment de la mort, notre bonne Mère saura bien couvrir notre nudité en nous entourant de son manteau virginal.

Une association, sous le patronage de SAINT-JOSEPH, *pour la bonne mort et le soulagement des âmes du Purgatoire*, est établie à Chartres, dans l'église de *Sainte-Foy ;* elle est agrégée à l'archiconfrérie de N.-D. de l'Assomption, canoniquement érigée à Rome dans l'église Sainte-Marie *in Monterone*, à Rome.

L'Écho du Purgatoire, petite revue mensuelle, rédigée par le R. P. Gay, en est le touchant interprète. (1) C. de C.

L'EXCOMMUNICATION.

La bulle *Apostolicæ Sedis* du pape Pie IX, en date du 12 octobre 1869, reproduisant et promulguant le canon du deuxième Concile de Latran, concernant le *Privilège des clercs*, contient les termes suivants : — « Nous déclarons soumis *par le seul fait* à une excommunication réservée au Souverain Pontife ceux qui, par une inspiration diabolique, *suadente diabolo*, porteraient les mains avec violence sur des clercs ou sur des religieux de l'un et de l'autre sexe.»

Si l'on consulte le commentaire de cette Constitution, rapporté dans l'ouvrage d'Avanzini, on demeurera convaincu :

(1) Toira, éditeur, rue de Rennes.

1° Que cette excommunication est encourue *par le seul fait*, par quiconque userait de violence pour expulser de son domicile toute personne religieuse, tout clerc, même simplement tonsuré, vivant en communauté sous la juridiction d'un supérieur dont l'autorité est reconnue, soit expressément, soit tacitement, par le Souverain Pontife ; — 2° Que cette excommunication est encourue, non seulement par les exécuteurs immédiats de l'expulsion, mais encore par tous ceux qui ORDONNENT, conseillent, sollicitent ou activent cette violence ; de même que par ceux qui prêtent secours par leur coopération, leur faveur ou leur présence active ; — 3° Que cette sentence d'excommunication est applicable dans tous les pays de l'univers catholique, sans en excepter la France. Aucun doute n'a jamais été élevé dans ce dernier pays sur le *privilège des clercs ;* et aujourd'hui moins que jamais, il ne saurait s'en élever un, depuis la récente promulgation de la bulle *Apostolicæ Sedis.*

Effets de l'excommunication. — Le glaive de l'excommunication, dit le Concile de Trente, est le nerf de la discipline ecclésiastique, et il est grandement salutaire pour retenir les peuples dans le devoir. (Sessio XXV, cap. III.) Voici ses effets pour l'excommunié (1), même *toléré*, avec qui l'on peut conserver encore les relations de la vie civile :

Il est privé : 1° *De la participation aux sacrements ;* — 2° *De tous les avantages spirituels* qui résultent de la communion des saints, comme des prières publiques, des fruits du saint sacrifice de la messe, des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ et des saints, dont se compose le trésor des indulgences, des mérites qui résultent des bonnes œuvres des justes et qui sont répartis sur tous les membres de la grande famille catholique ; — 3° *Du droit d'assister aux offices.* Il ne peut, sous peine de péché mortel, entendre la messe, même les jours d'obligation, ni assister à aucun des offices publics. Mais il ne lui est pas interdit de prier, à part des fidèles, dans le lieu où ils prient ; 4° *De la sépulture ecclésiastique.*

Si l'Eglise excommunie de la sorte certains pécheurs, c'est pour leur mieux faire sentir l'énormité de leurs crimes et pour leur en inspirer plus d'horreur et pour les exciter à les expier par la pénitence, se montrant disposée à leur ouvrir de nouveau le trésor de ses grâces, le jour où elle les verra se convertir et revenir à elle sincèrement.

FAITS RELIGIEUX

— Nous sommes en des jours de grande tristesse. On a repris en France l'exécution des décrets du 29 mars. Des congréganistes sont chassés de leur demeure et leurs chapelles sont sous les scellés. Ainsi les agents du gouvernement, en ont-ils agi avec les maisons de Carmes et de Barnabites. Les Franciscains de Béziers ont été traités de la même manière, et à l'heure où nous écrivons, des religieux d'autres ordres s'attendent à un sort pareil. Pour cette raison, les fidèles s'empressent dans les chapelles des couvents et prient. Dans les villes où ont eu lieu déjà les expulsions, la police a ainsi trouvé devant elle les

(1) Il s'agit de l'excommunication majeure, appelée simplement excommunication. D'ordinaire l'excommunication mineure est celle qu'encourent ceux qui communiquent avec les excommuniés non tolérés.

manifestations sympathiques qui entouraient les religieux. Les journaux ont raconté en détail les scènes qui ont eu lieu aux portes et dans les cellules des couvents. Notre revue ne peut tout dire ; mais ce qu'elle peut signaler entre autres choses, ce sont les actes épiscopaux en faveur des enfants de la sainte Eglise. Par exemple nous citerons les lettres de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, celles des évêques d'Angers, d'Autun, etc.; puis les démarches de Mgr l'évêque de Montpellier allant en habits de chœur déclarer au préfet l'excommunication dont il est atteint, et de Monseigneur l'archevêque de Rennes allant, aussi en habits de chœur, visiter les Carmes dans les maisons où ils ont trouvé refuge.

— *Rome.* — Le 2 octobre à Rome a eu lieu la publication de l'Encyclique du Pape, datée du 30 septembre et étendant à toute l'Église catholique la fête des saints Cyrille et Méthodius, apôtres des Slaves, avec rite double mineur et messe propre.

L'Encyclique confirme, en même temps, la date du 5 juillet, fixée par le Pape Pie IX, pour la fête de ces deux saints. Elle rappelle les suppliques adressées en faveur de leur canonisation par plusieurs évêques au concile du Vatican et le changement survenu dans la situation politique des pays slaves. L'Encyclique raconte l'histoire des deux saints, leur apostolat dans la Bosnie, l'Herzégovine, la Bulgarie, la Serbie, la Galicie et même la Russie, et elle rappelle la sollicitude des papes pour les pays slaves. Le Pape, en terminant, remercie la Providence de lui avoir offert l'occasion de témoigner aux Slaves son affection paternelle.

— Un savant oratorien a été chargé par le Saint-Siège de préparer un grand travail sur l'histoire de l'Eglise d'Afrique. L'illustre Pontife est vivement préoccupé de rendre à la foi et à la civilisation le continent africain.

— *La nouvelle statue de N.-D. de La Salette.* — Dimanche 19 septembre, Mgr Fava, archevêque de Grenoble, a inauguré et bénit dans la chapelle de Notre-Dame de La Salette, la nouvelle statue conçue et exécutée conformément aux indications données par le Saint-Siège. Voici en quels termes en parle un pèlerin :

« On sait qu'il avait paru sage à la Congrégation des Rites de modifier le type primitif de Notre-Dame de La Salette. Celui-ci reproduisait avec une exactitude scrupuleuse le costume de paysanne sous lequel la très-sainte Vierge s'était montrée. Ce réalisme trop absolu produisait un effet peu satisfaisant. La Sacrée-Congrégation a jugé que le costume de paysanne, coiffe entourée d'une couronne, fichu, tablier, pouvait être réservé pour les tableaux et les verrières représentant les détails de l'apparition, et montrant la Mère de Dieu s'entretenant avec les deux enfants ; mais que la statue placée sur le maître-autel de la basilique devait être plus idéalisée. Le sculpteur romain

s'est tiré à son honneur de l'épreuve. Dans la nouvelle statue, drapée simplement et ornée des insignes de la passion suspendus au cou et très-apparents malgré leur dimension restreinte, au moyen de l'orfèvrerie, le visage de Marie attire à lui toute l'attention. Non-seulement cette tête est très-belle, mais chose d'une bien autre importance, la bienveillance et la compassion y sont exprimées avec une étonnante énergie. Jamais on ne traduisit plus heureusement à l'aide du ciseau cette affirmation du catholicisme. « Marie est pour les chrétiens une mère tout occupée de ses enfants. » A l'expression de la bonté se joint celle de la dignité, et un je ne sais quoi qui semble dire : » Rien n'est plus grave que l'avertissement divin dont je suis la miséricordieuse messagère. »

— *Les évêques de Suisse.* — Un important document vient de voir le jour : c'est une lettre pastorale collective des évêques suisses à tous les fidèles de leurs diocèses, les prémunissant contre les dangers nouveaux que court leur foi, par suite des profondes transformations que les lois et les circonstances ont fait subir au pays. La lettre rappelle les efforts tentés pour introduire le schisme dans la Suisse catholique et les épreuves endurées par l'Eglise dans la plupart des cantons. Maintenant que le temps de la violence est à peu près passé ce qui est le plus à craindre c'est la séduction. Les évêques indiquent avec une grande largeur de vues ces nouveaux périls et les moyens de salut qu'il faut leur opposer.

— *Une famille toute à Dieu.* — La *Revue religieuse de Rodez* nous donne d'édifiants détails sur la famille de Mgr Fraysse, mariste, préconisé au dernier consistoire avec les titres d'évêque d'Abila *in partibus* et de vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

Ce prélat, né au Vibal (doyenné de Salars), le 26 juin 1842, est l'aîné de cinq frères et de deux sœurs. Quatre d'entre eux sont maristes : le cinquième, élève du grand séminaire de Rodez, vient d'être ordonné sous-diacre. Les deux sœurs sont religieuses de la congrégation de la Sainte-Famille.

Le père est mort ; la mère est radieuse d'avoir donné tous ses enfants au bon Dieu, qu'elle ne cesse de remercier de tant d'honneur et de faveur.

— *Un trait du Cardinal Pie.* — Chaque jour, dit la *Semaine de Poitiers*, nous fait connaître quelque délicate attention de notre regretté Cardinal envers les personnes qu'il affectionnait. C'est ainsi que nous apprenons, par une lettre que nous avons sous les yeux, un trait de ce genre qui montre qu'il n'oubliait pas ses fils spirituels, même les plus éloignés. Elle est de M. l'abbé Dangy, ancien vicaire de la Cathédrale de Poitiers, aujourd'hui missionnaire en Chine. Voici ce que M. Dangy, écrit de Tchong-Kin, à la date du 28 Juillet :

« Les journaux vont plus vite que vos lettres. C'est par eux que j'ai

» appris la triste nouvelle de la mort de Mgr Pie. Hélas ! il n'a pas
» joui longtemps des honneurs de la pourpre. C'est une grande perte,
» et pour le diocèse dont il était la gloire, et pour la France où son
» autorité eût été d'un si grand poids dans les luttes actuelles. »

Puis il ajoute : « Mgr de Sinite, mon évêque, qui est toujours à Rome,
» m'a envoyé un petit chapeau de cardinal bourré de dragées que
» Mgr Pie lui avait donné pour moi le jour où il prit possession de
» son titre cardinalice. Hélas ! Je l'ai reçu à peu près à l'époque de sa
» mort. »

— *Mgr Massaïa.* — Mgr l'évêque de Clermont a eu le bonheur de recevoir chez lui, Mgr Massaïa, de l'ordre des Frères-Mineurs, ancien évêque des Gallas dont il a été le premier vicaire apostolique.

Cette mission était en pleine prospérité ; mais, dans ces derniers temps, des difficultés ayant surgi entre le roi de Choa et l'empereur d'Abyssinie, celui-ci fit reconnaître sa suzeraineté au roi de Choa et le rendit tributaire. Ennemi du catholicisme et poussé par les prêtres eutychiens de son empire, le souverain de l'Abyssinie chassa Mgr Massaïa et ses compagnons du royaume de Choa et les dirigea sur l'Europe, à travers des pays malsains et fiévreux, dans l'espoir que la maladie viendrait à bout de ces hommes qu'il n'avait pas osé mettre à mort. La fièvre causa, en effet, la mort de quatre des missionnaires de Monseigneur, et lui-même en fut atteint ; mais il put y échapper. De retour en Europe, il est venu redemander la santé à nos eaux de la Bourboule dont il avait ressenti autrefois les salutaires effets. Mgr Massaïa, empêché par son grand âge, abandonne la mission des Gallas à Mgr Taurin, originaire d'Evreux, son coadjuteur. *(Semaine de Clermont)*.

— *Sœur Jeanne de Chantal.* — La ville de Brest avait depuis quelques années l'honneur de posséder, au service de ses enfants pauvres, une femme qui a laissé de grands souvenirs dans le diocèse de Chartres et qui a mérité et obtenu, sans les chercher, les hommages enthousiastes de la presse toute entière ; la reconnaissance publique l'a justement appelée l'héroïne de Châteaudun.

Tous ceux qui ont combattu dans cette ville, quelle que soit leur opinion politique, en rendront témoignage. Ils ont vu l'intrépide sœur Jeanne de Chantal, de la congrégation de la Providence, présenter sa poitrine aux fusils bavarois pour racheter la vie d'un soldat français, sauver un poste de francs-tireurs, traverser les lignes ennemies, courir au quartier général prussien pour obtenir la grâce des prisonniers de Châteaudun et forcer, par son courage, par son patriotisme ardent, l'admiration même du général Von der Thann. A la suite de ces actes héroïques, le conseil municipal de Châteaudun, qui ne se piquait assurément pas de cléricalisme, vota par acclamation, comme témoignage de sa gratitude, un ordre du jour déclarant que la supérieure des reli-

gieuses de la Providence, sœur Jeanne de Chantal, avait bien mérité de la patrie et de la ville de Châteaudun en particulier. Si sa modestie ne s'y fût opposée, il n'eût tenu qu'à elle de voir briller sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur,

Cette femme, digne de tous les respects, de tous les hommages, reçut la récompense qui convient aux religieuses : Un fardeau plus lourd. Elle partit pour Brest où elle instruisait hier encore 350 petites filles pauvres.

Eh bien ! l'administration vient d'acquitter noblement les dettes de la patrie ! Nous reproduisons l'*Océan :*

« Le jeudi, 12 août, vers deux heures, M. le commissaire de police, accompagné d'un sergent de ville, s'il vous plaît, est venu donner solennellement lecture à Madame la Supérieure, sœur Jeanne de Chantal, de l'arrêté préfectoral qui expulse les excellentes religieuses de la Providence de l'école communale de Brest. »

— *Irlande.* — Il est consolant de lire dans les journaux de Dublin que dans le sud de cette ville où se trouve un hôpital pour les pauvres malades, les gardiens, c'est-à-dire les directeurs, qui sont presque tous protestants, ont unanimement décidé de remplacer leur employées laïques par des religieuses catholiques, persuadés, qu'avec les tendres soins des bonnes sœurs, leurs malades seront traités avec bonté et attention. Comme le dit le poète anglais : La sœur de Charité est une amie pour le pauvre dans la misère et l'affliction. (*Semaine d'Evreux*).

— *Une bienfaitrice des Frères.* — *Une magnifique charité*, c'est celle que fait en ce moment Mme la duchesse de Galliéra. En face du château de Meudon, et sur le côté opposé, elle construit deux immenses bâtiments. L'un est destiné à servir de maison de retraite aux Frères des Ecoles chrétiennes épuisés par les fatigues de leur humble ministère et auxquels la maison-mère, rue Oudinot, à Paris, ne pouvait offrir qu'un insuffisant asile pour leurs vieux jours. L'autre, le plus important, dominant tout le paysage, est un orphelinat destiné à recueillir 500 *orphelins*, et parmi eux les communes environnantes auront droit chacune à un certain nombre de places pour les leurs. Cet orphelinat, construit aux frais de la duchesse, sera doté par elle de 250,000 francs de rente L'administration financière sera confiée à une Commission spéciale de laïques ; la direction intérieure, aux Frères des Ecoles chrétiennes.

De si magnifiques œuvres — qu'on est heureux de signaler — ne se chiffrent pas par moins de 15 millions.

— *Décès de quatre évêques.* — L'Eglise de France a perdu en quelques jours quatre évêques, savoir : Mgr Pichenot, archevêque de Chambéry, âgé de 64 ans ; Mgr Roche, évêque de Gap, âgé de 52 ans ; Mgr Las-Cases, ancien évêque de Constantine, âgé de 61 ans ; Mgr Gillard, évêque nommé de Constantine.

Mgr Gillard n'avait pas encore reçu la consécration épiscopale, parce qu'il attendait pour cela que le siège de son évêché fut régulièrement transféré à Hippone, par souvenir de son immortel prédécesseur, saint Augustin. C'était le 17 de ce mois que devait avoir lieu la cérémonie de son sacre. Mais il avait pris possession de son siège il y a un mois déjà, et il le gouvernait d'Alger par le moyen de ses vicaires généraux. Mgr Gillard fut un des aumôniers de l'armée de la Loire. Après sa confession faite à Mgr Lavigerie qui fondait en larmes, il lui dit : « J'offre ma mort pour mon diocèse, puisque je n'ai pu lui dévouer ma vie. »

Mgr Roche n'occupait le siège de Gap que depuis l'année dernière ; Mgr Las-Cases était démissionnaire depuis deux ans, il avait été remplacé par Mgr Dusserre, depuis nommé coadjuteur d'Alger ; Mgr Pichenot, d'abord évêque de Tarbes, avait été transféré à l'archevêché de Chambéry, en 1873.

— La laïcisation des écoles a continué et a pris de grandes proportions dans le mois d'octobre. — Les Sœurs de l'hôpital de la *Pitié*, à Paris, ont été remplacées par des infirmières laïques.

— Les jésuites ouvrent un collège à Cantorbéry (Angleterre), et un autre à Constantinople. En France, on vient de fermer leur collège Sainte-Marie, de Toulouse, où quelques-uns d'entre eux continuaient à enseigner comme professeurs externes, bénéficiant du droit commun aux citoyens français.

— *La famine en Asie.* — Les nouvelles qui arrivent de l'Asie sont toujours effroyables. La famine poursuit ses ravages dans la Chine du Nord, le Tonkin, la Perse, l'Arménie, la Mésopotamie. Des mères, des chrétiennes, en sont réduites à mettre leurs enfants en vente pour les arracher aux tortures de la faim. Mgr Cluzel, vicaire apostolique d'Ourmiah (Perse), conjure les journaux catholiques d'Occident de l'aider à racheter au moins une partie des femmes et des jeunes filles livrées à l'esclavage ; sa lettre décrit, en des termes qui brisent le cœur, le spectacle des souffrances, des désespoirs, des crimes atroces dont cette malheureuse contrée est affligée.

— *Avis aux familles.* — On répand maintenant un certain nombre d'images représentant toutes des sujets historiques et religieux, dont le sens est donné par une légende explicative qui se trouve au dos, et dont la destination est assez indiquée par cette inscription qui se lit sur toutes : *Enseignement patriotique par l'image*, et par cette autre qui n'est que sur quelques-unes : *Récompense..... à l'école de.....* Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que ces sortes d'images nous paraissent on ne peut plus dangereuses attendu que l'histoire y est toujours dénaturée au détriment de la religion. Quelle que soit donc l'estampille qui les couvre, et de quelque part qu'elles viennent, nous engageons vivement les pères et mères de famille à y prendre garde.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs. — Deux beaux vases à fleurs, offerts à l'occasion d'une première communion.

Lampes.— 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 402.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 402.

Nombre de visites faites aux clochers : 221.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Octobre ont été consacrés 31 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— Les pèlerins ont été moins nombreux en octobre. Nous avons pourtant à mentionner plusieurs noms importants : le 14, nous avons vu célébrer la sainte messe, à l'autel N.-D., Monseigneur Belonino, nommé évêque coadjuteur de Port-au-Prince ; le 22, c'était Monseigneur Carmené, évêque de la Martinique, qui venait recommander à Marie son diocèse.

— La prochaine fête d'Adoration aura lieu le 11 novembre, à la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres. — Le prédicateur de la dernière, à la chapelle de N.-D. de la Brèche, était M. l'abbé Gautron, curé de Mézières-en-Drouais.

— Le 4 octobre, la fête de Saint-François d'Assise a été célébrée à la chapelle du Tiers-Ordre franciscain, dans la Crypte de la cathédrale, par une messe et un salut. Nous nous sommes associés, en ce saint lieu, au concert de louanges et de prières que les enfants du patriarche séraphique faisaient monter de tous les points du monde chrétien vers le Seigneur et vers l'héroïque amant de la croix. Les membres des trois ordres de Saint-François se multiplient étonnamment à notre époque. C'est qu'à notre époque, plus que jamais, le nombre des crimes appelle le nombre des réparateurs, des amis de la pénitence. Pie IX et Léon XIII, tous deux tertiaires, nous l'ont souvent répété. N'est-ce pas assez de ce motif pour expliquer la part réservée aux familles franciscaines dans les vexations dont les congréganistes ont à souffrir ? Pour ce qui concerne les Frères mineurs, ce sont ceux de Béziers qui ont été les premiers expulsés. A la sortie de leur maison, on les a vus, réunis sur le perron de la chapelle, prier à genoux et les bras en croix, pour l'adieu au tabernacle qu'ils ont tant aimé. Nous citons ce trait parce que, entre le couvent de Béziers et notre église de Chartres, existent depuis plusieurs années de puissants liens. Ce couvent avait pour gardien un saint religieux qui est venu donner plusieurs re-

traites à notre Tiers-Ordre : le R. P. Jules du Sacré-Cœur. La dévotion à Notre-Dame de Chartres lui est chère, et il a su l'inspirer autour de lui ; l'invocation à la sainte Vierge sous ce vocable était dans les habitudes quotidiennes de sa communauté. Que Marie console et protége ses fidèles serviteurs !

— Le 6 octobre, c'était la fête de Sainte-Foy, de cette admirable vierge d'Agen, honorée à Chartres d'un culte spécial depuis 900 ans. Son image brille radieuse dans une grande verrière de la cathédrale ; bien plus, une église lui a été dédiée, il y a des siècles, dans le voisinage de notre basilique. On sait ce qu'en fit la grande Révolution ; on sait aussi comment finit la profanation de ce lieu saint, resté pendant plus de soixante ans un lieu de divertissements publics. En septembre 1857, le jour même où fut inaugurée avec un si grand éclat la nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre à la Crypte de la cathédrale, l'église de Sainte-Foy cessa d'être le théâtre de la ville ; à cette date le R. P. Choizin, supérieur des maristes de Chartres, signait l'acte d'achat de l'antique église. Le 6 octobre 1859, après d'importants travaux de restauration, le vieil édifice était réconcilié et rendu au culte par Monseigneur l'évêque de Chartres. Ce fut l'illustre évêque de Poitiers qui, à la cérémonie de bénédiction, prononça le discours. Pour mieux montrer les relations entre le culte de Notre-Dame et celui de la Vierge martyre, ajoutons que, ce jour-là, furent prises des résolutions nouvelles relativement à la Crypte de la cathédrale ; Monseigneur Pie offrit d'y élever à ses frais la chapelle Saint-Fulbert, et, en même temps, Monseigneur Regnault donna à la confrérie de Notre-Dame mission d'y préparer le sanctuaire de saint Joseph.

La consécration de l'église Sainte-Foy n'eut lieu que le 13 octobre 1862, au milieu d'une assistance considérable de prêtres et de fidèles, heureux de témoigner leurs sympathies à l'œuvre de restauration alors achevée aussi bien qu'à l'œuvre des Missions diocésaines dont étaient chargés les Maristes appelés depuis à Chartres *Pères* de Sainte-Foy. L'orateur de la cérémonie, Monseigneur Berteaud, évêque de Tulle, finit son discours d'une éloquence à la fois originale et sublime par des paroles bien encourageantes pour les zélés religieux : « Il était digne, mes Frères, que dans un lieu où Marie a été si longtemps honorée, à côté de ce lieu où l'on vénère la Vierge qui doit enfanter, ses enfants fussent appelés. — Allons, prêtres admirables, faites bien votre œuvre. Le noble évêque vous a accueillis, il vous aime, il a de nouveau béni et consacré cette église ; allez exterminer le mal. Les prêtres, le sacerdoce catholique est appelé à chasser les ténèbres ; vous êtes la lumière du monde, repoussez les vices et les erreurs de tous ces quartiers ; allez, armés de la doctrine céleste ; que les peuples vous saluent et qu'à votre

aspect la vérité chasse le mensonge, comme la lumière chasse les ombres de la nuit. Vous êtes le sel de la terre ; faites doux et savoureux au palais de Dieu les mets dont il est affamé ; il aime les âmes, il veut des âmes, elles sont sa nourriture. »

Nous avons aimé à rappeler ces souvenirs à l'occasion du dernier anniversaire. Beaucoup des personnes qui ont participé à la fête du 6 octobre 1880, qui du moins ont été prier à son église en ce jour ou l'un des jours de l'octave, auront jeté un coup d'œil rapide sur le passé, auront constaté de nouveau dans leur esprit les fruits de bénédiction produits à Chartres et dans le diocèse par le culte de Sainte-Foy et le ministère des missionnaires qu'elle inspire. En entendant le R. P. Petitalot, prédicateur de l'octave, elles auront dit sans doute comme nous disons nous-même, en nous édifiant du zèle des Pères de la résidence : « Voilà des hommes de Dieu ! Puissent-ils garder longtemps, bien longtemps pour leur sanctuaire si pieux la liberté de la prière, et pour eux-mêmes la liberté de l'apostolat ! »

— Le 15 octobre, la chapelle du Carmel était remplie d'adorateurs qui venaient devant le Saint-Sacrement demander quelque étincelle du feu sacré dont brûla sainte Thérèse. On était à la fête de cette grande sainte. C'est le lendemain, 16, que l'exécution redoutée a eu lieu pour les religieux Carmes. Donc, une fois encore, tous les enfants de sainte Thérèse ont pu voir, dans leurs chapelles respectives, de quelles sympathies les entourent les vrais fidèles, les âmes de prière, les chrétiens désireux d'apprendre en tel lieu l'amour du sacrifice. Au Carmel de Chartres, le prédicateur a été le R. P. Gay.

— Le 17, à l'église de Notre-Dame, c'était l'anniversaire de la Dédicace. La consécration de la cathédrale, en 1260, est un fait glorieux dont l'histoire a noté les circonstances et dont l'art pictural a retracé quelques détails. Le monument qui semble avoir été le dernier effort du génie éclairé par la foi dans un temps où il y avait beaucoup de foi et de puissants génies, n'a-t-il pas reçu un nouveau caractère de majesté et une force d'attraction incomparable sur les âmes, quand les rites sacrés en ont fait la maison de Dieu et l'ont constitué sous la tutelle de Marie ?

Nous avons entendu chanter les splendeurs de cette cérémonie du treizième siècle par la bouche éloquente d'un pontife, lorsque le sixième centenaire de la consécration vint nous mettre en présence d'une fête commémorative de celle de 1260. Après nous avoir montré dans son langage de théologien et de poète plusieurs analogies entre notre basilique et le temple de Jérusalem ; après avoir décrit l'admirable scène que présentaient à Chartres, lors de la Dédicace, le clergé, les grands et le peuple ; après avoir dit l'attitude de saint Louis « selon l'usage de ses devanciers, imité de l'exemple de Salomon, faisant monter ses hommages et ses supplications vers le Tout-Puissant, et

conjurant le Roi du ciel de protéger, de bénir à jamais le royaume des Francs, pour la gloire de son nom et par l'intercession de la Vierge de Chartres, de la mère de la patrie ; à quoi toute l'assistance, peuple, seigneurs, évêques, prêtres, répondaient par une immense acclamation : *Fiat, fiat ; Amen, amen...»* Après l'exposé de cette histoire qu'il est bon de rapprocher de notre histoire contemporaine, Monseigneur l'évêque de Poitiers nous dit quelle heureuse pensée c'était de choisir ce jour (17 octobre 1860) « pour la réouverture solennelle et définitive de la Crypte sacrée qui est à la basilique ce que la racine est à l'arbre, ce que la source est au fleuve, ce que la naissance est à la vie. »

On comprend que l'ensemble de tels souvenirs accroisse au cœur des chartrains et même des étrangers, pèlerins de Notre-Dame, l'amour de notre insigne église. Aussi le clergé de la basilique a-t-il essayé de répondre, par la dignité de ses offices, aux impressions que réveille nécessairement le retour du 17 octobre, et c'est avec joie qu'il redisait les paroles liturgiques marquées chez nous pour cette circonstance : « A la dédicace du temple, le peuple chantait la louange ; sur ses lèvres résonnait une douce mélodie, *alleluia*. — Elle a ses fondements sur la cime des monts la maison du Seigneur ; et toutes les nations viendront à elle. »

— Le 19, on est venu, à la Crypte, rendre hommage à nos premiers apôtres. Les fidèles ont vénéré la relique de saint Savinien qui délégua saints Potentien et Altin comme prédicateurs de la foi dans nos contrées.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Remerciements et amour à Notre-Dame de Chartres pour une grande faveur que j'ai obtenue par son intercession ! Je demande une messe d'action de grâces. (M. P., diocèse de Chartres).

2. Veuillez publier le plus tôt possible, dans la *Voix*, le témoignage de notre reconnaissance envers N.-D. de Chartres qui vient de nous faire sentir sa protection.

(A. F. E. M., diocèse d'Orléans).

3. Veuillez recevoir mon offrande pour l'Œuvre des Clercs ; c'est un tribut de reconnaissance que j'ai voulu payer à la bonne Mère qui m'a obtenu une guérison recommandée à son cœur maternel.

(G. R., à Orléans).

4. Notre enfant a été guéri pendant le mois de mai ; persuadés que c'est le résultat des ferventes prières adressées à Notre-Dame de Sous-Terre, nous venons en reconnaissance demander une messe à son autel ; nous désirons nous y rendre en pèlerins.

(B. D. à B., diocèse de Versailles).

5. Ma petite fille était très-malade. J'ai fait un vœu à N.-D. de Chartres dans le but d'obtenir la guérison. Exaucée, je veux m'acquitter envers la bonne Mère. Mon pèlerinage à Chartres est accompli ; veuillez agréer mon offrande.

(M. N. de L., diocèse de Soissons).

6. Je vous remercie bien des prières que vous avez faites avec vos jeunes Clercs à nos intentions. Notre-Dame de Chartres nous a déjà montré qu'elle bénissait vos vœux en notre faveur.

(M. de Ch., à Chambéry).

7. Le malade recommandé est guéri. Merci mille fois à Celle que l'on n'invoque jamais en vain ! Nous étions dans une grande peine au moment où je vous écrivis ; et à cette occasion, j'ai promis une petite offrande à Notre-Dame de Chartres. Je remplis aujourd'hui ma promesse ; Marie a bien arrangé toutes choses.

(M. d'A., diocèse du Mans).

8. Actions de grâces soient rendues à N.-D. de Chartres pour le succès d'une affaire très-importante qui avait été recommandée à son intercession ! (C. J. de N., diocèse d'Amiens).

9. Il y a un mois, je vous demandais des prières pour un malade en grand danger ; à mon insu, dans le même temps, quelqu'un vous adressait une demande semblable pour le même objet. Je viens vous dire avec bonheur que Notre-Dame de Chartres nous a pleinement exaucés. (A. P., du Mans).

10. La santé de ma fille donnant de sérieuses inquiétudes, j'ai demandé une neuvaine aux Clercs de Notre-Dame ; ma fille est complètement remise. Deux de mes fils étaient atteints de maux graves aux jambes ; la prière a obtenu pour eux aussi un admirable résultat. Pour cette triple guérison, actions de grâces au Cœur sacré de Jésus et à la très-sainte Vierge, mère de Dieu !

(C. A. M. M., de Chartres).

Nominations. — M. l'abbé Gaudichau, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, a été nommé curé de Saint-Arnoult et remplacé à Nogent par M. l'abbé Crenier, précédemment vicaire de Courville. M. l'abbé Lorin Anatole a été nommé vicaire de Courville

Soulaires. — Dernièrement, la paroisse de Soulaires était en fête. L'église, toute pavoisée d'oriflammes et de magnifiques tentures garnies de fleurs par les soins de M. le curé Thevert, était trop petite pour contenir les nombreux fidèles de la commune et ceux venus des communes voisines et même de Chartres.

Le motif de cette intéressante réunion était la bénédiction d'une cloche.

M. l'abbé Blot, ancien curé de Soulaires, délégué par Mgr l'évêque

de Chartres pour la bénédiction, a officié, est monté en chaire après l'évangile et a adressé à l'auditoire une allocution en rapport avec la circonstance. Aux vêpres, M. l'abbé Durand, premier vicaire de la Cathédrale, a dans un éloquent discours exposé l'antiquité et les usages de la cloche.

Après la cérémonie religieuse, M. Albert Lelong, parrain, et Mme Maunoury, marraine de la cloche, qui se sont montrés d'une grande générosité envers l'église, ont distribué à la foule qui les entourait des bonbons et des dragées à profusion.

Tous les habitants de Soulaires et leurs voisins conserveront longtemps le souvenir de cette charmante fête du 26 septembre 1880.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORIGINE DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE. — A la demande de la religieuse famille de Saint-Vincent de Paul, Sa Sainteté Léon XIII vient d'accorder, à cette occasion, aux conditions ordinaires, une *indulgence plénière* à tous les fidèles qui, le 27 novembre prochain, visiteront une église ou oratoire annexés à l'une des maisons de cette pieuse Congrégation ; et une indulgence de 100 jours chacun des jours suivants, jusqu'au 18 décembre.

A Chartres, le 27 novembre sera un jour de fête dans la belle et grande chapelle de l'Hôtel-Dieu ; il y aura office et sermon. Que cet anniversaire excite de nouveau les âmes à la confiance envers Notre-Dame ! Aimons à porter ses insignes bénites, multiplions autour de nous les médailles, et répétons pour nous et pour notre malheureuse France : O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !

— Avec l'autorisation de Monseigneur l'archevêque de Tours, on a organisé du 30 octobre au 8 décembre un culte perpétuel en l'honneur de l'Immaculée-Conception. Les personnes pieuses sont invitées à sanctifier chaque jour, sans rien changer à l'emploi de leur temps, une heure spécialement offerte à Marie conçue sans péché, protectrice de l'Église et de la France. — Pour plus de renseignements sur cette sainte quarantaine, demander de petits imprimés à l'Orphelinat des Filles du Cœur de Jésus, à Tours, rue de la Bazoche.

BIBLIOGRAPHIE

— **Le vicomte Armand de Melun,** d'après ses mémoires et sa correspondance, par M l'abbé Baunard, chanoine honoraire d'Orléans, professeur à l'Université catholique de Lille, docteur ès-lettres. Un beau volume in-8°, XVI-612 pages. — Chez MM. Poussielgue frères, rue Cassette, 15, Paris. Prix : 7 fr. 50 ; avec portrait, 8 fr. — L'analyse de cette belle et intéressante biographie a fait l'objet d'un travail particulier publié dans la *Voix*, et aura inspiré à plusieurs de nos lecteurs le désir de lire l'ouvrage même de M. l'abbé Baunard.

— **Du recrutement du Sacerdoce,** ou moyen de discerner et cultiver les vocations ecclésiastiques, par M. l'abbé Verniolle, supérieur du petit séminaire de Tulle (Corrèze), in-18. — Paris, Bray et Retaux.

La meilleure recommandation de cette grave étude auprès du clergé de France est une lettre de S. Em. le cardinal Caverot, archevêque de Lyon ; nous y trouvons ces lignes : « Je vous remercie, au nom de l'Eglise et du clergé de France, de nous avoir fait part de vos lumières et de votre longue expérience. Si vos conseils sont suivis, le clergé pourra se recruter malgré la difficulté des temps, et non-seulement il se recrutera, mais l'éducation qui lui sera donnée le placera au niveau des circonstances exceptionnelles dans lesquelles il exercera son divin ministère. »

— **L'Échelle du ciel** ou **Traité de l'Oraison,** texte latin et traduction française avec commentaires tirés de Suarez, par le chanoine Fuzet, docteur en théologie, professeur aux Facultés catholiques de Lille. (Lille, rue Royale, 26, Desclée, De Brouwer et C[ie]). Prix : 1 fr. 75.

L'*Echelle du ciel* compte seulement quatre degrés : La lecture, la méditation, la prière et la contemplation. L'éditeur a fait de ce petit volume un chef-d'œuvre de typographie Mabillon a démontré que l'auteur de ce traité, longtemps attribué à saint Augustin et à saint Bernard, est un chartreux appelé Guigues. M. Fuzet nous apprend tout ce qu'on sait de ce moine du XII[e] siècle, dont l'aimable et pieux génie a laissé dans ces quelques pages sa suave empreinte. Qu'on ne craigne pas de trouver dans ce livre une doctrine trop au-dessus des intelligences ordinaires, des conseils de perfection bons uniquement pour le cloître, ou des exhortations à des pratiques ascétiques au-dessus de nos forces. Non, la voie indiquée par Dom Guigues est de celles où toutes les âmes peuvent entrer, et elle les conduira doucement et sûrement à Dieu.

— **Manuel du Très-saint Rosaire,** dévotion du rosaire ; confrérie du rosaire ; rosaire perpétuel ; rosaire vivant, nouvelle édition ; revue et conforme aux récentes décisions du Saint-Siége, ornée de vignettes héliographiques (1 fr 50, et franco : 1 fr. 70) S'adresser au R. P. procureur des Dominicains, à Mazères (Ariége).

Le R P. André Pradel. des Frères-Prêcheurs, vient de publier une nouvelle édition du *Manuel du T.-S. Rosaire*. Cinq parties composent ce livre. La première a pour objet les excellences du Rosaire. La seconde partie est consacrée aux indulgences en général et à celles du Rosaire en particulier. On trouve dans la troisième une méthode pour réciter le Rosaire, et dans la quatrième, des cantiques inédits, avec musique dans un supplément. Cette édition du Manuel a donc subi d'importantes améliorations et mérite d'être recommandée.

— **Photographies d'un tableau du Sacré-Cœur,** peint par M. l'abbé Hénault pour la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres. — Prix : grand format, 3 fr. Carte-album 1 fr. 50. Petit format 0 fr. 75. — Chez tous les libraires de Chartres. Au profit de l'Asile des Pauvres-Vieillards.

NOVEMBRE 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE NOVEMBRE 1880.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière, pour la récitation à genoux, après la communion, de la prière: *En ego.*

1[er] novembre, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franç.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. les possess. d'objets indulgenciés ; 4° p. la Conf. du Cœur de Jésus.

2, mardi. — Ind. plén.: 1° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).

3, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scapul. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).

4, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

5, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scapulaire rouge.

6, samedi.—Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. visite à l'autel de la Sainte Vierge. — (j. au ch.).

7, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie ; 3° p. le scap. bl.; 4° p. le rosaire ; 5° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

8, lundi.— Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

9, mardi. — Ind. plén, pour l'Ap. de la pr. (j. au ch.).

10, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bl.; 2° pour le scapul. du Carmel.

11, jeudi. — Indul. plén. pour la récitat. quotidienne de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

12, vendredi.—Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. rouge.

13, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 6 nov. — j. au ch.).

14, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).

15, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).

16, mardi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei.* (j. au ch.).

17, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour. le scapulaire du Carmel.

18, jeudi. — Ind. plén. p. la Confr. du S. Cœur de Jésus (j. au ch.).

19, vendredi.—Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapulaire rouge.

20, samedi. — Ind. pl. et part nomb. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 6 nov.— j. au ch.).

21, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. la Sainte-Enfance.

22, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).

23, mardi. — Indul. plén.: pour la récitation quot. du chapelet brigitté. (j. au ch.)

24, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch de St Joseph (merc. au ch.).

25, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour la récit. quotid. du *Memorare* ; 2° du ch. de l'Im. Concept. (j. au ch.).

26, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge ; 3° pour l'Apostolat de la prière (vend. au ch.).

27, samedi. —Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom au scap. bleu (comme au 6 nov.).

28, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* ; 3° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

29, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la récit. quotid. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

30, mardi. — Indul. pl.: 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° pour les possess. d'objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé Goussard

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1880

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LE VICOMTE ARMAND DE MELUN (1)

Ne pouvant reproduire en détail tout ce que fit M. de Melun pour les œuvres qui s'épanouissaient presque simultanément dans le beau parterre de la Charité, nous allons dire quelques mots de la part qu'il prit comme *économiste* aux grandes questions de l'amélioration du sort de la classe ouvrière qui préoccupait alors les plus graves esprits. Au congrès de Bruxelles (1847), il représenta la Société charitable dont il était président. Par l'influence que son caractère et ses connaissances pratiques de tout ce qui avait trait à l'existence de l'ouvrier exercèrent, sur les membres de cette assemblée qui comptait des représentants de toutes les contrées de l'Europe et même des États-Unis, il obtint que la réunion se constituerait en société internationale de charité dont les *annales*, rédigées par M. de Melun, deviendraient le fidèle écho; on décida aussi que le comité central fixerait son siège à Paris et que la prochaine réunion aurait lieu au mois de septembre suivant.

Le noble rêve de l'éloquent *porte-voix* de la charité se trouvait donc réalisé : l'échange de peuple à peuple des renseignements, publications relatives aux bonnes œuvres; l'émulation établie, par la comparaison, entre les institutions de bienfaisance; toutes ces grandes pensées d'un esprit uniquement occupé de contribuer à la régénération sociale, par la salutaire réaction de la charité, allaient donc avoir une prochaine éclosion.

(1) D'après sa remarquable biographie écrite par M. l'abbé Baunard. Poussielgue, frères, éditeurs, rue Cassette, 15, Paris.

Aussi cet homme au grand cœur pouvait dire de lui en toute vérité, comme il le faisait avant la réalisation de ses vœux les plus chers: « je suis un ambitieux, un ambitieux de charité; un présomptueux de bonnes œuvres, qui voudrait étendre son action à toutes les misères, en formant des associations charitables non pas seulement entre les mêmes villes, *mais entre toutes les nations.* »

M. de Melun écrivit un rapport sur les réformes charitables qui lui valut bien des éloges. A cette époque le pouvoir commençait à compter avec les hommes de bien et de talent qui élaboraient pacifiquement les solutions du problème social. La chambre des Pairs appela M. de Melun devant une de ses commissions pour l'entendre sur la question du travail des enfants dans les manufactures.

Plusieurs ministres s'aidèrent de ses avis. Mais le gouvernement de Louis-Philippe touchait là sa fin; la révolution de février 1848 suspendit tous ces bons vouloirs. Plus sociale que politique, et à ses débuts, moins hostile que sympathique à la religion et aux œuvres qui en découlent, elle n'effraya pas l'esprit optimiste de M. de Melun; et, comme après les troubles intérieurs qui en furent la suite, l'assistance publique avait un urgent besoin de réorganisation, notre infatigable champion de la charité publia une remarquable brochure sur l'intervention de la Société dans le soulagement de la misère qui donnait à ses idées tout leur développement.

Le prince Louis-Napoléon, avant d'être nommé président de la République, désira avoir un entretien avec M. de Melun, celui-ci refusa d'abord; sur de nouvelles instances il se rendit à ce rendez-vous, mais bien résolu à conserver son indépendance. L'entretien roula sur les questions ouvrières et le Prince se montra bienveillant et rempli de bonnes intentions... il fit entrevoir au Vicomte Armand une place à sa cour... Mais il ne changea pas ses défiances à l'égard de l'ancien prisonnier de Ham; et l'urne qui, le 10 décembre, contenait en faveur du Prince 5 millions 500,000 suffrages ne renfermait pas le sien.

L'Assemblée législative compta parmi ses membres le Vicomte de Melun: son premier acte comme député fut de demander au

Gouvernement de nommer une commission chargée de rechercher les moyens d'assurer le sort des classes ouvrières ; le 19 Juin il en déposa sur le bureau la proposition, et le 9 Juillet l'ordre du jour en amena la discussion. Comme rapporteur, M. de Melun monta à la tribune et faisant un appel ému à tous les hommes de cœur et de bonne volonté, il se concilia la majeure partie des suffrages. Une commission de trente membres fut nommée; elle eut pour Président M. Gr. Parisis et pour secrétaire M. de Melun : citons comme résultats pratiques obtenus : quatre lois d'assistance au nombre des quelles nous signalerons celle de l'éducation et du patronage des jeunes détenus ; plusieurs autres étaient en outre présentées par le Gouvernement et la Commission d'assistance.

M. de Melun donna sa voix à la loi sur la liberté de l'enseignement qui fut votée le 15 mars 1850 ; au lendemain de ce vote il y eut une lueur de paix et d'espérance ; néanmoins l'œuvre magistrale de l'assistance publique devait rester inachevée : l'Assemblée se dissolvait et la France allait à d'autres destinées.

Le 2 décembre on lisait à chaque coin de rue, une proclamation annonçant la dissolution de l'Assemblée avec l'appel au peuple par le plein exercice du suffrage universel ; MM. de Melun, de Riancey et autres furent *mis à l'ombre* à Vincennes.

Le coup d'État, une fois consommé, on rendit aux prisonniers leur liberté ; mais M. de Melun ne voulut plus rentrer dans la vie politique et donna sa démission de député conservant vis-à-vis de Napoléon, devenu Empereur, la ligne de conduite qu'il avait tenue avec le Président; nous le retrouvons, au milieu de toutes ces fluctuations politiques, toujours fidèle au poste d'honneur de la charité, défendant ses intérêts avec un talent et une persévérance de dévouement que l'on ne saurait trop admirer...

Parlons maintenant de la remarquable création du Comité central de secours aux blessés qui, en passant du Congrés de Genève à la société d'économie charitable, prit le caractère religieux que M. de Melun s'efforçait d'imprimer à tout ce qu'il touchait. Le Comité de secours élut pour Président le vieux

général de division Duc de Fezensac, M. de Melun fut un des vice-présidents. Ainsi organisée la société, formée plusieurs années avant la guerre, eut son jour de manifestation : ce fut celui où, dans le palais de l'exposition, elle ouvrit une tente toute meublée d'objets destinés au service et au transport des blessés, tels qu'on venait de les voir employés en Amérique. Quel contraste que celui de ces pacifiques engins avec les énormes pièces de canons allemands accroupis dans le voisinage, comme une menace à laquelle, hélas ! personne ne voulait croire. Une conférence qui réunit les représentants des divers comités internationaux termina cette exhibition... Ce premier rayon de popularité semblait devoir être le dernier. « Une pareille prévoyance paraissait si inutile dans un moment où l'Europe entière aspirait à la paix. » Telle était l'objection que se faisait encore le Conseil dans sa réunion de mai 1870 — et, faute d'emploi il allait se dissoudre quand, peu de semaines après, la guerre vint lui donner sa triste raison d'être.

C'était l'heure d'agir ; « au premier coup de tambour, au premier appel du clairon l'œuvre fut sur pied. Le président, alors M. de Flavigny, donna le signal ; les membres du Conseil se retrouvèrent et accoururent, le Gouvernement leur prêta le palais de l'Industrie où ils s'installèrent pour correspondre de là avec tous les Comités internationaux.

« De toutes les parties de la France arrivèrent des envois d'argent, de linge, de denrées qui, en peu de temps, remplirent les vastes salles et les caves du palais. Puis ce furent les personnes de toute classe et de toute condition, médecins, infirmiers, prêtres, séminaristes, qui vinrent s'enrôler en hâte pour arriver aussitôt que les premiers combattants sur le champ de bataille »

Ici devrait se placer le récit de tout ce que le génie de la charité, pour ainsi dire incarné dans M. de Melun, sut faire pour prouver aux héroïques mutilés de *la Défaite* les soulagements, les secours intelligents que réclamaient leurs blessures ; mais nous devons nous borner à transcrire ce qu'écrivait plus tard le docteur Riant, secrétaire du Conseil, en s'adressant à ses membres réunis. « Où sont les services que M. de Melun n'a

« pas prévus ? où sont les services qu'il ne nous a pas mis à » même de rendre? Vous étiez bien, Messieurs, selon son ex« pression (qui le dépeint lui-même tout entier), « la voix qui « demande, la main qui donne, le cœur qui se dévoue. »

Cependant la Société de secours aux blessés, appelait un complément. La double guerre de la Prusse et de la Commune avait cessé, mais que d'orphelins restaient abandonnés!..

Le cri de ces innocentes victimes ne put trouver M. de Melun insensible. Chargé par Mgr Guibert, dont la préconisation pour le siège de Paris se faisait attendre, d'organiser, avec les grands vicaires, une œuvre destinée à recueillir les pauvres petits enfants de la capitale privés de leur parents depuis et par suite de nos malheurs, il quitta précipitamment la campagne pour répondre à l'appel qui lui était fait. Toutefois Mme Thiers s'étant donné pour mission d'étendre son action sur tout le territoire, il ne resta plus à la charge de l'œuvre de l'archevêque, dont M. de Melun devint l'un des plus zélés moteurs, que les orphelins de la *guerre civile*, dont l'infortune au milieu de tant de ruines rencontrait peu de sympathie.. Inutile de faire ressortir le caractère sublime imprimé à cette œuvre par une religion qui ne fait acception de personne et qui ne s'informe pas de quel parti esle malheur quand il a besoin de secours. M. de Melun passait depuis son mariage avec Mlle de Rochemore une partie de la belle saison à Bourelinghem, village situé entre Saint-Omer et Boulogne. Maire de sa commune, il l'avait transformé complètement et croyait son œuvre achevée quand, le 22 mai 1876, un effroyable incendie vint faire de Bourelinghem un immense brasier et bientôt un monceau de cendres; quand les pompes arrivèrent elles ne trouvèrent plus que des ruines fumantes, cependant l'église, l'école, le presbytère et le château, bâtis en pierre, étaient restés intacts.

Aujourd'hui «écrivait il à un ami après le sinistre », ma population n'a plus d'abri, plus de meubles, plus de pain que celui que je lui donne; je travaille dès aujourd'hui à réparer tous ces désastres. On sait ce que pouvaient valoir ces mots dans la bouche de M. de Melun? il *travailla* si vite et si bien qu'en peu de

temps le village fut reconstruit, formant par son air de propreté et d'aisance un gracieux contraste avec les localités si pauvres d'aspect qu'il faut traverser pour arriver à cette oasis que l'on appelle *Bourelinghem*.

Après une telle vie la mort de M. de Melun ne pouvait être que bien douce ; entouré de tous les secours de la religion il rendit sa belle âme à Dieu le 24 Juin 1877, à l'âge de 70 ans, on l'inhuma dans le cimetière de son humble village, tout près de la jolie Église, élevée par ses soins, et dans laquelle tant de fois il était venu prier. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'IMMACULÉE-CONCEPTION

« Une femme t'écrasera la tête
et tu chercheras à la morde au talon. »
(*Genèse*)

Elle approche cette fête bénie dont le nom seul fait trembler l'enfer ; car elle rappelle la honteuse défaite du démon et la victoire de la FEMME SANS TACHE qui devait lui écraser la tête. L'IMMACULÉE-CONCEPTION ! Tout un parfum céleste s'exhale de ce mystère si glorieux à Marie, et ce parfum, quand il s'échappe de milliers de lèvres qui le prononcent avec respect, suffit pour purifier la terre de ses miasmes fétides... Voilà pourquoi en ces jours néfastes où le mal se répand à profusion, tant de bouches chrétiennes lancent vers le ciel cette invocation comme un antidote à tant de souffles délétères : « *Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous* ». Voilà pourquoi tant de médailles, à son effigie, sont répandues, afin que lorsque la bouche se tait le cœur, sur lequel, cette douce image repose, redise, dans ses silencieux battements, « *O Marie conçue sans péché, sauvez-nous, protégez-nous !*

Associons nous le plus possible à ce pieux mouvement des âmes vers la divine mère : ne laissons échapper aucune occasion de propager la médaille AUX MIRACLES dont elle révéla la forme et la puissance à *Catherine Labouré*. Dans nos visites aux pauvres, aux malades, mettons la au cou du nouveau-né, de l'adulte, du vieillard. Répandons aussi la pieuse pratique *du bracelet de l'Immaculée-Conception*, soite de chapelet où 63 fois l'invocation de la médaille est répétée. A L'ŒUVRE ! A L'ŒUVRE. Il n'y a point un instant à perdre; déjouons par ces industries de la confiance et de la foi, les ténébreux desseins de l'ennemi : ce n'est point la grandeur apparente des moyens qui leur donne une valeur réelle... Cette *petite* médaille mérite toujours son surnom glorieux... elle ne le perdra pas, croyons le bien, dans les nouveaux combats qu'elle est appelée à livrer. « Prends courage » dit-elle à l'enfant de Marie qui comprend son muet langage : « Ne crains rien : PAR CE SIGNE TU SERAS VAINQUEUR. C. de C.

DEUX LETTRES D'UN MISSIONNAIRE CHARTRAIN.

M. l'abbé Ligneul, dont nous avons annoncé en octobre le récent départ pour le Japon septentrional, avait promis à ses amis, lors de l'adieu au séminaire des Missions étrangères, de les mettre au courant de son long voyage. Il a tenu parole. De ses intéressantes correspondances écrites durant le trajet qui doit être terminé maintenant, nous ne pouvons tout reproduire, d'autant plus que l'humble prêtre ne s'attendait point à une telle publicité. Nous allons citer deux passages : l'un extrait de la lettre aux séminaristes, ses anciens élèves ; l'autre pris dans la lettre adressée au vénéré supérieur du Petit-Séminaire où il a exercé pendant neuf ans le professorat,

27 *Septembre* 1880

A bord du Yung-Tsé,
à 375 milles de Pointe-de-Galle.

..... Décidément vive la terre ferme pour naviguer ! Quelle délicieuse journée nous avons passée samedi à Ceylan ! Un paradis terrestre que Ceylan. Là nous sont apparus pour la première fois les cocotiers, les bananiers et tous les arbres des pays chauds. Les habitants vivent à peu près sans travail des fruits spontanés du sol; aussi ont-ils l'air bons et heureux. Sans être blancs, ils ne sont pas noirs ; à la couleur près, ils sont aussi beaux et paraissent aussi intelligents que les Européens. Il y a d'ailleurs dans l'île deux vicariats apostoliques, et 200,000 catholiques mêlés à des Bouddistes et à des Mahométans. Là je me suis senti vivre comme je n'avais pas fait depuis une année, excepté le temps que j'ai passé avec vous. C'est que nous avons trouvé très-bien installé à Pointe-de-Galle, un missionnaire italien, avec deux charmantes églises. Et, en pays infidèle, qui dit missionnaire dit école et séminaire ; j'ai donc retrouvé là des garçons, plus de trente garçons de sept à quatorze ans, et parmi eux, six latinistes. Vous dire leur joie et la nôtre serait impossible, surtout la mienne me semble-t-il. Je me suis cru ailleurs pendant six heures. Ces pauvres petits nous ont conduits partout où ils ont pu nous ont fait goûter à tous leurs fruits, cueilli de toutes leurs fleurs, nous ont mené dans leurs familles ; nous avons admiré le respect religieux et la délicatesse de ces braves gens ; impossible de leur faire accepter un centime : des croix, des médailles, des chapelets, à la bonne heure! Quelle heureuse impression, si vous saviez, de voir les chrétiens sortir pour saluer le prêtre, en joignant les mains à la hauteur du front ; les païens s'arrêter par respect, et les soldats anglais présenter les armes au passage ! qu'eût-on dit en France de voir les hommes de la police tenir leur képi levé, jusqu'à ce que leur

salut leur fût rendu. C'est bien inouï, il faut l'avouer, et pourtant, il faut en convenir, c'est de très-bonne politique; le maintien du prestige européen, et l'influence de la religion sont le salut des colonies anglaises...

Hong-Kong, 9 *octobre* 1880.

Monsieur le Supérieur,

..... Je suis rentré avec vous, et chose assez extraordinaire, nous nous trouvions ce jour-là au séminaire de Saïgon, bien loin de Saint-Cheron, et dans un pays qui ne ressemble guère à la Beauce. Cependant les deux séminaires se ressemblent à s'y méprendre. Là il n'y a pas de surveillant non plus, les élèves se tiennent tout seuls comme à Chartres. Et étant du métier, j'ai observé par les fenêtres, ouvertes toute l'année, s'ils étaient aussi sages qu'ils le paraissaient; je n'ai pas surpris un mot ni un sourire, le silence est absolu partout. Ils sont doux, bons, dociles, d'une simplicité et d'une piété touchantes. Nous les avons entendus réciter, c'est-à-dire chanter leurs prières dans leur langue; sans être mélodieux, c'est beau. Ils sont 170. Le matin, ils ont chanté le *Miserere* pendant leur messe de communion; je vous assure que je n'ai pas trouvé de différence entre eux et les nôtres. C'est les vôtres que je dois dire... Il ne faut pas quitter la maison sans voir le dortoir. Les lits des enfants sont simplement deux planches sur lesquelles ils s'étendent tout habillés. Ce n'est pas une mortification pour eux; ils n'ont jamais dormi autrement. C'est là que nous avons couché aussi pour la première fois sur la dure.

..... Nous avons visité ensuite les grands établissements de nos Sœurs de Saint-Paul de Chartres. C'est merveilleux; et ce qui l'est peut-être plus encore, c'est l'énergie et la force de Sœur Benjamin, la fondatrice dans un pays où personne ne peut vivre. Elle arrivait encore une fois du Japon. Je retourne avec deux religieuses qu'elle envoie pour un nouvel établissement. Rien ne lui résiste. Il a été naturellement question de Chartres, et en particulier de ma sœur A..., une de ses amies...

SATAN ET LA FRANC-MAÇONNERIE.

Les rapports du démon avec les arrière-loges de la franc-maçonnerie ne doivent plus être un mystère pour personne. En vain les sectaires des sociétés secrètes voudraient-ils encore les nier; on a des preuves pour les confondre.

Au document qui a paru dans nos numéros de juillet et d'octobre, nous en ajoutons d'autres d'après la *Semaine religieuse* de Grenoble, bien renseignée sur ces faits nouveaux comme elle l'était sur l'histoire du P. Jaendel qu'elle a été la première à publier.

« Un officier français, jeune encore, affilié déjà à la franc-maçon-

nerie, allait prononcer ses derniers serments et recevoir la dernière initiation dans une arrière loge. Les frères étaient réunis pour la lugubre cérémonie, lorsque tout-à-coup, sous la forme humaine, apparaît le démon, les portes et les fenêtres étant soigneusement fermées.

« A cette vue, le jeune homme est bouleversé, et il se dit : Puisque le démon existe, Dieu doit exister aussi. La pensée de la justice divine se présente en même temps à son esprit effrayé, et il n'ose aller plus loin : la miséricorde infinie l'attendait à ce moment, et la grâce touchait son cœur.

« Il se convertit, quitta l'armée et entra dans le noviciat d'un Ordre religieux. Ordonné prêtre, il consacra de longues années aux travaux des missions étrangères. Il revint en France, où il a été supérieur d'une communauté pendant quelque temps. Il vit encore, et a raconté lui-même le fait au R. P. Jourdan de la Passardière, supérieur des Oratoriens de Saint-Philippe-de-Neri.

« Nous avons eu l'honneur de voir le R. P. Jourdan de la Passardière à l'occasion du trente-troisième anniversaire de Notre-Dame de la Salette. L'éminent prédicateur nous a donné connaissance du fait, nous autorisant à publier et à nous servir de son nom. Il nous a donné aussi le nom du religieux en question ; mais nos lecteurs comprendront que nous devons le taire, en ces jours de persécution.

— « M. Récamier, médecin très-célèbre et en même temps très-chrétien, désira un jour assister à une réunion d'une arrière-loge maçonnique, à Paris. Il pria un de ses amis, qu'il savait franc-maçon et dignitaire, de l'y introduire. Toutes les difficultés ayant été surmontées, le célèbre docteur se trouve, un soir, dans la loge. Le fauteuil du président était vide, et l'on n'attendait plus que celui qui devait l'occuper. Tout-à-coup, le démon apparaît sous la forme humaine, et il commence un discours contre le Christ.

« M. Récamier veut s'assurer alors s'il a réellement devant lui le prince des ténèbres, et, sans que personne puisse s'en apercevoir, il fait un signe de croix sur sa poitrine. Aussitôt, le démon se lève furieux, s'écrie : « Nous sommes trahis ! » et disparaît pendant que les lumières s'éteignent d'elles-mêmes, et que les assistants s'enfuient en répétant aussi : « Nous sommes trahis ! » (Le R. P. Jourdan de la Passardière, qui nous a raconté ce fait, le tient du R. P. Carboy, confident intime du docteur Récamier.)

— « Un religieux de Rome, aumônier des troupes pontificales à la bataille de Mentana, allait, au soir de cette sanglante journée, porter les consolations de son ministère aux mourants des deux armées en présence.

« Apercevant des Garibaldiens blessés et étendus sur le sol, et dis-

tinguant un scapulaire sur leur poitrine, le Père s'approchait, croyant trouver un reste de foi et de confiance en la Vierge Marie, qui lui permettaient de parler de leur salut à ces pauvres égarés.

« Il se vit accueilli par des blasphèmes, et put constater de ses propres yeux que ces victimes de l'engagement des sociétés secrètes portaient sur ces scapulaires, par une parodie sacrilège, *l'image du diable* au lieu de celle de la Sainte-Vierge.

« C'est le religieux lui-même qui a raconté le fait.

— « Nous ne voulons pas, certes, assurer que le démon préside toutes les réunions des loges, et que les francs-maçons commettent tous des impiétés semblables à celle dont nous venons de parler : il y a des secrets mystères auxquels tous ne sont pas initiés, il y a des secrets qu'il ne connaissent pas aussitôt.

« Mais ces pauvres dupes, comme le fait remarquer avec beaucoup de justesse la *Semaine de Cambrai*, devraient bien pourtant s'interroger parfois et chercher à se rendre compte de certaines choses. Pourquoi, dès le premier pas qu'ils font dans la franc-maçonnerie, dès leur initiation comme simples apprentis, leur fait-on prêter un serment par lequel il s'engagent à ne jamais rien révéler de tout ce qu'ils pourraient voir, faire et entendre dire dans les loges, serment qui se termine ainsi :

« Je m'engage et je me soumets à la peine suivante, si je manque à « ma parole : qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on me « coupe les mains, qu'on m'arrache la langue, que mon cadavre soit « pendu dans une loge pendant l'admission d'un nouveau frère, pour « être la flétrissure de mon infidélité et l'effroi des autres ; qu'on le « brûle ensuite et qu'on en jette les cendres au vent, afin qu'il ne reste « plus aucune trace de ma trahison. (Eckert, *La Franc-Maçonnerie*, « tome Ier, p. 35).

« *Cette formule est usitée en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en France, dans les loges qui suivent le rite écossais.*

« Quant à la franc-maçonnerie, dit encore la *Semaine de Cambrai;* nous savons : 1° qu'elle est une société d'excommuniés ; 2° que non contente d'être exclue du sein de l'Église, elle a elle-même, par un acte public et constitutionnel, renié Dieu ; 3° qu'ayant renié Dieu, elle conserve néanmoins à ses lieux de réunion le nom de temple ; que dans ces temples elle a des autels ; que devant ces autels elle fait agenouiller tous ceux qu'elle reçoit dans son sein. A qui est dédié ce temple ? A qui sont consacrés ces autels ? Devant qui les francs-maçons fléchissent-ils le genou ?

« Pour nous, nous croyons que c'est un culte adressé à l'ennemi du Christ, et que le démon est chez lui dans un temple maçonnique. Quoi d'étonnant qu'il y apparaisse ? »

FAITS RELIGIEUX

— Les Religieux. — Le Souverain Pontife a écrit à Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, une lettre remarquable où il proteste avec la plus grande énergie contre l'expulsion des religieux non légalement autorisés. Après avoir félicité Mgr Guibert de sa fermeté et de sa charité, Léon XIII fait un bel éloge des ordres religieux, montre les bienfaits dont on leur est redevable et l'utilité que l'Église en retire : Il nous fait connaître ensuite quelle a été la conduite du Saint-Siège à la suite des décrets, et nous avons ainsi l'historique authentique de *la déclaration* dont les feuilles publiques ont tant parlé. Cet historique démontre la modération de Léon XIII, comme la lettre à Mgr. Guibert démontre sa fermeté. Le Pape termine par une protestation courageuse dans laquelle il affirme et défend les droits de l'Église.

— Comment exprimer la douloureuse émotion constatée partout depuis la reprise de l'exécution des décrets du 29 mars ? Tous les gens honnêtes qui tiennent encore à être instruits des faits par d'autres voix que celles de la presse radicale ont pu connaître dans leur réalité les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi la fermeture des couvents et l'expulsion des religieux.

Deux cent vingt et unes maisons monastiques ont eu a subir le triste sort que l'on sait, et des milliers d'hommes qui n'y avaient signalé leur présence que par des bienfaits et des exemples d'une sainte vie, ont été exilés de leur demeure ; beaucoup d'entre eux sont maintenant partis pour l'étranger, quittant leur chère France lorsqu'elle a si grand besoin de leur travail sacerdotal et de leurs œuvres de charité ; d'autres sont restés dans la patrie, à la merci de la Providence, sous le toit de généreux chétiens.

L'aumône devra désormais venir en aide dans une plus large mesure aux moines dispersés ; un comité de secours a été organisé dans ce but [1] ; songeons aux pauvres de Jésus-Christ.

D'ailleurs les sympathies qui les ont entourés à leur sortie forcée du monastère, ne peuvent les abandonner dans les besoins qui vont peser sur eux. Les paroles des personnages qui avaient formé leur garde-d'honneur aux jours critiques, celles des évêques qui ont protesté en leur faveur, ont assez montré combien il sont chers à la France catholique ; il ne tiendra pas à elle que les ressources nécessaires ne viennent aux hommes de Dieu, en attendant pour eux le retour de la liberté.

— Au milieu des scènes déplorables de l'expulsion, il y a eu à l'intérieur ou au dehors des monastères des incidents qui font trop d'hon-

(1) Adresser les offrandes aux bureaux du journal l'*Univers*.

neur à l'esprit de foi des religieux et de leurs amis, pour qu'on négligeât de les mettre en relief dans les récits livrés au public. Nous en citerons quelques uns.

Chez les Bénédictins de Marseille, les moines étaient assis des deux côtés sur leurs sièges le long des murs ; les amis des Pères, une trentaine, étaient assis après eux ; le Révérendissime abbé était dans sa chaire ; sa croix d'or pendait sur sa poitrine ; sur sa tête, le Christ étendait les bras comme au Calvaire. Au premier coup de marteau les moines ont entonné un psaume, rien d'émouvant comme ce chant répondant à ces coups de marteau.

A Frigolet, près de Tarascon, environ sept mille personnes étaient groupées sur les hauteurs qui dominent le monastère et chantaient des cantiques, priant pour les Prémontrés bloqués par la force armée.

A la Trappe, près Mortagne, les Révérends Pères, à genoux devant leurs stalles, psalmodiaient les psaumes de la pénitence. Une seule stalle était vide : celle du T.-R. P. Abbé, en ce moment à l'agonie. Le lieutenant de gendarmerie s'étant avancé dans l'église auprès du R. P. Prieur, « vous nous avez interrompus, lui dit celui-ci, nous priions pour vous. » Et maintenant plus de chants dans la belle église où se prosternaient jadis les longues files de moines. La Trappe est doublement une solitude ; on y a laissé quelques Pères pour la garde de la propriété ; les autres ont pris la route de l'exil.

A Solesmes, où les Bénédictins se laissèrent porter un à un hors leur chapelle, beaucoup baisaient la porte du couvent, lorsque les gendarmes les abandonnaient par terre, d'autres entonnaient un verset de psaume ; et quels hommages rendus par eux et par la foule au Saint-Sacrement, lorsqu'on en fit la translation de la chapelle à l'église paroissiale ! A l'arrivée des commissaires, tous les moines, les bras en croix, avaient chanté leur *Suscipe*, formule de leur profession.

Au Mans, les capucins, qui ont été assistés par leur vénérable évêque en face des agents du Gouvernement, sont comme lui à leur sortie l'objet d'une véritable ovation. Une foule les acclame ; on conduit l'évêque à son palais, et le Gardien des religieux jusqu'à la maison qui doit lui donner asile; à peine le Père Gardien y est-il entré que de toutes parts on crie : A la fenêtre ! à la fenêtre. Pour répondre à ce désir le Père se montre au premier étage et bénit. Nous pourrions rappeler aussi les faits relatifs à Nos Seigneurs archevêque et évêques de Toulouse, de Tours, d'Angers, de Clermont, etc., défendant leurs couvents.

Partout d'ailleurs en province comme à Paris, on a remarqué ainsi l'empressement autour des religieux des différents ordres ; les prêtres séculiers et les personnes qui occupent le plus haut rang dans la Société ont donné l'exemple, passant auprès d'eux les jours et les nuits. Le

recueillement des multitudes agenouillées en pleine rue et demandant la bénédiction, quel spectacle solennel ! quel acte de foi !... Encore un trait pour terminer.

A Notre-Dame de Beauchène, dans le Poitou, la chapelle du pèlerinage desservie par des religieux avait été, comme tant d'autres, mise sous les scellés. Quelques jours après, 4,000 pèlerins de la contrée se sont trouvés réunis devant la chapelle fermée, chantant là le *Miserere*, le *Parce* et des cantiques, priant pour l'Eglise et pour la France. Vers quatre heures du soir, une poussée se produisit dans les rangs pressés des fidèles et les grandes portes de la chapelle cédèrent sous le choc. La foule pénétra dans la pieuse enceinte avec un enthousiasme indescriptible, en criant : Vive la Religion ! Vive Notre-Dame de Beauchène ! Vivent les Pères ! »

Angleterre. — La *Semaine religieuse d'Evreux* bien renseignée sur la situation religieuse de l'Angleterre par un correspondant spécial, nous apprend que dans le diosèse de Westminster on a fondé et bénit dernièrement un monastère de Carmélites. C'est aussi dans cette contrée pourtant protestante que les Jésuites, chassés de France, ont établi leurs principales maisons de noviciat et de scolasticat ; les Chartreux s'y sont construit un très vaste monastère dans le Comté de Sussex.

— Lille et N.-D. de La Treille — Le dimanche 31 octobre, les habitants de Lille, après une retraite prêchée par le R. P. Givron, Dominicain, ont renouvelé pour la 146e fois leur acte de consécration à la Très-Sainte Vierge.

La basilique de Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre se trouva trop petite pour recevoir la foule des fidèles qui voulurent s'associer à cet acte de dévotion envers l'auguste patronne de Lille et implorer sa protection plus nécessaire que jamais dans ces temps si pleins de menaces où nous vivons .

Après un pathétique discours du prédicateur de la retraite, M. H. Bernard, président de la Chambre de commercè, assisté de MM. les Présidents de fabrique des quatorze paroisses de Lille et entouré d'une multitude d'hommes portant des flambeaux, prononça la formule du vœu avec un sentiment d'émotion qui se communiqua à toute l'assemblée.

Après le chant du *Salve Regina*, Mgr Hautcœur donna la bénédiction de Très-Saint Sacrement. (*Semaine de Cambrai*)

— Dans la même ville s'est tenu à la fin du mois de novembre, l'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. En cette circonstance, les fidèles enfants de l'Église ont donné à leur mère une nouvelle consolation et à nous tous un nouveau motif de ne pas désespérer de l'avenir.

— *Ecoles.* — Mgr l'évêque de Nevers vient d'adresser au *Conserva-*

teur de la Nièvre une lettre dans laquelle il annonce que la souscription pour les écoles chrétiennes, ouverte l'année dernière, doit être continuée.

« Il est encore, grâce à Dieu, est-il dit dans cette lettre, des pères et des mères convaincus que, sans la crainte et l'amour de Dieu, sans une première communion bien faite parce qu'elle aura été bien préparée, tous les principes de morale humaine donnés à leurs enfants seront sans portée et sans conséquence; nous voulons assurer à ceux-là pleine liberté de choisir les instituteurs et les institutrices qui leur paraissent plus aptes à réaliser ces légitimes désirs. »

— Un vote récent du Conseil municipal républicain du Mans, vote confirmé par arrêté préfectorale, renvoie brusquement les Frères des Ecoles chrétiennes de l'école communale du Pré.

En réponse à cette mesure républicaine, il s'est immédiatement formé un Comité pour l'établissement d'écoles chrétiennes libres dans la ville du Mans. La souscription ouverte par ce Comité pour l'acquisition d'un terrain a été close rapidement. M. le curé du Pré s'était à lui seul, inscrit pour 5,000 fr. Cette exemple généreux a été suivi. La souscription pour les frais d'installation et d'entretien, évalués à 30,000 fr., marche admirablement. Mgr. l'Evêque s'est inscrit pour 3,000 fr., et les deux premières listes publiées par le *Journal du Mans* assignaient déjà un total de 10,795 fr.

— *Une fête de la Sainte-Vierge en Espagne.* — Deux prêtres de Cambrai assistaient, le 19 septembre dernier, à une procession en l'honneur de Notre-Dame des sept douleurs, dans la ville de Madrid (Espagne). L'nn deux en a donné la description suivante :

« Le soir, à la chute du jour, c'était un plus doux et plus reposant spectacle, une *procession* en pleine cité, telle que jamais je n'en ai vue : c'était le soir de la fête de *Notre-Dame des Sept-Douleurs.* Imaginez la rue la plus bruyante, la plus centrale, consignée par la troupe, — et puis voyez défiler, à la lueur d'une file interminable de flambeaux, des lignes serrées et brillantes de pieux fidèles (beaucoup d'hommes surtout), *portant ostensiblement le saint scapulaire ;* et, à travers ces lignes, l'une en tête, l'autre fermant la marche, une musique retentissante, le tout accompagnant, au son de la clochette et des cloches, de riches bannières, et surtout une haute vierge, vraie mère de douleurs, tout habillée, et déployant sur les plis de sa robe un long voile de deuil. C'est vraiment émouvant. En voyant cette belle manifestation religieuse, nous pensions à notre belle France, et surtout au respect humain trônant en maître dans le pays très chrétien. »

— Le Pèlerinage et la neuvaine solennelle en l'honneur de Saint-Quentin, à la fin d'octobre, ont été cette année plus solennels que

jamais. Beaucoup de paroisses du diocèse de Soissons y ont été largement représentées. Nombreux clergé et plusieurs évêques présents. M. l'abbé Joseph Lémann, du clergé de Lyon, et M. l'abbé Lévêque, missionnaire diocésain ont été les prédicateurs de la neuvaine.

— Le pèlerinage au tombeau de Saint-Martin, à l'occasion de sa fête a emprunté aux circonstances actuelles un surcroît de solennité. La chapelle provisoire desservie par les Pères Oblats avait été fermée en même temps que les religieux desservants avaient été chassés ; elle a été rouverte avant la fête, et une foule considérable de pèlerins semblaient s'être donné rendez-vous surtout pour la réparation de ce qu'ils avaient régardé comme une offense faite à l'apôtre des Gaules.

— *Souvenir de Loigny.* — Monseigneur l'archévêque d'Alger a prononcé une belle allocution, dans l'église de N.-D. d'Afrique, aux funérailles de Monseigneur Gillard, évêque élu de Constantine et d'Hippone. Le prélat défunt était un homme d'une haute vertu comme d'une grande science ; Monseigneur Lavigerie a raconté, comme il sait le faire, des détails intimes sur son humilité et son admirable dévouement ; il a dit quelle part glorieuse son ancien vicaire général prit en qualité d'aumônier, à la guerre de 1870. Nous emprunterons quelques lignes au passage du discours qui rappelle ce dernier fait. Après avoir représenté le futur évêque prisonnier à Reischauffen, puis blessé à Sédan, l'orateur continue :

« Une armée s'est reformée sur les bords de la Loire. Sans attendre sa guérison, il part pour la rejoindre ; et dans cette état il affronte, trois mois, les dures épreuves de cette retraite perpétuelle que compliquent les rigueurs de l'hiver. Il assiste à toutes nos batailles. Il était à Patay, avec ce brave Sonis à la division duquel il était attaché et dont il ne parlait jamais qu'avec admiration: Sonis, Breton comme lui, Africain comme lui, Chrétien comme lui, Apôtre comme lui, car il n'a jamais rien tant désiré que de voir les populations de notre Afrique revenir à leur foi antique : Sonis que les Arabes ont nommé *le Juste*, et dont ils vantent encore, sous les tentes de leurs oasis, l'héroisme et les vertus. »

M. de Sonis, est le général qui a donné, il y a un mois, sa démission pour ne pas avoir à participer à une expulsion de religieux. Nous sommes heureux d'avoir à saluer ici ce beau nom comme celui de son ancien aumônier à la veille du 2 décembre, anniversaire du mémorable combat de Loigny.

— *Œuvre de l'enseignement chrétien par l'image.* — L'imagerie populaire sert aujourd'hui aux ennemis de la religion d'instrument efficace pour pervertir l'esprit de l'enfance et du peuple par les calomnies et les outrages versés sur nos croyances les plus sacrées, sur les faits les plus glorieux de notre histoire nationale. Répandre avec la même profusion une imagerie où soient vengés et glorifiés nos dogmes et notre histoire, tel est le but de l'Œuvre présente : l'enseignement chrétien par l'image.

Pour être associé, il suffit de verser une fois pour toutes l'aumône de cinq francs.

S'adresser à M. Vasseur, rue Saint-Michel, 4, Poitiers. Il y a un dépôt d'images, chez MM. Leroy, Sécail et Cie, 90, boulevard Montparnasse, Paris. De nombreuses et belles catégories d'images ont déjà paru.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs. — Nous avons reçu vers la mi-novembre les objets offerts à l'église de Notre-Dame de Chartres par le Cardinal Pie et consignés dans son testament, savoir : 1° un prie-Dieu en bois de chêne orné de sculptures très-délicates, destiné à la Crypte ; et deux coussins brodés en satin rouge pour le prie-Dieu ; 2° l'aube que porta Monseigneur Pie à son sacre, destinée à la Crypte ; 3° un anneau avec améthyste et rubis, qui sera encastré dans la couronne offerte le 31 mai 1855 à Notre-Dame du Pilier ; 4° une croix pectorale en or avec chaîne en or, à déposer sur la Sainte-Châsse.

Lampes.— 93 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 71 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 293.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 281.

Nombre de visites faites aux clochers : 65.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Novembre ont été consacrés 31 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— Nous avons vu, depuis un mois, plusieurs religieux expulsés qui venaient en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, pour demander son assistance dans la pénible situation qui leur est faite. D'autres, également obligés de chercher un refuge en dehors du couvent, se sont recommandés par lettres au sanctuaire de la Vierge druidique. L'un de ces derniers nous a adressé ces lignes de bien loin : « Mille fois merci pour les supplications que vous adressez en notre faveur à cette Bien Aimée Notre-Dame de Chartres ! Je ne puis vous dire combien je l'invoque. Sa petite statuette ne me quitte jamais ; elle m'accompagne dans tous mes voyages et sous tous mes costumes. En Espagne, on m'a parlé de Notre-Dame de Monserrat, del Pilar, etc. et moi je racontais avec délices l'histoire de la *Virgini pariturœ*. Continuez donc de nous recommander tous et moi en particulier à la Bonne Mère... Qu'elle sauve cette pauvre France qui est son royaume ! »

— Le jour de la Toussaint, pendant la messe du Chapitre, Monseigneur a prononcé une allocution au milieu du chœur. Sa Grandeur a rappelé énergiquement aux hommes quels devoirs leur impose le titre de chrétien toujours et particulièrement dans les circonstances

où nous sommes. — Le soir, entre les deux vêpres, un excellent sermon sur la fête a été prêché par M. l'abbé Foucault, professeur à l'Institution Notre-Dame.

— Plusieurs sœurs de la congrégation de Saint-Paul sont parties de Chartres le 17 pour la Chine; d'autres, le 22, pour la Martinique. Avant le départ elles sont venues, selon l'usage adopté par leur sainte Communauté en pareille circonstance, mettre leur périlleux voyage et leur mission laborieuse sous la protection de Notre-Dame de Sous-Terre, et ont communié à la Crypte.

— On annonce comme prédicateurs à la cathédrale pendant l'Avent : M. l'abbé Durand, professeur au petit séminaire de Saint-Cheron (sermon pour la propagation de la Foi); M. l'abbé Chau, professeur de rhétorique au même établissement (sermon pour la fête de l'Immaculée-Conception; M. l'abbé Gouache, curé d'Epernon ; M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan ; M. l'abbé Legros, vicaire de Notre-Dame de Versailles (sermon de Noël). — Le R. P. de Rochemonteix prêchera l'un des dimanches de l'Avent en faveur des pauvres soutenus par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

— La fête de l'Adoration, à l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres, a eu pour prédicateur M. l'abbé Hénault, chapelain de la Providence. La prochaine fête d'adoration aura lieu le jeudi 16 décembre à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. — La fête du 27 pour la médaille miraculeuse a attiré beaucoup de monde à la même chapelle —

— Le Gouvernement ayant décidé l'organisation d'un musée de l'art rétrospectif au Trocadéro, a envoyé des artistes spéciaux aux monuments de France les plus riches en chefs-d'œuvre de statuaire. La cathédrale de Chartres était tout naturellement désignée pour les premières visites. On a déjà pris des moulages au tympan central du portail occidental, représentant Notre-Seigneur avec le tétramorphe ; puis on a reproduit plusieurs statues de saints.

— M. l'abbé Lorin Maurice, ordonné prêtre le dimanche 14 novembre, a été nommé curé de Challet.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Petit (Narcisse-Hippolyte), curé du Gault-Saint-Denis, décédé le 9 novembre, à l'âge de 65 ans et demi. Sa mort subite a été causée par une congestion cérébrale, pendant qu'il revenait d'une paroisse voisine où il s'était confessé. Il a expiré, à peu de distance de son village, dans une maison qu'il avait gagnée avec grande peine, et où il n'eut que le temps d'exprimer son malaise et de s'asseoir. Grâces à Dieu ! il devait être mieux disposé que jamais à l'entrée dans l'éternité par le sacrement qu'il venait de recevoir. Ses paroissiens et tous ses autres amis ont été consternés d'un tel évènement ; leur douleur a été manifeste surtout à la cérémonie des funérailles qui réunit dans l'église une assistance considérable, et, aux premiers rangs, trente prêtres et tout le conseil municipal. C'est M. l'abbé

Piauger, vicaire de Saint-Aignan, qui a parlé au moment de l'absoute ; il a bien répondu à l'attente générale en faisant ressortir les qualités et les mérites du prêtre qui a exercé dans la paroisse du Gault un ministère d'environ trente-six ans.

— Nous recommandons aussi le Révérendissime abbé de la Grande-Trappe. Nous considérions Dom Timothée comme l'un des plus illustres pèlerins de notre église ; les besoins de son monastère de Trappistines, à la Cour-Pétral, occasionnaient de temps en temps pour lui des visites au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. On sait quelles douleurs ont terminé la belle carrière de ce saint abbé ; l'expulsion de ses chers moines a ajouté de terribles angoisses à son agonie. Enfin il a quitté le 18 décembre la croix sur laquelle il était attaché donnant à ses religieux un dernier exemple d'héroïque patience et de soumission aux adorables desseins du Seigneur.

— La fête de l'Immaculée-Conception sera, comme à l'ordinaire très-solennellement fêtée à la cathédrale le 8 décembre. La procession aux flambeaux dans la Crypte aura lieu à l'issue des Complies vers quatre heures trois quarts.

Beaucoup de personnes pieuses se prépareront à cette fête par une neuvaine en l'honneur de la Vierge Immaculée. D'autres choisiront préférablement pour leur neuvaine les jours même de l'octave, du 8 au 16. A Tours, un appel spécial est fait aux prières des enfants dans cette première moitié de décembre pour multiplier les Ave Maria et attirer le secours céleste sur les familles chrétiennes et les congrégations religieuses. A Chartres, nous ne serons pas moins empressés à prouver notre confiance à Notre-Dame dans le même but. Il y a vingt-six ans que, tous les jours et plusieurs fois le jour, les jeunes clercs de Notre-Dame répètent l'invocation : Bénie soit la sainte et immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie ! Ils vont la redire plus ardemment que jamais, selon les intentions commandées par les circonstances. Puissent des milliers de cœurs s'associer ainsi dans une ligue d'hommages et de supplications à la Vierge sans tache, protectrice de la France !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La fièvre typhoïde, comme vous le savez, m'a cloué sur le lit durant trente jours. Eu égard à ma faible constitution, je devais être condamné à mort, et je puis dire avec le prophète que j'ai approché plusieurs fois des portes du tombeau. Mais Dieu et la très-sainte Vierge ont décidé que je survivrais à ce mal terrible, et je vis bien portant... Si je ne puis me dire miraculé, j'ai du moins la conviction intime, et je la garde au plus profond de mon cœur, que c'est la Vierge de Chartres qui m'a guéri... Je dois remercier tous ceux qui ont prié pour moi des neuvaines demandées à mon intention. J'ai déjà fait porter mes remerciements à Notre-Dame du Pilier par ma garde-malade, sœur G., et j'irai bientôt dire à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre une messe d'action de grâces ; je porterai en même temps une offrande...

(M., curé de R., diocèse de Chartres, 27 décembre 1878).

2. Une messe s'il vous plaît, en reconnaissance d'une grâce que nous avons obtenue ! (P. P. de S., diocèse de Chartres, 2 février 1880).

3. Le malade recommandé a recouvré la santé et, qui plus est, s'est parfaitement converti. Ce matin, il est venu faire la sainte communion à l'église ; chose trop peu ordinaire, hélas ! dans notre contrée. (H. B., à Ch., diocèse de Chartres).

4. Nous demandons une messe d'action de grâces. Un de nos enfants était tombé tout-à-coup dans une maladie fort grave ; nous le voyions tout raide et tout noir. Consternés, mais ne perdant pas espoir en Marie, nous avons répété bien des fois ce cri : Notre-Dame de Chartres, au secours ! Bien nous en a pris. Notre-Dame nous a exaucés ; l'enfant est revenu à la connaissance, puis le danger a disparu... (M. T. de D., diocèse de Besançon).

5. J'avais demandé, l'an dernier, des prières pour une parente qui allait subir une opération très-dangereuse ; l'opération ayant eu plein succès, nous rendons actions de grâces à Notre-Dame de Chartres.

(C. de D., diocèse de Versailles).

6. Une mère de famille, désolée de l'inconduite de son mari qui depuis longtemps faisait le scandale de ses enfants et allait ruiner complètement sa maison, l'a recommandé instamment à Notre-Dame de Chartres. Enfin cet homme est revenu à résipiscence, a pris des résolutions généreuses, et depuis huit mois il y est fidèle... J'avais fait une promesse en cas de conversion ; je m'en acquitte aujourd'hui, en présentant mon offrande à Notre-Dame...

(P., de F., diocèse de Séez).

7. J'avais remis une médaille de Notre-Dame de Chartres à un malade ; aussitôt la bénédiction a été visible sur lui ; il a réclamé le prêtre et n'a pas cessé les instances sur ce point que le prêtre ne soit arrivé ; il a pu le voir quatre fois avant sa mort et a fait une fin édifiante. (A. D., des B.. diocèse de Paris).

8. Gloire à Dieu et à Notre-Dame de Chartres ! Dès le commencement de la neuvaine j'ai ressenti un mieux sensible qui m'a permis de me livrer à mes occupations et d'assister à la sainte messe tous les jours, malgré le mauvais temps, ce que je n'avais pu faire depuis quatre ans. Je ne cesserai de publier la miséricordieuse bonté de Marie !... (V. L., de L. B., diocèse d'Evreux).

BIBLIOGRAPHIE

— **Confiance en Dieu et Mission de Saint-Alphonse de Liguori,** par le Cardinal Manning, traduction par le chanoine L. Pallard, — (75 centimes franco, chez Périsse frères, rue Saint-Sulpice, 38, Paris). Voici comment le cardinal Donnet apprécie cet excellent petit ouvrage. « Motifs de la Confiance en Dieu, Fruits de cette » Confiance, Moyens de l'obtenir, Obstacles à cette même Confiance, Mission de Saint » Alphonse de Liguori, Conseils du Saint à une âme désolée..., quel vaste champ » ouvert aux considérations les plus instructives, les plus sérieuses et les plus entraî- » nantes ! Que d'âmes troublées, inquiètes et désolées se sentiront rafraîchies et renou- » velées par une lecture aussi substantielle et aussi empreinte de l'esprit de Dieu ! »

— En vente au profit de *plusieurs œuvres de charité* dans les bureaux de l'apostolat de la bonne presse, chez M. Emile Clarisse, propriétaire à Saint-Omer. Le *Magasin catholique illustré*, bel in-4° de 600 et des pages avec quantité de gravures dans le texte et un très-intéressant ouvrage intitulé: *Leçons d'astronomie en dialogues*. L'auteur a su rendre son travail aussi moral qu'attrayant et instructif.

Les deux volumes expédiés *franco* par la poste coûtent ensemble que *cinq francs*.

— *Un triple Prodige de l'intervention de la très-Sainte Vierge en son sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires et en celui de Lourdes:* (15 centimes: à l'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, Paris rue de Lille, 51)

— *M. l'abbé Desgenettes*: prix : 15 centimes. Par le même auteur: l'abbé Dumax (Paris chez René Haton; rue Bonaparte, 33).

— **Almanachs**. — Parmi les almanachs utiles nous signalons avec confiance aux hommes de bien les almanachs *du Laboureur, de l'Atelier, du Soldat* et *du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons ; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires, et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg.

L'Atelier: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste; 1 fr 80 cent. la douzaine, 2 fr. 50 cent. par la poste.

Le Laboureur : 25 cent, l'exemplaire, 35 cent. par la poste; 1 fr. 80 cent. la douzaine, 2 fr. 50 cent. par la poste.

Le Soldat : Mêmes prix que ci-dessus.

Le Coin du feu : 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste; 3 fr. 60 cent. la douzaine, 4 fr. 60 cent. par la poste.

— Le **Contrepoison** (édité par J. L Paulmier, rue de Rennes, 76, Paris) soutient sa belle réputation Propagez-le: 20 centimes; 15 exemplaires pour 12. A la même librairie Paulmier, le *Petit Almanach des enfants:* 10 centimes; 15 exemplaires pour 12.

— **LE MESSAGER DE LA BEAUCE ET DU PERCHE** qui obtient depuis tant d'années un succès considérable, à cause de la moralité des articles, et de la variété des gravures, trouvera aussi bon accueil que par le passé partout où l'on recherche les almanachs amusants et honnêtes. (Prix: 40 centimes)

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1880.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

DÉCEMBRE 1880.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE DECEMBRE 1880.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux après la communion, de la prière: *En ego.*

1er décembre, mercredi. — Ind. pl : 1° p. les Tert. Franc. ; 2° pour la Propag. de la Foi (j. au ch.).

2, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation devant le Saint Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. la Sainte-Enfance ; 3° p.le scap. rouge ; 4° p. la Conf. du S. Cœur de Jésus.

4, samedi.—Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. visite à l'autel de la Sainte Vierge. — (j. au ch.).

5, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

6, lundi. — Ind. pl. : 1° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid, de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.)
8, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.. ; 2° p. la Confr. du Sacré-Cœur de Jésus ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de Saint-Joseph ; 4° p. le scap. bl. et du Carmel ; 5° pour l'Ap. de la pr. ; 6° p. les posses. d'objets indulg. ; 7° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 8° p. les litanies de la Ste Vierge récit. chaque jour.
9, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Ap. de la prière.
10, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre.
11, samedi — Indul. pl.: et part. nombr. des 7 basil. de Rome au scap. bleu (comme au 4 déc. — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. : plén. 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. bl. ; 2° p. l'Œuvre de Saint Fr. de Sales (j. au ch.).
14, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
16, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du S. C. de Jésus (j. au ch.).
17, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte au scap. bl. (comme au 4 déc. — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind, plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Prop de la Foi ; 3° p. la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* (j au ch.).
20, lundi. — Ind. p.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la récitation quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
21, mardi. — Indul. pl.: 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° pour les possess. d'objets indulg.
22, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. dn Carmel.
23, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr : *Loué et remercié* (j. au ch.)
24, vendredi. — Indulg. plén. : 1° p. le Scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
24, samedi. — Ind. pl. ; 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Arch. de St-Joseph ; 4° pour le scap. bleu ; 5° p. le Rosaire ; 6° pour les possess. d'objets indulg. ; 7° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre.
26 dimanche. -- Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus ;* 3° p. la récit. quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
27, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Confr. du S. Cœur de Jésus ; 2° pour l'Archic. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 3° p. les possess. d'ob. indulg. ; 4° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. du *Memorare* et de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.). — 7 ans et 7 quarant. à l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.
29. mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph (merc. au ch.);
30, jeudi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 4 déc. — j. au ch.).
31. vendred. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

